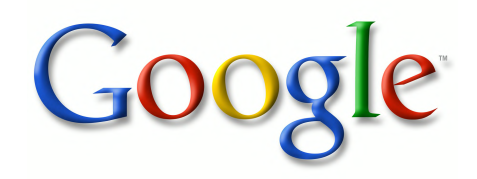






1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE



MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

DE PARIS

TOME SIXIÈME

1er FASCICULE



PARIS

F. VIEWEG, LIBRAIRE-ÉDITEUR

67, RUE DE RICHELIEU, 67

1885

TABLE DES MATIÈRES

DU PREMIER FASCICULE

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

DE PARIS

TOME SIXIÈME



PARIS
F. VIEWEG, LIBRAIRE-ÉDITEUR
EMILE BOUILLON, SUCCESSEUR
67, RUE DE RICHELIEU, 67
1889

LISTE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS

AU 1er JANVIER 1889.

LISTE DES MEMBRES PERPÉTUELS.

M. ASCOLI, MEMBRE DONATEUR.

MM. BEAUDOUIN DE COURTENAY.
BERGER (Ph.).
BIBESCO (le prince).
BONNARDOT.
BRÉAL.
DELAIRE.
DERENBOURG (Hartwig).
DURAND-GRÉVILLE.
ERNAULT.
FLEURY.
GONNET.
GUIMET.
HAVERFIELD.
HAVET (Louis).
HÉRIOT (l'abbé).
JACKSON.
JORET.
KIRSTE.
LABORDE (le marquis de).
LEGER.

MM. MELON.
MENAGIOS (de).
MEYER (Paul).
OLTRAMARE.
PARIS.
PARMENTIER (le général).
S. M. dom PEDRO II.
MM. PLOIX.
RHYS.
ROLLAND.
ROSAPELLY.
SAYCE.
SÉBILLOT.
STORM.
SUDRE.
TEGNER.
VOGÜÉ (le marquis de).
WILBOIS.
WIMMER.

LISTE GÉNÉRALE.

MM.

ABBADIE (Antoine-*Thomson* D'), membre de l'Institut (Académie des sciences, section de géographie et navigation), 120, rue du Bac, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine et son premier président.

ADAM (Lucien), président de Chambre à la Cour d'appel, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Élu membre de la Société le 7 février 1885.

ANIART (Jules), chargé du cours de grammaire au lycée, Saint-Pierre (Martinique). — Élu membre de la Société le 7 mars 1885.

ARBOIS DE JUBAINVILLE (*Marie*-Henry D'), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de langues et littératures celtiques au Collège de France, directeur de la *Revue celtique*, 84, boulevard Montparnasse, Paris.— Membre de la Société en 1867 ; vice-président en 1881 et 1882 ; président en 1883.

ASCOLI (Graziadio *I.*), correspondant de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à l'Institut royal, Milan (Italie). — Élu membre de la Société le 22 juillet 1876 ; membre perpétuel.

AYMONIER (Etienne-*François*), capitaine d'infanterie de marine, administra-

teur des affaires indigènes de Cochinchine, en mission au Cambodge, Phnom Penh (Cambodge).— Élu membre de la Société le 4 février 1882.

Badareŭ, ancien élève de l'École des hautes études, Bucarest (Roumanie). — Élu membre de la Société le 26 avril 1884.

Bailly (Anatole), professeur au lycée, Orléans (Loiret). — Admis dans la Société en 1868.

Baize (Louis), professeur au lycée Condorcet, 20, rue des Écoles, Paris.— Élu membre de la Société le 22 janvier 1881 ; bibliothécaire de 1882 à 1888.

10. Barbier de Meynard, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France et à l'École spéciale des langues orientales vivantes, 18, boulevard de Magenta, Paris. — Membre de la Société depuis le 2 février 1884.

Baron (Charles), maître de conférences à la Faculté des lettres, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). — Élu membre de la Société le 22 janvier 1887.

Barth (Auguste), 6, rue du Vieux-Colombier, Paris. — Élu membre de la Société le 10 mars 1873.

Barthelemy (Adrien), drogman-chancelier du Consulat général de France, Zanzibar (Côte Orientale d'Afrique).— Élu membre de la Société le 16 février 1884.

Basset (René), professeur de langue et de littérature arabes à l'École supérieure des Lettres, 22, rue Randon, Alger. — Élu membre de la Société le 2 juin 1888.

Baudat (Emile), professeur à l'Académie, Lausanne (Suisse).— Élu membre de la Société le 5 janvier 1878 ; bibliothécaire en 1879.

Baudouin de Courtenay (J.), professeur de grammaire comparée des langues slaves à l'Université, Dorpat (Russie). — Élu membre de la Société le 3 décembre 1881 ; membre perpétuel.

Bauer (Alfred), 17, rue Tournefort, Paris. — Élu membre de la Société le 9 janvier 1875.

Baunack (Le docteur Johannes), 32, Hospital-strasze, Leipzig (Saxe). — Élu membre de la Société le 26 juin 1880.

Beljame (Alexandre), maître de conférences de langue et littérature anglaises à la Faculté des lettres, professeur à l'École libre des sciences politiques, 29, rue de Condé, Paris.— Membre de la Société en 1867.

20. Benlœw (Louis), 48, rue Copernic, Paris.— Admis dans la Société en 1868.

Berchem (Maximilien de), 16, rue des Granges, Genève (Suisse). — Élu membre de la Société le 14 avril 1883.

Berger (Philippe), sous-bibliothécaire de l'Institut, chargé du cours d'hébreu à la Faculté de théologie protestante, 1, rue de Seine, Paris. — Élu membre de la Société le 1er juin 1872 ; trésorier depuis le 11 avril 1874 ; membre perpétuel.

Bezsonov (Pierre), professeur à l'Université, Kharkov (Russie).— Élu membre de la Société le 23 novembre 1878.

Bianŭ (Jean), professeur au lycée Saint-Sava et à l'Académie roumaine, Bucarest (Roumanie).— Élu membre de la Société le 3 mars 1883.

Bibesco (Le prince Alexandre), 69, rue de Courcelles, Paris.— Élu membre de la Société le 6 juin 1874 ; membre perpétuel.

Bibliothèque universitaire de Clermont-Ferrand. — Admise comme membre de la Société le 11 juin 1887.

Bibliothèque universitaire de Toulouse. — Admise comme membre de la Société le 2 mai 1885.

BIKÉLAS (D.), 4, rue de Babylone, Paris. — Élu membre de la Société le 5 juillet 1884.

BLADÉ (*Jean*-François), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), Agen (Lot-et-Garonne). — Élu membre de la Société le 2 mai 1885.

30. BLANC (Alphonse), professeur au collège, Narbonne (Aude). — Élu membre de la Société le 20 février 1875.

BOISSIER (*Marie-Louis-Antoine*-Gaston), membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur de poésie latine au Collège de France, maître de conférences à l'École normale supérieure, 79, rue Claude-Bernard, Paris. — Membre de la Société depuis le 8 mai 1869.

BONNARDOT (François), archiviste paléographe, sous-inspecteur du service des travaux historiques de la ville de Paris, 46, rue de la Santé, Paris. — Admis dans la Société en 1868 ; vice-président en 1887 et 1888 et pour 1889 ; membre perpétuel.

BOREL (Frédéric), licencié en droit, 22, rue de l'Arcade, Paris. — Élu membre de la Société le 3 mars 1883.

BOSSERT (A.), inspecteur d'Académie, 51, rue d'Assas, Paris. — Élu membre de la Société le 2 décembre 1882.

BOUCHERIE (Adhémar), chef de bataillon en retraite, Royan (Charente-Inférieure). — Élu membre de la Société le 12 mai 1883.

BOUSLAIEV (Théodore), professeur à l'Université, Moscou (Russie). — Élu membre de la Société le 18 juillet 1874.

BOVIER-LAPIERRE, ancien professeur de l'Université, 8, rue Garancière, Paris. — Présenté pour être membre de la Société le 9 juin 1871 ; bibliothécaire du 25 mai 1878 au 1er janvier 1879.

BOYER (Paul), agrégé de l'Université, 85, boulevard de Port-Royal, Paris. — Élu membre de la Société le 8 décembre 1888.

BRÉAL (Michel-*Jules-Alfred*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), inspecteur général de l'enseignement supérieur, professeur de grammaire comparée au Collège de France, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, 15, rue Soufflot, Paris. — Membre de la Société en 1867 ; secrétaire depuis 1868 ; membre perpétuel.

40. BRIEUSSEL, professeur au petit lycée, Talence (Gironde). — Élu membre de la Société le 28 février 1886.

BUGGE (Sophus), professeur à l'Université, Christiania (Norwège). — Élu membre de la Société le 5 janvier 1878.

CALLOIANO (Michel *B. C.*), docteur ès lettres, professeur au lycée, Craiova (Roumanie). — Élu membre de la Société le 8 mars 1879.

CARRIÈRE (Auguste), maître de conférences de langues hébraïque, chaldaïque et syriaque à l'École pratique des hautes études, professeur de langue arménienne à l'École spéciale des langues orientales vivantes, 35, rue de Lille, Paris. — Élu membre de la Société le 10 février 1873 ; vice-président en 1875 et 1876.

CHABANEAU (Camille), chargé du cours de langues romanes à la Faculté des lettres, Montpellier (Hérault). — Élu membre de la Société le 21 novembre 1868.

CHAIGNET (*Anthelme*-Edouard), correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques, section de philosophie), recteur de l'Aca-

démie, Poitiers (Vienne).— Élu membre de la Société le 13 janvier 1872.

CHARENCEY (*Charles-Félix*-Hyacinthe GOUHIER, comte DE), membre du Conseil général de l'Orne, 3, rue Saint-Dominique, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine et son premier secrétaire; bibliothécaire de 1868 à 1873; vice-président en 1874, 1883 et 1884; président en 1885.

CHENEVIÈRE (Adolphe), docteur ès lettres, Campuget, par Montuel (Gard). — Élu membre de la Société le 20 janvier 1883.

CHODZKO (Alexandre), ancien chargé de cours au collège de France, 77, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris.— Membre de la Société depuis l'origine.

COLLARD (F.), professeur à l'Université, 22, rue Léopold, Louvain (Belgique). — Élu membre de la Société le 25 mai 1878.

50. COMTE (Charles), professeur de rhétorique au lycée, Versailles (Seine-et-Oise).— Élu membre de la Société le 4 février 1882.

CORNU (J.), professeur à l'Université, 9, Salmgasse, Prague (Autriche). — Élu membre de la Société le 19 juillet 1873.

COUBRONNE (Louis), professeur au lycée, Nantes (Loire-Inférieure). — Élu membre de la Société le 25 janvier 1879.

DARMESTETER (James), professeur de langues et littératures de la Perse au Collège de France, directeur adjoint pour la langue zende à l'École pratique des hautes études, 9, rue Bara, Paris. — Élu membre de la Société le 20 décembre 1873; vice-président en 1884, 1885 et 1886; président en 1887.

DAVID (René), ingénieur, 60, rue des Écoles, Paris. — Élu membre de la Société le 18 février 1882.

DELAIRE (Alexis), 135, boulevard Saint-Germain, Paris. — Élu membre de la Société le 18 novembre 1876; membre perpétuel.

DELAPLANE (A.), chef de bureau au Ministère des travaux publics, 244, boulevard Saint-Germain, Paris.— Admis dans la Société en 1868.

DELONDRE (Gustave), 16, rue Mouton-Duvernet, Paris. — Membre de la Société en 1867.

DERENBOURG (Hartwig), professeur d'arabe littéral à l'École spéciale des langues orientales vivantes, maître de conférences de langue arabe à l'École pratique des hautes études, 39, boulevard Saint-Michel, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine; secrétaire adjoint jusqu'en 1867; membre perpétuel.

DERENBOURG (Joseph), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur adjoint pour l'hébreu rabbinique à l'École pratique des hautes études, 27, rue de Dunkerque, Paris. — Membre de la Société depuis le 22 juillet 1871.

60. DES MICHELS (Abel), professeur de langue annamite à l'École spéciale des langues orientales vivantes, 36, rue de l'Ermitage, Versailles (Seine-et-Oise.) — Admis dans la Société en 1868.

DIEULAFOY (*Auguste*-Marcel), 2, impasse Conti, Paris. — Élu membre de la Société le 28 décembre 1884.

DONNER (O.), professeur de sanscrit et de grammaire comparée à l'Université, Helsingfors (Finlande). — Élu membre de la Société le 19 juin 1869.

DOSSON (S.), professeur à la Faculté des lettres, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). — Élu membre de la Société le 14 mai 1887.

DOTTIN (Georges), licencié ès lettres, 5, rue du Sommerard, Paris. — Élu membre de la Société le 6 décembre 1884; bibliothécaire depuis 1888.

Drême (H.), président de la Cour, Agen (Lot-et-Garonne). — Membre de la Société en 1867.

Durand-Gréville (Émile-*Alix*), 68, rue Blanche, Paris. — Élu membre de la Société le 1er avril 1882 ; membre perpétuel.

Dussouchet (J.), professeur au lycée Henri IV, 46, rue Madame, Paris. — Élu membre de la Société le 2 décembre 1876.

Dutens (Alfred), 50, rue François Ier, Paris. — Élu membre de la Société le 19 juillet 1879.

Duval (*Paul*-Rubens), membre de la Société asiatique et de la Société des études juives, 18, boulevard de Magenta, Paris. — Élu membre de la Société le 18 février 1882 ; vice-président en 1885 ; président en 1886.

70. Duvau (Louis), maître de conférences à la Faculté des lettres, Dijon (Côte-d'Or). — Élu membre de la Société le 6 décembre 1884.

Édon, professeur au lycée Henri IV, 21, rue de Vaugirard, Paris. — Élu membre de la Société le 29 mai 1880.

Elliott (Richard-*T.*), 23, New Inn Hall street, Oxford (Grande-Bretagne). Élu membre de la Société le 24 novembre 1888.

Ernault (Émile-*Jean-Marie*), maître de conférences à la Faculté des lettres, 2, rue de Saint-Maixent, Poitiers (Vienne). — Élu membre de la Société le 18 décembre 1865 ; administrateur de 1882 au 24 mai 1884 ; membre perpétuel.

Estlander (Karl-*G.*), professeur à l'Université, Helsingfors (Finlande). — Membre de la Société en 1867.

Fécamp (Albert), bibliothécaire de la Bibliothèque universitaire, 15, rue du Manège, Montpellier (Hérault).— Élu membre de la Société le 13 janvier 1877.

Fleury (Jean), lecteur à l'Université impériale, 33, rue des Officiers, Saint-Pétersbourg (Russie).— Élu membre de la Société le 21 décembre 1878 ; membre perpétuel.

Gaidoz (Henri), directeur adjoint pour les langues et littératures celtiques à l'École pratique des hautes études, professeur à l'École des sciences politiques, l'un des directeurs de la revue *Mélusine*, 22, rue Servandoni, Paris. — Membre de la Société en 1867 ; administrateur de 1870-1871 au 27 janvier 1877 ; vice-président en 1879 et 1880 ; président en 1881.

Gilliéron (Jules), maître de conférences de langues romanes à l'École pratique des hautes études, l'un des directeurs de la *Revue des Patois gallo-romans*, 3, rue Saussier-Leroy, Paris. — Élu membre de la Société le 28 avril 1877.

Godefroy (Frédéric), 20, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris. — Élu membre de la Société le 24 mai 1879.

80. Gonnet (L'abbé), maison Sainte-Catherine, Écully (Rhône). — Élu membre de la Société le 12 juin 1875 ; membre perpétuel.

Grandgent (Charles), professeur à l'Université de Harvard, Cambridge (Massachussets, États-Unis d'Amérique). — Élu membre de la Société le 29 mai 1886.

Grasserie (Raoul de la), juge au Tribunal, 4, rue de Bourbon, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Élu membre de la Société le 14 mai 1887.

GUIEYSSE (Georges), 15, rue Soufflot, Paris. — Élu membre de la Société le 11 février 1888.

GUIMET (Émile), place de la Miséricorde, Lyon (Rhône). — Élu membre de la Société le 22 janvier 1881; membre perpétuel.

GUSTAFSSON (Dr Fridolf-*Vladimir*), professeur de littérature latine à l'Université, 1, Andreeg, Helsingfors (Finlande). — Élu membre de la Société le 16 mai 1885.

HAILLANT (Nicolas), avoué, 17, rue du Quartier, Épinal (Vosges). — Élu membre de la Société le 24 janvier 1885.

HALÉVY (Joseph), maître de conférences de langues éthiopienne et himyarite et de langues touraniennes à l'École pratique des hautes études, 26, rue Aumaire, Paris. — Élu membre de la Société le 13 janvier 1872; vice-président en 1886 et 1887; président en 1888.

HARLEZ (C. DE), professeur à l'Université, Louvain (Belgique). — Élu membre de la Société le 18 novembre 1876.

HASDEŬ (Bogdan-*Petriceicŭ*), membre de l'Académie roumaine, de la Société littéraire serbe, etc., professeur de philologie comparée à l'Université de Bucarest, directeur général des Archives royales, membre du Conseil supérieur de l'instruction publique, directeur de la revue *Columna luĭ Traĭanŭ*, rue Mihaĭuvodă, Bucarest (Roumanie). A Paris : 140, boulevard Saint-Germain. — Élu membre de la Société le 4 février 1882.

90. HATZFELD (Adolphe), professeur au lycée Louis-le-Grand, ancien professeur à la Faculté des lettres de Grenoble, 7, rue de l'Odéon, Paris. — Élu membre de la Société le 1er février 1873.

HAUVION, Laqueux-lès-Yvelines (Seine-et-Oise). — Élu membre de la Société le 20 novembre 1886.

HAVERFIELD (F.), New College, Oxford. Adresser : aux soins de M. David Nutt, libraire, 270, Strand, Londres. — Élu membre de la Société le 18 novembre 1882; membre perpétuel.

HAVET (*Pierre-Antoine*-Louis), professeur de philologie latine au Collège de France, maître de conférences de philologie latine à la Faculté des lettres, 16, place Vendôme, Paris. — Élu membre de la Société le 20 novembre 1869; secrétaire adjoint de 1870 à 1882; membre perpétuel.

HENRY (Victor), professeur à la Faculté des lettres de Lille, 30, rue de Bellain, Douai (Nord). — Élu membre de la Société le 22 janvier 1881.

HÉRIOT (L'abbé *Etienne-Eugène*-Louis), professeur à l'École libre de l'Immaculée-Conception, 391, rue de Vaugirard, Paris. — Élu membre de la Société le 19 novembre 1887; membre perpétuel.

HINGRE, chanoine de la cathédrale, Saint-Dié (Vosges). — Élu membre de la Société le 23 novembre 1878.

HOVELACQUE (Abel), président du Conseil municipal, professeur à l'École d'anthropologie, 38, rue de Luxembourg, Paris. — Élu membre de la Société le 4 décembre 1869.

JACKSON (James), bibliothécaire de la Société de Géographie, 15, avenue d'Antin, Paris. — Élu membre de la Société le 22 juin 1879 ; membre perpétuel.

JOB (Léon), professeur au lycée, 2, rue de la Hache, Nancy (Meurthe-et-Moselle). — Élu membre de la Société le 21 novembre 1885.

100. JORET (Charles), professeur à la Faculté des lettres, 5, rue Saint-Michel,

Aix (Bouches-du-Rhône).— Élu membre de la Société le 10 janvier 1874 ; membre perpétuel.

Kern, professeur de sanscrit à l'Université, 41, Noordeinde, Leyde (Pays-Bas).— Élu membre de la Société le 15 mars 1873.

Kirste (Docteur *Ferdinand-Otto*-Jean), 2, Enge Gasse, Graz (Autriche). — Élu membre de la Société le 7 janvier 1872 ; membre perpétuel.

Klefstad-Sillonville, professeur à l'École des hautes études commerciales, 63, boulevard Péreire, Paris. — Élu membre de la Société le 20 décembre 1884.

Laborde (Le marquis Joseph de), archiviste aux Archives nationales, 8, rue d'Anjou, Paris. — Élu membre de la Société le 29 décembre 1873 ; membre perpétuel.

Laurent, professeur au Collège Stanislas, 44, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris.— Élu membre de la Société le 14 avril 1883.

Ledrain (Eugène), conservateur adjoint des antiquités orientales au Louvre, professeur d'épigraphie sémitique et d'archéologie assyrienne à l'École du Louvre, 16, passage Dulac, Paris. — Élu membre de la Société le 15 avril 1882.

Leger (Louis-*Paul*), professeur de langues et littératures slaves au Collège de France, professeur à l'École spéciale des langues orientales vivantes, à l'École de guerre et à l'École libre des Sciences politiques, 157, boulevard Saint-Germain, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine ; administrateur vice-président de 1866 à 1869, en 1880 et en 1881 ; président en 1882 ; membre perpétuel.

Lévi (Israël), secrétaire de la rédaction de la *Revue des études juives*, 62, rue Rodier, Paris. — Élu membre de la Société le 18 février 1882.

Lévi (Sylvain), maître de conférences de langue sanscrite à l'École pratique des hautes études, 17, rue Simon-Lefranc, Paris.— Élu membre de la Société le 10 janvier 1885.

110. Liétard (Le docteur), Plombières (Vosges). — Membre de la Société en 1867.

Lœb (Isidore), professeur au Séminaire israélite, professeur libre à la Faculté des lettres, 91, rue des Marais, Paris. — Élu membre de la Société le 19 décembre 1885.

Loth (Joseph), professeur à la Faculté des lettres, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Élu membre de la Société le 25 mai 1878.

Luchaire (A.), maître de conférences à la Faculté des lettres, 61, rue Claude-Bernard, Paris.— Élu membre de la Société le 2 mars 1878.

Lutosławski (Stanislas), élève de l'Université, Dorpat (Russie). — Élu membre de la Société le 19 décembre 1885.

Malvoisin (Édouard), professeur de rhétorique au lycée, Guéret (Creuse).— Membre de la Société en 1867 ; bibliothécaire du 7 février 1880 à la fin de 1881.

Maspéro (*Camille-Charles*-Gaston), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de philologie et archéologie égyptiennes au Collège de France, directeur d'études pour la philologie et les antiquités égyptiennes à l'École pratique des hautes études, 24, avenue de l'Observatoire, Paris. — Membre de la Société en 1867 ; vice-président en 1877 et 1879 ; président en 1880.

MASSIEU DE CLERVAL, 113, boulevard de la Reine, Versailles (Seine-et-Oise). — Membre de la Société en 1867.

MAURY (*Louis-Ferdinand*-Alfred), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'histoire et morale au Collège de France, ancien directeur des Archives nationales, 12, rue de Condé, Paris. — Membre de la Société en 1868.

MELON (Paul), 59 *bis*, rue Jouffroy, Paris. — Élu membre de la Société le 19 novembre 1870; membre perpétuel.

120. MENAGIOS (Docteur Démétrios DE), docteur en droit et en philosophie.— Élu membre de la Société le 16 janvier 1874; membre perpétuel.

MERLETTE, au château de Laqueux (Seine-et-Oise).— Élu membre de la Société le 20 novembre 1886.

MERWART (Docteur K.), professeur au collège du IIe arrondissement, III, Barichgasse, 5, Vienne (Autriche). — Élu membre de la Société le 21 juin 1884.

METZGER (Moïse), rabbin, Belfort. — Élu membre de la Société le 9 mai 1874.

MEYER (Alphonse), professeur au lycée, 43, rue des Facultés, Bordeaux (Gironde). — Élu membre de la Société le 6 février 1875.

MEYER (*Marie*-Paul-*Hyacinthe*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de langues et littératures de l'Europe méridionale au Collège de France, directeur de l'École des Chartes, 26, rue de Boulainvilliers, Paris.— Membre de la Société en 1867; membre perpétuel.

MEYER (Docteur Wilhelm), professeur à l'Université, 2, Spitzweidenweg, Iéna (Saxe). — Élu membre de la Société le 21 novembre 1885.

MICHEL, professeur au lycée, 4, rue Nau, Marseille (Bouches-du-Rhône). — Élu membre de la Société le 16 décembre 1876.

MICHEL (Charles), professeur à l'Université, 2, rue de Nassau, Gand (Belgique).— Élu membre de la Société le 16 février 1878.

MÖHL (*F.*-George), 68 *bis*, avenue de Châtillon, Paris. — Élu membre de la Société le 21 novembre 1885.

130. MONSEUR, professeur de sanscrit à l'Université libre, Bruxelles (Belgique). — Élu membre de la Société le 9 janvier 1885.

MORTEVEILLE (Stanislas), professeur à l'Université, 15, rue Vineuse, Paris. — Élu membre de la Société le 11 janvier 1879.

MOWAT (Robert), chef d'escadrons d'artillerie en retraite, 10, rue des Feuillantines, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine; président en 1878.

NICOLE (Jules), professeur à l'Université, 16, rue de Candolle, Genève (Suisse). — Élu membre de la Société le 7 mars 1874.

NOEL (Charles), professeur au lycée, 1, place Sainte-Claire, Grenoble (Isère). — Élu membre de la Société le 10 janvier 1885.

NOMMÈS (P.-H.), 68, rue Saint-André-des-Arts, Paris.— Membre de la Société en 1867.

OLTRAMARE (Paul), professeur au gymnase, 12, rue Bonivard, Genève (Suisse).— Élu membre de la Société le 27 mai 1876 ; membre perpétuel.

OPPERT (Jules), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de philologie et archéologie assyriennes au Collège

de France, 2, rue de Sfax, Paris. — Membre de la Société en 1867 ; vice-président en 1868 et 1869.

PARIS (Gaston-*Bruno-Paulin*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de langue et littérature françaises du moyen-âge au Collège de France, président de la Section des sciences historiques et philologiques à l'École pratique des hautes études, 110, rue du Bac, Paris. — Membre de la Société en 1867 ; vice-président en 1869, en 1870-1871 et en 1872 ; président en 1873 ; membre perpétuel.

PARMENTIER (Léon), élève diplômé de l'École normale supérieure de Liège, 49, rue Souverain-Pont, Liège (Belgique). — Élu membre de la Société le 5 décembre 1885.

140. PARMENTIER (Le général de division *Joseph-Charles*-Théodore), 5, rue du Cirque, Paris. — Élu membre de la Société le 17 mars 1883; membre perpétuel.

PASCAL (Ch.), professeur au lycée, Reims (Marne). — Admis dans la Société en 1886.

PAULI (Docteur Karl), II, Elisenstrasze, 50, Leipzig (Saxe). — Élu membre de la Société le 3 mars 1883.

PAYSANT, professeur au lycée Henri IV, 5, rue Bréa, Paris. — Admis dans la Société en 1868.

PEDRO II (S. M. dom), empereur du Brésil, membre de l'Institut de France. Adresser : à la légation du Brésil, 12, rue de Téhéran, Paris. — Membre de la Société depuis le 12 mai 1877 ; membre perpétuel.

PELLETAN (*Charles*-Camille), député, 7 et 9, rue Niepce, Paris. — Admis dans la Société en 1868.

PIERRET, conservateur du musée égyptien, au Louvre, Paris. — Était membre de la Société le 1er février 1870.

PLESSIS (Frédéric), professeur à la Faculté des lettres, 6, place de la République, Caen (Calvados).— Élu membre de la Société le 26 avril 1884.

PLOIX (Charles-*Martin*), ingénieur hydrographe, 1, quai Malaquais, Paris. — Membre de la Société en 1867 ; vice-président en 1873; président en 1874; vice-président en 1888 ; président pour l'année 1889; membre perpétuel.

POGNON (H.), consul suppléant de France à Beyrouth (Syrie). — Élu membre de la Société le 16 février 1884.

150. PONSINET (L.), licencié en droit, Hôtel de Valparaiso, passage du Pont-Neuf, 45, rue de Seine, Paris.— Élu membre de la Société le 10 janvier 1885.

PSICHARI (Jean), maître de conférences de langue néo-grecque à l'École pratique des hautes études, 26, rue Gay-Lussac, Paris. — Élu membre de la Société le 15 février 1884; administrateur depuis 1885.

QUEUX DE SAINT-HILAIRE (Le marquis DE), 3, rue Soufflot, Paris. — Élu membre de la Société le 4 novembre 1882.

REINACH (Salomon), 31, rue de Berlin, Paris. — Élu membre de la Société le 21 février 1880.

RENAN (*Joseph*-Ernest), membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, directeur du Collège de France, au Collège de France, Paris.— Président de la Société en 1867.

RHYS (Prof. John), ancien fellow de Merton College, 87, Baubury road, Oxford (Grande-Bretagne).— Élu membre de la Société le 9 janvier 1865; membre perpétuel.

RIEMANN (Othon), maître de conférences à l'École normale supérieure et à

l'École pratique des hautes études, l'un des directeurs de la *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes*, 5, rue Méchain, Paris. — Élu membre de la Société le 3 décembre 1881.

ROBIOU (Félix), professeur de littérature et institutions grecques à la Faculté des lettres, 15, quai Chateaubriand, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Membre de la Société depuis l'origine.

ROCHEMONTEIX (*Frédéric-Joseph*-Maxence-*René* de CHALVET, marquis DE), professeur libre à la Faculté des lettres, 11, rue des Beaux-Arts, Paris. — Élu membre de la Société le 7 juin 1873; vice-président pour l'année 1889.

ROGER (Maurice), professeur au lycée, Laon (Aisne). — Élu membre de la Société le 20 mars 1886.

160. ROLLAND (Eugène), l'un des directeurs de la revue *Mélusine*, château de Grantmont (Aunay-sous-Auneau), par Auneau (Eure-et-Loir), et à Paris, 6, rue des Fossés-Saint-Bernard. — Admis dans la Société en 1868; membre perpétuel.

ROSAPELLY (Le docteur), ancien interne des hôpitaux, 10, rue de Buci, Paris. — Élu membre de la Société le 27 mai 1876 ; membre perpétuel.

ROUSSELOT (L'abbé Jean), l'un des directeurs de la *Revue des Patois gallo-romans*, 74, rue de Vaugirard, Paris. — Élu membre de la Société le 17 avril 1886.

ROYER, professeur à la Faculté des lettres, Dijon (Côte-d'Or).— Élu membre de la Société le 21 mars 1885.

RUDY (Charles), 7, rue Royale, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine.

SANCHEZ MOGUEL (Antonio), membre de l'Académie royale d'histoire, professeur à l'Université, Madrid (Espagne).— Élu membre de la Société le 5 février 1887.

SAUSSURE (Ferdinand DE), maître de conférences de grammaire comparée à l'École pratique des hautes études, 29, rue Cambon, Paris. — Élu membre de la Société le 13 mai 1876; secrétaire adjoint depuis 1883.

SAUVAYRE (Constantin). — Élu membre de la Société le 12 mai 1877.

SAYCE (*Archibald*-Henri), professeur à l'Université, Oxford (Grande-Bretagne). — Élu membre de la Société le 5 janvier 1878; membre perpétuel.

SAYOUS (Édouard), professeur à la Faculté des lettres, Besançon (Doubs). — Élu membre de la Société le 2 mai 1885.

170. SCHLUMBERGER (Gustave-*Léon*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), 140, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris. — Membre de la Société depuis le 3 décembre 1881.

SÉBILLOT (Paul), directeur de la *Revue des Traditions populaires*, 4, rue de l'Odéon, Paris. — Élu membre de la Société le 28 avril 1883; membre perpétuel.

SENART (Émile), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), château de la Pelisse, près la Ferté-Bernard (Sarthe), et à Paris, 10, rue Bayard. — Admis dans la Société en 1868.

SÉNÉCHAL (Edmond), inspecteur des finances, 35, rue du Sommerard, Paris. — Élu membre de la Société le 16 mai 1885.

SÉPET (Marius), employé au département des manuscrits de la bibliothèque nationale, 5, rue Gueydan, Sèvres (Seine-et-Oise). — Était membre de la Société le 1er février 1870.

SPECHT (Édouard), 193, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris. — Membre de la Société en 1867.

Speijer (Docteur J.-S.), professeur de grammaire comparée à l'Université, 72, Stadhouderskade, Amsterdam (Pays-Bas). — Élu membre de la Société le 2 février 1878.

Spiro (Jean-Henri), professeur au collège Sadiki, Tunis. — Élu membre de la Société le 18 février 1882.

Stokes (Whitley), correspondant de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres), ancien membre du Governor's Council à Calcutta, 15, Grenville Place, S. W., Londres. — Élu membre de la Société le 5 novembre 1881.

Storm (Johan), professeur à l'Université, Christiana (Norwège). — Élu membre de la Société le 23 novembre 1872; membre perpétuel.

180. Sturm (P.-V.), professeur à l'Athénée, Luxembourg (grand-duché de Luxembourg). — Élu membre de la Société le 20 février 1875.

Sudre (Léopold-*Maurice-Pierre-Timothée*), professeur au collège Stanislas, 42, boulevard Montparnasse, Paris. — Élu membre de la Société le 2 avril 1887; membre perpétuel.

Švrljuga (J.-Krst.), professeur au gymnase royal supérieur, Varazdin, Croatie (Autriche-Hongrie). — Élu membre de la Société le 17 avril 1880.

Taverney (Adrien), Jongny, près Vevey (Suisse). — Élu membre de la Société le 17 mars 1883.

Tegner, professeur à l'Université, Lund (Suède). — Élu membre de la Société le 17 avril 1875; membre perpétuel.

Thomsen (Wilh.), professeur à l'Université, 16, Lykkesholm 'Allee, Copenhague (Danemark). — Élu membre de la Société le 21 mai 1870.

Toubin (Édouard), archiviste, Salins (Jura). — Élu membre de la Société le 5 mars 1887.

Tournier (Édouard), directeur adjoint pour la philologie grecque à l'École pratique des hautes études, maître de conférences à l'École normale supérieure, 16, rue de Tournon, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine; vice-président en 1872.

Tourtoulon (Le baron Charles de), Valergues, par Lausargues (Hérault). — Élu membre de la Société le 25 avril 1869.

Vandaele (Hilaire), professeur au collège, Dunkerque (Nord). — Élu membre de la Société le 14 mai 1887.

190. Vogüé (Le marquis *Charles-Jean*-Melchior de), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), ancien ambassadeur de France à Vienne, 2, rue Fabert, Paris. — Membre de la Société depuis le 27 mars 1879; membre perpétuel.

Wackernagel (Jacques), professeur à l'Université, Bâle (Suisse). — Élu membre de la Société le 20 novembre 1886.

Wall (Charles-*Henry*), professeur à Halbrake School, New Wandsworth, S. W., Londres. — Élu membre de la Société le 26 avril 1879.

Watel, professeur au lycée Condorcet, 105, rue de Miromesnil, Paris. — Élu membre de la Société le 13 janvier 1872.

Wilbois, colonel de gendarmerie, 5, rue Stanislas, Paris. — Élu membre de la Société le 15 avril 1876; membre perpétuel.

Wimmer (Ludv.-*F.-A.*), professeur à l'Université, 9, Norrebrogade, Copenhague (Danemark). — Élu membre de la Société le 29 mars 1873; membre perpétuel.

Wotke (Dr Karl), I, Akademisches Gymnasium, Vienne (Autriche). — Élu membre de la Société le 25 juin 1887.

Zobel de Zangroniz. — Élu membre de la Société le 7 janvier 1882.

Zvetaiev (Jean), professeur à l'Université, Moscou (Russie).— Élu membre de la Société le 16 mai 1885.

LISTE DES PRÉSIDENTS

DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS

DEPUIS 1866.

	MM.		MM.
1866.	† EGGER.	1879.	† BERGAIGNE.
1867.	RENAN.	1880.	MASPERO.
1868.	† BRUNET DE PRESLE.	1881.	GAIDOZ.
1869.	† BAUDRY.	1882.	LEGER.
1870-71.	† EGGER.	1883.	D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.
1872.	† THUROT.	1884.	† GUYARD.
1873.	GASTON PARIS.	1885.	DE CHARENCEY.
1874.	PLOIX.	1886.	RUBENS DUVAL.
1875.	† VAÏSSE.	1887.	JAMES DARMESTETER.
1876.	† EGGER.	1888.	HALÉVY.
1877.	† BENOIST.	1889.	PLOIX.
1878.	MOWAT.		

MEMBRES

ENLEVÉS PAR LA MORT A LA SOCIÉTÉ

---

† Baudry (Frédéric), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), administrateur de la bibliothèque Mazarine.— Membre de la Société en 1867 ; vice-président en 1868; président en 1869. Décédé le 2 janvier 1885.

† Benoist (*Louis*-Eugène), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de poésie latine à la Faculté des lettres de Paris.— Membre de la Société depuis le 7 mai 1870; président en 1877. Décédé le 22 mai 1887.

† Bergaigne (Abel-*Henri-Joseph*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur d'études à l'École pratique des hautes études, professeur de sanscrit et de grammaire comparée à la Faculté des lettres de Paris. — Membre de la Société en 1864 ; secrétaire adjoint en 1868 et 1869; vice-président de 1873 à 1878; président en 1879. Décédé le 6 août 1888.

† Boucherie (A.), chargé du cours de langues romanes à la Faculté des lettres de Montpellier (Hérault). — Élu membre de la Société le 21 novembre 1868. Décès notifié à la Société le 14 avril 1883.

† Brunet de Presle, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de grec moderne à l'École spéciale des langues orientales vivantes. — Membre de la Société en 1867 ; président en 1868. Décédé le 12 septembre 1875.

† Chasles (Philarète), professeur au Collège de France. — Élu membre de la Société le 15 février 1873. Décès notifié à la Société le 19 juillet 1873.

† Chassang (A.), inspecteur de l'Université. — Élu membre de la Société le 12 novembre 1870. Décédé le 8 mars 1888.

† Darmesteter (Arsène), professeur de langue et littérature françaises du moyen âge à la Faculté des lettres de Paris, professeur à l'École normale de jeunes filles de Sèvres. — Membre de la Société en 1870. Décédé le 16 novembre 1888.

† De la Berge. — Élu membre de la Société le 3 décembre 1870. Décédé le 13 mars 1878.

† Devic (Marcel), chargé du cours de langue et de littérature arabes à la Fa-

culté des lettres de Montpellier (Hérault). — Élu membre de la Société le 19 février 1876; vice-président en 1878. Décédé en mai 1888.

† DEVILLE (Gustave), ancien membre de l'École française d'Athènes. — Membre de la Société en 1867. Décédé en 1868.

† DIDION (Charles), inspecteur général des ponts et chaussées en retraite, délégué général de la Compagnie d'Orléans.—Élu membre de la Société le 26 avril 1873. Décédé le 26 janvier 1882.

† DIDOT (Ambroise-Firmin). — Admis dans la Société en 1868. Décédé en 1876.

† EGGER (Émile), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'éloquence grecque à la Faculté des lettres de Paris.— Président de la Société en 1866, en 1870-71, en 1876. Décédé le 31 août 1885.

† EICHTHAL (Gustave D'). — Membre de la Société depuis 1867. Décédé en 1886.

† FLORENT-LEFÈVRE. — Élu membre de la Société le 29 mars 1873. Décédé en 1887.

† FOURNIER (Eugène), docteur en médecine et ès sciences naturelles.— Membre de la Société depuis l'origine. Décédé le 10 juin 1885.

† GEORGIAN (Professeur Dr C.-D.) — Élu membre de la Société le 21 mars 1875. Décédé en 1888.

† GOLDSCHMIDT (Siegfried), professeur de sanscrit à l'Université de Strasbourg.— Élu membre de la Société le 8 mai 1869. Décédé le 31 janvier 1884.

† GOULLET.— Élu membre de la Société le 7 juin 1873. Décédé en 1887.

† GRANDGAGNAGE (Charles), sénateur du royaume de Belgique. — Élu membre de la Société le 24 avril 1869.

† GRAUX (Charles-*Henri*), maître de conférences de philologie grecque à l'École pratique des hautes études, maître de conférences d'histoire grecque à la Faculté des lettres de Paris, bibliothécaire à la bibliothèque de l'Université, l'un des directeurs de la *Revue critique d'histoire et de littérature*.—Élu membre de la Société le 9 mai 1874. Décédé le 13 janvier 1882.

† GRIMBLOT (Paul), ancien consul de France à Ceylan. — Membre de la Société en 1867. Décès notifié à la Société le 4 juin 1870.

† GUYARD (Stanislas), professeur de langue arabe au Collège de France, maître de conférences de langues arabe et persane à l'École pratique des hautes études, l'un des directeurs de la *Revue critique d'histoire et de littérature*. — Élu membre de la Société le 13 avril 1878, vice-président en 1882 et 1883 ; président en 1884. Décédé le 7 septembre 1884.

† HALLÉGUEN (Le docteur).— Élu membre de la Société le 9 juin 1877. Décès notifié à la Société le 5 avril 1879.

† HANUSZ (Jean), professeur agrégé à l'Université de Vienne (Autriche). — Élu membre de la Société le 25 juin 1887. Décédé en juillet de la même année.

† HAUVETTE-BESNAULT, directeur d'études honoraire à l'École pratique des hautes études, conservateur adjoint de la bibliothèque de l'Université. — Membre de la Société depuis 1870. Décédé le 28 juin 1888.

† HEINRICH (G.-A.), doyen de la Faculté des lettres de Lyon (Rhône). — Membre de la Société depuis 1867. Décédé en 1887.

† HERVÉ (Camille). — Membre de la Société en 1867. Décédé le 30 août 1878.

† Jaubert (Le comte), membre de l'Institut. — Membre de la Société depuis 1868. Décédé le 1er janvier 1875.

† Jozon, député. — Présenté pour être membre de la Société dans la séance du 2 décembre 1879. Décès notifié à la Société le 9 juillet 1881.

† Judas (Le docteur A.-C.), ancien médecin principal de première classe. — Membre de la Société depuis l'origine. Décédé le 17 janvier 1873.

† Lachaise (L'abbé Romain Czerkas). — Membre de la Société en 1867. Décès notifié à la Société le 26 avril 1873.

† Lambrior, professeur à l'Université de Jassy (Roumanie). — Élu membre de la Société le 26 mai 1877. Décès notifié à la Société le 17 novembre 1883.

† Lenormant (*Charles*-François), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale. — Membre de la Société en 1867. Décédé le 9 décembre 1883.

† Le Saint (François), ancien officier. — Décédé en 1867.

† Lévy (B.), inspecteur général de l'instruction publique. — Élu membre de la Société le 24 janvier 1874. Décédé le 24 décembre 1884.

† Littré (*Maximilien-Paul*-Émile), membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Membre de la Société depuis 1868. Décédé en 1881.

† Lottner (Le docteur Karl). — Membre de la Société en 1867. Décédé le 5 avril 1873.

† Meunier (*Louis*-Francis), docteur ès lettres. — Membre de la Société en 1867 ; trésorier de 1872 à sa mort. Décédé le 11 mars 1874.

† Meyer (Maurice), ancien professeur à la Faculté des lettres de Poitiers (Vienne), inspecteur de l'enseignement primaire. — Admis dans la Société en 1868. Décédé en 1870.

† Moisy (Henry). — Élu membre de la Société le 12 juin 1875. Décès notifié à la Société le 18 décembre 1886.

† Muir (John), correspondant de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres). — Élu membre de la Société le 21 novembre 1868. Décédé le 15 mars 1882.

† Nigoles (O.), professeur au lycée Janson de Sailly. — Élu membre de la Société le 13 juillet 1878. Décès notifié à la Société le 22 décembre 1888.

† Pannier (Léopold), attaché à la Bibliothèque nationale. — Était membre de la Société le 1er février 1870. Décès notifié à la Société le 20 novembre 1875.

† Papłonski (J.), directeur de l'Institut des sourds et muets, à Varsovie (Pologne russe). Élu membre de la Société le 27 février 1869. Décédé le 28 novembre 1885.

† Pellat, doyen de la Faculté de droit. — Était membre de la Société le 1er février 1870. Décès notifié à la Société le 18 novembre 1871.

† Pierron (Alexis), professeur au lycée Louis-le-Grand. — Admis dans la Société en 1868. Décès notifié à la Société le 7 décembre 1878.

† Ponton d'Amécourt (Le vicomte Gustave de). — Membre de la Société en 1867. Décès notifié à la Société le 28 janvier 1888.

† Renier (*Charles-Alphonse*-Léon), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'épigraphie et antiquités romaines au Collège de France, président de la section des sciences historiques et philologiques à l'École pratique des hautes études,

conservateur de la Bibliothèque de l'Université. — Admis dans la Société le 24 avril 1869. Décédé le 11 juin 1885.

† RIANT (Paul-*Édouard* DIDIER, comte), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres). — Membre de la Société en 1867. Décédé en décembre 1888.

† RIEUTORD. — Élu membre de la Société le 15 mars 1873. Décédé le 14 janvier 1884.

† RONEL (Charles), chef d'escadron de cavalerie en retraite.— Élu membre de la Société le 8 janvier 1881. Décès notifié à la Société le 26 juin 1886.

† ROUGÉ (Le vicomte Emmanuel DE), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France.—Membre de la Société en 1867. Décés notifié à la Société le 4 janvier 1873.

† SCHŒBEL (Ch.), — Membre de la Société depuis l'origine. Décès notifié à la Société le 8 décembre 1888.

† SEILLIÈRE (Aimé). — Élu membre de la Société le 13 février 1869. Décès notifié à la Société le 19 novembre 1870.

† THUROT (*François*-Charles), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), maître de conférences à l'École normale supérieure, l'un des directeurs de la *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes.* — Admis dans la Société en 1868 ; vice-président en 1870-71 ; président en 1872. Décédé le 17 janvier 1882.

† TODD (J. *Henthorn*), senior fellow of Trinity College, professeur d'hébreu à Trinity College (Dublin), et conservateur de la bibliothèque. — Admis dans la Société en 1868. Décédé le 28 juin 1869.

† VAÏSSE (Léon), directeur honoraire de l'École des sourds et muets. — Membre de la Société en 1867 ; président en 1875. Décédé le 10 juin 1884.

† VALLENTIN (*Ludovic-Lucien-Mathieu*-Florian), substitut du procureur de la République à Montélimar (Drôme), directeur du *Bulletin épigraphique de la Gaule.* — Élu membre de la Société le 21 janvier 1882. Décès notifié à la Société le 9 juin 1883.

DE QUELQUES MOTS LATINS

TIRÉS DU GREC.

La question des mots latins tirés du grec a récemment occupé plusieurs savants et fait le sujet de travaux étendus. Je citerai surtout Weise, *Die griechischen Wörter im Latein* (Leipzig, Hirzel), et Saalfeld, *Haus und Hof in Rom, im Spiegel griechischer Kultur* (Paderborn, 1884)[1]. La plupart des mots dont nous allons nous occuper n'ont pas été relevés dans les ouvrages précités. Ce sont des termes arrivés de très bonne heure, par transmission populaire, quelques-uns avant l'époque des Decemvirs, et tellement accommodés à la prononciation romaine, tellement implantés dans la langue par une série de dérivés, qu'on les prend ordinairement pour des vocables d'origine latine. Cependant, pour plusieurs d'entre eux, les anciens avaient déjà affirmé l'origine grecque, laquelle a été gratuitement révoquée en doute par les linguistes modernes.

Les mots qui vont suivre sont tous mots importants pour l'histoire de la civilisation, chacun de ces emprunts étant une preuve de l'influence que la Grèce a exercée, dès les temps les plus reculés, sur la culture italique. Mais il ne faut pas nous attendre à des transformations régulières, comme celles que l'historien du langage constate d'habitude. Ces mots ne sont pas arrivés tous à Rome dans le même temps, ni par la même voie. Quelquefois l'étymologie populaire a pu contribuer à les défigurer. On doit encore ajouter cette circonstance que la moindre partie est arrivée du premier coup et directement à Rome : ils ont passé par plusieurs intermédiaires, dont l'un au moins, l'étrusque, a une prononciation absolument différente de notre famille de langues.

Scribo.

Curtius rapproche *scribo* de *scrobs* « trou, fosse » et de *scrofa* « la bête qui fouille dans la terre, la truie ». Il est probable,

[1] Du même : *De græcis vocabulis in linguam latinam translatis*, Lipsiæ, 1874. *Italo-græca*, Hanovre, 1882.

IMPRIMERIE NATIONALE.



en effet, que l'idée de creuser et celle d'écrire ont été d'abord exprimées par les mêmes mots. Mais souvenons-nous que les Italiotes ne sont pas les inventeurs de l'écriture : ils l'ont reçue, tout inventée, des peuples de la Grèce. Ils l'ont reçue, non d'une façon théorique et abstraite, mais avec les procédés et les instruments qui servent à écrire. Si l'on veut bien peser ces faits, l'étymologie suivante, déjà entrevue par les anciens, paraîtra sans doute préférable.

Un stile pour écrire ou pour dessiner s'appelle en grec *σκάριφος* ou *σκάριφον*. Il a donné le verbe *σκαριφᾶσθαι* «esquisser, dessiner». On trouve dans Aristophane (*Gren.*, 1497) le substantif *σκαριφισμός*.

Voici comment s'exprime Hésychius : *σκάριφος· ξέσις. γραφή. μίμησις ἀκριβὴς τύπου*. Et immédiatement avant : *σκαριφᾶσθαι· ξύειν. σκάπτειν. γράφειν.*

Si l'on prend garde que l'*α* est accentué, et si l'on tient compte de ce que nous avons dit ailleurs au sujet de l'accent[1], on est amené à une forme *σκρῖφος* (l'*ι* de *σκάριφος* est long), qui donne précisément le latin *scribo*. Écrire, c'était se servir du stile.

Littera.

On fait généralement dériver *littera* de *lino* «enduire». Mais comment expliquer le suffixe? D'ailleurs *lino* a fait *litura*, qui signifie, non pas écriture, mais rature. Comment expliquer, en outre, la syllabe longue de *littera*, *leitera*[2]?

Il est probable que *littera*, comme le terme dont nous nous sommes occupé précédemment, est un mot emprunté. Un vocable populaire, conservé par Hésychius, donne une grande vraisemblance à cette supposition. Hésychius a recueilli la glose suivante : *Διφθεραλοιφος· γραμματοδιδάσκαλος παρὰ Κυπρίοις*. *Litteræ*, c'est, à ce que je crois, le grec *διφθέραι*, devenu en latin LIPTERÆ, LITERÆ, avec le même changement de *d* en *l* que nous avons dans *lacryma* = *δάκρυμα*. Le *p* a cessé d'être prononcé devant le *t*, comme dans le français *baptiser*, et comme en latin dans *Ægytus*, *Setember*, *otimus*, *Setimus*, *scritus* (Schuchardt, I, 143). En ombrien, au lieu de *scriptus* on a *screhto* et *screihtor*. La voyelle longue de *leitera* est due à la suppression du *p*.

Le pluriel a précédé le singulier. Il s'est peut-être conservé un souvenir de la signification primitive dans l'expression *litteris mandare*, qui peut se traduire par «confier à ses tablettes». On sait que *litteræ* désigne, chez les Romains, non pas seulement les

[1] Voy. ces *Mémoires*, V, p. 394.
[2] LEITFRAS est la forme de la Lex *Repetundarum*.

caractères de l'écriture, mais les tablettes au moyen desquelles on communiquait ensemble et les registres sur lesquels les magistrats inscrivaient les comptes de leur gestion.

Joignons tout de suite à *littera* et à *scribo* le mot *charta*, qui est le grec χάρτης, avec changement du genre causé par la voyelle.

Spatium.

On a expliqué *spatium* par le verbe *pando* ou bien par σπάω «tirer». M. de Saussure, dans ces *Mémoires* (III, 285), a pensé au sanscrit *span* «étendre» et M. Egger (*ibid.*, V, 47) à *pateo*. Toutes ces étymologies se ressemblent en un point : elles considèrent l'idée abstraite de l'espace comme formant le sens primitif de *spatium*. Sans vouloir nier la possibilité d'aucune de ces explications, je vais en proposer une autre, qui me paraît avoir été injustement écartée et qui prend la signification concrète comme point de départ.

Spatium signifie «la carrière, le champ de course». Cic., *Brut.*, 90 : «Hæc idcirco a me proferuntur, ut nostrum cursum perspicere possis, et videre quemadmodum simus in spatio Q. Hortensium ipsius vestigiis persecuti.» Id., *Amic.*, 12 : «Deflexit enim jam aliquantulum de spatio curriculoque consuetudo majorum.» Id., *Rabir.*, 2 : «Me ex comparato et constituto spatio defensionis, in semihoræ curriculum coegisti.» Id., *Senect.*, 23 : «Nec vero velim, quasi decurso spatio, ad carceres a calce revocari.» Lucret., VI, 91 : «Tu mihi supremæ præscripta ad candida calcis Currenti spatium præmonstra, callida Musa.» Dans le composé *exspatiari* «sortir de la carrière, dévier», il s'est conservé également la nuance de la signification primitive.

Qu'un mot ayant désigné le champ à parcourir soit arrivé à marquer l'espace, cela n'a rien assurément d'extraordinaire : il suffit de rappeler le changement survenu dans l'acception du mot *intervallum*, qui est un ancien terme de fortification, ou du mot *tempus*, qui signifiait d'abord la température.

Nous sommes amenés, dès lors, à une étymologie qui avait déjà été proposée par les anciens. *Spatium* est un mot emprunté à la langue et à la culture grecques par voie populaire. C'est le terme grec στάδιον «le stade». Il fait partie de ce premier fonds de mots grecs qui sont arrivés à Rome de très bonne heure et qui ont été pour la plupart extrêmement altérés. C'est ainsi que Γανυμήδης est devenu à Rome *Catamitus* et Λαομέδων *Alumentum*. Κύκλωψ, comme l'a récemment démontré M. Louis Havet, a donné *Cocles*. Κυδώνιον, nom du cognassier, a fait *cotoneum*. Dans plusieurs de ces noms, on voit les lettres douces remplacées par des lettres fortes, ce qui peut faire penser à un intermédiaire étrusque.

Quant au groupe de consonnes *sp*, il peut s'expliquer, soit par un phénomène de phonétique (cf. *studeo* et *σπεύδω*, *spuo* et *πτύω*), soit par la forme dialectale *σπάδιον*, qui était usitée chez les populations grecques d'origine dorienne.

Carcer. — Français *carcan.*

M. Louis Havet, dans ces *Mémoires* (III, 196), explique avec raison le latin *cancer* comme identique avec le grec *καρκίνος* «crabe». Mais *cancer* n'est pas le seul mot que ce terme grec ait fourni à la langue latine. Il lui a donné, en outre, *carcer.*

Nous voyons par les lexiques que *καρκίνος* avait des significations assez diverses : 1° cancre, écrevisse; 2° chancre, ulcère; 3° tenaille, pince, forceps; 4° une sorte de lien ou de chaîne. C'est ce dernier sens qui doit nous occuper. On comprend aisément que certaines espèces de chaînes, par exemple une chaîne passée au cou du prisonnier, aient été assimilées à des tenailles ou à une pince. Les Romains ont reçu le mot en cette dernière acception, comme ils ont emprunté *ἐργαστήριον* dont ils ont fait *ergastulum* «prison, atelier pour les esclaves». Mais d'habitude les mots qui passent ainsi d'une langue dans une autre par voie de transmission populaire ne vont pas sans altération du sens ou de la forme. *Carcer* désigne en latin, non la chaîne, mais le lieu où le prisonnier est enchaîné ou gardé. Ce changement de signification se conçoit aisément : il suffit de penser à la locution française «être condamné aux fers». Par extension, *carcer* désigne toute espèce de lieu clos et particulièrement celui où l'on enfermait les chevaux avant leur entrée dans l'arène. La forme *cancer* a elle-même été employée dans un sens analogue. Festus, p. 46 : «*Cancri* dicebantur ab antiquis, qui nunc per diminutionem *cancelli.*»

Il semble que *καρκίνος* (on écrit aussi quelquefois *καρκῖνος*) n'ait pas été la seule forme usitée chez les Grecs. A côté de cette définition : *καρκίνος· δεσμός τις*, Hésychius a la glose suivante : *κάρκαροι· δεσμοί*[1]. Ici nous avons exactement le mot latin. On peut, en outre, supposer, comme l'avait déjà fait Ménage, que la forme *carcannum*, usitée au moyen âge, est d'origine grecque. Je soupçonne que ce *κάρκανον* est venu de Byzance. En dépit des objections de Littré, je serais tenté d'y rapporter le français *carcan* (vieux français *charchant* ou *cherchant*), dans lequel nous retrouverions l'acception première.

[1] Maurice Schmidt, dans son édition d'Hésychius, donne *κάρκαροι· τραχεῖς. καὶ δεσμοί.* Cela ne fait aucun sens. Lisez : *τραχηλόδεσμοι.*

Tessera.

L'explication d'Isidore[1] est la vraie : «*Tesseræ vocatæ quia quadræ sunt ex partibus omnibus.*» Nous avons ici un exemple de mot d'origine savante qui a été abrégé par apocope, comme nous disons *un kilo* pour *un kilogramme*. Le terme primitif était probablement *τεσσαράγωνος*.

Meditari.

Les anciens ont rapproché *meditari* de *μελετᾶν*, et il n'y a pas de raison pour révoquer en doute ce rapprochement. Les mots *μελέτη*, *μελέτημα*, qui étaient devenus des termes techniques dans les écoles, au théâtre et dans l'art militaire, ont fort bien pu passer en cette qualité à Rome. De toutes les espèces de mots, les termes techniques voyagent le plus facilement : en allemand, par exemple, on dit couramment *exercieren*, *studieren*, *repetieren*.

Voici quelques passages où l'on sent encore la valeur propre du mot. Plaute, *Pers.*, IV, II, 4 : «Satin' estis meditati? — Tragici atque comici Nunquam æque sunt meditati.» Cic., *Brut.*, 88 : «Nullum patiebatur esse diem, quin aut in foro diceret, aut meditaretur extra forum.» Plin., *Panegyr.*, 13 : «Cum in illa meditatione campestri militaribus turmis imperatorium pulverem sudoremque misceres.» Gell., XX, 5 : «Rhetoricæ meditationes (les exercices de rhétorique).» Plin., *Hist. nat.*, XVII, XIX, 30 : «Eum ramum omni interim tempore edomari meditatione curvandi (en le tenant courbé).» Id., *ibid.*, XI, XXV, 30 (en parlant du scorpion) : «Semper cauda in ictu est : nulloque momento meditari cessat, ne quando desit occasioni.» C'est aussi par «exercer» qu'il faut traduire *meditari* dans le vers de Virgile : «Silvestrem tenui Musam meditaris avena.»

Il est vrai que le changement de *l* en *d* est aussi rare que le changement inverse est fréquent. Mais (nous le répétons) les règles de la phonétique ne sont pas les mêmes pour les mots empruntés. Un exemple du changement de *r* en *d* nous est fourni par *κηρύκειον* = *caduceum*. Un changement de *l* en *d* se trouve aussi dans *ἄλειφα* = *adeps*, si Weise a raison de regarder ce dernier mot comme emprunté.

Imitari.

Un verbe à rapprocher de *meditari*, c'est *imitari*, copie plus ou moins exacte de *μιμέομαι*. C'était un terme d'école, de théâtre et

[1] *Orig.*, XVIII, 63.

d'atelier. Le *t* du verbe latin vient probablement des mots comme *μιμητής*, *μιμητικός*, *μιμητός*, *μιμήτωρ*. A une époque plus récente, les Romains adoptèrent de nouveau *mimus*, *mimicus*, etc., sans se douter de l'emprunt qu'ils avaient déjà fait une première fois.

On pourrait objecter la formation de *imago*. Mais, dans ce mot, comme dans *plumbago*, le suffixe est venu s'ajouter au radical d'origine étrangère.

Libra.

Mommsen[1] croit que la livre est d'origine italique. Il fait venir le mot de *librare* «brandir, peser à la main». Mais le rapport des deux mots est probablement inverse. *Librare* vient de *libra*, comme en français *balancer* de *balance*.

Libra est à la fois le poids et l'instrument qui sert à peser. En grec, *σταθμός* a pareillement les deux sens, et il en est de même pour *τάλαντον*. Nous entendons dans le langage courant appeler *centimètre* le ruban sur lequel les subdivisions du mètre sont marquées.

Le terme sicilien désignant l'unité du poids, unité divisée en douze parties comme la livre romaine, est *λίτρα*. Le *b* du mot latin a été expliqué par M. Ascoli. On a eu successivement **λίθρα*, **lifra*, *libra*.

Si l'on songe que le *libripens* est nommé dans le texte des XII Tables; si l'on rapproche des dérivés tels que *deliberare* «peser, examiner»; si l'on se rappelle la procédure *per æs et libram;* si l'on considère enfin l'antiquité de l'*as* appelé *libralis*, on n'hésitera pas à regarder ce terme comme un des premiers qui soient parvenus à Rome. Ici encore le mot a été amené par la chose qu'il désigne, comme les *talari* autrichiens ont emporté avec eux leur nom dans le Cordofan et en Nubie.

Numerus. — Nummus.

On rapporte habituellement *numerus* à *νέμω*. Je crois qu'il faut plutôt penser à *νωμάω*. Hésychius donne les gloses suivantes :

> *νωμῆσαι· διανεῖμαι, κυβερνῆσαι.*
> *νωμᾷς· διοικεῖς.*
> *νώμησαν· διεμέρισαν.*
> *νωμῶν· ἔχων, διανέμων, κρίνων, διαιρῶν.*

L'idée qui ressort de ces gloses est celle : 1° de distribuer;

[1] *Histoire romaine* (6ᵉ édition), I, chap. XIV, p. 203.

2° de gouverner. En ce dernier sens, *νωμάω* a pénétré à Rome par le substantif *νωμήτωρ*, qui est devenu *Numitor*, l'aïeul fabuleux de Romulus, et par *Numa*, qui représente un nom grec *Νώμας, formé comme Βόας. La première signification, celle de «distribuer», se trouve dans *numerus*, qui veut dire, entre autres acceptions, «classe» et «cadre militaire».

Entre *νέμω* et *νωμάω* il existe d'ailleurs un lien de parenté : cf. le rapport de *τρέπω* et *τρωπάω*, *τρέχω* et *τρωχάω*.

Quant à *nummus*, tout le monde sait que c'est le sicilien *νόμος*, nom d'une monnaie. Le terme de la langue ordinaire est *νόμισμα*, lequel est lui-même venu à Rome sous la forme *nomisma* ou *numisma*. On peut s'étonner d'avoir deux *m* dans le mot latin. Il est probable qu'il y avait une forme *νοῦμος*, comme on trouve *νοῦσος* à côté de *νόσος*.

Norma.

Norma, qui désigne une sorte d'équerre servant aux *agrimensores*, est, comme la plupart des noms d'instruments scientifiques, dérivé du grec. Le mot équivalent en grec est *γνῶμα* ou *γνώμων*, dont les Romains ont fait *groma* ou *gruma* (par un changement de *n* en *r* analogue à celui de *n* en *l* dans *pulmo* = *πνεύμων*). De là *gromatici* «les arpenteurs» et *degrumari* «arpenter». *Norma* est une autre altération du même mot.

Lanx.

Lanx «plat». Il y a toute une famille de mots grecs, désignant des plats ou des assiettes, qui présente le même radical : Λεκός, *λεκίσκιον*, *λεκάνη*, *λεκανίς*, *λεκάνιον*, *λεκάριον*, *λάλακος*. Ce dernier mot est expliqué par Photius : Πλατὺ *καὶ ἐκπέταλον καὶ ανα-πεπΊαμένον ἀγγεῖον*. Je suppose que *lanx* est une imitation de quelque terme de cette famille, peut-être de *λεκάνη*, avec métathèse de la nasale.

Pænula.

Parmi les mots qui s'empruntent le plus facilement se trouvent les noms de vêtements. Cf., par exemple, *χλαῖνα* et *læna*. On a identifié depuis longtemps le latin *pænula* et le grec *φαινόλης*. Mais comme ce dernier se trouve seulement chez des écrivains récents, on s'est demandé de quel côté est l'emprunt. Je crois qu'il est du côté des Romains : la présence du *φ* ne s'expliquerait pas si le terme était d'origine latine. Au contraire, les Romains remplaçaient l'aspirée par la ténue, comme on le voit par *Diopantus*, *Aprodisius*, *Pilemo*, *Stepanus*, *triumpe*. Le mot, plus

ou moins altéré, paraît avoir été répandu au loin : Hésychius nous apprend qu'au lieu de φαινόλης, les Crétois disaient φελώνης.

Spinther.

Dans *spinther* «bracelet» = σφιγκτήρ nous avons un curieux exemple de la transposition de l'aspiration. On peut comparer *Chartago* pour *Carthago*, *teathrum* pour *theatrum*, *Træchia* pour *Thræcia*[1]. En passant du grec au latin, le mot, changeant de genre, est devenu du neutre.

Navita, nauta.

Les mots *navita* et *nauta* sont imités de ναύτης, car la désinence *-ta* n'est pas latine : *poeta*, *athleta*, *pirata*, etc., sont tous tirés du grec. L'importation est si ancienne qu'on ne voit même pas (à moins que ce ne soit *navicularius*) quel a pu être le terme romain. D'après l'analogie de *equites*, *pedites*, *velites*[2], on se serait attendu à un pluriel **navites*.

Classis.

Classis est, comme on sait, le grec κλῆσις «appel», dorien κλᾶσις. Denys d'Halicarnasse (*A. R.*, IV, 18) affirme expressément l'origine grecque : Ἐγένοντο δὲ συμμορίαι μὲν ἕξ, ἃς καλοῦσι Ῥωμαῖοι κλάσεις κατὰ τὰς Ἑλληνικὰς κλήσεις παρονομάσαντες. Le mot *classis* s'est d'abord employé pour marquer une division du peuple, puis une division de l'armée, soit de terre (Festus cite la locution *classis procincta* «armée en bataille»), soit de mer.

La forme du mot indique qu'il est emprunté. En latin, le verbe *calare* «appeler» n'aurait pu donner que *calatio* ou *clatium*. Les deux *s*, comme dans *bassim*, *bassilica* (Brambach, p. 276) et comme dans le mot suivant.

Il est curieux de constater que le français *classe*, comme il est employé dans la langue militaire (la classe de 1885), est retourné au sens d'*appel*, c'est-à-dire à l'acception primitive.

Lessus.

C'était le nom donné aux lamentations funèbres des pleureuses à gage : MVLIERES GENAS NE RADVNTO, NEVE LESSVM FVNE-

[1] Voy. l'Index du *Corpus*, t. I.
[2] Voy. ces *Mémoires*, V, p. 198.

RIS ERGO HABENTO. Tel était le texte d'une disposition des XII Tables rapportée par Cicéron [1]. Les commentateurs n'étaient pas d'accord sur le sens du mot *lessus;* quelques-uns le prenaient pour un vêtement. Mais l'opinion de L. Ælius, adoptée par Cicéron, c'est qu'il désigne des lamentations : «Hoc veteres interpretes, Sext. Ælius, L. Acilius, non satis se intellegere dixerunt, sed suspicari vestimenti aliquod genus funebris; L. Ælius lessum quasi lugubrem ejulationem, ut vox ipsa significat; quod eo magis judico verum esse, quia lex Solonis id ipsum vetat.»

Cicéron y revient ailleurs (*Tuscul.*, II, 22): «Ingemiscere nonnunquam viro concessum est, idque raro; ejulatus ne mulieri quidem : et hic nimirum est lessus, quem XII Tabulæ in funeribus adhiberi vetuerunt.» On ne peut d'ailleurs avoir aucun doute sur le sens du mot, qui est employé par Plaute (*Truc.*, IV, II, 18): «Thetis quoque etiam lamentando lessum fecit filio.»

Une variante importante nous est fournie par Nonius Marcellus, qui cite cette phrase de Varron : «Funus exsequiati, cum lausu ad sepulcrum antiquo more silicernium confecimus [2].» Certains manuscrits de Plaute, dans le passage précité, donnent également *lausus* au lieu de *lessus.*

L'existence de ces deux formes peut nous mettre sur la voie de l'étymologie. Il y avait en grec un mot *κλαῦσις.* C'est ce qu'attestent *κλαυσιάω*, *κλαυσείω*, *κλαυσίμαχος*, *κλαυσιγέλως*, etc. Mais un substantif *κλαῖσις* ou *κλάησις* était également possible, comme on le voit par *κλαῖος* «lamentation» et par les futurs *κλαιήσω* et *κλαήσω.*

Au sujet de la suppression de la consonne initiale, cf. *lucuns* = *γλυκοῦς.* Les deux *s* comme dans *classis.*

Ces deux formes, l'une et l'autre très altérées, paraissent être venues à Rome avec tout un matériel de pompes funèbres.

Agonalia.

Il y avait, depuis la plus haute antiquité, dans le calendrier romain une fête appelée les *Agonalia*, qui se célébrait trois fois par an en l'honneur de Janus. Le nom de cette fête a beaucoup occupé les étymologistes latins : on en trouvera dans les *Fastes* d'Ovide (I, 317) toute une collection d'explications. Cependant il n'est pas douteux que la vraie origine du mot ne soit le grec *ἀγών* «jeu». Le jour de la fête portait le nom de *dies agonalis* ou simplement *agonium*, la victime celui d'*agonia.* Il y avait, en outre, des prêtres saliens institués, disait-on, par Tullus Hosti-

[1] *De Leg.*, II, 23.
[2] S. v. *Silicernium.*

lius, qui s'appelaient *Agonenses*. Enfin une porte de Rome était désignée sous le nom de *porta agonensis*.

Le même mot grec paraît avoir pénétré aussi chez les Sabins, si nous en pouvons juger par la Table de Rapino [1], qui porte les mots IOVIAS AGINE.

Pœna.

Ce mot, si important pour l'histoire du droit, est un emprunt à la Grèce. Il est la transcription du grec *ποινή*. C'est ce qu'atteste, non seulement la diphtongue *œ*, mais la labiale initiale. Si les Romains avaient eu le terme correspondant, il aurait dû commencer par une gutturale. Cf. *sequor* et *ἕπομαι*, le thème interrogatif *quo-* et *πο-*. Le mot zend est *kaēna* «peine» [2].

Je suppose que *pœna*, qui se trouve déjà dans la loi des XII Tables, s'est introduit en Italie par la langue des sanctuaires. Le mot italiote était *multa*.

CONCLUSION.

Pour celui qui considère d'un peu près la civilisation romaine, l'influence que la Grèce a de bonne heure exercée sur les populations de l'Italie centrale, devient un fait incontestable. Lettres, sciences, droit, rituel, art militaire, navigation, poids et mesures, constructions, objets d'art, vêtements, on retrouve partout la trace de la Grèce : non pas toujours la Grèce d'Athènes, mais, à son défaut, celle de la Sicile, de la Lucanie et de la Campanie. C'est ce qu'ont un peu trop perdu de vue nos modernes linguistes, plus portés à expliquer les mots par des *racines* indo-européennes qu'à observer la filiation des sens et à suivre la piste des noms, lesquels, de tout temps, ont voyagé en compagnie des objets, des institutions, des usages qu'ils désignent. Si à cette courte étude (car la liste est loin d'être complète, et nous n'avons fait qu'effleurer le sujet) il est permis de joindre une conclusion de nature plus générale, nous terminerons par cette réflexion consolante qu'on voit se dégager de toutes ces étymologies, que les objets utiles à la vie, l'outillage des sciences et des arts, les conceptions qui élèvent la dignité de l'homme, ne s'inventent point deux fois, que les inventions, une fois faites, ne périssent point, et que le trésor de la civilisation, se propageant de peuple à peuple, reste acquis à l'humanité.

Michel BRÉAL.

[1] Mommsen, *Unteritalische Dialekte*, pl. XIV. — Zvetaieff, *Inscriptiones Italicæ mediæ dialecticæ*, inscr. 6.

[2] Bugge, dans le *Journal de Kuhn*, XIX, 406. Mais M. Bugge croit que, par exception, le latin a ici *p* au lieu de *qu*.

MÉLANGES LATINS.

SUR LA PRONONCIATION DES SYLLABES INITIALES LATINES.

On a attribué à une loi d'accentuation archaïque le vocalisme de certains composés comme *afficio*. Les *initiales* auraient originairement porté l'accent; dans *ádfăcio*, l'*ă* atone se serait altéré en *i*, l'*ă* accentué serait resté intact. Cette prétendue loi d'accentuation est chimérique. On le voit clairement par un exemple comme *Agrigentum*, d'Ἀκράγαντος, Ἀκράγαντι...; ici, comme dans *afficio*, l'*a* initial est resté intact (or il est atone), l'*a* intérieur s'est altéré en *i* (or le grec l'accentue[1]).

En réalité, il est probable que les contemporains de Camille chantaient la note aiguë sur la même syllabe que les contemporains de César, *adfácio* et non *ádfacio*. Cette note aiguë (c'est là le seul et unique sens du mot *accent* qui soit applicable au latin archaïque et au latin classique) n'a eu aucune influence sur le timbre des voyelles, non plus que sur leur syncope dans certaines combinaisons. L'*a* aigu est devenu *i* dans *affício* comme l'*a* grave dans *inficêtus*. Dans *Agrigéntum*, l'*i* grave vient d'un *a* aigu, l'*e* aigu d'un *a* grave. Une brève aiguë tombe dans *puertia* comme une brève grave dans *lardum* (*puerítia*, *láridum*). La note aiguë ne fait rien non plus à l'abrégement des voyelles en hiatus : *fīeri* donne *fĭeri*, *rēi* donne *rĕi*, tout comme ἔλαιον donne *ŏlĕum* et *Dīāna* donne *Dĭāna*. L'accent latin, tant qu'il a consisté dans une acuité du ton, a été sous l'influence absolue de la quantité et n'a eu lui-même aucune influence[2]. Plus tard il s'est transformé, il est devenu affaire d'intensité, et dès lors il a été le plus énergique

[1] Qu'on n'essaie pas de dire que le latin aurait, dans *Agrigentum*, reculé l'accent du mot grec. *Apollĭnis* = Ἀπόλλωνος nous montre que le latin archaïque respectait l'accentuation gecque, au point que, pour ne pas avoir à la changer, il lui arrivait d'altérer la quantité de la pénultième. C'est ce qu'il a fait encore dans *coclĭtes* = Κύκλωπες, *ancŏra* = ἄγκῡρα, *lacrĭma* = δάκρῡμα.

[2] En cas de conflit, l'accent *grec* a parfois modifié la quantité latine (voir note précédente). Cela ne peut rien prouver pour l'accent latin.

des agents de transformation du langage; il a métamorphosé le latin en roman et la versification prosodique en versification tonique; mais, si prodigieuse qu'ait été cette énergie nouvelle, elle ne donne pas le droit de faire de la chronologie à rebours; il est vain de prétendre expliquer le parler d'Appius Claudius par l'accent roman, et autant vaudrait tirer les idées d'Aristote du christianisme [1].

La théorie de la prétendue accentuation archaïque ne contient qu'un point qui soit exact, c'est que les syllabes *initiales* étaient prononcées d'une façon qui les distinguait des autres. Le timbre des voyelles témoigne de cette différence dans les exemples cités : *ădfăcio*, *adficio;* Ἀκράγαντι, *Agrigenti;* Μασσαλία, *Massilia;* de même dans **rĕdĕmo*, *redimo;* de même dans **prŏbŏtas* [2], *probitas;* de même dans *cĕler*, *cĕleber*, *scĕlus*, qui conservent leur *ĕ* dans l'*initiale*, tandis qu'un *ĕ* intérieur s'altère dans Σικελός = *Sicŭlus* [3]. Cette même différence, le timbre en témoigne encore dans la divergence phonétique entre *arbŭstum* et *cŏsta*, *amŭrca* et *mŏrtem*, *eŭntis* et *sŏntis*, *ampŭlla* et *cŏllum;* dans tous ces mots, il y a eu d'abord un *ŏ* [4], et cet *o* ne s'est maintenu que dans les *initiales*.

Des faits de prosodie témoignent aussi de la prononciation particulière des *initiales*. Dans *ĕgŏ* = ἐγώ, dans *tĭbĭ* = *tibī*, dans *mălĕ* ou *cĭtŏ* comparés à *maxĭmē*, *subĭtō*, nous voyons une *initiale* brève abréger une voyelle (une finale longue) qui la suit; après une brève *non initiale*, la voyelle longue reste longue. Comme les voyelles, les syllabes longues par position s'abrègent en vieux latin après une brève *initiale*, et cela soit que ces syllabes soient des finales (*sĕnĕx*), ou des intérieures aiguës (*sĕnĕctus*), ou des intérieures atones (*sĕnĕctûtem* [5]). Rien de semblable après une brève *non initiale :* Plaute peut écrire *dĕdĭsti*, mais non pas *reddĭdĭsti*. Le moyen le plus simple d'expliquer une telle influence des brèves *initiales*, c'est de supposer qu'elles étaient prononcées avec plus d'intensité que les syllabes intérieures. Le latin, comme le grec, a une tendance, fort naturelle d'ailleurs, à allier l'intensité et la durée; dans le vers épique, les temps du rythme tombent toujours sur une longue (*sIluestrEm tenuI* [6]); dans un trochée ou un iambe, le temps marqué ne tombe jamais sur la brève. Il y avait donc manque d'équilibre dans un mot comme *Ĕgō* ou *dĔdisti* où

[1] On verra d'ailleurs à la fin de cet article que même la prononciation intense de l'accent, sur une syllabe *non initiale*, paraît coexister dans une langue vivante avec la prononciation intense de l'*initiale*.

[2] Le suffixe est celui de σεμνότης.

[3] Sur la loi de labialisation de *ĕl*, voir *Mémoires*, V, p. 46, note 1.

[4] La quantité brève est attestée par le grec (ἀμόργη, φέροντος) ou par le roman (espagnol *cuesta*, français *col*...).

[5] Je me suis étendu sur ces phénomènes, *De Saturnio*, p. 28 et suiv.

[6] Je note les voyelles intenses par des majuscules.

il fallait prononcer intense la brève, prononcer faible la longue contiguë; l'équilibre était rétabli par abrégement. Dans *mAxĭmē*, *rEddĭdīsti*, point de manque d'équilibre, ni la brève ni la longue n'étant intenses; donc point d'abrégement.

Les syllabes *initiales* étant intenses, il était naturel que les Latins aimassent l'allittération: *si Foret Fas Flere.* Nous, modernes, nous rimons par nos syllabes intenses, qui sont les syllabes dites vulgairement «accentuées» : *chIElt* assone avec *menestIEr*, *vIta* rime avec *smarrIta;* l'allittération est une rime des intenses *initiales*. En ancien germanique, cette rime à rebours a été une règle de la versification; en latin elle n'en a été qu'une élégance; mais, si l'application a été inégale, le principe était identique dans les deux langues. Les intenses *initiales* semblent d'ailleurs avoir été plus intenses encore en germanique qu'en latin; avec le temps elles ont attiré sur elles la note aiguë, et aujourd'hui on les appelle accentuées, nom qui n'exprime qu'un caractère secondaire et relativement récent. En latin, c'est au contraire la note aiguë qui a fini par attirer sur elle l'intensité; le latin *Amávi* est devenu le roman *amA'vi*. Il se peut bien que l'intensité plus grande des *initiales* soit antérieure à l'existence distincte du latin et du germanique; le sanscrit en porte la trace dans le renforcement vocalique appelé *vṛddhi*. Bien mieux, on a le droit de lui attribuer des effets fort antérieurs à la première rupture de l'unité ario-européenne. Non seulement elle doit être pour quelque chose dans les phénomènes du redoublement, mais la structure générale des mots ario-européens, qui ont constamment le radical en tête, permet de la supposer contemporaine du système de dérivation et de flexion.

Un mot latin était strictement délimité, à ses deux extrémités, par l'intensité de l'*initiale* et par l'acuité de la tonique. La place de la note aiguë indiquait assez exactement où le mot allait finir : l'oreille n'était pas exposée à prendre *récipe* pour le commencement de *recípere*, ni *áma* pour le commencement de *amâre*, ni *crêde* pour le commencement de *crédere*[1]. L'endroit où le mot commençait était marqué directement par l'intensité de l'*initiale*. Ainsi, rien de plus net que la séparation des mots latins par la phonétique, tandis que la séparation des mots grecs ne pouvait être précisée que par la psychologie[2]. Voilà sans doute pourquoi les

[1] L'oreille n'avait d'hésitation sur la fin du mot que dans le cas où il pouvait y avoir, soit monosyllabe, soit disyllabe (*ís* ou *íste*, *nôs* ou *nôsset;* encore l'accent distinguait-il *nôs* de *nósses*), et dans le cas où il pouvait y avoir, soit pyrrhique, soit trisyllabe (*lége* ou *légere*).

[2] Rien ne nous indique qu'en grec les *initiales* aient eu un son particulier. Quant à la note aiguë, elle indiquait indifféremment une finale, une pénultième ou une antépénultième (*Σικελός*, *ὀλίγος*, *ὄφελος*); elle ne pouvait donc préciser l'étendue du mot.

plus anciennes inscriptions latines nous présentent déjà les mots séparés par des points, contrairement à l'habitude grecque.

Au temps où Cicéron exerçait ses organes vocaux dans les deux langues, grecque et latine, le caractère général des deux prononciations devait être fort différent. Le grec abondait en brèves et se parlait avec volubilité; l'accent n'y renseignait guère sur la séparation des mots, les syllabes *initiales* n'y étaient pas en relief. Une phrase grecque, dans la conversation au moins, devait ressembler à un mot unique, long, souple et léger comme un fil, varié et multicolore grâce à la mélodie des syllabes aiguës, mais non articulé ni morcelé par le rythme des syllabes intenses. Une phrase latine, avec ses longues pesantes, avec ses *initiales* méthodiquement marquées, avec ses aiguës toujours pénultièmes ou antépénultièmes, était moins un fil ténu qu'un chapelet à gros grains, formé de masses un peu lourdes, ni trop petites ni trop grandes, uniformes, équilibrées, distinctes et disjointes. Peut-être pourrait-on, dans quelque mesure, comparer cette différence des deux langues anciennes à celle du français et de l'allemand. Nous autres, Parisiens, nous dévidons dix ou quinze syllabes d'un trait, un Allemand n'en dit pas quatre sans marquer une pause et compter en quelque sorte chaque mot qui passe. Aussi un mot allemand est une véritable unité linguistique; chez nous, il n'y a de mots que dans l'écriture, et notre langage parlé a pour unité du premier degré la phrase ou l'incise.

La distinction nette des mots est en latin le résultat de l'accentuation uniforme, et, plus encore peut-être, de l'intensité particulière donnée aux *initiales*. Elle y est, d'autre part, la cause d'une tendance de la métrique latine, qui constitue la principale différence entre celle-ci et la métrique grecque, et qui, en dernière analyse, se trouve nous fournir, bien qu'indirectement, un indice de plus sur le fait de prononciation étudié ici.

La métrique latine est plus libre que la grecque en ce qu'elle tient moins à l'exactitude dans la durée et dans le poids des syllabes. Dans le trimètre, par exemple, la comédie de Plaute et la tragédie d'Accius admettent le spondée à des places où Sophocle ne tolère que l'iambe, où Aristophane laisse seulement se glisser l'anapeste. En revanche, la métrique latine a pour caractère propre et pour mérite distinctif une sensibilité extrême pour l'agrément ou l'incorrection des coupes. Le bon Homère finissait naïvement le premier hémistiche comme le second : *ἔννεπε* Μοῦσα, — *ὃς μάλα πολλά*. Quand il ressuscita sous le nom de Quintus Ennius, son oreille était devenue plus délicate, et il s'arrangea pour faire habilement alterner la cadence masculine et la cadence féminine. Il ignorait, dans sa première existence, l'art de numéroter pour l'oreille les pieds du vers, et par exemple, sur une

finale longue, il faisait indifféremment tomber le troisième, le quatrième, le cinquième temps fort (*διασ7ήτην ἐρίσαντε*). Le séjour chez Hadès lui porta conseil; c'est dans la langue de sa seconde vie qu'il inaugura l'art de composer une *fin de vers*, comme *tela tribuno* ou *impetus undas*. La supériorité latine n'est pas moins éclatante dans la versification scénique. Jamais Plaute ne se permet un trimètre sans césure, comme il y en a tant dans Aristophane. Jamais il ne se laisse aller à finir son vers un pied trop tôt, et à le rapiécer d'un mot iambique servant de rallonge :

> *Δοῦναί τε μὴ δοῦναί τε, τῆς τύχης — ὅπως*[1].
> *Τοιάδ' ἐξ ἀνδρῶν ὀνείδη πολλάκις κλύων — κακῶν*[2].

Une foule d'observances, dans les anciens poètes dramatiques de Rome, nous attestent une délicatesse inouïe à rechercher ou à fuir certaines coupes des vers. On peut finir un vers, iambique ou trochaïque, par *sensit scripturam suam*, mais non par *scripturam sensit suam*. Un mot comme *milite* peut former un pied dans un vers iambique, mais le premier pied du vers seulement. Dans des vers iambiques ou trochaïques on peut faire un dactyle avec *eximi*orum, avec nos*tris muli*eribus, avec mag*nam tibi*, mais non pas avec *multa bo*norum. Bien après Ennius et Plaute, nous voyons Catulle et Horace réformer les strophes lyriques dans le sens de la finesse d'ouïe latine; ce sont eux qui ont donné une césure au saphique, à l'alcaïque, à l'asclépiade. Ce qu'il y a de commun entre Ennius, Plaute, Horace, si on les compare à Homère, Aristophane, Sapho, pourrait se résumer dans une antithèse assez exacte : les Grecs versifient en assemblant des syllabes, les Latins en assemblant des mots. Rien d'étonnant, si, ainsi qu'il a été expliqué tout à l'heure, les mots ne sont pas de véritables unités phonétiques en grec, et s'ils le sont en latin, — grâce surtout à l'intensité particulière des *initiales*.

Y a-t-il des limites de temps entre lesquelles nous ayons le droit d'enfermer le phénomène signalé dans cette note?

Peut-être, ainsi qu'il a été dit un peu plus haut, remonte-t-il extrêmement haut, bien au delà de la période historique. Pour nous en tenir à ce qui est susceptible de preuve, l'intensité relative des *initiales* s'est fait sentir dès les premiers temps où la langue latine nous devient accessible. Déjà dans Livius Andronicus l'*initiale* brève abrège la longue qui la suit (*Călўpsonem*). Déjà dans les plus vieilles inscriptions des Scipions l'*ă* intérieur s'altère (SVBIGIT) sous l'influence de l'*initiale* intense.

Maintenant, cette influence a continué de s'exercer pendant

[1] Eurip., *Iph. Aul.*, 56.
[2] Eschyle, *Pers.*, 757.

bien des phases du développement de la langue. Elle se faisait déjà sentir au moment où **auicăpem* est devenu **aucĕpem*. Avec le temps, d'**aucĕpem* on a tiré un nominatif analogique *auceps*. Ce nominatif avait assez duré pour pouvoir vivre jusqu'aux temps classiques, quand **aucĕpem* est devenu **aucŏpem*, puis plus tard encore **aucŭpem*. L'*initiale*, au temps de ces dernières altérations, était encore différente des syllabes intérieures, puisque cette labialisation qui a eu lieu dans *aucŭpem*, *Hecŭba*, *contŭbernalis*, *antioper* a laissé intact le vocalisme de *lĕpus*, *nĕbula*, *ĕmo* [1] et celui de *dŏmare* et d'*ŏpinio*. Bien plus tard, dans les derniers temps de la république, nous voyons de même l'*ŭ* subsister dans *cupio*, *tuba*, *sumus*, grâce à l'intensité de l'*initiale*, alors qu'il devient *i* dans *surripio*, *manibus*, *legimus* [2]. J'ose affirmer hardiment que, si l'intensité des *initiales* a fini par s'effacer dans le cours des âges (il est très certain qu'en France par exemple les dialectes romans ne la font plus sentir), ce ne peut être ni pendant la période archaïque, ni pendant le siècle d'Auguste; il faudrait descendre au moins jusqu'aux temps où les syllabes aiguës sont devenues des syllabes intenses et ont pu [3] supplanter les intenses primitives. Or nous n'avons aucune trace positive de cette transformation des aiguës avant les poésies de Commodien, c'est-à-dire avant le milieu du IIIe siècle. Non seulement Plaute et Cicéron, mais encore Sénèque, Quintilien, Tacite, peut-être même Apulée, prononçaient intense la première syllabe de chaque mot.

Nous ne sommes d'ailleurs nullement forcés de faire cesser notre phénomène juste au moment où commencerait la prononciation romane de l'accent. L'italien a cumulé l'aiguë intense et l'*initiale* intense : de là le redoublement de l'*l* dans *alloda* = *alauda*. Il semble les cumuler encore : de là un redoublement de consonnes, tout semblable, dans des mots nécessairement savants et modernes, comme *rettorica* [4]. Ces phénomènes se rattachent-ils, sans solution de continuité, à ceux de la plus ancienne langue latine? ou bien l'italien a-t-il refait ce que le roman aurait détruit? Aux romanistes d'élucider la question. Bornons-nous à con-

[1] Le seul exemple d'un *ĕ* labialisé par une labiale, dans une *initiale*, est *ŏb* = *ἐπι*. Les prépositions ont leur phonétique spéciale : l'*e*, contre la règle, est devenu *i* dans *in* = *ἐν*, tandis qu'il subsiste dans *ĕnim*, *ĕmo*, *ĕquus*, *ĕrus*.

[2] Il y a exception pour *lubet* devenu *libet*. Mais, si on remarque avec quelle fixité se sont maintenus *cŭbo*, *dŭbius*, *gŭberno*, *iŭbeo*, *rŭber*, *sŭbitus*, *tŭba*, d'une part, et, d'autre part, *lŭcerna*, *lŭpus*, *lŭtum*, on comprendra que *libet* ne s'explique pas par voie purement phonétique. L'origine première de l'*i* est dans les combinaisons comme *quilĭbet* (cf. *manĭbus*). De là on a extrait par voie psychologique *libet* (comme *cludere* de *concludere*; comme *luo* pour *lauo*, de *diluo*; comme *gressus* de *ingressus*); l'analogie de *licet* a fini par assurer le triomphe de l'*i*.

[3] Je ne dis pas : ont *dû*.

[4] Voir Schuchardt, *Romania*, VI, 1877, p. 593.

stater que l'intensité des *initiales* a duré en latin pendant des siècles; que nous ne pouvons actuellement lui assigner ni une limite antérieure, ni une limite postérieure; qu'elle coexistait dans la langue de Cicéron avec l'accent d'acuité et la versification prosodique; qu'enfin quelque chose d'au moins fort analogue se concilie en italien avec l'accent d'intensité et la versification tonique, et qu'ainsi il n'y a plus même de prétexte à imaginer une «accentuation» préhistorique pour rendre compte des phénomènes qu'elle a causés.

Ovare; eu, ou, au latins[1].

On a rapproché le verbe *ouare* d'*ouis* «brebis», d'*αὔω* «crier», enfin d'*εὐάζω*, qui a le même sens qu'*ouare*. La première étymologie sent trop son origine antique. La seconde ne peut se soutenir phonétiquement, *αυ* n'ayant jamais pour équivalent *ou*. La troisième est bonne pour le sens; elle va bien pour la forme, *ŏu* étant ici pour *ĕu* comme dans *nouus* = *νέος*, *nouem* = *ἐννέα*, *moueo* = *ἀμεύω*, *Iouis*, génitif de *Ζεύς*; enfin elle a cet intérêt, qu'elle montre la parenté du triomphe et de l'ovation, qui sont également des restes de cérémonies bachiques (*θρίαμβος*, *εὐοῖ*).

La question de phonétique mérite quelque éclaircissement; car souvent on a sur l'histoire du vocalisme latin des idées peu précises.

Le groupe *ĕu* devient toujours *ŏu* en latin. Devant une voyelle, cet *ŏu* subsiste : *nouus*, *nouem*, *moueo*, *ouare*, *Iouis*. Devant une consonne, cet *ou* devient ensuite *ū*. Ainsi l'ancien prénom **Leucios* (*Λεύκιος*) devient LOVCIOS, puis *Lūcius*. *Leucetios* devient *Lucetius*. **Deuco*, présent formé comme *φεύγω*, donne DOVCO, puis *dūco*. Cf. encore *Λευκανοί*, LOVCANI, *Lūcani*; *ζεύγεα*, *iūgera*. **Meutare* a fait *mūtare*[2]; ce fréquentatif a été tiré du verbe **meueo* quand il avait encore le sens de «changer», tandis que son doublet *mōtare* a été tiré plus tard du même verbe devenu *moueo* et ayant pris le sens de «remuer». *Mūtare* a pour contemporains *nūper* de *nouus*, *nundinae* de *nouem*; *mōtare* a pour contemporain *nōnus*. *Iouis* est à *Iuppiter*, *iuglans* comme *moueo* à *muto*. Jamais *ĕu* primitif ne subsiste. Ainsi, dans *leuis*, *breuis*, *ĕu* est de date secondaire : il vient de *n̥ghu* (*ἐλαχύς*, *βραχύς*).

D'autre part, *ŏu* latin ne représente jamais un *ou* primitif, c'est-à-dire remontant plus haut que l'individualité de la langue latine. *Boues* est un mot emprunté au grec; car *b* ne peut repré-

[1] [*P. S.* — Cf. sur ce sujet Thurneysen, *Zeitschr. f. vergl. Spr.*, XXVIII, 154. Il suppose *ău* pour *ŏu* dans *octauus*, *ălu* pour *ŏlu* dans *saluus*, *ualua*.]

[2] Le «sicilien» *μοιτος* = *mutuum* s'expliquera comme il pourra. Bien des mots «siciliens» me paraissent ne l'être que comme *steeple-chase* est français.

IMPRIMERIE NATIONALE.

senter *β* grec et *g* sanscrit (il faudrait **uoues*, comme *uenire*, *uorare*); il faut d'autant moins s'étonner de cet emprunt que *taurus*, *uitulus* paraissent également pris du grec. *Ouis* aussi est un mot emprunté; la forme vraiment latine était le mot perdu **auis*, dont Festus connaît encore le diminutif *auillas*, désignant de jeunes agneaux. Cet **auis* a disparu de la langue à cause de l'homonyme *auis* «oiseau»; en grec, inversement, **ὀϜις* «oiseau» a cédé la place à **ὄϜις* «brebis», et n'a laissé de vestiges que dans des dérivés comme *οἰωνός*, *οἴομαι* «j'augure», *ᾠόν* [1]. Devant une consonne, l'*ou* de *boues* et *oues* se contracte en *ō* ou en *ū* : *būbulus*, *būbus* ou *bōbus*, *bōs; ūpilio* ou *ōpilio.* On peut supposer la forme en *ō* plus récente, comme pour *mūtare*, *mōtare.*

Toutes les fois que *ŏu* est primitif, sa représentation latine est *au.* Nous venons d'en voir un exemple dans *auillas.* Un autre, bien frappant, est *auis* «l'oiseau», avec ses dérivés (tels qu'*autumo* «j'augure» [2]). Λούω a pour équivalent *lauo.* Le même changement se retrouve dans les couples *οὖς*, *auris; — κοέω*, *caueo; — κοῖλος*, *cauus; — ϖλοέω*, *paueo.*

Le sens propre de *faueo* pourrait bien être celui de «donner de la rapidité», d'un adjectif **fouos* = *θοός.*

Le même changement d'*ŏu* en *ău* se manifeste dans un mot où l'*o* est très ancien sans être pourtant de la première heure, l'adjectif *grauis.* Sa forme ario-européenne était **gwr̥ús* : grec *βαρύς*, sanscrit *gurús*, où *gu* est pour *gw;* c'est ainsi que nous voyons, dans *kutas* «d'où?» et *kutra* «où?», la syllabe *ku* représenter l'ancien groupe *kw* (latin *quis*). Comme *r̥* voyelle donne en latin *ŏr* (*mors* = scr. *mr̥tis*, *cor* = *κραδ-ία*, *corpus* = scr. *kr̥p* = *ϖραπίδες* [3]) et que *gw* donne *u*, **gwr̥us* aurait dû aboutir à **uoruis.* Mais une métathèse (aucune théorie ne dispense d'en admettre une) a mis l'*r* en contact avec le *g* et, par suite, a sauvé cette consonne; en même temps elle mettait l'*o* en contact avec l'*u*. De **grouis* ainsi formé est sorti *grauis*, comme d'**ouis* est sorti *auis.*

Devant une consonne, *ou* primitif fait souvent *au : auris*, *lautus*, *autumo.* Mais peut-être certains *o* qui alternent dans l'ortho-

[1] *Ὠόν* suppose **ὠιϜόν* pour **ὠϜιον*, comme *νεῦρον* pour **νέρυον*. Cet **ὠιϜον*, une fois l'*ι* devenu muet, a fourni aux Latins *ōuum;* — car même *ōuum* est un mot emprunté! L'*ω* initial est probablement un allongement de date secondaire, comme les initiales en montrent tant d'exemples en grec; la phonétique latine ne rendrait compte ni de cet *o* long, ni de la chute de l'*i*.

[2] Ce verbe suppose un adjectif **autumus*, formé d'*auis* comme *maritumus* de *mare*, *legitumus* de *lex*, *finitumus* de *finis;* comme l'adjectif *optumus*, qui est devenu un superlatif, de *ops.* Cf. encore le substantif *aeditumus*, d'*aedes. Aestumare*, que j'explique ci-dessous comme contenant la racine de *τέμνω*, pourrait aussi s'expliquer par un adjectif **aestumus* «évalué en espèces».

[3] Je renonce aujourd'hui au rapprochement de *ϖραπίδες* avec *pulpa.* (*Mém. de la Soc. de ling.*, IV, 232.)

graphe avec *au* sont-ils des souvenirs de l'ancienne prononciation *ou*. *Lotus*, *lomentum* ressemblent fort à *bobus*, *bos*, *motare*, qui n'ont jamais eu d'*au*. *Ospicor* pourrait être tiré de l'ancienne forme **ouis*; *auspicor* serait refait sur *auis*. *Oricilla* est moins loin d'*οὖς* que d'*auris*. Mais ici certains faits nous avertissent d'être prudents. Dans *coda*, *osculum*; *sotes*, *o* est la voyelle légitime, *au* une notation vicieuse. Dans *clostrum*, *o* est une contraction d'un ancien *ău* : cf. *clăuis*. L'alternance latine entre *o* et *au* est donc un phénomène complexe et conséquemment obscur.

Je n'ai considéré jusqu'ici les groupes *eu*, *ou*, *au* que dans les syllabes initiales. Dans les autres syllabes, ils sont sujets à des altérations qui en rendent l'étude malaisée.

Ainsi un simple *ŭ*, devant une voyelle, représente tantôt *eu*, tantôt *ou*. *Denŭo* vient de l'ancien **neuos* = *νέος*. *Monŭi* est pour **monĕ-ui*, parfait qui est au supin primitif **monĕtum* exactement comme *amāui* à *amātum*, *audīui* à *audītum*, *nōui* à *nōtum*. *Abnŭo* est tiré d'un verbe identique à *νεύω*, qui, s'il s'était conservé, serait en latin **nouere* pour **neuere*; *nūmen* et *nūtus* sont à ce verbe perdu comme *mūtare* à *mouere*. D'autre part, *ablŭo* est formé de l'ancien **louo* = *λούω*, qui est devenu *lauo* (le prétendu simple *luo* «je lave» est tout au plus une invention de Silius Italicus).

Devant *i* suivi d'une autre voyelle, *ŭu* équivaut indifféremment à *eu*, *au* : ainsi *dilŭuium* vient de **louo* = *λούω*; *depŭuio* et *terripuuium* viennent de *pauio* = *παίω*.

Enfin, devant une consonne, *ū* représente *eu*, *ou*, *au*. Πολυδεύκης, Poloces, *Pollūcis*, *Pollūx*. Λούω, *pollūtus*. *Clāuis*, *conclūdo*. Par conséquent, *accūso*, *defrūdo*[1] ne nous renseignent nullement sur la nature de l'*au* dans *causa* et dans *fraus*.

On voit que les syllabes initiales peuvent seules être interrogées avec fruit par l'étymologiste. En résumant les résultats de l'étude qui précède, on a les règles suivantes : *ĕu* latin représente *n* + *u*; *ŏu* représente *ĕu* ancien (ou parfois *ou* emprunté); *ău* représente *ou* ancien aussi bien que *au*. En appliquant ces règles, on conclura, par exemple, de *foueo* à une racine *feu*; on attribuera à ce verbe, sous sa forme primitive, non pas le vocalisme de *spondeo*, mais celui de *tepeo*, *sedeo*, *pendeo*, *medeor*, *uereor*, *teneo*, *uegeo*. Dans *fauilla* on verra le diminutif d'un ancien **foua*, qui était à cette racine *feu* comme *toga* à la racine *teg*. *Fōmes* s'expliquera, soit par la forme *feu* (cf. *mōmentum*), soit par la forme *fou* (cf. *lōtus*); mais le tiède zéphyr *Fauonius* ne peut venir que de la forme *fou*. Une autre racine *feu*, *fou* donne d'une part **feuea*, d'autre part **fouissa*, d'où *fouea*, *fauissa*. Si l'on veut rattacher *fraus* à *frustra*, on devra (suivant qu'on supposera dans

[1] Le prétendu simple *frudo* n'existe pas.

frustra soit *u* long pour *eu*, soit *u* bref) établir entre ces deux mots le rapport de *ῥόος* à *ῥέω* ou celui de *ῥόος* à *φυτός*. On attribuera à *sĕuerus* la racine qu'on voudra, pourvu que ce ne soit pas une racine *sĕu*[1].

On admet généralement que *fundo* correspond au gothique *giutan* et au grec *χέω*; *fundere* et *giutan* présenteraient la racine élargie en *d*; *confūtare* et *χέω* la présenteraient sans cet appendice. Cela admis, la forme courte de la racine rendrait compte de *fāuus*, qui serait pour **fŏuos*, masculin morphologiquement analogue à *χοή*, et qui signifierait proprement « une coulée de miel ».

Patruus.

Auus est indifféremment le grand-père maternel ou le grand-père paternel. Le premier sens doit être le plus ancien. Il est naturel que le type du grand-père soit le grand-père maternel; car, les filles se mariant plus jeunes, un enfant a plus de chance de connaître le père de sa mère que celui de son père. On sait d'ailleurs que, chez les peuples peu avancés en civilisation, la notion générale de la consanguinité maternelle est antérieure à celle de la consanguinité paternelle, ce qui n'a rien d'étonnant, la première étant clairement fournie par la nature, l'autre reposant sur l'acceptation de la paternité et non directement sur la paternité elle-même. Aussi bien l'accouchement des femmes a-t-il dû précéder de loin l'accouchement des hommes, connu sous le nom de *couvade*.

Le mot *auus* exprimant proprement un degré de parenté maternelle, on comprend le diminutif *auunculus*, oncle maternel. L'enfant démêle bien ce qu'il y a de commun entre le vieil *auus* et les jeunes *auunculi*, dont tel est à peine son aîné; ce sont les parents auxquels il tient par sa mère. Il est leur *nepos* à tous, petit-fils ou neveu, peu importe. Et chacun serait indistinctement son *auus*, si le saut brusque entre l'âge du grand-père d'une part, les âges des oncles d'autre part, n'avait conduit à faire une distinction par l'emploi du diminutif.

Supposons maintenant qu'on veuille exprimer une parenté paternelle symétrique à la parenté maternelle. On pourra se servir des termes propres à exprimer cette dernière, mais à la condition

[1] A côté de *suus*, le vieux latin présente parfois des épels tels que sovo, soveis. Ce sont, en effet, des formes *souus*, *touus* qui devraient correspondre aux formes grecques *ἑός*, *τεός*, comme *nouus* à *νέος*. Mais en fait le latin classique dit toujours *sŭus*, *tŭus*. J'ai cru autrefois (*De Saturnio*, p. 74 et suiv.) que l'*ŭ* était ici l'abrégement d'un ancien *ū* pour *ou*. Il me semble aujourd'hui plus probable que les possessifs, en latin comme en grec, présentaient dès l'origine des formes doubles : *touos* = *τεός* et *tŭos* = *σός*, *souos* = *ἑϝός* et *sŭos* = *ὅς*.

de marquer l'extension nouvelle qu'on leur donne. Le pendant d'un *auus* maternel sera donc un *auus* de père, **patr-auus*.

Comme **de-nouo* est devenu *denuo*, comme **ab-lauo* est devenu *abluo*, **patrauus* est devenu *pàtruus*. Ce composé a dû être formé à une date où *auus* signifiait encore un oncle aussi bien qu'un grand-père. Remarquons enfin que, si *patruus* ne signifie jamais qu'un oncle, c'est sans doute que le grand-père paternel était, à cette date, pourvu de quelque nom spécial, peut-être **pappus* = *πάππος*, à moins qu'on ne l'appelât le chef de famille, *pater*.

Vesci, *βόσκεσθαι*.

Ces deux verbes sont identiques. Le sens est le même. L'*u* consonne correspond au *β* comme dans *uenio* et *βαίνω*, *uiuere* et *βίος*, *uorare* et *βορά*. L'*e* est l'altération d'un *o* comme dans *uester*, *ue(s)num*, *uespa*, *uerres*, *uerrere*, *uermis*, *uerbum*, *uerbera*, **ueicus*, *uicus*, *uinum*, *uis* (de *uolo*)[1]. Nous voyons par là que l'*e* de *uesci* est bref.

Κόβαλος, *cauilla*. Ὄροβος, *eruum*.

Κόβᾰλος signifie un mauvais plaisant, *căuilla* une plaisanterie; il y a donc grand' chance que ces deux mots soient parents l'un de l'autre.

Le radical commun doit être restitué sous la forme *kŏgw*. L'*ă* latin est pour *o*, comme dans *cauus* en regard de *κοῖλος*, *caueo* en regard de *κοέω*. Le *β* grec équivaut à l'*u* consonne latin, comme dans *βίος* = *uiuere*, *βορός* = *uorare*, *βαίνω* = *uenio*, *βόσκομαι* = *uescor*; dans les cas de ce genre, on admet universellement le point de départ *gw*.

Si *cauilla* est réellement tiré d'un radical *kŏgw*, ce mot nous fournit un renseignement chronologique. Le changement de l'*o* en *a* étant dû au contact immédiat de l'*u* consonne, la réduction du groupe *gw* à *w* doit être placée à une date plus ancienne que ce changement de la voyelle.

L'équivalence de *β* avec *u* consonne, à l'intérieur d'un mot, se retrouve dans *ἐρέβινθος*, *ὄροβος* = *eruum*. Toutes ces formes supposent un même radical *ĕrĕgw* ou *ĕrŏgw*, probablement *ĕrŏgw*; ce qui expliquerait l'*a* du vieux haut-allemand *araweiz*; le timbre de la première voyelle, dans *ὄροβος* et *araweiz*, a été altéré par l'influence de la seconde; l'antiquité de l'*e* semble assurée par la comparaison d'*ἐρέβινθος*, *eruum* et de l'allemand moderne *erbse*.

Le substantif **erogwom* est devenu en latin **ĕrŏwŏm*, puis **ĕrŭom*,

[1] Voir *Mémoires*, V, p. 43.

cf. *denŭo* de l'adjectif **nĕuos*, *diluo* du verbe *lăuo*, antérieurement **lŏuo*[1]. Or, aux temps classiques, les groupes *lŭ*, *rŭ* consonantifient leur *u* devant une autre voyelle : *milvus*, *larva* remplacent les formes plautiniennes *milŭus*, *larŭa*; *sŏ + lŭo* devient *solvo* et l'équivalent d'*εἰλύω* devient *volvo*; l'adjectif *salŭus*, trisyllabe dans Plaute (*Mil. gl.*, IV, VII, 6), devient *salvus*. Le rhotacisme de *furuus* (cf. *fuscus*) indique au IVe siècle avant notre ère un *u* voyelle, et pourtant Horace scande *furvus*[2]. Cela explique assez que le même Horace scande *ervum*.

Peiero, deiero.

Dans *de-iero* comme dans *bi-iugus*, l'*i* devait être simple; mais, dans *pei-iero*, qui paraissait contenir le préfixe *pĕr*, la première syllabe n'était longue que par position, et l'*i* consonne se prononçait double comme dans *maiius*, *aiio*, *maiior*, *Troiia*, *eiius*. Dans la prononciation, *peiero* commençait exactement comme le comparatif *peior*, *peius*, où le français *pire*, *pis* montre que l'*e* était bref et, par conséquent, que l'*i* consonne était double.

De là je conclus que *peiĕro* n'est pas, comme le croyaient les Latins, une altération de *periūro*. C'est un dérivé du comparatif *peior*. Le suffixe du comparatif a eu primitivement, semble-t-il, une variété en *-ĕs-*, qui est conservée, d'une part dans les cas obliques sanscrits en *-ăsas*, *-ăsā*, d'autre part dans le latin *maiestās*. A supposer d'ailleurs qu'il fallût partir de la forme en *-ŏs-*, telle qu'elle se manifeste dans le neutre *peius*, dans le grec **ἡδίο(σ)α* = *ἡδίω*, dans le sanscrit *yavīyōbhis*, un **peiŏs-* se fût lingualisé en **peiĕs-*, comme *ne homo* en **nehemo*, Ἀπόλλωνι en APOLENEI. *Peierare* signifie donc à l'origine « rendre pire, altérer, fausser, violer ». *Ius peieratum* est un droit corrompu (par faux serment). L'étymologie populaire crut voir dans ce dérivé de *peius* un composé de *per* et de *iūro*, doctrine qui ne paraît pas conciliable avec les lois phonétiques; on y fit entrer peu à peu toutes les idées que cette explication comportait, de sorte que, dans nos textes, *peiero* descend à la fois de *peius* par le corps et de *iuro* par l'âme. C'est ainsi qu'en français *souffreteux* vient matériellement de l'ancien substantif *soufraite* « privation », et que néanmoins ce mot est devenu un fils spirituel du verbe *souffrir*.

[1] L'ancien datif *manŭi* représente aussi bien le type *ἰχθύι* et le type *πελέκεϝι*, scr. *bhānavē*.

[2] Le rapport entre *fuscus* et *furuus* est analogue à celui que présentent les couples suivants : *cascus*, *caries*; *Falisci*, *Faleria*; *Etrusci*, *Etruria*. En ce qui touche l'*u*, consonantifié après que le rhotacisme avait eu lieu, cf. *Menerua* et *μένος*, et peut-être (*Mém. de la Soc. de ling.*, IV, p. 86) *caterua* d'un radical *cates* contenu dans *cătēna*.

Une fois *pei-iero* analysé par la conscience latine en *per-iuro*, on forgea par analogie *deiero*. L'analogie a tiré ainsi *perdagare* de *ind-agare;* peut-être, juste au rebours, *exuere* de *in-duere*. Elle a fait plus encore : des composés comme *al-luo* pour **ad-lauo* elle a tiré un simple *luo* «je lave»; des composés comme *con-cludo* pour **conclaudo* un simple *cludo* qui fait concurrence au simple primitif; elle a même remplacé les participes simples **fassus* et **grassus* par des extraits de leurs composés *defessus*, *egressus*.

Aestumare.

Celui qui prenait des oiseaux s'appelait en latin archaïque **aui-cap-s* (*auiceps*). Celui qui tuait avait pour nom un composé en *-caeda-s* (*paricidas*). Celui qui, avant l'introduction du monnayage, partageait des barres de bronze en quantités proportionnelles à la valeur des marchandises, devait s'appeler le *coupe-bronze*. Le bronze était **ais*, la racine signifiant «couper» était *tema* (τέμνω, τέτμηκα, τέμαχος); le coupe-bronze était donc **ais-tema-s;* à la date classique, si l'institution monétaire n'eût été perfectionnée et si, par suite, cet officier ou industriel n'eût disparu, il se fût appelé **aestuma*, génitif **aestumae*.

De l'ancien substantif **auicaps* vient le verbe *aucupari*, qui a la rection active et le sens figuré. *Aucupari famam* «faire la chasse à la réputation». De l'ancien substantif **aistemas* est resté un dérivé qui présente les mêmes particularités de rection et de sens. *Aestumare litem* «faire évaluation d'une valeur en litige». Si la flexion d'*aestumare* est active, celle d'*aucupari* moyenne, c'est peut-être qu'un homme *aestumat* pour autrui, *aucupatur* pour lui-même.

[*P. S.* Voir ci-dessus, p. 18, n. 2, une autre possibilité pour l'explication d'*aestumare*.]

Bracchium, *latera*.

Bracchium est un mot emprunté : βραχίων. Il a été introduit dans la langue par des artistes et surtout par des médecins grecs, pour les cas où il s'agit de décrire le corps; quand on considère le bras comme organe du combat ou du travail, le vrai mot latin est *manus;* c'est ainsi que pour la jambe, en tant qu'organe de la marche, le vrai mot est *pes*. Le χ est représenté par une muette double; de même la prosodie des vieux poètes indique une prononciation *Accheruns*.

Si *bracchium* est un mot emprunté, *latera* «les flancs» peut en être un autre. *Latera* n'a sûrement rien de commun avec πλατύς «large, plat» : *pl* initial subsiste en latin, comme le prouve par exemple *plenus*. *Latera*, suivant toute apparence, est le singulier féminin λαπάρα transformé en un pluriel neutre, sur le modèle

de *uiscera*, *pectora*, *crura*, *inguina*, *ilia*; cette transformation n'est pas plus extraordinaire que le changement de *βραχίων* en *bracchium*. Tandis que *bracchium* a donné naissance au pluriel *bracchia*, le pluriel *latera*, inversement, a donné naissance à *latus*. L'*ă* de *λαπάρα* est devenu *ĕ*, comme dans *puerpera* de *pario*, *tessera* de *τέσσαρες*. Le *ϖ* a été estropié en *t*, comme dans *κύκλωπες*, *coclites*; ce dernier mot a été influencé par *milites*, *equites*, l'autre par *later* « brique » et par le verbe *lateo*.

Ἀλώπηξ, *aries*, *uox*.

Pourquoi *ἀλώπηξ*, *ἀλώπεκος*, *ē* alternant avec *ĕ*? Je ne puis répondre à cette question; je crois du moins que cette flexion singulière est plus ancienne que l'existence distincte de la langue grecque. Non seulement on retrouve quelque chose d'analogue dans *λελυκώς λελυκότος*, *ἡδίων ἡδίονος*, *ϖατήρ ϖατέρα* (*λελυκώς* indique assez que tout n'est pas dit quand on prétend expliquer la longue du nominatif par un allongement compensatif dû à la chute de la désinence *s*), mais une flexion toute semblable existe en latin dans un substantif qui est, comme *ἀλώπηξ*, un nom d'animal, *ariēs*, *ariĕtis*. Rien dans la phonétique latine ne peut expliquer l'*ē* d'*ariēs*; **ariĕts* eût fait **ariĕss*, puis **ariĕs*, comme **segĕts* a fait **segĕss*, puis *segĕs*[1]; *ariēs* suppose un plus ancien **ariēts*. Deux autres substantifs latins ont encore cette flexion archaïque : *abiēs abiĕtis* et *pariēs pariĕtis*.

L'allongement du nominatif se retrouve pour des « thèmes » vocaliques. En grec *ἰχθῦς*, *ἰχθύος*. En latin *aedēs*, gén. pl. *aedium*.

Le but de la grammaire historique a été de découvrir d'où la flexion est née; mais il est de savoir quelle elle fut. Des formes obscures comme *ἀλώπηξ*, *ariēs*, *aedēs* sont les plus intéressantes pour la science positive. Ne seraient-elles pas les plus anciennes? Ne pourraient-elles dater du temps où nos pères étaient encore des sauvages? Quand ils créèrent d'autres formes trop transparentes, comme *equŏ-s*, *μῆνῐ-ς* ou le sanscrit *bhānŭ-s*, je me figure volontiers qu'ils étaient moins primitifs, quasi grammairiens sans le savoir, capables de démêler avec dextérité les futurs « thèmes » des futures « désinences », et quelque peu précurseurs de Bopp.

Un substantif à flexion archaïque est le nom de la voix, *uōx*, génitif *ὀπός*. Le génitif latin *uōcis* est refait analogiquement sur

[1] Plaute scande *miles* comme un spondée : il faut prononcer **milĕss* et non *milēs*. Cf. dans Plaute la seconde personne de *sum*, qui se prononce encore *ĕss* (*ess est estis* est une conjugaison pareille à *fers fert fertis*). On sait positivement par les grammairiens que *hoc erat* se prononçait *hŏcc erat*. *Milĕs* fût resté **milĕs* à l'époque classique, comme *narrās*, *censēs*, *audīs*, *multās*, *multōs*, *fortēs*, *uultūs* ont gardé leur voyelle longue.

le nominatif (sans quoi il aurait un *qu* et non un *c*): L'*ā* sanscrit représente un *ō* dans le nominatif *vāk*; il représente *ŏ* dans le génitif *vācas* comme dans *dāru* = δόρυ.

Iuno Sospita.

Par Festus et par des inscriptions, on sait que l'ancienne forme est *Seispes* ou *Sispes*, *Seispita* ou *Sispita*. Comme un ī ne peut se changer en *o* par voie phonétique, et que d'ailleurs l'épithète *Sospita* n'offrirait aucun sens satisfaisant, concluons que *Sospita* a été créé par une erreur de l'étymologie populaire. C'est ainsi qu'après Hannibal on a introduit le nom des *Poeni* dans celui des *Alpes Penninae*.

Faunus.

M. Nettleship (*Lectures and essays on subjects connected with Latin literature and scholarship*, Oxford, 1885, p. 50 et suiv.) développe l'idée ancienne et fort séduisante que *faunus* est proprement «le parleur». Pour la forme, dit-il, *faunus* correspond exactement à l'élément -φωνος dans des composés comme βαρβαρόφωνος; c'est le masculin dont le féminin est φωνή. J'approuve complètement cette hypothèse; mais je ne puis m'empêcher d'être surpris que M. Nettleship (p. 52), cherche ici une racine *fav-*. *Faunus* est probablement une notation analogue à *austia*, *ausculari*, *auriga*[1]; le digramme *au* n'y est point une vraie diphtongue, mais bien la notation d'un *o* long. La racine n'est pas *fav-*, mais *fō-* pour *foa-*; ce *foa-* est à *fă-* (φἄμέν) comme οι- à ῐ (οἶμος, ἴμεν). Comparez *dōnum* (pour **doanom*) à côté de *dătus*, κῶνος (pour *κοανος) à côté de *cătus*; la notation *au* pour *ō* issu de *oa* se retrouve dans *cautes*[2].

Modus.

Modus, comparé à *moderari* et *modestus*, nous révèle un ancien neutre *modus*, gén. **moderis*. L'alternance de cette flexion avec la seconde déclinaison existe de même dans *pondus*, *ponderis*, *pondo*. Mais le cas n'est pas tout à fait le même. D'abord, tandis que le latin classique a opté pour *pondus* neutre, il a, au contraire, opté pour *modus* masculin. Ensuite il me semble que dans *pondus* il y a eu simplement changement de déclinaison, l'ancien *pondus*, **pondi* étant à *pendo* comme φόρος à φέρω, tandis que dans *modus* il y a eu fusion de deux mots distincts.

D'une part, *modus*, *modi*, avec le sens de «mesure», est une

[1] *Mém. de la Soc. de ling.*, IV, p. 233 et 410.
[2] *Ibid.*, p. 410.

formation normale comme *pondus*, **pondi*, comme *procus*, comme *toga*, comme le primitif **sponda* de *spondeo*; l'*o* y alterne, suivant toutes les règles, avec l'*e* de la racine, lequel subsiste dans *μέδομαι*, gothique *mitan*, allemand *messen*. D'autre part, *modus*, **moderis* est une latinisation de *μέλος*; le λ y est changé en *d* comme dans *meditari* de *μελετᾶν* [1], *adeps* d'*ἀλείφω* (scr. *limpāmi*); le sens primitif subsiste dans les cas où *modus* (ou son nouveau pluriel *modi*) reçoit la signification de «musique, mélodie». De là le dérivé *modulari*. On remarquera que les acceptions musicales de *modus* ne sont jamais celles qui pourraient dériver de l'idée de mesure; ces dernières s'expriment toujours par *numeri*.

La fusion des deux mots, étant très ancienne, a donné lieu à des anomalies étymologiques dans les deux sens. On dit *modos fecit* «a composé la musique», tandis qu'on devrait dire **modera*. Inversement *moderari*, *modestus* sont tirés du mot neutre, quand ils devraient être tirés du mot masculin.

L'*o* de *modus* = *μέλος* s'explique par l'*l* primitive [2]. L'ancien *helus* a fait ainsi *olus*; l'équivalent de *τέλος* a fait *tolerare*; cf. *mulsum* de *mel*, *oleā* et tant d'autres exemples. On a dû avoir successivement **melos*, **molos*, *modus* [3].

Melior.

Melior est à *μάλιστα* comme *κρείττων* à *κράτιστος*. Les radicaux sont *krĕt* et *kṛt*, *mĕl* et *ml*. Il faut donc se garder de croire à l'identité rigoureuse de *melius* et *μᾶλλον*.

Volumus.

Pourquoi *uolumus* et non **uolimus* (comme *legimus*)? Le cas n'est pas le même que dans *quaesumus*, archaïsme littéraire qui n'a peut-être jamais été dans la bouche d'un ouvrier ou d'un petit boutiquier romain, et qui s'est maintenu dans l'orthographe par un caprice des pédants, comme *Poeni* à côté de *punicus* et *moenia* à côté de *munire*. Le cas n'est pas non plus le même que dans *sumus* : ici l'*ŭ* subsiste comme dans *tumet*, parce que la syllabe est initiale, tandis que dans *legimus* il s'est changé en *i* comme dans *aestimo*, *maritimus*, *septimus* et *maximus*, parce qu'il appartient là à une syllabe intérieure.

[1] Bréal, *Dictionnaire étymologique latin.*

[2] On sait que le groupe *ĕl* n'échappe à la labialisation que dans les groupes *ell*, *eli* d'une part (*pello*, *fefelli*, *melior*, *Sicilia*), *cel*, *gel* initiaux d'autre part (*celsus*, *gelu*). Voir *Mém. de la Soc. de ling.*, V, p. 46.

[3] Μελετᾶν aurait pu donner de même **meletari*, **moletari*. Mais probablement le changement de λ en *d* n'est pas de la même date que dans *modus*.

Pourquoi *elĕphantus?* pourquoi *elĕmentum?* pourquoi *celĕber?* Le second *e* aurait dû devenir *i* comme dans *redimo*. Pourquoi *alacer*, *alapa*, *calamitas?* On attendrait **alecer* comme dans **integer*, **alupa* et **calumitas* comme *aucupo* et *Hecuba*.

Toutes ces anomalies apparentes sont des documents pour poser une règle, plus délicate que les grandes règles générales : en latin, entre deux brèves, une *l* a pour effet d'établir l'harmonie vocalique. Le premier *a*, qui en qualité de voyelle appartenant à la syllabe initiale, n'a pas à changer, maintient le second *a* dans *alacer*. Le premier *e* maintient le second dans *celeber*. La première voyelle labiale maintient la seconde dans *uolumus*.

L'exemple de *calamitas* est le plus curieux de tous. Dans le composé *incolumis*, le premier *a* cesse d'être dans la syllabe initiale. Il devient donc une voyelle labiale. Immédiatement le second *a* cesse d'être protégé contre la labialisation : il la subit à son tour. Aussi *incolumis* a-t-il le même vocalisme que *uolumus*.

Lucrum.

M. Curtius rapproche *lūcrum* d'ἀπολαύω, de *Lauerna* et du gothique *laun* (allemand *Lohn*). Mais, la vraie quantité étant *lŭcrum*, le rapprochement tombe de lui-même.

Lucrum est formé du suffixe *crum*, qui, pour former des substantifs dérivés de verbes, se substitue au suffixe *tus* du participe passé : *inuolūtus*, *inuolūcrum; lauātus*, *lauācrum; simulātus*, *simulācrum; ambulāre*, *ambulācrum; sepultus*, *sepulcrum*.

On voit que *lŭcrum* suppose un ancien participe **lŭtus*, l'équivalent exact de λυτός. Notre substantif est, par conséquent, une formation voisine de λύσις et de λύτρον; λύω signifiant «dégager» et *luo* signifiant «payer», *lucrum* est à l'origine l'acquittement d'une dette, le salaire qu'on est tenu de payer, le payement envisagé au point de vue du débiteur. Par une déviation aisée à comprendre, *lucrum* s'est pris ensuite au point de vue inverse, celui de l'homme à gages ou du créancier : il a signifié le gain, la recette, le profit, et même, l'idée de la dette s'effaçant de plus en plus, la bonne aubaine.

-ARIS, -CRVM, -RVM, -BRVM, -RARE.

Le latin possède un suffixe *-alis*, qui se trouve, par exemple, dans *naualis*, *niualis*, *noualis*, *aestiualis*, *aequalis*, *uiminalis*, *manalis*, *pomonalis*, *funalis*, *canalis*, *hiemalis*, *animalis*, *uocalis*, *iugalis*, *uitalis*, *uestalis*, *hospitalis*, *fagutalis*, *dapalis*, *putealis*, *dialis*, *iudicialis*, *comitialis*. Quand le radical contient une *l*, l'*l* du suffixe

se dissimile en *r* : ***altaria***, ***exemplaris***, ***palearis***, ***militaris***, ***consularis***, ***puluinaris***, ***uulgaris***, ***singularis***, ***salutaris***, ***lupanar***, ***palatuar***, ***lunaris***, ***solaris***, ***linearis***[1].

Cette dissimilation rappelle celle que présentent *Aleria* de Ἀλαλία, *caeruleus* de *caelum*, *Parilia* de *Pales*. Seulement les deux derniers mots dissimilent l'*l* du radical, les autres l'*l* du suffixe.

Le latin a un suffixe *-culum* : *poculum*, *spectaculum*, *piaculum*, *cenaculum*, *habitaculum*, *cubiculum*. Ce suffixe sert à tirer un substantif d'un verbe : il se substitue à la finale *-tum* du supin ou *-tus* du participe passé. Son disyllabisme n'est pas primitif : ce *-culum* est pour un plus ancien *-clum*, comme *Hercules* est pour *Hercles* = Ηρακλῆς, *Aesculapius* pour Ἀσκληπιός, *Patricoles* pour Πατροκλῆς. *Poculum* est disyllabe dans plusieurs poètes, entre autres Plaute. *Piaculum* est en ombrien *pihaclo*, et l'osque *sakaraklom* serait en latin **sacraculum*. Quand le radical contient une *l*, l'*l* du suffixe *-clum* se dissimile en *-crum* : *ambulacrum*, *lauacrum*, *simulacrum*. *Inuolucrum* est à *inuolutus* (sauf le genre et rien que le genre) comme *inducula* à *indutus*. *Lucrum* « la paye » est à λυτός comme *poculum* à *potus*. *Sepulcrum* est à *sepelire*, *sepultus* exactement comme *operculum* à *operire*, *opertus*. Le mot obscur *molucrum* doit être pour **moluclum*. Ainsi *-culum* et *-crum* sont deux doublets d'un même suffixe, comme *-alis* et *-aris*.

Il est fort possible que *ridiculus*, de *rideo*, et *ludicer* ou *ludicrus*, de *ludo*, présentent de même deux doublets d'un ancien suffixe **-klos*, **-kla*, **-klom*; il se retrouve dans *pulcer*, parent sans doute de *polire*. La chenille *uolucra* a le même suffixe qu'*inducula*.

Un suffixe *-lum*, d'ordinaire développé phonétiquement en *-ulum*, se joint à des racines verbales pour former des substantifs : *capulum*, *agolum*, *speculum*, *iaculum*. Son doublet, issu encore de la dissimilation, est *-rum* : *scalprum*, de *scalpo*, et probablement *flagrum*.

Vinc(u)lum de *uincire*, *fulcrum* de *fulcire* ont un *c* qui peut être attribué, soit à la racine *uinc* ou *fulc*, soit au suffixe : *-lum* ou *-clum*.

Un suffixe *-lum* sert aussi à tirer un nom d'un nom. Son doublet *-rum* est dans *labrum*, qui est à *labium* comme *capitulum* à *capitium*, à moins que *labrum* ne provienne, comme *scalprum*, d'une origine verbale.

Cribrum est pour **critrom*[2], comme *libra* vient de λίτρα et *salubris* de *salus*, *salutis*. C'est un mot anté-latin, dont l'équivalent

[1] Corssen renverse les faits quand il représente *-alis* comme une altération de *-aris*. La vérité avait été trouvée dès l'antiquité. Priscien (IV, 27) fait allusion à une doctrine juste, qu'il dénature.

[2] *Aratrum* est emprunté au grec (ἄροτρον); l'*ā* est dû à l'influence d'*arator*;

exact se retrouve dans les langues germaniques et celtiques[1]. Quant à un suffixe vivant *-brum*, il n'existe point en latin. Les noms d'instruments de formation latine sont en *-ulum* (*iac-ulum*), en *-clum* ou *-culum* (*po-clum*, *cubi-culum*), enfin en *-bulum* (*sta-bulum*, *sa-bulum*, *tri-bulum*, *pa-bulum*, *uesti-bulum*, *suffi-bulum*, *con-cilia-bulum*, *uena-bulum*, *suscita-bulum*, *aceta-bulum*). Seulement, après un radical contenant *l*, le suffixe *-bulum* devient *-brum* : *delubrum* et *polubrum* (**pollubrum*), *lauabrum*, *candelabrum*, *flabrum*, *Velabrum*. C'est la preuve que sa prononciation ancienne était *-blum*.

Terebra ne suppose pas un suffixe *-bra*. Ce substantif vient de *terebrare* comme *pugna* de *pugnare; terebrare* lui-même vient d'un mot neutre emprunté, tiré du grec *τέρετρον*[2]; ce verbe ne peut guère être d'origine nationale, le latin n'ayant pas l'équivalent de *τείρω* (le sens de *tero* est tout autre). A défaut de *terebra*, les deux mots *uertebra* et *scatebra* indiquent, il est vrai, l'existence d'un suffixe *-bra*. Mais il ne faudrait pas le reconnaître dans *palpebra*, par exemple; *palpebra* et son doublet *palpetra* sont des dissimilations d'un ancien **palpet-la* tiré de *palpit-are*. Il faut également se méfier de l'apparence pour *dolabra*, *latebra*, *salebra*, *illecebra :* leur suffixe est-il le même que celui de *uertebra*, ou ne serait-ce pas plutôt une dissimilation du suffixe de *fabula*, *subula*, *fibula?*

La dissimilation entre *l* du radical et *l* du suffixe peut être soupçonnée dans *flagrare*, dans *latrare*. *Blaterare*, comparé à *blatire*, se révèle assez clairement comme un pendant de *uiolare*, *postulare*, *ambulare*, *gratulari*. L'*u* bref, qui, en latin, sert de voyelle de liaison devant un suffixe commençant par *l*, est la transformation d'un *e*, comme l'indiquent assez le rapport de *tabul-a* à *tabel-la* et celui de *Siculus* à *Σικελός*. Cela étant, *blatero* ne se distingue de l'ancien **grat-elor* que par la dissimilation.

D'une façon générale, toute *r* qui, dans le même mot, est précédée d'une *l*, peut être soupçonnée de provenir d'une *l*. Étant donnés, par exemple, des mots d'origine obscure comme *colubra*, *falacrem*, l'étymologiste a le droit d'essayer **colubla* ou **falaclem;* pour *olorem*, il peut essayer, avec la même légitimité, des radicaux *olor-*, *olos-*, *olol-*. — Une *r* qui sépare les deux *l* en empêche naturellement la dissimilation : *lateralis*.

Si la dissimilation de deux *l* est fréquente, celle de deux *r*

patrem est pour **paterem* = *πατέρα*; tout *tr* ancien aboutit normalement à *br* après une voyelle.

[1] Curtius, *Grundzüge*, 5e édition, p. 156.

[2] Le traitement différent du groupe *τρ* montre que l'emprunt de *τέρετρον* est plus ancien que celui d'*ἄροτρον*.

est inconnue à l'époque classique. Le roman peut bien la pratiquer (*proda* de *prora*, et *pèlerin*, *flairer* de *peregrinus*, *fragrare*); mais le latin conserve intactes les deux *r* : *fratrem*, *cerebrum*, *feretrum*, *aratrum*, *aurarius*, *soror*, *deterior*, *frustra*, *Rabirius*, *prora*, *retro*, *rarus*, *roris*, *ruri*.

Avant d'en finir avec nos suffixes dissimilés *-aris*, *-crum*, *-rum*, *-brum*, *-rare*, il convient de remarquer que souvent l'analogie, même dans le voisinage d'une *l*, a refait des formes en *l*. La déesse *Palatua* donne son nom, d'une part au sacrifice *Palatuar*, d'autre part au flamine *Palatualis*. *Latiaris* coexiste avec *Latialis*. A côté de *lunaris*, *lucaris*, *lanaris*, on a fait *legalis* et *letalis*. De *clunis* on a tiré *clunaculum*, avec le suffixe d'*oraculum* et non celui de *lauacrum*. *Latibulum* existe à côté de *latebra*. Ces inconséquences s'expliquent par un fait de chronologie : *letalis* est plus récent que *lunaris*. Ainsi le roman *inamicus* est plus récent qu'*inimicus*; ainsi le latin *con-gerere*, qui garde l'*o* intact, est plus récent que *[illegible]-grum*, qui l'altère en *u*.

Vacca.

Le double *c* de *uacca* est probablement pour *tc*, comme dans *siccus*, dérivé de *sitis*, comme dans *ecquis* = *et quis*, comme dans *accurro* comparé à *attingo*, *reccidi* comparé à *rettuli*. Le suffixe est celui de *iuuenca*. La syllabe radicale est peut-être *uăt*, peut-être aussi *uĕt*; car l'*a* est ici enfermé entre un *u* consonne et une muette redoublée, de même que dans *quattuor*, où il est notoire que la voyelle primitive était *e* bref.

Cette remarque sur la voyelle radicale permet de rapprocher *uacca* du grec *ἰταλός* : l'*ι* est pour *ĕ* comme celui d'*ἵππος*. *Vitulus* n'est qu'un calque latin du mot grec : *ouis*, *bos*, probablement *taurus*, sont aussi des mots empruntés.

Nous sommes conduits à supposer pour *uacca* une forme primitive *wĕtka*. Cette forme doit remonter à la période ario-européenne, car son masculin se retrouve en sanscrit : *vatsas* « veau » pour **vatças*, primitivement *wĕtkŏs*. L'échange entre les deux sifflantes *s*, *ç*, se retrouve, en sens inverse, dans l'exemple bien connu *çvaçuras* = *socer*.

Arfui, *carmen*, *germen*.

L'occlusion dentale contenue dans les phonèmes *t*, *d*, entre dans divers groupes de consonnes assez stables, comme *st*, *kt*, *pt*, *nt*, *nd*, *tt*, *dd*, *tr*, *dr*. Mais, en grec et en latin comme dans bien d'autres langues, les groupes formés de cette occlusion et d'un second phonème non liquide sont rares, parce qu'ils sont peu stables. Autant il est fréquent de trouver *kt* ou *pt*, *gd* ou *bd*

(ἔκτανον, ἑπτά, σμάραγδος, ἕβδομος), autant il est peu commun de rencontrer *tk* ou *tp*, *dg* ou *db*. La racine τεκ devrait donner *τί-τκ-ω, comme la racine γεν donne γί-γν-ομαι; mais *τίτκω se métathèse en τίκτω. L'ancien neutre *ὀδ, joint à ποτε, devrait donner *ὀτποτε; mais l'assimilation intervient, et l'on a ὅπποτε; de même κάββαλε pour *κάδβαλε, de κατ.

L'occlusion dentale est contenue dans la nasale *n* tout comme dans les muettes *t*, *d*. Aussi la nasale est-elle soumise aux mêmes lois que les muettes. *Ἐν-μετρος s'assimile en ἔμμετρος comme *ὀτ-ποτε en ὅπποτε; *Ἀγαμενμων subit la métathèse en Ἀγαμέμνων, comme *τιτκω la métathèse en τίκτω[1]. Les groupes instables se détruisent donc par des procédés divers, — qui tiennent sans doute à des différences de date; — mais, de façon ou d'autre, il faut qu'ils soient détruits.

Dans le latin de date historique, c'est généralement l'assimilation qui a raison des groupes instables. *Adfero* devient *affero*, *quidquid* devient *quicquid*, **todper* devient *topper*, *inmitis* devient *immitis*. Mais, à une date plus ancienne, il a existé d'autres procédés. *Arfuerunt* nous montre le *d* changé en *r*. Ce n'est pas d'*arfuerunt* qu'a pu venir la forme classique par *aff-*, c'est d'une juxtaposition *adfuerunt* refaite de toutes pièces. Un tel exemple fait voir clairement que c'est la chronologie qui concilie les antinomies phonétiques.

Si l'*r* d'*arfuerunt* n'est pas autre chose qu'un *d*, rhotacisé grâce à l'instabilité du groupe, pourquoi n'admettrions-nous pas de même, à une époque voisine, un rhotacisme de l'*n* dû à une même cause? De cette façon s'expliquerait sans aucune difficulté *carmen* pour **canmen;* ce mot serait simplement à *cantus* comme *conamen* à *conatus*. *Germen*, de même, serait pour **genmen* « la pousse », de la racine de *gigno*, *genitus*, *genus*. Ces deux étymologies sont vieilles : est-ce une raison pour qu'elles soient fausses? La phonétique sévère des modernes condamne souvent la divination étymologique du temps jadis; parfois elle peut la justifier.

Affui et *immitis* nous montrent l'altération récente des groupes instables *df*, *nm*. *Arfui* et *carmen* nous en montrent l'altération plus ancienne.

Φέρει. *Suauior.*

A la seconde personne du moyen, les Attiques changent η en ει : φέρει pour φέρῃ. A quoi tient ce phénomène?

A la même cause qui leur fait dire λεώς pour λᾱός, βασιλέᾱ pour βασιλῆᾰ, ἐάν pour εἰ ἄν. Étant donné la rencontre de deux voyelles, la première longue, la seconde brève, il y a métathèse

[1] F. de Saussure, *Mém. de la Soc. de ling.*, IV, p. 432.

prosodique : la première devient brève et la seconde longue. Φερεσαι étant devenu φερεαι, puis φερῆϊ, la métathèse prosodique en a fait φερεῖ.

Ce phénomène est surtout attique; mais d'autres dialectes y participent dans une mesure moindre [1]. La métathèse prosodique a eu lieu aussi hors du monde hellénique; les diphtongues sanscrites *ai*, *au* représentent souvent d'anciens *āĭ*, *āŭ*, mais ont pris le son *ăī*, *ăū* [2]. Je ne suis pas bien sûr qu'il n'y en ait pas d'exemples en latin. Ainsi *suauĭōrem* (= ἡδίω, ἡδίοα) représente un ancien **swādĭŏsm̥* : pourquoi *ĭō* au lieu d'*ĭŏ*?

Imbuo.

En français, *imbu* semble être un composé de *bu*, et peut-être en tirera-t-on un jour un infinitif *imboire*. Mais en latin *imbutus*, *imbuere* n'ont pas de rapport visible avec *imbibere*. Pour rapprocher ces mots, il a fallu faire faire des sauts périlleux aux phonèmes, des tours de passe-passe aux significations.

Imbuere est sensiblement synonyme de *inficere*. Or celui-ci est formé du simple *facere*, verbe de sens vague; le sens spécial du composé est dû bien plutôt au préfixe qu'au verbe simple. Par analogie, nous avons le droit de tirer *imbuere* aussi d'un simple pouvant être coloré par un préfixe, mais terne par lui-même. Ce simple terne n'est autre que le verbe *fui*, *fore*, φύω.

On sait que *bh* primitif devient *f* quand il est initial, *b* quand il ne l'est pas. A φήμη correspond *fama*; à ὀμφαλός *umbilicus*. Ainsi le changement de *bh* en *b* suppose que le *bh* a été médial de bonne heure et que le composé **en-bhuo* était formé dès une haute antiquité [3]. Il est probable, en effet, qu'il remonte plus haut que la langue latine.

Imbuo, verbe actif, est l'actif ἐμφύω que le *Thesaurus* traduit par *ingenerare*. La construction est un peu différente. Le grec dit ἐμφῦσαί τινι ἔρωτα, avec l'accusatif de la chose; le latin *imbuere aliquem opinionibus*, avec l'accusatif de la personne. Mais les verbes à double régime ont la syntaxe trop instable pour qu'une telle différence rende invraisemblable la parenté première.

Les temps où le composé grec est un verbe neutre ont un sens caractéristique dans les locutions comme ἔν τ' ἄρα οἱ φῦ χειρί, proprement *manui adhaesit* [4]. La signification ordinaire du verbe *être* est bien oubliée dans ces tournures, et leur isolement montre

[1] *Mém. de la Soc. de ling.*, III, p. 76.

[2] *Ibid.*, p. 75.

[3] Si c'était un composé récent, comme *infans* de *fari*, on aurait **infuo*.

[4] La locution *imbuere opus* «commencer une œuvre», d'ailleurs rare et poétique, équivaut à peu près à notre «mettre la main à l'œuvre».

leur antiquité. Quant au latin *imbuere lanam ueneno*, c'est «faire adhérer» la laine à la teinture; entre cette locution et la tournure grecque, la construction neutre ou active fait toute la différence. Quand *ἐμφύω* s'emploie à propos d'un liquide, l'identité des deux verbes saute encore mieux aux yeux. Démosthène boit le poison et attend qu'il fasse son effet; après un laps de temps il le sent qui l'a pénétré et l'engourdit, *ἐμπεφυκότος αὐτῷ καὶ νεκροῦντος*[1]. Dira-t-on que ce liquide est *ingenitus* en sa personne? non; mais il lui semble que toutes les parcelles de sa chair en sont *imbutae*.

L'identification de *imbuo* avec *ἐμφύω* souffre, il est vrai, un doute préjudiciel. Y avait-il des composés de ce genre avant la séparation du dialecte grec et du dialecte italiote? Les tmèses des deux langues ne sont-elles pas des indices d'une date récente? Cette objection ne me paraît pas redoutable. La liberté des préfixes montre bien qu'au temps de l'Iliade les verbes composés n'avaient pas la régularité et la stabilité qui vinrent plus tard. Mais le système général de la composition présente tant d'analogies dans le grec et le latin, qu'il est difficile de ne pas croire à l'antiquité de quelques types gréco-italiques précurseurs. Un de ces types est notre **enbhuo*.

P. S. — J'avais écrit cette note sans connaître les considérations fort analogues et la conclusion toute pareille de M. Osthoff, *Zur Geschichte des Perfects im Indogermanischen*, p. 254, note. Je me réjouis d'une rencontre qui constitue une présomption favorable.

Belua.

Le latin *lea* «lionne» est calqué sur un mot grec *λεα* pour *λεϝα*; l'*u* consonne primitif s'est conservé dans les dialectes germaniques et slaves. La forme proprement latine équivalente serait **lĕua*, **lŏua* : cf. *noua* = *νέα*. Supposons-la précédée d'une autre syllabe, elle serait devenue *-lŭa* : cf. *denuo*. C'est elle que je suis porté à reconnaître dans *bēlua* pour **bēs-lua* «bête sauvage, monstre». Ce mot serait un composé[2] d'un radical *bēs*, dont *bēs-tia*[3], de son côté, proviendrait par une dérivation analogue à celle d'*os-tium* ou plutôt de la ville d'*Os-tia*. Il ne serait pas plus étrange de voir le latin appeler toutes les bêtes féroces des lionnes que de voir les langues germaniques donner au chameau le nom d'éléphant. Le radical inconnu *bēs* (pour **duēs*) pourrait avoir du rapport avec *δήϊος* «hostile, terrible»; mais n'insistons pas sur un point si obscur.

[1] Plutarque, *Démosth.*, 29.
[2] Voir une hypothèse analogue sur le nom d'insecte *tippula*, *Mém.* V, p. 46.
[3] Le nom propre *Bestia* se transcrit Βηστια.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Gn, *gm* en latin.

Dans *scamnum*, *mn* vient de *bn* : cf. *scabellum*. Dans *somnus* = ὕπνος, *mn* vient de *pn*. Dans *summus*, *mm* vient de *pm* : cf. *super*. Il y a eu évidemment une date où, devant une nasale, le latin nasalisait en *m* les muettes labiales, tant la sonore *b* que la sourde *p*.

Les muettes gutturales devaient, en vertu du même principe, se nasaliser en *ṅ*, le son que les grammairiens anciens appellent *n adulterinum*. Mais l'alphabet latin n'avait pas de signe spécial pour ce phonème. Devant *c*, *q*, *g*, *x* on le notait *n* : *ancora* = ἄγκυρα, *inquilinus*, *anguis*, *sphinx* = σφίγξ. Devant une nasale on le notait *g*, à la façon grecque, car γμ se prononçait *ṅm*[1]; ainsi le mot *iṅnis* pour **n̥gnis*, sanscrit *agnis*, se notait *ignis*; le composé *iṅnotus*, pour *in-gnotus*, se notait *ignotus*. La conséquence de cette notation, c'est que la nasalisation d'un ancien *g* n'était point apparente. *Regnum* était devenu *reṅnum*, mais on continuait d'écrire *regnum*. Au contraire l'altération d'un *c* était indiquée, mais d'une façon défectueuse. Au lieu de la nasalisation qui était le phénomène réel, on semblait vouloir signaler un changement de la sourde en sonore. De *salix*, *salicis* on avait tiré l'adjectif *saliṅnus*; on l'écrivait, de façon équivoque, *salignus*. De même *culigna* de κύλιξ, κύλικος, ou plutôt de κυλίχνη. De *seco* vient *seṅmen*, écrit *segmen*. La racine *mac*, contenue dans l'adjectif gréco-italique *makros* (le grec μακρός «long», le latin *macer* «maigre»), a fourni de même le dérivé *maṅnus*, qu'on écrivait *magnus*, et qui ainsi, le sens aidant, a pris un faux air de parenté avec μέγας[2]. *Saṅmen* (*sagmen*) est plutôt pour **saṅcmen* (cf. *sanctus*) que pour **sacmen* (cf. *sacer*).

Deux autres mots encore présentent la notation *gn* pour un groupe réel *ṅn*, issu de *cn*. Mais, pour en comprendre la forme, il faut d'abord élucider un détail relatif au vocalisme.

Devant le phonème *ṅ*, le latin, à une certaine date, a régulièrement changé la voyelle *e* bref en *i* bref[3] : c'est ce que montre

[1] *Mém. de la Soc. de ling.*, IV, p. 276.

[2] *Facinus* est à *factus* comme *fenus* à *fetus* : l'*i* n'est donc qu'une voyelle de liaison, comme dans *techina* = τέχνη, *drachuma* = δραχμή. Ces voyelles de liaison nous révèlent l'existence d'un laps de temps où les combinaisons de sons *kn* et *km* étaient étrangères au latin, toutes celles qui étaient anciennes s'étant transformées en *ṅn*, *ṅm*.

[3] Le texte actuel de Priscien (II, 63) énonce la doctrine que toute voyelle suivie de *gn* est longue. On a pris ce témoignage très au sérieux en Allemagne; le cas qu'il faut en faire peut être estimé par les considérations suivantes : 1° Priscien, vivant au VIe siècle, n'avait pas plus que nous une connaissance directe de la prosodie du haut latin; son témoignage, supposé authentique, n'aurait de va-

à première vue *tiṅgo* pour **teṅgo* = τέγγω. *Taṅgo* a d'abord fait **conteṅgo*, comme *mando* fait *commendo*, puis **conteṅgo* est devenu *contiṅgo*. On sait que les nasales voyelles deviennent en latin *ĕn*, *ĕm* : *centum* = **kṃtom* (sanscrit *çatam*, grec ἑκατόν, etc.), *decem* = **dekṃ* (sanscrit *daça*, grec δέκα); l'ancien mot **dṇghwa* «langue», qui vit encore dans l'allemand *zunge*, a dû être d'abord **deṅgwa*; mais le latin archaïque est déjà *diṅgua*, d'où le classique *liṅgua*. La syllabe *em* de *septem* devient *iṅ* dans *septiṅgenti*.

Ce changement d'*e* en *i* a naturellement lieu devant les *ṅ* notés par un *g* aussi bien que dans les *ṅ* notés par une *n*. L'ancien **ṇgnis* devient **eṅnis*, puis *iṅnis* (écrit *ignis*). De *legere* «ramasser» vient non **leṅnum*, mais *liṅnum* «le bois qu'on ramasse», et de *tegere* vient *tiṅnum* (*lignum*, *tignum*). Aussi, lorsqu'on voit un *e* subsister devant *gn* ou *gm*, c'est ordinairement qu'il est long et se trouve soustrait par sa quantité à la loi qui atteint l'*e* bref. *Seṅnis*, formé de *sē* joint à l'ancien **ĕṅnis* «le feu», a nécessairement l'*e* long, et d'ailleurs cette quantité est attestée par un apex. De là la différence de voyelle entre le simple *ignis* et le composé *segnis*. *Regnum* a l'*e* long comme *rex*, quantité attestée aussi par des apex. Les participes *lectus* et *tectus* avaient notoirement l'*e* long : comme les substantifs neutres en *men* sont généralement calqués sur les participes, on s'explique la conservation de l'*e* dans *tegmen* et *ablegmina* (*tēṅmen*, *ablēṅmina*). Le seul mot *segmen* fait difficulté, car rien n'autorise à croire qu'il ait l'*e* long.

Maintenant on peut voir nettement la formation de *signum* (c'est-à-dire *siṅnum*) «une marque, une statue». L'idée de tailler ou d'entailler est l'idée fondamentale exprimée par ce substantif, et il vient de *secare*. On a eu successivement **secnom*, puis **seṅnum*, puis *siṅnum*, écrit *signum* [1]. De même l'adjectif *diṅnus*, écrit *dignus*, est pour **decnos*. Il signifie proprement «convenable» et vient de *decere* «convenir». Le vocalisme nous montre que *siṅnum* est plus ancien que *seṅmen* [2].

De même que le groupe phonétique *ĕṅ* devient *ĭṅ*, le groupe *ŏṅ*

leur que s'il était la reproduction d'un témoignage ancien; 2° l'ineptie en question, étant sans lien avec le contexte, est en réalité l'œuvre d'un ignorant quelconque, qui l'a insérée dans un blanc de son Priscien; 3° les langues romanes prouvent la brièveté de la voyelle dans *pugnus* (*poing*), *dignus* (it. *degno*), *dignare* (*daigner*), *lignum* (it. *legno*), *pignus* (it. *pegno*), *signum* (*seing*, vieux français *sein* «cloche»). *Agnus* avait l'*a* bref, puisqu'il l'altère dans *ambiegnus* (cf. *fāctus confectus*, mais *āctus coactus*).

[1] De *secare* vient peut-être aussi *asignae* (Bréal, *Bulletin de la Soc. de ling.*, t. VI, p. x).

[2] La nasalisation des *c* suivis d'une nasale a commencé avant que le groupe *ĕṅ* tendît à devenir *iṅ*; c'est ce que prouve *dignus*. Elle a continué après que le groupe *ĕṅ* eut cessé d'avoir cette tendance ; c'est ce que prouve *segmen*. Les éléments nous font défaut pour décider sur quel point porte au juste l'écart des dates. La formation même de **sec-men* est-elle plus récente que la formation de

devient *ŭṅ*. Devant le son *k* : *uncus* = ὄγκος, *iuncus* = δόναξ, *cunchis* (archaïque) = κόγχος, *hunc* de l'ancien *honc*, *honce*, *cunque* en regard de *quondam*, *nuncupo* pour **nŏmicapo*[1]. Devant le son *g* : *fungus* = σφόγγος, *unguis* = ὄνυξ, *gungrum* (archaïque) = γόγγρος, *lungus*, variante archaïque de *longus*[2]. Les exceptions ne sont pas de force à infirmer la règle. Le préfixe *con-* a dû prendre devant *k* et *g* le son *cuṅ-* : c'est ainsi qu'une inscription bien connue de Faléries[3] donne *cuncaptum*; les formes telles que *concurro*, *congredi*, *conqueri* nous montrent un rajeunissement étymologique bien connu, analogue à celui qui, bien plus tard, a fait naître *Cōnfluentes* = *Conflans* à côté de *Cōfluentes* = *Coblenz*. *Tongitio* appartient au dialecte de Préneste; *tongent* est un ἅπαξ εἰρημένον du poète de Rudies[4]. *Oncare* « braire », qui figure dans un petit poème bien connu sur les cris des animaux, n'est probablement qu'une transcription d'ὀγκάομαι, car le vrai mot latin est *rudere*; l'équivalent étymologique d'ὀγκάομαι est *uncare*, que le même poème donne comme exprimant le cri de l'ours.

On comprend maintenant que le groupe *ogn* ne peut pas ne pas être très rare en latin. Le *g* ayant ici la valeur *ṅ*, l'*o* qui précède ne peut se conserver s'il est bref. Il subsiste seulement quand il est long[5] : *cōgnitus*, c'est-à-dire *kōṅnitus* pour *kŏṅnitus*[6]; le vieux français *cointe*, qui assone en *o* fermé dans le poème de saint Alexis, indique clairement la longue. Peut-être un exemple du changement d'*ŏṅn* en *ŭṅn* est-il l'adjectif *aprugnus*; malheureusement ce mot soulève des difficultés de divers genres.

Un autre exemple se trouve, ce me semble, dans la glose de l'abrégé de Festus, p. 226, *prugnum, pronum*. D'après une communication que je dois à l'amabilité de M. Thewrewk de Ponor, telle est la leçon des meilleurs manuscrits, celui de Munich et le Vossianus 116 de Leyde. La leçon *prugnum*, *promum* est celle d'une classe de manuscrits de moindre autorité, celui de Wolfenbüttel et les Voss. 37 et 135. J'explique *prugnum* (*prŭṅnum*) comme l'altération normale d'un ancien **prognum* (*prŏṅnum*) dé-

**sec-nom?* Ou bien la nasalisation a-t-elle atteint le *c* suivi d'*m* plus tard que le *c* suivi d'*n*?

[1] *Mém. de la Soc. de ling.*, IV, 231.

[2] *Lŏngus* (= goth. *laggs*) a donné l'espagnol *luengo*. La variante *lŭngus* a persisté en Italie et en Gaule : *lungo* = *lungus*, *loin* = *lunge*.

[3] Bréal, *Mém. de la Soc. de ling.*, IV, 400.

[4] Abrégé de Festus, p. 357 Müller. D'ailleurs, Festus rapprochant de *tongent* le prénestin *tongitio*, les copistes ont pu y mettre un *o*, même si Ennius, Verrius et Festus avaient mis un *u*.

[5] *Prognatus* suit-il l'analogie de *prōnepos* ou de *prōsocer?* En tout cas, un *ŏ* a pu se maintenir intact ici par le besoin de transparence étymologique. On dit *abauus* et non **abuus* (cf. *lauo*, *abluo*), *abnepos* et non **abnupos* (cf. *auceps*, *aucupis*) : c'est que le langage technique échappe aux lois ordinaires.

[6] Allongement compensatif qui rappelle celui de *quārtus* = **quătrtus*.

rivé de *genu*. Le genou s'appelait en ario-européen **gŏnu* (grec *γόνυ*, sanscrit *jānu*) et **gnu* (*γνύξ*, *ἰγνύα* pour **ἐν-γνυα*, *γνύπετοι*, zend *zhnu*, gothique *kniu*, etc.). Le latin *genu* n'est probablement qu'un développement de la forme courte *gnu* (analogue à *facinus* pour **facnus* et dû aussi au besoin de conserver intact le *g* étymologique); c'est également la forme courte qui subsiste dans l'adjectif **pro-gnum* «qui tombe les genoux en avant». Un tel mot a très bien pu être traduit par *pronum* «qui tombe en avant».

Au point de vue de la forme, ce qui se rapproche le plus exactement de *prugnum* est le sanscrit *prajñus* «qui a les jambes arquées»[1]. Les deux mots remontent à un type commun de composés ario-européens; grec *πρόχνυ* «à genou», sanscrit *abhijñu* «jusqu'au genou». Le préfixe bref de *prugnum* est le même que celui de *prajñus* et de *πρόχνυ*, et qu'en latin celui de *prŏcuro*, *prŏfanus*, *prŏfiteor*, *prŏficiscor*, *prŏfundus*, *prŏfugus*, *prŏpago*, *prŏpero*, *prŏpitius*; cf. les dérivés *prŏcul*, *reciprŏcus*, *prŏtinam*[2]. Peut-être faut-il s'abstenir de préciser davantage. On ne peut identifier absolument l'adjectif *prugnum* ni avec l'adjectif *prajñus*, à cause de la différence du sens, ni avec *πρόχνυ* qui est un adverbe[3].

Du groupe *ugn*, revenons aux formes qui contiennent *ign*. Un phénomène curieux mérite d'être signalé. De *tiñnum* a été tiré un diminutif *tigillum*, c'est-à-dire que le *g* de *tegere*, nasalisé dans le *tiñnum*, est redevenu un *g*. Il serait vain de vouloir échapper à cette constatation. *Tigillum* ne peut venir directement du verbe : celui-ci n'a pu donner que **tĕgillum* si on part du présent, ou *tēgillum* si on part du participe *tēctus*[4], et d'ailleurs le sens des deux substantifs interdit de les séparer. *Tigillum* ne peut d'ailleurs s'expliquer par la prononciation originaire de *tiñnum*, où le *g* était un vrai *g*; car on disait alors **tegnom* par un *e* et non

[1] L'équivalent de *prajñus* existe en zend. Dans le *Vendidad* (VII, 4; VIII, 228), d'après une note que je dois à mon collègue et ami James Darmesteter, une *druj nasu*, ou *druj* des cadavres, «se précipite de la région du nord sous la forme d'une mouche, mouche ayant le genou en avant, le derrière en arrière», *makhshi-kehrpa... frashnaosh apazadañhô*. Le thème *frashnu-* pour *fra-zhnu-* est exactement le sanscrit *pra-jñu*. La traduction pehlvie a *frâc zânûk* «genou en avant».

[2] Cf. encore *prŏcella*, du même verbe que *percello*. *Prūdens* suppose un ancien **prŏuidens*. *Prŏceres* «les chefs» semble formé du préfixe *prŏ* et du substantif **cer* «tête», qui se retrouve dans *cernuus* pour **cer-neuos*. (Cf. *νεύω*, *nutus*.)

[3] Ne sachant pas dans quel texte Verrius Flaccus avait trouvé *prugnum*, il est difficile de se former une opinion sur la flexion. *Prugnum* est-il un accusatif de la seconde déclinaison comme *pronum?* Ne serait-ce pas plutôt un vestige de la vieille flexion adjective de la 4e déclinaison, comparable à la flexion substantive *manum* et aux formes adjectives grecques comme *ἡδύν?* Ce vestige serait d'ailleurs unique, le latin ayant fait passer ces adjectifs à la 3e déclinaison : *suauem* et non **suadum*.

[4] *Tēgillum* (et non *tĕgillum* comme le dit le *Thesaurus poeticus* de M. Quicherat) existe en effet, mais n'a aucun rapport de sens avec *tignum*.

**tignom*; le changement de la voyelle, dû, comme on l'a vu, au contact du phonème *ṅ*, est la marque que la nasalisation avait eu lieu déjà.

Vĭgeo, phonétiquement, est à *uĕgeo* et *uĕgeto* comme *tĭgillum* à *tĕgo*. Nous avons là la preuve qu'il a existé un mot formé de la racine *ueg* et d'un suffixe commençant par une *n*, mot qui a pris successivement les prononciations **wĕṅn-*, **wĭṅn-*. Le rapport de ce substantif perdu à *uigil* est exactement celui de *pugnus* à *pugil*.

Dans *sigillum*, la forme du diminutif est plus remarquable encore que dans *tigillum*. Tandis que dans *tigillum* le groupe *tig* représente en dernière analyse une racine *teg*, ici le groupe *sig* représente une racine *sec*. On ne peut plus dire : le *g* nasalisé est redevenu *g*, mais bien : le *c* nasalisé est devenu *g*. Il en est de même dans *mag-is* comparé à *mac-er* : le *g* doit ici son origine au *ṅ* de *maṅnus*. Il faut donc se garder de croire que le *g* de *tego* soit pour quelque chose dans le *g* de *tigillum*. Il est purement et simplement le substitut de la nasale *ṅ*. La combinaison directe de cette nasale avec une voyelle, commune dans les idiomes de l'extrême Orient et qui existe en allemand moderne, était inconnue aux langues ario-européennes anciennes. Le latin, là où l'étymologie stricte aurait voulu *ṅi* (*maṅis*, *siṅillum*, *tiṅillum*), a dit par approximation *gi*.

Peut-être d'autres *g* que ceux de *magis* et de *sigillum* proviennent-ils aussi d'un *ṅ* plus ou moins ancien. *Viginti*, *triginta*, etc., où le groupe *gint* est notoirement issu de *kn̥t* ou *ṅkn̥t*, s'expliqueraient assez bien par un groupe intermédiaire *ṅn̥t*; *septingenti*, où *ingent* provient de *n̥knt*, par un intermédiaire *n̥ṅnt*. Un radical *dn̥k* ou *dn̥g* a dû aboutir à *δακ* dans *δάκτυλος*, a pu aboutir à *diṅ*, puis *dig* dans *digĭtus*. Je ne puis m'empêcher de conjecturer que les verbes latins en *ngo* représentent au moins deux formations différentes. *Iungo* par exemple, sanscrit *yunajmi*, est tiré d'une racine *yug* avec l'infixe *nĕ*; mais *pingo* vient-il de même d'une racine *pig* dissociée par l'infixe? Comment séparer *pingo* de *pix*, *picis*, et comment le séparer de *ποικίλος*? La racine *pic*, traitée comme la racine *cer* dans *cerno*, a dû donner **picno*, puis **piṅno*; l'analogie de *iuṅgo* a transformé ensuite **piṅno* en *piṅgo*.

Je ne veux pas trop insister sur ces hypothèses, qui, en ce moment, risqueraient de nous faire dévier de la phonétique positive. Mais, en terminant, je prie le lecteur de ne pas oublier qu'en grec aussi le *g* est nasal dans *γμ* et probablement dans *γν*. En se représentant toujours nettement le phonème *ṅ* là où l'écriture latine ou grecque le déguise, il y a quelque chance qu'on découvre quelques bribes nouvelles de vérité[1].

[1] Μίγνυμι est *miṅnumi* pour *miknumi*; cf. le sanscrit *miçras* «mêlé». Dans

LES PRÉTENDUS PARFAITS EN *-āui*.

Mō-ui, *commōrim*, *summosses*, *uō-ui*, *deuōro*, *fō-ui* ont *ō* pour *ŏu*, comme *mōtus*, *bōs*, *bōbus*; cf. *mŏu-eo*, *uŏu-eo*, *fŏu-eo*. *Iūui*, *adiūro* ont *ū* pour *ŭu*, comme *adiūtus*; cf. *iŭu-o*. Mais *cău-eo*, *fău-eo*, *lău-o*, *pău-eo* n'ont pu donner *cā-ui*, *fā-ui*, *lā-ui*, *expā-ui*; ainsi que le montre *cautus*, *fautor*, *lautus*, *claudo*, *ău* devant une consonne ne devient pas *ā*.

Comme on évite de répéter *i*, *u* et qu'on écrit ordinairement *aio* pour *aiio*, *abicio* pour *abiicio*, assez souvent *flaus* pour *flauus*, *iuenis* pour *iuuenis*, *simpuium*, etc., nous avons le droit de lire, non *cā-ui*, etc., mais *cău-ui*, *fău-ui*, *lău-ui*, *expău-ui*; ces parfaits sont à leurs supins exactement comme *straui*, *creui*, *triui*, *noui*, *moui*, *iuui* aux leurs.

Tout parfait en *ui* est sujet à la syncope si la voyelle radicale est longue : *amaram*, *strarat*; *deflerim*, *delerant*, *nerunt*, *complesti*, *adolesse*, *cresse*, *quierunt*, *adsueram*, *decrero*, *sprerunt*; *audisse*, *sirit*, *tristi*; *norint*, *commorim*, *deuoro*; *adiuro*. Cela en vertu d'une règle générale : cf. *Mā(uo)rs*, *mā(uo)lo*, *dī(ui)tior*, *ū(ui)dus*. La syncope n'a pas lieu si la syllabe n'est longue que par position : on ne dit ni **solsti* pour *soluisti*, ni **lausti* pour *lauuisti*[1].

Expauui, *praecauui* conservent le vocalisme de leurs simples, comme *expaueo*, *praecaueo*; mais quand le présent altère son *a*, le parfait altère son *au* : *lauo*, *ab-luo*; *lauui*, *ab-lui*. Un *ā* serait resté intact; si le simple était *lāui*, le composé serait **ablāui* (cf. *ăgo*, *ab-igo*, mais *āctus*, *ab-actus*).

Louis Havet.

ἐμίγην, *μιγάδες*, comme dans *magis* ou *sigillum*, nous avons un *g* substitué à *ṅ*. L'analogie l'a même introduit dans *μίσγω*, où il représente fort indûment non le *k* de la racine, mais celui d'un suffixe verbal (lat. *misceo*, vieux haut-allemand *miskiu*, irlandais *commescatar*...).

[1] La syncope, dit Priscien, aurait été **lasti*. Priscien admet donc une prononciation *lā-uisti*. L'orthographe l'induit en erreur : trois siècles plus tôt des gens instruits, au témoignage d'Aulu-Gelle, pouvaient déjà commettre la grosse faute de prononcer *ō-bicibus* pour *ŏb-iicibus*. La syllabe *uĕ*, *uĭ*, *uŏ* ne se syncope jamais toute entière après une brève. D'*ău(i)dus*, **fău(e)stus*, *ŏu(i)s*, **prŏu(i)dens*, *iŭu(e)-nis* viennent *audeo*, *faustus*, *ūpilio*, *prūdens*, *iūnior*, où l'*u* consonne a laissé sa trace.

DOUBLETS SYNTACTIQUES.

Ὅταν, ὄνταν.

La conjonction ὅταν «lorsque» se rencontre dans le grec médiéval, avec les divers emplois qu'elle a de nos jours, sous la forme ancienne ὅταν et déjà sous une forme nouvelle ὄνταν.

Je veux me borner aujourd'hui à étudier cette forme dans le moyen âge seulement; de plus, je ne veux l'examiner que dans des manuscrits d'une époque déterminée. Je m'interdis donc à dessein de rechercher quelles ont été depuis le moyen âge et quelles sont de nos jours les destinées de ὄνταν, de délimiter les régions où ὄνταν se dit encore aujourd'hui et de savoir si, dans ces régions, ὅταν et ὄνταν s'emploient simultanément.

Pour que la phonétique néo-grecque présente, un jour, un système complet, pour qu'on puisse voir clair dans une question aussi complexe, la méthode historique est la seule méthode à employer à l'heure qu'il est. Il faut s'astreindre à étudier isolément et un à un les phénomènes divers dans des régions déterminées et étroites, en s'efforçant de circonscrire avec le plus de rigueur possible la chronologie de ces phénomènes. Les observations qui se trouveront être vraies pour une forme, étudiée au moment de sa genèse, pourront s'appliquer dans certains cas à l'état actuel de la langue. Il s'agit, autant que possible, de tenir une première vérité; l'explication d'un phénomène, dont on voit la raison d'être à l'instant même où il vient à se produire, sert comme de point de repaire : si ὄνταν est expliqué, on se rendra mieux compte plus tard des formes dérivées ὄντα, Legrand, *Chartzianis*, Paris, 1870, v. 131, ὄντεν ἐζοῦμαν, Legrand, *Bibliothèque*, II, p. 100, v. 126, ὄντε δείχνει, *ibid.*, p. 107, v. 265, ὄντας, Legrand, *Chans. pop.*, Paris, 1873, 104, 6, ὄντες, *ibid.*, 137, 26, ἀφόντας, Chassiotis, Δημοτικὰ ᾄσματα, Athènes, 1866, V, 12, 8, ἄνταν τὸ πρόσωπον, Legrand, *Bibl.*, II, *Poés. chypr.* 49, 2, 5, ἄντα νὰ πετάσῃ, *ibid.*, 25, 14.

Je prends donc comme champ d'études les seuls poèmes de Prodrome; cf. Legrand, *Bibliothèque grecque vulgaire*, t. I, Paris, 1880. Dans les citations ci-dessous, les chiffres romains suivent l'ordre même où les divers poèmes de Prodrome sont publiés dans Legrand. Les deux premiers et le cinquième (Prodr. I,

Prodr. II, Prodr. V) proviennent du ms. 396, fonds grec, Bibliothèque nationale; le troisième et le sixième (Prodr. III, Prodr. VI) du ms. 1310, fonds grec, Bibl. nat.; enfin le quatrième (Prodr. VI) du Coislin 382 uniquement; le Coislin 382 contient aussi une version de Prodr. VI. M. Legrand a établi le texte de Prodr. II, d'après ces deux manuscrits, le 382 Coislin et le grec 1310, en relevant les leçons divergentes de l'un et de l'autre manuscrit.

Relativement à l'âge de ces divers manuscrits, voici l'estimation que M. Omont a bien voulu en faire sur ma prière :

Grec 396 (Prodr. I, II, V), «XIII[e] siècle fin, ou XIV[e] commencement?»

Coislin 382 (Prodr. IV et VI), «XV[e] siècle commencement, première moitié au plus.»

Grec 1310 (Prodr. III et VI), «n'est guère plus ancien que la fin du XV[e] siècle, peut-être même commencement du XVI[e].»

C'est dans ce dernier manuscrit seulement, comme on le verra tout à l'heure, que se trouve *ὄνταν*; aux passages correspondants, les deux autres manuscrits ont *ὅταν* et aussi partout ailleurs, c'est-à-dire aux passages qui ne correspondent pas avec le 1310; quant à celui-ci, il connaît les deux formes, *ὅταν* et *ὄνταν*. Les leçons importantes ont été vérifiées par moi sur les manuscrits.

Qu'est-ce que la forme *ὄνταν* en regard de *ὅταν*[1]? Pour expli-

[1] Dans *ὄνταν*, *ν* est consonne et *τ* est une sonore (et non une sourde), c'est-à-dire qu'on prononce *ὄνδαν*. La prononciation *νd* est de beaucoup antérieure au XV[e] et même au XII[e] siècle. M. A. Darmesteter a l'obligeance extrême de me communiquer les exemples suivants que je m'empresse de recueillir ici : le domaine roman a plus d'un renseignement à fournir au néo-grec, et l'étude des mots grecs dans le français serait précieuse pour les deux domaines; «*Kondos* = *κοντός* dans les textes talmudiques; *intubus* (**intubia*), c'est-à-dire *ἔντυβος*, *endive*, non *entive;* Orelli, *Del. Inscript.* 2160 : *δια πανδων* [DIAPANDON; cf. DIAPANTON, *ibid.*, 2627, 5, et 2628, 3]»; j'ajoute : ital. *éndica* = *ἐνθήκη* [*ἐντήκη*?] «accaparement de marchandises», cf. Diez, *Gramm. des langues rom.*[3], trad. fr., I, 52; Pertz, *Monum. Germ.*, V, 295, 8, *γουνδοπίστις* transcrit *gundopistis;* dans d'autres cas, Liutprand, transcrivant probablement d'après la lettre, donne *mantin μάντην* (*sic*), 279, 29; cf. aussi *dragées* plus loin. Aujourd'hui la prononciation *νd* pour *ντ* est constante. Néanmoins il faut signaler une exception, c'est-à-dire certains cas où, dans *ντ*, le *τ* se prononce comme une sourde. C'est dans les mots de provenance étrangère *κόντες* «comte», italien «conte»; *καντάδα* «sérénade», *ποῦντα* (*punta*) «point de côté»; à propos de cette dernière forme, je signale à Apiranthe, colonie crétoise de Naxos, la double prononciation *πουδιασμένος* (= *πουντιασμένος*) et *πουdιασμένος*, phénomène que je n'explique pas pour le moment. Ce fait que *ντ* se dit encore prouve tout au moins qu'il n'y a pas impossibilité physiologique à prononcer la sourde dans *ντ* et que le *d* doit bien être attribué à une cause psychologique, c'est-à-dire à une raison de commodité, voyez plus loin, p. 46.

Au sujet de cette prononciation *νd*, qu'on veuille bien me permettre une réflexion; je ne fais cette remarque qu'en m'excusant d'empiéter sur un domaine qui m'est étranger. Le mot *dragées* fait difficulté en français. Mais rien ne nous

quer *ὄνταν*, on ne dira certainement pas qu'un *ν* s'est inopinément développé à côté de la muette. Il n'y aurait pas lieu de s'arrêter longtemps à cette hypothèse. En effet, on se demandera pourquoi c'est précisément dans ce mot que le *ν* s'est développé et jamais dans aucun autre mot placé dans des conditions absolument identiques, où *τ* se trouve entre deux voyelles et avant ou après une nasale. Je me borne toujours aux exemples que nous fournissent nos manuscrits et surtout à ceux que nous trouvons dans le 1310. Prodr. VI, 83, *κύταλον*; 159, *κρεϐϐάτιν*; 168, *τεχνίτης*; 194, *κομματοῦραν*; 211, *λαγηνάτα*; 280, *τούτων*. Prodr. III, 370, *ἀναίτιοι*, etc. Prodr. IV, 218*, *δυνατά*; 355, *κρητικόν*; 366, *θανάτου*; 397*, *θέτουν*; 466, *δύναται*. Prodr. IV, 475, *ἀπὸ τῶν*: 481, *κοπετόν*; 510, *πρότερον*. Prodr. V, 10, *τρίτον*, etc. Cela est constant. De même *τ* entre deux voyelles reste toujours *τ* : Prodr. I, 1, 16, 20, 24, 27, 28, 29, 40, 55, 60, 74, 76, 92, 115, 117, 131, 133, 138, 139, 263; Prodr. II, 14, 17, 22, 70, 88, 89, 93, 100, 103, 108; Prodr. III, 18, 42, 150, 174, 205, 217, 404, 463, 527, 624, 626; Prodr. IV, 189, 192, 205, 207, 211, 290, 359*, 367, 387, 388, 431, 432, 437, 450, 464, 498, 499, 509, 513, 543, 640, 642, 644; Prodr. VI, 58, 59, 97, 110, 112, 122, 142, 156, 163, 169, 219, 220, 230, 231, 235, 236, 237, 238, 251, 254, 260, 263, 264, 280, 303, 311, 326, 361, 370, 371, 372, 377; Prodr. V, 1, 3, 4, 12, 15, 18, etc. Il n'y a pas une seule exception. Il est donc inutile d'insister.

Il y a peut-être une autre explication à laquelle on serait tenté de s'arrêter; nous l'examinerons en quelques mots. On peut supposer que *ὅταν* a été décomposé en deux mots et que chacun de ces deux mots a été traité séparément, *ο* et *ταν*. O aurait été pris par le peuple pour un nominatif singulier neutre et traité comme tel, c'est-à-dire qu'on aurait dit *ον*; dans le 1310, en effet, on trouve encore constamment les neutres en *ον*, cf. Prodr. III, 35, *τὸ κάκιστον*; 58, *τὸ μερδικόν*, etc.; cf. aussi 42, *ψωμίν*; 44,

oblige à penser que les gens qui ont dit *dragata* sur *τραγήματα* entendaient dire autour d'eux le mot *τραγήματα* tout seul : un mot ne se présente jamais isolément à l'oreille et celui-ci peut avoir été enclavé dans toutes sortes de combinaisons, comme *τῶν τραγημάτων*, *ἔμπορον τραγημάτων*, *ἐσθίουσιν* ou *φέρουσιν* ou *ἔχουσιν τραγήματα*, etc., de sorte qu'il se peut très bien faire que le mot *τραγήματα* n'ait jamais été entendu que dans des syntaxes de ce genre. Dès lors la sonore, qui se faisait déjà sentir dans le grec, grâce à la combinaison *ντ*, ne fait plus naturellement aucune difficulté en français, *prov.*, *esp.* et *port.*, tous mots formés sur la forme *dragata*. Quant à l'italien *treggea*, il viendrait d'un type normal **tragata* beaucoup plus rare et qui n'aurait laissé que cette seule trace. M. G. Paris veut bien me faire observer qu'il y a d'autres difficultés à cette étymologie. Peut-être le verbe *τρώγω* pourra-t-il un jour mettre sur la voie par un dérivé encore inconnu. J'ai voulu seulement dire que la présence du *d* était susceptible d'une explication.

κρασίν; *ταν*, de son côté, aurait subsisté intact, puisque ce groupe ne subit dans le grec médiéval aucune altération.

Ce genre d'explication n'aurait pas beaucoup d'appropriation au néo-grec : ce serait transporter dans un domaine étranger des habitudes particulières au roman; cf., par exemple, *in amicus*. Il s'agit avant tout d'examiner une langue en elle-même et de la traiter d'après les procédés qui lui sont propres. Or ces formations sont tout à fait inconnues au néo-grec. Il ne peut donc être question d'une décomposition de *ὅταν* en *ο* et en *ταν*.

Ces interprétations éliminées, je me permettrai de proposer une explication d'une autre nature.

Je crois que la forme *ὄνταν* est due à une cause toute différente : cette forme provient certainement de la position accidentelle du mot *ὅταν* dans un contexte qu'il s'agit justement de déterminer : en d'autres termes, je crois que *ὄνταν* est un doublet syntactique.

Je veux dire à cette place et avant d'aller plus loin quelques mots sur ces doublets.

Ce qui se rapporte à cette catégorie de phénomènes peut tenir aujourd'hui, à ce qu'il me semble, dans les deux propositions suivantes :

Première proposition. Ne pas considérer isolément le mot dans la phrase.

Cette première proposition n'a pas besoin d'être développée ici. En linguistique, le premier principe aujourd'hui, même quand on travaille sur de vieux textes, peut, je crois, se formuler ainsi : ne pas lire, mais écouter.

Deuxième proposition. La place du mot dans la phrase peut affecter ce mot de diverses façons.

Cette seconde proposition explique l'appellation même de *doublet syntactique* que l'on donne à cette catégorie de phénomènes; en effet, du moment qu'un mot, par la position qu'il occupe dans la phrase, peut s'altérer, c'est-à-dire subir l'influence des mots avoisinants, ce mot apparaît par là même sous une forme nouvelle : il se dédouble, et ce doublet est dû à la *syntaxe*, à la place du mot dans la phrase. C'est ce que signifie l'expression *Satzdoppelform*, forme double due à la position qu'un mot occupe syntactiquement.

L'exemple classique est l'article *τόν*, acc. masc. sing., qui n'est pas dans la combinaison *τὸν ἀγαθόν* le même que dans les combinaisons *τὸν καλόν*, *τὸν πατέρα*, *τὸν λόγον*, *τὸν γῦρον*; dans ce dernier exemple, on remarquera que le *ν* de *τόν* est traité de la même façon que *ν* à l'intérieur d'un mot composé : *συγγενής*. Ces

altérations admettent des variétés infinies sur lesquelles je pas à revenir ici[1].

Ceci posé, je fais les deux observations suivantes :

1° En néo-grec, la combinaison *ντ* est des plus fréquente des plus aimées : on n'évitera jamais une combinaison de où l'on aura à prononcer le groupe *ντ*. Pour le prouver, ten nous-en pour le moment à nos textes seuls; voici quelques e ples où *ν* se trouve devant *τ* initial du mot suivant, comme *ταῦρον*, *τὴν τῶν*, etc. Cf. Prodr. I, 7, 65, 108, 109, 121, 150, 154, 157, 163, 195, 213, 225, 241, 250, 260; tous ces cas, *ν* subsiste, tandis que, déjà dans ce texte trouve la non-prononciation du *ν* final dans *καλή σου ἡμέρα*, Cf. aussi, pour d'autres combinaisons, *ν* + *τ*, Prodr. II, 29 96, 97; Prodr. V, 20, *ἀνάθεμάν τα*; Prodr. III, *τὴν τῶν* *τίναν το* (deux fois); 104, *τὴν τράπεζαν*; 578, *κεφαλήν τ* Prodr. VI, 64, 90, 111, 124, 129, *γυναῖκαν του*; 137, 1 181, *σπίτιν της*; 185, *χέριν της*; 188, 189, 208, 222, 22 231, 262, 332, 334, 341, 346, 352, 361, 369, 391, 39 remarquez les accusatifs *τίναν* et *γυναῖκαν*, tandis que les acc satifs *πατέρα* (9, 77, 258, 287, 395) et *μητέρα* (64, 344, 38 existent dans ce texte. Prodr. IV nous fournit un exemple plu convaincant encore que les précédents dans la combinaison *τὶ ἕν' το συντυχαίνεις*, 473, pour *τὶ ἕνι*; l'auteur ne craint pas de dire *ντ*, quand il aurait pu arranger son vers de façon à dire *ἕνι το*. Cela est d'ailleurs constant dans nos manuscrits, et jamais *ν* final ne cessera de subsister devant *τ* suivant.

De même, dans l'intérieur d'un mot, *ν* devant *τ* se prononce toujours. Quelques exemples suffiront : Prodr. I, 2, *ἀνταμοιβήν*; 4, *παντοίας*; Prodr. II, 2, *αὐθέντα*, *πάντοθεν*; 91, *σκελίζονται*; Prodr. V, 44, *πάντες*; 154, *ἐνταῦθα*; Prodr. IV, 56, *σύντομα*; 74, *πάντα*; 615, *ὀδόντες*; Prodr. III, 12, *λεόντων*; 94, *πενῆντα*;

[1] Je me permets de renvoyer à ce que j'ai essayé d'en dire, *Mém. de la Soc. de ling.*, t. V, p. 375-381 (p. 29-35 du tirage à part), et aussi à un article lumineux de M. Neumann (*Zeitschrift für rom. Philol.*, VIII, 3 et 4). Je suis heureux de m'être rencontré avec ce savant par anticipation; car, en étudiant mes doublets, je ne pouvais encore profiter du travail de M. Neumann, qui a paru après le mien. J'ai essayé, dans mon article, de distinguer nettement les phénomènes auxquels je fais allusion. Je m'empresse de signaler au dernier moment un remarquable article de M. G. Paris (*Romania*, XIV, 157-159) sur l'étude de M. Neumann. M. Paris insiste avec une justesse extrême sur ce principe qu'il ne faut pas multiplier les formes hypothétiques ou préhistoriques; pour parler de doublet, il est bon, en effet, de pouvoir constater à la fois l'existence des deux formes, de la forme primitive et de la forme syntactique. Cela est surtout de rigueur dans les langues modernes où les textes abondent et dont le principal avantage est justement de permettre une plus grande précision dans les recherches historiques.

de même quand il y a déjà ν ou μ dans le mot; Prodr. VI, 11, ἀκύμαντος; 22, ϖάντως; 387, ϖάντων. C'est tout ce qu'il y a de plus constant.

La phonétique de nos manuscrits se trouve être confirmée en ceci par la langue d'aujourd'hui. Les groupes ντ subsistent toujours; ils sont même recherchés; ainsi il est remarquable que, tandis que le ν de l'accusatif singulier de l'article masculin ou féminin, τόν ou τήν, ne se fait plus sentir devant un mot commençant par une consonne, ce ν final ne subsiste précisément que devant κ, ϖ, τ, par exemple dans les combinaisons τὸν κόπο = τογκόπο, τὸν ϖατέρα = τομbατέρα, τὸν τάφο = τονdάφο.

2° D'autre part, il faut remarquer que le groupe νθ, au contraire, n'est pas aimé et qu'il ne s'accommode plus aux aptitudes phoniques actuelles; ainsi, déjà dans nos manuscrits, le ν ne se fait pas toujours sentir devant θ suivant : Prodr. VI, 373, τὶ ϖαθάνω «qu'est-ce qui m'arrive?», littéralement : «qu'est-ce que je souffre?»; nous devrions avoir ϖανθάνω, présent formé sur μανθάνω, d'après l'analogie de l'aoriste ἔμαθον ἔπαθον; Prodr. VI, 90, μάθανα = ἐμάνθανα = ἐμάνθανον (d'après le 1310 seulement; ce vers manque dans le Coislin, 382); cf. aussi Prodr. IV, 99, καὶ μὴ θεωρῇς, tandis que Prodr. III, au vers correspondant, 99, donne καὶ μὴν θωρῇς.

Cependant le groupe νθ n'est pas inconnu à nos manuscrits :

Prodr. I, τὴν θύραν, aux vers 180, 182, 183, 188, 205, 226; 268, ϖέπονθα. Prodr. II, 12, φιλανθρωπίαν; Prodr. V, 5, 7, 9, ἐμάνθανεν; 136, ἀνθρακίαν. Prodr. III, 99, μὴν θωρῇς; 194, μάνθανε; 310, λεπτυνθήσεται; 372, φιλανθρωπίας; 521, τὸν θυρωρόν; 562, μικρόν, θεόστεπτε; cf. 280, συνφθάνει. Prodr. VI, 7, τὴν θάλασσαν, φιλανθρωπίας; 36, ϖεπόνθασι; 74, ἄν θέλῃς. Prodr. IV, 194, μάνθανε; 303, τὴν θείαν; 321, κἄν θύνναν; 366, μοναχὸν θανάτου; 378*, μάνθανε; cf. 478, ϖαλαιοκάλιγον φθιριάρικον, et 280, συμφθάνῃ.

Ici encore la phonétique de nos textes se trouve confirmée par la langue actuelle : ainsi la prononciation ἄθος (ἄνθος), ἄθρωπος (ἄνθρωπος) est constante. En revanche, dans les cas où ν subsiste, sous l'influence de ce ν la sifflante ne se prononce plus comme telle, et l'on entend une muette sonore, c'est-à-dire un *d* (τ) à la place; cf. *Not. et extr.*, XXIX, 2, p. 125, 1, 3, ϖάντηρα; 167, 2, 13, ἄντρωπος, et 17, ἀντρώπων; mais 175, 1, 7, ἄθρωπος. Ces derniers exemples remontent au IXe siècle. Seulement aujourd'hui le phénomène s'est généralisé, et l'on n'entend plus dire ἄνθρωπος, μανθάνω, etc. J'admets, en effet, dans tout ce qui précède et dans ce que je viens d'ajouter, que la pronon-

ciation *νθ* n'a pas dû disparaître du jour au lendemain, d'une façon brusque et instantanée.

Je ne fais aucune difficulté de croire, par exemple, à la coexistence de *μαθάνω* et de *μανθάνω* dans un même texte. Nos manuscrits représentent une *époque de transition*. D'autre part, la prononciation *μαθάνω* et *ὅνταν*, de même que plus haut la prononciation *νd* pour *ντ*, tiennent, on va le voir, à des causes psychologiques plutôt que physiologiques. Les organes n'entrent en jeu que par suite d'une disposition particulière de l'âme, paresse ou commodité. Il n'y a donc aucune nécessité à ce que la substitution d'une prononciation à l'autre soit immédiate. Dans ces questions de phonétique, l'étude des langues modernes présente peut-être cet avantage qu'on y peut préciser le champ d'expérience. L'analyse d'un manuscrit équivaut souvent à l'observation de la réalité vivante, à l'étude de la prononciation d'un individu pris isolément. L'individu dont nous nous occupons ici, c'est-à-dire le manuscrit, représente le moment où l'on n'est pas arrivé à dire d'une façon constante *θ* pour *νθ*.

Les phénomènes que nous venons de constater s'expliquent d'une façon naturelle. Quand il s'agit de prononcer *ν* consonne, il y a tout un travail de la langue dont la pointe, collée contre la partie médiale du palais, obstrue l'air et le fait converger vers les fosses nasales; en même temps on fait vibrer les cordes vocales; dans cette position, la prononciation du *d* est plus à portée des organes : il ne s'agit plus, en effet, que de laisser toujours vibrer les cordes vocales; mais, lorsqu'il s'agit de prononcer une sifflante après *ν* consonne, la langue doit descendre jusqu'aux incisives supérieures, s'y étendre de manière à toucher toute la partie antérieure de l'arcade dentaire et donner ainsi passage à l'air par une ouverture étroite; en même temps les cordes vocales cessent de vibrer. C'est pour cette raison que *νd* se dit plus facilement que *ντ* et que, d'autre part, les prononciations *ϑ* (au lieu de *νθ* comme dans *ἄθρωπος* = *ἄνθρωπος*), ou *ντ* ou *νd* semblent plus voisines et plus commodes que la prononciation *νθ*.

Je reviens maintenant à la forme qui nous occupe; j'observe tout d'abord que *ὅνταν* se trouve concurremment à *ὅταν* dans nos manuscrits.

Ms. 396, seulement *ὅταν* :

Prodr. I, 129, *ὅταν ἐσΊράφην σάδουρος.*
Prodr. II, 85, *ὅταν ἐξαπορήσωσι.*
Prodr. V, 5, 7, 9, *ὅταν ἐμάνθανε.*

Ms. 382 Coislin, seulement *ὅταν* :

Prodr. IV, 435, *ὅταν σπουδάζῃ.*

Ms. 1310, les deux formes :

ὅταν.	ὄνταν
Prodr. III, 140, *καὶ μᾶλλον ὅταν τρέχουσι*; 436*, *ὅταν τὰ τρία δώσουσιν*. Prodr. VI, 117, *ὅταν γὰρ ἴδῃ τὴν αὐγήν*; 264, *ὅταν ψωμὶν οὐκ ἔχω*.	manque dans Prodr. III; mais se lit dans Prodr. IV, 127, *ὄνταν δὲ πάλιν*; 135, *ὄνταν σἸραφῶ καὶ ἴδω τον*; 228, *ὄνταν ἐϐγοῦν καὶ τρέχουσιν*; 363, *ὄνταν σ' ἔθεκεν*.

Je reviendrai tout à l'heure sur les autres passages où *ὄνταν* se trouve dans ce manuscrit. Pour le moment je tiens à observer que la forme *ὅταν* n'est pas inconnue au 1310. Je rappelle aussi que ce manuscrit a toujours la combinaison *ντ*, mais que, d'autre part, il a moins que les autres l'habitude du groupe *νθ*.

Je dis maintenant que *ὄνταν* est un doublet et que cette forme est due à la position du mot *ὅταν* dans la phrase. En effet, si jamais mot dut ne pas être considéré isolément, c'est bien le mot *ὅταν* qui est une conjonction et qui entraîne toujours un autre mot après lui. Je suppose donc une combinaison de mots, par exemple, ou pour être plus exact, une combinaison de sons où l'on aurait à prononcer, d'une part, *τ* entre deux voyelles, soit *ὅταν*, d'autre part, *ϑ* après *ν*, soit *ἄνθρωπος*; on aurait ainsi la combinaison :

οτανανθρωπος.

Mais, si ce que nous avons dit plus haut est vrai, s'il est vrai que les organes retiennent plus facilement la combinaison *ντ*, que ce groupe est même recherché; si, en revanche, les organes sont plus réfractaires à la prononciation du groupe *νθ*, on concevra aisément qu'ayant à prononcer *οτανανθρωπος*, on dise :

οντανaθρωπος;

cela nous semble une conséquence nécessaire de tout ce que nous avons dit plus haut. En d'autres termes, on entend d'une seule fois et tout d'un bloc la combinaison *οτανανθρωπος*; dans cette combinaison, il y a un *ν* que l'oreille retient, et tout naturellement elle associe ce *ν* plus volontiers à *τ* qu'à *ϑ*. En même temps, se produit un phénomène très curieux par sa rapidité : non seulement le *ν* se déplace et s'associe à *τ*, mais encore et du même coup il rend la sourde sonore. Si *τ* ne s'était pas trouvé dans la phrase, peut-être le *ν* n'aurait-il pas été prononcé devant *ϑ*, tout simplement à cause de la difficulté qu'il y a à dire *νθ*; mais le *τ* qui va chercher *ν* consonne, l'attire et le sauve.

Telle est l'hypothèse que l'on peut faire *a priori;* si l'on se

reporte aux manuscrits, l'hypothèse reçoit sa pleine confirmation. La combinaison *ονταναθρωπος* s'y trouve dans des conditions telles que le doute ne paraît plus possible.

Voyons, en effet, les trois manuscrits successivement, le 1310, le 396 et le Coislin 382, qui reproduisent tous les trois le même poème de Prodrome et où, par conséquent, les vers se correspondent dans les trois versions.

Dans Prodr. V (grec 396) nous lisons :

Ὅταν ἐμάνθανεν αὐτὸς ὑπόδησιν οὐκ εἶχεν.

Dans Prodr. VI, 61, d'après le Coislin 382, le même vers se lit sous la même forme :

Αὐτὸς ὅταν ἐμάνθανεν ὑπόδησιν οὐκ εἶχε.
(F. 143[b], l. 4.)

Mais, au contraire, dans Prodr. VI, 61, d'après le ms. 1310, voici ce que nous lisons :

Αὐτὸς ὄνταν ἐμάθανεν ὑπόδησιν οὐκ εἶχεν.

Ce n'est pas le seul exemple :

Prodr. V, 7 (grec 396) :

Αὐτὸς ὅταν ἐμάνθανε ποτὲ τ' οὐκ ἐκτενίσθη.

De même, Prodr. VI, 71 (Coislin 382) :

Αὐτὸς ὅταν ἐμάνθανε ποτὲ του οὐκ ἐκτενίσθη;

mais de nouveau, Prodr. VI, 71 (grec 1310) :

Αὐτὸς ὄνταν ἐμάθανε ποτὲ δὲν ἐκτενίσθην.

Le scribe entendait donc et prononçait *ὄνταν ἄθρωπος* au lieu de *ὅταν ἄνθρωπος*. D'autre part, nous avons vu que la forme *μανθάνω* n'était pas inconnue au scribe du 1310 : Prodr. III, 194, *ὅμως εἰ βούλει μάνθανε καὶ τὰ τοῦ μονοκύθρου*; seulement ici il n'y a pas de *τ* dans le voisinage qui précède ou qui suive; le *τ* de *καὶ τά* ne peut pas entrer en ligne de compte; car, il se trouve dans le second hémistiche, et il y a repos après *μάνθανε*. Le *ν* que nous avons dans *ὄνταν* est donc bien dû à l'influence de *μανθάνω*, forme connue du scribe, ce que nous voulions tout justement démontrer.

Une classification des manuscrits importe peu ici; j'ai quelques bonnes raisons de croire que le 1310 dérive d'un archétype qui lui serait commun avec les deux autres et qu'en tout cas toutes

les formes nouvelles qui ne se trouvent pas dans les deux autres manuscrits appartiennent en propre au scribe[1]; mais, quelque leçon que l'on suppose à l'archétype, que ce soit ὄνταν ἐμάθανε ou ὅταν ἐμάνθανε, les faits restent les mêmes : tandis que l'un entend ὅταν ἐμάνθανε, l'autre entend ὄνταν ἐμάθανε. Quant à voir dans ces combinaisons une erreur du copiste, je crois que nous ne devons pas y songer; les copistes ne se trompent pas toujours sans raison; ce ne sont pas des machines inconscientes; ils ont chacun leur psychologie et leur phonétique, si bien qu'un manuscrit dans bien des cas peut tenir presque lieu de document biographique et que, d'après le manuscrit, on peut reconstituer le caractère et reconnaître les habitudes phoniques du scribe. Dans ce cas spécial, chacun des trois manuscrits a sa logique propre et une phonétique des plus régulières; ainsi plus haut à Prodrome, VI, 61, nous avons écrit ὅταν; dans l'édition même, les notes critiques laisseraient croire que le manuscrit porte ici ὄνταν, ce qui étonne tout de suite; vérification faite, c'est bien ὅταν que le scribe avait écrit, en effet. Toutes les fois que les leçons d'un manuscrit se trouvent être d'accord avec la théorie et qu'elles expliquent même des phénomènes du langage difficiles à expliquer par ailleurs, il n'y a aucune raison de suspecter ces leçons. Le manuscrit nous explique ici la forme ὄνταν et nous y fait voir un doublet syntactique. Ces leçons sont donc bonnes à retenir et n'ont rien que de fort naturel.

D'autre part, ce fait que ὄνταν est un doublet syntactique nous explique pourquoi ὄνταν subsiste dans des combinaisons où il n'a plus sa raison d'être, c'est-à-dire dans des combinaisons où il n'y a plus νθ dans le voisinage : cf. plus haut Prodr. III, 127, 135, 228, 363. C'est justement dans la nature du doublet de subsister abusivement au détriment de la forme normale et primitive et d'arriver même à évincer celle-ci[2]. Quant à l'explication de ce fait, la raison pour laquelle la forme anomale prospère au détriment de la forme primitive paraît être une raison toute psychologique; cela tient précisément à ce que la seconde forme est anomale; comme elle est insolite au premier abord, elle frappe davantage et se fixe mieux dans l'esprit. C'est ce qui fait que, dans certaines parties de la Grèce aujourd'hui (Chios, Crète), la forme ὄνταν a dominé.

En ce qui concerne la date de l'apparition de cette forme, je crois qu'elle ne remonte pas plus haut que le ms. 1310 lui-même, c'est-à-dire qu'elle appartient à la fin ou au commencement

[1] C'est ce que j'essaie de démontrer dans un travail en cours de publication.

[2] Voir *Mém. de la Soc. de ling.*, t. V, *loc. cit.*

IMPRIMERIE NATIONALE.

du xv[e] siècle; nous voyons en même temps dans ce manuscrit la façon dont elle a pris naissance. Je conclurai en disant que ce manuscrit, pour cette raison et pour d'autres causes que j'énumérerai en temps et lieu, est d'une certaine importance au point de vue de l'étude des formes; l'opinion, d'après laquelle il serait impossible, vu le style artificiel des auteurs byzantins, de suivre la genèse et les progrès des formes néo-grecques, soit phonétiques, soit morphologiques[1], ne reçoit point de confirmation de l'étude qu'on vient de lire.

Paris, 20 juin 1885.

Jean Psichari.

Quirquir.

Olla ueter arbos, quirquir est... (Varron, *De ling. lat.*, VII, 8.)

Le mot *quirquir*, qui ne nous a été conservé que dans cette formule religieuse, et qu'on a rattaché à l'ombrien *pisi* (*K. Z.*, XIX, p. 197), ne serait-il pas tout simplement un doublet syntactique?

Il semble bien que, dans une langue où * *uctesis* devenait nécessairement *ueteris*, un groupe tel que *quisquis est*, surtout en admettant *est* enclitique, ait dû rigoureusement se prononcer **quisquir est*.

Seulement l'analogie des cas très nombreux où l'*s* final demeurait intact, *quis tulit*, *quis fuit*, l'a tout naturellement ramené dans la locution *quis est* et autres semblables.

Ici s'est produit le phénomène inverse : comme on sentait bien que les deux éléments du pronom étaient au fond identiques, le rhotacisme final de **quisquir* a, par analogie, contaminé l'*s* du premier terme : de là le doublet *quirquir*.

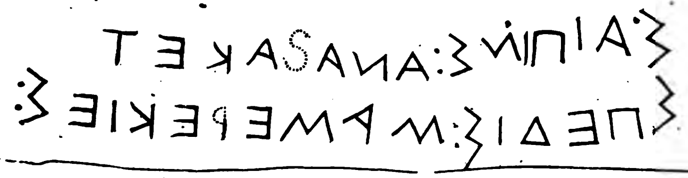
Bien que le nominatif *ueter* s'explique aisément par l'analogie des cas obliques, peut-être la présence, dans la même formule, d'une forme rhotacisée (* *uetĕr* = * *uetĕs* = gr. * ϝετής ?) devant une voyelle initiale, et d'une forme sans rhotacisme (*arbŏs*) devant une pause et une consonne, serait-elle de nature à corroborer cette hypothèse.

V. Henry.

[1] Cf. Ἑβδομάς, 1885, numéro 54, p. 116-117. J'ai consacré à l'examen de la théorie courante au sujet de la langue macaronique des textes médiévaux un long travail qui est sous presse et où l'opinion de M. Chatzidakis est discutée en détail.

UNE NOUVELLE INSCRIPTION OSQUE.

Le musée impérial de Vienne s'est récemment enrichi d'un casque en bronze sur lequel est gravée une inscription osque. M. F. Bücheler en a donné une copie dans le *Musée rhénan de philologie* (nouvelle suite, XXXIX, p. 558). De son côté, M. Jules Martha, ancien membre de l'École française d'Athènes, au retour d'un voyage à Vienne, m'a communiqué un estampage de la même inscription, lequel s'accorde exactement avec le fac-similé déjà publié.



Bord inférieur du casque.

Selon M. Bücheler, il faudrait lire ainsi : *σαιπινς : ανα ακετ* | *σπεδις : μαμερεκιες :* Le S pointillé de la première ligne ne serait pas une lettre et ne ferait point partie de l'inscription. Le sens serait : *Sæpina præda, egit Spedius Mamercius* (le butin de Sæpinum, Spedius Mamercius l'a fait). Pour le mot *ana*, M. Bücheler ne propose aucune explication; mais il pense qu'on y peut voir le nominatif d'un substantif masculin signifiant «butin». De cette façon, l'inscription aurait une valeur historique et se rapporterait à la prise de Sæpinum par les Romains, l'an 461 de Rome.

Nous croyons que le savant professeur de Bonn a bien interprété les deux noms propres *Spedius* et *Mamercius*. Mais nous nous séparons de lui en ce qui concerne le reste, et nous croyons en outre qu'il n'a pas lu les deux lignes dans leur ordre véritable.

Une particularité qui frappe d'abord les yeux, c'est qu'il n'y a pas de signe de ponctuation après la première ligne, tandis qu'on trouve un signe de ponctuation à la fin de la seconde. Ce fait doit donner à penser que c'est par la seconde ligne qu'il faut commencer la lecture : on sait, en effet, qu'à la fin d'une inscription les anciens omettent volontiers toute ponctuation, les points ou doubles points étant surtout destinés à séparer les mots ou

les membres de phrase les uns des autres. Quant à cette circonstance qu'il faut monter de la seconde ligne à la première, au lieu de descendre de la première à la seconde, cela n'a rien que d'ordinaire dans les inscriptions italiques, qui sont souvent disposées de la façon la plus irrégulière. Le recueil de Fabretti en fournit de nombreux exemples.

Nous obtenons de la sorte une phrase qui se lit de la manière suivante : SPEDIS : MAMEREKIES : SAIPINS : ANASAKET. Tout, dès lors, prend un tour beaucoup plus naturel et plus logique. L'inscription commence par le nom du donateur *Spedius Mamercius*. SAEPINS est le nominatif du nom ethnique bien connu *Sæpinas*, *-atis*. Il s'agit d'un personnage nommé *Spedius Mamercius*, originaire de *Sæpinum*. Quant au dernier mot ANASAKET, c'est le verbe qui termine la phrase. Il se compose du préfixe *an* ou *ana* et de SAKET, qui correspond au latin *sacravit*. Un *r* tombe quelquefois en latin après une muette : c'est ainsi qu'on a *luculentus* « avantageux » pour *lucrulentus*, *increbuit* pour *increbruit*. La même chose a lieu en grec, où nous avons, par exemple, *σκηπτοῦχος* « porte-sceptre » pour *σκηπτροῦχος*, *μικκός* pour *μικρός*. Un fait identique nous est attesté en osque précisément pour un dérivé de l'adjectif *sacer* : sur la table d'Agnone, l'on a *sakahiter* pour *sakrahiter* « sacretur ».

Au sujet du préfixe, on peut se demander si c'est la préposition correspondant à *ἀνά* ou si le second *a* est épenthétique comme dans *Alafaternum* pour *Alfaternum*. Dans cette dernière hypothèse, un rapprochement qui se présente aussitôt à l'esprit est celui de l'osque *anafriss* « imbribus ». Quoi qu'il en soit, le sens du verbe n'est pas douteux : il correspond pour la signification au latin *consecravit*. Le verbe est au parfait : cf. la désinence *-et* ou *-ed* dans *amanafed*, *aikdafed*, *teremnatted*.

Le S de ANASAKET n'est pas le même que celui de SAIPINS; mais on sait que l'ancien alphabet grec avait deux sifflantes : le *sigma* et le *san*; ces deux sifflantes sont toujours restées dans l'alphabet étrusque.

Reste le pointillage qui a fait penser à M. Bücheler que le S ne faisait point partie de l'inscription. A cet égard, je ne puis mieux faire que de reproduire les lignes suivantes d'une lettre de M. Jules Martha :

« Je crois pouvoir vous proposer une explication des lettres en pointillé. L'examen de l'original et même de l'estampage montre très nettement que la gravure n'a pas été faite à main posée, mais à grands coups de burin. L'ouvrier n'a pas dessiné ses lettres d'un trait suivi. Pour chacune d'elles, il s'y est repris à plusieurs fois, entamant chaque fois le bronze sur la longueur d'un jambage. Une pareille manière de procéder, qui tient sans doute à

une technique encore peu sûre, ne permet de reproduire qu'un dessin rectiligne. De là vient que, dans l'inscription, toutes les lettres à jambages droits sont bien gravées et que les deux seules lettres à boucles le sont mal. On n'a pu les tracer que par des points. Et il est à remarquer que, tandis que le S, qui est tout en boucle, est tout en pointillé, le ꟼ, qui est moitié droit et moitié courbe, n'a de pointillé qu'à partir de la boucle. Cet effort de l'ouvrier pour faire tant bien que mal un *r* rond prouve que c'était là la forme régulière et qu'en osque on n'admettait pas, comme en étrusque ou en sabellique, la forme anguleuse ᐊ ou ◁. »

Cette explication écarte la dernière difficulté qui restait. Nous traduisons donc : *Spedius Mamercius Sæpinas consecravit.*

Michel Bréal.

Ἀδήν.

Nous avons dans le grec *βουβών* l'exemple d'un mot pouvant désigner indifféremment les glandes situées à l'aine, une tumeur causée par l'inflammation de ces glandes, ou simplement enfin, la région de l'aine.

On peut croire que le latin *ingven*, dans sa vraie acception, était sensiblement l'équivalent de ce mot grec, qu'il avait tous les sens de *βουβών* et qu'il n'en avait légitimement aucun autre. Les Latins, pour traduire *βουβών* se servent d'*ingven*. Le français, dans le mot *aine*, a précisé la signification sans la modifier.

Ingven étant l'aine ou les glandes de l'aine, il n'y a pas de difficulté à en rapprocher un mot jusqu'ici sans congénères connus, le grec *ἀγήν* ou *ἀδήν* (gén. *ένος*) « glande du corps en général »[1]. Forme première : *$\underset{\circ}{n}g_2$en-*. D'autres mots sortis de la même souche existent en vieux norrois et présentent une variété du vocalisme radical : *økkvinn* = **enkvinn* « enflé », *økkr* « tumeur », déjà comparé au latin *ingven* dans la grammaire islandaise de M. Noreen, § 71, 4.

F. de Saussure.

[1] J'abandonne pour ce rapprochement celui que j'avais tenté ailleurs entre *ingven* (en ce cas = **hingven*) et le sanscrit *ǵaghanam* (forme première : **$g_1h\underset{\circ}{n}g_2hen$-*).

CELTICA.

LE GÉNITIF DES THÈMES EN *I* ET EN *U* EN VIEIL IRLANDAIS.

En grec, les thèmes nominaux en -*i* et -*u* bref placent un *e* devant leur voyelle finale à un certain nombre de cas, parmi lesquels il y en a deux qui nous semblent mériter une attention particulière. Ce sont :

1° Le nominatif pluriel;

2° Le génitif singulier.

Ces cas se retrouvent en vieil irlandais et en gothique. Dans ces deux langues, l'*i* et l'*u* final du thème sont, comme en grec, renforcés par une voyelle préfixe. Au nominatif pluriel, cette voyelle préfixe est en gothique et en vieil irlandais un *e*, comme en grec. Au génitif singulier, c'est un *o* ou un *a*. Par conséquent, le gothique et le vieil irlandais s'accordent pour se séparer du grec sur ce point. Comme exemple du nominatif pluriel nous comparerons : 1° au grec *πόλεις* = **πολεες* = **πολεj-ες*, le gothique *balgeis* « les outres » = **balgej-es; ansteis* « les grâces » = **anstej-es*, l'un masculin, l'autre féminin; et l'irlandais *fâthi* « les prophètes » = **vâtej-es*, masculin; *suli* « les yeux » = *sulej-es*, féminin; 2° au grec *ὠκεῖς* = *ὠκέες* = **ὠκεϝες*, le gothique *sunjus* « les fils » = **suneu-es*, et l'irlandais *mogi* « les esclaves », aussi écrit *moge*, qui tous deux s'expliquent par un plus ancien **mogeu-es*.

Passons au génitif singulier. Le grec *πόλεως* tient lieu d'un primitif **πολεj-ος*; *ὠκέος* a été précédé par un plus ancien **ὠκεϝ-ος*. En regard le gothique nous offre *anstais* = **anstaj-as*, *sunaus* = **sunau-as*, et l'irlandais *aitrebthado* = **ad-trebatatoj-os* d'un thème *ad-trebatati-* « possesseur » et *mora* = **moraj-as* du thème *mori-* « mer »; *betho* = **bitou-os*, *betha* = **bitau-as*, tous deux du thème *bitu-* « monde ».

A ce point de vue, le gothique et le vieil irlandais semblent s'associer pour se séparer du grec. C'est ainsi que ces deux langues s'accordent pour représenter par *a* l'a^2 indo-européen du parfait que le grec représente par *o*.

Sur d'autres points, c'est du grec et du latin que les langues celtiques se rapprochent. Comme le grec et le latin, le gaulois fait en *oi*, puis en *i*, le nominatif pluriel des thèmes en -*o*; le génitif singulier des mêmes thèmes est commun au latin et au

celtique, ainsi que le futur en *-bo* des verbes dérivés, le passif et le déponent formés avec le suffixe *-r*. La situation géographique du celtique explique ces diverses analogies.

En terminant je préviendrai une critique : on trouve en vieil irlandais des exemples de nominatifs pluriels en *-ai* et en *-a* des thèmes en *-u* : *lithai* «les fêtes» = **litau-es*; *gnima* «les actions» = **gnimau-es*, et la désinence correspondante dans les dialectes bretons est *-ou* = **oves*. Mais l'*a* ou l'*o* de ces désinences tient lieu d'un *e* primitif qui s'est changé en *o* ou *a* par l'influence de l'*u* suivant, comme dans le latin *novem* et l'irlandais *nóin*, comparez le grec *ἐννέα*; et, comme dans le latin *novus* et le gaulois *novios*, comparez le grec *νέϜος*.

IMUS.

MM. Bréal et Bailly, dans leur savant *Dictionnaire étymologique latin*, disent que l'origine d'*īmus* est incertaine.

M. Loth a attiré mon attention sur la parenté de cet adjectif latin avec des mots néo-celtiques que je vais examiner ici.

Les langues celtiques possèdent trois prépositions qui offrent entre elles une ressemblance frappante :

**ec*, **ecs*, en grec *ἐκ*, *ἐξ*, en latin *e*, *ex* «hors de»;
**ouc*, **oucs* «au-dessus de»;
**īc*, **īcs* «au-dessous de».

Ces prépositions ont deux formes : la première forme consiste en une voyelle et une gutturale sourde; la seconde forme s'obtient en ajoutant une *s* à la première forme.

La première forme, **ec*, **ouc*, **īc*, comparez le grec *ἐκ*, se rencontre en irlandais dans les comparatifs : *echtar* «hors de», *úachtar, óchtar* «supérieur, qui est au-dessus de», *íchtar* «partie inférieure».

La seconde forme **ecs*, **oucs*, **īcs* nous est offerte : 1° par deux prépositions irlandaises: l'une *ess-*, *ass-*, comme *ex* en latin, avec une variante sans consonne : *a* (comparez le latin *ē*); l'autre *úas*, *ós* «au-dessus de» qui n'a que la forme avec consonne; 2° par deux dérivés : l'un *uasal* en irlandais, *uchel* en gallois, *huel* en breton, signifiant «haut»; l'autre *īsel*, dans ces trois langues, signifiant «bas». Le premier de ces dérivés a été reconnu dans le premier terme du nom de lieu composé gaulois *Uxello-dunum* «haute forteresse» : *uxello-* = *ouxello-* dérive de la préposition **oucs* au moyen du suffixe *-ello-*; **oucs-* gaulois est identique à *úas*, *ós* irlandais, comme *uxello-* gaulois à *úasal* irlandais, à *uchel* gallois, à *huel* breton. Quant à *īsel* «bas», il suppose un primitif **īxello-s*.

Le latin *īmus* = *īc-mo-s*; il est formé comme *summus* = *sup-mo-s*;

il a perdu sa gutturale devant *m* comme *lûmen* = *leuc-men*. La racine d'**îc-mos* se trouve dans l'irlandais *îchtar* «partie inférieure» = **îc-tero-*, dans le néo-celtique *îsel* = *ic-s-ello-s* «bas».

GNĀVUS, NĀVUS.

Ce mot peut difficilement se rattacher à la racine *gnō* «savoir» dont il n'a pas le sens. On trouve ce sens dans le verbe irlandais *dogniu* «je fais», qui offre sous certains points l'apparence d'un verbe de la dixième classe, mais qui, en réalité, appartient à la quatrième et dont la racine est GEN «engendrer». On peut engendrer de plusieurs façons, et il n'y a d'acte sérieux que celui qui est productif. *Gnāvus*, *nāvus* est l'actif de *gnātus*, *nātus*.

DU FUTUR SIGMATIQUE; DU FUTUR ET DE L'IMPARFAIT EN *B* EN GRÉCO-ITALO-CELTIQUE.

Le vieil irlandais a un futur sigmatique comme le grec : *tiasu* «j'irai» = **stēsu* = **stēg-su*, mot identique au grec στείξω, de στείχω, ou, avec désinence interne, *rius* = **ro-enc-su* «j'atteindrai»; *erus* = **es-reg-su* «je me lèverai», cf. ὀ-ρέξω d'ὀρέγω «j'étends»; *at-chous* = *ad-cōd-su* «j'annoncerai», cf. ᾄσομαι «je chanterai» de ᾄδω. Ce futur en vieil irlandais est spécial aux verbes qui se terminent par une explosive; M. Windisch dit par une gutturale et une dentale[1]. On sait qu'en celtique une loi phonétique exige en général la chute du *p*; l'irlandais n'a pas de racines verbales terminées par cette lettre; les racines terminées par une labiale sont, par conséquent, rares en irlandais. Voilà pourquoi on n'a pas trouvé d'exemple irlandais où le futur sigmatique appartienne à une racine dont la dernière lettre soit une labiale.

Le latin conserve le *p* indo-européen; de là le futur archaïque latin *capso*, *accepso* à côté de *faxo*, qui offre une gutturale avant l'*s*, comme les premiers exemples irlandais que nous avons cités.

A en juger par l'étude comparée du latin et de l'irlandais, l'usage du futur sigmatique a dû être d'abord restreint aux racines terminées par une explosive. Il en a été d'abord ainsi en grec, et voilà pourquoi le sigma caractéristique s'est maintenu dans cette langue, même dans les verbes dérivés comme τιμήσω, où il est placé entre deux voyelles. Dans ces verbes, le futur sigmatique est une formation analogique relativement moderne.

Les verbes irlandais dont les racines se terminent par *l*, *m*, *n*, *r* n'ont pas de futur sigmatique; cette loi de l'irlandais se re-

[1] Il ajoute «ou *s*»; il s'agit ici de l'*s* qui résulte de l'assimilation de la dentale à l'*s* caractéristique du futur. (*Kurzgefasste irische Grammatik*, p. 70.)

trouve en grec : on a fait de grands efforts pour rattacher au futur sigmatique le futur des verbes grecs en -λω, -μω, -νω, -ρω; il est beaucoup plus simple de reconnaître dans le futur de ces verbes une formation différente dont l'explication n'est pas encore donnée. En vieil irlandais nous sommes plus heureux : dans cette langue, les verbes en *l*, *m*, *n*, *r*, pour former leur futur, passent dans la troisième classe, ou classe réduplicative, dont ils empruntent le subjonctif : *gegna* «je tuerai», de *gonaim* «je tue»; *bêra* = **bibra* = **bibera* (de *berim* «je porte»), en sanscrit *bibharāni*.

Les verbes dérivés ou de la dixième classe, dans la langue indo-européenne primitive, n'avaient pas plus de futur que de parfait. Le sanscrit et le grec leur ont donné un futur sigmatique, à l'imitation des verbes dont la racine se terminait par une explosive. Quant au latin et au vieil irlandais, ils ont créé pour les verbes dérivés un futur nouveau : le futur en *-b*. Le vieil irlandais a deux conjugaisons dérivées; il emploie le futur en *-b* dans ces deux conjugaisons : *carfa* = *caraba*, *no-charub* = *nu-carabu* «j'aimerai»; *léicfe* = *lenqiba*, *dolléciub* = *do-lenqibu* «je laisserai, je lâcherai, je jetterai». Le latin a trois conjugaisons dérivées; il emploie le futur en *-b* dans les deux premières seulement : *amabo*, *monebo*.

Le latin a donné au futur en *-b* un développement que l'irlandais ne connaît pas; il lui a créé un temps passé : c'est l'imparfait *amā-bam*, *monē-bam*. De la seconde conjugaison l'imparfait est passé dans la troisième et dans la quatrième, entraînant à la suite du suffixe *-bam* la voyelle radicale *é* long qui, dans *monē-bam*, précédait ce suffixe; de là les formes bizarres *leg-ēbam*, *audi-ēbam* au lieu de **legĕ-bam*, **audī-bam*, auxquelles il semble qu'on aurait dû s'attendre. Les futurs archaïques en *-bo* de verbes de la quatrième conjugaison : *audibo*, *dormibo*, par exemple chez Plaute, sont plus réguliers, même ceux qui sont dérivés du présent des verbes en *io* de la troisième conjugaison, quatrième classe des verbes sanscrits : *paribis* chez Pomponius, *ordibor* chez Accius; ils sont formés directement du thème verbal et du suffixe *-bo*, tandis que les imparfaits *audiēbam*, *dormiēbam*, *aggrediēbar*, *pariēbas* sont imités de *monēbam*, de *monēbas*, qui viennent eux-mêmes de *monēbo*, *monēbis*; quant aux imparfaits poétiques de la période classique : *audibam* chez Ovide, *audibant* chez Catulle, il n'y a pas lieu d'en tenir compte ici; ce sont des formes contractes dues à la nécessité de la versification : *audibam*, *audibant* sont les succédanés d'*audiebam*, *audiebant*.

H. d'Arbois de Jubainville.

ÉTYMOLOGIE DU MOT ARAMÉEN
כְּכוּשְׁתָּא OU כַּרְכּוּשְׁתָּא

Le mot judéo-araméen כַּרְכּוּשְׁתָּא et le mot syriaque correspondant ܟܘܟܫܬܐ, qui désignent la belette, doivent être rapportés à une racine כש, ayant le sens de «remuer, s'agiter». En syriaque la seule forme verbale usuelle, dérivée de cette racine, est l'*afʿel* ܐܟܫ, qui s'emploie surtout dans le sens d'«agiter» et «effaroucher» les mouches ou les oiseaux. Le Talmud a les formes actives כַּשְׁכֵּשׁ et כַּרְכֵּשׁ, qui indiquent la répétition de l'action «agiter à plusieurs reprises, remuer souvent». כַּשְׁכֵּשׁ est produit par le simple redoublement de la racine. Les radicaux formés de cette manière ont tendance à laisser tomber la seconde consonne, lorsque celle-ci par sa nature se prête à cette chute, et le *schîn*, en pareil cas, se range dans la catégorie des consonnes faibles. Un second phénomène propre à ces radicaux est que la chute de la seconde consonne n'entraîne pas le redoublement de la consonne suivante, mais occasionne l'insertion d'un *risch*, de sorte que כַּשְׁכֵּשׁ devient כַּרְכֵּשׁ, radical qui a formé le substantif כַּרְכּוּשְׁתָּא, désignant un animal d'un caractère actif, toujours prêt à suivre la piste d'une proie. Le syriaque possède également des radicaux de cette espèce, tels sont : ܓܪܓܫ «barbouiller», de la racine ܓܫ; ܢܪܢܫ[1] «secouer», de la racine ܢܫ, très voisine par la forme et le sens de notre racine ܟܫ (comparer aussi le talmudique קַשְׁקֵשׁ et קַרְקֵשׁ). Le mot ܟܘܟܫܬܐ a été dérivé de la même racine par un procédé analogue, seulement la chute du *schîn* après la première consonne a été compensée par l'allongement de la voyelle et non pas par l'insertion d'un *risch*. Il existe en syriaque un certain nombre de mots qui suivent cette formation, comme ܟܘܟܠܬܐ, ܫܘܫܠܬܐ, etc., des racines ܟܠ, ܫܠ.

Le sens de «belette» donné à ce mot s'appuie sur de bonnes

[1] Sur ce mot, voir *Z. D. M. G.*, XXIX, p. 122, 8; Physiologus, éd. Tychsen, ch. XIX, éd. Land, *Anecd. Syr.*, IV, 61 penult.; *Jul. der Abtr.*, 161,6 et 183,25.

autorités. Dans le verset 29 du chapitre XI du Lévitique, où sont mentionnés les animaux impurs qu'il est interdit de manger, l'hébreu חֹלֶד est rendu dans le Targoum Pseudo-Jonathan par כַּרְכּוּשְׁתָּא, dans la Pešîtta par ܟܰܟܽܘܫܬܳܐ, dans les Septante par γαλῆ, et dans la Vulgate par *mustela*. En outre, les lexicographes syriaques qui donnent plusieurs sens aux mots appliquent le nom de ܟܰܟܽܘܫܬܳܐ à des animaux différents, mais de préférence et d'une manière générale à la belette, ابن عرس en arabe, et راسو en persan. On sait combien les Orientaux sont peu précis quand il s'agit des noms des animaux et des végétaux; souvent plusieurs espèces sont confondues sous la même dénomination; quelquefois, au contraire, des noms différents désignent un même individu. Outre la belette, le mot *karkûštâ* ou *kâkûštâ* semble avoir aussi indiqué un animal domestique de la taille et de la force du chat, qui doit être l'ichneumon des Grecs. Nous ferons d'abord observer que le grec ἰχνεύμων dérive du verbe ἰχνεύω «suivre les traces, chercher, fureter», et dénote par conséquent un animal vigilant et ardent à la chasse, doué de qualités analogues à celles que les Araméens avaient dû remarquer chez l'animal qu'ils appellent *karkûštâ* ou *kâkûštâ*. Nous avons noté quelques passages où ce nom s'entend évidemment d'un animal de cette espèce plutôt que de la belette qui est de trop petite taille. Dans sa chronique syriaque, éditée par Bruns et Kirsch, Barhebræus rapporte, p. 216, l. 14, que, dans une famine qui sévit en l'année 1011 de notre ère dans le Korassan, les gens en furent réduits à manger les chiens et les *kâkûštâ* : ܘܐܟܠܘ ܒܢܝ̈ܢܫܐ ܟܠܒ̈ܐ ܘܟܟܘܫ̈ܬܐ. Un peu plus loin, p. 269, l. 7, il nous apprend qu'en l'année 1076, à la suite des guerres, il y eut une grande famine à Damas et que les rats pullulèrent parce qu'on avait mangé les *kâkûštâ* : ܣܓܝܘ ܥܘܩܒܪ̈ܐ ܠܒܢܝ̈ܢܫܐ ܡܢ ܕܠܐ ܟܟܘܫ̈ܬܐ ܗܘܝ ܘܐܟܠܘܢ ܐܢܝܢ ܗܘܘ, et il ajoute qu'une dame, propriétaire de deux maisons, vendit l'une d'elles à vil prix pour acheter avec le prix de vente un petit chat : ܘܙܒܢܬ ܠܗ̇ ܒܗܘܢ ܫܘܢܪܐ. Kirsch, dans la préface de son édition, p. VIII, s'appuie sur ces deux passages pour soutenir que le *kâkûštâ* est non pas la belette mais le chat; en conséquence, l'animal impur que le Lévitique appelle חֹלֶד doit être le chat. Cependant il n'en est rien, Barhebræus ne confond pas avec le *kâkûštâ* le chat qu'il appelle ܫܘܢܪܐ, comme nous le voyons par le second passage. Plus loin, p. 304, l. 5, en parlant d'une autre famine dont souffrit Mélitène en 1124, il dit que les habitants mangèrent les chats et les chiens : ܘܐܟܠܘ ܫܘܢܪ̈ܐ ܘܟܠܒ̈ܐ. Il résulte des deux premières citations emprun-

tées à cette chronique que le chat, jusqu'au XIIe siècle, ne régnait pas seul à la maison comme le gardien vigilant chargé de la défendre contre les rats et les souris, mais qu'en Perse aussi bien qu'en Syrie, un autre animal domestique, vraisemblablement l'ichneumon, partageait avec lui cet honneur. Dans un autre endroit de cette chronique, p. 178, l. 16, que les traducteurs n'ont pas compris, Barhebræus raconte une anecdote relative à l'horoscope d'un chat qui venait de naître, ܫܘܪܐ ܕܡܩܗ, et qui se rapporte à l'année 907. A cette époque le chat figure comme animal domestique. Le Talmud de Babylone, dont la rédaction était achevée à la fin du ve siècle, connaît aussi le chat et le *karkûštâ* comme deux animaux domestiques. Il est dit, *Sanhed.*, 105 *a*, que le *karkûštâ* et le chat firent bombance de la graisse d'une malheureuse victime :

כרכושתא ושונרא עבדו הלולה [1] מתרבא דביש גדא

Dans un autre passage, *Bâbâ M.*, 85 *a*, on raconte que Rabbi Yehouda sauva par compassion des petits karkûštâ que sa servante balayait avec les ordures de la maison, comme on se débarrasse chez nous des petits chats :

קא כנשא אמתיה דרבי ביתא הוה שדיא בני כרכושתא וקא כנשא להו

Cependant dans les anciens contes qui nous sont venus de l'Inde, jamais le chat n'apparaît comme animal domestique. Dans la version syriaque du roman de *Sindebad* ou *les Sept sages*, éditée par M. Baethgen, c'est le kâkûštâ qui remplit les fonctions du chat domestique. En voici un exemple pris à la page 9 de cette édition : « Un chasseur trouve un rayon de miel qu'il porte pour le vendre dans la boutique d'un épicier; le kâkûštâ de l'épicier veut saisir une abeille qui s'est posée sur le miel, le chien du chasseur s'élance sur le kâkûštâ et l'étrangle; l'épicier, furieux de la perte de son kâkûštâ, saisit un bâton et tue le chien du chasseur. » La version grecque, qui a pour original la version syriaque, ne paraît pas avoir saisi le sens du mot kâkûštâ et altère le récit (v. édit. Baethgen, *préface*, p. 6).

La version syriaque de *Kalîlah-we-Dimnah* éditée par M. Bickell, a été faite sur le texte pehlevî et elle a conservé le mot pehlevî ראסוג qui répond au persan راسو, lequel répond lui-même au syriaque ܟܟܘܫܬܐ dans les lexiques, ainsi que nous l'avons dit plus haut. La version arabe d'Ibn-al-Moqaffaʿ traduit ce mot par le nom de la belette, ابن عرس, de sorte que l'équivalence des

[1] Au lieu de הלולה, l'*Aruch* a יומא טבא qui donne le même sens. On trouve aussi des variantes pour la citation de *Bâbâ-M.* qui suit.

termes de ces différentes langues : ܟܟܘܫܬܐ = ראסונ = راسو = ابن عرس, est parfaitement établie. Or, dans les fables de Kalîlah-we-Dimnah, le *râsûg* joue très souvent le rôle d'un animal domestique de la force du chat et doit s'entendre très vraisemblablement de l'ichneumon. La version syriaque de Bickell nous fournit quelques exemples frappants : p. 55, deux époux ont eu un enfant longtemps désiré; certain jour la femme va vaquer à ses affaires et recommande à son mari de veiller auprès du berceau pendant son absence; celui-ci, mandé à la hâte auprès du roi, est obligé de laisser l'enfant à la garde de son râsûg. Survient un serpent qui veut dévorer l'enfant, le râsûg l'attaque et le tue; dans la lutte le berceau est culbuté. Quand le mari rentre, il aperçoit le désordre du berceau et le sang qui macule la gueule du râsûg, il frappe à mort celui-ci dans la pensée qu'il a tué l'enfant. Dans un autre conte, p. 30, un serpent est également tué par un râsûg. Dans tous ces cas, il ne peut être question du chat, qui n'est jamais confondu avec le râsûg, comme on le voit notamment par une autre fable, p. 58, où une souris est cernée par trois ennemis : un hibou, un râsûg et un chat, ܩܛܘ. L'hostilité de l'ichneumon à l'égard des serpents, qui ressort de ces exemples, est attestée aussi d'une manière toute spéciale par le livre du Physiologus, où l'on parle de l'ardeur avec laquelle l'ichneumon poursuit les reptiles et des ruses dont il se sert quand il se sent le plus faible. Il est vrai que dans les versions syriaques de cet ouvrage[1], l'ichneumon est distingué du kâkûštâ, mais il est à remarquer que le chapitre qui traite de l'ichneumon est emprunté à une source grecque, tandis que celui qui parle du kâkûštâ n'est qu'une paraphrase du verset du Lévitique, ci-dessus cité. Nous terminerons en faisant remarquer que dans l'édition de Tychsen, chap. v, le mot ichneumon est traduit par *nemsâ* : ܐܝܟܢܡܘܢ ܕܐܬܐܡܪ ܢܡܣܐ, or le mot nemsâ qui est l'arabe نِمْس s'entend non seulement de l'ichneumon, mais aussi de la belette (V. Nœldeke, *Z. D. M. G.*, XXX, p. 769, note 2). Il nous paraît donc résulter de ces observations que l'araméen *kâkûštâ* ou *karkûštâ*, à l'égal du pehlevî *râsûg* et de l'arabe *nims*, s'entendait tantôt de la belette et tantôt de l'ichneumon.

Rubens Duval.

[1] Voir édition Tychsen, chap. v et xi; éd. Land, *Anecd. Syriaca*, IV, p. 9 et 11.

LES INFINITIFS MÉDIOPASSIFS

DU LATIN.

L'explication de Schleicher[1], complétée par l'admission d'un procès analogique dont il ne paraît pas avoir assez tenu compte, suffit amplement à donner une idée de la genèse des infinitifs actifs de toutes les conjugaisons et des infinitifs médiopassifs en *ī* de la 1re, 2e et 4e. Mais les types *dariĕr*, *loquiĕr* et *loquī* ont résisté jusqu'à présent aux essais les plus consciencieux, et depuis Bopp cette difficile question n'a pas fait un pas. Je ne prétends point résoudre l'énigme; mais peut-être réussirai-je à montrer qu'il en faut chercher la solution dans une voie toute différente de celle qu'on a suivie jusqu'à présent.

On s'est obstiné en effet à voir dans ces étranges formes des catégories morphologiques régulières, dont on s'est efforcé d'isoler les éléments illusoires. Dès lors l'embarras était grand : comment faire sortir à la fois *darī* de *dare*, ou réciproquement, et *uehi* de *uehere?* Qu'est-ce que la syllabe *er*, qui semble surajoutée dans les infinitifs archaïques? D'où vient l'*i* toujours bref du type *dariĕr*, *diciĕr*, faisant contraste avec l'*i* final toujours long du type opposé[2]? Ces capricieuses anomalies ne doivent-elles pas faire reconnaître à première vue, dans ces diverses formations, la résultante d'un grand nombre d'actions d'analogie, combinées ou entrecroisées, qui se sont succédé dans la période préhistorique du latin et dont on ne saurait retrouver que de pâles vestiges?

D'autre part, maintenant qu'on semble avoir décidément renoncé à expliquer *uehor* par **ueho-se*, il n'y a plus aucun intérêt à retrouver dans *uehier* l'*r* de *uehor*, et l'on peut désormais, sans le moindre inconvénient, séparer ces deux types et les expliquer isolément[3]. Il en est de même en ce qui concerne *uehiĕr* et *uehī* :

[1] *Compendium*[4], p. 456 (§ 230).

[2] On ne dira pas que l'*i* de *dicier* s'est abrégé par l'effet de la voyelle subséquente; car c'est à cette cause qu'il faut certainement attribuer l'abréviation de l'*i* de *fieri;* or on trouve jusque dans Plaute de nombreux exemples de la scansion *fīeri*, aucun de la scansion * *dīcier*, et les deux plus anciens monuments versifiés où l'on lise des infinitifs passifs (*utĭer* Scip., *loquĭer* ep. Naev.) ont déjà l'*i* bref.

[3] Quant à *uehor*, il est dû, comme j'espère pouvoir le démontrer sous peu, à une action d'analogie de tout autre nature.

comme aucune loi de phonétique latine n'autorise à admettre la chute de la syllabe finale *er*, ni à plus forte raison un allongement compensatoire de l'*ī*, personne, je pense, ne sera plus disposé à soutenir que l'un de ces types procède de l'autre.

Étant donc données, et considérées comme entièrement indépendantes les unes des autres les diverses formes *darī*, *darīer*, *dicīer* et *dicī*, par quelle série de conjectures pourrait-on s'en représenter le développement? Ici je réclame toute l'indulgence de mes confrères : si je me suis égaré, c'est en cherchant.

1° Je remarque tout d'abord qu'on ne trouve nulle part un infinitif **fierier*. Les exemples abondent cependant d'infinitifs en *-ier* pour des verbes beaucoup moins usuels et moins fréquents que le verbe *fio*. La conclusion me semble s'imposer : non seulement **fierier* n'a jamais existé, mais encore les Latins y auraient vu un de ces barbarismes monstrueux que l'analogie même la plus prochaine ne parvient pas à introduire ou à justifier.

2° En regard des infinitifs *fīere* et *fīerī*, qui appartiennent à la plus ancienne couche de latinité connue, il devait, ce semble, nécessairement exister aussi un infinitif en *-ier*; et, **fierier* étant écarté de fait, cet infinitif ne pouvait être que **fīer*. C'est là la pierre angulaire du système, mais c'en est aussi, malheureusement, le point faible. Essayons toutefois de le fortifier.

a. Il est évident que je ne saurais apporter aucune preuve directe de mon assertion. Si je dis que j'ai vérifié tous les vers de Plaute où l'on rencontre la scansion *fīerī* ou *fīere*, et que, dix-neuf fois sur vingt, la substitution de *fīer* satisfait à la mesure, le fait ne paraîtra ni étonnant ni probant, puisqu'il y a bien peu de cas où, dans le vers comique, un spondée ou un trochée ne puisse remplacer un anapeste ou un tribraque. Si j'ajoute que dans certains vers cette substitution paraît avantageuse[1], et qu'il en est de même dans les trois seuls fragments d'anciens comiques où se lise le mot *fieri*[2], l'argument semblera à tout le monde aussi médiocre qu'à moi-même. Si je remarque que la correction de *fīer* en *fīerī* était partout trop aisée pour que les copistes postérieurs aient laissé subsister une forme archaïque qu'ils ne comprenaient plus et qui n'était pas indispensable à la mesure, je ne fais encore qu'entêr une hypothèse sur une autre. Enfin, en supposant même qu'on vînt à lire *fier* dans une ancienne inscription, il resterait toujours la ressource de prétendre que le graveur a

[1] Voir notamment (Nisard) *Pseud.*, 314, *Mil. glor.*, 1207, puis les cas nombreux où la dernière syllabe de *fieri* s'élide, *Cas.*, 419, etc., et le fragment très ancien cité par Gell., XIX, 7.

[2] Pall. inc., 10; Afran., 176; Pompon., 161.

oublié la voyelle finale. Force est donc bien de recourir aux présomptions et aux inductions indirectes.

β. Personne ne doute que tous les verbes latins n'aient eu un infinitif médiopassif en *-ier*. Il serait donc bien étrange que *fīo* seul en eût manqué. Pour lui en donner un, il reste à choisir entre **fierier*, qu'on ne peut retrouver nulle part, et **fīer*, qu'on croit du moins pouvoir deviner sous le masque de *fĭeri*.

γ. Le type *fĭer* ne semble étrange au premier abord que parce qu'on n'y est pas habitué. Au fait un infinitif passif *fĭer*, en regard de *fīo*, n'a rien de plus déconcertant qu'un type *capĭer* en regard de *capĭo*.

δ. Au point de vue morphologique *fĭer* (= **fei-es-*, avec rhotacisme, cf. *uet-er*) est le nominatif ou l'accusatif régulier du thème dont *fĭerī-fĭere* = **fei-es-ei* est le datif. La restitution n'a donc rien que de vraisemblable.

ε. Dans un autre ordre de thèmes, mais toujours dans la série des infinitifs, le grec nous présente le doublet bien connu *ἔμ-μεν-αι* et *ἔμ-μεν*, soit un type de datif ou locatif, et un type sans désinence, construits exactement sur le même modèle.

ζ. Enfin, la raison qui me semble la plus convaincante dans l'espèce, c'est l'absence du type **fierier*. S'il n'existait pas, l'analogie universelle des autres infinitifs passifs l'eût fait créer, comme elle a engendré *ferrier*. Pour qu'elle ait été tenue en bride dans ce cas particulier, il faut que les Latins aient possédé un autre infinitif en *-ier* du verbe *fīo*. Or cet infinitif, encore une fois, n'a pu être que *fier*.

3° Ce type originaire une fois admis, tous les infinitifs médiopassifs de la langue latine s'en déduisent avec la plus grande facilité. Le premier stade de l'analogie a sans doute été la formation des infinitifs de verbes en *-io*, dont la formule serait *capĭer* : *capĭo* = *fĭer* : *fĭo*. Puis ceux des autres verbes de 3e conjugaison se sont développés suivant la formule *dicĭer* : *dicere* = *capĭer* : *capere*.

4° En même temps ou un peu plus tard, la même analogie, s'exerçant sur le type *fĭere-fĭerī*, donnait naissance aux infinitifs actifs et aux infinitifs médiopassifs en *-ī*, soit les formules * *amaĕre* (*amāre*) : * *ama-o* (*amō*) = *fī-ere* : *fī-o*, puis *amārī* : *amāre* = *fĭerī* : *fĭere*, et de même pour tous les verbes de 1re, 2e et 4e conjugaison.

5° Une fois les deux types *dicĭer* et *darī* créés et mis en présence, ils ne pouvaient manquer de s'influencer réciproquement.

En effet, d'une part, le type *dicĭer*, *uehĭer* tendait à faire croire que la finale *-ier* était la vraie caractéristique du médiopassif : on l'adapta donc tant bien que mal aux autres infinitifs, dont la voyelle finale s'abrégea par l'effet de cette analogie devant la syllabe ajoutée, et l'on obtint ainsi le type *darĭer*, *audirĭer*. Puis, d'autre part, la finale *-ī* remplaça dans l'autre classe la finale *-ĭer*, en vertu de la formule *uehī : uehĭer* = *darī : darĭer*[1].

6° Ensuite les formes *uehĭer* et *uehī*, *darĭer* et *darī* vécurent assez longtemps côte à côte[2], jusqu'au jour où l'usage abandonna définitivement le premier terme de ces doublets. Avant ce jour, l'infinitif *fīer*, qui leur avait donné naissance, avait déjà disparu devant *fieri* ou *fiere*, de telle sorte que, en transcrivant les monuments antérieurs, on fut amené à le remplacer partout par ses concurrents plus heureux, qui seuls sont parvenus jusqu'à nous.

Cet arbre généalogique, qui a le grand défaut de partir d'un ancêtre jusqu'à présent fictif[3], est susceptible évidemment de maintes modifications, et surtout de simplifications de détail. Mais, telle qu'elle est, mon explication doit contenir un fonds de vérité, que de plus habiles dégageront, et elle ne me semble d'ailleurs ni moins claire ni plus conjecturale que celle, par exemple, que M. Brugmann a donnée du parfait grec en *-κ -α*[4], explication qui, somme toute, ne se fonde que sur un verbe sanscrit et sur un mot obscur d'une inscription cypriote imparfaitement déchiffrée, et qui n'en a pas moins pris à juste titre droit de cité dans la science[5].

V. Henry.

[1] Je ne pense pas que ces répercussions paraissent trop compliquées à ceux qui ont étudié de près les procédés de l'analogie linguistique. Je me borne à rappeler ici **maiōs* devenu *maiŏr*, et réciproquement * *maiŏsem* devenu *maiōrem*.

[2] On sait que les infinitifs en *-ī* apparaissent déjà dans une inscription de 637 V. C. et sont certainement très antérieurs. Cf. Neue, *Latein. Form.*[2], p. 265.

[3] Je serais infiniment obligé à mes confrères latinistes de vouloir bien m'éclairer sur la possibilité de constater historiquement une forme **fīer*.

[4] *K. Z.*, XXV, p. 212 sq., et G. Meyer, *Griech. Gramm.*, § 557.

[5] Tout récemment cependant M. Osthoff (*Zur Geschichte des Perfects im Indogerm.*, Strasbourg, 1884, p. 324 sq.) en a proposé une autre, fort ingénieuse, qui d'ailleurs ne paraît pas absolument incompatible avec l'ancienne.

IMPRIMERIE NATIONALE.

BRITANNICA.

LE PARTICIPE DE NÉCESSITÉ EN CELTIQUE.

L'irlandais forme un participe de nécessité au moyen du suffixe *-tí*, après une voyelle *-thi*, *-di*. Le suffixe *-tí* tantôt s'ajoute directement à la racine, tantôt apparaît précédé d'une voyelle : *brethi* ou *berthi* «ferendus», *sechidi* «assequendus», prés. dép. *sechur* (sequor). Le participe de nécessité a disparu du breton armoricain. En vieux breton on en a un exemple : *nit inaatoe* «non ineundum est». (Stokes, *The breton glosses at Orleans*, Calcutta, 1880, p. 24; J. Loth, *Vocabulaire vieux breton*, Paris, 1883.) Tous les participes de nécessité, en gallois moderne, se présentent avec la terminaison *-adwy : caradwy* «amandus». *Adwy* suppose une forme *-atui*, le *d* moderne entre deux voyelles remontant à un *t* à l'époque du vieux breton, c'est-à-dire à la période précédant le XIe siècle.

Ce participe de nécessité peut soulever deux questions :

1° Quelle est sa forme à l'époque gadelo-bretonne ou en vieux celtique?

2° Est-ce une création purement celtique ou remonte-t-il à une forme ario-européenne?

I

A priori l'identité du suffixe formatif de ce participe en gaëlique et en britannique est probable. Zeuss l'a admise en principe lorsqu'il fait remarquer que l'*i* du suffixe *-ti*, en irlandais, n'apparaît qu'une seule fois avec le signe de l'allongement (*dénti* «faciendum», gloses de Wurzbourg, 1[d]), mais que la terminaison du participe gallois ne permet pas de douter que cet *i* ne soit long, la forme galloise *-adwy* supposant une forme *-atê* [1]; l'*ē* long donne, en effet, régulièrement *ui*, *wy* dans les dialectes bretons. Zeuss semble donc supposer pour le participe de nécessité un suffixe vieux celtique *-tī* ou *-tē*. Outre que ce suffixe ne répond à rien de connu, que l'on adopte *-tí* ou *-té*, on se heurte à des difficultés insurmontables. D'abord, si on suppose *tē*, on ne s'explique pas pourquoi on ne rencontre pas, à côté de *-ti*, *-tia : ē* long se ré-

[1] Zeuss, *Grammatica celtica*, 2[e] édit., p. 479.

sout ordinairement, en irlandais, en *ia; ī* long pour *ē* ne se présente guère avec cette inflexibilité que dans *dí* « deux », forme féminine; mais ici *ē* était précédé d'un *v*, cf. gallois *dui*, sanscrit *dve*. Si on préfère *-ti*, il devient difficile d'expliquer le *oe*, *wy* du breton. Il y a, en breton, des exemples d'ī long final traité comme *ē* long; mais, dans ce cas, les différents dialectes ne sont pas d'accord. On cite l'armoricain *roe* « roi » en regard de l'irlandais *rí;* mais le gallois a *ri* et l'armoricain lui-même présente *ri* en composition. L'ī long se maintient bien en général, en breton comme en irlandais, lorsqu'il est ou a été suivi d'une consonne : l'irlandais *ri* est pour *rīx; lí* « couleur » est pour *liv*, cf. breton *liw*. Enfin, la forme du participe de nécessité, en cornique, ne peut s'expliquer par un simple suffixe *té*. Le cornique répond toujours par *-adow* au gallois *-adwy*. L'*ē* long, après avoir été *oe*, *ui* en vieux cornique, peut se réduire, en moyen cornique, à *o*, *u;* exemple : *cos* « bois » = gallois *coet*, *bos* = *bwyt* « nourriture », etc.; mais partout où l'on trouve la diphtongue *ow* dans ce dialecte, on est en présence d'un *v*. Zeuss cite bien les formes *lous* (canus), *bous* (cibus), *scouth* (umerus), où l'écriture *ou* représente un *ē* long, comme le montrent l'irlandais, le gallois et l'armoricain; mais, outre que ces formes sont rares et qu'on a presque toujours *cos*, *bos*, *scoth*, il faut remarquer qu'elles ne présentent pas le double *v* (*w*), mais *ou*. Cette écriture servait à exprimer le son *u* simple. C'est ainsi que *gur* « homme » est souvent écrit, en cornique, *gour*, et très certainement personne n'ira y chercher une diphtongue. *Lhuyd* (*Archæologia britannica*, Oxford, 1707, appendix, p. 292) exprime par *u* simple le son que l'on a cherché à exprimer parfois par *ou* : *but* « nourriture ». Si la forme cornique suppose nécessairement dans le suffixe *-twe* du breton un *v*, par malheur, elle ne nous renseigne pas suffisamment sur la voyelle qui pouvait précéder ou suivre ce *v*. *Ow* cornique peut représenter : 1° *w* = *vos* vieux celtique : *carow* « cerf », gallois *carw*, armoricain *caro* ou *carv;* 2° *ŏva* ou *ŏvia* : *Kernow* « la Cornouaille » = *Cornovia; fow* « fovea »; 3° *avus*, *ava* ou *avia* : *ganow* « bouche » = *genava;* 4° *evs* : *Edhow* « Juif » de *Iudevs;* 5° *īvus* : *dychow* = gaulois *dexsīvos*. Les combinaisons *ivos*, *ēvos*, *vē* restent exclues; ex. : *liv* « couleur », cf. latin *līvor; dyw* ou *dew* = *dēvos; dew* « deux », forme féminine. Restent donc possibles les combinaisons *vos*, *va; ŏvios*, *ŏvia; ăvos*, *ăva* ou *ăvios*, *ăvia; evs*, *īvos*, *īva*. Le gallois nous permet d'éliminer *vos*, *va*, *ŏvios*, *ăvos* et *evs;* aucun de ces suffixes ne l'eût conduit à *wy;* à *cerow* il répond par *carw*, à *Kernow* (Cornovia) par *Kernyw*, à *ganow* par *geneu* ou *genau*, à *Edhow* par *Iudew* ou *Iddew*. Restent donc *īvos*, *īva* ou *īvios*, *īvia*. *Ivos* donne en gallois *ou*, *eu* : *dehou* ou *deheu* « dexter » = gaulois *dexsīvos* (*Dexsiva* « Dea ») (Orelli, 1988, ap. Zeuss, *Gramm. celt.*, p. 47);

cf. goth. *taihsvs*. A côté de la forme gauloise *dexsiva*, on trouve *dexsivia*. Il semble qu'il y ait eu en vieux celtique des adjectifs en *ĭvos* et en *ĭvios* et que la langue ait adopté pour le même mot tantôt l'un, tantôt l'autre. Le gallois le prouve. L'adjectif *asseu* «qui est à gauche», formé évidemment par le même suffixe que *deheu* «à droite», se présente souvent sous la forme *asswy* et même *assw*. Le suffixe de nécessité *-tui*, en gallois moderne *twy*, peut donc remonter à un type vieux celtique *tĭvios* ou *tĕvios* ou *tvios*. L'inflexibilité en gallois de la forme *wy* s'explique parfaitement par la combinaison du *v* et de l'*ē* long résultant du suffixe *-ío*. *Tĭvios* ou *tvios* explique le *-tí* irlandais. Entre deux voyelles, le *v*, en irlandais, disparaît généralement : *dia* = *dēvos* «Dieu»; *tana* «mince» = *tanavos*, cf. *ταναϝός*. Il apparaît cependant quelquefois, dans ce cas, vocalisé : *núe* «nouveau», cf. goth. *niujis*, sanscr. *navya*. La forme *tvios* est celle qui conviendrait le mieux; cf. *dí*, forme féminine de *deux*, gallois *dwy*, sanscrit *dve*.

On n'a pas encore signalé de forme du participe de nécessité en breton armoricain moyen ou moderne. Nous croyons en avoir retrouvé une dans un nom propre conservé dans une charte de l'abbaye de Beauport, de l'année 1267 (Geslin de Bourgogne et Anatole de Barthélemy, *Évêchés de Bretagne*, t. IV, p. 305) : «*Karadou* (Amanda) mulier filia dicti *Lae*.»

II

Admettant pour le participe de nécessité celtique *-tĭvios* ou *-tĕvios*, ou *-tvios*, on est tenté de l'identifier avec les adjectifs grecs en *-τέος* (*τεϝιος), les gérondifs sanscrits en *-tavya*, et de conclure à une forme ario-européenne. Mais la remarque de Curtius (*Das Verbum der griechischen Sprache*, II, p. 383) que les formes en *-tavya* sont étrangères au Rig-Veda, et les formes en *-τέος* à la langue d'Homère, suffit à montrer que nous sommes en présence d'une forme de création postérieure à l'unité ario-européenne. Pour le grec comme pour le sanscrit, l'opinion commune (Saussure, *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues ario-européennes*, p. 207; cf. Whitney, *Sanskrit Grammar*, p. 312, 964) est que ces adjectifs de nécessité ont été tirés de thèmes en *-tu* à l'aide du suffixe *-io*. En a-t-il été de même pour le celtique?

Un fait frappant, c'est que le participe de nécessité soit toujours, en breton, en *-atui*. Or l'irlandais nous apprend que les infinitifs en *-ad* sont des thèmes en *-atu*. Ils suivent, en effet, la déclinaison des thèmes en *-u* (Windisch, *Kurz gefasste irische Grammatik*, p. 100). Nous pouvons donc conclure avec certitude que les adjectifs de nécessité ont été formés d'infinitifs en *-tu* à

l'aide du suffixe *-io-*. Les infinitifs en *-tu* appartiennent, en irlandais, aux 2e et 3e conjugaisons (= 1re et 4e conjugaisons latines). On s'explique donc parfaitement qu'on ne trouve en breton que des formes en *-atui* et *-itui* (noms d'hommes armoricains *Portitoe*, *Benitoe*). En irlandais, grâce à l'effacement de la voyelle *ă* par l'influence de l'accent, il s'est dégagé un suffixe *-tui* qui a passé à toutes les conjugaisons.

UN PRÉFIXE *TO-*, EN VIEUX BRETON, JUSQU'ICI INCONNU.

Dans une *Vie de saint Paul Aurélien*, évêque de Léon, émigré dans la péninsule armoricaine au VIe siècle et conservée dans deux manuscrits, l'un du Xe (bibliothèque d'Orléans), l'autre du XIIe (Biblioth. nat. 12942), nous lisons le curieux passage suivant (il s'agit des compagnons de Paul) : « Quorum numerum, adjunctis Quonoco, quem alii *sub additamento more gentis transmarinæ Toquonocum vocant*....... usque ad quatuordecim fuisse constat. » Quelques lignes plus bas : « Deinde Toseocus qui cognomine Siteredus dicebatur et Woednovius qui alio nomine *Towoedocus* vocabatur[1].

La forme des noms propres prouve que l'auteur de cette *Vie*, Wrmonoc, moine de Landévennec, qui écrivait à la fin du IXe siècle, avait sous les yeux, comme il l'affirme, des documents plus anciens remontant au moins au VIIe siècle. Le nom de la plupart des personnages qu'il mentionne nous est connu par d'autres documents. Un de ces noms est particulièrement intéressant pour nous : Toquonocus est devenu saint Thégonnec, nom actuel d'une paroisse de l'ancien évêché de Léon. Un hameau du Morbihan nous a conservé le même nom, sans l'*additamentum* signalé par l'hagiographe : Saint-Connec, 1449, aujourd'hui Saint-Connet, commune de Lignol, canton de Guémené-sur-Scorff. On retrouve le même nom avec un diminutif breton ordinaire dans *Saint-Conogan* pour *Conocan*, hameau sur l'Inam, canton de Gourin, Morbihan[2]. Le nom de Towœdocus se retrouve dans Saint-Touezec, connu et honoré aux environs de Saint-Brieuc; cf. Gouézec, nom d'une commune du Finistère : Gouézec remonterait à une forme woedoc. Towœdocus pourrait signifier « le savant ».

L'affaiblissement du *k* en *g* dans *Thégonnec* semble prouver que le *to-* n'était pas une forme fléchie, mais un simple préfixe

[1] La *Vie de saint Paul* a été publiée *in extenso* dans la *Revue celtique* par M. Cuissard, d'après le manuscrit d'Orléans; les lacunes de ce manuscrit ont été comblées à l'aide du manuscrit de Paris. Voir, pour le passage cité, *Revue celtique*, V, p. 437.

[2] Rosenzweig, *Dictionnaire topographique du département du Morbihan*, Paris, 1870.

terminé par une voyelle; s'il avait été terminé par une consonne, suivant les lois de la phonétique bretonne, le *k* ne se serait pas affaibli en *g*. Il est difficile de ne pas y voir la racine du pronom démonstratif *to-* (grec *τό-*, etc.). Ce préfixe avait sans doute la valeur intensive, emphatique. Il y a des traces de l'usage de ce préfixe au IXe siècle en Bretagne armoricaine. Plusieurs chartes du cartulaire de Redon (832-864; 828, 840, 878) nous donnent le nom propre Torithgen, Torithien. Or, dans une charte de 878, nous lisons *Rithien*.

Le cartulaire de Landaff nous donne indifféremment *Eliudo* ou *Teliavo* (gallois *Teilo*) pour le même saint. Il est probable que *Eliudo* est une mauvaise lecture pour *Eliavo* et que les deux noms n'en font qu'un : *Teliau* contient de plus le préfixe *to-*. Le fait est indéniable pour saint *Tysseilo* ou *Tussiliau* (cf. *Tyssul, ibid.*) : c'est le même saint que le saint insulaire émigré en Armorique et qui y est connu sous le nom de *Suliavus*. L'usage du préfixe *to-* a donc été général chez les Bretons.

DES DIFFÉRENTS NOMS DE L'ÎLE DE MAN.

L'île de Man, dans la mer d'Irlande, a porté, dans l'antiquité, divers noms; on peut en compter sept types différents :

1° *Mona* (Cæsar, *De bello gallico*, V, 20; *Μόνα*, *Ptolémée*, liv. II, c. II);

2° Μονάοιδα (Ptolémée, liv. II, c. II), var. *μονάρινα*:

3° *Monapia* (Pline, liv. IV, 16 (30), éd. Jan., coll. Teubner);

4° *Mevania* (*Orosii hist.*, I, c. II, 28, éd. Havercamp, var. *evann*, *eumonia*, *eumania*; *Æthici cosmographia*, ed. Gronovicus, Lugduni Bat., 1722, p. 711; Jordanes, *De rebus Geticis ap. Muratori rerum italicar. script.*, t. I, c. I; Baed, *Hist. eccles.*, lib. II, c. V; *ibid.*, c. IX : *mevanias insulas*, c'est-à-dire Anglesey (*mona*) et *man*);

5° *Eubonia* manay (*sic*), var. id est, *manau* (Nennius, *Historia britann.*, c. II, VIII, ed. Petrie, *Monum. histor. britann.*; Henrici Huntendunensis, *Histor. angl.*, lib. I, apud Petrie, *Monum. histor. britann.*, p. 691 : *man* vel *Euboniam*). On lit chez le même auteur, livre II, à l'année 560 : *Mevanias Brittonum insulas*, passage emprunté à Bède; Simeonis Dunelmensis, *De gestis reg. angl.*, anno 792. *Eufania* ap. Petrie, *Mon. hist. brit.*; Annales Cambriæ ap. Petrie, *Mon. hist. brit.* (d'après un manuscrit du Xe siècle), à l'année 584 : *Euboniam*, var. *Eumoniam*;

6° La forme anglo-saxonne *Monig* que nous trouvons à l'accusatif dans la *Chronique anglo-saxonne*, à l'an 1000 : «Tha gehere-

godon hi *mon-ige*» (alors ils ravagèrent *Monig*), var. *Manige*[1] (éd. Petrie, *Mon. hist. brit.*, p. 407); Florentii Wigorn, *Chron.*, an 1000 : «insulam tamen, quæ *monege* dicitur» (apud Petrie, *Mon. hist. brit.*, p. 583 A);

7° La forme galloise *menaw*, plus anciennement *manaw*, encore en usage aujourd'hui.

Nous ne pouvons rien dire du *Monaoida* de Ptolémée; le jour où l'on aura une bonne édition critique de cet auteur, on verra probablement que *monaoida* est une mauvaise lecture. Si l'on était sûr de la réalité de *monaoida*, cette forme deviendrait fort intéressante. *Mevania* est une faute évidente pour *menavia* ou *manavia*[2] dérivé de *mona* par un suffixe *-ăvia* très usité dans les langues celtiques. La forme galloise *menaw* ou *manaw* ne laisse aucun doute à cet égard; elle remonte à une forme plus ancienne *monavia*. *Eumonia*, *eumania*, puis *eubonia* sont de mauvaises variantes du *mevania* d'Orose, mises en circulation par Nennius. Restent *monapia* et *monig*. Notre confrère, M. de Saussure, à qui j'ai soumis la forme *monig*, que je soupçonnais identique pour le sens et la composition à *monapia* et dont *Monige* est l'accusatif, m'apprend, en effet, que *îg*, *êg* ou *iég* signifie «île» et correspond exactement au germanique *-auia* dans *Scadin-auia*. C'est la forme anglo-saxonne du vieux mot germanique **aujō* «île» et «pays arrosé», vieil islandais *ey*, gén. *eyjar*; le *g* dans *îg*, *iég* représente *jod*.

La forme germanique **aujô* remonte elle-même à un type ario-européen *aquiā*, cf. latin *aqua*. Or, par une frappante coïncidence, la forme *-apia*, que l'on trouve dans le *monapia* de Pline, est la forme bretonne et gauloise du même type ario-européen *aquiā*. La gutturale vélaire *qv* donne, en effet, en breton et déjà en gaulois *p*. *Monapia* et *Monîg* sont donc deux noms composés formés des mêmes éléments et ayant le même sens. Il faut se garder, d'un autre côté, de confondre la forme germanique **monaujô* dont la latinisation serait *Monauia*, avec la forme bretonne **monavia*, identique pour le son, le breton *Monavia* étant un simple dérivé en *-avia* de *Mona*. Il est probable, en revanche, que c'est le breton *Monavia* qui a donné naissance au germanique, d'où est sorti *Monîg*. Les Angles arrivant en Grande-Bretagne et entendant prononcer *Monavia*, y ont vu tout naturellement un composé du même genre que *Scadinauia* et ont attribué au suffixe *-avia* breton la valeur de leur mot *aujô*. Les divers noms de Man se réduisent donc à *Mona*, *Monavia*, forme bretonne dérivée de *Mona*, *Monapia* et *Monig* (de *mon-aujô*). Si le gallois avait conservé la forme *Monapia*,

[1] Devant les nasales, l'*o* anglo-saxon est instable et alterne avec *a* dans de nombreux textes.

[2] Camden avait déjà proposé *menavia*.

nous la trouverions au xe siècle sous la forme *Monavid* et, en gallois moderne, sous la forme *Monavydd* (cf. le nom propre *Manawyd* dans le Gododin, *Four ancient books of Wales*, t. II, p. 65). Pour *Monapia*, cf. le nom des *Menapii*, peuple de Gaule, et surtout la Μαναπία πόλις (Wicklow, Wexford, en Irlande), Ptolém., II, c. II.

J. Loth.

TEUTO. — TOUTO.

En regard du gothique *thiuda* «peuple», dont *iu* est pour *eu*, comme le montrent Δευδόριξ[1], nom d'un Sicambre chez Strabon, et *Theudoricus*, le celtique possède un mot qui se présente avec deux formes, *eu* et *ou*. Le son *eu* se rencontre chez César dans le nom propre *Teutomatus* «bon pour le peuple»[2]; chez Lucain dans *Teutates*[3]; enfin chez Pline dans le nom de peuple *Teutobodiaci* «les vainqueurs du peuple»[4]. Le son *ou* se trouve dans une inscription de Vaison, aujourd'hui au musée d'Avignon : Τωουτιους ναμαυσατις; dans une inscription de Nevers : TOUTISSI CNOS[5], et dans une inscription de Seckau en Styrie : MARTI... TOVTATI[6]. TOVTATIS est le nom du dieu appelé *Teutates* par Lucain. La comparaison du celtique avec les langues germaniques amène à penser que la forme en *eu* est la plus ancienne; *o* a été substitué à *e* par l'influence de l'*u*.

NOVIO. — NEVIO.

Le grec offre la première forme pleine de la racine dans les mots *νέος*, *ἐννέα*; le gothique présente régulièrement en regard *niujis*, *niun*, all. mod. *neu*, *neun*. Mais, en latin, l'influence de l'*u* consonne qui suit a amené un *o* à la place de l'*e* que l'on devrait rencontrer : *nouus*, *nouem* pour *neuus*, *neuem*. En regard du gothique *tiuhith*, on a le latin archaïque *doucit*. Le gaulois présente les deux formes : celle qui est régulière, conforme au grec et au gothique, dans *nevios*, et celle qui, comme en latin, a été altérée par un phénomène phonétique, dans *novios*.

Il y avait dans la Pannonie supérieure une ville que Ptolémée, au IIe siècle de notre ère, appelle Νοουίδουνον[7], dont, plus tard,

[1] Strabon, VII, 1.
[2] Cæsar, *De Bello Gall.*, VII, XXXI, 5; XLVI, 5.
[3] Lucain, *Pharsale*, I, 445.
[4] Pline, *Hist. nat.*, V, 146.
[5] *Dictionn. archéol. de la Gaule.*
[6] *Corpus inscr. Lat.*, t. III, 5320, et inscr. d'Angleterre, *Corpus Inscr. Lat.*, VII, 84.
[7] *Géogr.*, l. II, c. XIV, § 4.

l'Itinéraire d'Antonin et la Table de Peutinger écrivent le nom *Noviodunum*[1]; mais l'orthographe NEVIOD[VNVM] avec *e* nous a été conservée par deux inscriptions[2]. Un second exemple d'*e* pour *o* dans le thème écrit ordinairement *novio*, premier terme des composés *Novio-dunum* et *Novio-magus*, et qui se retrouve dans le vieux breton *Lis-nowid*[3], nous est donné par le *saltus Nevidunus*, situé à Véléia, comme nous l'apprend la Table alimentaire de cette cité[4]. Cette Table date de l'an 104 de notre ère, et, chose curieuse, on y rencontre l'orthographe *Noviodunum* par *o* dans le nom d'un pagus de la cité de Plaisance : *in Placentino pag*[*o*] *Novioduno*[5].

Le phénomène phonétique, qui a amené en latin la substitution du son *o* à *e* devant *u* consonne, s'est donc aussi produit en celtique.

L. PONSINET.

Λυόμεθα, λυόμεσθα.

On enseigne généralement aujourd'hui, contrairement à l'opinion de M. Curtius[6], que, de ces deux formes, la première est la plus ancienne et la seule légitime; mais la genèse de la seconde est encore assez obscure, car le procès analogique par lequel *-μεσθα* serait sorti de *-μεθα* au moyen d'une insertion sigmatique semblable à celle de *-σθε*, *-σθον*, etc.[7], ne paraît pas s'accuser avec une suffisante netteté.

Il me semble qu'il est possible de serrer la question de plus près, et même de poser la formule précise de l'analogie qui a créé ce doublet.

En effet le grec avait, comme on sait, au moins deux désinences de 1re personne du pluriel actif, à savoir, *-μες*, qui a persisté en dorien, et *-*με* (sk.-*ma*), qui a prévalu dans les autres dialectes en s'adjoignant le *ν* anaptyctique[8]. On conjuguait donc préhistoriquement *λύομες* et * *ἐλύομε*.

Or, la 1re personne du pluriel moyen étant *ἐλυόμεθα*, elle paraissait dérivée de la forme correspondante de l'actif au moyen de l'adjonction d'une syllabe *-θα*, et l'on fut amené à former de même la 1re personne du pluriel des temps primaires, autrement

[1] *Novioduno* à l'ablatif dans l'Itinéraire, *Novioduni* au génitif dans la Table.
[2] *Corpus Inscr. Lat.*, t. III, nos 3919, 3921.
[3] *Cartulaire de Redon*, p. 16, 92, 100, 117, 133.
[4] Colonne 7, ligne 54.
[5] Colonne 5, ligne 72.
[6] *Vb.*², I, p. 91 sq.
[7] Cf. G. Meyer, *Gr. Gram.*, § 466.
[8] G. Meyer, *op. cit.*, § 454.

dit à la refaire sur la formule λυόμεσθα : λύομες = ἐλυόμεθα : * ἐλύομε.

Ainsi, -μεθα étant désinence secondaire, -μεσθα devint désinence primaire; puis toutes deux se confondirent et -μεσθα se généralisa, comme se généralisèrent, en dorien, l'affixe -μες, primitivement primaire, et, dans les autres dialectes, l'affixe -με(ν), primitivement secondaire.

Que si l'on préfère supposer que * -με et -μες, simples doublets syntactiques, étaient tous deux affixes primaires, alors le procès analogique est encore plus simple à concevoir. Il n'y a qu'à poser la formule λυόμεσθα : λύομες = λυόμεθα : * λύομε.

Fĕmur (?).

On lit dans Plaute, *Mil. glor.*, I, 1, 27 :

Quid, brácchium? — Illud díceré voluí, femur.

Ce vers, d'après Ritschl (*Opusc. philolog.*, II, p. 437 sq.), exige une correction au double point de vue de la métrique et de la syntaxe latines; en effet, 1° les comiques latins évitent de faire coïncider une arsis avec la dernière syllabe d'un mot dactylique; 2° d'autre part, dans l'usage de la conversation latine, la locution *volui dicere* suit généralement les mots auxquels elle se rapporte. Il faudrait donc :

.... Illud, femur, volui dicere.

Le vers étant faux, Ritschl substitue à *femur* la forme arbitraire **feminur*, que la morphologie des thèmes en *-ur* ne saurait justifier, et qui ne s'expliquerait que par l'analogie d'un génitif **feminoris*, illégitime d'ailleurs tout comme *iocinoris*.

Mais ce génitif lui-même n'existe point, et si l'existence d'un génitif *iocinoris* ne nous autorise pas à supposer celle d'un nominatif **iecinur*, à plus forte raison serait-il tout à fait abusif, en l'absence même de **feminoris*, de forger de toutes pièces un barbarisme tel que **feminur*.

Une autre hypothèse se présente à l'esprit, à la fois plus conforme à la saine morphologie et plus voisine du texte, que l'éminent philologue a entrevue, mais qu'il n'a osé pousser plus avant, quand il a dit (p. 439) que le vers serait parfait si *femur*, au lieu d'un pyrrhique, donnait un trochée. On le scanderait dès lors ainsi :

Quid, brácchium? — Illud, fémur, volui dícere,

ce qui nous amènerait à admettre une quantité archaïque *fēmur* et, par suite, une flexion ancienne *fēm-ur fēm-in-is*, dans laquelle

la brève des cas obliques aurait entraîné postérieurement par analogie l'abréviation de la longue du nominatif.

Cette hypothèse, en accord parfait avec la loi de flexion indo-européenne des thèmes en *-ṛt*, semble confirmée par l'opposition curieuse du grec *ἧπ-αρ* au latin *iĕc-ur*, et à coup sûr violente moins la langue latine que celle à laquelle Ritschl a dû recourir.

En même temps elle nous ramène à une flexion primitive *bhêm-ṛt bhĕm-n-ós* que nous avait déjà fait conjecturer d'autre part la longue pangermanique de l'allemand *bein* = **fêm-en*[1].

V. Henry.

Lūdus.

La valeur de l'*ū* dans *lūdus* est établie par loidos, *Corp. inscr. Lat.*, 565; cf. 566, 567. Je présume une forme encore plus ancienne **doidos*, dont les sons répondent exactement à ceux de l'adjectif vieil islandais *teitr* «gai», d'où *teiti* «gaîté», *teiti-mál* «joyeuse causerie». En vieux haut-allemand, le même adjectif (*zeiz*) se dit surtout des enfants et signifie «tendre, gracieux, qu'on aime à caresser, à choyer».

En combinant les significations du norrois et de l'allemand, on arrive à l'idée de gentillesse ou d'*enjouement* enfantin; de là l'idée ultérieure de *jeu* en latin. Le grec *ἀταλός*, dont le sens équivaut à peu près à celui de *zeiz*, est accompagné d'*ἀτάλλω* «s'ébattre, s'amuser à la manière des enfants». Cf. aussi *παῖς* et *παίζω*.

Grec *ἀλκυών*. — Allemand *schwalbe*.

Alcēdo, nom latin de l'alcyon, n'est vraisemblablement qu'une altération du mot grec, qu'on finit d'ailleurs par adopter purement et simplement (Varron, *De l. l.*, VII, 88). L'oiseau alcyon ne devait sa célébrité qu'aux Grecs. Une latinisation plus exacte de son nom n'eût pas été peut-être sans quelque difficulté : *ἀλκυών*, *ἀλκυόνες* eût donné la flexion insolite *alcio*, *alciĕnes*[2], ou *alcuo*, *alcuines* (*-ūnes*). On procéda à l'égard du mot étranger

[1] *Mémoires de la Société de linguistique*, V, p. 233 sq.

[2] Cette flexion existait tout au plus dans *Nerio*, *-ĕnis* (*Anio*, *-enis*). Voy. L. Havet dans ces *Mémoires*, V, 447.

comme dans le cas de *Carthago*, de *coclites*[1], de *persōna* = *πρόσωπον*[2].

Nous pouvons, ces prémisses accordées, opérer librement sur *ἀλκυών*[3], lui restituer un *σϝ* initial[4], l'identifier ainsi phonème pour phonème avec le nom germanique de l'hirondelle **swalwōn-* (vieux haut-all. *swalawa*). Car, en admettant pour accentuation primitive celle qui existe en grec, le *k*, d'après la loi de Verner, devait en germanique devenir *ʒ*, non *χ*. Le prototype **swalʒwōn-*, à son tour, devait perdre son *ʒ* devant *w*. Entre ces deux mots, qui concordent même par le genre[5], la seule divergence porte sur l'*υ* hellénique rendu par *w;* mais le germanique, s'il a connu l'hiatus *i* + *voyelle*, semble n'avoir jamais toléré d'*u* dans la même position.

On objectera qu'il y a peu de traits communs entre l'hirondelle et l'alcyon des anciens, qui n'est autre que le martin-pêcheur. Il faut cependant qu'une telle ressemblance ait été parfois aperçue pour que notre martin-pêcheur, anciennement *martinet-pêcheur*, soit dénommé d'après l'*hirondelle-martinet*, à cause, dit-on, de l'analogie de leur vol (dont, pour ma part, j'avoue n'être nullement frappé), lorsque le martinet rase la surface de l'eau ou du sol[6]. Ajoutons qu'hirondelles et alcyons ont été parmi les espèces particulièrement respectées et chères à l'imagination populaire.

Νυστάζω.

Νυστάζω «s'assoupir, être somnolent» semble, il est vrai, ne pouvoir se séparer de *νεύω*, et M. Veitch (*Greek Verbs*) voudrait même en faire une simple doublure de *νευστάζω* «incliner ou hocher la tête». Cependant une autre possibilité doit être si-

[1] L. Havet, *Mém.*, V, 283.

[2] L. Havet cité dans le *Dictionn. étymolog. latin* de MM. Bréal et Bailly, p. 260.

[3] Il n'y a pas à s'embarrasser du vieux haut-allemand *alacra* qu'on a coutume, d'après M. Curtius, de regarder comme congénère. Ce mot obscur n'est connu que par quelques gloses; il traduit *mergulus* (Steinm.-Sievers, I, 340, 26; 348, 1); à peine pourrait-on dire si son *c* représente un *g* ou un *k* gothique, c'est-à-dire un *κ* (*χ*) ou un *γ* grec.

[4] Pour l'esprit doux succédant à *σϝ*, cf. *ἄσμενος*, *ἦδος*, *ἦθος*, *ἴδιος*, *ἰδίω*. D'ailleurs le dialecte attique dit *ἁλκυών*.

[5] Le genre féminin entraînait, en germanique, l'abandon de l'ancien *o* bref (*ἀλκυόν-*), sans exemple dans les féminins en *-n*.

[6] Si l'on ne connaissait l'opinion fabuleuse des anciens au sujet du nid de l'alcyon, il serait naturel de croire que cet oiseau fut d'abord associé dans leur pensée à l'*hirondelle des rivages*, dont les nids souterrains se signalent comme ceux de l'alcyon par de petits trous pratiqués le long des rives escarpées. Je constate après coup que certains naturalistes comme Temminck (*Oiseaux d'Europe*, I, 418) reconnaissant et relèvent expressément une analogie générale entre l'ordre des *Alcyons* et celui des *Chélidons*.

gnalée : le lithuanien *su-snústi*, *už-snústi* (présent *-snústu*, prétérit *-snúdau*) signifie, exactement comme νυστάζειν, «s'endormir involontairement, être surpris par le sommeil» par opposition à *už-migti* «s'endormir en cherchant volontairement le repos». Cf. encore *snáusti*, *snaudżu* «sommeiller légèrement». Si le rapprochement est juste, νυστάζω dériverait d'un ancien participe passé *συνσ7ός «assoupi» (= συνδ-τό-ς ou συνθ-τό-ς). L'υ peut avoir été long, comme l'*u* du mot lithuanien.

En germanique, trois radicaux commençant par *snū-* expriment l'idée de «souffler bruyamment, renifler, ronfler, etc.» : 1° Vieux h.-all. *snūdan* «respirer avec bruit, ronfler»; 2° vieux h.-all. *snūzen* (aujourd'hui *schneuzen*) «moucher»; 3° moyen h.-all. *snūben* «ronfler» (aujourd'hui *schnauben* «souffler, haleter»); à ce dernier se rattache moyen h.-all. *snupfe* «rhume». Nous ne citons ces mots que pour mémoire; s'ils paraissent trop éloignés du sens de νυστάζω, ils ne le sont pas moins de celui de *su-snústi* : le grec et le lithuanien restent en parfaite harmonie.

Λύθρον.

On a coutume de rapporter λύθρον (ou λύθρος) à la même racine que λῦμα «impureté», λύμη «souillure et ruine», λυμαίνομαι «souiller, abîmer». Cette étymologie a contre elle : 1° la quantité brève de l'υ de λύθρον; 2° la difficulté de faire sortir de la simple idée de *souillure* une signification aussi spéciale que celle du mot λύθρον; il se traduit dans Homère par «taches de sang» ou par «boue de sang, boue faite de poussière et de sang»; il désigne en médecine certains liquides sanguinolents[1].

On sait que *rudhiram* «rubrum» est en sanscrit un mot très usuel pour *sang*. Quoique étranger à la langue des Védas, cet emploi particulier de *rudhira-* paraît remonter à une haute antiquité, puisque le même adjectif, en germanique, n'a laissé d'autre trace de sa présence qu'un mot désignant encore *le sang* : vieux norrois *roðra*[2] (féminin faible de l'adjectif perdu).

Qu'ils datent ou non de la langue mère, de tels exemples autorisent en tous cas à chercher dans λύθρον une variante d'(ἐ)ρυθρόν. Il est à noter que, d'après Pollux, λύθρον ou λύθρος (τῆς πορφύρας) s'est dit aussi du suc tinctorial du pourpre, de sorte que le caractère commun aux diverses matières signifiées par ce

[1] La glose que voici nous apprend en outre l'existence d'un verbe λυθρόω dont le sens ne devait pas s'écarter beaucoup de celui d'«ensanglanter». Hésychius, éd. Schmidt : λελύθρωται χωρίον (= χορίον) ἀπερρωγός. Le manuscrit porte λελύθμωται.

[2] Contre la quantité longue de l'*o* de *roðra*, voy. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, s. v.

mot paraît décidément résider dans leur couleur rouge. La première divergence entre *ἐρυθρός* et *λύθρον* porte sur la «voyelle prothétique» et n'est probablement qu'une suite de la divergence des consonnes; le cas rappelle celui de *λεβίνθιοι* = *ἐρέβινθοι* [1]. Au reste, cf. *μοιχός* en regard d'*ὀμιχέω*; *ῥωδιός* et *ἐρωδιός*. A son tour, la substitution d'*l* à *r* repose sur un fait de dissimilation, rendu possible par l'oubli du sens premier qui rattachait le mot à *ἐρεύθω*. Il faut reconnaître que la dissimilation s'exerce rarement sur deux *r*, et qu'en général le grec (ainsi que le latin, voyez plus haut L. Havet, p. 29 sq.) ne manifeste de répugnance que pour le retour de l'*l*, comme dans *ἀργαλέος* = **ἀλγαλέος*. Néanmoins les répétitions d'*r* ne sont pas non plus tolérées sans exception. Dans le cas particulier où chacun des *ρ* se trouve entre consonne et voyelle, ou bien le mot reste sans changement (*κρεάγρα*), ou bien l'un des *ρ* est *supprimé : φ(ρ)άτρα, δρύφ(ρ)ακτος, β(ρ)άτραχος, θ(ρ)ιπόβρωτος, θρέπτ(ρ)α*. Dans le cas plus simple où les deux *ρ* précèdent une voyelle sans être tous deux précédés d'une consonne, ou le mot reste sans changement (c'est l'ordinaire), ou l'un des *ρ* est *dissimilé : ναύκλᾱρος = ναύκρᾱρος*, éléen Χαλάδριοι de Χαράδρᾱ [2], *θηλητήρ· κυνηγός* (Hés.) = *θηρητήρ* [3], *κολίανδρον* [4] = **κορίανδρον* (*coriandrum*), *κροκόδειλος* = *κροκό-δειρος* (?), enfin les beaucoup plus anciens *δέλετρον* = v. h.-all. *quërdar* [5], *λίστρον* = *ῥίστρον· σπλύον* (Hés.), *λύθρον* = **ruthron*. Constatons pour ne rien omettre que, dans le cas où l'un des *ρ* se trouve *après* la voyelle de sa syllabe (*ἄργυρος, δέρτρον*), le mot est à l'abri de toute modification de ce genre.

Le retrait de l'accent dans *λύθρον* comparé à *ἐρυθρός* est naturellement le même que dans *δόλιχος* en regard de l'adjectif *δολιχός*, etc. — Le genre est indécis dans Homère qui n'emploie le mot qu'au datif. Apparemment *λύθρον* est plus ancien que *λύθρος*.

Ἴμβηρις.

La glose d'Hésychius *ἴμβηρις· ἔγχελυς. Μηθυμναῖοι* a passé

[1] Curtius, *Grundzüge*⁴, 346. Les deux cas ne sont pas tout à fait similaires, en ce que l'*ε* d'*ἐρέβινθος* (cf. *ervum*) n'est pas un *ε* «prothétique» comme celui d'*ἐρυθρός*. Je me demande d'ailleurs si *λεβίνθιοι* n'est pas en réalité un tout autre mot qu'*ἐρέβινθος* : il touche en effet de bien près à *λεβηρίς*, *λοβός* «gousse de légume».

[2] Brugmann, *Handbuch der klassischen Altertumswissenschaft*, I, 44.

[3] Il faut partir des cas obliques comme *θηρητῆρος* où les deux *ρ* étaient devant voyelle.

[4] Schol. Aristoph. Eq. 682 (Dindorf) : *κορίαννα δὲ εἶδος βοτάνης, τὸν* (*τὸ* ?) *νῦν κολίανδρον*.

[5] J. Schmidt, *Journal de Kuhn*, XXV, 153.

inaperçue jusqu'ici; elle fait songer invinciblement aux noms slavo-lettes de l'anguille : lithuanien *ungurys*, paléoslave *ãgoristĭ*. Il n'est pas possible de fixer de manière certaine le rapport d'*ἴμϐηρις* à *ἔγχελυς* tant que des questions multiples s'élèvent encore au sujet de la famille entière d'*ἔχις-ἔγχελυς* et du sanscrit *ahis*. Rappelons seulement que le moyen haut-allemand *unc*, génitif *unkes*, suppose un prototype par *g non aspiré* auquel ne contredit naturellement ni le latin *angvis*, *angvilla*, ni le lithuanien *angis*, *ungurys*, et que peut-être *ἴμϐηρις* confirmerait.

F. de Saussure.

LA LETTRE *UI*.

Dans l'alphabet latin ancien, les muettes s'appelaient *pē*, *bē*, *tē*, *dē*, *cē*, *gē*, *kā*, *qū*, les semi-voyelles *ĕf*, *ĕs*, *ĕl*, *ĕr*, *ĕm*, *ĕn*, les voyelles *ā*, *ē*, *ī*, *ō*, *ū*, la double *ix;* la double grecque Z s'appelait *ζῆτα*. Le *j* et le *v* n'étaient pas encore distincts de l'*i* et de l'*u;* leur forme n'a commencé à se fixer qu'il y a trois siècles environ, et leurs noms *ji*, *vé* sont encore bien plus modernes. Le *w*, *double u* ou *double vé* des peuples modernes, était inconnu des anciens.

Restent dans l'alphabet des Latins deux lettres dont le nom antique n'a pu se conserver jusqu'à nous. L'une est l'aspiration, *hā :* à l'époque où *homo* devenait *uomo*, *on*, un tel nom ne se distinguait plus de celui de la voyelle *a;* aussi les Romans l'ont-ils remplacé par *acca*[1]. L'autre est la voyelle grecque Y, appelée *ῦ*.

Ce nom *ῦ* devait se confondre avec celui de l'*i*. On a remédié à cette confusion de deux façons. Le procédé français contemporain consiste à distinguer l'*i* tout court et l'*i* grec. Un procédé probablement plus ancien, et qui rappelle l'expédient inventé pour la lettre *h*, a consisté à donner à la voyelle *y* un nom nouveau, *ui*. L'origine de ce nom semble transparente : un Y est un V joint à un I. C'est ce nom qui persiste aujourd'hui en Angleterre, où l'*y* s'appelle *wy*.

Dans la France du moyen âge, le nom *ui* était devenu *gui*. Il est remarquable que des mots aussi essentiellement savants que le sont des noms de lettres aient subi si pleinement l'influence des lois phonétiques. *Gui* est à *ui* exactement comme *guaster* à *uastare*[2]; *ache* est à l'italien *acca* exactement comme *vache* à *vacca*.

Gui, dont le *g* est de date romane, a été introduit par les

[1] Li uns dist *ache*, l'autres *ha* (*Senefiance de l'ABC*). *Ha* s'était conservé ou a été rétabli à côté d'*ache* par tradition savante.

[2] Le *g* manque dans l'anglais *wy* comme dans *to waste*.

Romans dans le latin même. Cette forme a la valeur d'un monosyllabe long dans un vers de Téulf, moine de Saint-Maur-les-Fossés, publié par H. Omont, *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France*, 1880, p. 169, d'après un manuscrit du commencement du XIII[e] siècle, Biblioth. nat., fonds latin, 12277, f° 172 v°.

Certains dialectes conservaient la vieille forme *ui*, sans *g*. C'est ce qu'indique clairement la *Senefiance de l'ABC* (Jubinal, *Nouveau recueil de contes, dits, fabliaux*..., t. II, Paris, 1842, p. 287) :

> La maniere dirai du .Y.
> *Deus letres samble* au non .Y.[1];
> Ceste letre ne fet que une.

Le même texte nous apprend de plus que les Juifs, pour n'être pas compris de Dieu prisonnier, *metoient en lor ebrieu letres de caldieu et de grieu* :

> Et sachiez bien que li Jüy
> Apeloient Jhesu par .Y.

Cet exemple montre qu'il ne s'agit pas d'un *javanais* juif, où l'hébreu aurait été prononcé à la chaldéenne ou à la grecque, mais d'un langage conventionnel, où des noms de lettres étrangères étaient substitués aux noms propres[2].

Le nom de lettre *ui* (je dis le nom *ui*, non l'application de ce nom à la lettre Y) remonte au moins au VI[e] siècle; il est dans Grégoire de Tours, qui nous dit que Chilpéric avait inventé pour le *ui* (*wi*) une forme nouvelle. *Hist. Franc.*, V, 44 : « addidit autem et litteras litteris nostris, id est ω, sicut Graeci habent, *ae*, *the*, *uui*, quarum characteres hi sunt... » L'épel *uui* (*wi*) montre que Grégoire prononçait ici l'*u* consonne comme dans *uastare* et non comme dans *uia*. Le contexte de Grégoire montre que les inventions de Chilpéric étaient destinées à la réformation orthographique du latin (non à la notation du franc par exemple). Il ordonna de gratter dans les manuscrits existants les lettres contraires à son système et d'y substituer les nouveaux caractères. Les phonèmes rendus par les deux premières lettres sont probablement un *o* fermé et un *e* ouvert, correspondant, le premier

[1] Le sens et le vers indiquent de lire : *Deus letres samble au non .V.I.*

[2] La *Senefiance de l'ABC* nous fournit un renseignement peu clair sur un autre nom de l'*y* : *La letre est deliee e fix Et maintes genz l'apelent* fix, *Mes je vous di que c'est faus nons Et que de .Y.* (lisez : *ui*) *est ses renons; Ainsi l'apelent li G[i]eu Et li Ebrieu et li Caldieu.* Je ne sais ce qu'est l'adjectif *fix*, et je ne vois pas d'où viendrait le nom *fix*. Il faut prononcer *fius* (comme *chevax* = *chevaus*, *dex* = *deus*, et en latin parfois *frax* = *fraus*). Un peu plus haut, le nom de la lettre *X*, c'est-à-dire *ix, ius*, rime avec *lieus*.

à ō, ū classique, le second à ĕ, *ae* classiques, et distincts de l'*o* ouvert provenant d'ŏ et de l'*e* fermé provenant d'ē ou ĭ. Le *the* (*th* anglais?) se faisait peut-être entendre en Gaule, dès le temps de Chilpéric, dans des mots comme *vita* ou *coda;* peut-être aussi Chilpéric n'avait-il qu'une préoccupation graphique, celle de substituer symétriquement *f* à *ph* et sa nouvelle lettre à *th*. Le *uui* n'était-il qu'une forme nouvelle de l'*y?* — Les manuscrits de Grégoire donnent aux quatre lettres de Chilpéric des formes de lettres grecques, probablement parce que la mention incidente de l'*ôméga* grec a égaré les copistes. La première est un *theta :* Chilpéric avait dû penser simplement à un O barré horizontalement. La seconde est un *psi :* la forme authentique pourrait bien avoir été celle d'un Є barré, -Є (un *psi* couché). La quatrième est un *delta :* je me figure que Chilpéric avait substitué sa barre horizontale, signe diacritique omnibus, au point supérieur que d'autres ont inventé pour distinguer l'Y de l'V; le triangle ainsi formé ∇ aura reçu des copistes l'orientation du *delta* grec. La troisième lettre a à peu près la forme de notre chiffre 3, c'est-à-dire que les copistes ont cru y voir un *zeta;* il y a chance que ç'ait été pour Chilpéric une simple variation du T, quelque chose comme ⊓ ou I.

Le nom *ui, wi* une fois constitué, il pouvait paraître propre à désigner une lettre qui aurait eu le son consonantique *w*, comme *ka* correspond au son *k*, *pe* au son *p*. Aussi une lettre *ui* (qu'il ne faut pas confondre avec Y) se montre-t-elle avec ce rôle nouveau en terre scandinave[1]. Ce fait m'est obligeamment signalé par M. de Saussure, qui le trouve, m'écrit-il, «dans le traité sur les lettres islandaises attribué à Thóroddr (vers 1150) et qui fait partie de la Snorra-Edda. Ce traité est traduit dans Holtzmann, *Altdeutsche Grammatik*, où on lit, p. 61 : «V. Das ist ein griechi-«scher Buchstabe, und er heisst da *vi*, aber die Lateiner haben «ihn für *i*, aber nur in griechischen Wörtern, wenn sorgfältig «geschrieben wird; und man hat ihn in unserer Sprache nicht «nöthig, ausser wenn man ihn für *u* setzen will, wo dieses vor «einem andern Vokal steht und für einen Consonanten gehalten «wird. Aber ich unterlasse ihn zu schreiben, weil ich nicht sehe, «dass *u* eher als andere Vocale einen Ersatz brauchen wenn sie «für Consonanten gesetzt werden.» M. de Saussure ajoute les remarques suivantes :

«Le signe pour *u*-consonne que Thóroddr appelle *ui* ne peut être ni l'*y*, dont la valeur norroise est *ü*, ni le *v*, qui à cette époque avait fonction de voyelle aussi bien que de consonne et n'était proprement qu'une autre façon de tracer l'*u*. Le gram-

[1] Le *uui* de Chilpéric était peut-être identique à cette consonne germanique, et non à la voyelle Y de l'alphabet latin.

IMPRIMERIE NATIONALE.

mairien islandais veut parler d'une lettre que même les éditions littérales, quand elles ne sont pas des fac-similés, ont le tort de confondre avec le *v* latin : c'est le signe ϸ emprunté aux Anglo-saxons, et qui, à la différence du *v*, s'emploie presque exclusivement pour *u*-consonne, conformément à sa destination première. Si chez les Scandinaves cette lettre n'était plus connue sous son vieux nom germanique (anglo-saxon *wên*), c'est qu'elle avait cessé de faire partie de leur alphabet runique et ne leur était revenue qu'avec l'écriture latine. L'aspect du ϸ rappelait assez celui de l'*y* pour qu'on ait cherché à les mieux distinguer l'un de l'autre en mettant sur le second un point diacritique (voir Gislason, *Um frum-parta*, etc., p. 41). Cette ressemblance aura été pour quelque chose dans le fait de la translation du nom de *ui* au ϸ. »

P. S. — Je n'ai pu prendre connaissance d'un article de G.-B. Cayley : « *On the English name of the letter* y », *Proceedings of the Philological Society*, 1882-1883, que M. de Saussure me signale au dernier moment d'après le *Jahresbericht über die Erscheinungen auf dem Gebiete der germanischen Philologie.*

Louis Havet.

EXTRAIT DU CATALOGUE DE LIVRES DE FONDS.

ARBOIS DE JUBAINVILLE (H. d'). Etudes grammaticales sur les langues celtiques, 1re partie : Introduction, phonétique et dérivation bretonnes. In-8°. 8 fr.

BERGAIGNE (A.). Manuel pour étudier la langue sanscrite. Chrestomathie, lexique, principes de grammaire. Gr. in 8°. 12 fr.

— Quelques observations sur les figures de rhétorique dans le *Rig-Veda*. In-8°. 2 fr.

— La religion védique d'après les hymnes du *Rig-Veda*. 3 vol. gr. in 8°. 39 fr.

BIBLIOTHÈQUE FRANÇAISE DU MOYEN AGE publiée sous la direction de MM. G. Paris et P. Meyer, membres de l'Institut. Format gr. in-16, impression sur papier vergé en caractères elzeviriens. Tous les volumes sont accompagnés d'introductions développées et de copieux glossaires. Chaque volume cartonné en toile. 10 fr.

Broché. 9 fr.

En vente :

Tomes I, II : Recueil de motets français des XIIe et XIIIe siècles, publiés d'après les manuscrits, avec introduction et notes par G. Raynaud, suivis d'une étude sur la musique au siècle de saint Louis par H. Lavoix fils.

Tome III : Le psautier de Metz, texte du XIVe siècle. Edition critique publiée d'après quatre manuscrits par Fr. Bonnardot, tome Ier, texte intégral.

Sous presse, pour paraître prochainement :

Tome IV : Le psautier de Metz, publié par Fr. Bonnardot. Tome II : Introduction, étude critique, grammaire, glossaire et variantes.

Tomes V et VI : Alexandre le Grand, par P. Meyer. Tome Ier : 1° le fragment d'Albéric de Besançon ; 2° la version en vers de dix syllabes, d'après les manuscrits de Paris et de Venise ; 3° les enfances d'Alexandre, d'après le manuscrit 789 de la Bibliothèque nationale ; 4° extraits de l'Alexandre de Thomas de Kent. — Tome II : Histoire de la légende d'Alexandre en Occident.

BRACHET (A.). Dictionnaire des doublets, ou doubles formes de la langue française. In-8°. 3 fr.

CHABANEAU (C.). Histoire et théorie de la conjugaison française. In-8°, nouvelle édition corrigée et augmentée. 5 fr.

CLAIRIN (P.). Du génitif latin et de la préposition *De*. Etude de syntaxe historique sur la décomposition du latin et la formation du français. In-8°. 7 fr. 50

CONSTANS. Marie de Compiègne, d'après l'Evangile aux femmes. Texte publié pour la première fois dans son intégrité d'après les quatre manuscrits connus des XIIIe, XIVe et XVe siècles. Gr. in-8°. 3 fr.

— Chrestomathie de l'ancien français (IXe-XVe siècles) à l'usage des classes, précédée d'un tableau sommaire de la littérature française au moyen âge et suivie d'un glossaire étymologique détaillé. In-8°. 5 fr.

DARMESTETER (A.). De la création actuelle de mots nouveaux dans la langue française et des lois qui la régissent. Gr. in-8°. 10 fr.

DIEZ (F.). Grammaire des langues romanes, traduite sur la 3e édition allemande refondue et augmentée. Tome Ier traduit par A. Brachet et G. Paris. Tome II et III traduits par A. Morel-Fatio et G. Paris. Gr. in-8°. 40 fr.

— Anciens glossaires romans corrigés et expliqués, traduit par A. Bauer. Gr. in-8°. 4 fr. 75

— Introduction à la grammaire des langues romanes, traduit par G. Paris. In-8°. 3 fr.

DUTENS (A.). Essai sur l'origine des exposants casuels en sanscrit. In-8°. 6 fr.

ERNAULT (E.). Etude sur le dialecte breton de la presqu'île de Batz. In-8°. 1 fr. 50

ÉTIENNE (E.). La vie de saint Thomas le Martir, poème historique du XIIe siècle composé par Garnier de Pont Sainte-Maxence. Etude historique, littéraire et philologique. In-8°. 6 fr.

— De deminutivis, intentivis, collectivis et in malam partem abeuntibus in francogallico sermone nominibus. In-8°. 4 fr.

FLAMENCA (le roman de), publié d'après le manuscrit unique de Carcassonne, avec introduction, sommaire, notes et glossaire par P. Meyer. Gr. in-8°. 12 fr.

GILLIÉRON (J.). Patois de la commune de Vionnaz (Bas-Valais). Gr. in-8°, accompagné d'une carte. 7 fr. 50

GIRY (A.). Les établissements de Rouen. Études sur les institutions municipales de Rouen, Bayonne, Tours, Poitiers, etc. 2 vol. gr. in-8°. 25 fr.

GODEFROY (F.). Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe siècle. *Ouvrage honoré par l'Institut du grand prix Gobert*. 10 vol. in-4°, imprimés en petit texte sur trois colonnes. Chaque volume se compose de 10 fascicules de 80 pages chacun. Prix du fascicule. 5 fr.

En vente : Tomes I, II et III complets. Le volume. 50 fr.

Tome IV, fascicules 1 à 9.

GREBAN (A.). Le mystère de la Passion, publié d'après les manuscrits de Paris avec une introduction et un glossaire par G. Paris et G. Raynaud. Gr. in-8° à deux colonnes. 25 fr.

[illegible] Essai sur l'origine [illegible] [illegible]

JOLY (A.). [illegible] [illegible]

JORET (C.). [illegible] [illegible]

— Du C dans les langues romanes. [illegible] [illegible]

— Essai sur le patois normand du Bessin, suivi d'un dictionnaire étymologique. [illegible] [illegible]

— Des caractères et de l'extension du patois normand. Étude de phonétique et d'ethnographie, [illegible] d'une carte. In-8°. [illegible]

— Mélanges de phonétique normande. [illegible] [illegible]

— La littérature allemande au XVII[e] siècle dans ses rapports avec la littérature française et avec la littérature anglaise. [illegible] [illegible]

— La légende de saint Alexis en Allemagne. [illegible] [illegible]

[illegible]

MÉMOIRES de la Société de linguistique de Paris. [illegible] [illegible]

MEUNIER (L.). Histoire des participes français. [illegible] [illegible]

— [illegible] [illegible]

MOISY (H.). Études philologiques d'onomatologie normande. [illegible] In-8°. [illegible]

PANNIER (L.). Les lapidaires français du moyen âge des XII[e], XIII[e] et XIV[e] siècles, [illegible] [illegible]

PARIS (G.). Étude sur le rôle de l'accent latin dans la langue française. In-8°. [illegible]

— Le petit Poucet et la Grande-Ourse. [illegible] [illegible]

— Dissertation critique sur le poème latin du Ligurinus attribué à Gunther. In-8°. [illegible]

— Les contes orientaux dans la littérature française du moyen âge. In-8°. [illegible]

— Grammaire historique de la langue française. [illegible] [illegible]

POÈTES DE LA FRANCE (LES ANCIENS) [illegible] [illegible]

RAYNAUD (G.). Bibliographie des chansonniers français des XIII[e] et XIV[e] siècles, [illegible] [illegible]

RECUEIL d'anciens textes bas-latins, provençaux et français, [illegible] par P. Meyer. [illegible] [illegible]

— 2[e] partie [illegible] [illegible]

REGNAUD (P.). Nouveaux aperçus sur le vocalisme indo-européen, [illegible] [illegible]

— [illegible] [illegible]

[illegible] [illegible]

TOBLER (Ad.). Le vers français ancien et moderne. [illegible] avec une préface par G. Paris, [illegible] [illegible]

[illegible] La vie de sainte Marguerite, [illegible] [illegible]

WEIL (H.). De l'ordre des mots dans les langues anciennes comparées aux langues modernes. [illegible] [illegible]

ROMANIA. [illegible]

REVUE [illegible]

[illegible]

[illegible]

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

DE PARIS

TOME SIXIÈME

2e FASCICULE



PARIS
F. VIEWEG, LIBRAIRE-ÉDITEUR
67, RUE DE RICHELIEU, 67
1886

TABLE DES MATIÈRES

[illegible]

Pages.

ITALICA.

À L'OCCASION DE LA PUBLICATION DE M. J. ZVETAIEFF : *INSCRIPTIONES ITALIÆ MEDIÆ DIALECTICÆ*[1].

M. J. Zvetaieff, le professeur de Moscou bien connu par ses publications sur la langue osque, vient d'acquérir un nouveau titre à la reconnaissance des épigraphistes et des linguistes. Après avoir donné dans un premier volume les inscriptions dialectales de l'Italie du Sud, il publie aujourd'hui celles de l'Italie centrale. Le présent ouvrage comprend les régions dont les noms suivent : *Picenum*, *Marrucinorum ager*, *Sabini*, *Vestinorum*, *Pœlignorum*, *Marsorum*, *Æquiculorum*, *Volscorum*, *Faliscorum ager*. En tout soixante-dix-neuf inscriptions.

La plupart de ces textes épigraphiques sont courts. Quelques-uns sont en outre peu lisibles et encore moins intelligibles. Tel est le cas, par exemple, pour les n°s 1 et 5. Il y a là encore un ample champ pour les recherches ultérieures. Le service rendu par M. Zvetaieff est de fournir des fac-similés faits avec le plus grand soin et exécutés avec un art remarquable.

Le meilleur moyen de reconnaître ce service est de relire avec lui, et grâce à ses Tables, quelques-unes de ces inscriptions. Peut-être l'occasion se trouvera-t-elle d'en avancer le déchiffrement. C'est ce que nous avons déjà fait dans ces *Mémoires*[2] à l'occasion du premier volume, sur lequel nous ne craindrons pas, le cas échéant, de revenir. Le lecteur, que nous supposons au courant des interprétations antérieures et qui peut d'ailleurs aisément en prendre connaissance au moyen des deux livres en question, voudra bien excuser le caractère nécessairement un peu fragmentaire et décousu de cette étude.

Table de Rapino.

C'est l'inscription qui, dans le nouveau volume[3], porte le n° 6. Cette table de bronze, connue sous le nom de *table de Rapino*, du

[1] Leipzig, Brockhaus, 1884. Avec un volume de Tables.
[2] Voy. t. IV, p. 381.
[3] Nous désignerons les deux livres de M. Zvetaieff par I (inscriptions de l'Italie méridionale) et II (Italie centrale).

IMPRIMERIE NATIONALE.

petit village des Abruzzes où elle a été trouvée, est assez difficile à lire à cause du peu de profondeur des caractères, lesquels sont à peine marqués sur le métal. Cependant le contenu général se laisse deviner. Il y faut voir la prescription de quelque sanctuaire relative à une *visceratio*. Le mot *asignas*, qui s'est aussi conservé en latin, comme l'a reconnu M. Bücheler, est un participe passé du verbe *insecare* et correspond pour le sens au latin *insiciæ*. On énumère sur cette table les fêtes où il est fait une distribution des morceaux de la victime. Au même ordre d'idées se rapporte le mot AGINE deux fois employé et qui est une forme latine du grec *ἀγών* «jeux, fête». La première fois il est dit que la chose aura lieu, *Joves.. Jovias agine*, c'est-à-dire à la fête de Jupiter et de Junon. Un mot qui n'avait pas été déchiffré jusqu'à présent, c'est le nom d'Apollon qui se trouve un peu plus loin à la ligne 9, sous cette forme : APOLEENIS. (Cf. APOLENEI, *Corpus inscr. Lat.*, I, n° 167.) Corssen avait vu ici un nom propre *Pollenius*; Bücheler, par une série de déductions étymologiques, était arrivé à imaginer un *regulus sacrificulus*. Il semble que dans ce nom propre de dieu les dialectes italiques aient établi une alternance des voyelles *o* et *e*. Rapprochez la forme *Apoleenis* que nous avons ici de la forme ΑΠΠΕΛΛΟΥΝΗΙ qui se trouve chez Mommsen (*Unteritalische Dialekte*, p. 193).

Le mot qui vient après a tout l'air d'être le même que nous avons ligne 3, c'est-à-dire *ferenter* ou *ferinter*.

BRATOM.

Je signale aux celtologues les mots *bratom* et *brat* qui se trouvent aux n°s 9 et 33 et qui sont peut-être apparentés au BPATOYDE des inscriptions gauloises; ce ne serait pas le seul point de contact entre les dialectes italiques et le gaulois. Le terme est d'ailleurs parfaitement obscur en osque.

HANVSTV.

J'arrive à quelque chose de plus important.

Au n° 11, nous trouvons la belle, mais très difficile inscription de Corfinium qui se termine par les mots HANVSTV · HERENTAS. Ce *hanustu* a déjà donné lieu à bien des conjectures. Bücheler l'a traduit par *onustum*, Bugge par *honestum*. Conduit par le sens général de la phrase, j'y avais vu l'impératif de quelque verbe inconnu. En lisant de nouveau avec attention ce texte si énigmatique, j'ai été confirmé dans la pensée qu'il y a là un impératif. Seulement je crois aujourd'hui qu'il faut couper le mot en deux et lire *hanu 'stu*, c'est-à-dire «fano esto». Le changement

de *f* en *h* est attesté, précisément pour le mot *fanum*, par la glose de Festus, *hanula*, *fanula*. Il est vrai que le terme habituel en osque pour «temple» est *fesnum* ou *fesna;* mais nous avons ici le mot latin. L'inscription dont il s'agit, écrite dans le plus beau caractère, est, selon toute apparence, du premier siècle après l'ère chrétienne, c'est-à-dire d'une époque où Corfinium avait depuis longtemps subi l'influence romaine. Nous voyons donc dans *hanu* le datif (pour *hanui*) du mot *fanum* avec le changement bien connu de *f* en *h*. Quant à [*e*]*stu*, c'est l'impératif du verbe être, avec l'aphérèse que nous trouvons aussi en latin.

HERENTAS.

Mais quel est le sujet de cet impératif? Nous croyons qu'il faut voir le sujet dans le mot *herentas*, que nous persistons à prendre, contrairement à l'opinion générale, non pour une dénomination de la déesse Vénus, mais pour un substantif abstrait, formé à l'aide du suffixe *tât*, comme en latin *libertas*, *voluntas*. Ceci demande quelques explications assez longues, qui vont nous obliger de revenir sur plusieurs autres inscriptions italiques; nous demandons donc au lecteur de vouloir bien nous prêter son attention.

L'opinion qui fait de HERENTAS un nom italique de la déesse Vénus repose sur l'inscription 60 du premier recueil de Zvetaieff, inscription trouvée à Herculanum et gravée sur deux côtés d'une table de marbre. Dans l'épaisseur de la table on lit :

L·SLABIIS·L·AVKIL·MEDDISS·TVVTIKS·HERENTATEI·HERV-
KINAI·PRVFFED

Sur le dessus de la table est écrit :

HERENTATEIS·SVM

C'est, nous le répétons, cette inscription qui a accrédité l'idée, non moins docilement répétée que facilement imaginée, que *Herentas* est un nom mythologique. Toute cette mythologie vient du mot HERVKINAI qu'on trouve à la suite de HERENTATEI. En effet, dans HERVKINAI on a cru reconnaître le grec Ἐρυκίνῃ. Quoi, dès lors, de plus simple que de voir dans le mot précédent un nom campanien de Vénus? On obtenait ainsi la Vénus Erycina citée par Cicéron, Tite-Live, Ovide, et mentionnée sur deux inscriptions dont l'une appartient précisément à cette partie de l'Italie[1].

[1] Mommsen, *Unterital. Dial.*, p. 142 : «Die Venus findet sich, wie es scheint, unter dem Namen *Herentatis*, dessen Bedeutung im Glossar als *voluntas*, *Volupia*

Une fois ce sens adopté, il ne restait plus qu'à traduire HERENTATEIS SVM par «j'appartiens à Vénus»; c'est ce qu'on a fait sans s'inquiéter autrement si la forme *sum* «je suis» est attestée pour le dialecte osque.

Il y a pourtant un point qui aurait dû causer quelque hésitation : c'est le H qui commence le mot HERVKINAI et qui, étant donnée cette interprétation, n'a aucune raison d'être. Mais telle était la conviction qu'on était en présence de la déesse sicilienne que cette objection grammaticale n'a arrêté personne [1]. On aurait pu aussi se demander s'il est bien naturel que, dans une ville toute pénétrée de la civilisation grecque, la déesse Ἀφροδίτη Ἐρυκίνη soit adorée sous un autre nom que son nom hellénique; enfin, si *Herentas*, qui veut dire, non pas «plaisir» ou «volupté», mais «volonté», ce qui est bien différent, était un équivalent plausible de la divinité qui préside à l'amour et à la joie.

Une autre difficulté, ne venant pas cette fois de la langue, mais ressortant du fond des choses, aurait dû, en se joignant à tout le reste, ouvrir les yeux sur l'impossibilité de cette interprétation et montrer qu'on faisait fausse route. Il s'agit dans cette inscription d'un magistrat, L. Slabius Aucilus, fils de L., qui a approuvé un travail, probablement celui de la table elle-même sur laquelle l'inscription est gravée. Les textes épigraphiques parlant de travaux approuvés par un magistrat abondent. Il suffit de consulter à ce sujet les *Index* du Corpus. L'habitude chez les Romains était de commander des travaux à un entrepreneur (*locatum redemptoribus*); l'ouvrage terminé, un magistrat en contrôlait l'exécution. Cette espèce de visa ou de certificat avait sa formule fixe, plus ou moins complète, mais se rapportant uniquement à la réception de l'objet exécuté. Ce qu'on trouve dans un acte de ce genre, quand il est énoncé sous une forme un peu complète, c'est la mention de l'autorité au nom de laquelle le magistrat donne son approbation : en latin, DE SENATVS SENTENTIA, SENATVS CONSVLTO, EX DECVRIONVM DECRETO, EX VOLVNTATE POPVLI [2]. Telle est, selon nous, la signification de *herentatei*, dans lequel nous voyons l'ablatif, ou peut-être, à la façon de la syntaxe grecque, le datif d'un mot équivalant au latin *voluntas*, pris dans le sens spécial de *decretum*. Quoique nous ne soyons pas conduits à cette conclusion par des considérations étymologiques, l'étymologie vient confirmer de la manière

nachgewiesen ist und dessen Geltung dadurch fixirt wird, dass der Göttin das Beiwort *Herukinai* = *Erycinæ* gegeben wird.»

[1] Mommsen cite, d'après Marini (*Atti*, p. 418), une inscription ainsi conçue: VENERVS·HERVC, placée sur une brique. Lisez *Venerus*, *Herucleis*.

[2] Cette dernière formule se trouve, par exemple, *Corp.*, X, 6105, 6108, 7352.

la plus satisfaisante notre interprétation, puisque *herentas*, venant du verbe *hero*, *herio* «vouloir», signifie «voluntas»[1]. Avant d'examiner les autres passages où l'on trouve employé le mot *herentas*, nous ferons bien de nous occuper tout de suite du prétendu adjectif HERVKINAI, qui a été l'occasion et la cause de l'erreur accréditée depuis près d'un demi-siècle.

HERVKINAI.

Ce n'est point là, comme on l'a cru, un surnom mythologique, mais un mot désignant la ville ou les habitants qui ont rendu le décret. En latin, la ville s'appelle *Herculanæum* ou *Herculaneum* et les habitants *Herculanenses*. La forme grecque pour la ville est Ἡράκλανον et Ἡράκλειον. Nous avons ici la forme osque. L'*u* est une lettre intercalaire; la seconde lettre du groupe *kl* est tombée, comme dans l'italien *chinar* = latin *clinare*. C'est la longueur du mot qui, selon toute apparence, est cause de la chute de la consonne. Nous avons de même, en grec, à côté de σκῆπτρον le composé σκηπτοῦχος, et en latin, à côté de *lucrum*, le dérivé *luculentus* «avantageux». Dans une inscription osque, on a *anasaket* pour *anasakret*[2]. Le mot *Herukinai* est-il écrit en entier ou cache-t-il quelque contraction ou abréviation? Je ne voudrais rien dire de trop affirmatif à cet égard. Peut-être est-il pour le génitif pluriel HERVKINAIOM. Quoi qu'il en soit, le sens de la phrase est qu'au nom et par ordre des habitants d'Herculanum le magistrat L. Slabius Aucilus a pris livraison.

Reste la seconde inscription gravée sur le dessus de la table :

HERENTATEIS SVM

qu'on a traduite : «J'appartiens à Vénus». C'est ici qu'on peut voir comme il est bon, en philologie comparée, de se défier du premier mouvement. SVM «je suis» serait une formation toute latine : nous ignorons absolument quelle était en osque la première personne du verbe substantif; il suffit de rappeler le grec εἰμί, le sanscrit *asmi*, pour montrer combien le latin, à l'endroit de cette forme, s'est écarté des langues congénères[3]. Ce n'est donc pas d'après une analogie de son, mais d'après le fond des choses qu'il faudrait essayer de pénétrer le sens de ces deux mots, malheureusement très obscurs.

[1] Sur le verbe en question, voy. Bréal, *Tables Eugubines*, p. 79, 103, 155, 163, 214, 221, 250.

[2] Voy. ces *Mémoires*, VI, p. 52.

[3] Je vois que M. Bugge (*Beiträge* de Bezzenberger, X, p. 97) admet la forme *sum*, non seulement pour l'osque, mais pour l'étrusque. Il m'est impossible d'admettre de pareilles transplantations.

La répétition du terme signifiant « décret », ainsi que la brièveté de la phrase, indiquent que nous avons affaire ici à une formule toute faite, analogue aux formules latines SENATVS CONSVLTO, DECVRIONVM DECRETO, et aux formules grecques comme *ἀπὸ συμϐουλίου γνώμης*, dont le but est d'indiquer par ordre de quelle autorité et sans doute aussi aux frais de quel pouvoir public un ouvrage a été exécuté. Mais notre intelligence de la formule s'arrête à peu près là. On sait combien le style elliptique de ces phrases présente de difficultés, même en des langues que nous connaissons, comme le latin : à plus forte raison en un idiome dont nous épelons à peine quelques mots. SVM est probablement écrit en abrégé.

En donnant cette interprétation, je n'ignore pas qu'elle choquera les idées reçues et se heurtera à un préjugé déjà ancien. Mais ce n'est pas une raison pour ne pas la produire. J'en connais les imperfections : il faudra la compléter; il en faudra sans doute rectifier quelques parties; mais je me figure que je suis plus près de la vérité que ceux qui, séduits par une ressemblance extérieure, ont introduit ici la Vénus du mont Eryx.

DVNVMNA.

Mais cette *Venus-Herentas* se trouve, dit-on, encore ailleurs. On l'a reconnue dans cette ligne qu'on lit sur une colonnette brisée (Zvetaieff, I, 10) :

Z·HVRTIIS·KM·HER·DVNVMNA

Mommsen (p. 174) traduit : « Z. Hortius, Cominii f., Veneri donaria. »

Bücheler : « Z. Hortius, Cominii f., Veneri donum. »

Ici encore nous nous heurtons à des invraisemblances. *Dunumna*, qui représenterait un latin *donamina*, est une pure conjecture. On est étonné de ne pas trouver de verbe. Je vais proposer brièvement une lecture qui me paraît plus probable : je n'ose pas dire certaine, car sur cette matière nous apprenons de jour en jour à être plus modestes.

Le graveur, évidemment gêné par le manque d'espace, a dû resserrer son texte et abréger tous les mots connus. DVNVMNA est, selon moi, pour DVNV AMANAFED. Je reconnais dans HER le commencement de HEREKLOI. Nous obtenons ainsi la phrase : « Z. Hortius, Cominii filius, Herculi dono faciendum curavit. »

HANUSTV·HERENTAS

Revenons maintenant à notre point de départ, c'est-à-dire aux

derniers mots de l'inscription de Corfinium : HANVSTV HERENTAS. Nous avons écarté Vénus, qu'on s'étonnerait d'ailleurs de voir mentionnée ici; car la pierre appartenait évidemment à un temple de Proserpine. Le sens est, selon nous : «...fano esto decretum».

Un rayon de lumière jaillit de ces trois mots sur l'ensemble du texte, qui n'est ni une invocation, ni le récit d'un événement, comme on pourrait le croire d'après les interprétations de Bücheler et de Bugge, mais une *lex templi*. Ainsi s'explique l'emploi des impératifs et des subjonctifs si nombreux dans ces six lignes. On ne peut trop le répéter dans l'intérêt du renom de ces études, qui paraît depuis quelque temps assez compromis : plus l'épigraphie osque donnera de lectures conformes à ce qui se trouve habituellement sur les monuments latins, plus elle aura de chances de se rapprocher de la vérité. Mais quand elle parlera en style lyrique, quand elle offrira au lecteur des exhortations à la piété, des serments prêtés ou des vœux de nouvel an, elle attestera seulement l'ingéniosité des traducteurs et la difficulté de cet ordre d'études.

Je passe rapidement sur le n° 12, qui semble un véritable défi porté à la grammaire comparée et à la sagacité des linguistes, avec ses mots d'aspect latin qui ne forment aucun sens. Remarquons seulement que le AETATE de la 2e ligne paraît bien être identique avec le AETATV de l'inscription précédente. Il ne faudrait donc pas les traduire de manière différente. L'identité est d'autant plus probable que le lieu d'origine des deux textes est le même.

Au sujet du n° 52, faisons remarquer qu'il a été lu jusqu'à présent à l'envers. Il faut commencer par la seconde ligne, de sorte qu'on obtient comme premier mot VOLTILEI, c'est-à-dire le même nom qu'au n° 53, lequel a même provenance et présente le nom propre VOLTILIA. Toute cette série est en langue étrusque. On en peut dire autant pour plusieurs autres inscriptions, notamment pour celle qui est gravée sur la statuette de la Table IIa.

CONCLUSION.

En nous séparant de M. Zvetaieff, nous lui renouvelons nos remercîments. Si ce volume est moins riche, moins intéressant que le précédent, la faute n'en est pas uniquement à l'éditeur; il est tout naturel qu'à mesure qu'on remonte vers le centre de l'Italie et qu'on se rapproche de Rome, les inscriptions dialectales deviennent plus rares. D'autre part, le service rendu par le Vésuve à l'épigraphie italique est un fait qui ne s'est point répété deux fois. Cependant nous regrettons quelques omissions :

ainsi le vase du Quirinal, dont M. Zvetaieff donne un dessin dans son Atlas, mais dont il ne dit rien dans le livre imprimé, aurait rendu son volume plus substantiel et plus nourri.

Il semble que maintenant la tâche qui s'impose à M. Zvetaieff soit de commencer un recueil complet des inscriptions étrusques. Personne n'est préparé à cette mission plus que lui par l'habitude qu'il a prise de donner de bons et fidèles fac-similés, par les relations qu'il a su se créer en Italie, par l'attitude en dehors des écoles et des partis pris qu'il a su garder. La tâche est longue et épineuse; toutefois elle ne sera pas au-dessus des forces de M. Zvetaieff s'il continue de montrer les qualités que nous avons remarquées dans ses premiers ouvrages. Une telle publication ne devrait comporter qu'un appareil critique assez restreint : outre les fac-similés, il suffirait de donner une transcription, l'indication des sources et un registre des mots. C'est par ce vœu que nous terminons, certain que le concours de toutes les bonnes volontés ne manquerait pas à une si utile entreprise[1].

Michel Bréal.

[1] Depuis que ces lignes ont été écrites, nous avons appris que M. le docteur Carl Pauli, notre confrère, et M. Danielsson, savant philologue suédois, ont commencé une revision des inscriptions étrusques. Il va sans dire que nos vœux les accompagnent dans cette entreprise, qui nous paraît en excellentes mains.

NOTES GRECQUES ET LATINES.

1. *Sē, sĕd.*

Si, comme on l'admet généralement, la conjonction *sĕd* est le même mot que le pronom *sē*[1], il faut reconnaître que cette identification se heurte à de sérieuses objections phonétiques, que je ne me souviens pas d'avoir vues jusqu'à présent relevées. Il n'y a pas en effet de forme latine primitive d'où puissent provenir à la fois *sē* et *sĕd :* si l'on part d'un type commun **sĕd*, on n'explique, ni l'allongement de *sē*, ni à plus forte raison la chute du *d* final, qui ne peut tomber qu'après voyelle longue (cf. *quŏd*, *istŭd*, *apŭd*, etc.); que si, au contraire, on pose **sēd* au début, on explique bien *sē*, mais le maintien du *d* et, par suite, l'abréviation dans *sĕd* deviennent impossibles.

La ressource d'un doublet syntactique fait également défaut. Sans doute, on peut supposer que le *d* s'est maintenu dans des locutions telles que **sēd enim;* mais on n'écarte pas ainsi la longue, et l'on perd, si je ne me trompe, le droit de soutenir qu'elle s'est abrégée en vertu de la règle qui exige l'abréviation de toute finale en dentale (cf. *amăt* = **amāt*); car précisément ici le *d* n'est plus final, puisqu'il s'appuie contre une voyelle initiale, qui le soutient et le préserve d'une chute autrement inévitable. Reste une dernière chance d'explication : la locution **sēd enim* a fait maintenir le *d* dans les locutions **sēd uos*, **sēd contra*, où il devait disparaître, et à son tour l'abréviation devant dentale finale, nécessaire dans *sĕd uos*, *sĕt contra*, s'est étendue analogiquement à *sĕdenim*. On conviendra que l'expédient est à peu près désespéré.

Sē et *sĕd* étant donc inconciliables, il y a, ce semble, lieu de les séparer et d'aborder une voie de conciliation indirecte. Pourquoi ne pas partir d'un double type originaire? Rien absolument ne s'y oppose, puisqu'au témoignage de la grammaire comparée l'un est aussi légitime que l'autre. Le latin a pu hériter, dans le domaine des pronoms personnels, d'un accusatif à voyelle longue, *mē* = véd. *mā*, et d'un ablatif à voyelle brève, **mĕd* = scr. *mat* = gr. (accus.) *με*. L'ablatif du pronom réfléchi, **sĕd*, signifiait naturel-

[1] Bücheler-Havet, *Décl. lat.*, n° 259; Bréal-Bailly, *Dict. étym. lat.*, v° *sed.*

lement «à part soi» : de là son emploi dans les locutions **sĕd* *fraude* «fraude mise à part», **sĕd cedere* «se retirer à l'écart», etc. De là, par extension, la fonction qu'on lui a assignée de «mettre à part» toute une proposition, autrement dit l'acception conjonctive de *sĕd* avec le sens de «mais».

Sur ces entrefaites, l'influence de l'accusatif *mē, tē, sē*, fit allonger la voyelle de **mĕd*, **tĕd*, **sĕd*. Pourquoi? C'est ce qu'il n'est pas très aisé de définir clairement. Mais ce processus est au moins aussi concevable et plus vraisemblable que l'analogie inverse, posée par Schleicher, qui restitue un accusatif **mĕ* et un ablatif *mēd*[1]; car, d'abord, toutes les langues indo-européennes protestent contre cette dernière forme, et, d'ailleurs, en l'admettant, on ne verrait pas pourquoi elle aurait dû agir par analogie sur l'accus. **mĕ*, tandis qu'on s'explique assez bien comment les Latins, habitués à voir partout le *d* final de l'ablatif précédé d'une voyelle longue (*equōd, terrād, marīd*), ont été amenés à introduire aussi dans le bizarre ablatif **mĕd* la longue que leur fournissait l'accusatif *mē*.

Ainsi **sĕd* est devenu facilement *sēd* dans la déclinaison du pronom réfléchi. Il l'est devenu aussi, nécessairement, dans les locutions adverbiales ou prépositives où le sens du pronom vivait encore; car dans les locutions *sē-cedere, sē fraude*, la conscience du sujet parlant percevait encore nettement l'acception primitive «à part soi, à part». Mais elle ne la percevait plus dans la conjonction *sĕd*, rameau trop bien détaché du tronc pour éprouver le contre-coup des affections qui l'atteignaient. En conséquence la conjonction échappa à la contamination, et *sĕd* nous représente le véritable ablatif; *sēd*, puis *sē*, l'ablatif corrompu par le voisinage d'un autre cas avec lequel il forme système.

Si, dans cette hypothèse, *sĭne* doit être rapporté à **sē-ne* ou à **sĕd-ne*, c'est ce que je ne me crois pas en mesure de décider. De toutes façons ce mot me paraît encore assez énigmatique.

J'encourrais le reproche de légèreté, si je ne faisais observer que la restitution d'un accusatif primitif *mē* est formellement contredite par le grec. Mais le grec à lui seul peut-il prévaloir contre le témoignage du védique, du zend et du latin combinés? Il est infiniment plus probable que le grec a hérité, comme le latin, d'un accusatif *μη et d'un ablatif *μεδ, et que ces deux cas se sont confondus, à la faveur de leur quasi-similitude, après la chute régulière de la dentale finale de l'ablatif[2]. Maintenant pourquoi est-ce ici le vocalisme bref qui a triomphé? Je l'ignore; mais je ne puis m'empêcher de faire remarquer que, de même

[1] *Compend.*[4], p. 628 et 632.

[2] Cf. G. Meyer, *Griech. Gramm.*, § 412 anm.

que le latin avait toujours une longue devant la dentale de son ablatif, ainsi le grec avait toujours, dans les thèmes consonnantiques, une voyelle brève à la finale de son accusatif. Bref l'ᾰ de *πατέρα* a pu favoriser l'ε de *με* substitué à **μη*. L'éléen, dont l'accusatif probable est *μα* (*μα πόεσε* epigr.), n'avait peut-être fait autre chose que pousser jusqu'au bout l'assimilation.

2. Ἡμέτερος, ὑμέτερος.

Le suffixe *-tero-* a pour objet de marquer une comparaison ou une opposition entre deux termes corrélatifs, et l'on sait qu'il se restreint très strictement à cette fonction dans les langues qui l'ont conservé: c'est pourquoi l'on peut s'étonner de le voir employé dans la série des possessifs grecs, *ἡμέτερος*, *ὑμέτερος*, *σφέτερος*, qui se compose de trois termes et où en conséquence l'usage du suffixe *-τατο-* semblerait infiniment mieux justifié.

Il faut remarquer que la question ne se pose même pas pour le latin, où les deux termes opposés *noster* et *uester* sont seuls de leur espèce. Le latin n'a pas au pluriel de possessif de 3ᵉ personne; à proprement parler, il n'en a même pas au singulier, puisqu'il a rigoureusement maintenu les types *sē* et *suus* dans leur fonction réfléchie, en les restreignant toutefois à la 3ᵉ personne.

Or tel était aussi, à n'en pas douter, l'état primitif du langage hellénique, puisqu'il y a des traces incontestables de l'emploi de *ἑός* comme réfléchi de 1ʳᵉ et 2ᵉ personnes[1], et que le thème *σφέ-*, quelle qu'en soit d'ailleurs la provenance[2], était originairement tout à fait étranger à la déclinaison pronominale. C'est donc à une époque antérieure à son intrusion que remonte la création des deux termes *ἀμμέτερος*, *ὑμμέτερος*. Lorsqu'à son tour il a pris place dans la série, on en a tiré un possessif au moyen de l'affixe qui convenait bien à ses deux devanciers, mais qui, en s'étendant à *σφέτερος*, devenait une anomalie.

3. Τιθαιβώσσω, *faber*, *tapfer*, *dobrŭ*.

Si l'identification que je propose est le moins du monde soutenable, elle offre le double avantage de réunir sous un seul chef plusieurs mots jusqu'à présent isolés et obscurs, bien que pour la plupart fort usuels, et de fournir un exemple de la concordance toute théorique goth. *p* = ind.-eur. *b*.

On sait que le suffixe *-ró-* exige le degré réduit de la racine

[1] Cf. G. Meyer, *Griech. Gramm.*, § 425.
[2] *K. Z.*, XXVIII, p. 140.

qu'il affecte : ainsi une racine qui aurait au degré réduit la forme *dhăb* «facere, operari», donnerait par ce procédé le thème nominal **dhăb-ró-*, auquel correspondent sans difficulté le latin *faber* et le slave *dobrŭ*. La transition du sens d'«ouvrier» (restreint en latin) au sens plus général d'«habile, adroit», et de celui-ci au sens de «bon», ne me paraît pas de nature à surprendre l'étymologiste. Au surplus, c'est encore essentiellement le sens de «leste, adroit, fort, courageux» qu'on retrouve dans les formes germaniques, angl. *daper* (aujourd'hui *dapper*), néerl. *dapper*, vx. ht. allem. *taphar*, ht. all. moy. et mod. *tapfer*, qui tous se ramènent à un gothique **daprs*, équivalent exact du latin **făbros* ou du grec *ϑαϐρός.

Ce dernier type n'existe pas. Mais le suffixe *-ιό-*, lui aussi, exige la réduction de la racine, et il a pu former avec réduplication le thème *τι-θαϐ-ιό-, d'où *τιθαιϐό- «ouvrier»[1]. De celui-ci serait issu le causatif *τιθαιϐόω «rendre ouvrier, faire travailler», dont le verbal *τιθαιϐωτός «qu'on fait travailler» aurait enfin servi de base au verbe neutre τιθαιϐώσσω «travailler» :

.......ἔνθα δ' ἔπειτα τιθαιϐώσσουσι μέλισσαι (*Odyss.*, ν, 106).

Que si cette généalogie paraît imaginaire, il suffit, pour la légitimer, de la comparer à la série conservée τυφλός τυφλόω τυφλωτός τυφλώσσω. Il est à remarquer en effet que, dans l'unique vers d'Homère où il se rencontre, τιθαιϐώσσω est un verbe neutre de même nature que τυφλώσσω. Si Hésychius le glose par des verbes actifs, c'est que, malgré ce caractère, il a le sens actif d'ἐργάζεσθαι. Encore le sens de τρέφειν, qui lui est également attribué, me semble-t-il plus que douteux : τιθαιϐώσσω ne le doit sans doute qu'à l'étymologie populaire, qui l'a rapproché de τίτθη, ou à la dérivation plus savante, mais non moins fantaisiste, qui l'a analysé en τιθέναι τὴν βόσιν.

Revenons à *făber*. Évidemment, si l'on tient à le couper **fă-brŏ* et à y reconnaître le suffixe exclusivement latin *-brŏ-*, tout notre édifice s'écroule par la base ; mais il n'y a aucune raison décisive en faveur de cette dernière hypothèse. D'autre part, M. Bréal[2] rattache *fă-b-er* à *fă-c-io* : ils dériveraient dès lors, avec deux exposants consonnantiques différents, d'une racine plus simple dont la forme réduite serait lat. *fă* = ind.-eur. *dhă*. Or M. Brugmann, à la suite de M. de Saussure, enseigne[3] que les racines qui ont *ē* au degré normal se réduisent en *ă*, e. g. *sē-men să-tus*,

[1] Je n'ignore pas que l'épenthèse du ι est, en pareils cas, fortement contestée ; mais, si les conditions du phénomène sont mal éclaircies, est-on pour cela autorisé à tenir pour non avenues les constatations de Curtius, *Grundzüge*[5], p. 678 sq. ?

[2] *Dictionn. étym. latin*, v° *faber*.

[3] *Griech. Gramm.*, p. 28.

et que le grec a corrompu cette apophonie en introduisant dans θε-τός, par exemple, substitué à *θα-τός, le vocalisme de ἔθην, τίθημι, etc. Ainsi la racine dont l'état réduit est *dhă* pourra devenir à l'état normal *dhē* = gr. θη, et voilà établie sur le terrain scientifique la concordance étymologique depuis longtemps entrevue entre τίθημι et *făcio*. De plus on aurait dans τιθαιβώσσω un cas, jusqu'à présent unique ou peu s'en faut, où l'apophonie *ē* : *ă* aurait été fidèlement conservée par la langue grecque, parce que, dans ce mot depuis longtemps séparé de sa souche et complètement isolé, elle ne pouvait plus être influencée par l'analogie.

Est-ce encore à notre racine *dhăb dhēb* qu'il conviendrait de rattacher, au degré réduit, θάπτω, originairement au moins «condo, conficio», qui suppose, il est vrai, une forme légèrement modifiée *dhăbh* (mais les racines qui commencent et finissent par aspirée sont sujettes à ces alternances)? au degré normal, θήβη· κιβώτιον «arca, capsula», que M. Moritz Schmidt[1] explique par un mot hébreu, et qui, coupé θήβ-η, serait à la racine *dhăb* ce que θήκ-η (même sens) est à la racine *dhăk* de *făc-io*[2]? au degré normal encore, le nom propre Θῆβαι, soit «les ateliers», dénomination fort convenable pour les débuts d'une cité qui fut manufacturière? que faut-il penser enfin du mystérieux ἐθήβειν, par lequel Hésychius glose τιθαιβώσσειν et qui aurait grand besoin d'être glosé lui-même?... Sed *sat prata biberunt*.

4. Χαμαί.

La désinence primitive du datif singulier était-elle *-ei* ou *-ai*? J'ai toujours penché, avec M. G. Meyer, pour la première hypothèse. Mais la seconde, soutenue par MM. Osthoff et de Saussure, semble gagner du terrain. Elle trouve en effet un puissant appui dans l'infinitif δόμεναι, qu'il est difficile d'expliquer autrement que par le datif d'un thème en -μεν- dont δόμεν serait le locatif sans suffixe.

En partant de cette idée, un de mes élèves me fait observer qu'il serait plus simple aussi de voir dans χαμαί le datif du thème *χθομ-, thème connu et étudié, que d'y chercher le locatif d'un thème féminin *χαμᾱ-, dont rien ne démontre l'existence.

La nuance de sens qui sépare le datif du locatif est trop insignifiante pour empêcher cette énallage, que l'alternance des infinitifs δόμεν et δόμεναι rend tout à fait vraisemblable. L'accen-

[1] Sub v° θήβη, *Hesychii Lexicon*.
[2] Cf. V. Henry, *Analogie dans la langue grecque*, n° 74.

tuation de *χαμ-αί* = **χ(θ)m̥μ-αί* concorde bien avec la supposition d'un datif (cas fort), qui réduit le thème en attirant l'accent sur la désinence. La forme *χαμᾶζε* ne prouve rien en faveur d'un thème **χαμᾱ*, car elle est visiblement calquée sur *θύραζε*, etc., et *χαμᾶθεν*, avec son ᾱ attique, se dénonce au premier coup d'œil comme hystérogène; quant à *χαμάθεν*, c'est un simple barbarisme[1]. Reste le sanscrit *kṣmá*, dont il ne m'appartient pas d'affaiblir le témoignage; car je préfère encore, provisoirement, m'en tenir à l'ancienne opinion, et me borne à enregistrer ici une conjecture qui n'est point dénuée de valeur, et suivant laquelle *χαμαί* serait le seul débris conservé de la flexion régulière **χθώμ* **χ(θ)m̥μός*, devenue *χθών χθονός*[2].

5. Αὐτός.

Le pronom hellénique d'identité a jusqu'à présent résisté à tous les essais qu'on a pu tenter pour en établir la filiation. Ne serait-ce point parce que l'on s'est en général obstiné à y chercher un élément pronominal équivalant à celui de *οὗτος*, alors pourtant que le contraste de l'accentuation d'*αὐτός* et d'*οὗτος* semble à première vue en dénoncer la formation différente ?

Considérant que le suffixe *-τό-* des noms verbaux porte régulièrement l'accent et l'a conservé en grec, j'avais déjà conjecturé dans *αὐτός*[3] une racine *αὐ*, dont le sens m'échappait, jointe à l'affixe formatif *-τό-*, autrement dit une formation nominale qui n'avait passé que par analogie à la flexion des thèmes pronominaux (nom. sg. nt. *αὐτό* au lieu de **αὐτόν* à cause de *τοῦτο*, etc.). Aujourd'hui je crois que notre pronom peut être considéré comme le verbal de la racine dissyllabique *ἀϝε* «souffler, respirer». On sait que ces sortes de thèmes exigent normalement la racine à l'état réduit, état qui se retrouve dans les types *ἀϋ-τ-μή*, *ἀϋ-τ-μήν*. Le τ de ces deux mots est embarrassant; M. Fick[4] l'explique ici et dans la glose hésychienne *ἄετμα* par une racine *ἀϝετ*, élargissement de la racine indo-européenne *awe*. Mais, quoi qu'on doive penser de cette hypothèse, on voit qu'elle n'est nullement nécessaire (bien au contraire) pour un type **ἀϋ-τό-* : étant donné un verbe *ἄϝη-μι*, la racine qu'il contient doit apparaître réduite avec accent secondaire dans un

[1] Dans *χθαμαλός* le second α ne représente sans doute que la résonnance de la liquide, tout comme le premier est la résonnance de la nasale, et dans *χαμηλός* l'η n'a peut-être pas plus de valeur étymologique que dans *κυματηρός* ou *θυηλή*.

[2] Cf. H. Collitz, *Bezzbg. Btr.*, X, p. 54.

[3] *L'Analogie dans la langue grecque*, n° 281.

[4] *Bezzbg. Btr.*, I, p. 66.

type *ἀϝε-τό- ou *ἀϝα-τό-, et réduite avec atonie complète dans un type *ἀϋ-τό-, exactement comme la racine de ἵ-στᾱ-μι, par exemple, dans στᾰ-τό-ς d'une part, et dans στύω (=*στ-τύ-ω) de l'autre.

Écartons tout d'abord une petite difficulté phonétique. Il est certain qu'on ne lit nulle part *ἀϋτός, mais toujours αὐτός, et dès lors on peut se demander pourquoi la contraction, qui ne s'est jamais faite dans ἀϋτμή, semble au contraire dans αὐτός remonter à la période la plus lointaine de l'hellénisme. J'avoue ne pas être en mesure de répondre à cette question de manière à lever tous les doutes : peut-être l'existence de ἄημι, ἄετμα, et la liaison évidente de sens qui subsistait entre ces mots et ἀϋτμή, ont-elles contribué à maintenir la séparation des deux voyelles initiales, tandis qu'αὐτός, ayant changé de sens, était abandonné seul à ses destinées. Mais en tout cas αὐτός peut du moins invoquer un répondant dans la propre famille de la racine ἀϝε : c'est le mot αὔρᾱ, dont on ne connaît non plus que la forme contracte. Et serait-il abusif de voir dans le fameux ΑΓΥΤΟ d'une inscription ionienne (Délos) la trace d'une prononciation séparée des deux voyelles, conservée peut-être dans un sous-dialecte ionien plus réfractaire encore à la contraction que l'unité dialectale dont il faisait partie[1] ?

Le thème αὐτό- signifierait donc «soufflé» et, par suite, «haleine, vie, âme». Cela posé, il devient impossible de ne pas songer au thème sanscrit *āt-mán-*, qui a précisément les mêmes acceptions et dont la fonction réflexive bien connue s'est développée de fort bonne heure. De même qu'une phrase du genre de *mâtmânam ápa gūhathāḥ* (*Ath. Veda*, IV, 20) signifie proprement «ne dissimule pas ton être», d'où «ne te cache pas» (cf. angl. *thy-self*), ainsi s'expliqueraient aisément αἰσχύνεις πόλιν τὴν αὐτὸς αὐτοῦ (*Œd. Col.*, 929-30), τὸν αὐτὸς αὐτοῦ πατέρα τόνδ' ἀπήλασας (*ibid.*, 1356), bref toutes les locutions du genre de αὐτὸς αὐτοῦ, αὐτὸς αὐτῷ, et leurs abréviations αὑς αὐτοῦ, etc., puis encore l'adjonction d'αὐτός aux pronoms personnels pour en renforcer le sens, et d'une manière générale la fonction d'identité qui échoit tout spécialement en grec à ce thème pronominal.

Bien entendu, cet essai d'explication ne vaut que pour les cas obliques du singulier, αὐτόν, αὐτοῦ, αὐτῷ, peut-être encore à la grande rigueur pour ceux du pluriel, αὐτούς, αὐτῶν, αὐτοῖσιν, αὐτοῖς, quoique le scr. *ātmá* s'emploie au singulier même avec un

[1] Après avoir écrit ces lignes, je remarque que M. de Saussure a eu, il y a déjà fort longtemps, la même idée (*Syst. primit.*, p. 277 i. n.), et je m'en félicite; mais mon étymologie n'a que ce point de commun avec la sienne.

sujet au pluriel. Mais du jour où, dans la conscience du sujet parlant, *αὐτός* eut cessé d'être un nom pour devenir un simple pronom, on eut bien vite fait de l'affubler des désinences pronominales, c'est-à-dire de le pourvoir de formes féminines et neutres et de modeler sur les cas obliques un nominatif *αὐτός*, *αὐτή*, *αὐτό*. Qu'on se rappelle l'accusatif singulier *ἑαυτόν* si étrangement pluralisé en *ἑαυτούς*, et surtout le barbarisme *ἐμαυτός* (Phérécrate) issu du régulier *ἐμαυτόν*. Il n'y a rien là qui puisse surprendre ni faire hésiter.

Ce qui est plus grave, c'est qu'ainsi on ne rend compte que de la fonction réflexive du pronom *αὐτός*, fonction assez commune sans doute, mais incomparablement plus rare que l'autre: *αὐτός*, en effet, se traduira la plupart du temps par «*ille*», et dans nombre de cas, bien loin d'appeler la fonction réflexive, il y contredit de la façon la plus formelle. «*Sibi dixit*» et «*ei dixit*» sont deux; or «*αὐτῷ εἶπε*» n'a jamais que ce dernier sens: comment aurait-il pu avoir originairement le premier? Toutefois, si l'on vient à songer que le pronom réfléchi par excellence, *ἕ*, *οὗ*, *οἷ*, a, dès l'époque homérique, bien plus souvent le sens de «*illum*», etc.; que celui de «*se*», etc., et que c'est seulement dans la langue postérieure qu'il revient à son acception primitive, on s'étonnera moins de cette corruption fatale qui semble devoir tôt ou tard et dans toutes les langues atteindre la catégorie des pronoms réfléchis. Actuellement, en dehors des idiomes slaves, il n'y a, si je ne me trompe, pas un membre de la famille indo-européenne qui fasse un usage normal de l'adjectif possessif de 3e personne. Or cette corruption avait commencé en grec de fort bonne heure, et il est tout naturel que le pronom *αὐτός* n'y ait point échappé. Il semble même qu'on entrevoie la filière par laquelle il a passé pour s'amincir et se réduire au rôle modeste de pronom pur et simple de 3e personne.

[1re phrase (sens réflexif). — Ἀχιλλεύς, *ξίφος αὐτοῖο λαβών*, *ἐξ αὐτοῖο σκηνῆς ἐξῆλθε*...

2e phrase (sens emphatique). — L'emploi précédent d'*αὐτοῖο* pour désigner Achille suggère l'emploi du nominatif *αὐτός* pour insister sur cette désignation: *αὐτὸς γὰρ Ἕκτορα κτείνειν ἐβούλετο*...

3e phrase (sens purement pronominal). — L'emploi précédent d'*αὐτός* en suggère l'emploi dans quelque phrase suivante, alors qu'il s'agit simplement de ne pas répéter le nom d'Achille: *ἐκ στρατιᾶς αὐτὸς ἐξώρμησε*...

4e phrase (sens anti-réflexif). — L'emploi d'*αὐτός* pour représenter Achille suggère l'emploi de l'accusatif du même pronom

pour désigner le même personnage : Ἕκτωρ δὲ, ὡς αὐτὸν ἔϝιδε...]

Quant au type crétois et laconien αὖς, il ne contredit en aucune façon notre hypothèse. C'est très probablement, comme l'a conjecturé M. G. Meyer[1], un simple raccourci accidentel dû à l'atonie du pronom αὐτός dans les locutions αὐτος αὐτοῦ, et similaires. La proclise, ce semble, suffit amplement à l'expliquer, et il n'est pas nécessaire pour cela de recourir à l'affection particulière signalée par M. Schuchardt[2], affection qui atteindrait de préférence les mots très usuels et leur imposerait des déviations bizarres, violentes, étrangères à toutes les formules de la phonétique soit physiologique, soit historique.

6. Οἶμαι.

Est-ce à l'influence signalée à la fin du paragraphe précédent qu'il conviendrait de rapporter l'abréviation οἶμαι = οἴομαι ? On sait en effet avec quelle fréquence revient dans le style de la conversation attique cette parenthèse de pure courtoisie qui ne fait que tempérer le ton trop tranchant d'une assertion positive. Or c'est précisément entre deux virgules qu'on trouve sans exception le dissyllabe οἶμαι ; le type plus plein οἴομαι est réservé, concurremment d'ailleurs avec son doublet, au cas où l'interlocuteur a vraiment l'intention de donner à sa phrase un tour dubitatif.

On ne saurait songer à une contraction de οἴομαι, il n'existe pas en grec de contraction pareille, ni à la chute pure et simple de l'ο, car le résidu serait *οἴμαι. Forger pour la circonstance un verbe en -μι parallèle à ὀΐω serait un expédient tout aussi désespéré, surtout depuis que la découverte, faite simultanément par MM. Thurneysen et Havet[3], de l'équivalence ind.-eur. *ov* = lat. *au*, a permis de reconnaître dans *ὀϝίω un thème verbal secondaire dérivé du thème primaire *ὀϝ-ι- « oiseau », et identique comme sens et étymologie au latin *au-tumo*. Reste donc la ressource suprême d'un raccourcissement anormal.

Et pourtant, ici encore, il n'y a pas nécessité absolue d'abandonner les voies régulières; car, si la phonétique rigoureuse ne peut légitimer οἶμαι, elle n'élève du moins aucune objection contre ᾤμην, qui a pu, disons même qui a dû fatalement sortir de ᾠόμην. Il n'est pas douteux que les Attiques ne prononçassent plus l'ι adscrit. Bien plus, ce son a dû s'éteindre de fort bonne heure même chez des populations grecques qui faisaient encore

[1] *Griech. Gramm.*, § 434.
[2] *Ueber die Lautgesetze* (Berlin, 1885), p. 25.
[3] *K. Z.*, XXVIII, p. 154 ps. et *Mém. de la Soc. de ling.*, VI, p. 17 sq.

IMPRIMERIE NATIONALE.

entendre le ϝ intervocalique, s'il est vrai, comme le pense M. Havet, que le latin *ōvum* ne soit autre que le grec ὠἰϝόν naturalisé à Rome. Si l'on ne peut constater directement pareil phénomène, c'est qu'il doit arriver fort rarement, on le comprend, qu'un ῳ ou un ῃ rencontre dans le corps d'un mot une voyelle avec laquelle il puisse entrer en contraction; mais on a du moins un exemple similaire dans le génitif λεῷ issu de *λεῷο = *λεωῖο = *ληοῖο. Quant au ϝ depuis longtemps disparu, il ne s'opposait pas plus à la contraction que celui de Θεμιστοκλέϝης. On voit où tend cette argumentation; οἶμαι est analogique du régulier ᾤμην, et à son tour l'irrégulier non contracte ᾠόμην a été refait sur l'analogie d'οἴομαι. Que si ᾠόν n'est nulle part devenu *ᾦν, c'est que la séparation des voyelles au nomin.-acc. plur. ᾠά, où elles ne pouvaient se confondre, a facilement empêché une contraction qui d'ailleurs eût transformé ce mot en un monosyllabe à peu près méconnaissable[1].

Ce cas fort simple est en lui-même assez insignifiant; mais peut-être autorise-t-il une conclusion pratique d'une certaine importance, à savoir, qu'il ne faudrait point trop se hâter de soustraire d'ores et déjà à l'application stricte des lois phonétiques traversées par l'analogie les types qui à première vue paraissent exceptionnels, et qu'en y regardant de près on arriverait sans doute à faire rentrer dans le rang bon nombre de ces réfractaires. Ainsi, le français vulgaire *çui-là* = *celui-là*, où la disparition de l'*l* semble injustifiable, ne procéderait-il pas de l'imitation inconsciente des dissyllabes *celle-là*, *ceux-là*, où la consonne initiale est immédiatement suivie de la voyelle?

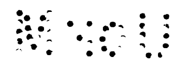
7. Ὀσφραίνομαι.

Curtius a cherché dans ce verbe la racine φερ, hypothèse à peu près insoutenable, puisqu'il signifie «flairer», et non «répandre de l'odeur»[2]. Avec plus de vraisemblance, d'autres interprètes[3] y ont isolé le thème φρέν- «esprit», d'où «sensation, perception». Il faut convenir en effet que le rapprochement entre ὀσφραίνομαι et ἀφραίνω est assez séduisant; de plus, ce verbe régit l'ablatif, à l'instar d'ἀκούω et autres, en sorte que la phrase ὀσφραίνομαί τινος se traduira fort bien «je perçois une impression olfactive procédant de tel objet». Mais, si l'on prend la peine

[1] Je rappelle en outre que M. Riemann (*Qua rei criticae tractandae ratione Hellenicon Xenophontis textus constituendus sit*, Parisiis, 1879, p. 73) propose de substituer ζώς à ζῳός d'un bout à l'autre du texte de Xénophon.

[2] *Vb*[2], II, p. 14. — Ὀσφραίνω, avec sens causatif «faire sentir», d'ailleurs à peine usité, doit être hystérogène.

[3] *Bezzbg. Btr.*, I, p. 334, et VI, p. 239.



de songer que le mot *φρήν* désigne originairement le diaphragme, qu'il a gardé fort longtemps ce sens tout matériel, et qu'*ὀσφραίνομαι* est un composé de date fort ancienne, sinon proethnique, on sera peu disposé à croire que le thème *φρέν-* ait pris dès cette époque reculée le sens éminemment spiritualiste qui seul justifierait une pareille traduction.

Quoi qu'il en soit, les étymologistes cités s'accordent à reconnaître que le premier élément du mot est le même que celui de *ὀσμή*, autrement dit la racine *ὀδ* de *ὄζω* et *odor*. Il faudrait donc faire remonter la formation d'*ὀσφραίνομαι* à la période linguistique où les racines subsistaient encore à l'état d'éléments isolés susceptibles de se combiner entre eux. Dès lors, la racine qui semble la plus voisine, comme sens et comme forme, du grec *ὀσφραίνομαι*, est celle du verbe sanscrit *jíghrāti* «il flaire». La gutturale vélaire est devenue labiale en grec devant nasale dans *ἔπεφνον* : on aurait ici un exemple du même traitement devant la vibrante. Le cas, si je ne me trompe, est extrêmement rare; je rappelle pourtant *τέφ-ρᾱ* «cendre», rattaché par M. de Saussure[1] à la racine *dhegh* «brûler», scr. *dáhati*.

Il n'y a pas d'objection à tirer de l'absence de nasale dans la racine sanscrite; car, pour ce que nous en savons, elle pourrait fort bien dissimuler une sonante longue; mais même *-φραίνω* en présence d'une racine *ghrā* n'a rien de plus surprenant que *κραίνω* dérivé d'une racine *ker*. D'ailleurs il n'y a pas non plus de nasale dans *ὀσφρέσθαι*, *ὄσφρησις* et autres, ni dans *ὄσφρᾱ* (Ach. Tat.), qui doit être, il est vrai, un nom postverbal tout à fait hystérogène, et l'on sait que de tout temps l'analogie a joué un rôle considérable dans la formation des verbes en *-αίνω*.

Le grec a dû hériter d'un thème composé **od-ghrā-;* car un proethnique **oz-ghrā-*, d'après la loi de M. Osthoff[2], serait dès la période indo-européenne devenu **ōghrā-*, et, quant à la demi-assibilation de M. Brugmann[3] (*Ϝοῖσθα* = **woitˢtha*), je ne sache pas qu'elle soit admissible ailleurs que devant dentale. Ce serait donc dans le domaine hellénique que le thème **ὀτ-φραίνο-* serait devenu *ὀσφραίνομαι*, suivant un procès phonique d'une application nécessairement fort restreinte, mais que je vois admis sans difficulté par M. de Saussure dans l'équivalence *νόσ-φιν* = *nāt-ibus*[4].

Je rappelle, en terminant, que c'est à cette même racine *ghrā* que Benfey[5] avait depuis longtemps rattaché le verbe latin *frā-*

[1] *Syst. primit.*, p. 110.
[2] *Zur Geschichte des Perfects im Idg.* (Strasbourg, 1885), p. 13 sq.
[3] *Griech. Gramm.*, p. 34.
[4] *Syst. primit.*, p. 179 i. n.
[5] *Or. u. Occid.*, II, p. 69.

grā-re = **ghrā-ghrā-* avec redoublement total; toutefois l'existence du substantif *frāgum* et l'extrême incertitude des lois de concordance des aspirées laissent encore planer un doute sur ce rapprochement. J'ajoute que *frāgrāre* a le sens neutre, *ὀσφραίνομαι* et *jíghrāti* le sens actif.

8. ESSAI DE SYSTÉMATISATION DES DÉSINENCES EN *-BH... DANS LA LANGUE LATINE.

La phonétique semble aujourd'hui assez avancée pour qu'on puisse tenter avec quelque succès de débrouiller le chaos des désinences casuelles en *-b*... du latin et de les apparier, autant que le permet la confusion qu'elles présentent, aux flexions corrélatives du sanscrit.

Si l'on s'en rapporte au témoignage du groupe indo-éranien, l'indo-européen devait posséder quatre, peut-être cinq[1], désisinences en **-bh*..., à savoir : 1° **-bhis*, désinence de l'instrumental pluriel des noms et des pronoms personnels; 2° **-bhiĕs*, **-bhiŏs*[2], désinence du datif-ablatif pluriel des noms; 3° **-bhiōm* (toutefois la nuance vocalique est douteuse), désinence de l'instrumental-datif-ablatif duel des noms ainsi que des pronoms personnels; 4° enfin, **-bhiĕm* ou peut-être plutôt **-bhiŏm* (**-hiŏm*? au sing. de la 1re pers.), désinence du datif singulier et pluriel des pronoms personnels.

D'autre part, le latin nous présente également quatre désinences : 1° *-bŭs*[3] à l'instrumental-datif-ablatif pluriel des noms de toutes déclinaisons, sauf la 2°; 2° *-bŭs* à l'instrumental-datif-ablatif des deux seuls duels conservés par la langue latine; 3° *-bī* au dat. sg. des pronoms personnels (1re pers. *-hī*); 4° *-bīs* à l'instrumental-datif-ablatif pluriel des mêmes pronoms. La confusion de l'instrumental avec le datif-ablatif, qui s'est opérée partout en latin, me paraît la clef des modifications profondes qu'accusent toutes les formes latines.

Commençons par *aui-bus*. L'instrumental régulier d'un thème *aui-* était naturellement **aui-bis*; le datif-ablatif de ce thème était **aui-biŏs* : ces deux cas se sont fondus en un seul au point de vue fonctionnel, et de même les deux formes qui y étaient respectivement affectées ont conflué en un type de transaction **aui-bŏs*, d'où *aui-bŭs*. Rien que de fort simple. Si la désinence *-bo* était

[1] Je néglige celle de l'instrum. sg. **-bhi* (**-bhim*), qui me paraît fort douteuse et qui d'ailleurs n'a d'intérêt que pour le grec.

[2] Je pense avec M. Havet (*Mém. de la Soc. de ling.*, V, p. 445) que toute finale indo-européenne en *es* avait un doublet syntactique en *os*.

[3] Personne, je crois, ne songe plus à soutenir, sur la foi de quelques scansions, la quantité primitive **auibūs* ou **legimūs*.

prouvée pour le gaulois, on en serait quitte pour reporter le phénomène à la période italo-celtique, ce qui n'offrirait pas plus de difficulté.

J'ai dit que la désinence de *duō-bŭs* était une désinence de duel. Si en effet elle ne relevait de **duōbhiōm* = sk. *dvábhyām*, on ne s'expliquerait pas pourquoi elle se serait conservée dans la flexion de *duō* et *ambō* seulement, plutôt que dans tel autre type de 2e déclinaison, pourquoi l'instrumental-datif-ablatif pluriel de *equŏ-* ne serait pas **equŏ-bŭs* ou* *equō-bŭs* = { *áçvē-bhis*[1] / *áçve-bhyas.* } C'est le cas en **-bhis* métissé de **-bhiŏs* qui a disparu dans cette déclinaison : le cas en **-bhiōm* est demeuré ; seulement, comme il avait disparu partout ailleurs que dans *duō* et *ambō* parce que le duel des noms était tombé en désuétude, il est arrivé un moment où des locutions telles que **duōbiōm auibis* (instrum.) et **duōbiōm auibiŏs* (dat.-ablat.) ont paru bizarres. A la faveur de leur ressemblance partielle, la désinence du numéral et celle du substantif ont tendu à s'identifier, et il en est résulté, soit les deux types **duōbis* et **duōbiŏs*, plus tard confondus, soit plus simplement le type unique **duōbŏs* modelé sur **auibŏs*, si ce procès analogique est postérieur au précédent.

Quant à la désinence *-bī*, c'est évidemment en vain qu'on voudrait la tirer de **bhiŏm ;* l'initiale subsiste, mais la finale est complètement défigurée. Tout porte à croire que le latin avait gardé des datifs **mihiŏm*, **tibiŏm*, **sibiŏm*[2], mais que ces formes, dont l'étrangeté pouvait à bon droit surprendre, ont été influencées par l'analogie des désinences de datifs nominaux, *Iouī*, *patrī*, dont elles se sont purement et simplement adapté la finale. L'assimilation doit remonter à la période italique, si l'on en juge par la coïncidence parfaite des datifs dans les trois dialectes connus, ombr. *tefe* comme *patre*, osq. *sifei* comme *paterei*[3].

Comme *nō-* et *uō-* peuvent être à volonté considérés comme thèmes de duel ou de pluriel, on peut, pour expliquer *nōbīs*, partir de **nōbiōm* ou de **nōbiŏm ;* mais restituer un **nosbiĕs* avec contraction de *iĕ* en *ī*[4], c'est forger pour les besoins de la cause

[1] La diphthongaison de la finale du thème, en la supposant même primitive dans *áçveșu* = *ἵπποισι*, est à coup sûr hystérogène (probablement analogique) dans *áçvebhis* = **ἵπποφι*.

[2] Ou **tibiŏ* à cause du védique *tubhya* (Stolz, *Latein. Gramm.*, Nördlingen, 1885, p. 215), mais difficilement **tibiĕ* contracte en *tibī* (*ibid.*) ; car il semble bien qu'un type **tébhie* à finale atone eût dû se contracter proethniquement en **tebhī*.

[3] Est-il vrai que *mī* équivaille à *μοί* et ne soit pas une contraction de *mihi*, comme *nīl* une contraction de *nihil* (Stolz, *ibid.*) ? Mais alors pourquoi n'aurait-on pas aussi **tī* et **sī* ?

[4] Stolz, *Latein. Gramm.*, p. 216.

une forme proethnique absolument imaginaire. Quel que soit le point de départ choisi, on voit que, comme **tibiŏm patrī* a donné par assimilation *tibī patrī*, ainsi **nōbiŏm* (*nōbiōm*) *filīs* a pu aisément s'unifier en *nōbīs filīs*. Mais il y a peut-être un chemin plus court : *nōbīs*, ne l'oublions pas, est instrumental au même titre que datif-ablatif, et l'instrumental régulier serait **nōbīs*. forme à peine différente. En passant au sens de datif, cet instrumental aurait modelé sa finale sur celle de *filīs*.

Ainsi se concilient, sans trop d'effort, ce me semble, le sanscrit et le latin. En matière aussi obscure, aucune théorie ne peut se dispenser de faire une large place à l'hypothèse.

V. HENRY.

DATIF PLURIEL DE L'OMBRIEN.

En ombrien, tout *s* final des inscriptions en caractères étrusques est remplacé par *r* dans les inscriptions en caractères latins. Seul, le datif pluriel des thèmes en *i*-, en *u*- et en *e*-, et des thèmes consonantiques, se termine toujours en *s*. En regard de *dequrier* (thème en *a*-) et de *uereir* (thème en *o*-), on a *aueis* (thème en *i*-), *erus* (thème en *u*-), *Iouies* (thème en *e*-), *fratrus* (thème consonantique)[1].

C'est sans doute la présence ancienne d'une consonne sourde, qui a empêché le *s* de ces formes de devenir **z* (puis *r*). Cette consonne était un *f*[2], équivalent régulier du *b* de la désinence *-bus* qui apparaît en latin au datif pluriel de ces mêmes thèmes[3], et du *bh* des désinences sanscrites analogues. *Aueis* correspond exactement au latin *auibus;* il vient de **aviφ(o)s*[4] par les intermédiaires **aviθs*, **aviss*.

C'est de la même manière que s'explique l'opposition qui existe, en osque, entre *sakaraklúís* (dat. pl. d'un thème en *o*-) et *aidiliss* (thème en *i*-). Les deux désinences du datif pluriel, avec **bh* et sans **bh*, sont donc réparties de la même manière dans tout le domaine italique.

Louis DUVAU.

[1] M. Bréal, *Tables Eugubines*, p. 336 et suiv.
[2] Plus exactement φ (continue bilabiale sourde).
[3] Cf. ombr. *ife* = lat. *ibi*.
[4] La syncope de la voyelle est régulière. Cf. *uestis* de **vestitos* (lat. *uestitus*). Remarquons, à ce propos, que les participes comme *uestis* (inscr. en caractères étrusques, *tacez*, par *z*) offrent un exemple de conservation de *s* comparable, dans une certaine mesure, à celui qui vient d'être étudié.

VARIA.

L'ABLATIF DES RADICAUX CONSONANTIQUES.

A l'époque classique, un radical terminé par une consonne prend à l'ablatif *-ĕ : contione, aere*. A l'époque archaïque, avec l'ancien *d* de l'ablatif, on trouve *-id* et non *-ed : couentionid, airid.* Comme le remarque M. Bücheler[1], la forme *dictatored* dans la fausse inscription de Duilius est probablement fabriquée d'après la forme classique en *-e*.

Mais qu'est cette finale *-id* de l'ancienne langue? Est-ce *-īd*, emprunté à la déclinaison des radicaux en *i*, ou bien est-ce *-ĭd*, forme appartenant légitimement à la flexion consonantique? M. Bücheler admet la première hypothèse; elle a encore été acceptée dernièrement par M. Stolz[2]. Mais, si la langue a commencé par confondre pleinement les ablatifs de deux déclinaisons, comment a-t-elle pu en venir plus tard à les redistinguer?

Le plus simple de beaucoup est de supposer dès l'origine deux flexions distinctes, *marīd* = classique *marī*, *airĭd* = *aerĕ;* cet *airĭd* pour un plus ancien **aisĕd*, comme un génitif *aerĭs* est pour **aisĕs*, comme dans la conjugaison *erĭt* représente un ancien **esĕti.* Dans *airĭd*, *aerĕ*, le rapport des voyelles est le même que dans *magĭs*, *magĕ* ou dans *amarĭs*, *amarĕ;* le même aussi que dans *legĭt*, *legĕ* ou dans *capĭt*, *capĕ*. L'*ĕ* final, dans toutes ces formes, provient d'un *ĭ* final comme dans *cubilĕ* ou *sinapĕ;* ce changement, dû à la place de la voyelle tout à la fin du mot, ne fait parfois que lui rendre son timbre originel[3].

Un ablatif en *-ĭd* suffirait à expliquer les rares passages anciens où l'ablatif consonantique paraîtrait former une longue devant une consonne[4]. Ces passages d'ailleurs sont singulièrement peu nombreux. Ceux qu'on a pu tirer des fragments saturniens ne prouvent absolument rien[5]; ni non plus ceux où la finale

[1] *Précis de la déclinaison*, § 244.
[2] *Handbuch der klassischen Altertumswissenschaft*, II, p. 213.
[3] Dans le vocatif aussi l'*ĕ* final a dû passer par le degré *-ĭ*. (*De saturnio*, p. 76-77.)
[4] Bücheler, § 247.
[5] *De saturnio*, p. 56.

ablative est suivie de deux syllabes pouvant compter pour brèves dans la prosodie du temps, ce qui annule tous les exemples tirés de Térence; ni enfin les passages où le substantif est un mot à génitif pluriel en *-ium*, mot suspect de contamination individuelle par la flexion en *i*. Rayons encore le vers 71 du *Stichus;* d'abord Plaute aurait pu prononcer *á patrĕ sí petímus*, comme l'y invitaient le parfait et le supin en *-īvi*, *-ītum;* cf. *arcesso* et *arcessire*, *lino* et *linire*[1]; ensuite il serait bien simple de mettre au futur *petemus*, puisque les mots suivants sont *spero ab eo impetrassere* (conjecture de Kampmann). Rayons *Capt.*, 807 : la double fin de vers *furfŭrī sŭēs* serait métriquement incorrecte, et d'ailleurs la conjecture *furfuribus*, au lieu de *furfure* des manuscrits, est singulièrement appuyée par le pluriel du vers 810. Réservons notre jugement sur le passage obscur des *Bacchides* (628). Reste dans Bücheler un passage, où on lit *pumicē nunc* (*Persa*, 41). C.-F.-W. Müller[2] signale *militē Macedonio* (616) en remarquant que B donne *milítite*, c'est-à-dire suivant lui *militi* corrigé en *-te :* ne pourrait-on conjecturer plutôt *militid?* C.-F.-W. Müller indique également *uxorē mea* (*Casina*, 2, 5, 10); mais il signale en même temps la correction évidente *uxoren*. Le même savant[3] indique (et conteste sans raison, comme on s'en convaincra en recourant au texte) le *parietē uorsabere* de la *Casina* (1, 52). Il cite encore *ŏperé forís faciundo* (*Asin.*, 873) : *operis* du manuscrit E est-il une simple faute amenée par *foris?* ou serait-ce un vestige d'une ancienne construction du gérondif (analogue à *diripiendi pomorum*)? ou enfin une demi-correction pour *operid?* Quant à *cum lucī simul* (*Merc.*, 255), *ordinē* (mss. *ordines* devant *sub*, *Pseud.*, 761), ce sont des ablatifs et en même temps des adverbes, suspects de contamination locative (cf. *Carthaginĕ* ou *Carthaginī*, *rurĕ* ou *ruri*). Enfin, au vers 860 de l'*Amphitruo*, peu de critiques hésiteront à lire avec Guiet *id cognato* au lieu de *cognato id* après *Naucrate*. En somme, nous avons un résidu de quatre passages vraiment topiques, tous de Plaute, où l'ablatif proprement dit d'un radical à consonne aurait la finale longue; les manuscrits y donnent *pumice*, *opere* ou *-ris*, *pariete*, *militite* †, dans tous les quatre on peut juger de la quantité de la syllabe, mais non de celle de la voyelle; car aucun de ces ablatifs n'est suivi d'une voyelle[4]. Toutes choses égales d'ailleurs, et à supposer que ces quatre textes ne soient pas altérés, il y a plus à parier pour des formes primitives en *-ĭd* que pour des formes en *-ī*; en effet,

[1] Neue, *Formenlehre*, II, p. 416-417 (2e édition).
[2] *Nachträge zur Plautinischen Prosodie*, p. 4.
[3] *Plautinische Prosodie*, p. 17-18.
[4] Il en est autrement pour d'autres formes archaïques en *-d : tēd hoc* dans le *Curculio*, *anginād acerrume* dans le *Trinummus*.

l'hésitation de certains mots entre *-ĕ* et *-ī* a été si familière aux copistes de tous les temps, qu'ils n'auraient guère eu de bonne raison d'effacer une finale *-i*, même contraire à l'usage de leur époque; au contraire, les finales en *-d* ont été méconnues par les grammairiens de fort bonne heure, à ce point que sans les inscriptions nous ne pourrions en avoir une idée juste; par conséquent *pumicid*, *parietid*, *operid*, *militid*, si on les suppose écrits de la main de Plaute, ont eu toutes les chances de disparaître dans les exemplaires postérieurs.

On sait que dans Plaute on trouve concurremment les prononciations *fīeri* et *fĭeri*; de même on y trouve l'ablatif en *-ā* avec et sans hiatus, c'est-à-dire les deux prononciations *-ād* et *-ā*. De même aussi, à côté de la finale qui paraît prononcée *-ĭd*, Plaute connaît déjà la nouvelle prononciation *-ĕ*: *absentĕ te*, *Most.*, 1139.

En somme, l'existence d'une ancienne finale *-ĭd* dans la flexion consonantique ne peut étonner à aucun point de vue. Ce qui a plus besoin d'explication, c'est la forme sans *d* de la finale classique équivalente. En effet, *-ĭd* n'a guère pu aboutir à *-ĕ* par voie purement phonétique[1]. Un *-d* tombe bien après une longue (*sēd*, *anginād*, *facilumēd*, *estōd*); mais après une brève il subsiste (*sĕd*, *illŭd*, *apŭd*). Ainsi *aerĕ* n'est pas la continuation pure et simple d'*airĭd*.

Le plus probable est que l'ablatif classique en *-ĕ* est en réalité la fusion de deux cas. Supposons en latin préhistorique l'ablatif proprement dit **aisĕd*, **aisĭd* que nous avons reconstitué plus haut; supposons en même temps un locatif **aisĭ*, identique au locatif sanscrit en *-ĭ* et au datif grec. Ces deux formes, grâce à leur ressemblance, ont pu continuer à subsister toutes deux, tandis que dans les autres déclinaisons l'ablatif évinçait complètement le locatif (**bonōd* évinçait **bonŏi*). **Aisĭd*, **aisĭ*, formes toutes différentes par leur origine, mais confondues quant à leur emploi, ont eu l'air de n'être plus que des doublets syntactiques. De là les remarquables locutions GNAIVOD PATRE, AIRE MOLTATICOD dans les inscriptions : là les mots en *-od* sont étymologiquement de purs ablatifs, tandis que les mots en *-e* sont d'anciens locatifs, pris ablativement au lieu et place de leurs doublets apparents en *-id*. Dans une phase postérieure de l'histoire de l'ablatif, les formes en *-ōd*, *-ād*, *-ūd*, *-īd* ayant engendré phonétiquement de vrais doublets syntactiques terminés en *-ō*, *-ā*, *-ū*, *-ī*, il sembla exister une symétrie parfaite entre le couple *bonōd*, *bonō* d'une part, le couple *airĭd*, *airĕ* d'autre part. Puis enfin, l'ablatif

[1] *Antidhac* pourrait faire croire que *antĕ* vient d'**antĭd*. Mais *postidea* existe aussi, sans qu'un phonétiste puisse songer à expliquer *post* par **postid*. Ici les formes en *-d* sont parallèles aux autres; elles ne leur sont pas identiques. C'est ainsi que *εἰς* est parallèle à *ἐν*, *abs* à *ab*.

mutilé *bonō* triomphant définitivement de l'ablatif intact *bonōd*, sa victoire s'étendit par analogie au locatif *airé*, en apparence ablatif mutilé, qui triompha ainsi de l'ablatif intact *airid*.

Telle me parait être l'origine la plus vraisemblable de l'ablatif en *-é*. Sa substance phonétique est de provenance locative; mais psychologiquement il descend plutôt de l'ablatif en *-id*, c'est-à-dire de ce qui était l'ablatif officiel pour le rédacteur du sénatus-consulte des Bacchanales, quand il écrivit *conventionid*.

Farina.

Fărina ne peut être pour **farrina*, de *far, farris*: il est sans exemple que le latin dédouble une consonne dans des conditions pareilles; car on ne peut compter *curūlis*, vieux terme de droit public dans lequel s'est conservée l'orthographe archaïque[1], et qui ne ressortit pas plus à la phonétique proprement dite que le nom propre *Lefébure* pour *Lefebvre*.

Farĭna est pour **farĭsna* et vient du radical *faris-* «épeautre», identique au radical gothique *baris-* «orge», qui s'est conservé dans l'adjectif *barizeins*[2]. *Farr-* pour *fars-* représente une autre variété du même radical.

Necesse.

Le latin possède une racine *cas* qui marque l'idée de «manquer». Elle subsiste dans *carere* et dans son ancien participe *cassus*, qui est devenu un adjectif signifiant «vide, vain, nul», et d'où l'on a tiré plus tard *cassare* «annuler». Joint à la préposition *in*, ce participe donne la locution *incassum*, analogue par sa structure à son équivalent français *en vain* et qu'on écrit parfois en deux mots, tant l'étymologie en est transparente. L'*a* de *cassus* est bref, comme le prouve indirectement *căreo* et directement la conservation de l'*s* double; on n'a qu'à comparer l'autre *cāssus*, de *cado*, qui, à l'époque classique, s'est réduit à *cāsus*.

Quand les locutions ainsi formées sont anciennes, la voyelle brève du second élément est sujette à s'altérer dans la composition, parce qu'elle n'appartient plus à la syllabe initiale. Ainsi *in-stlŏco*, devenu un mot unique dès le temps où l'on disait encore *stlocus* et non *locus*[3], aboutit à *ilĭco; se dŏlo* est devenu *se-*

[1] On sait qu'en ancien latin on ne redoublait pas dans l'écriture les consonnes qu'on prononçait doubles. A cette date on écrivait CVRVS et CVRVLIS, on prononçait *currus* et aussi *currulis*.

[2] Curtius, *Grundzüge*, 5e éd., p. 300.

[3] *Mém. de la Soc. de ling.*, V, p. 229.

dŭlo, d'où l'adjectif *sedulus*[1]. L'*a* bref s'altère en *i* dans *eminus*, *comminus*, de *manus*. Quand l'union de la préposition avec le nom est récente, ou peut-être quand le composé a été rajeuni par la conscience étymologique, la voyelle reste intacte : exemple *adfatim*. C'est ce dernier cas qui se présente pour *incassum*. Autrement son *a* bref eût dû se changer en *e* : cf. *incestus* de *castus*, *procestria* de *castra*, *professus* de *fassus*, *dispessus* de *passus*.

Necesse nous présente un composé plus ancien qu'*incassum* et dans lequel, en raison de la date, l'*a* radical a subi le changement en question. Le premier élément a une valeur négative; *necesse est* «cela ne peut manquer, cela est infaillible». On peut se demander si ce premier élément est *nĕ*, comme dans *nequeo*, *nescio*, *nefas*, ou si c'est *nĕc*, comme dans *nec-opinus*, *neg-legens*, *negotium* (p. 118); en effet, un radical *nĕccăss-*, présentant un *c* double après la première voyelle brève et une *s* double après la seconde, aurait subi le dédoublement du premier groupe *cc*. C'est ce que montrent les exemples *o(m)mitto*, *o(f)fella*, *ma(m)milla*, *qua(s)sillus*. Resterait à savoir quelle est la nature du mot joint à l'élément négatif, à savoir **cassĕ*. A côté de *necessĕ* il existe une forme *necessis*[2], et ailleurs on trouve *necessum* et *necessus*.

Suivant l'hypothèse de Lachmann[3], *necessis* serait un génitif. Effectivement, le rapport de cette forme à *necesse* est extérieurement le même que celui du génitif *cubilis* à *cubile*. Mais Lachmann se trompe évidemment quand il reconnaît un génitif équivalent dans DEICERENT NECESVS ESE du sénatus-consulte sur les Bacchanales (*dicerent necessitatis esse*). Il invoque l'analogie de NOMINVS LATINI; mais cette analogie est sans valeur, *nomen* appartenant à la flexion imparisyllabe.

Le plus probable me paraît être que *necessus*, formé du participe *cassus*, présente le même suffixe obscur que l'adverbe *aduersus*, formé de *uersus*. *Necessum* est formé comme *aduersum*. Quant à *necessis* et à *necesse*, ce sont aussi des formes obscures; toutefois, comme elles nous montrent assez clairement un radical en *i* modelé sur le participe passé, il y a lieu de les rapprocher des adverbes si nombreux en *tim* ou *sim*, également modelés sur des participes passés.

Vetare, *uetus*.

Ἐτός signifie «en vain», ἐτώσιος signifie «vain». Homère emploie ce dernier mot tantôt en hiatus (πάντα ἐτώσια, *Od.*, χ, 256), tantôt, ce qui revient au même, après un ν éphelcystique : il faut donc restituer en tête un digamma. Le radical grec est Ϝετ.

[1] Bréal, *Mém. de la Soc. de ling.*, V, p. 28.
[2] Donat, *ad Eun.*, V, v, 28.
[3] *Commentaire sur Lucrèce*, chant VI, vers 815.

On voit que le latin *uetare* est à *ἐτός* à peu près comme *cassare* à *incassum*. *Veto* signifie proprement «j'annule»; par exemple, «je supprime l'ordre donné par mon subordonné», ou bien peut-être «j'intercède en qualité de tribun de la plèbe». Par suite, «j'interdis».

L'adjectif *uetus*, qu'on rattache d'ordinaire à *Ϝέτος* «année», me paraît avoir beaucoup plus de chance de se rattacher à *Ϝετός* «vainement». Il signifie «usé, vermoulu, vidé par le temps». Au point de vue de l'enchaînement des sens, on peut comparer la série *ἐτός*, *uetare*, *uetus* à la série *incassum*, *cassare*, *cascus*. *Caries*, *cassa nux*, *careo* montrent la transition entre l'idée de vider et l'idée de vétusté.

Arista, *ὀϊστός*, *οἶστρος*.

Arista est une pointe ou une barbe d'épi, *ὀϊστός* une flèche. *Οἶστρος*, nom du taon, l'animal qui tourmente Io, signifie bien probablement le «porte-dard». Il est tentant de conclure à l'existence d'un radical *ăsist-* ou *ŏsist-* signifiant «dard», d'où proviendraient également le mot latin et les deux mots grecs. Il faut, il est vrai, admettre quelque chose d'irrégulier, l'équivalence d'*a* latin avec *o* grec.

Ἄριστον.

Ἄριστον «le déjeûner» a *α* long chez les Attiques; on est obligé de le supposer bref et faisant hiatus, tantôt à la fin du vers, tantôt au commencement, dans la locution homérique *ἐντύνοντο ἄριστον* (*ω*, 120, et *ϖ*, 2). Hérodote, Hippocrate semblent avoir écrit *ἄριστον* et non **ἤριστον*; mais cela ne prouve pas nécessairement qu'ils prononçassent *ᾰ*. En tout cas, *ἄριστον* est un mot phonétiquement obscur.

Faudrait-il par hasard couper dans Homère *ἐντύνοντ' ὀάριστον*? Ceci supprimerait l'hiatus. Notre substantif se rattacherait à *ὀαρίζω* «converser», verbe qui a bien pu fournir un nom de repas. La forme employée en dehors d'Homère, *'ᾱριστον*, supposerait une variante **ἀάριστον*, c'est-à-dire qu'il y aurait alternance dialectale entre *ᾰ* et *ο*, à peu près comme dans *ὀνία* (Sappho) = *ἀνία*. On pourrait encore comparer *ὄ-ζυξ*, *ἄ-λοχος*, d'autant plus qu'*ὀ-αρ-ίζω* contient peut-être ce même préfixe vocalique (avec la racine du verbe *εἴρω*, sous forme réduite). La logique amènerait à considérer l'*o* d'*ὀαρίζω* et de ses congénères comme spécial à la phonétique homérique et, par conséquent, introduit dans quelques auteurs par l'imitation d'Homère.

Ἄγρυπνος, ἄγρει, ἐγείρω.

G. Curtius[1] suppose que, dans *ἐγείρω*, *ἔγρετο*, *ἐγερτί*, l'*ἐ* remplace le redoublement (*γε*); il dit même, ce qui est plus précis, que cet *ἐ* est sorti du redoublement par suppression de la consonne initiale. Mais la chute d'un *γ* n'est pas chose courante; ensuite le redoublement n'est ni *γε* ni *ἐ* dans *ἐγήγερμαι*, non plus que dans *ἐγρήγορα*, parfait qui est à *ἐγείρω* à peu près comme *λέλοιπα* à *λείπω*; en troisième lieu, le redoublement qui semble avoir inspiré à M. Curtius sa théorie, celui du présent sanscrit *jāgarmi*, ne serait guère bien représenté en grec par *γε*; enfin, étant donnée la coexistence d'*ἐθέλω* avec *θέλω*, on peut sans absurdité supposer qu'*ἐ-γείρω* est un présent non redoublé, augmenté, par voie quelconque, d'une voyelle prosthétique. Il est vrai que les phénomènes de prosthèse sont tous obscurs, et que, par conséquent, cette explication reste incomplète. Mais, telle quelle, voici de quoi l'appuyer :

Ἄγρυπνος «qui a une insomnie» signifie étymologiquement «pour qui le sommeil est une veille». L'élément *ὕπνος* n'a jamais été ni pu être méconnu. L'élément *ἐγείρω* est obscurci à la fois par l'emploi d'une forme réduite de la racine, *γρ* comme dans *ἐγρέσθαι*, au lieu de *γερ* comme dans *ἐγερῶ*, et par le changement de la voyelle initiale, *ἀ* au lieu d'*ἐ*. Le composé *ἄγρ-υπνος*, par la simplicité de son premier élément, est analogue à *ὀσφραίνομαι*, d'*ὄζω*.

L'impératif *ἄγρει*, pluriel *ἀγρεῖτε*, signifie «allons, alerte, vite!» Il est probablement apparenté de près à *ἄγρυπνος*. Il a dû signifier à l'origine «ouvre l'œil» ou, si l'on aime mieux, «debout!».

Si l'*ἐ* d'*ἐγείρω* est équivalent à l'*ἀ* d'*ἄγρυπνος*, *ἄγρει*, on ne peut lui attribuer qu'une origine phonétique. Un *ε* issu d'un élément significatif n'alterne pas sans raison avec un *α*. Sans doute, pris isolément, *ἐγείρω* s'expliquerait plus ou moins bien par plusieurs hypothèses, soit **γε-γείρω* avec le redoublement, soit **ἐκ-γείρω* avec un préfixe, soit **Ϝεγε-γείρω*, **Ϝεγείρω*, du radical de *uigil* et de *uegeo*. Mais aucune de ces explications ne serait compatible avec l'existence des formes commençant par *ἀγρ-*.

Πούς.

Selon M. Brugmann[2], le nominatif *πούς* serait une forme analogique (*wahrscheinlich eine Neubildung nach δούς u. dgl.*).

[1] *Grundzüge*, 5e éd., p. 180.
[2] *Handbuch der klass. Altertumswissenschaft*, II, p. 56.

Effectivement, dans la réalité, l'analogie joue un rôle considérable. Mais, dans l'étude de la réalité, on lui en donne un plus considérable encore, celui de la petite bête qui fait marcher les montres.

Πούς ou ϖώς me paraît s'expliquer par voie purement phonétique. Il est à l'homérique τρίπος, ἀελλόπος ce que ϖᾶν est à ἄπᾰν, σύμπᾰν, ϖάμπᾰν. L'allongement tient à la forme monosyllabique.

-ω, sanscrit *ā*.

La préposition sanscrite *ā*, pour le sens, équivaut à peu près au latin *ad*. Son équivalent grec est sans doute ω, qui est joint à une autre préposition dans ἄνω, κάτω, εἴσω, ϖρόσω, ὀπίσω, ἔξω.

Iuppiter.

Le dieu du ciel paraît s'être appelé chez les Ario-Européens *Diēus*, vocatif *Diĕu*. L'ē du nominatif explique pourquoi le sanscrit dit *dyaus* et non **dyōs*; le latin a réduit la diphtongue *ēu* à *ē* dans *Diespiter*, comme il réduit *-ōi* à *-ō* dans les datifs de la seconde déclinaison; le grec enfin dit Ζεύς pour *Ζηυς, comme ἵπποις pour *ἱππωις = scr. *açvais*[1]. Le vocatif *Diĕu* est supplanté au sanscrit par le nominatif (sauf le changement nécessaire de l'accent); il s'est conservé en grec dans Ζεῦ; en latin, il a modifié par analogie les cas obliques (*Iŏu-is* pour **Iĕu-is*[2], au lieu de **Dĭu-is*), et il subsiste dans le vocatif[3] (faisant fonction de nominatif) *Iuppiter* pour **Diĕu pater*.

D'où vient le doublement du *p?* De l'énergie propre en latin aux syllabes initiales[4]. Dans les formules d'invocation on a dit d'abord, en deux mots, *Diĕu ppater*, puis, en un mot, *Iuppiter*. Le changement de l'*a* en *i* est de date relativement très récente; il s'est produit une fois que la soudure des deux mots était faite et que la seconde syllabe ne se prononçait plus à la façon des initiales.

Sateurnus.

Sateurnus, vieille forme pour *Saturnus*, tirée du chant des Saliens, est cité par Festus; c'est *Saeturnus* qu'attesterait l'inscription d'une coupe conservée au Louvre[5]. La plupart des érudits ont opté pour *Saet-* contre *Sate-*; tout dernièrement encore M. Pauli

[1] Brugmann, *Handbuch der klass. Altertumswissenschaft*, t. II, p. 29.
[2] *Mém. de la Soc. de ling.*, VI, p. 17.
[3] *Ibid.*, V, p. 230.
[4] *Ibid.*, VI, p. 11.
[5] Voir les références, *De saturnio*, p. 247.

a disserté sur l'explication du prétendu *Saeturnus*[1]. Mais SAIITVRNI sur la coupe du Louvre peut être une faute, tout comme PRBOVM pour PROBVM sur certaines monnaies; j'avais en outre indiqué que l'étymologie *a sationibus*, donnée par Festus, appuie l'authenticité de la forme *Sateurnus*[2]. Peut-être n'est-il pas inutile de revenir sur cette question et de faire valoir deux autres raisons, tirées l'une et l'autre de la phonétique. D'abord l'hypothèse d'une ancienne prononciation *saet-*, antérieure à *sāt-*, est condamnée par le fait qu'on ne trouverait pas en latin un second exemple d'*ae* devenant *ā*. Ensuite, l'hypothèse de l'ancienne prononciation *Sateurnus* ne donne lieu à aucune difficulté de ce genre : si cette forme a existé, elle a pu, elle a même dû devenir *Satūrnus;* cf. *Iuppiter* = Ζεῦ πάτερ, *iūgera* = ζεύγεα, *dūco* formé comme φεύγω, *Lūcius* pour **Leucios* (transcrit Λεύκιος), *Pollūc-is* tiré de Πολυδεύκης... Constatons donc que le *Sāturnus* classique devait avoir l'*u* long; quant aux étymologies en l'air, le participe *sătus*, le dieu hindou *Savitar*, sachons nous en passer. Nous ne savons expliquer ni le nom de *Mavors* ou de sa femme *Nerio*, ni celui de *Volcanus*, ni celui de *Neptunus*, et nous ferions peut-être bien de ne pas expliquer celui de *Ceres*. Quelle preuve avons-nous qu'un nom de divinité romaine soit d'origine latine? Puisque *Apollo* vient bien de Grèce, *Sātūrnus* et d'autres peuvent venir d'Étrurie ou d'ailleurs.

Lara, largus, larix.

En réunissant les exemples de dissimilation de deux *l*, comme *solaris* pour **solalis* ou *Parilia* pour *Palilia* (*Mém. de la Soc. de ling.*, VI, fasc. 1), j'aurais dû mentionner la déesse bavarde, *Lăra* ou plus anciennement **Lăla* (Ovide, *Fast.*, II, 599) :

prima sed illi
Dicta bis antiquum syllaba nomen erat.

Lara, **Lala* est le féminin de λάλος « bavard »; ce mot n'a donc rien de commun avec *Lares* = *Lases*. La légende qui fait de *Lara* la mère des Lares (Ovide, *Fast.*, II, 615) doit être postérieure au rhotacisme de l'*s* et à la dissimilation des *l*.

J'aurais dû mentionner encore *largus* pour **lalgus*, **dl̥ghos* = δολιχός. Si *larix* est pour **lalix*, il ressemble encore plus à *salix*, *ilex*, *filix*.

[1] *Altitalische Studien*, IV, p. 49.
[2] *De saturnio*, p. 254.

Furere.

L'infinitif **fūse* est devenu *fŏre*, comme le verbe redoublé **sĭso* est devenu *sĕro*. L'ancien **snŭsos* « bru » est devenu en latin écrit *nŭrus*, mais en latin parlé *nŏrus* ou, avec désinence féminine, *nŏra*, comme en témoignent les langues romanes. Dans tous ces mots, il y a deux changements, celui d'*s* en *r* et celui de la voyelle précédente; généralement on attribue ce dernier à l'action de la plus récente des deux consonnes, l'*r*.

Remarquons toutefois que la voyelle reste intacte dans *pĭrus*. Elle reste intacte dans *uĭr, uĭri*, mot où l'*r* n'a jamais été une *s*. Cela étant, il me paraît sage de rejeter la doctrine courante, au moins quand il s'agit, comme ici, des syllabes initiales. Nous devons poser en principe que, dans une initiale, le son *r* est sans influence sur la voyelle; qu'au contraire une sifflante y change *ĭ* en *ĕ*, *ŭ* en *ŏ*. D'après ce principe, la racine primitive de *fŭror*, *fŭro*, *Fŭriae* est *fŭr* et non *fŭs*[1]. Nous y reconnaissons l'équivalent du grec φῠρω pour *φῠριω « pétrir, gâcher, mêler, troubler » (les lexiques admettent la brièveté de la racine quand ils accentuent φύρσαι, φύρσις, φύρμα). *Furor* est proprement « le trouble de l'esprit ».

Mais il nous reste à éclaircir un détail de phonétique. C'est devant une *r* que la voyelle s'altère dans *ancŏra* d'ἄγκυρα, et c'est une *r* qui fait que nous voyons dans *refĕro* comparé à *retĭneo*, dans *recupĕro* comparé à *concĭno*, dans *phalĕrae* comparé à *machĭna*, dans *capĕre* comparé à *capĭmus*, un *ĕ* évidemment issu d'un plus ancien *ĭ*. C'est une *r*, séparée de la voyelle par une muette, qui néanmoins produit la différence entre *merĭtus* et *merĕtrix*, entre *tetĭgi* et *intĕgra*, et qui fait que le latin écrit *colŭbra* se prononçait *colŏbra*, comme en témoignent les langues romanes[2]. Pour n'être point embarrassé de ces faits, il n'y a qu'à avoir présente à l'esprit la distinction constante qui existe en latin entre les syllabes initiales et les autres. Le latin change bien *ĭ en ĕ* dans *meretrix* et *integra;* mais il laisse l'*ĭ* subsister dans *nigra*, *librum*. Il change l'*ŭ* en *ŏ* dans *colubra;* mais il laisse l'*ŭ* subsister dans *putris*, *utrem*, *utrum*. L'*r* peut donc parfaitement avoir une influence sur **recu-*

[1] On pourrait objecter qu'une racine presque homophone donne *furuus* (**fŭsŭos*, **fŭrŭos*, **fŭrvos*) à côté de *fŭscus*. La consonne primitive étant *s*, on attendrait **foruus*. Mais le suffixe *-ŭos* est singulièrement vivace en latin : cf. *assid-uus*, *contig-uus;* donc **fŭs-ŭos* a pu être tiré de la racine à une date postérieure à celle où la sifflante altérait les voyelles. En outre, *furnus* à côté de *fornax*, *ursus* à côté de *cor* (*ŏr*, *ŭr* pour *r̥*), enfin la forme classique *nŭrus*, semblent indiquer une tendance à l'harmonie vocalique, laquelle rendrait compte de l'*u* anomal de *furuus*, mais ne pourrait être invoquée pour justifier l'*u* de *furor*.

[2] *Romania*, 1877, p. 433.

pĭro, *recupĕro*, sur **capĭre*, *capĕre*, sur **ancŭra*, *ancŏra*, mais ne produire absolument aucun effet sur *pĭrus*, *vĭr*, *fŭror*.

Litterae.

Selon une belle étymologie de M. Bréal[1], *litterae* représente le grec *διφθέραι* «des membranes à écrire». L'*l* représente un *δ* comme dans *lacruma;* mais comment s'explique le double *t?* En partie peut-être par la double consonne du grec; on peut dire que le second *t* représente le *θ* et le premier le *φ*. Toutefois il me paraît utile de signaler une autre raison d'être de la consonne double, qui a pu s'ajouter à la première, qui a pu aussi être seule en jeu.

Le latin archaïque tendait à représenter les aspirées par des doubles. Ainsi *bracc(h)ium* de *βραχίων*, *struppus* de *στρόφος*. Les anciens dramatiques scandent *Accerum* = *Ἀχέρων*. Le latin eût donc été *litterae* par deux *t*, quand même il n'y eût eu dans le grec qu'un *θ* au lieu du groupe *φθ*.

On peut croire que le latin n'eût pas rendu par *tt* un groupe *πτ*; il possède plus d'un mot comme *aptus*, *supter*, *scriptor*. Mais il a rendu par *tt* un groupe *φθ*, parce qu'à son point de vue ce groupe fournissait les éléments d'une transcription ternaire *ptt*. En somme, le *φ* de *διφθέραι* n'est pas changé en *t;* il est éliminé devant le *t* double, qui représente le *θ* seul.

Salŭus.

On sait que les anciens poètes du théâtre scandent toujours *milŭus*, *lārŭa*[2]. Il est aisé, d'après les lois générales des vers iambiques et trochaïques, de constater ainsi l'*u* voyelle après une longue. Il est moins aisé de le constater après une brève; car, étant donné *sĭlua*, par exemple, un tel mot peut presque toujours être remplacé indifféremment par *tĕrra* ou par *mĭsĕra*. Toutefois, *a priori*, on ne peut guère admettre une différence de traitement entre les mots à syllabe longue et les mots à syllabe brève. Si l'*u* n'était pas encore consonne dans *mīluus*, pourquoi aurait-il été consonantifié déjà dans *sĭlua?* Loin de présumer *silva*, on doit jusqu'à preuve du contraire admettre *silŭa* dans Plaute et dans Térence. L'étymologie montre d'ailleurs que l'*u* a commencé par être voyelle dans *furuus*[3], dans *soluo* (cf. *λύω*), dans *uoluo* (cf. *ειλύω*).

[1] *Mém. de la Soc. de ling.*, VI, p. 2.
[2] Aussi *Minerŭa*, voir mon *Cours élémentaire de métrique*, p. 145.
[3] *Mém. de la Soc. de ling.*, IV, p. 86, n. 3.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Névius scandait *silŭicolae* dans son poème épique[1]: Plaute joue sur l'homophonie d'*aruus* et de *pascŭus*[2].

Il y a, même dans la versification du théâtre, un cas où deux brèves se distinguent d'une longue. Le groupe -◡ peut être remplacé par ◡◡◡, mais non par ◡-. Aussi ai-je cru pouvoir constater la prononciation trisyllabe de *saluus* dans Plaute[3] :

Tibi salutem me iusserunt dice|rĕ. — Sălŭ|ae sient.
(Septénaire trochaïque, *Miles*, 3, 2, 34.)

Un second exemple se rencontre dans Térence :

Salue, anime mi. — O mi Clini|ă, sălŭ|e. — Vt uales?
(Sénaire iambique, *Heaut.*, 2, 4, 26.)

La prononciation *Cliniă* est ici inutile.

Vulba.

On écrit d'ordinaire *uulua*, en vertu de l'idée préconçue que ce mot se rattacherait à *uoluo*, étymologie inadmissible. *Voluere* a conservé son *o*, parce que pendant longtemps on a prononcé *uolŭo* en trois syllabes, comme *solŭo*, *milŭus*, *belŭa*, *silŭa*, *salŭus*, *pelŭis*. *Vulua*, au contraire, présentait dans la prononciation un *u*, comme *uult*, *uultus*, *uulgus*, *uulnus*, ce qui montre que le phonème qui suit l'*l* a toujours été une consonne. La vraie orthographe est sans doute *uulba* (on a *bulba* dans l'édit de Dioclétien, *bulba* et *uulua* dans les manuscrits des divers auteurs, enfin parfois *uolua* par un *o*, comme *uoltus*, pour éviter dans l'écriture les deux *u* de suite). *Vulba* représente le sanscrit *garbhas* «fœtus», le grec δελφύς «matrice». L'*u* consonne initial est pour *gw*, comme dans *uenio*, *uescor*, *-uorus*. Le *b* est pour *bh*, comme dans *albus* = ἀλφός, *umbilicus* = ὀμφαλός, *orbus* = ὀρφανός. Le latin primitif **gwelb-*, le grec δελφ-, le sanscrit *garbh-*, sont entre eux, en ce qui touche la muette initiale, comme *quis*, τίς, *kis* et comme *formus* (**ghwermos*), θερμός, *gharmas*.

Fons.

Fons a l'*o* long au nominatif à cause du groupe *ns*, mais bref aux autres cas, comme le prouve l'espagnol *fuente*. Cela rend très difficile le rapprochement consacré de *fons* avec *fundo* et χέω.

Ce que *sponte* est à σπένδω[4], *fonte* peut l'être à **fendo*, le simple

[1] *De saturnio*, p. 81-82.
[2] *Ibid.*, p. 82, n.
[3] *Ibid.*, p. 52, n.
[4] Bréal, *Mémoires*, IV, 363.

du composé *offendo*. Ce sont là des dérivés fort analogues à *φροντίς*, soit par le suffixe, soit par la voyelle radicale. *Fons* signifie donc, non pas l'endroit où l'eau s'épanche, mais l'endroit où l'eau heurte, où elle jaillit. Le français *source* vient ainsi du verbe *surgo*, l'allemand *quelle* d'un verbe identique à *βάλλω*; l'anglais *spring* signifie étymologiquement «un saut»; le grec *πηγή* est ce qui perce le sol à la façon d'un pieu qu'on fiche.

Victima, hostia, hostis, hospes.

Une victime est, selon une certaine conception religieuse, un substitut de celui qui l'offre en sacrifice. Que Décius s'offre à la mort au profit du peuple romain, ou Alceste pour Admète, qu'Isaac ou Iphigénie soit à propos remplacé par un animal, que Numa offre une tête d'oignon pour une tête humaine, qu'on jette dans le Tibre des figurines représentant des hommes, ou qu'on immole selon les usages courants un mouton ou un chevreau, il y a toujours rachat par substitution. Cette remarque donne l'étymologie de *uictima*, mot formé comme *legitima, maritima, optima*; c'est un adjectif féminin tiré de **uix, uicis* et équivalant à *uicaria*. La forme féminine tient à ce qu'on sous-entend implicitement une *bos*, une *ouis*, etc.

Redhostire, selon Festus, signifie *referre gratiam; hostire* signifie «punir» dans Pacuvius et «rendre la pareille» dans Plaute. L'idée essentielle contenue dans ces mots est celle de réciprocité; on peut donc conjecturer qu'*hostia* signifie proprement «la bête offerte en échange». L'idée de réciprocité, attachée à un radical *host* ou *hos*, explique également les termes d'*hospes* et *hostis*, ce dernier mot ayant d'abord signifié «celui qui reçoit l'hospitalité» (all. *gast*), par suite, l'étranger admis dans Rome (c'est de celui-là que parlent les XII Tables), par suite l'étranger en général ou l'ennemi; en effet, l'hospitalité antique consiste essentiellement en un échange de bons offices éventuels, et son caractère est marqué symboliquement par un échange de présents.

Cur, igitur.

M. Brugmann ayant montré dans le lithuanien *ir* un équivalent de la particule *ἄρ, ῥά*, M. Maurice Bloomfield a signalé un équivalent sanscrit de la même particule[1]. Les adverbes comme *ētarhi* «en ce moment», *karhi* «quand» seraient formés d'un an-

[1] *Four etymological notes, American Journal of Philology*, VI, n° 21.

cien instrumental en *-ā* (**ētā*, **kā*) et de deux particules *ṛ* et *hi*; *ṛ* serait identique au lithuanien *ir* et au grec *ἄρ*, *ῥά*, *ἄρα*.

La forme ario-européenne de notre particule ne peut être que *ṛ*; en latin, la voyelle *ṛ* devient *ŏr* (*cor*, *corpus* = scr. *kṛp*, *mors* = *mṛtis*), et, dans une syllabe non initiale, *ŏr* passe à *ŭr* (cf. d'une part *cothŭrnus*, d'autre part *filiŭs* pour *-ŏs*, *filiŭm* pour *-ŏm*, *tremŭnt* pour *-ŏnti*, *consŭl* pour *-ŏl*); ce changement secondaire a eu lieu effectivement dans *iecur* = *yakṛt*. Il est donc très possible que la particule *ṛ* soit contenue dans *igitŭr* et dans *quŏr*, plus tard *cūr* (cf. *fūr* = *φώρ*).

Igitur malheureusement est tout entier difficile. Quant à *quŏr*, il se décompose de lui-même en **quō-ŏr*, pourquoi donc? *Quo* isolé signifie encore «à quoi bon» dans des locutions comme *quo mihi fortunam?* Le sens causal subsiste en outre dans *non quo* «non pas que», *eo quo* «parce que». L'adverbe *quo* est formé comme son corrélatif *eo*, qui a le sens causal dans *eo quod*, *eo quia* «parce que» et dans *ideo* «c'est pourquoi». Le sens de cause n'est qu'une nuance du sens de but, de mouvement vers; cf. *quorsus haec* «à quoi bon ceci?» Ainsi, en somme, *cur* est la réunion d'un adverbe de lieu avec l'équivalent latin de *ῥά*.

Γε en latin.

«Das Lateinische hat nichts dieser Partikel entsprechendes», dit G. Curtius[1], après avoir cité en sanscrit *ha*, *gha*, *hā*, *ghā*, en lithuanien *gi*, en slavon *že*, en gothique le *k* de *mik*, *thuk*, *sik* (all. *mich*, *dich*, *sich*). Mais c'est à *γε* que j'identifierais le *g* terminal de la négation *neg*, conservée dans *negotium*, *neglegens*, et d'où dérive le verbe *negare*; *negare* consiste à répondre en latin *Οὔ γε*, comme on répond en grec *Πάνυ γε*. *Neg* subsiste comme mot isolé dans quelques vieux textes, mais avec l'orthographe *nec*; c'est ainsi que *quod* est parfois écrit *quot*; on sait de plus que jusque vers l'an 300 avant notre ère le caractère *c* valait à la fois *c* et *g*, ce qui suffirait à expliquer le *nec escit* des XII Tables; ce *nec* pour *neg*, et non le *nec* syncopé de *neque*, qui en est absolument distinct, est le préfixe contenu dans *necopinus*[2].

L'énigmatique *negumate* du devin Cn. Marcius[3], *Quamuis mouentium* (lisez *nouentium* = *nuntium*) *duonum*, *negumate*, est traduit *negate* dans Festus. Ce peut être un verbe indivisible, ou bien

[1] *Grundzüge*, 5ᵉ éd., p. 526.

[2] On trouve dans les manuscrits *neque opinans*; c'est ainsi qu'on trouve dans les inscriptions QVOM préposition.

[3] Festus, p. 165.

c'est *ne* avec un «*gumate*» signifiant «recevez», ou bien ce pourrait être encore *neg* avec un verbe «*umate*». Le *negritu* des augures, qui, d'après le manuscrit de Festus[1], aurait signifié *aegritudo*, a été déjà décomposé par Bergk en *neg ritu*.

Le *quandoc* des XII Tables[2] est sans doute *quando-g*.

Louis Havet.

Κρήνη.

Κρήνη, dor. *κρᾱ́νᾱ*, éol. *κρᾰ́ννᾱ*, sort de **κρᾰ́σνᾱ*, comme *σελήνη*, *σελᾱ́νᾱ*, *σελάννᾱ* de **σελασνᾱ*, comme *ἡμεῖς*, *ᾱ̔μές*, *ἄμμες* de **ἀσμε-*.

Le mot a toujours passé pour un dérivé de *κάρη*, *κρασ-* «la tête», étymologie à laquelle il n'y aurait rien à objecter si *κρήνη* désignait proprement l'endroit où commence le cours d'un fleuve, *caput aqvae*. Or, en réalité, c'est justement dans ce sens qu'une source, pour les Grecs, ne s'appelle pas *κρήνη*, mais *πηγή*. Κρήνη signifie «source» en tant que «fontaine» sans aucune idée d'origine ou de point de départ. Ἔρχεσθε *κρήνηνδε* «allez à la fontaine» (*υ*, 154), mais *πηγῆς ἔπι* Κηφισοῖο (B, 523), *πηγὴ κακῶν* (Eschyle).

Je compare, en raison de l'identité de forme et de l'analogie suffisante du sens, le vieux norrois *hrönn* «flot, vague, eau agitée», lequel représente un gothique **hrazna* (fém.) = **κρασνᾱ*. Le mot existe aussi en anglo-saxon, sous la forme *hærn*, par la même métathèse que dans *ærn* «maison» = goth. *razn*.

F. de Saussure.

[1] Festus, p. 165.
[2] Festus, p. 258.

LE GROUPE *LV* ET SES CONTINUATEURS EN LATIN.

Le regretté savant à qui nous devons les *Principes de l'étymologie grecque*, Georges Curtius, dans la cinquième édition de cet ouvrage (nº 662), dit que l'identité de ὅλος «entier» avec le latin *sollus* lui paraît aujourd'hui douteuse, attendu que M. Fick lui a fait remarquer que *lv* est un groupe des plus usités dans la langue latine. On est en droit de s'étonner que le maître qui a écrit «Sur la portée des lois phoniques» et qui allait écrire son testament linguistique, *Zur Kritik der neuesten Sprachforschung*, ait aussi facilement abandonné devant cette objection un rapprochement si évident et si certain[1]. Nous allons montrer que le groupe *lv* peut, il est vrai, subsister en latin, mais qu'il y a aussi des cas où le *v* disparaît après *l*, soit avec assimilation en *ll*, soit avec allongement compensatif de la voyelle précédente, soit même et plus souvent sans compensation d'aucune sorte.

Je sais que cette inconstance apparente des lois phoniques est en désaccord avec la rigueur qu'on revendique pour ces lois. Mais, d'abord, si les faits sont attestés, force est bien de les admettre : rien ne peut prévaloir contre les faits. Je me hâte toutefois d'ajouter qu'un examen plus attentif confirmera sans doute le principe de la constance des lois phoniques en montrant de mieux en mieux la cause des exceptions. Tantôt elles sont dues à une différence d'âge, de dialecte, de niveau social, tantôt à une nuance de prononciation que l'écriture était impuissante à noter, tantôt enfin à la diversité de conformation des mots; car le même groupe de consonnes n'oppose pas la même résistance ou n'exige pas le même effort quand il se trouve à l'intérieur d'une syllabe ou sur les confins de deux syllabes consécutives, quand il est au commencement ou à la fin d'un mot, quand ce mot est accentué ou atone, long ou court, important ou accessoire, etc. Nous pouvons donc admettre la parfaite rigueur des lois phoniques et attendre des progrès de la science l'explication

[1] Il n'a pourtant pas renoncé complètement à l'assimilation de *lv* en *ll* : voir, par exemple, nº 457.

des exceptions. C'est même le plus sûr moyen de hâter ces progrès : nier des rapprochements évidents par déférence pour les lois qu'on a cru devoir établir serait s'interdire la possibilité de tout pas en avant.

Après ce préambule, qui n'aura peut-être pas été inutile pour faire taire des scrupules et prévenir des malentendus, j'entre en matière [1].

Rappelons d'abord que le *v* latin correspond, non à notre *v* français, mais au *w* anglais. Nous voyons qu'en anglais également le *w* a disparu en certains mots après une consonne : *Greenwich*, *Woolwich*, *Warwick* se prononcent *Grinitch*, *Woulitch*, *Warick*, quoiqu'on dise, en faisant entendre le *w* : *plainwork*, *always*, *railway*. On trouve chez Thackeray *forrards*, *backards* pour *forwards*, *backwards*. Dickens fait dire quelque part à un de ses personnages : « *A lady can't be hock'erd* (*awkward*) » [2]. Ce sont des changements de même sorte que nous allons constater en latin.

Il est assez inutile d'examiner le premier cas, celui où le groupe *lv* s'est conservé sans altération. Les exemples abondent : citons seulement *salvus*, *calvus*, *helvus*, *pelvis*, *gilvus*, *silva*, *solvo*, *volvo*, *fulvus*, *pulvis*, *vulva*. Il faut admettre que, dans quelques régions de l'Italie, le *w* était très fortement prononcé après une liquide, en sorte qu'on entendait comme un *u* voyelle suivi d'un *u* consonne. C'est ce que marque l'orthographe ombrienne SALVVA à côté de SALVA, *aruvia* à côté de *arvia*, *prinuvatus* à côté de *prinvatus* [3], l'orthographe osque *uruvú* pour *urvú* [4], l'orthographe latine INGENVVAE [5] pour INGENVAE [6].

Il est naturel que deux sons aussi voisins l'un de l'autre que l'*u* et le *w* aient donné lieu à de fréquents échanges : pour peu que la voix, au lieu de passer rapidement, tarde et s'arrête, la semi-voyelle devient voyelle. Entre *silva* et *silüa* toute la différence est dans le plus ou moins de détail de la prononciation. C'est ce qui explique les cas suivants, déjà cités par Priscien [7] :

> Nivesque deducunt Jovem; nunc mare nunc sĭlŭæ
> Threicio Aquilone sonant.
>
> (Hor., *Epod.*, XIII, 2.)

[1] Voir, sur la même question, Corssen, *Kritische Beiträge*, p. 312 et suiv.; Fröhde, dans les *Beiträge* de Bezzenberger, III, p. 296; W. Meyer, *Journal de Kuhn*, XXVIII, 163 et suiv.

[2] Storm, *Englische Philologie*, I, 298.

[3] Bréal, *Tables Eugubines*, p. 323.

[4] *Table d'Abella*, l. 56.

[5] *Corp. inscr. Lat.*, X, 3734.

[6] On sait que ce genre de prononciation a donné naissance au moyen âge à la lettre W, qui n'est pas autre chose que la réunion de V voyelle et de V consonne.

[7] I, 21.

Quod zonam sŏlŭit diu ligatam.

(Catul., II, 13.)

D'autres fois une voyelle parasite est venue s'introduire entre *l* et *v*. Ainsi *sulva* est devenu *suleva*. Ou pour parler plus exactement, *Sulvia* (= *Sylvia*), nom d'une divinité présidant aux bois, est devenu *Sulevia* ou *Sulivia* :

SVLEVIABVS (Or. 2100).
SVLEVIS ET CAMPESTRIBVS SACRVM (Or. 2101).
SVLEVIS SACR (Or. 2099).
SVLEVIS IVNONIBVS SACR (*Bull. épigr.*, IV, p. 141 et 198).
MATRIBVS SVLEVIS (Inscript. trouvée à Rome, 1886).
SVLIVIAE ... VOTVM (Or. 2051).

Nous passons maintenant à un cas tout à fait différent : celui où le *w*, soit par paresse, soit par affaiblissement de la prononciation, s'assimile à la liquide précédente. C'est ce qui est arrivé, par exemple, dans le grec πόλλη pour πόλϝη.

Pulvis, *pollen*. — Ces deux mots diffèrent seulement l'un de l'autre par le suffixe. En effet, **polv-en* est avec l'ancien **polv-is* dans le même rapport que *sangu-en* avec *sangu-is*, que *verm-en* avec *verm-is*. Dans les cas indirects, *pulvis* a adopté le suffixe *-er-* comme *cinis*, *cucumis*.

Sollus pour **solvus*, grec ὅλος. — Le *v* révèle sa présence dans la forme ionienne οὖλος (pour ὅλϝος) : cf. δουρός pour δορϝός, γουνός pour γονϝός. Le pronom sanscrit est *sarva*. — Sur *sōlus* «seul», doublet de *sollus* «entier», voir mon *Dictionnaire étymologique latin*, *s. v.* Dans *sōlus*, le redoublement de la consonne est remplacé par l'allongement de la voyelle précédente. On peut soupçonner un fait analogue dans les noms propres *Sīlanus* (pour *Silvanus*), *Sīlius* (pour *Silvius*). Au point de vue de l'étymologie, ces noms n'ont rien de plus extraordinaire que le nom propre *Rusticus*.

Mel, *mellis* pour **melvis*. — L'*u* s'est conservé dans le sanscrit *madhu* et le grec μέθυ[1]. Le nominatif était donc primitivement **melve*.

Fel, *fellis*. — Tout semblable à *mel* est *fel*, *fellis*. La forme primitive du nominatif était **felve*. Ce mot est de la famille des adjectifs *gilvus*, *helvus*, *flavus*, etc. Le fiel a été nommé d'après sa couleur verte : c'est ainsi qu'en grec il y a une parenté entre χόλος et χλωρός. *Fel* et *mel*, qui sont des termes souvent opposés entre eux, ne sont peut-être pas sans avoir agi l'un sur l'autre (cf. ital. *lieve* et *grieve*). — Il y faut joindre *bīlis* «la bile», qui est pour

[1] Un autre exemple du θ devenu *l* en latin, c'est θώρηξ = *lorica*.

**fĕlvis*. C'est ainsi qu'en grec on a χολή et χόλος. Le *b* rappelle celui de *brūtus* «lourd» à côté de *gravis*.

Palleo pour *palveo*. — Ancien slave *plavŭ* «blanc», lithuanien *palvas* «pâle». Vieux haut-allemand *falawêr* «pâle», allemand *falb* et *fahl*, anglais *fallow*.

Tollo pour **toluo*. — On a beaucoup discuté sur l'origine des verbes latins en *llo* : le lecteur qui voudra se mettre au courant de la question trouvera les différentes opinions résumées par Fröhde, dans le *Journal de Bezzenberger*, III, 285. Le meilleur moyen de résoudre ce difficile problème est peut-être de renoncer provisoirement à une solution d'ensemble et d'examiner chacun de ces verbes isolément. *Tollo* nous paraît être pour *toluo* : on trouve encore l'*u* dans *tŏlūtim* et ses dérivés *tŏlūtilis*, *tŏlūtarius*. *Tŏlūtim*, formé comme *minutim*, signifie «en levant le pied, au trot».

Nous passons maintenant aux mots qui ont perdu le *v* sans assimilation ni compensation. Le type de ces mots, en grec, est ὅλος pour ὅλϝος.

Holus, *holeris* pour **holvus*, **holveris*. — Ce substantif appartient à la famille de *gilvus*, *flavus*, *helvus*. Il contient en plus le suffixe neutre *-us*, *-eris*, qui s'ajoute quelquefois à des mots tout formés, comme on le voit par *pondus*[1]. Le légume, c'est donc littéralement «la verdure». On trouve dans le même sens le pluriel neutre de l'adjectif *helvus* sous forme diminutive. Festus, p. 108 : «Helvela olera minuta. Glossar. Labb. *Helvola* λαχανάρια».

Volo «je veux» pour **voluo* ou **volvo*. — C'est le grec qui révèle la présence du *v*. Attique βουλή, éolien βόλλα, crétois βωλά : ces formes nous ramènent à un ancien βολϝή. De même βούλομαι, éolien βόλλομαι, crétois βώλομαι, supposent un primitif *βόλϝομαι. La langue latine a dû renoncer d'autant plus volontiers aux formes comme *volu-o*, *volu-unt*, qu'elles se seraient confondues avec le verbe *volvĕre* «rouler». Quant aux formes comme *vult*, *vultis*, *vis* (pour **vels*), *velle*, elles appartiennent à un système de conjugaison plus ancien. On pourrait être tenté de voir dans l'*u* de *voluntas* un souvenir de l'*u* de **voluo*; mais je préfère expliquer ce dérivé par le substantif *volō*, *volōnis*.

Sŏlidus, *sŏleo*. — Ce sont tous deux de proches parents de *sollus*. Voir ces *Mémoires*, V, 436. Mais il est possible, comme je l'ai indiqué, qu'on ait eu d'abord *sollidus*, *solleo*.

Sălūs, *sălūtis* pour **salvēs*, **salvētis*. — Beaucoup de conjectures ont été émises sur la formation de ce mot. L'explication la plus

[1] Voir ces *Mémoires*, V, 411.

vraisemblable me paraît être de le comparer à *requies*, *requiētis* : le verbe *salvere* a donné un substantif *salves*, et le *v*, en se fondant avec la voyelle longue suivante, a fait *sălūs*. Je serais disposé à joindre la déesse *Salacia*, dont le nom de bonne heure a cessé d'être compris à Rome; Pacuvius et Varron en font une sorte de Thetys latine (à cause de *salum* «la mer»); son culte était associé à celui de Neptune. Mais il se peut que *Salacia* soit pour **Salvacia* «celle qui conserve, qui sauve» : cf. la formation du neutre *solacium*.

Malus pour **malvus*. — Tout ce que nous savons de certain sur ce mot, c'est qu'il se trouve en osque sous la forme *mallus*. *Tab. Bant.* (trois fois), l. 5, 15, 22 : *Perum dolom mallom* «sine dono malo». De cette orthographe, qui ne peut prêter au doute, on doit conclure qu'en osque la première syllabe était longue. Je suppose que la forme plus ancienne était **malvus* et que le *v* s'est assimilé dans le dialecte osque, tandis qu'il a disparu en latin.

Quant à la signification primitive de ce mot, je crois qu'elle était «mou, lâche». Rapprochez, dans les langues modernes, les expressions telles que *feig*, *faul*, *lâche*. Il n'est pas impossible que le **malvax*, **malvatus* supposé par les langues romanes (= français *mauvais*, provençal *malvat*) se rattache directement à cet ancien **malvus*[1].

Voici enfin un exemple de *lv* après une voyelle longue :

Fēlis «la chatte» pour **fēlvis*. — Ce mot signifie littéralement «la femelle» : nous avons ici un exemple de restriction du sens, analogue à *juvencus*, qui signifie d'une façon générale «le petit», mais qui s'est restreint au sens de «veau», ou à *junix* pour **juvenix*, qui signifie «génisse». Le mot grec correspondant est θῆλυς «femelle». Entre θῆλυς et *fel(v)is* le rapport est le même qu'entre τανυ- et *tenuis*.

APPENDICE.

Les continuateurs du groupe NV.

Je fais suivre un certain nombre d'exemples où le *v* a disparu après la liquide *n*. Ici encore la suppression n'est point obligée, comme on le voit par *ingĕnŭŭs*, *mĭnŭŏ*, *cornŭă*, *tĕnŭĭs*. Mais, d'autre part, la langue a supprimé le *v*. Nous trouvons, en deux inscriptions de l'Italie méridionale (*Corp. inscr. Lat.*, 2673, 3650), deux fois la forme INGENVS. C'est ainsi qu'en ombrien on a *mani* pour *manvi*, quoique ailleurs nous ayons, avec développement de l'*u* en

[1] Voir Konrad Hofmann, *Archiv* de Wölfflin, I, p. 591.

uv, *manuve*. De même en grec, *νϝ* se réduit à *ν* dans *ξένος* pour *ξένϝος*. Les mots suivants s'expliquent par la disparition du *v*.

Gena «joue» pour **genva*. — On rapproche ordinairement le latin *gena* «joue» du sanscrit *hanu-s* «menton», du grec *γένυ-ς* «menton, joue», du gothique *kinnu-s* «menton», sans avoir égard à la différence de déclinaison. Mais tous ces mots sont des thèmes en *u* et font attendre en latin un substantif **genu-s*. Ce substantif a dû exister, en effet; car il a donné l'adjectif *genu-inus* dans l'expression *genuini dentes* «les dents molaires, celles qui sont au fond de la mâchoire». Quant à *gena*, c'est un adjectif féminin dérivé de ce substantif **genu-s*, lequel était probablement lui-même du féminin, comme *γένυς*. *Gena* est pour **genva* et a remplacé le substantif, comme on emploie souvent en grec *τὸ γένειον* ou *τὰ γένεια* au lieu de *γένυς*.

Cette origine de *gena* peut aider à comprendre les sens assez extraordinaires que le mot a pris en latin. Il ne désigne pas seulement le menton ou la joue, mais encore la paupière et même les yeux. Enn. *ap.* Fest., p. 94 : «Pandite, sulti', genas, et corde relinquite somnum.» Plin., *Hist. nat.*, XI, 37 : «Columbæ utraque gena connivent... Extremum ambitum genæ superioris antiqui cilium vocavere». Prop., III, 10, 26 : «Exustæque tuæ, mox, Polypheme, genæ». Ovid., *Pont.*, II, 8, 66 : «Et patiar fossis lumen abire genis». L'ancienne langue, ayant eu à sa disposition deux mots, savoir *genus* et *genva*, a pu laisser s'introduire des différences entre les deux termes. Cf. ce qui s'est passé en français pour *pis* et *poitrine, poitrail*. Plus tard, *genus* est sorti de l'usage, étant remplacé par *mentum*.

Minor pour **minvor*. — Le verbe qui veut dire «amoindrir» présente en grec la caractéristique *nu* : *μι-νύ-ω*, *μι-νύ-θ-ω*. On a de même en sanscrit *mi-nu-mas* «nous diminuons». Il existe des formes sans cette caractéristique : par exemple, en grec *μείων*, en latin *ni-mis*. Mais partout où nous trouvons un *n*, nous devons supposer qu'il était anciennement suivi d'un *u* ou *v* : *min-or* est donc pour **minvor*, *minus* pour **minvus*. C'est la présence du *v* qui fait comprendre pourquoi le suffixe de ces comparatifs n'est pas *ior* et *ius* : l'*i* a disparu après le *v*; autrement *minior* n'eût pas été plus difficile à prononcer que *senior*.

Sinistra pour **sinvistra*. — Ce mot, sur l'origine duquel on a tant discuté, me paraît avoir désigné la main cachée dans un pli de la toge, par opposition à celle qui est libre pour agir. Je n'oserais rien affirmer sur le détail de la formation : probablement *dextra* a servi de modèle. C'est sans doute dans une intention d'euphémisme que ce mot a été substitué aux anciens termes désignant la gauche : cf. *εὐώνυμος*.

Ster-no pour **sternvo.* — Grec *στόρνυμι*, sanscrit *stṛṇumas* « nous jonchons ». Sauf le verbe *minuo*, où la syllabe *nu* est restée à demeure, il n'y a plus de trace de la caractéristique *nu* en latin. Mais la comparaison du grec et du sanscrit ne permet pas de douter que, dans *sterno*, nous n'ayons un représentant de l'ancienne classe en *nu*.

Il est naturel, dès lors, d'admettre la même suppression dans *lino*, *sino*, *cerno*, *sperno*, etc. Cf. en grec *φθίνω* pour *φθίνϝω*, *τίνω* pour *τίνϝω*, etc. [1].

Terminons par un mot où le groupe *rv* s'est réduit à *r*.

Parum, en dépit des étymologistes qui lui cherchent une origine à part, n'est pas autre chose qu'un doublet de *parvum*. La nature adjective du mot ressort de la comparaison de *parumper* avec *paulisper*, *semper*, en tête desquels nous trouvons un accusatif régi par la postposition. Tandis que l'adjectif, grâce aux formes comme *parva*, *parvi*, *parvis*, *parvĕ*, réussissait à conserver dans la prononciation le son du *v* distinct de celui de la voyelle suivante, l'adverbe a mêlé en un seul et même son la semi-voyelle et l'*o* ou l'*u* qui venait après [2].

CONCLUSION.

Il est tout naturel qu'un groupe de consonnes comme *lv*, *nv*, *rv*, qui présente une certaine difficulté, ait donné lieu à des altérations. Que ces altérations ne soient pas partout et toujours les mêmes, cela tient aux causes que nous avons indiquées d'une façon générale en commençant. Les progrès ultérieurs de nos études permettront sans doute de reconnaître quelle est, dans chaque cas particulier, la cause spéciale qui est en jeu.

Michel Bréal.

[1] Brugmann, *Handbuch*, § 130.

[2] C'est par distraction que Curtius suppose encore dans la 5e édition des *Grundzüge* la quantité *pārum*. Virg. Sed frons læta parum et dejecto lumina vultu. Ceci soit dit sans manquer de respect à l'éminent et illustre professeur de Leipzig.

ÉTYMOLOGIES.

Mortuus.

D'où vient le suffixe de *mortuus?*

Le sanscrit *mṛ* « mourir » fait *mṛ-tá-s* « mort »; en grec nous avons βροτός (pour μορτός) « mortel » et ἄμϐροτος « immortel ». Il semblerait donc qu'on dût avoir *mortus*. Benfey[1] a pensé au suffixe sanscrit *tva;* mais ce suffixe, qui sert à former des gérondifs, n'était point de mise au participe, et les exemples tels que *fatuus*, *statua*, cités par Benfey, ne sont pas de nature à rendre sa thèse plus vraisemblable.

On a encore expliqué *mortuus* par le suffixe *uus* qui se trouve dans *mutuus*, *deciduus*. Mais cela s'appelle montrer la possibilité de la forme, cela n'explique point pourquoi elle a été créée. Rien ne s'opposait, ce semble, à ce que l'on se contentât d'un participe *mortus*, *morta*, *mortum*, comme *orior*, *experior* font *ortus*, *expertus*. C'est, en effet, la forme qui reparaît dans les langues romanes. Il doit y avoir quelque cause particulière qui en latin a fait dévier ce participe du type normal.

Cette cause particulière, c'est, si je ne me trompe, l'adjectif *vivus*, qui est le contraire de *mortuus*, et qui, en cette qualité, lui est souvent accolé. *Vivum aut mortuum tradere* devait être en latin une locution aussi fréquente qu'en français *livrer quelqu'un mort ou vif*. Dans les énumérations, dans les formules judiciaires, les deux termes devaient être continuellement réunis. Il en est résulté que le second a emprunté les lettres finales du premier. Nous avons ici un nouvel exemple de la συνεκδρομὴ κατ' ἐναντιότητα[2]. Nous en avons déjà donné d'autres spécimens : *postid* doit sa seconde syllabe à *antid*, *noctu* sa dernière lettre à *diu*[3], comme en français *méridional* doit son existence à *septentrional*.

Queo.

Queo a été rapproché de la racine sanscrite *ci* « apercevoir », quoique au point de vue du sens il soit difficile de saisir le rap-

[1] *Nachrichten von der Kön. Ges. der Wissenschaften u. der Univ. zu Göttingen*, 1873, p. 165.

[2] Voir Curtius, *Zur Kritik der neuesten Sprachforschung*, p. 35, 72.

[3] Voir ces *Mémoires*, V, 433.

port. On en peut dire autant d'un autre rapprochement qui a été fait avec le verbe grec *κτάομαι*. Je lui crois une origine moins lointaine, mais plus curieuse.

L'adverbe latin *qui* signifie «comment, de quoi». Corn. Nep., *Attic.*, 3 : «In tanta paupertate decessit, ut qui efferretur vix reliquerit». Plaut., *Aul.*, II, IV, 30 : «Censen' talentum magnum exorari potesse Ab istoc sene, ut det qui fiamus liberi». Id., *Pseud.*, I, I, 86 : «Restim volo mihi emere. — Quamobrem? — Qui me faciam pensilem». Id., *Aul.*, III, V, 26 : «Mihi æquum est purpuram atque aurum dari, Ancillas, pedisequos, vehicula, qui vehar». Ter., *Andr.*, III, II, 21 : «Multa concurrunt simul, qui conjecturam hanc nunc facio». Cic. *Nat. D.*, 10 : «Deum, nisi sempiternum, intelligere qui possumus».

C'est cet adverbe qui, à ce que je crois, a donné *queo*, lequel a signifié «être en état de». Ainsi s'expliquent plusieurs particularités de la syntaxe de ce verbe. Il peut être construit avec un infinitif, mais non avec un régime à l'accusatif, comme on devrait s'y attendre si l'on admettait l'une des étymologies citées en commençant. Ainsi s'explique également cette circonstance que *queo* a presque toujours pour sujet un nom de personne. Ajoutons toutefois qu'on trouve aussi le passif (cf. en français : *il ne se peut*). Ter., *Hecyr.*, IV, I, 57 : «Forma in tenebris nosci non quita est». Cæcil. *ap.* Diom., I, p. 380 P : «Si non sarciri quitur». Accius, *ibid.* : «Neque vi impelli, neque prece quitus sum».

Queo (pour *queio*) a commencé par être une formation populaire, ce qui explique sa fréquence chez les Comiques. Il semble que cette formation, assez insolite, quoique non sans exemple, ait présenté quelque difficulté; car la langue s'y est reprise à deux fois. Festus, en regard de *nequeunt*, cite la forme *nequinunt*, où l'adverbe est plus reconnaissable.

Les dérivés d'adverbes sont encore assez nombreux (voir dans ces *Mémoires*, II, p. 46). Comme forme similaire en sanscrit on peut citer *kathajati* «il raconte» venant de *katham* «comment».

Quŏque.

Aucun linguiste, à ma connaissance, ne s'est encore occupé de l'adverbe latin *quŏque* «aussi». Il mérite cependant de fixer un instant l'attention, tant à cause du sens qu'en raison de la forme.

Il faut distinguer, comme on sait, deux enclitiques *-que*. La première est la conjonction copulative «et», correspondant au grec *τέ*, au sanscrit *ca*. La seconde ne se trouve qu'après les mots d'origine pronominale et de signification interrogative; elle change le sens interrogatif en sens positif : ex. *quis-que*, *uter-que*,

ubi-que, undi-que. Elle correspond à l'osque *-pid : puturus-pid* «utri-que» (nominatif pluriel), à l'ombrien *-pei : podru-pei* «utroque» (ablatif singulier). Cette enclitique est un débris du pronom *qui, quæ, quod*, peut-être un ancien ablatif qui a perdu son *d* et dont la voyelle devenue finale s'est abrégée.

C'est cette seconde enclitique qu'il faut reconnaître dans *quo-que*.

Quant à la première partie, je propose d'y voir, soit le neutre *quod*, la première syllabe s'étant abrégée, comme dans *quăsi* (pour *quam-si*), *quĭdem* (pour *quid-dem*), *ĭdem* (pour *id-dem*), *hŏ-die* (pour *hoc-die*), soit l'adverbe de lieu *quo*, dont la longue s'est abrégée et dont la signification particulière cesse d'être perçue : il y aura eu *contagion*[1] par le voisinage d'autres adverbes. Ainsi la locution *quoque etiam* est fréquente chez les Comiques. Plaut., *Merc.*, II, II, 56 : «Quin mihi quoque etiam est ad portum negotium». Ter., *Hecyr.*, V, I, 8 : «Ego pol quoque etiam timida sum». On le trouve avec *et*. Plin., *Hist. nat.*, VIII, 16, 21 : «Sunt vero et fortuita eorum (leonum) quoque clementiæ exempla».

Flos.

Le latin *flos* a été expliqué par le verbe *flare*, ou rattaché au sanscrit *phull* «se gonfler», ou encore comparé au grec *βρύω* «croître, pousser». On a naturellement pensé à l'allemand *blühen* «fleurir» et à *blume* «fleur». Aucune de ces hypothèses n'est pleinement satisfaisante. Je vais en proposer une autre qui me paraît plus vraisemblable.

Le verbe *θάλλω* signifie «verdir, être florissant». A cette famille appartiennent *θάλος* «plante», *θαλερός* «verdoyant, florissant», *θάλυς* (usité surtout au féminin *θάλεια*) «abondant», *τὰ θαλύσια* «les prémices des fruits», etc. L'*α* de ces mots doit être considéré comme de même nature que celui de *γάλως* «belle-sœur» = latin *glos*, c'est-à-dire qu'il est la résonnance du λ. Si nous supposons à côté du neutre *θάλος* un masculin **θάλως*, **θάλωος*, formé comme *δμώς*, *δμωός*, nous aurons le pendant du latin *flos*.

Il est vrai que *θάλλω* et ses dérivés se disent plutôt des rameaux et de la verdure que des fleurs. Mais il faut tenir compte de la présence du substantif *ἄνθος*, lequel manque en latin, tandis que le latin est, de son côté, pourvu de mots pour l'idée de verdoyer. De là, au point de vue de la signification, un léger désaccord entre les deux langues. Toutefois l'expression *δαὶς θά-*

[1] Sur la contagion considérée comme une des lois du langage, cf. *Annuaire de l'Association des études grecques*, 1883, p. 132 et suiv.

λεια, plusieurs fois employée dans Homère, équivaut à *convivium floridum*, et l'épithète de ϑαλερός, ordinairement donnée aux jeunes guerriers et aux jeunes femmes, ne saurait mieux se rendre que par *florens*. Enfin le nom Θάλεια, Θαλία, Θαλλώ, qui désigne l'une des Muses, l'une des Grâces, l'une des Hores, serait représenté en quelque sorte étymologiquement par la *Flora* romaine, quoiqu'il y ait loin de la légende grecque, toute pleine de grâce et de poésie, au culte de la déesse latine.

Suppedito.

On s'est demandé quelle association d'idées avait donné naissance à ce verbe, qui est évidemment un dérivé de *pes* et dont le sens est «fournir». Je crois qu'il nous a conservé le souvenir d'un trait de mœurs bon à remettre en lumière.

Au moyen âge, le chevalier avait auprès de lui un ou plusieurs servants à pied, qui formaient avec lui ce qu'on appelait une *lance* ou un *homme d'armes*. L'image contenue dans *suppedito* vient de l'aide prêtée pareillement au cavalier par le serviteur à pied qui l'accompagne. Un de ses emplois était de lui rapporter son javelot ou ses flèches. Silius Italicus (X, 137) met en scène Annibal qui, s'adressant à son écuyer Abaris, lui dit : «Suppedita mihi tela. . . » C'est par une métaphore empruntée à la vie militaire que Cicéron (*Top.*, 18) a pu dire d'un lieu commun oratoire : «Hic locus suppeditare solet oratoribus et poetis mirabilem copiam dicendi».

Suppedito ne vient donc pas directement de *pes* «le pied», mais de *pedes* «le piéton». La formation est la même que pour *subministro*, qui vient de *minister* «serviteur».

Prosper. Asper.

Au sujet du mot *spes*, nous avons émis[1] la conjecture qu'il avait primitivement deux sens : 1° souffle; 2° souhait. L'affinité des deux idées se montre encore en français, dans certaines locutions où entrent les verbes *respirer*, *aspirer*, *conspirer*. En latin, *spes*, qui se déclinait comme *mos*, *moris* et dont les grammairiens[2] nous ont conservé les formes *speres*, *speribus*, a donné d'une part *sperare*, d'autre part *spirare*.

C'est d'après cette déclinaison qu'a été formé l'ablatif *spērĕ*, dans la locution *pro-spērĕ* «à souhait». Mais, comme il est arrivé pour *proprius* qui vient de *pro privo*, pour *sedulus* qui vient de *se*

[1] *Dictionnaire étymologique latin*, s. v.
[2] Ennius *ap.* Fest., p. 333 ; Varron *ap.* Non., p. 171.

dolo, la locution en question a donné un adjectif *prosperus* ou *prosper*. A son tour, l'adjectif a fait *prosperitas*, comme on a *proprietas* et *sedulitas*[1]. Dès lors, l'adverbe fut traité comme s'il venait de l'adjectif, et, au lieu de *pro spērĕ*, l'on eut *prospĕrē*[2].

Le sens «à souhait» se montre bien dans les phrases suivantes : Cic., *Nat. Deor.*, II, 66 : «Magnis viris prospere eveniunt semper omnes res». Corn. Nep., *Datam.*, I : «Quæ prospere ei cesserunt». Cic., *Brut.*, 3 : «Prosperæ res deinceps multæ consecutæ sunt». Plin., X, 8, 9 : «Prosperrimum augurium».

Le contraire de *pro spere* était *a spere*, qui a fait *asper*, *asperitas*, *aspritudo*. Cic., *Corn. Balb.*, 9 : «In periculis et asperis temporibus». Sall., *Catil.*, 10 : «Dubias atque asperas res tolerare». Id. *ibid.*, 21 : «Mala res, spes multo asperior».

Pline le Jeune (*Panegyr.*, 7), guidé par l'identité du son et l'opposition des sens, fait l'antithèse : «Nec te læta et prospera stationis illius, sed aspera et dura ad capessendam eam compulerunt».

Mais d'où vient le sens matériel «rude, raboteux, pointu»? Je crois que nous avons ici un reste un peu effacé de la première acception de *spes*. *A spere* «hors d'haleine». *Mons aspere assurgens* «une montagne à pic». Cic., *Phil.*, IX, 1 : «Asperitas viarum». Sall., *Jug.*, 78 : «Oppidani locorum asperitate muniti». Que l'adjectif *asper* ait été souvent appliqué aux montagnes, c'est ce dont témoignent encore les noms géographiques modernes comme *Apremont*, *Aspromonte*. D'autre part, la langue médicale emploie *asper* en parlant des organes de la respiration. Plin., XXVII, XII, 165 : «Bibitur rhacoma contra asperitates, capitis gravitates», etc. Il est vrai qu'on trouve aussi la même expression en parlant des yeux.

J'ajouterai que, dans le passage bien connu d'Horace (*Ep. ad Pis.*, 20) : «Si fractis enatat exspes Navibus», le mot *exspes* ne me paraît pas devoir être traduit par «désespéré», mais par «hors d'haleine».

Enfin il semble bien qu'il faille prendre au sens de «souffle, vent» l'ablatif *speribus* employé par Varron (*loc. cit.*). Malheureusement le passage est fort altéré. Je suppose qu'il est question des petits oiseaux que la mère jette hors du nid pour leur apprendre à voler :

Ita sublimes speribus
Jactato volitantes, alto nido extrudito.

[1] Voir ces *Mémoires*, V, p. 28 et 29.
[2] Au sujet de la quantité de la seconde syllabe, cf. *jūro* et *pejĕro*.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Polio.

Le verbe *linere* «oindre», qui fait au parfait *lēvi* ou *līvi*, en se combinant avec le préfixe *de*, a donné *delēvi* «j'ai effacé». Sur ce parfait a été ensuite formé le verbe *deleo*[1].

Un autre composé qui a été fait de la même manière, quoiqu'il ne suive pas la même conjugaison, est *polio*. Il vient du parfait *pol-līvi*. *Pol-* est le préfixe que nous avons dans *pol-luere*, *pol-luctum*, dont la forme primitive est *por-*. Le sens «oindre, enduire» a conduit à celui de «lisser, polir» : en effet, les deux opérations ne vont guère l'une sans l'autre (*cutem*, *ungues*, *ebora*, *gemmas polire*). La suppression d'une consonne est la même que dans *pŏsui* pour *pos-sui*.

Il faut que *polio* soit ancien, car il a donné l'adjectif *pulcer* (formé comme *ludicer*) «poli, beau».

Μῶλυς.

On traite encore trop souvent les langues anciennes comme si elles n'avaient eu par devers elles aucune connaissance des richesses du monde physique, et comme si les «racines verbales» à signification générale avaient été leur seul moyen de nommer les idées abstraites, de désigner les qualités. S'agit-il, par exemple, du mot *μῶλυς* qui signifie «obtus», on recourt à une racine *mṛd*, *mal* ou *mar*, dont le sens serait tantôt «écraser», tantôt «mordre», tantôt «amollir». Je crois que les langues anciennes se servaient, autant que les nôtres, d'objets de comparaison tirés de la nature : c'est encore la façon la plus vive et la plus sûre de se faire comprendre.

Voici d'abord quelques explications au sujet de *μῶλυς*. Hésychius traduit le comparatif *μωλύτερον* par le terme plus usité *ἀμϐλύτερον*. Mais il est clair que ces deux mots n'en forment, en réalité, qu'un seul[2]. L'idée qu'exprime cet adjectif est : «émoussé, obtus». Des adjectifs de cette sorte signifient au figuré «sot, ignorant». Cf. le latin *hebes*. Hésychius explique *μῶλυς* par *ὁ ἀμαθής*.

Le métal qui, au lieu de percer et de pénétrer, s'émousse et se plie, c'est le plomb. Il est impossible de n'être point frappé du rapport qui existe entre *μῶλυς* et *μόλυϐδος*, dont la forme primitive est *μόλυϐος*, *μόλυϜος*, *μόλϜος*. Il y a eu interversion,

[1] Voir le *Dictionnaire étymologique latin* de Bréal et Bailly, s. v.

[2] Voir Curtius, *Grundzüge*, 585, 654. Le rapport en ce qui concerne les voyelles est le même qu'en latin entre *robur* et *arbor*.

sous le rapport de la quantité, entre les deux voyelles. Dans *ἀμβλύς* la parenté avec *μόλϝος* n'est pas moins visible.

De même qu'en latin le chêne a donné l'idée de la solidité (*robustus*), de même que le fer a fourni le sens de «dur, inflexible» qu'a souvent en grec *σιδηροῦς*, de même le plomb a fourni l'idée de «obtus» et de «sot»[1].

-cunque.

Il y a, comme on sait, en latin une formation adverbiale encore inexpliquée. Ce sont les adverbes en *im*, comme *illim*, *istim*. Souvent le *m* est écrit *n* à cause de la lettre dont il est suivi : *hin-c*, *illin-c*, *istin-c*, *in-de*[2]. Le sens de cette formation est de marquer le point de départ, le lieu d'origine.

Au lieu d'un *i* nous trouvons un *u* dans *un-de*.

Une formation à ajouter aux précédentes, c'est *-cun-que*, dans *quicunque*, *quotcunque*, etc. *Cunque* signifie : «de partout, de quelque lieu qu'il vienne».

Axitiosus.

Le changement de la diphtongue latine *au* en *a* est étudié par Schuchardt, *Vulgärlatein*, II, 306-320. Parmi les exemples qu'il cite s'en trouvent deux de *auxilium* devenu *axilium*.

Que ce changement se soit produit en latin beaucoup plus tôt qu'on ne l'admet généralement, c'est ce qui est attesté par le vase du Quirinal, où l'on trouve *at* pour *aut* «ou», ainsi que par la conjonction *at* «mais» elle-même, laquelle est une proche parente de *autem*.

Ce fait de phonétique va nous servir à expliquer une série de mots dont il a été récemment traité dans l'*Archiv* de Wölfflin, mais qui y ont été expliqués d'une manière à laquelle nous ne saurions souscrire.

Le point de départ est la glose de Paulus (p. 3) :

«*Axitiosi* factiosi dicebantur, quom plures una quid agerent facerentque. *Axit* autem antiquos dixisse pro egerit, manifestum est; unde *axites* mulieres sive viri dicebantur una agentes.»

Laissons de côté l'explication *axit* = *egerit*, qui est selon toute apparence le résultat d'une erreur. Je suppose un pluriel **auxites* formé comme *milites*, *pedites*, *equites*, *velites*, signifiant «auxiliaires,

[1] Au contraire, *acutus*, *catus* signifient «fin, avisé». L'adjectif *plumbeus* sert également à désigner l'idée d'ignorant et de sot. Cic., *Tusc.*, I, 29 : Nisi plane in physicis plumbei sumus. Ter., *Heaut.*, V, 1, 3 : In me quidvis harum rerum convenit, quæ sunt dicta in stultum : caudex, stipes, asinus, plumbeus.

[2] Voir mon Dictionnaire étymologique au mot *inde*.

complices», ce qui répond bien à cette définition «mulieres sive viri una agentes». Quant à *auxitiosi*, il est formé comme *seditiosus*, *exitiosus*.

Je viens maintenant à un passage de Varron (VII, 66), où il explique *axitiosas* par *consupplicatrices*. On peut être tenté de croire qu'il est question de femmes à gages qu'on louait pour les supplications aux dieux; tout le monde sait qu'il y avait aussi des pleureuses à gages. Mais je pense plutôt que le passage est altéré et qu'il faut lire *conciliatrix*, ce qui veut dire «entremetteuse, courtisane». Comparez la glose (Löwe, *Glossæ nominum*, p. 13): *anxicia, meretrix*, dont la vraie lecture est établie par cet autre passage que cite Löwe en note: *axitiosæ conciliatrices*. C'est sans doute cette acception méprisante que le mot en question a dans les deux vers cités par Varron : In Astraba : «Axitiosæ annonam caram e vili concinnant viris». In Sitellitergo : «Mulier es, uxor. — Cuja vis? — Ego novi, scio axitiosam». Joignons-y encore la glose citée dans l'*Archiv* : «anxitiosire : consolatrices (lisez *conciliatrices*) dicit».

Le diminutif *auxilium* ayant pris place dans la langue littéraire, *auxitium*, avec tous ses dérivés, est resté abandonné au peuple, ce qui a jeté une nuance fâcheuse sur la plupart de ces termes. Je reviens à la glose de Paulus pour faire remarquer qu'il y est question de femmes et qu'elles sont même nommées avant les hommes («mulieres sive viri una agentes»). Il y a là, ce semble, une indication que le sens de *conciliatrix* était visé par le grammairien que Paulus,a abrégé.

Mentionnons, pour finir, le mot *axe* que Paulus cite dans le contexte suivant :

Axe agglomerati universi stantes.

Il est probablement pour *auxe*, adverbe tiré d'un ancien participe *auxus*, qui se trouve à la base de *auxilium*. C'est ainsi que pour le verbe *veho* nous avons un participe *vexus* (*devexus*, *convexus*, *subvexus*) à côté de la forme ordinaire *vectus*.

Vicissim.

Dans le dialecte de la commune de Vionnaz (bas Valais), dont M. Gilliéron s'est fait l'historiographe et le grammairien[1], le mot abstrait «fois» se dit *yâdze*, ce qui représente (le *v* initial étant tombé) le latin *viaticum*. *Une fois*, c'est *un voyage*. Descendre *deux fois* de la montagne, c'est faire *deux voyages*. Remettre à une *autre*

[1] *Patois de la commune de Vionnaz.* Bibl. de l'École des hautes études, fasc. XL, p. 18.

fois, c'est ajourner à un *autre voyage*. Le français *tour* a pris une nuance analogue; nous disons : chacun *son tour*, au second *tour* de scrutin. Dans la langue populaire, *tournée* commence à devenir un synonyme de *tour* et de *fois*. L'italien *volta* présente une métaphore analogue.

Nous pouvons tirer de là une induction sur l'origine du mot latin qui signifie «fois». L'inusité **vix*, dont les cas indirects sont *vicis*, *vici*, *vicem*, *vice*, avait peut-être originairement le sens de «voyage, trajet». Il perce encore quelque chose de cette acception dans certains emplois du mot. *Vicibus* ou *per vices* «à tour de rôle». *In vicem* «tour à tour». *Tribus per diem vicibus*. *Ager pinguis tertia vice arabitur* («per la terza volta», traduit Forcellini). *Alterna vice annorum*.

D'autres fois, le sens de «place» conviendrait mieux. Justin., I, 2 : «Murum urbi cocto latere circumdedit, arenæ vice bitumine interstrato». Plin., XXXI, x, 46 : «In pane salis vice utuntur nitro». Plaut., *Rud.*, III, v, 33 : «Si appellabit quampiam, vos respondetote istinc istarum vicem».

Par l'une et l'autre acception il semble qu'on soit reporté à un verbe resté fort usité en sanscrit, *viç* «aller, se poser, s'établir». C'est la racine que nous trouvons dans *vīcus*, *Ϝοῖκος*, sanscrit *vēça-s* «maison». Tandis que *vīcus* nous présente l'état renforcé de la racine, dans *vicem* nous en avons l'état affaibli.

L'adverbe *vicissim* présente une formation assez difficile à expliquer. Il est peut-être pour **vicis-tim*. Le *t* de la désinence adverbiale *tim* s'est assimilé à l'*s* qui précède, comme dans *pinsum* pour **pins-tum*, *censor* pour **cens-tor*, *nāsus* pour **nās-tus*. Quant à la première partie, on peut supposer que c'est ou un ablatif pluriel ou un ancien adverbe **vicis* pour **viciens*, comme on a *deciens*, *centiens*.

Je soupçonne que Plaute pensait à *vicissim* quand il a formé l'adverbe *cubitissim* «en s'appuyant tour à tour sur les deux coudes».

Mœnia, *munia*.

Le rapport de ces deux termes m'avait souvent rendu perplexe, quand j'ai trouvé le mot de l'énigme dans un livre où je ne le cherchais pas. «Le peuple croit qu'une ville est un composé de maisons; il ne comprend pas qu'une ville est surtout faite par ses remparts. Les remparts d'une cité sont ses défenseurs, ses institutions.» Ainsi s'exprime notre confrère, M. Ernest Renan, dans le *Prêtre de Nemi* (p. 5). Il pensait probablement au doublet latin; mais ce n'était pas le lieu de mettre une note grammaticale, d'ailleurs inutile pour les habitants d'Albe la Longue. Interprétons

donc sa pensée pour l'instruction des modernes: *Mœnia* ou *munia obire*, c'était, à l'origine des sociétés, aller aux remparts.

Ἄρχω, rego.

Curtius, à la suite de Bopp, rapproche *ἄρχω* du sanscrit *arh* «être digne». Je ne crois pas que cette identification soit satisfaisante; voyez les objections que fait Pott, *Dictionnaire étymologique*, IV, 742. Ce dernier voit dans *ἄρχω* un verbe *sui generis*, dont il renonce à rien rapprocher. Cependant il ne me paraît pas impossible de replacer *ἄρχω* au milieu de sa famille, laquelle, pour le dire tout de suite, est aussi nombreuse que connue.

Il serait surprenant que le verbe *regere*, qui se trouve dans toutes les langues indo-européennes et qui a donné partout de si nombreux dérivés, manquât seulement en grec. Nous avons, par exemple, en sanscrit *ṛǵra-s* «conducteur», *ṛǵru-s* «droit», *rāǵ* «commander, régner», *rāǵan* «roi». Latin *regio*, *rector*, *rectus*, *rex*, etc. Gothique *raihts* «droit».

Je reconnais dans *ἄρχω* le congénère du latin *rego*. Au sujet de la métathèse de l'*r*, cf. *rapio* et *ἁρπάζω*. Le *g* latin correspond à un ancien *gh*, comme dans *mingo*, *lingo*, *vestigium*. C'est un *gh* aussi que supposent les formes gothiques *ragin* «direction, conseil», *raginon* «diriger»; le composé *fidur-ragini* est non seulement la traduction, mais la reproduction sous forme germanique du grec *τετραρχία*.

La signification «diriger» paraît encore clairement dans ces locutions où *ἄρχω* est construit avec le génitif : *ἄρχειν ὁδοῖο*, *μάχης*, *πολέμοιο*, ainsi que dans les composés comme Ἀρχεπτόλεμος, Ἀρχέστρατος, Πολέμαρχος, Ἑστίαρχος, Πολίαρχος, Ἄρχιππος, Ἵππαρχος, etc. De même les *ἄρχοντες* sont les *rectores* de la cité, et non les vénérables ou les brillants, comme on l'a supposé.

Le grec a particulièrement développé un sens qui a fait dévier *ἄρχω* et l'a écarté de la route suivie par ses congénères des autres langues. Il s'est attaché au sens «commencer». De là *ἐξ ἀρχῆς* «depuis le commencement, anciennement», *ἀρχαῖος* «ancien», *ἀρχαϊκός* «antique, archaïque». Mais ce sens n'a pas tellement prévalu qu'il ne reste de nombreux exemples de la signification «diriger» et «gouverner». Il est donc temps de faire rentrer dans son groupe naturel ce verbe *ἄρχω* qui, comme on vient de le voir, a donné au grec, et par lui aux langues modernes, une si nombreuse et si importante famille de dérivés.

Asignæ.

M. Bücheler[1] a récemment eu le mérite d'attirer l'attention sur ce mot, qui nous a été conservé dans les Gloses de Philoxène : *Asignæ*, *κρέα μεριζόμενα.*

Comme il le suppose avec raison, c'est un terme du vieux droit sacerdotal italique.

Mais je ne puis admettre l'étymologie qu'il en propose : *asa* «autel», ancienne forme de *ara*, et *-gnus* que nous avons dans *abiegnus*, *aprugnus*, *privignus*. *Asignæ* signifierait, selon M. Bücheler, «ad aram natæ», c'est-à-dire les victimes. Je crois qu'un mot ainsi formé ne pourrait signifier que «né de l'autel» ou «qui participe de la nature de l'autel». En outre, rien n'indiquerait l'idée marquée par *μεριζόμενα.*

La véritable étymologie est plus simple. Le verbe latin qui veut dire «découper les entrailles de la victime» est *secare* : plusieurs mots sont tirés, non du radical *seca-*, mais de la racine *sec*, par exemple le participe *sectus*, le substantif *seg-men*. *Asignæ*, vieux mot italique dans lequel l'*a* initial représente la préposition *an* = *in*, est un participe passé en *nus*, *na*, *num*, comme *ple-nus.* Au sujet de l'*i* qui remplace l'*e*, on peut comparer le rapport de *dignus* avec la racine *dec* renfermée dans *decet.*

Asignæ est donc le synonyme italique de *insiciæ*, *prosiciæ* : il est parfaitement traduit par *κρέα μεριζόμενα.*

Le terme ombrien correspondant est *aseçeta.* Il faut modifier en ce sens ce que j'ai dit, *Tables Eugubines*, p. 286, où j'avais pris la syllabe *an* pour le préfixe négatif.

Allemand *selber, selbst;* anglais *self.*

Il y a encore dissidence parmi les germanistes sur l'étymologie du pronom gothique *silba*, qui sert à marquer l'identité et qui a donné l'anglais *self*, l'allemand *selbst* et *selber.*

Grimm[2] l'explique comme étant pour *sik* «soi-même» et *leiban* «rester». Mais une telle origine, sans parler des autres difficultés, donnerait plutôt un mot signifiant «seul» qu'un mot signifiant «même» ou «lui-même». Léo Meyer[3] l'identifie avec le sanscrit *sarva* «tout», ce qui présente d'égales impossibilités pour le sens et pour la forme. W. Scherer cite le pronom sanscrit *sva*, mais laisse planer une certaine obscurité sur le reste de la formation.

[1] *Archiv* de Wölfflin, I, p. 104.
[2] *Grammaire allemande*, III, 6.
[3] *Die gothische Sprache*, § 166.

D'autres savants ont pensé au mot *leib* «corps» : avec raison, à ce que je crois. Les rapprochements suivants, tirés du vieux français, achèveront, je l'espère, de dissiper à cet égard toute incertitude.

En vieux français, l'on disait couramment *mon cors*, *son cors*, *vostre cors*, etc. pour *moi-même*, *lui-même*, *vous-même*. En voici un certain nombre d'exemples que j'emprunte au Dictionnaire de Godefroy :

Helvis, biaux tres dous filz, por Diex, car retornez,
Tant que j'aie a vo cors .I. molt petit parlé.
(*Les Loh.*)

Mes cors meismes en la bataille ira.
(*Enf. Ogier.*)

Il meismes ses cors a le feu alumé
En un palais d'encoste qui fu d'antiquité.
(*Chans. d'Antioche.*)

Li abes meismez son corps lez ala conduisant.
(*Ciperis.*)

Nous loames tuit que il estait bon que le roy y envoiast de sa gent; mez nulz ne li loa que son cors y alast. (*Joinv.*)

Nous trouvames que le roy son cors avait fait enfouir les cors des crestiens que les Sarrazins avaient occis. (*Joinv.*)

Ce dit li contes que il ses cors en ocist les .X. (*Artur.*)

Quiconques sera fais eskevins ne doit ouvrer ses cors mimes de mestier, tant k' il seit eskevins. (*Arch. S. Omer.*)

C'est le pendant de cette locution que nous présente l'anglais *self*, le gothique *silba*. Ce mot est fléchi, en gothique, comme un adjectif ordinaire. Quant au sens, il s'emploie de la manière la plus générale : *thata silbo* «cela même», *thamma silbin* «pour ceci même». Néanmoins *silba* n'est pas autre chose que la contraction des deux mots *sîn lîp* «son corps». L'allemand a encore été plus loin : il a donné à cet adjectif un superlatif *selbst*. L'anglais, par un souvenir lointain de la signification primitive, combine *self*, non avec un pronom personnel comme *I*, *we* ou *you*, mais avec des adjectifs possessifs : *my-self*, *our-self*, *your-self*. *Our-self* est donc une locution pléonastique comparable aux expressions françaises *notre tante*, *votre monsieur*, avec cette différence que la présence du substantif *lip* est totalement oubliée.

La possession d'un pronom *selb* ou *selp* n'a pas empêché de créer à nouveau, en moyen haut-allemand, l'expression complète *mîn lîp*, *sîn lîp*, employée exactement comme en vieux français *mon cors*, *son cors*. Il est probable que la locution française doit être rangée parmi ces faits que M. Max Müller a désignés sous le nom de «nuances germaniques jetées sur le français».

Il est intéressant de voir à plusieurs siècles de distance le langage recourir deux fois au même moyen pour insister sur l'idée de l'identité de la personne. Mais, en constatant ces faits, comment ne pas éprouver quelque inquiétude au sujet des *racines* dont la linguistique est si peu avare en opérant sur les langues anciennes?

Αὐτός.

Me sera-t-il permis d'avouer que l'étymologie de *αὐτός* donnée plus haut[1] par notre savant confrère, M. Victor Henry, ne m'a pas convaincu? Pour recourir à un verbe signifiant «respirer» à l'effet d'expliquer un pronom qui veut dire «celui-ci», il faut, ce me semble, que tous les autres moyens d'explication fassent défaut. Mais ce n'est pas le cas pour *αὐτός*, dont l'origine se laisse voir par la seule observation des habitudes de la langue grecque. Il est vrai que le mot ne doit pas être pris à part, comme s'il était venu au monde dans un dictionnaire; c'est dans la suite continue du discours qu'il a pris naissance, et c'est là qu'il faut le replacer pour en comprendre la formation.

Dans une narration où figurent différents acteurs, l'habitude chez Homère est d'annoncer un changement de personne par l'adverbe *αὖ* :

> *Νιρεὺς αὖ Σύμηθεν ἄγε τρεῖς νῆας ἐΐσας. . .*
> *τῶν αὖ Φείδιππός τε καὶ Ἄντιφος ἡγησάσθην. . .*
> *τῶν αὖ Πρωτεσίλαος Ἀρήϊος ἡγεμόνευεν. . .*
> *ἀνδρῶν αὖ μέγ' ἄριστος ἔην Τελαμώνιος Αἴας. . .*
> *τὸν δ' αὖ Τηλέμαχος πεπνυμένος ἀντίον ηὔδα. . .*

L'adverbe *αὖ*, en se combinant avec d'autres particules, a donné *αὖτε*, *αὐτίκα*, *αὐτάρ*. C'est ce même adverbe que je reconnais en tête de *αὐτός*. La seconde partie est le thème pronominal *τό*, le même qui a fourni l'article grec. Une composition toute pareille a donné *ἐκεῖνος*, lequel renferme à sa base l'adverbe *ἐκεῖ*.

Il est vrai que la place ordinaire de *αὖ* est *après* un mot, tandis que le pronom *αὐτός* peut commencer la phrase. Mais on trouvera dans le *Thesaurus* de Hase des exemples tirés d'inscriptions où *αὖ* est le premier mot de la proposition. On voit d'ailleurs par l'exemple d'*αὐτάρ*, qui est si souvent au commencement d'un vers, qu'il n'y a rien d'absolu à cet égard. La signification spéciale de *αὖ* s'est fondue dans la signification du mot pris en son entier. C'est ce qui arrive souvent pour le premier terme d'un composé.

Michel Bréal.

[1] Voir ci-dessus, p. 96.

CAMILLUS.

L'apparition du petit messager céleste Camillus dans le dialogue des morts écrit par M. Renan pour l'anniversaire de la naissance de Victor Hugo a excité bien des curiosités, et j'ai entendu demander plus d'une fois quel était ce personnage de la fable si peu connu et d'où lui venait son nom? C'est Mercure, d'habitude, ou plutôt Hermès, qui sert d'intermédiaire entre les dieux et les hommes, et qui est, suivant les cas, leur ambassadeur ou simplement leur commissionnaire. Cela m'a donné l'idée de reprendre un travail, lu, il y a déjà quelques années, à la Société de linguistique[1] et dans lequel j'étudiais les transformations par lesquelles ce petit dieu, qui n'est autre qu'un des aspects multiples du Mercure phénicien, a dû passer pour revêtir les traits enfantins sous lesquels l'antiquité latine nous l'a fait connaître. L'idée d'y chercher une divinité orientale n'est pas nouvelle. Elle a été suivie par presque tous les auteurs modernes[2], et déjà par les anciens, qui paraissent avoir connu, beaucoup mieux que nous, l'étymologie du nom de Camille. Jamais la démonstration n'en a été faite avec quelque rigueur. Il suffit, pour la fournir, de rapprocher les données des auteurs anciens et de les éclairer les unes par les autres. Elles sont, comme on le verra, unanimes sur ce point.

On appelait Camilles, *Camilli* ou *Camillæ*, à Rome, des enfants de bonne famille, garçons ou filles, qui assistaient le flamine Diale dans les sacrifices. Ils jouaient, dans les cérémonies du culte, un rôle analogue à celui des enfants de chœur, seulement ils étaient nus. Cette institution paraît avoir été l'une

[1] *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, séances des 22 février, 8 et 22 mars 1879.

[2] Bochart, *Geographia sacra*, l. I, cap. XII, p. 395-6, avait déjà fort bien entrevu l'origine phénicienne et le sens du nom de Camillus; il le traduisait par *Minister Dei;* seulement il a eu le tort de chercher à l'expliquer par une racine خادم (Khâdama-El), qui n'est usitée qu'en arabe. La véritable explication קדמיאל qui «ante deum» est, id est «minister dei», a été indiquée par Gesenius (*Monumenta*, p. 405), qui lui préfère, on ne sait pourquoi, le mot à peine hébreu קסמיאל «oraculum dei». Elle a été adoptée sans commentaire par Schröder, *Die phönizische Sprache*, p. 130.

des plus anciennes de la liturgie latine. Festus[1], Servius[2], tous les grammairiens qui se sont occupés d'expliquer le nom de Camille, parlent de l'existence de cette coutume comme d'un fait très connu. Plutarque la mentionne à propos du règne de Numa[3]. Il semble donc que nous soyons en présence d'un mot bien romain; il était même devenu de très bonne heure nom propre; et l'éclat que lui ont donné Camille, la sœur des Horaces, et plus tard M. Furius Camillus, le vainqueur des Gaulois, ont contribué à lui donner un caractère national qui le revêt d'une sorte d'inviolabilité.

Malgré toutes ces apparences, de l'avis des auteurs latins eux-mêmes, le mot *Camillus* est, comme la chose, d'origine étrangère. Le plus ancien passage relatif à l'origine du mot *Camillus* se trouve dans Varron. C'est à propos d'un vers de la Médée de Pacuvius[4] :

Cælitum Camilla expectata advenis, salve hospita,

ce que Varron commente de la manière suivante : «Camillam qui glossemata interpretati dixerunt administram», et il ajoute, après un passage obscur qui nous intéresse moins directement : «Hinc Casmilus nominatur Samothreces mysteri(i)s dius quidam administer diis magnis. Verbum esse græcum arbitror, quod apud Callimachum in pœmatibus ejus inveni». Laissons de côté la dernière phrase, qui exprime une opinion personnelle à Varron et qu'il a soin lui-même de ne pas mettre sur le même niveau que les faits qu'il invoque : «verbum esse græcum arbitror». Il résulte de ce passage important que le mot latin *Camillus* est d'origine étrangère et qu'il vient d'une forme *Casmilus* usitée en Samothrace, où elle désignait un personnage divin qui jouait dans les mystères le rôle de serviteur des grands dieux. Le mot même de *Casmilus* signifiait «serviteur» ou plutôt «serviteur des dieux». Le même fait nous est attesté par Festus à propos de ce vase mystérieux que l'on portait dans les cérémonies nuptiales et qu'on appelait soit *Cumera*, soit *Camillus* : «eo quod sacrorum ministrum *κάσμιλον* appellabant»[5].

[1] «Flaminius Camillus puer dicebatur ingenuus, patrimes et matrimes, qui flamini diali ad sacrificia præministrabat; antiqui enim ministros Camillos dicebant». Pompeius Festus, *De significatione verborum*, sub voc. Flaminius Camillus.

[2] «Romani quoque pueros et puellas nobiles et investes Camillos et Camillas appellabant, flaminicarum et flaminum præministros». Servius, in *Æneid.* XI, 543.

[3] ...*καὶ τὸν ὑπηρετοῦντα τῷ ἱερεῖ τοῦ Διὸς ἀμφιθαλῆ παῖδα* (*φησὶ*) *λέγεσθαι Κάμιλλον, ὡς καὶ τὸν Ἑρμῆν οὕτως ἔνιοι τῶν Ἑλλήνων Κάμιλλον ἀπὸ τῆς διακονίας προσηγόρευον.* Plutarque, *Numa*, Z'.

[4] Varro, *De lingua lat.*, VII, 34 (Ed. Spengel).

[5] Festus, *De signific. verb.*, sub voc. *Cumera* : «Cumeram vocabant antiqui vas quoddam quod opertum in nuptiis ferebant, in quo erant nubentis utensilia, quod et Camillum dicebant, eo quod sacrorum ministrum *κάσμιλον* appellabant».

De ces citations il convient enfin de rapprocher un vers de Virgile, où le poète donne l'étymologie du nom de Camilla, la fille de Metabus, roi des Volsques, qui était venue au secours de Turnus contre Enée. Or voici ce qu'il dit :

> Matrisque vocavit
> nomine Casmilæ mutata parte Camillam[1].

Cela signifie, pour qui sait lire, que le nom de Camilla vient de Casmila, exactement de la même façon que Camena vient de Casmena. Sans doute, si le témoignage de Virgile était isolé, on pourrait le révoquer en doute; mais il vient confirmer, d'une façon absolument indépendante, celui de Varron. Les commentateurs de l'Énéide l'ont d'ailleurs ainsi compris, et nous trouvons à propos de ce vers dans Macrobe un passage, reproduit textuellement par Servius, qui exprime la même idée sous une forme un peu différente : « Statius Tullianus de vocabulis rerum libro primo ait dixisse Callimachum apud Tuscos Camillum appellari Mercurium, quo vocabulo significant ministrum deorum. Unde Virgilius bene ait, Metabum Camillam appellasse filiam, scilicet Dianæ ministram »[2].

Ainsi donc il est établi par le témoignage des auteurs latins que le mot *Camillus* vient d'une forme *Casmilus*, *Casmila*, qui est d'origine étrangère. Ce mot signifiait « messager divin », les anciens le savaient; mais nous apprenons de plus par Varron que ce n'était pas seulement un titre honorifique, c'était, dans le principe, le nom d'un dieu de second ordre, qui était le servant des grands dieux.

Le point où les auteurs anciens se divisent, et cela n'a rien de surprenant, c'est quand il s'agit de dire à quelle langue ce nom se rattache. Nous avons vu Varron émettre l'opinion que le mot est d'origine grecque, tout en reconnaissant qu'il est arrivé à Rome par les mystères de Samothrace. Sans compter la difficulté d'expliquer d'une façon satisfaisante Camillus par le grec, nous pourrions invoquer, comme preuve de l'origine orientale du mot, l'incertitude des auteurs grecs au sujet de son accentuation. Ces hésitations marquent en général les mots d'emprunt. Nous allons d'ailleurs trouver d'autres analogies qui ne nous laisseront aucun doute sur l'origine de ce nom; et, pour le dire en un mot, Casmilos est un des noms en même temps qu'une des formes multiples que prend Mercure chez les peuples sémitiques de l'Asie occidentale. Ce que Varron a très bien vu, c'est qu'on le rencontrait chez les auteurs grecs; et c'est, en effet, chez eux que nous allons trouver les éléments de la suite de notre démonstration.

[1] *Enéide,* XI, 542-543.

[2] Macrobe, *Saturnal.,* III, VIII, 5-8. Cf. Servius, *loc. cit.*

Le dieu *Κάσμιλος* est bien connu de tous les auteurs qui se sont occupés des origines de la mythologie grecque; il est assimilé par eux à Hermès; il fait partie du groupe des divinités cabiriques qui représentent, dans la religion grecque, un élément assez mal connu, en tous cas étranger à l'hellénisme. Il semble résulter des travaux faits sur les Cabires que c'étaient des divinités d'origine asiatique, sinon sémitique, qui ne sont pas entrées par la grande porte dans le panthéon grec, mais qui s'y sont introduites par les mystères; c'est ce fait, joint à leur caractère étranger, qui est cause du peu de lumières que nous avons sur eux. Leurs noms nous sont connus, et pour l'un d'eux au moins, Casmilos, on peut démontrer que c'est un nom sémitique.

Le passage le plus explicite, au sujet de ce dieu, se lit dans le scholiaste d'Apollonius de Rhodes[1] : *Μυοῦνται δὲ ἐν τῇ Σαμοθράκῃ τοῖς Καβείροις, ὧν Μνασέας φησὶ τὰ ὀνόματα. Τέσσαρες δέ εἰσι τὸν ἀριθμὸν, Ἀξίερος, Ἀξιόκερσα, Ἀξιόκερσος· Ἀξίερὸς μεν οὖν ἐσΊιν ἡ Δημήτηρ· Ἀξιόκερσα δὲ ἡ Περσεφόνη· Ἀξιόκερσος δὲ ὁ Ἅδης. Ὁ δὲ προσΊιθέμενος τέταρτος Κάσμιλος, Ἑρμῆς ἔσΊιν ὡς ἱσΊορεῖ Διονυσόδωρος.* Plutarque et Strabon le connaissent également. Le premier, dans le passage auquel nous avons fait allusion plus haut[2], après avoir parlé de l'institution des Camilles, ajoute : *ὡς καὶ τὸν Ἑρμῆν οὕτως ἔνιοι τῶν Ἑλλήνων Κάμιλλον ἀπὸ τῆς διακονίας προσηγόρευον.* Le passage de Strabon mérite aussi d'être cité : *Ἀκουσίλαος δὲ ὁ Ἀργεῖος ἐκ Καβείρης καὶ ἩφαίσΊου Κάμιλλον λέγει· τοῦ δὲ, τρεῖς Καβείρους, ὧν Νύμφας Καβειρίδας*[3].

Il résulte de ce qui précède que Casmilos ou Camillos était un dieu, adoré dans les mystères de Samothrace et ailleurs encore, le père des trois Cabires, suivant Strabon, suivant Mnaséas cité par le scholiaste d'Apollonius, l'un des quatre Cabires, et identifié par les Grecs avec Hermès. On remarquera le soin que mettent tous les auteurs qui parlent de Casmilos à indiquer leurs sources, comme s'ils parlaient d'une divinité qui n'était pas familière et s'ils avaient besoin de citer leurs autorités. Cela nous a valu de pouvoir travailler sur des données anciennes et bien documentées. Celle que nous a conservée le scholiaste d'Apollonius présente encore un autre intérêt. Ce Mnaséas qu'il cite, était un phénicien qui avait écrit sur les choses phéniciennes. Scaliger en avait déjà fait la remarque. «Mnaseas iste», dit-il, «quem hic grammaticus citat, fuit genere Phœnix et Phœnicum gesta omnia in literas retulit, ut novimus ex Josepho. Etiam ipsius nomen Manasses phœnicium est[4]».

[1] Apollonii *Argonautica*, Schol. ad vers. 917.
[2] Plutarchi *Vitae. Numa*, Z'.
[3] Strabon, X, XXI, p. 472.
[4] Notae ad Apollonii *Argonaut.*, v. 917.

On est donc invité à chercher du côté du phénicien l'explication de ce nom dont les auteurs grecs et latins nous ont livré le sens brutal sans nous en donner l'étymologie. Cette explication nous est fournie par la forme Καδμῖλος, Καδμίλος, qui alterne, chez les anciens, avec la forme parallèle Κάσμιλος. C'est ainsi que Lycophron, parlant de Myrtile, l'appelle ὁ Καδμίλου γόνος[1], et le scholiaste met en note : Καδμίλος ὁ Ἑρμῆς Βοιωτικῶς. Le mot Βοιωτικῶς est intéressant, parce qu'il nous reporte dans la patrie des légendes cadméennes, au centre d'influence des Phéniciens en Grèce. Cadmilos est, en effet, la transcription fidèle du nom sémitique *Kadm-El;* il signifie «celui qui se tient devant El», c'est-à-dire «devant Dieu», *præminister deorum.* Le changement phonétique de Cadmilos en Casmilos ne doit pas nous étonner; il se fait conformément à la règle : ὀδμή = ὀσμή, ἴδμεν = ἴσμεν. Il est même probable que la prononciation véritable du mot phénicien était Cadmîl; car la comparaison des mots comme Enylos, Bætylos, où entre le nom d'El, nous prouve que les Phéniciens prononçaient ce nom par un *î* long, suivant cette loi générale d'après laquelle ils mettaient un *i* là où les Hébreux faisaient entendre un *é*. On croit retrouver la trace de ce sentiment chez le grammairien Chœroboscus, quand il écrit : Καδμῖλος· οὗτος δὲ λέγεται ὁ Ἑρμῆς, διὰ τοῦ ι· τὰ γὰρ διὰ τοῦ ιλος βαρύτονα, μὴ ὄντα οὐδέτερα ἢ σύνθετα ἀπὸ ὀνομάτων ἐχόντων τὴν ει δίφθογγον, ἀποστρέφοντας τὴν ει δίφθογγον[2]. La même accentuation est donnée encore par un autre grammairien du IIIe siècle avant J.-C., Arcadius[3] : τὸ δὲ Καδμῖλος ὁ Ἑρμῆς περισπᾶται.

Le changement de Casmilos en Camillus est, au premier abord, plus difficile à expliquer. Les deux moitiés du mot, en effet, ont subi une transformation inverse : dédoublement au commencement, redoublement à la fin. Pourtant le redoublement de la lettre *l* s'explique par la nature de la voyelle qui précède; *îlos* a pu donner naissance à une forme *illos*. Quant à la chute de l'*s*, peut-être faut-il faire intervenir, pour l'expliquer, ainsi que M. de Saussure m'en suggère l'idée, une loi, établie ici même par M. Havet[4], et d'après laquelle une consonne double, en latin, se dédouble lorsque la suivante est double aussi. Il faut donc ad-

[1] Lycophron, *Cassandra,* v. 162 et ibidem Scholia Tzetzae.

[2] Chœrobosci *Orthographia,* in Cramer, *Anecdota Græca e codd. mss. Bibl. oxon.*, t. II, p. 229.

[3] Περὶ τόνων, ed. Barker, p. 56, 2.

[4] L. Havet, *Mémoires*, IV, 227 (s. v. *Quasillus*); il y revient dans le présent fascicule à la page 109 (t. VI). M. Bréal en parle également au tome V, p. 437, en citant M. Havet; mais en même temps il semble admettre que ce dédoublement a lieu arbitrairement.

mettre une forme intermédiaire Casmillus, Cammillus, qui a donné, par le dédoublement de l'*m*, Camillus. Il convient de remarquer d'ailleurs que des noms étrangers n'obéissent pas à des règles phonétiques aussi rigoureuses que les autres; ils subissent des transformations plus capricieuses, parce qu'on les prononce et qu'on les écrit comme on croit les entendre.

Les auteurs anciens ne se sont donc pas trompés quand ils ont dit que Camillus signifiait le servant des dieux, ni quand ils ont identifié ce personnage divin avec Hermès. Kedem-El rappelle, par sa formation, un des procédés les plus familiers à la mythologie sémitique : il est formé de la même manière que Penu-El, Penê-Baal, Selem-Baal. Or ces mots *penê* « face », *selem* « image », *kedem* « vis-à-vis », qui expriment, avec des nuances diverses, l'idée d'une reproduction ou d'une opposition, comme celle de la lune en face du soleil, ont servi à former des divinités nouvelles, émanations de celles d'où elles tirent leur nom. Ces personnages secondaires tantôt sont restés dans une position subordonnée et ont été réduits au rôle d'anges; l'ange de Jéhova, *Maleak Jahouê*, *Maleak Peneh-Jahoueh*, dans la religion juive, et les fils de Dieu, les *Benê-Elohim*, en sont l'exemple; tantôt, au contraire, ils ont pris une importance exceptionnelle de façon à devenir les parèdres des plus grandes divinités, comme TanitPenê-Baal[1] à Carthage, ou même à s'en affranchir entièrement. C'est ainsi que les inscriptions de Teïma nous ont révélé l'existence d'un dieu Selem dont la forme complète devait être SelemEl ou Selem-Baal.

Camillus nous présente un phénomène analogue. A côté de Cadmus, l'inventeur de l'alphabet et l'introducteur de la civilisation phénicienne en Grèce, l'antiquité grecque nous a livré le souvenir d'un autre Cadmus, que l'on considère en général comme distinct du premier[2] et qui n'est qu'un doublet de Kadmilos. Il a les mêmes affinités géographiques et religieuses. Κάδμος λέγεται ὁ Ἑρμῆς παρὰ τοῖς Τυρσηνίοις, dit l'Étymologicon[3].

[1] Une inscription récemment trouvée à Carthage porte une dédicace à la « Rabbat Penê-Baal ». C'est la première fois que la grande déesse de Carthage nous apparaît dépouillée du nom de Tanit et désignée simplement par son épithète divine. Voyez *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, séance du 5 août 1886.

[2] Voir Preller, *Griechische Mythologie*, 3e Auflage, t. II, 22-29. Il conviendrait peut-être pourtant de se demander si les deux Cadmus ne sont pas un seul et même personnage? Cadmus l'inventeur de l'alphabet est en effet identifié par les anciens avec Thot-Hermès.

[3] Etymologicon Gudianum, sub voc. Κάδμος.

Parfois même il alterne avec lui. Dans Lycophron, peu après le vers que j'ai cité plus haut, on lit ce qui suit[1] :

> Ὥς μή σε Κάδμος ὤφελ' ἐν περιῤῥύτῳ
> Ἴσσῃ φυτεῦσαι δυσμενῶν ποδηγέτην.

Prylis, dont il est question dans ces vers, était fils de Cadmilos; tous les commentateurs anciens qui se sont occupés de ce passage en ont fait la remarque[2]. Le Cadmus dont il est ici question est donc identique à Cadmilus. Mais le scholiaste de Lycophron, Tzetzes, va plus loin, et il met en note : Πρύλις· υἱὸς τοῦ Κάδμου καὶ Καδμίλου (κατὰ συγκοπήν γαρ εἶπε τον Κάδμον· Καδμίλος γὰρ ἦν, ὥσπερ τὰς γαμφίδας γαμφάς) ἤτοι τοῦ Ἑρμοῦ καὶ Ἴσσης τινὸς νύμφης. Cadmos est donc une forme abrégée de Cadmilos. La même idée se trouve enfin exprimée sous une forme poétique chez un auteur plus ancien, quoique de date encore relativement récente, mais qui avait une vaste connaissance de l'antiquité orientale, Nonnus[3] :

> Ἁρμονίῃ πόσις ἦλθεν ἀνεψιὸς ἄπτερος Ἑρμῆς,
> οὐδὲ μάτην Κάδμηλος ἀείδεται· οὐρανίην γὰρ
> μορφὴν μοῦνος ἄμειψε, καὶ εἰσέτι Κάδμος ἀκούει.

Cadmilos a donné naissance, en perdant sa terminaison divine Ilos, à une forme nouvelle Cadmos, de même que Selem-Baal avait donné Selem, et, sans doute aussi, Semel-Baal, Sémélé. Peut-être l'épigraphie araméenne nous a-t-elle conservé la forme originale de ce nom divin, s'il est vrai qu'il faille lire le nom propre, à moitié égyptien, à moitié sémitique, Pete-Kedem פטקדם sur l'un des papyrus araméens d'Égypte publiés par M. de Vogüé[4].

A ces formes il faut en rattacher une ou deux autres plus éloignées, qui ont probablement la même origine. Ce sont d'abord ces Κάδωλοι qui jouaient, d'après Denys d'Halicarnasse[5], le même rôle dans le culte des Curètes et des grands dieux que les Camilles chez les Romains. On ne peut pas hésiter à y reconnaître une altération des Κάδμιλοι, à moins qu'il n'y ait là tout simplement une faute de copiste. La correction a d'ailleurs déjà été faite par Vossius, correction d'autant plus vraisemblable que le mot a été altéré de plusieurs manières et qu'à côté de la forme

[1] *Cassandra*, v. 219.
[2] Voir Eustathe, *Comment. in Iliad.*, Δ', 390. Ed. Lips., p. 388, 36.
[3] *Dionysiaca*, IV, v. 87-90.
[4] *Syrie centrale, Inscriptions sémitiques*, p. 129, fragment *b*, ligne 9, et pl. 16.
[5] Ὅσα δὲ παρὰ Τυῤῥηνοῖς, καὶ ἔτι πρότερον παρὰ Πελασγοῖς, ἐτέλουν ἐπί τε Κουρήτων καὶ μεγάλων Θεῶν ὀργιασμοῖς οἱ καλούμενοι πρὸς αὐτῶν Κάδωλοι, ταῦτα κατὰ τὸν αὐτὸν τρόπον ὑπηρέτουν τοῖς ἱερεῦσιν οἱ λεγόμενοι νῦν παρὰ Ῥωμαίων Κάμιλλοι. Denys d'Halicarnasse, *Antt. Rom.*, II, XXII.

Κάδωλοι nous rencontrons, chez les traducteurs latins, les formes *Cadulii* et *Cadmichi*. Il faut peut-être en dire autant du personnage légendaire Candaule, en grec Κανδαύλας, qu'Hésychius[1] explique par les mots ὁ Ἑρμῆς. Ces altérations sont encore une preuve de l'origine étrangère du nom de Kadmilos. Les noms qu'on altère sont ceux que l'on ne comprend pas, et ces altérations donnent naissance à des formes nouvelles qui deviennent souvent l'origine de mythes nouveaux. Ainsi donc Cadmus, Cadmilus, Casmilus, Candaulas peut-être, sont différents noms et représentent différentes formes d'un même dieu, qui jouait, dans la mythologie orientale, un rôle analogue à celui d'Hermès chez les Grecs.

On nous reprochera peut-être de chercher un équivalent phénicien à Hermès, lorsqu'il en a déjà un, Esmoun, et même deux, si la conjecture que nous avons formée au sujet d'Askoun[2] se trouve justifiée. Mais ce n'est pas nous qui avons fait cette identification, c'est l'antiquité tout entière. Il convient de remarquer d'ailleurs qu'il est de l'essence de ces messagers divins de revêtir des noms et des formes multiples qui les diversifient comme de véritables Protées. Mais quand on les serre de près et qu'on cherche à remonter à leur origine, ils se confondent et rentrent les uns dans les autres.

La présence d'une divinité sémitique dans le groupe des personnages divins qui forment le cortège des Curètes et des Cabires n'est pas une exception. Ce monde est peuplé d'éléments sémitiques. Nonnus[3], en un passage, fait prendre à Cadmus les traits d'un certain Phanès, qu'il appelle le premier-né, πρωτόγονος, et qui pourrait bien n'être pas autre chose qu'un Panim. Le même Cadmus reparaît encore dans Pausanias[4], entouré de Phénée, d'Hercule et d'Iolaos que nous avons retrouvé en Afrique[5]. Enfin il est une autre divinité du même groupe qui a vraisemblablement la même origine que Cadmus, c'est Sémélé, la fille de Cadmus et d'Harmonie. Sémélé doit être, ainsi que nous l'avons laissé entrevoir plus haut, l'«image du dieu», *semel*, et faire pendant à Salm, à Cadmus, à Phanès, à tous ces dieux qui rentrent dans ce qu'on pourrait appeler la catégorie des anges, c'est-à-dire des messagers divins.

Comment le culte des Camilles a-t-il pénétré en Italie? Il est

[1] Hesychius, *Lexicon*, s. v. Κανδαύλας. Peut-être aussi faut-il en rapprocher la forme Κίβαλος· διάκονος donnée par le même auteur.
[2] Voir *Mélanges Graux*, Paris, Thorin, 1884, p. 611-619.
[3] *Dionysiaca*, l. IX, v. 140-141.
[4] Pausanias, *Arcadie*, ch. XIII et XIV.
[5] Voir *Mélanges Graux*, p. 617-618.

IMPRIMERIE NATIONALE.

difficile de le déterminer avec précision. Nul doute qu'il ne fût pratiqué dans les mystères de Samothrace. S'est-il introduit de là directement à Rome? On ne saurait à cet égard négliger les indications si précises de Macrobe, de Denys d'Halicarnasse, de l'*Etymologicon*, qui affirment que Cadmos ou Cadmilos était adoré chez les Étrusques. Le nom même a pris une forme si bien latine, qu'il est difficile d'admettre qu'il soit le résultat d'un emprunt direct fait aux langues sémitiques, et l'on est tenté d'adopter l'explication de Denys d'Halicarnasse[1], qui nous dit qu'il était venu par l'Étrurie, par l'intermédiaire des mystères : *Ὅσα δὲ παρὰ Τυῤῥηνοῖς καὶ ἔτι πρότερον παρὰ Πελασγοῖς, ἐτέλουν ἐπίτε Κουρήτων καὶ Μεγάλων Θεῶν ὀργιασμοῖς οἱ καλούμενοι πρὸς αὐτῶν Κάδωλοι, ταῦτα κατὰ τὸν αὐτὸν τρόπον ὑπηρέτουν τοῖς ἱερεῦσιν οἱ λεγόμενοι νῦν παρὰ Ῥωμαίων Κάμιλλοι.*

L'emprunt en tous cas est fort ancien; car, dans un des plus anciens chants en langue latine qui nous soient parvenus, dans un traité sur l'agriculture, antérieur, d'après la tradition, à l'usage de l'écriture en Italie, nous le trouvons déjà dépouillé, à ce qu'il semble, de tout sens liturgique. C'est un père qui parle à son fils[2] :

Hiberno pulvere, verno luto, grandia farra, Camille, metes.

Toutefois, si haut que nous remontions dans l'histoire de la langue latine, nous ne trouvons pas le mot Camillus employé pour désigner une divinité. Il s'est passé là un phénomène commun à la plupart des mythologies et dont M. Gaston Paris a donné la formule dans son étude sur le petit Poucet[3]. Tandis que certains dieux, primitivement secondaires, grandissent jusqu'à occuper les premières places, d'autres, au contraire, diminuent jusqu'à n'être plus que des nains ou des dieux enfants. Ces changements ont surtout lieu au passage d'une religion à une autre. Ascagne[4], les Pygmées[5] nous ont fourni l'objet de démonstrations analogues. Il en est ainsi surtout des dieux de la famille d'Hermès, c'est-à-dire de ces êtres qui, étant des émissions divines, ont une tendance tantôt à se constituer en divinités indépendantes, tantôt à se réduire de plus en plus au rôle de servants.

Cadmilos a subi un sort analogue à celui du petit Poucet. Après avoir été l'un des Cabires, il est arrivé à n'être plus qu'un

[1] Denys d'Halicarnasse, *Antt. Rom.*, II, XXII.

[2] Macrobe, *Saturnal.*, V, XX, 18 : «In libro enim vetustissimorum Carminum, qui ante omnia quæ a Latinis scripta sunt compositus ferebatur, invenitur hoc rusticum vetus canticum : Hiberno pulvere, verno luto, grandia farra, Camille, metes.»

[3] *Mémoires de la Société de linguistique*, t. I, p. 372-404. Cf. G. Paris, *Le petit Poucet*, Paris, Vieweg, 1875, in-18.

[4] *Mélanges Graux*, p. 611-619. Paris, Thorin, 1884.

[5] *Mémoires de la Société de linguistique*, t. IV, p. 347-356.

petit serviteur des dieux; en même temps, sur les monuments plastiques, ses traits changent et il prend l'aspect d'un enfant. Quand nous le retrouvons dans la religion romaine, il a gardé son caractère sacré, mais il a perdu son caractère divin; il n'est plus qu'un enfant de chœur, en attendant qu'il se perde dans la foule des profanes avec ses compagnons de service Gabriel, Micael, Raphael. Seulement, même dans cette dernière transformation, on retrouve la trace de son caractère primitif. Un des traits distinctifs des dieux de cette famille, c'est qu'ils sont tantôt dieux, tantôt déesses; tantôt même ils sont d'un sexe indéterminé; ils appartiennent à ce que les Kazi-Kumuk appellent le genre ange. On retrouve ce caractère chez les enfants qui assistaient les flamines à l'office; c'étaient indifféremment des garçons ou des filles; et plus tard, quand Camille a été réduit à n'être plus qu'un nom propre, il s'est appliqué indifféremment aux uns et aux autres.

M. Renan était donc guidé par un juste sentiment de l'antiquité quand il empruntait les grâces de la voix d'une femme pour annoncer les décrets du ciel aux habitants des Champs-Élysées. Seulement, pour que son petit Camillus fût complet, il aurait pu lui laisser ses ailes. Rien n'est plus fréquent, sur les monuments figurés de l'antiquité grecque, que de voir des ailes à ces personnages célestes qui jouaient le rôle de messagers divins et que l'on désignait tous du nom commun d'Angeloi [1]. C'était un souvenir des religions orientales. Et quand la Grèce a créé son type classique d'Hermès, elle n'a enlevé les ailes de ses épaules que pour les lui attacher au talon.

Philippe Berger.

[1] Voir en particulier de Witte et Lenormant, *Élite des monuments céramographiques*, t. II, pl. 57.

ESSAI

SUR

LA SIGNIFICATION HISTORIQUE

DES

NOMS DES PATRIARCHES HÉBREUX[1].

Le cours que M. Renan consacre depuis plusieurs années au Collège de France à l'histoire des origines du peuple hébreu a rappelé l'attention sur les noms des patriarches Abraham, Isaac et Jacob, en qui le peuple juif a personnifié ses aspirations religieuses et ses vieilles traditions nationales. Les noms des deux derniers d'entre eux rentrent en réalité dans la grande famille des noms théophores; leur forme complète devait être Ishaq-El, Jâqob-El. Le nom du dieu a disparu, supprimé par la prononciation courante qui le sous-entendait, suivant une habitude constante des peuples sémitiques.

Pour Jacob, le fait est connu depuis assez longtemps déjà. M. Mariette[2] avait signalé le nom de Jacob-El dans une des listes géographiques gravées sur les pylônes de Karnak, parmi les villes ou les tribus[3] vaincues et emmenées en captivité par Thouthmès III. Il avait, il est vrai, abandonné sa lecture, mais elle fut reprise par M. de Rougé[4]. M. Renan, en insistant sur les conséquences de cette découverte, dont on n'avait pas avant lui saisi

[1] Ce mémoire a été lu à la Société de linguistique, le 27 mars, et à la réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne, le 7 mai 1886. On le trouvera reproduit dans le *Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques*.

[2] *Listes géographiques des pylônes de Karnak*, 1re partie, Haut Ruten, n° 102.

[3] Je dis les villes ou les tribus, parce qu'il faut se garder d'exagérations systématiques sur ce point, et ne pas considérer ces listes, non plus que les généalogies de la Genèse, soit comme purement géographiques, soit comme purement ethnographiques. L'antiquité ne faisait pas de ces distinctions scientifiques un peu subtiles. Le caractère ethnique du nom de Jacob-El a d'ailleurs été parfaitement reconnu dès longtemps par M. de Rougé et M. Renan.

[4] *Etude sur divers monuments du règne de Toutmès III* (*Revue archéol.*, nov. 1861, p. 367).

la portée, prédisait qu'on retrouverait également les noms de Ishaq-El et Joseph-El.

Les indications de M. Renan ont déterminé un de ses auditeurs, M. Will N. Groff, à faire la recherche, et il a été assez heureux pour trouver sur la même liste[1], non loin du nom de Jaqob-El, non pas le nom d'Ishaq-El, mais celui de Joseph-El[2]. Malgré quelques points qui demandent encore à être consolidés, la démonstration de M. Groff paraît concluante, et vient confirmer les vues émises dès 1882 par M. Renan à la *Revue des Études juives*[3]. On peut désormais considérer comme établi que les noms des deux grandes tribus dans lesquelles se divisait à l'origine le peuple hébreu étaient Jaqob-El et Joseph-El[4].

Cette double découverte soulève plusieurs problèmes qui intéressent directement l'histoire du peuple juif.

Les événements auxquels font allusion les listes des pylônes de Karnak sont contemporains de Thouthmès III, dont le règne se place au milieu de la 18e dynastie, c'est-à-dire à peu près 1700 ans avant l'ère chrétienne, à une époque qui, de toute façon, est de beaucoup antérieure à l'Exode et à l'invasion du pays de Canaan par les Hébreux. La sortie d'Égypte est fixée, par les livres des Rois environ en l'an 1500 avant J.-C. On y lit en effet, dans un passage souvent cité[5], que Salomon commença de bâtir le temple de Jérusalem en l'an 480 après la sortie d'Égypte. Quoi que l'on pense de cette date précise et de ce qu'on a appelé l'ère de l'Exode, il est certain que la période qui s'est écoulée entre les deux événements n'a pas été plus longue. Il faut peut-être diminuer ces chiffres, on ne saurait les grossir. Nous trouvons donc en Palestine, deux cents ans au moins avant l'Exode, deux chefs, ou plutôt deux tribus, qui portent les noms de Jacob-El et Joseph-El, vaincues et emmenées en captivité par Thouthmès III. M. Groff cherche à expliquer ce fait en supposant que nous avons là une page perdue de la Genèse[6]. La Genèse finit avec la mort de Jacob et Joseph, l'Exode commence pour ainsi dire avec Moïse, c'est dans cet intervalle, suivant lui, que se placent ces événements.

Je diffère d'opinion avec lui sur ce point. Je crois qu'on peut trouver, déjà dans les derniers chapitres de la Genèse, le souvenir

[1] Mariette, *Listes géographiques*, n° 78.
[2] *Revue égyptologique*, fascicule I-II, 1885, p. 95.
[3] *Revue des Études juives*, 1882, p. 162.
[4] Plus récemment encore un savant allemand, M. Eduard Meyer, a publié dans la *Zeitschrift für Alttestamentliche Theologie*, en mars 1886, un mémoire dans lequel il reproduit les mêmes conclusions.
[5] *I Rois*, VI, 1.
[6] *Revue égyptologique*, 1885, p. 101.

plus ou moins confus d'événements analogues à ceux que rapportent les listes des pylônes de Karnak. Si l'on examine attentivement l'histoire des fils de Jacob, on est amené à reconnaître que la descente en Égypte n'y est pas présentée comme un fait aussi simple qu'on pourrait le croire tout d'abord. L'histoire de Joseph nous fournit un premier souvenir de ces transportations en Égypte, dont les pylônes de Karnak nous attestent la réalité. On ne saurait considérer comme un simple caprice du narrateur le récit de Joseph emmené captif en Égypte, et l'on ne peut s'empêcher de rapprocher cette tradition du titre placé en tête de la liste sur laquelle figurent les noms de Jacob-El et Joseph-El : « Liste des peuples du Ruten supérieur, que sa majesté a enfermés dans la ville de Mégiddo la misérable, et dont sa majesté a emmené les enfants en captifs vivants à la forteresse Suhen à Thèbes[1]. »

Le même parallélisme se poursuit dans l'histoire des frères de Joseph; la Genèse[2] nous raconte deux descentes successives des frères de Joseph en Égypte. A la seconde se rattache une anecdote qui n'est pas indifférente à l'objet qui nous occupe. Benjamin remonte d'Égypte avec ses frères, emportant, sans le savoir, la coupe d'or de Joseph dans son sac. Il est poursuivi par les Egyptiens qui le ramènent captif auprès de Joseph. N'y a-t-il pas là encore comme un souvenir peut-être d'un tribut refusé, en tous cas d'une descente en Égypte qui n'avait rien de spontané? Sans doute on ne saurait en donner une démonstration rigoureuse; ce serait se tromper que de demander à d'anciennes traditions une précision historique qu'elles ne comportent pas; mais il semble bien que ces textes nous aient conservé le souvenir de migrations successives, dont plusieurs étaient de vraies déportations. L'une, qui se rattache au nom même de Joseph, doit avoir eu une influence considérable sur les destinées du peuple, et il paraît ressortir de l'ensemble des textes de la Genèse que Joseph a entraîné d'autres tribus à sa suite en Égypte. Mais ces migrations avaient commencé à une époque bien antérieure, et les histoires d'Abraham et d'Isaac nous en fournissent déjà plusieurs exemples.

L'explication qui précède soulève une difficulté qu'on ne saurait méconnaître. En général on considère la descente des Israélites en Égypte comme s'étant opérée à la faveur des rois pasteurs qui dominaient à cette époque sur toute la Basse-Égypte; et on explique le revirement qui s'est produit dans les dispositions des

[1] Mariette, *Listes géographiques*, texte, p. 2. Cf. Rougé, *Revue archéol.*, nov. 1861, p. 346.

[2] Genèse, XLII et XLIII.

Égyptiens à leur égard par la révolution qui a chassé les Hyksos et ramené au pouvoir la dynastie thébaine. Si l'on admet que l'histoire de Joseph et celle de Benjamin sont un écho des conquêtes de Thouthmès III, il en résulterait que les Israélites n'ont été emmenés captifs en Égypte que sous Thouthmès III, c'est-à-dire après l'expulsion des Hyksos. Dès lors on ne s'explique plus bien ni la façon dont ils y ont été accueillis, ni le revirement qui s'est produit par la suite à leur égard. Je n'ai pas les moyens de résoudre entièrement cette contradiction; il faut reconnaître pourtant qu'elle est singulièrement diminuée, lorsqu'au lieu de considérer l'histoire d'Abraham, d'Isaac et de Jacob comme l'histoire de la vie et des aventures de trois héros, aboutissant à la descente de leur famille en Égypte, à un moment précis, on y voit le souvenir d'échanges de populations, tantôt violents, tantôt pacifiques, qui se sont faits entre l'Égypte et la Palestine pendant une assez longue période et qui ont abouti à l'Exode du peuple juif. Suivant moi, il n'y a guère de lacune dans les récits bibliques, et l'Exode n'est que le dernier épisode d'une série de migrations qui commencent à Abraham.

Il ne reste guère de place, d'après ce système, pour les 430 ans que le livre de l'Exode[1] assigne à la captivité en Égypte, ou plutôt cette captivité se confond en bonne partie avec les événements rapportés dans les derniers chapitres de la Genèse : c'est une autre manière de raconter les mêmes faits. Le texte grec des Septante semble confirmer cette manière de voir. A l'endroit où il est question du séjour en Égypte, le texte hébreu porte : « Et la durée du séjour des enfants d'Israel, pendant laquelle ils séjournèrent en Égypte, fut de quatre cent trente ans. » Le texte grec présente une variante importante, qui a été depuis longtemps signalée. Voici ce qu'on y lit : Ἡ *δὲ κατοίκησις τῶν υἱῶν Ἰσραὴλ ἣν κατῴκησαν ἐν γῇ Αἰγύπτῳ καὶ ἐν γῇ Χαναάν, ἔτη τετρακόσια τριάκοντα.* Certains manuscrits portent même une leçon encore plus divergente : Ἡ *δὲ κατοίκησις* (var. : *παροίκησις*) *τῶν υἱῶν Ἰσραὴλ ἣν κατῴκησαν* (var. : *παρῴκησαν*) *ἐν γῇ Αἰγύπτῳ καὶ ἐν γῇ Χαναάν, αὐτοὶ καὶ οἱ πατέρες αὐτῶν, ἔτη τετρακόσια τριάκοντα.* C'est-à-dire : « La durée du séjour des enfants d'Israël pendant laquelle ils séjournèrent dans le pays d'Égypte et dans le pays de Canaan, eux et leurs pères, fut de 430 ans. » La version samaritaine, ainsi que M. Groff m'en faisait très judicieusement la remarque, reproduit cette dernière leçon, avec une variante peu importante; elle porte : « Et le séjour des enfants d'Israël et de leurs pères, qu'ils séjournèrent dans le pays de Canaan et dans le pays d'Égypte, fut de 430 ans. » Sans doute on

[1] Exode, XII, 40.

ne peut accorder une valeur décisive à cette coïncidence, parce que la version samaritaine se borne souvent à suivre le texte des Septante. Le texte même des Septante n'est pas à l'abri de toute critique, et ces variantes pourraient bien n'être, ainsi qu'on l'a supposé, que des remaniements successifs, faits sous l'influence des idées rabbiniques, pour mettre d'accord les différentes données chronologiques de la Genèse et de l'Exode. Elles prouvent en tous cas tout au moins, que ce chiffre de 430 ans avait déjà paru exagéré aux anciens traducteurs et que, pour eux comme pour nous, le séjour au pays de Canaan et le séjour en Égypte ne formaient en réalité qu'une seule période, allant d'Abraham à Moïse.

Le nom de Jaqob-El prête encore à d'autres considérations. On remarquera qu'il est formé, de même que le nom Joseph-El, à l'aide du nom du dieu El. Il en est de même d'Isra-El, ce nom de guerre du peuple hébreu, d'Isma-El, le père du peuple arabe, de Jerahme-El, et de beaucoup d'anciens noms de patriarches hébreux. Or le dieu El occupe, dans les noms araméens, la même place que Baal dans les noms cananéens. On peut sans doute citer des exceptions à cette règle, mais, en dépit de ces exceptions, c'est un des faits les mieux établis de l'onomastique comparée des dialectes sémitiques. Il en résulte que les noms Jacob-El, Joseph-El, quoique figurant au milieu de peuplades cananéennes, ont des affinités araméennes, et nous engagent à chercher l'origine des tribus qui les portaient, non dans le pays de Canaan, mais à l'est du Jourdain. Les listes des pylônes de Karnak donnent un démenti à la théorie qui tend à confondre les hébreux avec les cananéens, et elle reproduit, sous une autre forme, la tradition dont la Genèse se fait l'écho, quand elle nous montre les abrahamides, venus d'Ur-Chasdim, errants en étrangers entre l'Égypte et le pays de Canaan, jusqu'au jour où ils se sont établis par la force dans le pays de Canaan et s'y sont définitivement fixés. La tradition juive en avait d'ailleurs conservé le sentiment et elle a toujours mis en relief la parenté des enfants d'Abraham avec Ismaël, et leur séjour comme étrangers dans le pays de Canaan. Ainsi se trouvent confirmées les conclusions auxquelles nous avait conduits l'étude des inscriptions récemment découvertes en Arabie, sur la parenté d'Abraham avec les populations de l'Arabie du Nord[1]. On ne peut se défendre d'une certaine émotion en présence de cette concordance des recherches scientifiques qui, parties des points les plus opposés, viennent aboutir aux mêmes résultats et justifier les sentiments instinctifs des premiers historiens de l'humanité.

[1] *L'Arabie avant Mahomet d'après les inscriptions*, Paris, Maisonneuve, 1885, p. 27.

Dans nos recherches nous n'avons pas encore rencontré le nom d'Isaac. Peut-être n'est-ce pas l'effet d'un pur hasard. Isaac a, dans les récits de la Genèse, un caractère beaucoup plus effacé qu'Abraham et Jacob. Il n'est guère dans bien des récits qu'un doublet d'Abraham. Le jour où on le trouvera, ce sera, ainsi que l'a admirablement pressenti M. Renan, sous la forme Ishaq-El. Jacob-El signifie celui qui s'attache aux pas de El; Joseph-El, probablement celui que El augmente. Que signifie Ishaq-El? La Genèse le rattache à la racine *sahaq* «rire», tout en flottant un peu sur le sens du nom[1]. Cette hésitation prouve qu'on éprouvait quelque embarras à expliquer le nom d'Isaac. M. Renan suppose qu'il signifiait «celui à qui El sourit». Peut-être faut-il aussi tenir compte d'un autre sens du verbe *sahaq*. Ce verbe, qui a tous les sens du verbe latin *ludere*, pouvait bien s'appliquer à ces rapports avec la divinité qui étaient considérés comme le suprême honneur pour l'homme, et dont le nom de Jézabel, sous sa forme pleine Baalizebel[2], est l'expression la plus parlante. D'autres noms de tribus, le nom de la tribu de Zabulon, en particulier, ont dû leur origine à une idée semblable[3].

Il semble que la Genèse, en un certain endroit, ait en vue cette étymologie, pour le nom d'Isaac. Dans l'histoire d'Isaac à la cour d'Abimélec, roi de Guérar, on raconte qu'Abimélec, regardant par sa fenêtre, vit Isaac qui «jouait» *Ysehaq mesaheq* avec Rebecca sa femme. Pour ceux qui ont l'habitude des étymologies hébraïques, dans lesquelles les jeux de mots tiennent une si grande place, il ne peut guère être douteux que l'auteur de ce passage n'ait eu l'intention de rapprocher le nom d'Isaac du verbe *sahaq* et d'y associer l'idée de ces luttes amoureuses que les orientaux ne craignaient pas de rappeler à l'esprit. Nous trouvons encore le même mot employé avec le même sens dans l'histoire de Joseph. La femme de Putiphar dit à son mari : «Cet esclave hébreu que tu nous as amené est venu pour jouer avec moi» *liseheq bi*. Peut-être celui qui a donné cette étymologie du nom d'Isaac n'était-il pas loin du véritable sens du mot. Il ne faut pas oublier d'ailleurs, en recherchant le nom d'Isaac, qu'on pourra le trouver écrit par un *sin* aussi bien que par un *çade;* il s'écrit presque indifféremment des deux manières en hébreu. Et quand on le trouverait écrit par un *schin*, les échanges du *sin* et du *schin* sont si fréquents d'un dialecte sémitique à un autre, que ce ne serait pas une raison pour le repousser. il se rattacherait alors à une autre racine et aurait un sens tout différent, mais sur lequel la Genèse ne nous ouvre aucune porte.

[1] Genèse, XVIII, 11-15; XXI, 6.
[2] *Corpus inscriptionum Semiticarum*, n° 158.
[3] Voir Genèse, XX, 20.

Pour que l'explication des noms de Jacob et de Joseph par les formes Jacob-El, Joseph-El fût entièrement démontrée, il resterait à retrouver les formes correspondantes Jacob-Jah, Joseph-Jah dans la Bible. La forme Jacobjah n'existe pas; pourtant, M. Renan a relevé dans le livre des Chroniques[1] une forme Jacobah, יעקבה, qui pourrait bien être une altération du nom de Jacobjah. D'autre part, ainsi que M. Hartwig Derenbourg l'a le premier remarqué, le nom de Joseph-Jah (Jéhovah augmente) se trouve dans le livre d'Esdras[2]. Ces noms correspondent aux formes Jacob-El, Joseph-El, à une époque où le nom d'El avait été remplacé par celui de Jéhova. La substitution du nom de Jéhova au nom d'El ou de Baal dans les noms propres est un phénomène très fréquent en hébreu, et le livre des Chroniques en offre de nombreux exemples.

Cette substitution s'est faite peu à peu : pour un certain nombre de noms propres, très tardivement; pour d'autres, jamais. C'est au moment de l'établissement définitif des Hébreux en Palestine que nous en voyons les premières traces. C'est à ce moment que nous voyons apparaître dans l'histoire du peuple le nom de Jéhovah. L'auteur de la partie de la Genèse qu'on est convenu de désigner sous le nom d'Elohiste était donc dans le vrai, lorsqu'il se servait du nom d'Elohim pour désigner Dieu dans toute l'époque patriarcale, et qu'il rattachait l'apparition du nom de Jéhovah à la révélation du Sinaï.

Philippe Berger.

Calaf, *colo*; *calamus*, *culmus*.

Calaf en gallois, *colo* en breton armoricain, ont le sens de «chaume». *Calaf* est pour un vieux breton *calam* (*calamennou*, gl. *culmos*, gloses à Juveneus, IXe-Xe siècle). L'*ă* bref est conservé régulièrement. On peut, en effet, poser en principe que toute voyelle brève posttonique qui n'est pas en *syllabe finale* primitivement reste en breton : vieux gallois *umil*, gall. mod. *ufyll* (*f* gallois = *v* français), arm. moy. *uvell*; gall. *plegyd* de *placitum*; arm. *Roazon* = *Rēdŏnes* «Rennes», *Naonet* pour *Navnet* «Nantes», *Gwened* de *Vénĕti* «Vennes, Vannes»; *Breur*, arm. moy. *Breuzr* = **Brātir*, mais plur. *Breuder*, *Breudeur*, gallois *Brodyr* = **Brā-*

[1] I Chron., IV, 36.

[2] Esdras, VIII, 10.

téres [1], etc. L'*m* ancien, primitivement entre deux voyelles et conservé en vieux breton, *dans l'écriture*, sous la forme *m* jusqu'au XIe siècle, devient *f* (*v*) en gallois moyen. Que *calaf* soit emprunté, quoique M. Windisch élève là-dessus des doutes (Curtius, *Grundzüge*, 5e éd.), à *κάλαμος*, cela paraît certain. *Calaf* semble, en effet, avoir toujours compté pour deux voyelles, et le second *a* ne paraît pas être une voyelle irrationnelle. Si c'était une voyelle irrationnelle, on n'aurait pas constamment *a* : *barf* = *barba* et *baraf*, *baryf*; *dafyn* « goutte » pour *dafn*, pluriel *dafneu*; arm. moyen *carff* et *carof* « cerf », aujourd'hui *caro*.

L'histoire de *colo* est plus difficile et plus curieuse. S'il n'y avait que la forme armoricaine dans les dialectes bretons, le problème serait vite résolu. La forme en armoricain moyen est *coloff* (*ff* = *v* plus quelquefois un son nasal), *guengoloff* « le mois de la paille blanche ». L'*o* peut être considéré comme une voyelle irrationnelle, et *colof* pour *colv*, vieux breton *colm*, dérive très facilement de *culmus*. Le gaulois *κοῦρμι* a une histoire analogue en gallois : *cŭrmi* eût donné en vieux gallois *cwrm*; en moyen gallois, il a donné *cwrf* et, avec voyelle irrationnelle, *cwrwf*. Le *v* final s'est fondu avec l'*w* irrationnelle et aujourd'hui, tout en écrivant *cwrwf*, on prononce partout *cwrw* « bière ». De même pour *colo* : on aurait eu *culm*, *colm*, *colv*, *colov*, *colo*. Ce qui complique le problème, c'est qu'il existe une forme galloise identique *colof* qui alterne avec *calaf* et a le sens de tige de plante ou de fleur, de tuyau. *Colof* ne peut venir de *culmus* pour deux raisons : 1° l'*w* de *culmus* en gallois fût resté intact, on eût eu *cwlv*, *cwlwf*, *cwlw*; 2° *colof* est féminin. *Colo* armoricain, il est vrai, est masculin (cf. grec *κάλαμος* et *καλάμη*). *Colof* féminin suppose une forme vieille celtique *colma*, ou *cŭlma*, ou *coloma*; *colo* armoricain, *culmus*, ou *culmos*, ou *colmos*. L'*o* de *colof* est-il voyelle irrationnelle? Il faudrait trouver le mot dans un poète du moyen âge pour en décider. Il semblerait, à en juger par la confusion qui en a été faite avec *colofn* « colonne » du latin *columna*, que l'*o* a formé syllabe : dans ce cas *colof* = **coloma*. Cf. *κάλαμος*, *culmus* (*calamus* est probablement emprunté au grec), v. h. a. *halm* et *halam* (*a* irrationnel?). Le *v* de *coloff* a laissé sa trace dans le haut vannetais *guenholon* « septembre ».

[1] M. Stokes (*Celtic declension*) suppose pour le nominatif pluriel de ce mot une forme vieille celtique *brātres*; cela eût donné en armoricain moyen *breuzr* comme *brātŭr*. Si le *t* n'est pas devenu spirant, c'est qu'il est resté séparé de l'*r* par une voyelle, ce qui est d'ailleurs justifié par la comparaison, cf. grec *πατέρες*. *Breuzr* est à *brātir* comme *levr* à *liber*; *brodyr* à *brātéres* comme *llythyr* « lettre » à *litteræ* (arm. *lizer*).

LE NOM ANCIEN DE LA RIVIÈRE D'ANGLETERRE LE *NADER*.

La rivière anglaise actuelle le *Nader* a été identifiée par les géographes avec la rivière désignée par l'anonyme de Ravenne sous le nom de *Naurum* (v. Petrie, *Mon. hist. brit.*, CXIII). Il faut sans doute lire *natrum*, ce qui paléographiquement est tout simple et explique parfaitement le nom actuel. *Natrum* est un nom celtique, dérivé et formé à peu près de la même façon que le gallois actuel *neidr* « serpent » = **natrū* (indo-européen *nătrō*). *Neidr* a pour correspondant en armoricain moyen *azr* pour *nazr*. *Tr* donne en armoricain moyen *zr*, en gallois *dr* (*mozreb*, gall. *modryb*, v. bret. *motrep* « tante »). L'*n* de *nazr* a été confondu avec l'*n* final de l'article par une méprise de la langue dont on trouve en armoricain plusieurs exemples et des analogues dans d'autres langues : cf. v. breton *nem* « ciel » = indo-européen **nebhos*, gall. *nef*, arm. moy. *eff* (*an neff*, *an eff*), arm. mod. *eñv*. *Azr* est devenu aujourd'hui régulièrement *aer* (cf. *motrep*, *mozreb*, *moereb*; *cadr* « beau », *cazr*, *caer*, etc.). Le pluriel régulier de **nătrū* est conservé dans le vannetais *aeron* « des serpents » pour *naeron*, *nazron*, *nătron* = **nă-trŏnes*. La forme la plus ancienne de ce mot connue en breton est le dérivé *natr-olion*, dérivé de *natr-* à l'aide du suffixe *āli-*. Il glose *regulosis* (de *regulus* « serpent » d'après Ducange), gloses de Luxembourg (IXe-Xe siècle). La prétention de la rivière le *Nader* à ce nom poétique de « serpent » est-elle justifiée; je laisse aux géographes de la Société le soin de le décider.

J. LOTH.

LE GAULOIS *VERCOBRETO*.

Le mot gaulois *vergobretos* signifie littéralement « [magistrat] au jugement efficace », c'est-à-dire « exécutoire ». Il est formé de *vergos* = vieux breton *guerg* « efficace », cf. grec *ἐν-(Ϝ)εργός*, et de *breta* = vieil irlandais *breth-* « jugement », proprement « [sentence] portée »[1]. C'est un composé possessif analogue à *ξανθόκομος*, *flavicomus*, de *κόμη*, *coma*.

M. Mowat a vu un nominatif duel de ce substantif dans la légende monétaire gauloise CISIAMBOS · CATTOS · VERCOBRETO; sur l'autre côté de la pièce, qui porte SIMISSOS · PV-

[1] Cf. D'Arbois de Jubainville, *Mém. de la Soc. de ling.*, V, 248, 250.

PLICOS·LIXOVIO, ce dernier mot serait au même cas[1]. L'explication a été adoptée par M. Whitley Stokes[2]. M. P.-Charles Robert l'a attaquée, considérant ces deux formes en *o* comme des nominatifs singuliers abrégés : le titre VERCOBRETO(*s*) ne se rapporterait qu'à Cattos, et l'adjectif ethnique LIXOVIO(*s*) qualifierait *simissos* pour le latin *semissis; puplicos* serait l'adjectif *publicus*[3].

La question de savoir s'il y avait dans les cités gauloises, spécialement chez les Éduens et les Lixoviens, un ou deux vergobrets à la fois est intéressante à bien des points de vue, et sa discussion par des savants aussi versés dans l'histoire et dans la numismatique que le sont MM. Mowat et P.-Ch. Robert ne pouvait manquer d'être des plus instructives. Mais peut-être jusqu'ici la linguistique n'a-t-elle pas été assez consultée à ce sujet. Il me semble que la phonétique celtique donne raison à M. P.-Ch. Robert, et que le gaulois n'a pas dû avoir de duel en *ō*.

En effet, à un *ō* final grec et latin répond régulièrement, en gaulois, *ū* et non *ō*; cet *ū* s'abrège en vieil irlandais, mais devient *ī* dans les langues bretonnes, comme les autres *u* longs. Exemples :

Gaul. *Alisanu*, etc., datifs singuliers de la deuxième déclinaison (*Celtic declension*, 77); v. irl. *fiur* = gaul. **virū*, lat. *virō;* v. irl. *ar-chiunn* «contre» = celtique primitif **are qvennū* «devant la tête», d'où le breton primitif **are pennī*, gallois *er-byn*. L'irlandais moyen *eoch* vient secondairement de **euch* = celtique primitif **eqvū*, gaul. **epū*, lat. *eqvō*, grec *ἵππῳ*.

Vieil irl. *beru* et *-biur* = gaul. **berū*, grec *φέρω*, lat. *ferō;* v. irl. *carub* «j'aimerai» = gaul. **carabū*, cf. lat. *amabō;* v. irl. *carsu* et *ro-charus* «j'aimai» = gaul. *(*ro*) *carasū*, d'où le breton primitif **carasī*, breton et cornique *caris*, gall. *cerais;* ces formes sont identiques aux futurs du vieil irlandais comme *tiasu* «j'irai» = gaul. **teigsū*, grec *στείξω*, et probablement aussi au latin archaïque *faxō*, *capsō*.

Vieil irl. *-mitiu* = gaul. **mentiū*, lat. *mentiō;* latin accommodé à la prononciation gauloise, *Frontū* (inscription celtique du menhir du vieux Poitiers) = *Frontō;* gall. *lleidr*, *draig*, *dy-sbaidd* = breton primitif **latrī*, **dracī*, **spadī*, de **latrū*, **dracū*, **spadū*, altération celtique des mots latins *latrō*, *dracō*, *spadō*[4].

Gall. *wyth*, bret. *eiz* «huit» = breton primitif **octī*, du gaul. **octū*, qui répond au grec *ὀκτώ*, lat. *octō*. Le vieil irlandais *ocht n-*

[1] *Revue celtique*, V, 121-124.
[2] *Celtic declension*, 69, 88.
[3] Communication du 18 septembre 1885 à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, reproduite par la *Revue archéologique;* cf. la *Revue belge de numismatique*, 1886, t. XLII, p. 104-113.
[4] Cf. Whitley Stokes, *The neo-celtic verb substantive*, p. 23, 26.

peut avoir subi l'influence analogique des mots signifiant «sept», «neuf» et «dix», qui se terminaient en celtique par *n* = lat. *m*[1]. Le vocalisme de *wyth*, *eiz*, a la même raison d'être que celui du gallois *wyn* «agneaux», bret. *ein*, = **agnī*, nominatif pluriel de **ognos*, gall. *oen*, bret. *oan*.

D'après ces faits, dont le dernier exemple, **octū*, est peut-être bien en réalité un duel, on attendrait en vieux celtique les formes **eqvū*, **epū* en regard du grec *ἵππω*.

Le vieil irlandais ne semble pas présenter de forme duelle correspondante, c'est-à-dire ayant un *u* interne, comme au datif singulier. Mais la valeur de cette indication négative n'est pas considérable, car l'*u* est loin de se trouver constamment au datif, et l'effet de la désinence celtique du duel a pu s'effacer d'autant plus aisément en vieil irlandais que dans cette langue le mot *dā* «deux» paraît accompagner toujours le nom au duel; l'*u* faisait donc ici double emploi avec un indice plus clair et plus général de la dualité.

M. Rhys regarde comme un duel, en gallois, le mot *teirw*, dans *deu deirw burrwynion* «deux taureaux tout blancs»; M. Stokes y voit un nominatif pluriel. Le problème est phonétiquement insoluble, puisque le breton primitif devait dire à la fois **tarw* au nominatif pluriel et au nominatif duel, ce dernier venant de **tarvū*, forme de l'époque gauloise = grec *ταύρω*.

On opposera peut-être à ces considérations des mots gaulois terminés en *o* = *ō* primitif. Beaucoup de ces formes doivent être attribuées à l'influence latine : ainsi dans le glossaire qu'a fait connaître Endlicher, l'*o* de *lautro* «balneo» n'est pas plus celtique que le second *u* de *dunum* «montem», qui est, inversement, pour *ŏ*. D'un autre côté, il est assez naturel d'admettre que, dans l'importante déclinaison gauloise en *ū*, génitif *-ŏnos*, l'*ŏ* des cas obliques a pu quelquefois supplanter l'*ū* du nominatif singulier, comme on a en grec *ὄψ* en regard du latin *vōx*, à cause de *ὀπός*, etc.[2].

Mais l'*o* qui termine le mot VERCOBRETO ne peut provenir ni de l'influence latine ni de l'analogie; pour le regarder comme l'équivalent phonétique de l'*ō* du grec *ἄμφω* et du latin *ambō*, il faut donc montrer qu'il y a eu des exceptions à la règle de prononciation gauloise que nous venons d'étudier, ou bien que l'*ō* du

[1] M. Stokes explique *ocht n-* par l'analogie de *nōi n-* et de *deich n-* (*Celt. decl.*, 95); mais M. de Saussure (*Syst. primitif des voyelles*, p. 30) a rendu très probable l'existence d'une forme ario-européenne **octm̥* dont *ocht n-* peut être le représentant régulier. Je crois que, s'il y avait en gaulois une forme **sectu* «sept» (*Celt. decl.*, 95, 99), ce n'était qu'une variante de **secten*, amenée par l'analogie.

[2] L. Havet, *Mém. de la Soc. de ling.*, VI, 24, 25.

duel y a échappé légitimement, en s'abrégeant d'avance, comme l'ω du grec δύω dans le synonyme δύο. Ceci me paraît peu probable. Les nombreux abrégements d'ō final en latin ont une histoire toute spéciale et ne remontent certainement pas à une époque d'unité gréco-celto-italique; nous avons vu plus haut que l'abrégement d'ū final en irlandais est plus récent que la séparation des deux rameaux, gaélique et breton, des langues néo-celtiques.

Émile ERNAULT.

Βουκόλος.

Le *gardien de chèvres* s'appelle en grec *αἰ-πόλος*, et l'on a de même *ἱππο-πόλος*[1], *οἰο-πόλος*[1], *ὑσ-πόλος*[1], *ταυρο-πόλος Ἄρτεμις*, mais le *gardien de bœufs* se dit *βου-κόλος*. Cette anomalie repose nécessairement sur autre chose que sur une divergence dialectale telle que *κότερος-πότερος*, car *βουκόλος* est homérique, attique et généralement panhellène; partout il maintient son *κ* comme *αἰπόλος* maintient son *π*. Hésychius, il est vrai, donne la glose *βουπόλον· βουκόλον*, mais un exemple absolument isolé ne prouve rien, dans le cas présent, pour l'existence d'un doublet méritant ce nom : il montre simplement que d'après *αἰπόλος*, *ἱπποπόλος*, quelque auteur inconnu avait fabriqué sur nouveaux frais un mot *βουπόλος*.

Pour s'expliquer le *κ* de *βουκόλος*, il faut considérer que -*$k_2$olos*, étant inusité au simple, devait obéir sans trop de résistance à toutes les influences phonétiques qui pouvaient s'exercer sur lui en composition[2]. Or, si **ekwo$k_2$ólos* devait régulièrement aboutir à *ἱπποπόλος*, en revanche **$g_2$ou$k_2$ólos* ne pouvait donner que *βουκόλος*, attendu qu'il n'y a pas d'exemple de *labialisation* après *u*.

Cette constante exception au labialisme a déjà été reconnue autrefois par M. Brugmann, quoique d'une façon dubitative (*K. Z.*, XXV, 307, note). Elle s'étend à tous les idiomes de l'Occi-

[1] Ἱπποπόλων Θρῃκῶν, N 4, Ξ 227. — *Ἑρμῆς τ' οἰοπόλος καὶ Λητοῦς ἀγλαὸς υἱός*, *Hymn. Merc.*, 314. — *Ὑσπόλος* est contenu dans *ὑσπολεῖν· συβωτεῖν* (Hés.). — Nous laissons de côté les noms en *-πόλος* qui s'écartent du sens de *gardien*, *pasteur*, tels que *πυρπόλος*, *ὀνειροπόλος*, ainsi que les proparoxytons *ἀμφίπολος*, *πρόσπολος*, etc.

[2] Cela est vrai surtout pour le composé *βουκόλος*, car les expressions *βοῦς βουκολεῖν*, et mieux encore *ἵππους βουκολεῖν* (cf. *ἱπποβουκόλος*), montrent un oubli de l'étymologie du premier membre qui autorise relativement au second une supposition analogue.

dent, ce qui signifie qu'on ne trouve jamais de *w* après une gutturale vélaire précédée d'*u* : ex. *λευκός*, *luceo*, *liuhaþ*, en regard du scr. *rōć-*, *rōk-*; *ζυγόν*, *jugum*, *juk* en regard du scr. *yugam*. En vain M. Osthoff (*Beiträge de Paul et Braune*, VIII, 275) cite contre cette règle le v. h. a. *zoum* (cf. *tiuhan*), *troum* (cf. *driugan*) et le v. sax. *liomo* (cf. *liuhaþ*), où la disparition de la gutturale indique, d'après lui, qu'elle était suivie de *w* (**tau[ʒ]wmá-*, etc.). Je ne sache pas, en effet, qu'un groupe germanique *-auʒma-*, *-euʒma-* (sans *w*) soit attesté nulle part, de sorte qu'il devient très probable que la chute de ʒ dépend simplement de la position entre *u* et *m* après une syllabe longue. Aux exemples de M. Brugmann il faut joindre : *λυγρός*, *λευγαλέος*, *lūgeo*, en regard du scr. *rugā*, *rōga-s* «maladie»; *θυγάτηρ* en regard du lith. *duktė*; *augeo*, goth. *aukan*, en regard du lith. *áugu*; *lūcus* en regard du lith. *laũkas* «campagne», scr. *lōka-s* «monde»; *εὔκāλος* à comparer au scr. *ōkas* «repos, séjour»; *mūcus* (*μυκτήρ*) en regard du scr. *muńćati*; goth. *liugan* «mentir» en regard du sl. *lŭgati*, etc.

Il y a une seconde série de formes où l'absence de labialisation, en grec, est en relation avec la présence d'un *u* devant la consonne : *λύκος* (cf. *vṛka-s*), *κύκλος* (cf. *ćakra-m*), *κύκνος* (*ça-kuna-s*), *ὄνυχες*, *-νύχιος*, etc. Mais le phénomène est ici de date hellénique, et consiste dans la *suppression* du *w* post-guttural que les mêmes mots possèdent dans des idiomes parents, tandis que dans *λευκός* il y a absence de *w* dès le principe. Il est possible que *βουκόλος* doive se placer à côté de *λύκος* plutôt qu'à côté de *λευκός*; au moins est-on obligé, dans cette dernière alternative, de reculer jusqu'à une bien haute antiquité les origines du doublet *-κόλος -πόλος*.

Sanscrit *stōká-s*.

De même qu'on a, pour une raison connue, *kētú-s*, *pra-kētá-s* par *k*, en regard du verbe *ćētati*, de même *ççōtati* «dégoutter, tomber goutte à goutte» a pu être accompagné régulièrement d'un substantif **skōtá-s*. C'est cette forme, transposée comme *σκοπεῖν* pour **σποκεῖν*, qu'il faut reconnaître dans *stōkás* «goutte». Verbe et substantif figurent plusieurs fois ensemble dans l'hymne R. V. III, 21; cf. *Aitarēya-brāhmaṇa*, 2, 12, 2.

F. de Saussure.

ANTOINE (F.). Syntaxe de la langue latine. In-8. 8 fr.

ARBOIS DE JUBAINVILLE (H. d'). Études grammaticales sur les langues celtiques, première partie : Introduction, phonétique et dérivation celtiques, gr. in-8. 8 fr.

BERGAIGNE (A.) Manuel pour étudier la langue sanscrite. Chrestomathie, Lexique, Principes de grammaire. Gr. in-8 br. 12 fr.

BIBLIOTHÈQUE FRANÇAISE DU MOYEN AGE, publiée sous la direction de MM. G. PARIS et P. MEYER, membres de l'Institut. Format grand in-16, impression sur papier vergé, en caractères elzeviriens. Chaque ouvrage est accompagné d'une introduction développée et d'un glossaire. Prix du volume, broché 9 fr. ; cartonnage toile. 10 fr.

Tomes I, II. Recueil de motets français des XIIe et XIIIe siècles, publiés d'après les manuscrits avec notes, variantes, etc., suivis d'une étude sur la musique au siècle de Saint-Louis, par H. LAVOIX fils.

Tome III. Le Psautier de Metz, texte du XIVe siècle. Edition critique publiée d'après quatre manuscrits par F. BONNARDOT. Tome Ier, texte intégral, variantes, etc.

Tomes IV, V. Alexandre le Grand dans la littérature française du moyen âge, par P. MEYER, membre de l'Institut. Tome Ier, textes. Tome II, histoire de la légende.

BREKKE (K.). Étude sur la flexion dans le voyage de Saint Brandan, poème anglo-normand du XIIe siècle. In-8 br. 3 fr.

CHABANEAU (C.). Histoire et théorie de la conjugaison française. Nouvelle édition revue et augmentée. In-8, br. 5 fr.

CHRESTOMATHIE de l'ancien français (IXe-XVe siècles) à l'usage des classes, précédée d'un tableau sommaire de la littérature française au moyen âge et suivie d'un glossaire étymologique détaillé par L. CONSTANS. In-8 cart. 6 fr.

CLAIRIN (P.). Du génitif latin et de la préposition DE. Etude de syntaxe historique sur la décomposition du latin et la formation du français. In-8, br. 7 fr. 50

CURTIUS (G.). Grammaire grecque classique, traduite sur la 15e édition allemande par P. Clairin. Paris, 1885, in-8 br. 7 50

DARMESTETER (A.). De la création actuelle de mots nouveaux dans la langue française et des lois qui la régissent. In-8, br. 10 fr.

DARMESTETER (J.). Études iraniennes, 2 vol. in-8. 40 fr.

Vol. I. Études sur la grammaire historique de la langue persane.
Vol. II. Mélanges iraniens. Etudes sur la langue, la littérature, les croyances de la Perse ancienne.

DERENBOURG (J.). Deux versions hébraïques du livre de Kalîlâh et Dimnâh. Gr. in-8. 20 fr.

FAGNIEZ (G.). Études sur l'industrie et la classe industrielle à Paris au XIIIe et au XIVe siècle. Gr. in-8. 12 fr.

GIRY (A.). Les établissements de Rouen. Études sur les institutions municipales de Rouen, Bayonne, Tours, Poitiers, etc. 2 vol. gr. in-8. 25 fr.

LEROUX (A.). Recherches sur les relations politiques de la France avec l'Allemagne, 1292 à 1378. Gr. in-8. 7 fr. 50

LIVRE (le) des parterres fleuris. Grammaire hébraïque en arabe d'Abou'l Walid Merwan Ibn Djanah de Cordoue, publiée par J. DERENBOURG, de l'Institut. Gr. in 8. 25 fr.

LOTH (J.). Vocabulaire vieux-breton avec commentaire contenant toutes les gloses en vieux-breton, gallois, cornique, armoricain connues, précédé d'une introduction sur la phonétique du vieux-breton et sur l'âge et la provenance des glosses. Gr. in-8. 10 fr.

MADVIG (J.-N.). L'État romain, sa constitution et son administration. Traduit par Ch. MOREL. Vol. I à IV. Le volume. 7 fr. 50
L'ouvrage formera 5 volumes. Le Ve est sous presse.

MERCIER (A.). Histoire des participes français. In-8 br. 4 fr.

— De neutrali genere quid factum sit in gallica lingua. In-8, br. 2 fr.

MOISY (H.). Études philologiques d'onomatologie normande. Noms de famille normands étudiés dans leurs rapports avec la vieille langue, et spécialement avec le dialecte normand ancien et moderne. In-8 br. 8 fr.

MYSTÈRE de la passion d'Arnoul Greban, publié d'après les manuscrits de Paris, avec une introduction et un glossaire par G. Paris et G. Raynaud. In-4. 12 fr.

NONIUS MARCELLUS. Collation de plusieurs manuscrits de Paris, de Leyde et de Berne, par H. Meylan, suivie d'une notice sur les principaux manuscrits de Nonius pour les livres I, II et III par L. Havet. Gr. in-8. 6 fr.

OPERA (L') [illegible] codice del [illegible] conservato nella regia biblioteca Estense per G. Camus. Modena, gr. in-4, fac-similé.

PANNIER (L.). Les lapidaires français du moyen âge, des XIIe, XIIIe et XIVe siècles, réunis, classés et publiés, accompagnés de préfaces, de tables et d'un glossaire. Avec une notice préliminaire, par G. Paris, de l'Institut. Gr. in-8. 10 fr.

PARIS (G.). Étude sur le rôle de l'accent latin dans la langue française. In-8. 5 fr.

PFISTER (L.). Études sur le règne de Robert le Pieux. Gr. in-8. 15 fr.

PIERSON (P.). Métrique naturelle du langage. Avec une notice préliminaire par M. G. Paris, de l'Institut. Gr. in-8. 10 fr.

RAYNAUD (G.). Bibliographie des chansonniers français des XIIIe et XIVe siècles, comprenant la description de tous les manuscrits, la table des chansons classées par ordre alphabétique de rimes et la liste des trouvères. 2 vol. in-8. 15 fr.

RECUEIL d'anciens textes bas-latins, provençaux et français, accompagnés de deux glossaires et publiés par P. Meyer, de l'Institut. 1re partie : bas-latin, provençal. Gr. in-8. 6 fr.

— 2e partie : vieux français. Gr. in-8. 6 fr.

RITTER (E.). Les noms de famille. In-8. 3 fr. 50

ROMANS (Li) de Carité et Miserere du Renclus de Moiliens, poèmes de la fin du XIIe siècle. Édition critique, accompagnée d'une introduction, de notes, d'un glossaire et d'une liste des rimes, par A.-G. van Hamel. 2 vol. gr. in-8. 20 fr.

TEUFFEL (W.-S.). Histoire de la littérature romaine, traduit sur la troisième édition allemande, avec une préface par M. Th.-H. Martin, doyen de la faculté des lettres de Rennes. Vol. I à III. Gr. in-8. 30 fr.

Cet ouvrage sera complété par un quatrième volume contenant toutes les additions et corrections contenues dans la quatrième édition allemande et une table alphabétique. Ce volume est sous presse.

VIE (La) de saint Alexis, poème du XIe siècle. Texte critique publié par G. Paris. Petit in-8. 1 fr. 50

WEIL (H.). De l'ordre des mots dans les langues anciennes comparées aux langues modernes. Troisième édition, in-8. 3 fr.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

RECUEIL de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes, publié sous la direction de M. G. Maspero, membre de l'Institut, professeur au Collège de France. Prix d'abonnement : Paris, 30 fr. ; — par la poste, 32 francs.

(Le 7e volume est en cours de publication).

REVUE CELTIQUE, fondée par M. H. Gaidoz et publiée par M. d'Arbois de Jubainville, membre de l'Institut, avec le concours de MM. J. Loth, E. Ernault et de plusieurs savants des îles Britanniques et du continent. Prix d'abonnement : Paris, 20 fr. ; — par la poste, 22 francs.

(Le 9e volume est en cours de publication.)

ROMANIA. Recueil trimestriel consacré à l'étude des langues et des littératures romanes, publié par P. Meyer et G. Paris, membres de l'Institut. Prix d'abonnement : Paris, 20 fr. ; — par la poste, 22 francs.

(La 17e année est en cours de publication.)

Table analytique des matières contenues dans les dix premières années (1872-1881), rédigée par J. Gilliéron. Gr. in-8, br. 10 fr.

Mâcon. — Imprimerie Protat

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

DE PARIS

TOME SIXIÈME

3e FASCICULE



PARIS
F. VIEWEG, LIBRAIRE-ÉDITEUR
E. BOUILLON ET E. VIEWEG, SUCCESSEURS
67, RUE DE RICHELIEU, 67
1887

TABLE DES MATIÈRES

DU TROISIÈME FASCICULE

DE L'IMPORTANCE DU SENS EN ÉTYMOLOGIE ET EN GRAMMAIRE.

Il y a, en étymologie, un guide dont on ne tient pas assez de compte : c'est le sens du mot. Je faisais de nouveau cette réflexion en lisant, dans le *Journal américain de philologie*, un excellent article de M. Warren sur l'origine du mot *meridies*[1]. On sait que l'étymologie courante (*medius*, *dies*), déjà donnée par Varron, Cicéron, Quintilien, a été contestée récemment par divers linguistes au nom des lois phoniques, «le *d* latin ne se changeant jamais en *r*». Disons d'abord qu'il faut être bien sûr de soi, ou plutôt de la langue latine, pour prononcer ce *jamais*. Que faisons-nous de *arvena*, *arvocatus*, *arfines*, *arvolare*, *arfuisse*, *arcessere?* de *peres* pour *pedes?* de IRVS pour IDVS? Je renvoie simplement pour toutes ces formes au livre de Seelmann, p. 311. J'ajouterai seulement que nous avons en français un pendant curieux dans le mot *suroît*, qui est une contraction populaire pour *sud-ouest*.

Pour revenir à *meridies*, M. Stowasser, dans l'*Archiv* de Wölfflin (I, 273), propose *merus dies*. Mais le *plein jour* est-il une locution convenable pour *midi?* Si les deux idées se touchent, elles ne sont cependant pas identiques. Quand il s'agit d'expressions aussi précises, on ne doit pas les expliquer par des à peu près. Il y a là une vraisemblance logique aussi impérieuse à mes yeux que peut l'être une loi phonique, au sujet de laquelle on doit toujours se demander si elle n'est pas tenue en échec par quelque autre loi. Je rappelle avec M. Warren le sanscrit *madhjaṃdina*, le grec *μεσημβρία*, l'allemand *Mittag*, l'anglais *midday*, le français *midi*, le provençal *miéjour*, etc. Les éléments d'un tel composé s'offrent d'eux-mêmes dans toutes les langues, et il est difficile de comprendre ce qui pourrait porter une langue à ne pas s'en servir.

On a bien tort de repousser, au nom des lois phoniques,

[1] *The American Journal of philology*, 1886, p. 228. Je profite de l'occasion pour recommander à mes confrères cette publication, où il est fait une large place à la linguistique.

IMPRIMERIE NATIONALE.

des étymologies qui s'imposent; car ce sont précisément ces étymologies qui nous peuvent mettre sur la voie de nouvelles observations, soit en phonétique, soit en grammaire. M. Warren s'est demandé d'où venait l'ī long de *merīdies*, et il est arrivé à en donner l'explication la plus satisfaisante.

On a dû prononcer des phrases telles que : «Nous nous reposerons au milieu du jour», longtemps avant de disserter d'une façon abstraite sur l'idée de midi. C'est ce qui explique l'origine du mot, qui a pris naissance d'une locution. La première partie : *merī* ou *medī*, est un locatif. C'est ainsi qu'en allemand on a dit : *bei mitter Nacht*, d'où le substantif *Mitternacht*. Dans le journal anglais l'*Academy* (11 juin 1887), M. Aurel Stein signale très à propos plusieurs mots zends formés de la même manière. L'un des *Gahambârs* ou noms de saison s'appelle *maidhjôi-zaremaya* (littéralement «mi-printemps»), un autre *maidhjôi-shema* («mi-été»), composés à la tête desquels nous trouvons le locatif de *maidhja*. Ainsi disparaît la dernière difficulté qui s'opposait à l'explication donnée par les anciens.

Du latin et du zend je passe sans transition au français pour montrer que la vraisemblance logique doit être présente également à l'esprit du philologue qui collige les patois.

Il existe en français un verbe *s'anuiter* «être surpris par la nuit» et une expression *à l'anuitant* «au crépuscule»[1]. Il n'est pas douteux que nous ayons ici des dérivés de *nox*. Mais, à côté de ces locutions, on trouve *anui* en un tout autre sens : *J'irai vous voir anui*, c'est-à-dire aujourd'hui. *Ce que tu peux faire anui, n'attends au lendemain* (Montluc). Quelques savants, entre autres M. Fr. Godefroy, dans son *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, ont orthographié *anuit*. Mais il est bien sûr que nous avons ici *hui* = *hodie;* car il n'est pas admissible que, pour une notion aussi familière, le langage de nos paysans ait perdu la tradition, et que, seules en Europe, quelques provinces aient eu l'idée de faire intervenir la nuit là où partout ailleurs on se sert de l'idée de jour. Je dois donc prendre parti ici pour notre confrère, M. Jean Fleury, à qui un autre de nos confrères, M. Joret, a reproché d'avoir rapporté le haguais *eniei* «aujourd'hui», au latin *in hodie*, et non à *ad noctem*.

Je passe à un autre ordre d'idées.

Si le latin était perdu et si nous en étions réduits aux conjectures sur l'origine des noms de nombre français *onze*, *douze*, *treize*, *quatorze*, *quinze*, *seize*, on serait peut-être mal venu à soutenir que *ze* signifie «dix». Cependant je serais de ceux qui ne craindraient pas de l'affirmer, conduit par la nécessité logique;

[1] Voir à ce sujet la *Revue pédagogique*, 1886, t. IX, p. 147.

car d'où *treize*, qui contient le nom de nombre *trois*, prendrait-il autrement sa signification?

Pareillement l'allemand *elf*, *zwölf* doit cacher le nom de nombre «dix» dans son *lf* final. Cet allemand *elf* est en gothique *ain-lif; zwölf* est *tva-lif*. Quelque difficulté qu'on puisse avoir avec la phonétique en présence de l'équation *taihun* = *lif*, je penche *a priori* pour l'affirmative, en vertu d'une certitude qui a bien sa valeur aussi, la certitude mathématique.

On serait d'ailleurs confirmé dans cette opinion par l'observation linguistique. Si nous prenons, par exemple, les langues modernes dérivées du sanscrit, nous voyons qu'en guzerati onze se dit *agiāra*, douze *bāra*, treize *tēra*, etc. Sous ces formes altérées, la comparaison du prâcrit et des autres dialectes permet de reconnaître *ekā* + *daça*, *dvā* + *daça*, *trajō* + *daça* (ce dernier devenu *dasa*, *daha*, *ḍaha*, *raha*, *ra*)[1]. Mais ce témoignage fût-il venu à manquer, on eût encore été autorisé à supposer que la désinence *ra* représente la dizaine.

Il est vrai que la déduction logique se présente rarement sous une forme aussi matérielle. Mais elle s'impose encore au linguiste dans certaines autres occasions où, pour être moins apparente, elle n'en a pas moins de force.

On a beaucoup discuté sur l'origine du médio-passif latin : l'explication donnée par Bopp, qui y voit une combinaison de l'actif avec le pronom réfléchi, a été mise en doute et combattue. La principale raison qu'on a fait valoir contre cette explication, c'est qu'en celtique le même médio-passif en *r* se retrouve, quoiqu'il ne soit pas dans les habitudes des langues celtiques de changer un *s* final en *r*. Ainsi l'irlandais a *berthar* «il est porté», *berammar* «nous sommes portés». Je ne méconnais pas la valeur de l'objection. Mais c'est ici que des raisons tirées de la signification doivent être mises sérieusement en ligne de compte. D'où *feror* qui contient évidemment *fero*, d'où *fertur* qui contient *fert*, d'où *feruntur* qui contient *ferunt* auraient-ils pris leur sens réfléchi si le *r* qui les termine ne venait pas du pronom réfléchi? L'analogie des langues letto-slaves montre de la manière la plus claire que c'est la façon ordinaire pour les langues de se donner un passif. Nous disons de même en français : *ce vêtement se porte*, ce qui veut dire : *ce vêtement est porté*. J'aime donc mieux croire que la phonétique celtique est encore appelée à faire quelques progrès que de renoncer à une explication qui a pour elle l'évidence tirée de la signification.

Il va sans dire que l'origine de cette lettre *s* ou *r* fut bien vite oubliée. L'expression du passif une fois trouvée, ce qui pou-

[1] Hœrnle, *Comparative Grammar of the Gaudian languages*, p. 257.

vait être le plus favorable à sa propagation, c'était qu'on perdît le souvenir de sa provenance. Les infinitifs latins en *ier* sont un exemple curieux de cette propagation. On voudra bien me permettre, à titre de digression, d'en dire ici quelques mots.

D'où vient la désinence de l'infinitif passif latin *-ier* : *dicier, credier, spargier?* Au sujet de cet appendice, les conjectures les plus variées ont été produites. Je viens avec une dernière explication, la plus simple de toutes. On sait que la voyelle contenue dans la syllabe finale du passif italique est tantôt *u*, tantôt *e*. A côté de la forme latine *vincitur* on a en osque *vincter;* à côté du latin *sacretur* on a *sakahiter*. L'ombrien a la forme *herter* «il est ordonné». Cette indétermination de la voyelle vient de ce que la désinence ne portait jamais l'accent. Cf. la dernière syllabe de *λέγομες* et *legimus*.

On voit déjà où j'en veux venir. La syllabe *ur* ou *er*, considérée comme l'exposant du passif, a été empruntée aux formes personnelles du verbe, telles que *datur, damur, dantur,* et ajoutée à l'infinitif. Cette addition pouvait paraître d'autant plus utile que, par lui-même, l'infinitif en *i* n'est pas plus passif qu'actif. *Legi* est le datif d'un nom verbal, comme en sanscrit *āsadē* «pour s'asseoir», *diçē* «pour montrer». A ce nom verbal, qui restait indécis entre la signification passive et active[1], on a ajouté une syllabe qui, pour le sentiment populaire, était devenue l'exposant de l'idée passive. Nous avons donc ici un fait très curieux d'affranchissement d'une syllabe.

Ce fait trouve sa confirmation dans la forme osque *censamur* «qu'il soit recensé», laquelle ne peut s'expliquer que par un phénomène du même genre. On avait un participe moyen *censamu* (cf. ombrien *persnimu*)[2], auquel est venu se joindre le *ur* ou *r* du passif. Même en latin, les formes d'impératif telles que *tollitor, appellantor*[3] sont probablement tirées de *tollito, appellanto* par un pareil fait de métaplasme.

Il semble que la langue ait eu conscience de ce que ces infinitifs en *ier* avaient d'un peu lourd et artificiel; car ils n'ont jamais pu s'acclimater entièrement. A partir de l'époque de César, la syllabe additionnelle est moins employée : on la rencontre encore en poésie, où elle aide à construire le vers et où son air archaïque ne déplaît point. Mais elle disparaît de la prose. Il en est de même un peu plus tard des impératifs en *tor*.

[1] De cette indétermination il est resté comme preuve l'infinitif *fieri* à côté de *fio*.

[2] Le verbe osque est de la première conjugaison, comme si en latin, au lieu de *censere*, on avait *censare*. Je suppose que les formes primitives étaient *censamnu, persnimnu*.

[3] Sur ces formes, voir Riemann, *Revue de philologie*, 1886, p. 184.

Puisque je suis sur ce chapitre, je joindrai ici une hypothèse sur la seconde personne du singulier passif. Je vois dans *amaris* une métathèse pour **amas-ir*, métathèse qui remonte à l'époque où, sans ce changement, l'on serait arrivé à une forme **amarir*. Quant au choix de la voyelle *i*, il tient sans doute à des raisons d'harmonie; c'est ainsi qu'en ombrien l'on a *herti*, *ostensendi*. On sait d'ailleurs qu'il y a aussi en latin des formes avec *u* : *figarus*, *spatiarus*, *utarus*.

Revenons maintenant à notre sujet.

Une école de linguistes s'applique à nier, depuis quelques années, la présence d'un verbe auxiliaire dans les formes latines *amabam*, *amabo*, *amavi*. Quelques-uns, allant plus loin, nient aussi la présence du verbe auxiliaire dans les formes comme *vec-si*, *scrip-si*, *λύ-σω*, *ἔγραπ-σα*, ainsi que dans les formes sanscrites comme *bōdhišjāmi*, *abōdhišam*. A cette explication ils préfèrent substituer cette autre (si c'en est une) d'un *s* ou d'un *b* formatif. Mais s'il est vrai qu'on a été trop loin dans la recherche des éléments primordiaux du langage, il ne serait guère raisonnable de repousser les explications «glottogoniques» quand elles se présentent d'elles-mêmes et s'imposent. Le latin a deux lettres formatives, *s* et *f* (*b*), de même qu'il a deux verbes auxiliaires, *sum* et *fui*. Le grec n'a qu'une lettre formative, *s*, de même qu'il n'a qu'un verbe auxiliaire, *εἰμί*. De là à supposer que *s* et *f* viennent de *sum* et *fui*, il n'y a qu'un pas que nous franchirons, si nous considérons que l'emploi des verbes auxiliaires est une simple application de l'analogie. La seule difficulté est de voir des auxiliaires signifiant «être» employés avec des verbes actifs, comme «conduire, porter». Mais c'est par des verbes à sens neutre, comme «briller, résonner, sentir», que l'agglutination a commencé, et l'auxiliaire une fois annexé de la sorte, le langage n'a plus songé à la signification, mais a seulement retenu le procédé.

Depuis un certain nombre d'années, l'analogie, trop longtemps négligée et suspectée, a pris sa place légitime en linguistique. L'analogie et l'observation du sens sont faites pour marcher de pair et pour se servir d'appui l'une à l'autre.

Quelques exemples vont m'aider à mieux me faire comprendre. Je les emprunterai à une seule et même partie du discours, savoir les adverbes.

L'*ā* des adverbes latins comme *ultrā*, *citrā*, *contrā*, *infrā*, *suprā*, *extrā*, est depuis quarante ans l'objet de recherches tantôt phonétiques, tantôt morphologiques, qui n'ont conduit à aucun résultat satisfaisant. Dire que ce sont d'anciens instrumentaux, c'est avancer un fait en lui-même peu vraisemblable. Les expliquer comme des ablatifs féminins ne nous éclaire pas beaucoup; car pourquoi le féminin plutôt que le masculin et le neutre? On

aurait opéré plus sûrement en cherchant les chefs de file parmi les adverbes *hāc*, *illāc*, *quā*, *eā*, qui sont certainement des ablatifs et qui, par leur sens, nous expliquent pourquoi la langue emploie le féminin. C'est qu'il faut sous-entendre *viā*. La phrase de Cicéron (*Cæcina*, 8) : «Iste ad omnes introitus, qua adiri poterat in eum fundum, armatos opponit», nous montre *quā* employé dans sa signification originaire et primitive. A l'imitation de *quā*, *eā*, *hāc*, *illāc*, l'on a fait ensuite *rectā*, *unā*, qui participent encore à la signification première. C'est seulement en dernier lieu qu'on est arrivé à créer les adverbes comme *extrā*, *suprā*.

On sait que *ὁδός* peut se sous-entendre pareillement en grec, ce qui nous donne l'explication des mots *ᾗ*, *ᾗχι* «par où» : l'*ι* souscrit, en cette acception, est donc parfaitement justifié. On dit de même *ἡ εὐθεῖα* «le droit chemin», *κατ' εὐθεῖαν* «en droite route». L'idée de route se sous-entend dans d'autres langues[1]. En français, où nous avons un masculin (chemin), nous disons : *Prendre le plus court.*

Les adverbes de lieu *quo*, *eo*, *aliquo*, *alio*, qui marquent le lieu où l'on va, sont purement et simplement des datifs. Que le datif ait pu marquer en ancien latin le lieu où l'on va, c'est ce qui ressort, par exemple, de ces vers de Virgile : «It clamor cælo» (V, 451); «Juvenum primos tot miserit Orco» (IX, 785); «Cælo palmas cum voce tetendit» (II, 688); «Viamque affectat Olympo» (*Georg.*, IV, 563). Les adverbes *huc*, *illuc*, *istuc* sont également des datifs; on peut les expliquer, soit par l'adjonction de l'enclitique *ei* que nous avons dans *huic*, soit plus simplement par le changement de l'*ō* en *ŭ*, comme dans *prætor*, *prætūra*. A l'imitation de *quo*, *eo* ont été faits *intro*, *ultro*, *citro*, *retro*... On voit que *intro* et *intra*, *ultro* et *ultra* ne représentent point le même cas et n'ont point la même origine, ce qui explique qu'ils n'aient point le même sens[2].

Comment le suffixe *ter*, qui est un suffixe du comparatif, est-il devenu suffixe adverbial dans *fortiter*, *similiter*, *breviter*, *graviter*, etc.? C'est encore d'un petit nombre d'adverbes comme *inter*, *subter*, *præter*, que l'impulsion est partie. *Inter* est indo-européen; *subter* et *præter* sont italiotes. Nous entrevoyons ainsi la propagation successive de cette forme.

Souvent l'analogie s'exerce sur un champ plus restreint : il n'en est que plus intéressant de l'observer, car on voit que son rayon d'action est alors strictement limité par un certain ordre d'idées.

On explique ordinairement l'*i* de *heri* comme une ancienne

[1] Voir Grimm, *Grammaire allemande*, IV, 263.

[2] Il est à peine nécessaire d'ajouter que nous parlons ici uniquement des adverbes de lieu, et que les adverbes de manière comme *primo*, *continuo*, *subito* ont une autre origine, ainsi que *quo* dans les locutions comme *quo minus*.

forme de locatif que le latin aurait conservée. Mais quand on compare le sanscrit *hjas* « hier », le grec *χθές*, il semble surprenant que le latin soit ici plus complet que les langues sœurs. L'*i* de *heri* est, à ce que je crois, emprunté aux locatifs comme *die crastini, die septimi, die pristini, quotidie, postridie*[1]. L'on aurait eu sans doute aussi *crari* (au lieu de *cras*), si l'euphonie ne s'y était opposée.

L'adverbe *diu*, qui présente une formation assez rare, ne semblait pas appelé à faire souche. Il a pourtant produit *noctu*, qui en est la copie. De même *diurnus* a fait *nocturnus*.

L'adverbe *circum* ne peut renier son origine substantive : il est l'accusatif de *circus* « un cercle ». Mais, une fois devenu adverbe, *circum* a donné *circa* et *circiter*.

L'adverbe, étant habituellement un nom, un adjectif, un pronom sorti, pour une cause ou une autre, des cadres réguliers de la déclinaison, se trouve, par ce motif même, plus exposé à l'action de l'analogie. C'est une sorte de déclassé qui oppose moins de résistance aux suggestions du dehors, ou, pour employer avec Curtius la jolie image contenue dans le nom *συνεκδρομή*[2], c'est une pièce de bétail égarée qui s'adjoint au premier troupeau qu'elle rencontre. Mais parmi les nombreuses suppositions que permet l'analogie on risquerait d'errer à l'aventure, si l'observation du sens ne servait de guide.

Avant de passer à un autre ordre d'idées, je mentionnerai les expressions adverbiales françaises : *à la légère, à la renverse, de plus belle*, qui sont également un produit de l'analogie. Elles supposent un substantif comme *façon, manière, mode*. De là les expressions modernes si nombreuses telles que *à la française, à la chinoise, à la Daumont*, etc.

C'est aussi en donnant une place plus importante au sens que la linguistique arrivera un jour à écrire ce curieux chapitre dont l'intitulé a été donné, il y a cinquante ans, par Guillaume de Humboldt : *Die innere Sprachform*. Il n'est pas douteux que les catégories grammaticales finissent par s'imprimer à tel point dans l'esprit que ce classement mental peut réagir sur la forme des mots. Ainsi le grec possède ce qu'on peut appeler le *ς* adverbial, dont le point de départ n'est pas encore établi, mais que nous voyons s'ajouter à un grand nombre d'adverbes. Il suffit de citer comme exemples *εὐθύ* et *εὐθύς*, *ἀμφί* et *ἀμφίς*, *αὖθι* et *αὖθις*, *πολλάκι* et *πολλάκις*, *ἠρέμα* et *ἠρέμας*, *οὕτω* et *οὕτως*, les comparatifs en *τερω* et *τατω* à côté des formes en *τερως* et *τατως*. Quelle que soit la solution de cet intéressant problème, il est

[1] Sur ces formes, voir Aulu-Gelle, X, 24.
[2] G. Curtius, *Zur Kritik der neuesten Sprachforschung*, p. 33.

certain que la signification est le lien qui relie entre eux ces mots d'origine si différente où nous voyons figurer le *s* final.

Pour prendre un exemple emprunté à la grammaire des langues romanes, je ne sais si l'on a fait l'observation suivante au sujet des mots latins qui sont restés en français sous la forme du nominatif : ce sont ou des noms de parenté, ou des noms de profession et de dignité, ou des injures. Les injures comme *traître*, *lairre*, *fel*, *menterre*, *pute* sont évidemment des vocatifs. On peut aussi voir des vocatifs dans certains noms de parenté, de profession ou de dignité, comme *sœur*, *niès*, *enfes*, *prêtre*, *chantre*, *abes*, *nonne*, *maire*, *sire*, *ber*. Cependant j'aimerais mieux y voir de véritables nominatifs, qui se sont conservés grâce aux actes officiels, documents et inscriptions où ils revenaient continuellement. C'est décidément un nominatif que nous avons dans *fils*. Qu'on veuille bien songer aux épitaphes : « Ci-gît... fils de... » ou aux actes de donation ou de vente, commençant par l'énumération des noms et qualités. Enfin on ne peut guère expliquer autrement que comme nominatifs les adjectifs *prud*, *graindre*, *mendre*, *joindre*, etc. Nous avons encore ici des mots qui étaient d'un constant usage dans les documents publics ou privés.

Au contraire, on ne trouverait pas, je crois, un seul nom d'animal, de plante ou d'objet inanimé qui nous fût parvenu sous la forme du cas-sujet. C'est là un exemple curieux de l'influence conservatrice que les formules et locutions exercent non seulement sur les mots, mais sur la grammaire. Mais un fait si important, dont nous ne songeons pas d'ailleurs à revendiquer pour nous la découverte, montre que la signification doit toujours être présente à l'esprit du linguiste.

Il n'est pas moins utile de donner son attention au sens quand on suit la propagation d'un suffixe parmi les adjectifs ou les substantifs. Le sens, à défaut de la phonétique, nous apprendrait que le suffixe *bri* ou *ber* a en latin deux origines distinctes. D'une part, dans les mots *septem-ber*, *novem-ber*, *decem-ber*, le *b* est une lettre euphonique, comme il l'est dans le grec μεσημβρία « midi » ou dans l'espagnol *ombro* « épaule » (= *umerus*). La forme primitive était *septem-ris*, *novem-ris*, *decem-ris*. Une fois *ber* en usage, *octo-ber* a été fait par analogie. Mais, d'autre part, dans *funebris*, *fœnebris*, *muliebris*, le *b* représente un ancien *θ* qui lui-même est pour un *s*[1]. La forme primitive était **funes-ris*, **fœnes-ris*, **mulies-ris*. A son tour, ce suffixe s'est propagé : par opposition à *funebris* a été créé *salubris*, *saluber*.

Il existe en latin une série de substantifs en *tor* qui viennent, non pas d'un verbe, mais d'un nom. *Portitor* « péager, douanier »,

[1] Voir Louis Havet, dans ces *Mémoires*, t. III, p. 415.

janitor «portier», *funditor* «possesseur d'un bien-fonds». On peut même supposer un ancien **territor* «propriétaire», qui se trouve à la base de *territorium*. Nous avons ici des noms aussi bien formés à peu près qu'en français *fumiste*, *dentiste* ou *linguiste*. L'origine de ces noms de profession vient des substantifs comme *pastor*, *sartor*, *textor*, *arator*.

Quelquefois cette recherche des significations permet d'écarter des exceptions embarrassantes. Tel est, par exemple, l'adjectif *ridiculus*, qui a l'air d'être formé comme *masculus*, *vernaculus*, mais qui en diffère profondément, puisque ceux-ci sont des diminutifs, tandis qu'il est tiré directement d'un verbe. En réalité, il faut partir d'un ancien substantif *ridiculum* signifiant «objet de risée» et formé comme *curriculum*, *cubiculum*, *vehiculum*. Employé en parlant des personnes, il a pris les genres masculin et féminin, et il est devenu adjectif.

Ce n'est pas seulement quand il s'agit des désinences que la signification doit être consultée comme un témoin précieux. L'étymologie proprement dite n'a pas moins à en tenir compte. Là aussi la vraisemblance peut se trouver momentanément en difficulté avec la phonétique; mais ces difficultés se résolvent d'ordinaire à l'avantage de l'une et de l'autre.

On a le droit de s'étonner qu'en grec le comparatif *μᾶλλον* soit dépourvu de masculin et de féminin et privé de déclinaison. Il est étrange qu'un mot aussi important soit sorti de l'usage ordinaire, hormis sous sa forme adverbiale. Mais cette anomalie apparente disparaît dès que nous rapprochons le comparatif *ἀμείνων*, qui a exactement le même sens, et qui, vu de près, n'est pas autre chose que le doublet syntactique de *μᾶλλον*. La voyelle prosthétique s'explique par cette circonstance que le mot était employé à tout instant et en différentes positions : cf. *μέ* et *ἐμέ*. Quant à la substitution du *ν* au λ, si l'on se rappelle que *μᾶλλον* est pour **μάλιον* (cf. latin *melius*), on n'aura pas de peine à se l'expliquer : c'est le même fait que pour *ἄλλος* = sanscrit *anja*.

Plus un mot est fréquemment employé, plus on comprend l'existence de doublets. C'est ce qui explique la parenté d'*ὀλίγος* et d'*ἐλαχύς*[1]. Nous trouvons le premier de ces mots chez Homère dans le sens de «petit» :

> *Ὡς δ' ὅτ' ἐπὶ προβόλῳ ἁλιεὺς περιμήκεϊ ῥάβδῳ*
> *ἰχθύσι τοῖς ὀλίγοισι δόλον κατὰ εἴδατα βάλλων...*
>
> (*Od.*, XII, 252.)

Ὀλίγοις ἰχθύσι, c'est en latin *parvis piscibus*. Théocrite emploie (I, 47) l'expression *ὀλίγος κοῦρος* «petit garçon».

[1] Voir ces *Mémoires*, V, p. 396.

Ici la signification conserve le souvenir d'une parenté qui remonte probablement à une période assez ancienne (*laghu*, *alghu*).

M. Louis Havet, renouvelant dans ces *Mémoires* (VI, p. 111) une ancienne étymologie du *Wurzellexicon* de Benfey, explique le commencement de *ἄγρυπνος* «privé de sommeil» par le verbe *ἐγείρω*. Mais, sans parler des autres objections, un composé «veille-sommeil» me paraît de nature assez extraordinaire. Le mot n'est nullement un mot poétique; il est employé par les prosateurs et dans des livres de science, par exemple, dans Théophraste, Hippocrate, Dioscoride. Aussi suis-je porté à penser, avec les anciens, que nous avons dans *ἄγρυπνος* un doublet dialectal de *ἄϋπνος*. Le crétois ΤΡΙΤΡΑ (Gortyn., I, 36) pour *τριτά* ou *τριτϝά* a ramené l'attention sur *ρ* parasite ou remplaçant d'un *ϝ* en grec. Les formes *τρέ*, *δεδροικώς*, *δρύεται*, *ἄτρεγκτος*, *σπράχυς*, *τράφος*, *φρυγά*, *πεφρυγμένον*, *χρεῦμα*, etc. sont connues[1]. Les sons qui se trouvent accumulés au commencement du mot ἀΗϜυπνος (sanscrit *asvapnas*) devaient présenter des obstacles à la prononciation. Sur le changement de *ϝ* en *γ*, voir Curtius, *Grundzüge*, p. 596. Il n'est pas hors de propos de rappeler que la même racine *svap* a pris un *l* dans les langues germaniques.

La recherche du sens n'est pas seulement une partie importante de l'étymologie, elle en est la portion la plus intéressante, car c'est celle qui confine de plus près à l'histoire[2].

Le rapprochement *servus* = *οὖρος* «gardien» a été présenté dans ces *Mémoires* (II, 309) par M. James Darmesteter et en même temps étayé par lui d'excellentes preuves. Mais il reste, ce semble, quelque chose à ajouter sur l'histoire du mot.

Gardien de quoi?

Si l'on se rappelle le genre de vie que menaient les *prisci Latini*, il ne peut guère y avoir de doute : gardien des troupeaux pendant que le maître est à la ville, gardien de la maison pendant qu'il est au forum ou à la guerre. Mais ce qu'il faut remarquer, c'est l'euphémisme contenu dans ce mot, qui ne fait nullement allusion à la condition d'esclave. Ou plutôt la condition elle-même a changé dans la suite des temps. L'esclave, à l'époque où régnait la simplicité des âges primitifs, avec l'égalité qu'elle a pour conséquence, était un membre de la famille : *famulus*. Si on l'appelle *servus*, c'est un terme honorable, par lequel est marquée la confiance qu'on met en lui. Mais quand vint la richesse amenant à sa suite des mœurs nouvelles, quand les *servi*, fournis par la guerre et par la loi sur les débiteurs, se comptèrent par dizaines et par centaines, le sens du mot vint à changer, et il

[1] Moritz Schmidt, dans le *Journal de Kuhn*, XII, 214.

[2] Voir sur ce sujet le livre de M. Arsène Darmesteter, *La vie des mots étudiée dans leurs significations*.

prit l'acception dégradante qu'il a gardée. C'est alors que les légistes, ne se doutant plus du sens primitif, imaginèrent l'explication qu'on connaît : *servus* est le prisonnier dont la vie a été épargnée (*servata*), mais qui, en conséquence, appartient corps et biens à son maître. Cette définition devait plaire aux jurisconsultes.

Mais ce n'est pas seulement au point de départ et, pour ainsi dire, à la naissance des mots que la signification a besoin d'être examinée avec soin. Le développement des sens présente à tout instant de petits problèmes intéressants : faute d'y apporter une attention suffisante, on court risque de voir le fil historique se briser. Ainsi, pour comprendre la série des significations d'un mot, il faut souvent quitter la ligne directe, tenir compte d'un mot collatéral qui fait sentir son influence. Nous avons montré autrefois que *robur* n'est pas autre chose qu'un frère jumeau d'*arbor*. Mais ce serait une erreur de poser la série suivante : *Robur :* 1° arbre en général, l'arbre par excellence, le chêne; 2° la force. Le second sens n'est sorti du premier que par influence de l'adjectif *robustus*, qui signifiait «fait en bois de chêne» et qui métaphoriquement a été employé pour «solide, vigoureux». Une fois *robustus* en possession de cette acception générale, *robur* y a participé.

Certains composés ne se comprennent que rapprochés d'un similaire ou d'un contraire. C'est un mot comme *δάπεδον* qui a donné *ἀνδράποδον*, pour marquer, en opposition avec les biens immobiliers, les biens mobiliers, ces derniers consistant surtout en esclaves. *Dispendium* veut dire «dépense»; il a fait *compendium* «économie».

Comme exemple de l'intérêt que présente la filiation des sens, je citerai encore le grec *ἀπειλέω* «menacer». Ce verbe est doublement curieux, au point de vue de la forme et au point de vue de la signification.

Une inscription archaïque, trouvée à Olympie[1], nous donne ΑΠΟϜΕΛΕΟΙΑΝ, ce qui met hors de doute la parenté avec la racine *Ϝελ*, *Ϝείλω*, *εἴλω* «assembler» (Curtius, n° 660). C'est le terme technique pour marquer la réunion du peuple sur la place publique. Loi de Gortyne, X, 34 : ΚΑΤΑϜΕΛΜΕΝΟΝ ΤΟΜ ΠΟΛΙΑΤΑΝ «les citoyens étant assemblés». Une réunion, un attroupement s'appelle *εἴλη* ou *ἴλη*. De *εἴλη* vient le verbe contracté *εἰλέω*, qui a fait place plus tard au composé *ὁμιλέω*.

Ἀπειλεῖν, c'est empêcher quelqu'un de venir à l'assemblée ou l'obliger à la quitter. Il est employé en ce sens dans l'inscription précitée d'Olympie, où il est dit que celui qui manquera à son

[1] Rœhl, *Inscriptiones græcæ antiquissimæ*, n° 118.

engagement doit être exclu de l'autel (ἀπὸ τὸ βωμὸ ἀποϝελέοιαν). Cf. Hésychius : ἀπέλλειν, ἀποκλείειν. *Etym. Magnum* : ἀπείλλειν, ὅ ἐστιν ἀπείργειν, αἰολικῶς ἀπέλλειν[1].

Mais l'idée de l'exclusion s'est effacée devant celle de la menace, en sorte que ἀπειλή a signifié simplement «minitatio». Il est employé dans l'*Odyssée*, en parlant des menaces que Neptune a faites à Ulysse :

> Οὐδ' Ἐνοσίχθων
> λήθετ' ἀπειλάων, τὰς ἀντιθέῳ Ὀδυσῆϊ
> πρῶτον ἐπηπείλησε.
>
> (*Od.*, XIII, 126.)

C'est là le sens le plus ordinaire. Mais il s'en est développé un autre, qui procède de celui-ci. Les promesses solennelles étant accompagnées d'imprécations contre celui qui serait infidèle à sa parole, ἀπειλέω a aussi signifié «promettre». Teucer, avant de lancer sa flèche, oublie de promettre une hécatombe à Apollon, ce qui est cause qu'il ne touche pas le but (*Il.*, XXIII, 863) :

> οὐδ' ἠπείλησεν ἄνακτι
> ἀρνῶν πρωτογόνων ῥέξειν κλειτὴν ἑκατόμβην[2].

Mais ἀπειλέω, dans Homère, a encore fait un pas de plus dans la voie des transformations du sens. Il ne signifie pas seulement «menacer» et «promettre», mais, par une association d'idées facile à comprendre, «se vanter». Diomède, cédant avec peine aux conseils de prudence que lui prodigue Nestor, songe avec indignation qu'Hector dira un jour que le fils de Tydée a fui devant lui. Que la terre l'engloutisse plutôt! (*Il.*, VIII, 148) :

> Ἕκτωρ γάρ ποτε φήσει, ἐνὶ Τρώεσσ' ἀγορεύων·
> Τυδείδης ὑπ' ἐμεῖο φοβεύμενος ἵκετο νῆας.
> Ὥς ποτ' ἀπειλήσει· τότε μοι χάνοι εὐρεῖα χθών.

Dans l'*Odyssée*, Ulysse, faisant compliment à Alcinoüs sur la grâce de ses danseurs, lui dit : «Tu t'étais vanté d'avoir les danseurs les meilleurs : et cela est vrai» (VIII, 383) :

> ἠμὲν ἀπείλησας, βητάρμονας εἶναι ἀρίστους,
> ἠδ' ἄρ' ἑτοῖμα τέτυκτο.

Telle est l'histoire des sens d'ἀπειλέω. Résumons-la en trois mots : 1° exclure de l'assemblée; 2° menacer, promettre avec menaces; 3° se vanter. Cette succession était déjà chose accomplie au temps d'Homère.

[1] Cf. *Iliade*, II, 665, où ἀπείλησαν doit se traduire par «exclure, exiler» et non par «menacer».

[2] Cf. *Iliade*, XX, 83; XXIII, 872.

Nous avons donc ici un des plus anciens souvenirs de la vie publique chez les Grecs.

Les pages qui précèdent n'auront pas été inutiles si elles rappellent vers une partie trop négligée de la linguistique l'attention des savants, trop exclusivement occupée sur d'autres points, et si elles montrent que, par l'étude du sens, on obtient une réponse à plus d'une question en apparence insoluble. Il est certain qu'on ne doit pas plus abuser de la sémantique que de tout autre moyen d'arriver à la vérité. La logique de notre esprit n'est pas toujours celle du langage. Où nous ne voyons, pour arriver au but, qu'une seule route, le génie populaire en connaît ou en invente plus d'une. Aussi n'est-ce pas un moyen infaillible que nous recommandons à l'étymologiste. Il serait dangereux, par exemple, d'expliquer toutes les flexions par le sens qu'elles ont actuellement pour nous. Il serait même dangereux de vouloir trouver une flexion partout où nous en croyons sentir une. L'*infusion* du sens est un fait fréquent en linguistique et dont nous comptons un jour faire une étude spéciale. Enfin il y a des changements de signification tellement imprévus, qu'on s'égarerait étrangement en voulant trouver dans certains mots les éléments de l'idée qu'ils expriment. Mais, toutes ces réserves faites, il reste des cas où le linguiste, averti par la signification, doit tenir le plus grand compte de ce témoignage. J'espère que je n'encourrai pas pour cela le reproche d'excitation au mépris des lois phoniques : je crois, au contraire, rendre service à la phonétique en lui indiquant un moyen de découvrir, à la lumière du sens, quelques lois de permutation nouvelles.

Michel Bréal.

LE FUTUR ROMAN

ET

LA GRAMMAIRE DE LEBRIJA.

Tout le monde sait que le futur roman est un temps composé formé à l'aide de l'infinitif et du présent de l'indicatif du verbe *avoir*.

M. Auguste Brachet, dans sa *Grammaire historique de la langue française*, p. 178, s'exprime ainsi qu'il suit: «C'est un savant du siècle dernier, Lacurne de Sainte-Palaye, qui signala le premier ce mode de formation du temps futur, découverte confirmée par les travaux postérieurs de Raynouard et de Diez.»

L'attribution de cette découverte à Lacurne de Sainte-Palaye par M. Brachet pourra paraître étrange à ceux qui ont lu la traduction de la *Grammaire* de Diez par M. Brachet. En effet, dans cette traduction, t. II, p. 109, note 2, on trouve la phrase que voici : «C'est, d'après Blanc *Ital. Gramm.* 360, Antonio de Lebrija (1492) qui, le premier, a reconnu la formation du futur. Plus tard, Castelvetro fit la même observation.»

Ainsi Diez traduit par M. Brachet considère comme probable que l'origine du futur roman a été saisie trois siècles avant Lacurne de Sainte-Palaye par le grammairien espagnol Antoine de Lebrija. Le doute qu'il éprouve sur ce point provient de ce qu'il n'a pas eu entre les mains l'ouvrage de Lebrija.

Mais ce n'est pas Diez qui a imaginé de faire à Lacurne de Sainte-Palaye l'honneur de la découverte. Cette idée appartient en propre à M. Brachet. Elle est d'autant plus originale que voici les termes dont Lacurne de Sainte-Palaye s'est lui-même servi quand il a eu à traiter de l'origine du futur français. Dans ses *Remarques sur la langue française des XIIe et XIIIe siècles, comparée avec les langues provençale, italienne et espagnole, dans les mêmes siècles*, mémoire publié dans la *Collection des meilleures dissertations, notices et traités particuliers relatifs à l'histoire de France...*, par C. Leber (Paris, Dentu, 1838, t. I, p. 278, 279), Lacurne de Sainte-Palaye s'exprime ainsi qu'il suit: «Je finis par une observation grammaticale... que justifiera encore

la remarque d'un de nos plus célèbres grammairiens sur la formation de notre futur. Elle se fait, suivant l'abbé Regnier, par la jonction ou réunion du temps présent de l'indicatif du verbe auxiliaire *avoir* et de l'infinitif: *J'aimerai*, *tu aimeras*, *il aimera*.»

Certes, l'abbé Regnier a connu l'origine du futur français, italien et espagnol. Il a eu le mérite incontestable d'établir sur ce point la conformité du français et de l'italien avec l'espagnol, dont Lebrija avait le premier trouvé la loi. Nous avons consulté l'ouvrage intitulé : *Traité de la grammaire françoise par M. l'abbé Regnier Desmarais, secrétaire perpétuel de l'Académie françaiste* (*A Paris, chez Jean-Baptiste Coignard, MDCCVI*). Les passages suivants sont décisifs. P. 386: «*Ce qui fait la formation* de ce futur, n'est proprement autre chose que le *temps présent* de l'indicatif du verbe auxiliaire *avoir*, joint à l'infinitif».... «Cette formation est aussi entièrement la mesme dans tous les futurs de l'indicatif de la langue italienne.» P. 387 : «La langue espagnole forme pareillement tous les futurs de ses verbes du présent de l'indicatif du verbe auxiliaire *aver*, joint à leur infinitif.»

L'abbé Regnier ne dit pas qu'un auteur plus ancien lui ait suggéré cette doctrine; mais il fait observer que ce qui la rend incontestable est un phénomène qu'on peut remarquer en espagnol, c'est-à-dire la possibilité de séparer les deux éléments grammaticaux dont le futur se compose. «Ce qui, dit-il, p. 387, prouve indubitablement cette formation, c'est que les Espagnols, pour exprimer le temps futur, séparent quelquefois les deux verbes l'un de l'autre, tantost en disant *amar hemos*, *amar heys*, et tantost en mettant l'auxiliaire devant avec la particule *de*, comme *has de amar*, *hemos de amar*.»

Si Diez avait pu se procurer un exemplaire de la *Grammaire espagnole* de Lebrija, la question de savoir à qui revient la paternité de la théorie grammaticale dont nous parlons serait depuis longtemps résolue. Mais cet ouvrage est aujourd'hui excessivement rare même en Espagne et nous l'avons inutilement cherché dans les bibliothèques de Paris. Il est donc tout naturel que le savant professeur de Bonn ne cite Lebrija que de seconde main et par conséquent avec un doute prudent. J'ai été à Bonn à l'occasion de la fête célébrée pour l'inauguration du monument de Diez : j'ai pu constater que ni dans la bibliothèque personnelle de Diez, devenue propriété de l'Université, ni dans l'ancien fonds de la bibliothèque universitaire il n'existe aucun exemplaire de la grammaire espagnole composée par Lebrija.

Heureusement l'Espagne, malgré les actes multipliés de pillage dont ses bibliothèques ont été victimes, a conservé des monuments typographiques de sa vieille érudition comme de sa vieille littérature en plus grand nombre que ne le croient

les étrangers. On peut consulter en Espagne la Grammaire de Lebrija.

L'examen de ce livre montre que Blanc, cité par Diez, a été bien informé et que Lebrija, dès 1492, savait comment a été formé le futur espagnol. Au livre V, chap. vi, on lit : «El venidero del indicativo dicese por rodeo del presente del infinitivo e del presente del indicativo deste verbo e assi decimos *io amare:* como si dixessemos *io e de amar.*» En français : «*Le futur* de l'indicatif se forme à l'aide d'une périphrase, c'est-à-dire en employant le présent de l'infinitif avec le présent de l'indicatif du verbe *e* (*j'ai*), *as* (*tu as*) : quand nous disons *yo amaré* (*j'aimerai*), c'est comme si nous disions *yo he de amar* (*j'ai à aimer*).»

Les indications bibliographiques les plus complètes sur ce livre sont réunies à la fin, où on lit ce qui suit : «Acabose este tratado de grãmatica que nuevamẽte hizo el maestro Antonio de Lebrixa sobre la legua castellana En el año del salvador de MIL E CCCCXCII A XVIII DE AGOSTO. Empreso en la muy noble ciudad de Salamanca»; en français : «*Le 18 août 1492 dans la très noble cité de Salamanque a été achevée l'impression de ce traité de Grammaire castillane nouvellement fait par Maître Antoine de Lebrija.*»

A cette date reculée, Lebrija fondait la grammaire moderne en introduisant dans l'étude des langues romanes la méthode grammaticale qui a régné pendant trois siècles dans le monde des humanistes jusqu'à la découverte toute récente de la grammaire comparée. Déjà dans un article publié en 1880 par la *Revista contemporanea* de Madrid, sous le titre : *España y la Filologia principalmente neo-latina*, et dont M. Schuchardt a rendu compte dans la *Zeitschrift für romanische Philologie*, j'ai constaté que les plus anciennes grammaires françaises, espagnoles et italiennes de la Renaissance qui ont été publiées jusqu'ici sont postérieures à la *Grammaire espagnole* de Lebrija.

Ces grammaires sont (d'après Diez, t. I, introduction), pour l'Italie, celles de Fortunio (1516), Bembo (1525), et pour la France, suivant Thurot dans son ouvrage «*De la prononciation française*», t. I, p. xvi, Introduction, celles de Palsgrave (1530), Cauchie (1570), Maupas (1625), Martin (1632), Oudin (1633), auxquelles il faut ajouter celle de Robert Estienne (1569), que Thurot a omise.

Nous ne terminerons pas sans faire observer que, outre la question de l'origine du futur, Lebrija a traité avec la même compétence la question de l'origine du conditionnel. Il l'appelle *Passé indéfini du subjonctif*, en espagnol : *Pasado no acabado del subjunctivo.* Diez se trompe quand il croit (p. 109 du t. II) que l'on considère ce temps comme mode en Espagne et qu'on l'y

appelle *condicional.* Aujourd'hui nous avons conservé l'idée de Lebrija tout en employant une expression différente : *Pretérito imperfecto de subjunctivo*, en français : *Prétérit imparfait du subjonctif.* Chose curieuse, on trouve la même expression, à une légère variante près, dans le *Traicté de la Grammaire françoise par Rob. Estienne, Imprimeur du Roy, 1569*, p. 37, qui se sert de l'expression : *Preterit imparfait du conionctif.*

Or, voici en quels termes Lebrija s'exprime sur l'origine de ce temps : «El pasado no acabado del subjunctivo.... dizese por rodeo del presente de infinitivo e del pasado no acabado del indicativo del verbo e, as, como *amaria, leeria, oiria;*» en français : «Le passé indéfini du subjonctif se forme à l'aide d'une périphrase, c'est-à-dire en employant le présent de l'infinitif avec le passé indéfini de l'indicatif du verbe *e* (j'ai), *as* (tu as); exemples : *amaria* (j'aimerais), *leeria* (je lirais), *oiria* (j'ouïrais).»

Ces brefs extraits de la Grammaire de Lebrija suffiront, pensons-nous, pour établir l'intérêt qu'offrirait pour les romanistes l'étude du livre, aujourd'hui si rare, du vieil humaniste espagnol. Nous en préparons une édition critique et nous serions heureux si ce projet trouvait une approbation au sein de la Société de linguistique, qui vient de nous faire l'honneur de nous admettre parmi ses membres.

Nos savants confrères connaissent certainement plusieurs des ouvrages qui ont fait la réputation de Lebrija : sa *Grammaire latine*, qui a été souvent réimprimée, même hors d'Espagne, et dont on a par exemple une édition imprimée à Lyon en 1514; son *Dictionnaire latin-espagnol et espagnol-latin*, qui a été traduit en français et imprimé à Paris en 1516; son *Vocabulaire catalan-latin*, et tant d'autres.

Lebrija est donc une des gloires de l'Espagne savante, et son livre devrait être une des bases de l'enseignement scientifique de la langue espagnole. En commençant le premier des trois cours de Grammaire historique de la langue espagnole que nous avons déjà faits à l'Université de Madrid, nous avons présenté à nos auditeurs la Grammaire de Lebrija avec le même respect que le professeur de théologie qui, au début de son cours, présente la Bible à ses élèves.

A. Sanchez Moguel.

IMPRIMERIE NATIONALE.

PHÉNOMÈNES D'APHÉRÈSE.

Le patois de Cellefrouin, canton de Mansle, arrondissement de Ruffec, département de la Charente, présente trois cas d'aphérèse qui sont intéressants à un double titre : ils sont la conséquence d'une loi phonétique, et ils ont donné naissance à trois mots nouveaux.

Le patois de Cellefrouin est celui de ma mère, de ma famille, qui est nombreuse, et le mien. C'est dire que j'ai eu toute facilité pour l'étudier. En outre, mes premières observations sont déjà anciennes ; elles remontent à 1879. Je puis donc garantir l'authenticité des formes que je vais signaler.

1° *CHA*.

On emploie dans les réprimandes une particule interrogative : *Cha*, qui se présente avec le sens de « pourquoi » :

Cha oû fazé-vou? Pourquoi le faites-vous?

Cha peut être précédé ou suivi de *ke* sans que le sens en paraisse modifié :

Ke cha oû fazé-vou? — Cha k'oû fazé-vou?
Pourquoi le faites-vous?

Cha semble explétif dans des phrases telles que celle-ci :

É! ke cha anâve-t-eû fére dan la gran rû?
Eh! qu'allait-il faire dans la grand'rue?

Je n'emploie pas cette particule ; je me contente dans tous les cas de *preké* « pourquoi » ou de *ke* « que ». Quand je l'ai remarquée pour la première fois, je l'ai prise pour un archaïsme. J'ignorais alors qu'elle pouvait tout aussi bien être un néologisme.

J'en cherchai l'origine en dehors du patois lui-même : en limousin, dans les autres langues romanes. Ce fut peine perdue. Le roumain a bien *ca* (*qua*, sous-entendu *ratione*). Mais *qua* dans mon patois donnerait *ke*. Le latin *quare*, outre qu'il n'est pas

passé dans nos langues avec le sens interrogatif, ne convient ni pour la forme ni pour la syntaxe.

Il fallait chercher moins loin.

Cha n'est pas autre chose que l'infinitif *circare*, dans mon patois *chrecha*. L'origine de ce mot m'a été révélée par une prononciation un peu plus archaïque appartenant au *Temple*, hameau de la commune de Cellefrouin, situé à deux kilomètres est du bourg. J'ai entendu très distinctement[1] :

Ke ch'cha î â-t-eû éta? Pourquoi y a-t-il été?

Or *ch'cha* est la forme réduite de *chrecha*. Cette forme résulte des lois suivantes :

1° *er* ou *re* atones se réduisent à *r̥* qui est traitée comme une voyelle. Il faudrait écrire *chr̥cha;*

2° Les proclitiques se soudent au mot suivant de façon à constituer avec lui une unité qui est soumise aux lois de la phonétique générale. Quand une bergère crie à son chien d'aller chercher ses brebis : *Vâ lâ chr̥cha*, *lâ* est protonique et *chr̥*, intertonique;

3° Les intertoniques récentes tendent à disparaître. *Vâ lâ chr̥cha* devient *Vâ lâ ch'cha;* et *Ke chr̥cha* devient *Ke ch'chă*. Le verbe *chr̥cha* n'est pas descendu plus bas dans l'échelle phonétique.

Mais deux consonnes semblables, mises en contact par la chute de la voyelle qui les séparait, finissent par se fondre en une seule, si le sens ne vient pas entraver l'évolution phonétique. *Ke ch'chă*, dès que le sens primitif a été perdu de vue, s'est bien vite réduit à *Ke cha*. Je citerai d'autres faits analogues.

Il n'y a donc pas de difficulté pour la forme. Reste à expliquer le sens et la syntaxe.

Le point de départ m'a été fourni par un cousin germain de ma mère né à la Baubière, moulin situé à quatre kilomètres ouest de Cellefrouin (même commune)[2]. A la Baubière, on ne se servait pas de *cha* comme particule interrogative. Mais on disait :

Ke ch'cha din k'l andré-ki? Que chercher dans cet endroit-ci?

Cette formule, créée originairement pour l'interrogation directe, a été employée plus tard sous forme indirecte :

Ke ch'cha vâ-t-eû din k'l andré?
Que va-t-il chercher dans cet endroit?

[1] Mon cousin M. Tabaud.

[2] M. Bernier, demeurant aujourd'hui au moulin de Sansac, commune de Beaulieu, canton de Saint-Claud.

Puis avec une ellipse :

Ke ch'cha où fazé-vou? [Pour] quoi chercher, le faites-vous?

Ke fére «que faire» s'emploie dans des constructions semblables :

Ke fére garde-tu-toû rôjé din tou-n asiéte?
[Pour] quoi faire gardes-tu tes os dans ton assiette?

Enfin, tandis que *fére*, retenu par les lois de la phonétique ne peut pas se détacher du verbe «faire», et conserve toujours son sens propre, *ch'cha* perd à peu près toute relation avec «chercher», et devient *cha*. Dès lors, il n'est plus pour la conscience de la langue qu'un signe d'interrogation, si bien que l'on dira :

Ke cha anâve-t-eû ch'cha?
mot à mot : Que chercher allait-il chercher?

Ke, nécessaire à l'origine, n'est plus que d'un emploi facultatif. Il peut même changer de place et se mettre après *cha*.

Cha est donc de tout point une création nouvelle.

Quel sera le sort de ce nouveau mot? Je ne sais. Je crains bien qu'il ne soit venu au monde à une époque peu favorable à son extension. Il n'a pas encore pu étendre son domaine sur toute la commune. Mais nous pouvons dresser son acte de naissance. Il est né à Cellefrouin avec la génération qui a aujourd'hui moins de soixante-dix ans.

2° *SE.*

A Cellefrouin, *se* s'emploie pour *nous* avec les verbes pronominaux :

Ne s'an van. Nous nous en allons.
Ne se portan bien. Nous nous portons bien.

Il s'emploie même pour *nous*, régime indirect, quand le sujet est de la 3ᵉ personne.

Ou se l'aporti, qu'il faut traduire, non «il *se* l'apporta», mais «il *nous* l'apporta».

Nous trouvons encore *se* mis pour *nous*, au moins avec les verbes pronominaux, en Béarn.

Kés débertim. Nous nous amusons[1].

[1] M. l'abbé Casteig, de l'École des Carmes, originaire des environs de Pau.

Dans le comtat d'Avignon :

Se sian vist. Nous nous sommes vus[1].

M. Mistral a constaté l'emploi de *se* pour *nous* en Provence. *Se* et *nous* alternent à Arles, à Forcalquier, dans la Camargue. (Note du R. P. Rieux.)

Dans le Berry, en Picardie et dans le nord de l'Île-de-France *se* remplace *nous* et *vous*, comme régimes des verbes pronominaux :

Voulez-vous s'en aller?
Vous s'arpousez.

(Jaubert.)

Nou s'en von.
Vou se fête (faites) *de la bile*[2].

Qu'est-ce que ce pronom *se?* On l'a pris généralement pour le pronom *se* de la 3e personne. Le grec nous offre un développement de sens analogue : le pronom *ἑαυτοῦ* s'emploie pour la 1re et la 2e personne du pluriel. Dans le patois de Zurich, on dit *eim verkaufen*[3] au lieu de *uns verkaufen.* L'emploi du pronom réfléchi de la 3e personne pour celui de la 1re et de la 2e personne n'aurait donc rien d'extraordinaire.

Mais cette explication, que je n'examine pas pour les autres patois, serait, je crois, fausse pour le mien.

Le pronom *se* employé pour *nous* dans le patois de Cellefrouin remonte à *nes*, *nese* ou *n'se.* Cette forme est très rare; elle échappe pour ainsi dire à l'irréflexion de celui qui parle patois, et chaque fois que je l'ai entendue, elle a été remplacée sur le champ par *se.* C'est là un trait que j'ai toujours remarqué et qui caractérise la mort naturelle d'une forme du langage. Les formes en train de périr se survivent pour ainsi dire, et, avant de disparaître complètement, elles conservent pendant quelque temps une sorte de vie inconsciente.

J'ai déjà fait remarquer que le patois du Temple est plus archaïque que celui de Cellefrouin. Je pourrais en dire autant de celui de Beaulieu, situé à quatre kilomètres nord de Cellefrouin.

Or j'ai entendu au Temple[4] :

Ne vɔn n's'an nena. Nous allons *nous* en aller.

[1] Un frère des Écoles chrétiennes d'Arles, le R. F. Rieux de Frigolet, par l'intermédiaire de M. l'abbé Brunel, de l'École des Carmes.

[2] M. l'abbé Lécaillon, de l'École des Carmes, originaire de Jouy près de Soissons (Aisne).

[3] M. W. Meyer.

[4] M. Tabaud.

Et tout de suite après :

Me van s'an nena.

De même à Beaulieu [1] :

N'avan éta n'se promena. Nous sommes allés *nous* promener.

Quelques minutes après :

N'avan éta se promena.

La forme *n'se nese* est certaine. Elle m'a été fournie au courant de la conversation sans que je l'aie provoquée. De plus, elle m'a été attestée par diverses personnes [2].

N'se et *se* sont usités à Beaulieu; mais la forme la plus employée est *n'ze.* D'autre part, *neze* n'est point inconnu à Cellefrouin; mais nous ne le rencontrons que dans *nezôtre* «nous autres» et *alon n'z-an* «allons nous-en».

N'ze et *n'se* remontent évidemment tous les deux à *nos.*

N'ze représente *nos* suivi d'un mot commençant par une voyelle. *N'se* représente-t-il de même *nos* suivi d'un mot commençant par une consonne? La conservation de l'*s* + consonne serait bien extraordinaire dans mon patois. Il en est autrement dans beaucoup de patois du Midi et même dans quelques-uns du Nord. Dans les environs de Pau, de Tarbes, de Murat, du Puy, de Lodève, d'Albi, de Rodez [3], etc., l'*s* du pluriel s'est conservée même devant des consonnes. A Gerardmer, on dit *Kæste* (costam) [4]. Mais en général, l'*s* + consonne était tombée dès le XIIIe siècle dans les dialectes français et j'ai des raisons de croire qu'il en a été de même dans mon patois. Le censier de l'abbaye de Cellefrouin, écrit en 1274, offre quelques suppressions d'*s* finale devant un mot commençant par une consonne. Je crois que *n'se* est pour *n'ze*, primitivement *nez.* Le *z* se sera assourdi devant *s* et devant les consonnes sourdes. J'espère que de nouvelles recherches me permettront de trancher la question. Mais l'obscurité qui règne sur ce point ne peut pas rendre douteux le rapport de *n'se* avec *n'ze* et *nos*, et celui de *se* avec *n'se.*

L'étude géographique du phénomène nous oblige aussi à rapporter *se* à *nos.*

Se = *nos* suppose : 1° la conservation de l'*s* finale au moins devant les voyelles; 2° l'affaiblissement de *o* en *e.*

A Cellefrouin, nous possédons ces deux caractères, et nous avons *se* = *nos.*

(1) M. Ballon, sacristain.
(2) MM. Bernier, Constant Cotinaud, Callier.
(3) Divers élèves de l'École des Carmes.
(4) Horning (*Nouvelle Chrestomathie française* de Bartsch).

Mais à l'est de Cellefrouin, à Saint-Claud, à Parzac (canton de Saint-Claud, 4 kilomètres de Cellefrouin) où l'*s* finale est tombée dans tous les cas, où l'on dit *nôtré* «nous-autres», on ne rencontre pas *se* = *nos*.

A l'ouest, dans les environs de Ruffec, où l'*o* ne s'est pas réduit à *e*, où l'on dit *nous autres* et non pas *nez'ôtre*, on ne trouve pas non plus *se* = *nos*.

Si nous n'étions ici qu'en présence d'un fait analogique, cet accord complet de l'analogie et de la phonétique aurait lieu de nous surprendre.

Donc *se* = *nos*.

Reste à expliquer la chute de l'*n*. C'est le même cas que pour *cha* : il y a réduction de deux consonnes semblables à une seule.

Ne nes an van, nous nous en allons, devient par suite de la loi qui fait disparaître les atones faibles :

N'nes an van.

Je n'ai pas entendu cette forme. Mais elle a sûrement existé. Le sentiment de la double *n* se conserve encore à Beaulieu. On dit :

N'n'z an van. Nous nous en allons.
N'n'ze tronpan. Nous nous trompons.

N'nese se réduit à *nese*. Alors la langue divise le mot en deux parties. Elle voit dans la 1re, *ne*, le sujet *ne* qui a été absorbé par le régime, et dans la 2e, *se*, le pronom réfléchi complétement (1).

Ainsi l'aphérèse amène la création d'un nouveau pronom réfléchi de la 1re personne identique pour la forme, mais seulement par hasard, avec celui de la 3e.

Il serait curieux de rechercher si le *se* que les patois du Midi, du Centre et du Nord emploient pour *nous*, ne serait pas dû à une cause analogue. Mais cette étude est trop délicate pour être entreprise à distance.

3° Le pronom neutre *o*.

A Cellefrouin le pronom-sujet neutre est *ko* :

Ko mouille «il pleut». — *Ko fô* «il faut.»

Or j'ai enregistré dès 1879 un pronom *o* qui remplit les mêmes fonctions. J'ai cru d'abord que cet *o* était *hoc;* mais *hoc* a donné régulièrement *ou*.

(1) Cette remarque m'a été suggérée par mon cousin M. Valentin, instituteur à Saint-Angeau, avec qui j'étudiais ce phénomène.

O doit aussi son origine à une aphérèse.

I cré ke ko mouille « je crois qu'il pleut » devient régulièrement : *I cré k'ko mouille*, forme qui existe. Puis, par un phénomène analogue à la chute de *ch* dans *cha*, et de *n* dans *nese*, *i cré ko mouille*. La langue croit voir dans le *k* la conjonction, et *ko* devient pour le sens *k'o*.

Enfin *o* passe des propositions complétives dans les propositions principales, et l'on dit : *O mouille.*

Je dois constater que ce pronom *o* n'en est encore qu'à l'état naissant. Personne n'en a conscience. Si, après avoir nettement entendu *o*, je prie de répéter, on dira : *ko*. Ai-je l'idée de demander si l'on peut dire *o mouille*, on me répondra *non* sans hésiter. Nous saisissons là le mot à son entrée dans la vie : il se glisse subrepticement et à l'insu de tous. L'inconscience caractérise donc la première comme la dernière période de la vie naturelle des mots.

L'abbé ROUSSELOT.

NOTE. Dans la transcription employée pour le patois de Cellefrouin et des environs, *a* = *a* bref ouvert; *â* = *a* long fermé; *e* = *e* muet français; *é* = *e* bref moyen, excepté dans *fére, éta, rôjé, nôtré,* où il représente *e* long fermé; *ou* = *ou* français; *o* = *o* bref ouvert; *ô* = *o* long fermé; *eû* = *eu* français long fermé; *an* = *a* nasal; *in* = *è* nasal; *on* = *o* nasal; *ill* = *l* mouillée; *ch* = *ch* français.

HISTOIRE DU GÉNITIF PLURIEL
EN SERBE.

Dans une langue, quand un cas ou une désinence verbale disparaît, c'est en général que l'emploi de ces flexions était restreint, que les flexions voisines plus vivaces les ont supplantées; c'est que le langage a laissé ces formes d'un rapport médiocre s'éteindre par non-usage, et presque toujours il n'éprouve dans la suite aucun besoin de les restaurer. Mais il peut arriver au contraire qu'une flexion capitale, une désinence indispensable de la déclinaison par exemple, à laquelle les autres formes sont inhabiles à succéder, vienne tout à coup à tomber, sous l'action d'une loi purement phonétique : alors la langue parvient quelquefois à régénérer le cas perdu, à tirer d'elle-même un élément nouveau capable de le symboliser. C'est ce qui s'est passé dans la famille slave pour le génitif pluriel : mais ici la flexion a été refaite dans dix idiomes parents et il est intéressant de comparer les méthodes employées par chacun d'eux.

La désinence *ōm* du génitif pluriel en indo-européen était arrivée au panslave sous une forme déjà atrophiée et encore inexpliquée, la forme *ŏm*, devenue régulièrement *ŭ* dans tout le domaine slave. Le slavon ou ancienne langue de la Mésie présente encore la flexion *ŭ* intacte : mais dans tous les autres dialectes la voyelle *ŭ* devait tomber en syllabe finale, à une certaine époque, et le cas en question s'est trouvé ainsi plus ou moins tard dépourvu partout de signe casuel, sauf dans les noms en *i* où la désinence avait pu se contracter avec le thème.

Des langues possédant un système de déclinaison aussi riche, aussi parfait, ne pouvaient guère s'accommoder d'un cas privé de flexion, et en particulier dans les masculins si nombreux de la première déclinaison une restauration s'imposait : car ici l'absence même de signe casuel ne pouvait servir de caractéristique suffisante, puisque le nominatif singulier avait perdu lui aussi la finale *ŭ* qui lui servait de désinence. On sait comment la plupart des idiomes régénérèrent ce génitif pluriel. Dès l'époque panslave, les thèmes indo-européens en *u* s'étaient confondus avec

ceux en *o :* mais quelques formes isolées surnagèrent, et notamment des génitifs pluriels. Ainsi l'on disait : *bog-ŭ*, indo-européen **bhogŏm;* mais *syn-ovŭ* (pour **synevŭ*), indo-européen **sūnev-ŏm*, tandis qu'au nominatif singulier les deux mots présentaient le même aspect : *bogŭ*, *synŭ*. Ces formes en *ovŭ*, plus pleines, plus consistantes, ne pouvaient manquer de faire fortune chez des peuples en quête d'une flexion nouvelle, et aujourd'hui le *crément ov*, devenu une véritable désinence, caractérise tous les génitifs pluriels masculins de la première déclinaison dans la plupart des langues slaves. Ainsi, en russe par exemple, on dit non seulement сыно́въ *synóv*, mais encore бого́въ *bogóv*, волко́въ *volkóv*, etc.

Au neutre et au féminin, comme le génitif pluriel était le seul cas dépourvu de flexion, il était moins essentiel de le restaurer : aussi, les idiomes modernes ne se mirent pas en frais inutiles et l'on continua de dire *slov*, *žen*, de *slovo*, *žena*. Seul le wende-lusacien fit plus grandement les choses et étendit la désinence *ov* à tous les genres, par ex. *ſłowow*, *żonow*, d'après le masc. *ſynow*, etc.

L'accord presque absolu avec lequel les dialectes slaves se sont refait ces génitifs pluriels d'après une méthode identique fait mieux ressortir la singularité des formes serbes correspondantes. La langue serbe en effet a bien réparé, elle aussi, ce cas en déconfiture; mais elle n'a pas eu recours aux mêmes moyens [1], et l'origine de son génitif pluriel constitue une question obscure et, pour autant que j'ai pu m'en informer, irrésolue. Il y aurait, ce me semble, un intérêt considérable à rechercher exactement l'histoire de cette formation curieuse, isolée au sein du slavisme, à établir la genèse de cette flexion nouvelle d'après des données plus précises que celles dont je puis disposer.

La langue serbe forme aujourd'hui tous ses génitifs pluriels en *a*, sauf dans la déclinaison en *i*, où la contraction a protégé les formes panslaves. Ainsi, aux gén. slavons народъ *narodŭ*, женъ *ženŭ*, мѣстъ *mêstŭ*, correspondent en serbe народа *naroda*, жена *žena*, места *mesta*. Cette flexion ne peut s'expliquer par la phonétique et d'ailleurs les anciens textes, qui semblent quelquefois encore hésiter entre le génitif régulier sans flexion et la flexion nouvelle, prouvent que cette formation est récente et ne dépend pas d'une cause phonique. Je ne crois pas qu'il puisse subsister aucun doute à cet égard. Dans un cas en effet on peut encore se rendre

[1] Ce n'est pas que la langue serbe n'ait pas connu le crément *ov :* mais elle s'en est servie pour d'autres usages, notamment pour rendre plus consistants les pluriels des mots monosyllabiques. Ainsi *hljeb* «pain» fait au plur. *hljeb-ov-i*, *hljeb-ov-e*, etc.; dès lors le *crément ov* ne pouvait plus guère servir de *désinence* pour le génitif.

un compte exact de la nature de cette création : c'est quand le mot contient un groupe de consonnes qui, devenant finales, nécessitent, d'après une loi commune à tous les idiomes slaves, l'insertion d'une voyelle d'appui, en serbe d'un *a* bref. C'était le cas notamment pour le génitif pluriel primitif après la chute de l'*ŭ* final : une forme *sestrŭ* devait devenir **sest-a-r*, comme en latin **agros* donne *ag-e-r*. Or, en serbe, cette voyelle épenthétique est conservée malgré la flexion *a*. Ainsi l'on dit отаца *otac-a* « des pères », et non **otc-a*, en regard du gén. sing. оца *oc-a* (pour **otc-a*), du nomin. plur. оци *oc-i*, etc. De même le mot земља *zemlja* « la terre » fait au génitif pluriel, comme si aucune voyelle ne suivait le љ, земаља *zemalj-a*, avec le *a* épenthétique, et non **zemlj-a*[1].

Il résulte de là que la flexion *a* du génitif pluriel est un élément étranger qui, à une certaine époque, est venu s'ajouter aux formes panslaves déjà acclimatées sur terrain serbe.

En d'autres termes, le serbe, avant de dire отаца *otaca*, земаља *zemalja*, жена *žena*, слова *slova*, a connu les formes régulières **otăc*, **zemălj*, **žen*, **slov*, et, de fait, le dialecte croate, qui ne se distingue guère du serbe que par l'antiquité de ses flexions et qui est peut-être de tout le groupe jugoslave l'idiome le mieux conservé, aujourd'hui encore présente dans quelques contrées des formes de ce genre[2].

Les génitifs pluriels en *a* sont donc de création très récente, mais l'origine de l'élément *a* n'en demeure pas moins obscure et difficile. M. Miklosich (*Vergleichende Gramm. der sl. Sprachen*, III, § 424) rapporte l'opinion généralement reçue depuis les travaux de M. Karadžić, que la désinence en question est empruntée à l'ancien locatif pluriel en *ih* (masc. et neut.), *ah* (fém.). M. Vuk Stefanović Karadžić avait en effet mis en lumière des génitifs monténégrins en ах (*ah*) ou ъх (*ŭh*), par ex. *rebăr-ah*, de *rebro* « côte ». Dès lors, ce furent ces formes que l'on considéra comme primitives, les formes serbes en étant soi-disant sorties par la chute du *h* final. M. Miklosich, sans repousser entièrement cette théorie, objecte néanmoins que la désinence *ah* est celle d'un locatif pluriel féminin et qu'au masculin et au neutre on attendrait plutôt *ih*.

La principale objection doit être tirée, ce me semble, de ce

[1] Qu'on ne dise donc pas que la désinence *a* n'est que le représentant du *ŭ* panslave qui aurait pu se maintenir dans certaines combinaisons syntactiques : la présence de la voyelle épenthétique rend cette hypothèse insoutenable.

[2] Dans d'autres parties de la Croatie, les génit. plur. masculins ont été refaits à l'aide de la désinence *i*, empruntée aux thèmes en *i*, par ex. *muži*, *jeleni*, d'après *gosti*, *crvi*, etc. En russe, comme on sait, cette même désinence, sous la forme *ej*, a reçu également une grande extension, par ex. *mužej*, en regard du slavon *mąžĭ*, etc.

fait qu'en serbe le *h* final, si faiblement qu'il se prononce, ne disparaît cependant pas : on ne voit point comment des formes telles que **otacah* seraient devenues toujours et partout *otaca*, tandis que par ex. *videh* «je vis» et *vidjah* «je voyais» auraient subsisté. La preuve en est dans le locatif pluriel lui-même qui est encore fréquent dans la poésie populaire et qui ne laisse jamais tomber le *h* final : оцих *ocih*, слових *slovih*, женах *ženah*, etc.

En outre, l'oscillation entre les formes en *ah* et en *ŭh* en monténégrin semble révéler dans ces génitifs un élément déjà altéré et moins primitif que le *a* fixe des formes serbes. Enfin, il est peu admissible qu'une flexion peu usitée et déjà sur le point de disparaître, comme l'était celle du locatif, ait été transportée à tous les génitifs pluriels de tous les genres.

Je pense donc qu'il faut voir dans les formes purement serbes les formes primitives, et chercher dans le serbe lui-même l'explication de l'élément *a*. Dès lors, on ne peut manquer de remarquer l'identité de cette flexion avec celle du génitif singulier dans les masculins et neutres de la première déclinaison. On dit par exemple *oc-a* (pour **otc-a*) au génitif singulier, et *otac-a* au génitif pluriel. Quant aux mots où l'épenthèse est impossible, les deux formes sont absolument identiques, sauf en ce qui touche l'accent qui les a en général différenciées. Ainsi сѐла *sèla* signifie «du village», сêлâ *sêlâ*, «des villages», etc.

On peut, je crois, faire un pas de plus et admettre sans témérité entre l'*a* de *otca* et celui de *otaca* non seulement une correspondance dans la forme, mais encore une identité essentielle, due à une unification analogique des deux flexions. En effet, si l'on songe à ce fait que, dans les thèmes en *i*, le génitif pluriel était déjà en général devenu semblable au génitif singulier par une cause purement phonétique, que l'on disait par ex. : *kosti* «de l'os», et *kostî* (pour **kostij*) «des os»; si de plus on se rappelle qu'en serbe tous les noms de nombre exigeaient après eux le génitif pluriel, sauf trois qui demandaient le nominatif duel, et que ce nominatif duel était identique dans sa forme avec le génitif singulier, on comprendra aisément que la langue serbe ait pu se refaire un génitif pluriel d'après la flexion du singulier.

On disait *kosti* «de l'os» et *junaka* «du héros» : puisque *kostî* signifiait «des os» n'était-il pas naturel que *junakâ* signifiât «des héros» ?

En outre, quand le peuple serbe eut perdu le sentiment du nombre duel, des formes comme *dva*, *tri junaka*, «deux, trois héros», *četiri oca* «quatre pères», à côté de *pet junak* «cinq héros», *pet otac* «cinq pères», durent forcément le troubler : c'était une raison de plus pour inaugurer les formes *pet junak-a*, *pet otac-a*

qui devaient mettre une certaine unité dans cette numération assez embrouillée.

Dès lors l'analogie, qui avait suscité la flexion nouvelle dans les masc. et les neut., n'avait plus qu'à l'étendre aux féminins. Elle transforma *žen* en *žena*, comme elle avait transformé *slov* en *slova*, et la reconstitution du gén. plur. fut complète. Seulement, comme il importait de distinguer toujours le singulier du pluriel, on différencia la plupart des formes par l'accent, par ex. : сло̏ва *slȍva* «du mot», génitif singulier : сло̂ва̂ *slôvâ* «des mots», génitif pluriel. Rien n'est plus fréquent en serbe que la création de ces sortes de doublets, et cette mobilité de l'accent tient à la subtilité même de sa nature purement musicale. C'est ainsi que, quand le datif singulier hérita des fonctions du locatif, un nombre considérable de doublets de ce genre furent créés : ainsi гра̂ду *grâdu* «à la citadelle» fut employé comme datif, гра́ду *grádu* comme locatif. De même сѐла *sèla* signifie «du village»; се̏ла *sȅla*, «les villages»; се̂ла̂ *sêlâ*, «des villages», etc.

Il resterait à expliquer les formes monténégrines. A mon sens, le *h* est un élément nouveau, ajouté postérieurement encore aux formes en *a*, et dû à l'analogie des génitifs pluriels pronominaux en *ijeh*, *îh*. On disait par ex. : свеза свијех народа словенскијех, *sveza svijeh naroda slovenskijeh*, «l'union de tous les peuples slaves» : la désinence des deux adjectifs a pu parfaitement déteindre sur celle du substantif ainsi englobé, et l'on comprend sans peine qu'une phrase de ce genre ait pu devenir : *sveza svih narodah slovenskih*.

Il est curieux que, déjà dans la littérature ragusaine, nous trouvions cette unification analogique entre les génitifs nominaux et pronominaux qui commence à se faire jour. Ainsi, au XVI[e] siècle, Gundulić écrit :

> *Unukah unuk se zove.*
> Il se nomme le petit-fils des petits-fils.
> (Osman, VIII.)

et ailleurs au contraire :

> *Sto kraljevstva, gdi se čuje slovinsko ime.*
> Cent royaumes où retentit le nom slave.
> (Ode à Ferdinand.)

Ainsi les génitifs pluriels de la langue serbe ont été restaurés au moyen d'une flexion primitivement d'un usage assez restreint, puisque les génitifs slaves en *a* correspondent étymologiquement aux ablatifs indo-européens en *ōd*, par ex. pansl. *vḷka* = indo-eur. **vḷk*$_2$*ōd*, sansk. *vṛkāt*, et qu'à l'origine cette désinence ne sortait pas de la première déclinaison. Mais cette flexion *a* avait en elle

une vitalité extraordinaire qui devait rendre ses progrès rapides dans toute la famille et particulièrement en serbe. Elle commence par doter certaines catégories de noms masculins d'un accusatif distinct du nominatif, par ex. *boga*, *otca*, *jelena* au lieu de *bogŭ*, *otcĭ*, etc. Puis, elle évince la désinence du génitif sing. dans les thèmes masc. en *i*, par ex. *pąti*, *goląbi* deviennent *puta*, *goluba*; — ensuite elle s'étend aux thèmes consonantiques, par ex. *vremena*, *ždrebeta* en regard de l'anc. mésique *vrêmene*, *žrêbęte*, — et finalement tous les masculins et neutres de toutes les déclinaisons se trouvent avoir le génit. sing. en *a*. Plus tard, c'est le génit. pluriel qu'il s'agit de restaurer : il était naturel de s'adresser encore à la désinence *a*[1].

Si cette explication du génitif pluriel serbe était admise, nous serions ici en présence d'une formation bien connue dans les langues germaniques, notamment en anglais et dans les dialectes scandinaves, où les génit. plur. ont été refaits d'une manière absolument identique. Je citerai seulement les pluriels *the men's*, *dage-s*, *dagene-s*, formés sur les singuliers *the man's*, *dag-s*, *dagen-s*, etc.

Des formations de cette nature sont toujours précieuses à recueillir, car elles nous font assister à une sorte de vivification d'une désinence casuelle, que le langage parvient à détacher des formes où elle se trouve emprisonnée, à laquelle il donne pour ainsi dire une existence propre et qu'il généralise de la façon la plus large. Puis-je mieux conclure qu'en citant ici les paroles de mon maître M. Michel Bréal, dans son récent mémoire *Comment les langues réparent les points faibles de leur grammaire* :

« Non seulement le besoin a créé le langage, mais c'est lui aussi qui le transforme. Dans cet édifice laborieusement élevé, des fissures se déclarent; il faut réparer les brèches, consolider les assises, prévenir les affaissements... Les mots ne croissent pas, ils sont rallongés par des emprunts venant du dehors, la langue, cette bonne ménagère, faisant avec les mots ce qu'une mère de famille fait pour les vêtements devenus trop courts de ses enfants. »

F. G. MÖHL.

[1] Je crois qu'il faut également rapporter à l'influence de la flexion nominale *a* la transformation des désinences pronominales *ogo*, *ego* en *oga*, *ega*, par ex. *jezik naroda srpskoga*, « la langue du peuple serbe », au lieu de *naroda srpskogo*.

ÉTYMOLOGIES ARABES

ET

MOTS DE L'ARABE D'ÉGYPTE

NE FIGURANT PAS DANS LES DICTIONNAIRES.

I

NABARI, NABARO, NEBIREH, NAUCRATIS, ETC.

L'égyptien antique possède un radical *NPR* dont sont dérivés [hiéroglyphes] *NeP(R)* «arroser, inonder», [hiéroglyphes], [hiéroglyphes] *NePAR* «blé, grain», [hiéroglyphes] *NePeRit*, [hiéroglyphes] *NePeRo* «grenier», et qui semble lui-même être une forme secondaire de *PR* «apparaître, pousser, germer».

Ce radical permet d'expliquer deux mots arabes étrangers par le sens au groupe sorti de la racine نبر *NBR* «grandir (en parlant d'un enfant), exhausser, élever (la voix)», etc. et quelques noms de lieu de l'Égypte, savoir :

1° نَبَرِيّ *NaBaRi*, adjectif inconnu des lexicographes et servant à distinguer une espèce de dourah qu'on sème en août, au moment de l'inondation, dans les terres protégées contre les eaux du Nil, d'une autre espèce, le dourah *GèDi* (forme égypt. pour قَيْظِيّ *QeZi* de قاظ *QāZ* «être brûlant, passer l'été») ou صَيْفِيّ *SèFi* «d'été», semé au commencement de l'été. La signification de *NaBaRi* est clairement déterminée par l'expression équivalente نِيلِيّ *NîLi* «de l'époque de la crue»[1] employée de préférence dans la Basse-Égypte.

[1] Le mot *Nil* ([hiéroglyphes]) signifie proprement : la *crue*, l'inondation. On dit وقت النيل «l'époque de la crue»; le fleuve d'Égypte est بحر النيل «le fleuve de la crue». Du mot *Nil* ainsi compris, les Égyptiens modernes ont dérivé نيّل *nayyel* «inonder les terres avec les eaux chargées de limon au temps de la crue»,

2° نبر *NiBR(u)* «magasin à blé». J'étais tenté d'en rapprocher l'égyptien moderne *áMBR* «magasin, dépôt, atelier», au lieu duquel on trouve dans les dictionnaires et même dans le *mohit el mohit* de Botros el-Bostani أنبار *aNBâR* avec une signification semblable; mais M. Halévy me fait observer avec raison que *aNBâR* est d'origine persane. On ne saurait affirmer cependant que *á(M)BR* avec l'accent sur l'*a* initial est le même que *aNBâR*; il est peut-être préférable d'admettre que l'arabe écrit et parlé en Égypte a pu dès l'origine recevoir de deux sources différentes deux mots auxquels le hasard a donné même assonance et même signification.

3° Les noms de نبيرة *NeBeiRah, NaBīReh*, commune où l'on vient de retrouver les ruines des temples de Naucratis, et celui de نبرو *NaBaRo*, ville située dans un canton très fertile de la province de G'arbieh, proche *Samannud* (Sebennutos) peuvent être interprétés en égyptien antique, par «Le Fromental» ou «entrepôts, greniers». Étant donné que les Arabes ont conservé avec une fidélité remarquable, lettre à lettre, les anciens noms de lieu égyptiens, on est fondé à supposer que *NeBeiRah* ou *NaBīReh* reproduit le nom indigène encore inconnu de Naucratis. *Nebireh* est au milieu d'un groupe de villages et de buttes portant les noms à physionomie antique شبرا النونة *Šubra-Nuna*, جعيف *Go'ïf*, et enfin النقراش *Noqraš*. Noqraš avec le Tell Noqraš est le plus important, et je ne puis m'empêcher d'y voir une prononciation récente dérivée de *Naukrát-s*. Des villages qui recouvrent l'emplacement de la ville gréco-égyptienne, celui du centre a, dans notre hypothèse, conservé le nom indigène, un autre, le nom grec.

4° Enfin, le radical *NePR* sous la forme *NeP-t* pour *NePe(R)-t* (la chute de l'*R* est constante en égyptien) a donné aussi des noms de lieu, entre autres نبيدة *NeBiDeh* (le changement du *t* égyptien en *d* arabe au voisinage des voyelles est fréquent : cf. ég. *Toiti* et ar. *Teidah*; ég. *Tifre* et ar. *Defrah, Defriah*; ég. *Zeb-nuti* et ar. *Samannud*; etc.) élevé sur une butte considérable renfermant des ruines, à quelques milles de Naucratis, et *Šubra-*

تنييل *tanyil* «colmatage», منيّل *manyal* «canal d'amenée des eaux de la crue» par opposition à سقى, غرق الارض *saqa, g'arraq el ard* «recouvrir les terres avec les eaux du même fleuve, pendant l'étiage», مسقاة *mesqah*, ترعة *teraah* «canal d'irrigation principalement avec les eaux de l'étiage». Enfin le service des irrigations de l'Égypte partage tous les canaux en deux grandes classes : ceux qui sont *Nili* et ne fonctionnent que pendant la crue, ceux qui sont *Sefi* et fonctionnent toute l'année.

Nabat, arrondissement de Nabaro (tous les noms de lieu formés avec *Subra* s'appliquent à des localités antiques)[1], etc.

II

BÉTN, etc.

بتم, بتن *BéTM* ou *BéTN* ne figure pas dans les lexiques. Ce mot désigne un sentier surélevé au-dessus de la plaine inondable (ملق *MaLaQ*) lors de la crue, une sorte de petite digue servant de limite et de passage entre les propriétés, par opposition avec la خرّامه *K'aRRâMah* «sente traversière», petit chemin plat retracé par les piétons après le retrait des eaux. C'est au moyen de *BéTM* se coupant à angles droits que le cultivateur divise en petits bassins, pour la commodité de l'irrigation, les champs qui doivent être plantés en maïs ou en légumes. L'opération s'appelle تبتيم *taBTîM* ou *TaBTîN;* l'orthographe de ces mots dépend d'ailleurs du caprice des écrivains. Il vient à l'idée de comparer *BéTN* avec l'égyptien antique [hiéroglyphes] *MéTeN(u)* «chemin», dérivé d'un radical [hiéroglyphes], [hiéroglyphes] *MOT, MOTN* «frayer un chemin, ouvrir», etc. *BéTN* cependant peut être expliqué par l'arabe بطن *BTN,* sens général : «enceindre, être à l'intérieur, entrer»; il s'écrit en effet parfois avec un ط. Il signifiera, dans cette conjecture, la digue au moyen de laquelle on forme l'enceinte d'un bassin.

Le mot بَطْن *BáTN*, au contraire, désigne la partie enveloppée, entourée, et outre les sens ordinaires de «ventre, intérieur», il prend précisément celui «d'espace circonscrit, resserré» dans les appellations géographiques dont je signale ici les trois plus connues :

Macrizy, dans un passage traduit par Sylvestre de Sacy (*Chrest.*, I, p. 206, 227), parle d'un jardin du Port situé dans la campagne du Caire, qui fut changé par le khalife Daher, fils d'El Hakem, en un étang qu'on appela *batn el baqarah* «de la vache»; cet étang confinait à la terre du Lôq (devenue un des quartiers importants du Caire, *Bab-el-Lôq*) et à la terre du *Ba'l.* Les noms de ces trois *lieux dits* ou *héritages*, بطن البقرة *Batn-el-Baqarah*, ارض اللوق *Ard-el-Loq*, ارض البعل *Ard-el-Ba'l*, trahissent des préoccupations d'agriculteurs. Les lieux-dits *de la Vache* sont innombrables en Égypte; *ba'l* désigne un sol où l'on sème après

[1] Doit-on rattacher aussi au radical *NPR* les noms de deux localités situées également au voisinage de NaBaRo : سنباره *Sa-NaBaReh* et طنباره *To-NBâReh?*

IMPRIMERIE NATIONALE.

labour sans arrosage (cf. Silvestre de Sacy, *l. l.*, p. 226); *lōq* se rattache à un radical لاق *lāq*, qui d'après les lexiques traduit : «arranger (un encrier) [l'encre se fait souvent dans la campagne d'Égypte *avec du beurre*, du noir de fumée et de la gomme arabique], beurrer, être courbé», etc; en fait, la sole *lōq* est celle où, après l'inondation, on sème dans la terre détrempée en retournant la graine dans la boue au moyen d'une planche, et ce travail remet sans doute en mémoire aux Égyptiens la préparation du mets *lōqah* composé de dattes graissées de beurre. Ici le mot *BaTN* dans *Batn-el-Baqarah* semble donc désigner le terrain circonscrit pour faire un étang.

Le nom de *Batn-el-Baqarah* a été appliqué aussi à la pointe du Delta enveloppée de tous côtés par les eaux «la pointe, l'îlot de la Vache».

Enfin, *Batn-el-H'agar* «la vallée de pierre» est le nom de cette portion pierreuse, infertile, resserrée, de la vallée du Nil, comprise entre Wadi-Halfah et le Dar-Mah'as.

MOTS EXPLIQUÉS.

نبرى *Nabari*, maïs de l'époque de l'inondation.

قيظى *Gédi*, maïs de l'époque des chaleurs.

نيّل *Nayyel*, colmater.

تنييل *Tanyil*, colmatage.

منيل *Manyal*, canal d'amenée des eaux d'inondation pour le colmatage.

نبر *Nibr*, magasin à blé.

ملق *Malaq*, plaine unie où l'inondation pénètre sans obstacle; terrain non entouré de digues et inondé chaque année.

لوق *Loq*, terre où les céréales sont semées dans la boue, sans autre travail.

بتم *Betm*, digue entourant une planche de culture; digue séparant deux propriétés.

تبتيم *Tabtim*, opération consistant à diviser un champ en bassins.

خرامة *K'arrāma*, sente traversière.

M. DE ROCHEMONTEIX.

NOTE SUR LE MOT LATIN *CALLIS*.

Le mot *callis* me semble avoir deux sens différents que les traducteurs n'ont pas assez distingués.

Le plus souvent, il a pour équivalent le mot *chemin;* c'est ainsi que tout le monde le comprend, et il a formé le mot italien *calle*, route ou rue. Mais est-ce bien son interprétation légitime dans les textes suivants ?

1° Suétone (*César*, XIX) dit que, pour amoindrir le pouvoir de certains magistrats, on leur laissa *opera minimi negotii : Sylvæ callesque*. Un historien aurait-il regardé avec un tel dédain l'administration des chaussées que les empereurs construisaient si splendidement ?

2° Virgile (*Enéide*, IX, 383) : Rara per occultos lucebat semita *calles*, que signifie un sentier au milieu des routes ?

3° Dans Tite-Live (livre XXII, chap. XIV), Minutius se plaint de la prudence exagérée du dictateur qui, pour éviter le combat, conduit son armée *pecorum modo per æstivos saltus deviasque calles.*

4° Dans Quinte-Curce : *per calles et pene invias rupes pecora agere.*

5° Dans Cicéron (*pro Sextio*, V) : *Catilina Italiæ calles et pecorum stabula prædari cœpisset.* — Une variante inutile à considérer ici porte : *stabula præclara cepisset.*

Ce rapprochement répété des mots *pecus*, *saltus* et *callis* n'indique-t-il pas qu'il s'agit d'un pâturage dans les bois, malgré l'oubli de cette acception dans nos dictionnaires, même dans le grand ouvrage de Freund ?

Une phrase de Varron (*De re rustica*, livre II, chap. X) vient confirmer cette opinion. L'agronome y donne *in callibus* comme synonyme de *in saltibus*. Tite-Live dit aussi (l. XLIV, chap. XXXVI) *per calles saltusque montium.*

Dans un ouvrage bien postérieur, la *Chronique de Saint-Bénigne* de Dijon (p. 163), on lit *in loco* CALLIS *vocato pratum cum sylvâ ibi permixta* qui décrit en trois mots le pâquis forestier, le prébois, comme nous disons dans toute la Franche-Comté.

Quand vinrent les commentateurs, le monde des écoles n'avait

retenu des deux sens du mot qui nous occupe que le plus répandu, le sens citadin si l'on peut parler ainsi, et avait oublié le sens rural.

Au ve siècle, Servius, et, au viie siècle, Isidore de Séville se sentent cependant embarrassés de l'affinité qui lie *pecus* et *callis*, et, pour tout concilier, ils imaginent un moyen terme. *Callis* sera pour eux un chemin créé par le pied des troupeaux, un chemin menant aux pâturages. Sur le tout, on ajouta une étymologie de fantaisie, et leur interprétation passa à travers les âges, tant sont rares les hommes qui étudient les termes techniques des langues anciennes !

N'avons-nous pas encore des professeurs qui, dans la ive églogue, chantent des *forêts* dignes d'un consul, et traduisent *sylvestrem musam* par muse des bois ?

La deuxième acception du mot *callis* n'aurait pas attiré mon attention si elle n'avait pas laissé de nombreuses traces dans nos topographies départementales.

En français, le mot latin est devenu régulièrement *chal*. Un titre de 1178, cité dans l'*Histoire de Pontarlier* (Droz, p. 264), mentionne *le chal de Gilley*, maintenant *la chaux de Gilley*. Le dictionnaire de M. Godefroy donne *déchaler* comme synonyme de défricher, et dans la Haute-Loire on appelle *chal* tout terrain inculte.

Cette première forme désigne deux localités dans l'Ain, une dans la Sarthe, et, près de Chambéry, une station balnéaire bien connue.

Le diminutif est *Chalette;* on le trouve dans l'Aube, le Loiret, et, dans le Jura, à Morez et à Morbier.

Quelque fois *l* se mouille. On a *Chailles :* Isère, Loir-et-Cher, Deux-Sèvres, dans le Jura aux Rousses. Dans ce dernier département, des sections de territoire non portées au Dictionnaire des postes parce qu'elles ne sont pas habitées, s'appellent souvent *chailles* (petite ou grande), le *chailly*, la *chaillette*, etc.

Le chuintement peut disparaître : nous avons la *Caille* dans le Var, les Ardennes et près d'Annecy. La *Cailleuse* dans l'Aisne.

Le *chalet*, qui ne fut que l'habitation dans le pâturage avant de devenir la maison de plaisance, tire probablement son nom de *chale*.

Mais la forme la plus fréquente en Franche-Comté, c'est le mot *chaux*.

Nous avons dans le Jura : la *Chaux-en-Bresse*, la *Chaux-des-Crotenay*, la *Chaux-des-Prés*, la *Chaux-du-Dombief* et la *Chaux-sur-Champagny*. Cinq communes, plus des hameaux : la *Chaux-sur-Crésille*, la *Chaux-de-Supt*, la *Chaux-Berthod*, la *Chaux-des-Ambres*, la *Chaux-Denis*, la *Chaux-Mourand*, les *Chaux-Longs*.

Ajoutons-y la grande forêt de *Chaux*, et tous ces lieux-dits que recèlent les cadastres de nos communes, dont chacun, autour de Salins, répète le même mot.

Dans le Doubs : *Chaux-lès-Clerval*, *Chaux-lès-Passavant*, *Chaux-Saint-Hippolyte*, *Chaux* près *Montbenoît*, *Chaux-Neuve*, *Chaux-d'Arlier*.

La *Chaux* se trouve encore : dans l'Ain, la Haute-Saône (deux fois), dans l'Orne, le Puy-de-Dôme, la Nièvre, Saône-et-Loire, et près de Béfort.

Le canton de Neuchâtel (Suisse) a la *Chaux-de-Fonds*, la *Chaux-du-Milieu*.

Dans la Gruyère, on appelle *chaux* les pâturages de montagnes, et peut-être la *Salette* et la *Chaleur* (Côte-d'Or) ne sont-ils que des mots altérés de *chalette* et *chale*.

Cette fréquence, la tournure de substantif féminin qui le caractérise avaient depuis longtemps intéressé à ce mot les chercheurs d'étymologies. Les uns trompés par le sens généralement admis pour *callis*, ont vu dans toutes ces localités des voies romaines allant, bien entendu, on ne sait où. D'autres ont imaginé un radical celtique signifiant colline ou forêt. A quoi bon cet ancêtre forgé pour le besoin du moment quand nous trouvons dans le latin une filiation légitime et régulière?

Édouard Toubin.

MÉLANGES ÉTYMOLOGIQUES.

1. LA FINALE PRIMAIRE DE 2e PERSONNE DU SINGULIER DE VOIX MOYENNE EN DIALECTE ATTIQUE.

M. Havet voit dans la forme attique *φέρει* = *φέρῃ*[1] l'effet normal de la métathèse quantitative : de *φέρεαι* serait sorti **φέρηῐ*, qui serait devenu en attique **φέρεῑ*, puis par une nouvelle contraction *φέρει*. Cette explication, très séduisante au premier abord, me paraît cependant recéler une légère confusion phonétique que je voudrais essayer de dégager.

En effet, pour que dans une forme *φέρηι* la métathèse de quantité se produise comme dans *βασιλέᾱ* = *βασιλῆα* et *βασιλέως* = *βασιλῆος*, il faut de toute nécessité, et la graphie adoptée par notre savant maître le présuppose, que l'*ι* final de *φέρηι* soit voyelle au même titre que l'*α* et l'*ο* des groupes *ηα*, *ηο*. Or ce point d'appui manque, si je ne me trompe, à la théorie, soit dans l'hellénisme, où il n'y a pas d'exemple d'un **φέρεϊ* trissyllabe, soit même dans le passé indo-européen, où, si loin qu'on remonte, la désinence *-sai* du médio-passif apparaît comme ne formant qu'une syllabe, par conséquent avec *i*-consonne. Si donc l'*ι* est consonne dans le prohellénique **φέρεσαι*, il n'est pas devenu voyelle dans *φέρεαι* et *φέρηι* qui en sont issus, et dès lors la métathèse prosodique n'a jamais pu se produire.

Contre-épreuve : si le préattique *φέρηι* était devenu *φέρει* en attique, le préattique *μούσηι* aurait donné **μούσει*. L'un est aussi impossible que l'autre.

Puisqu'il semble n'y avoir aucune voie de conciliation phonétique entre *φέρηι* et *φέρει*, il doit être permis de transporter la question sur un autre terrain. Disjoignant les deux termes, je crois que le premier appartient bien au moyen, mais que le second est emprunté à la conjugaison active, autrement dit que, *φέρηι* répondant à **φέρεσαι*, *φέρει* est la continuation légitime de **φέρεσι* = skr. *bhárasi*.

Il n'est pas besoin de démontrer que *φέρει* 2e personne active a dû exister avant la scission dialectale[2]. On sait que l'analogie de *ἔφερες* et autres y a fait ajouter un *ς* panhellénique, *φέρεις*;

[1] *Mém. Soc. ling.*, VI, p. 31.
[2] Cf. G. Meyer, *Griech. Gramm.*, § 446.

on sait aussi que [illegible] est le dernier représentant assuré de la formation régulière. Mais il n'y a évidemment rien d'impossible, rien même que de vraisemblable à ce que, dans tel ou tel dialecte, la forme pure se soit maintenue à côté de la forme corrompue, ne fût-ce que comme variété sporadique. D'ailleurs, à supposer même *φέρει* complètement éteint, il pouvait revivre au moins comme doublet syntactique de *φέρεις* devant les mots qui commençaient par un *σ*[1] et se propager ensuite en dehors de cette position.

Ces prémisses accordées, tout le reste en découle aisément : si, à un moment donné, les Attiques ont dit à l'actif tantôt *φέρεις* tantôt *φέρει*, et au moyen régulièrement *φέρηι*, on voit que l'extrême similitude de ces deux dernières formes a dû peu à peu leur faire prendre *φέρει* pour un type de voix moyenne et l'introduire subrepticement dans la conjugaison médio-passive comme un substitut arbitraire de *φέρηι*. Cette confusion est d'autant mieux concevable que la nuance de sens qui sépare les deux voix est souvent à peine perceptible. Puis, l'usage ayant insensiblement fait prévaloir la finale *ει*, on a modelé sur le même type les formes pseudo-moyennes *οἴει*, *βούλει*, etc., qui sans doute, dans un passé lointain, ont bien pu exister en tant que formes actives, mais qui, à l'époque plus récente où nous nous plaçons, avaient disparu avec toute la conjugaison active des verbes *οἴω*, **βούλω* et similaires.

Les rares données historiques que nous possédons sur la matière ne contredisent en aucune façon notre hypothèse, et la confirment même dans une certaine mesure. Il résulte en effet des recherches de M. Riemann sur le dialecte attique d'après les inscriptions[2], que les deux finales *ηι* et *ει* y vivent encore côte à côte, et que la fréquence de la première est en raison directe de l'antiquité des monuments consultés.

Pour me résumer, je représenterais comme suit la série des influences qui ont préservé et fait prévaloir *φέρει*.

1re phase (panhellénique). — La 2e personne du singulier de l'actif est régulièrement **φέρει* (= indo-européen **bhéresi*), **λέγει*, **οἴϝει* (de **οἴϝω*), **βολλει* (de **βόλλω*), etc.

2e phase (panhellénique). — Un *ς* final analogique contamine la 2e personne : *φέρεις*, *λέγεις*, peut-être encore **οἴϝεις*, **βόλλεις*, plus tard hors d'usage. Toutefois un dialecte au moins, le paléo-attique, conserve çà et là *φέρει* concurremment à *φέρεις*.

3e phase (paléo-attique). — A raison de sa frappante ressem-

[1] Cf. M. Bréal, *Revue critique*, XX, p. 298.
[2] *Revue de philologie*, IX, p. 87.

blance avec *φέρῃ* = *φέρεαι*, et de l'absence du final, qui creuse un abîme entre lui et les formes actives, le type *φέρει* se détache de *φέρεις* et se rattache à *φέρῃ*, auquel on le substitue sporadiquement.

4e phase (néo-attique). — Enfin *φέρει* l'emporte sur *φέρῃ*, et l'analogie de *φέρει* ressuscite, à titre de formes moyennes, *οἴει, βούλει, ὄψει* et autres, qui en tant que formes actives étaient depuis longtemps tombées en désuétude.

Ainsi la 2e personne du singulier des temps primaires du médio-passif attique serait un très précieux et curieux reste de l'ancienne conjugaison régulière active[1].

2. *AGER*, *ĀCER*, skr. *MĀTUR*.

A qui compare ces trois termes, lat. *ager* = **agros*, lat. *ācer* = *ācris*, skr. *mātúr* = **mātrés* ou **mātrós*, il doit sembler impossible de ne pas établir entre eux quelque connexion préhistorique. Je ne sache pas cependant qu'on l'ait essayé. Il ne serait pas sans intérêt de conduire dans ce sens une recherche dont je ne puis malheureusement indiquer aujourd'hui que le point de départ.

Sans doute le processus *ācer* = *ācris* a un pendant latin dans *incertus* = **incritos* et similaires[2]; mais, de ce que la mutation est exclusivement latine dans *incertus*, s'ensuit-il nécessairement qu'elle ne soit pas préhistorique dans *ācer* et *ager*? Je ne le pense pas. D'ailleurs il n'y a point parité entre les deux cas : **incritos* n'existe plus et semble bien avoir disparu emporté par l'action d'une loi phonétique inéluctable; mais *ācris* subsistant à côté d'*ācer* nous dénonce l'effet d'un simple doublet syntactique. La question est seulement de savoir à quelle période il convient d'en reporter le développement, et ici intervient naturellement le skr. *mātúr*.

Ainsi les mots terminés en *res*, *ros*, *ris*, précédé d'une consonne auraient eu, dès la période indo-européenne, des doublets syntactiques où le groupe final se réduisait à une vibrante. Mais ce phonème, je ne sais comment le représenter : ce n'est pas une consonne, car tous ces mots sont dissyllabes, ni l'*r*-voyelle long ou bref que connaît notre phonétique, car les concordances latines et sanscrites n'y répondent point. Provisoirement je le désigne par un r en caractère romain.

[1] Depuis que cette note est écrite, j'ai appris par la 2e édition de la *Griech. Gramm.* de M. G. Meyer (p. 157 i. n.) que ma conjecture n'était pas neuve. Mais, n'ayant pas eu l'occasion de lire l'article de M. Haberlandt, je maintiens le mien, qui en diffère peut-être par tel ou tel détail accessoire.

[2] Cf. Brugmann, *Grundriss der vgl. Gramm. der Idg. Spr.*, I, p. 35.

Dans certaines positions donc, l'indo-européen prononçait **agrós*, **ákris*, **mātrés*, dans certaines autres, **agr*, **ákr*, **mātr*, etc. Les langues filles ont dissipé, chacune à sa façon, ce commun héritage. Ainsi le grec n'a plus trace de doublets et ne connaît que les types *ἀγρός*, *ἴδρις*, *μητρός*, etc. Le sanscrit a fait prévaloir *ájras* (l'accentuation ne paraît pas en cause) sur **ajúr*, qui n'existe pas; mais inversement *mātúr* a éliminé **mātrás*. Le latin, tout au contraire, a gardé *ager* au lieu de **agros;* mais le génitif **māter*, à raison de sa fâcheuse ressemblance avec le nominatif, a dû céder le pas à *mātris;* quant à *ācer* et *ācris*, ils ont subsisté, ce dernier utilisé comme féminin de l'adjectif[1], peut-être par une confusion lointaine avec l'ancienne forme régulière de ce féminin qui devait être **ākri*.

Pour que cette ébauche de théorie prît quelque tournure, il y faudrait pouvoir faire rentrer les finales en *-úr* de la 3ᵉ personne du pluriel du parfait sanscrit, *vidúr*, *bibhidúr*, puis subsidiairement l'optatif *bhárēyur*, qui pourrait d'ailleurs être simplement analogique du parfait. Dès lors, *vidúr* devrait se ramener à un type proethnique tel que **widrés* ou **widrós;* mais, malgré tous mes efforts, je n'ai rien trouvé qui justifiât ces restitutions. Je me contente donc de soumettre à mes confrères ces réflexions éparses. A eux de voir si elles valent la peine d'être coordonnées.

3. SOIF.

L'énigme finale de ce mot est-elle aujourd'hui résolue? Ou bien la linguistique romane en est-elle restée aux deux articles *soif* des dictionnaires de Diez et de Littré? Je l'ignore; mais à tout risque, je hasarde un essai d'explication auquel on ne pourra guère reprocher qu'une trop grande simplicité.

On sait que Littré ne fait pas difficulté d'admettre le changement de *t* latin en *f*. Comme il serait impossible d'en citer un autre exemple, Diez, en désespoir de cause et avec beaucoup de réserve, se résigne à mettre en jeu l'influence du verbe allemand *saufen*. Sans nier absolument la possibilité d'une pareille contamination, il est permis de penser que l'influence d'un verbe français sur un substantif français est au moins beaucoup plus vraisemblable.

Dès lors le coupable n'est pas loin. Le latin *sitis* a dû donner en français : sujet **sois*, régime **soit*. D'autre part la conjugaison du verbe *bibo*, aux trois personnes du singulier du présent de l'indicatif, s'est nécessairement traduite en **boif*, *bois*, *boit*. La nuance de la diphtongue qui en roman a remplacé l'ĭ latin n'est

[1] Cf. L. Havet, *Mém. Soc. ling.*, V, p. 448.

pas en cause ici; le point important, c'est que ce phonème était certainement identique dans ***soit* = *sitim* et *boit* = *bibit*.

On voit que l'assonance régulière, fréquente, facile à remarquer *il boit, il a *soit*» a pu aisément amener l'assonance parallèle «*je *boif, j'ai soif*», ne fût-ce au début que par une facétie qui a fait fortune et s'est rapidement implantée dans la langue. De semblables assimilations se produisent entre des mots bien plus éloignés de sens et qu'on n'a pas l'habitude, comme ceux-ci, d'associer constamment dans une même phrase ou une même idée: exemples, le mot français *primerole* devenu en anglais *prim*rose, ou le mot latin *paraveredus* devenu en italien *pala*freno.

Et, si le mot *soif* a écrasé et remplacé partout son concurrent **soit*, il n'est pas difficile non plus d'en faire entrevoir la raison : c'est que la forme de 1re personne du singulier de ce doublet (si je puis m'exprimer ainsi) est infiniment plus fréquente que toute autre dans le langage courant. En effet on a bien plus souvent l'occasion de dire «j'ai soif» que de constater cette impression chez autrui ou que de parler de la soif en termes abstraits.

La relation intime des idées *soif* et *boire* a reproduit de nos jours le même effet en sens inverse : je veux parler de la création populaire du verbe *soiffer* à laquelle je crois l'allemand *saufen* également étranger. En tous cas, s'il y a eu un emprunt, c'est l'existence du mot *soif* qui l'a propagé en lui imposant sa forme définitive.

4. LE NOMINATIF SINGULIER *TERRĂ*.

La brève finale du nominatif singulier de première déclinaison, opposée à la longue bien connue du sanscrit, du grec et de l'indo-européen en général, a bien des fois exercé la sagacité des grammairiens. Je rappellerai brièvement les principales solutions admises jusqu'à présent pour montrer ce que chacune d'elles offre à mon gré d'insuffisant et d'arbitraire.

1° On a commencé par supposer une tendance latine ou même gréco-latine à l'abréviation des finales atones, notamment des finales en *-ā*, et l'on a cité à l'appui le type hellénique *μοῦσᾰ* = * *μούσᾱ*, l'abréviation de la finale du nom.-accusatif pluriel neutre, *τρίᾰ*, *tria*, *ζυγά*, *iugă*, que l'on ramenait à * *triā*, * *iugā*. Mais on sait aujourd'hui que le type *μοῦσᾰ*, *δόξᾰ*, etc., n'a rien de commun avec le type *κεφαλᾱ*, et qu'il n'a pas eu à abréger une voyelle brève déjà de par son origine. D'autre part, on conjecture avec beaucoup de vraisemblance que, si la finale était longue au pluriel neutre de deuxième déclinaison * *iugā* = i-e. * *yugĕ-ā* contracté (cf. sk. véd. *yugā́*), elle était brève au contraire dans les neutres imparisyllabiques, i-e * *tri-ă*, et que des associations telles

que *τρία* ***ζυγᾱ*, *triā* ***iugā*, ont entraîné, par une analogie naturelle, les prononciations *τρία ζυγά*, *triă iugă*. Il a donc fallu renoncer à l'hypothèse d'une abréviation mécanique[1].

2° Mais on a cru la sauver en la restreignant au seul latin, et l'abréviation des finales latines a été assez couramment enseignée, jusqu'au jour où M. Stadelmann, dans un opuscule récent et d'une méthode irréprochable[2], a démontré jusqu'à la dernière évidence que cette doctrine manquait de base solide en dehors des faits imputables à la loi spéciale des mots iambiques. Ainsi, la phonétique faisant défaut, le grammairien se trouvait autorisé à se tourner du côté de l'analogie.

3° Était-ce à l'analogie même des mots iambiques qu'il fallait recourir? Le latin aurait d'abord dit ***fŭgā*=*φυγή*, ***bŏnā*, etc., puis indifféremment ***fŭgā* et *fŭgă*, et par imitation, indifféremment aussi, ***terrā* et *terră*, enfin la prononciation *fugă*, *bonă*, *terră* aurait définitivement pris le dessus. On pourrait objecter que c'est là attribuer une influence bien grande et sans doute exorbitante à une loi dont le caractère est plutôt rythmique que phonétique. Il faut toutefois remarquer que l'abréviation finale de *vŏlŏ*, *rŏgŏ* a été transportée de même à *cēnsĕŏ*, *dīcŏ* et *portŏ*. Le fait, il est vrai, ne s'est produit que dans la basse latinité et au surplus a laissé subsister en même temps la quantité *cēnseō*, *dīcō* et *portō*, tandis que la quantité ***fugā*, ***terrā* s'est complètement effacée. Mais on conviendra que, dans la juxtaposition *bonă* ***terrā* par exemple, le mot *bŏnă* avait bien plus de chances d'influencer le mot ***terrā* que n'en pouvait avoir le verbe *volŏ*, *rogŏ* d'imposer sa finale à *dīcō*. Somme toute, cette explication serait encore la moins invraisemblable, si l'on ne parvenait pas à en trouver une plus convaincante.

4° Je ne mentionne que pour mémoire l'analogie éventuelle de la terminaison du nominatif pluriel neutre. Si en effet on conçoit très bien que *triă*, *omniă* aient prêté leur finale à ***templā*, ***māgnā*, on ne voit guère comment *māgnă* pluriel neutre aurait pu influer sur ***māgnā* singulier féminin[3]. La confusion de *castră*, *armă* avec le féminin singulier de première déclinaison (accus. *castram*, ablat. *castrā*, roman *arme*) appartient à la plus basse

[1] En fait, le processus latin a été, malgré les apparences, tout différent de celui du grec, ce que je me suis efforcé de démontrer dans mon *Esq. morpholog.* IV, qui paraîtra sous peu.

[2] *De quantitate vocalium latinas voces terminantium*, Lucernae, 1884 (thèse de Bâle).

[3] D'autant que l'abréviation du pluriel neutre me paraît chronologiquement postérieure à celle du féminin singulier Je renvoie sur ce point à l'opuscule cité plus haut.

époque, et, en supposant qu'elle se soit produite de meilleure heure dans le langage populaire, elle a été causée par la similitude des finales, bien loin de pouvoir servir à l'expliquer.

5° En ruinant la théorie ancienne, M. Stadelmann assumait la tâche de la remplacer. La sienne est fort séduisante au premier abord : **terrā* était le nominatif régulier, encore révélé par quelques scansions; *terră* est le vocatif également régulier, correspondant au type homérique *νύμφᾰ* (Γ 130) ou panhellénique *πολῖτα* [1]. Mais d'abord il n'est pas sûr que ce vocatif soit indo-européen; le grec, qui est seul avec le paléoslave à le posséder, n'en offre dans les féminins que quelques rares spécimens; le sanscrit en particulier a la forme *áçve*, d'un caractère si insolite qu'on ne sait vraiment où il aurait pu la prendre si elle n'était un legs de l'indo-européen, tandis que le grec et le letto-slave préhistorique ont pu fort aisément développer à part l'un de l'autre leur vocatif à finale brève [2]. Ensuite il n'est pas certain non plus que l'*ă* final primitif reste *ă* en latin; on sait que l'*ŏ* final devient *ĕ* (*seque-rĕ = ἕπε-ο*), et, si M. Osthoff est fondé à enseigner le même changement pour l'*ă* (*ped-ĕ* serait un instrumental équivalent à l'éolien *πέδ-ᾰ* usité dans le sens de *μέτα*), on voit qu'un vocatif préitalique **terră* serait devenu en latin **terrĕ*. Bref l'hypothèse nouvelle, sans être insoutenable, ne saurait passer pour rigoureusement démontrée.

C'est dans un ordre de phénomènes plus simples et sans sortir de la déclinaison historique du latin *terra* qu'il y a lieu de chercher la clef d'une mutation qui s'est évidemment produite durant la période historique de la langue, puisqu'on lit encore la finale longue dans plusieurs saturniens et jusque dans un vers d'Ennius. Or c'est aussi un fait récent que l'abréviation de toutes les finales en *m* de la langue latine, comme l'atteste, pour l'accusatif de première déclinaison, le vers de Livius Andronicus (cité par Priscien) : *apúd Nympham Atlántis filiám Calypsónem.* C'est donc avant tout l'abréviation de **terrām* en *terrăm* qui a motivé l'abréviation de **terrā* en *terra*, et la formule analogique est des plus simples, *terră* : *terrăm* = *servŏ(s)* : *servŏm.* Mais pourquoi n'a-t-on pas eu aussi **terrăi*? C'est que, dans le premier cas, l'influence de l'accusatif se trouvait renforcée par la loi des mots iambiques; dans le second, rien de semblable. En dehors même de l'analogie de *bonăm*, on avait une tendance à prononcer *bonă:* on n'en avait aucune à prononcer **bonăi.* Quand la quantité constante *bonăm* a définivement fait prévaloir la quantité constante *bonă*, il est

[1] *Op. cit.*, p. 13, 14.

[2] Soit, par exemple, pour le grec, la formule *νύμφᾰ* : *νύμφᾱ* = *ἄφρον* : *ἄφρων*, etc.

devenu impossible que **terrā* à son tour ne se modelât point sur *terrăm*.

5. LE GÉNITIF-DATIF LATIN DE PREMIÈRE DÉCLINAISON.

Il est bien difficile que *terrae* soit régulièrement contracté de *terrāī*, comme il est difficile en général que, de deux formes qui subsistent côte à côte dans le langage, l'une soit contractée de l'autre. Il est bien plus naturel de supposer que *terrae* et *terrāī* sont deux cas distincts qui, à raison de leur similitude extérieure, ont été employés indifféremment l'un pour l'autre. C'est du reste ce que l'on a généralement enseigné; mais je ne sais si l'on a expliqué la longue finale de *terrāī*. Si cette forme est un datif, il n'est nullement nécessaire de recourir pour l'éclaircir, à un génitif tout hypothétique[1] : le thème **terrā-*, joint à l'affixe *-ai* du datif, donnait aussi naturellement *terrā-ī* que **patr-aí* a donné *patrī*.

Une seule objection : comment dès la période indo-européenne le groupe *āai* ne s'est-il pas contracté? — La contraction a pu être empêchée par une semi-voyelle d'origine indécise qui s'interposait entre le thème et la désinence et que semble dénoncer le sanscrit *áçvā-y-ai*. Il est vrai que, pour qu'il y eût concordance parfaite avec le latin, il faudrait en sanscrit **áçvāye;* mais la perfection n'est décidément pas de ce monde.

Quant à *terrae*, c'est évidemment, comme *domī* = **domoi*, un locatif en fonction de génitif; mais remonte-t-il à **terrā-ĭ* ou à **terră-ĭ?* D'une part, *ai* atone est devenu *ī* dans *vīdī* = **veid-ai* et dans *terrīs* = **terrais*, cf. χώραις; mais de l'autre, il semble être devenu *ae* au nominatif pluriel *terrae* = χῶραι, Que penser de cette contradiction, sinon que les lois de la contraction latine ne sont pas encore aussi complètement élucidées qu'on s'en était flatté?

En tout cas, ce qu'il y a de sûr, c'est qu'on ne peut citer χαμαί à l'appui de **terrăĭ*, puisque χαμαί lui-même n'est peut-être qu'un datif de troisième déclinaison[2], que la forme *terrae* a de grandes chances de venir de **terrāĭ*, et que par suite le grec χώρᾱι peut aussi bien être un locatif qu'un datif, très probablement l'un et l'autre à la fois.

6. CŌMIS.

On a fort heureusement expliqué la terminaison d'adjectif

[1] Schleicher, *Compend.*, p. 555.

[2] Cf. *Mém. Soc. ling.*, VI, p. 96. — Il se pourrait même que *humī* fût **hum-ai*, équivalent à peu près exact de χαμαί = χθημαί, et dans ce cas le nominatif

-ōnso- -ōso- [1] par un élargissement du suffixe **-went*, sanscrit *-vant*, grec *-Ϝεντ-*: soit **uīro-uent-* (=*ἰόεις* «vénéneux»), d'où **uīro-uent-to-*, **uīrv-uensso-* et enfin, par contraction du groupe *oue* en *ō*, *uīrōnsus uīrōsus*. C'est le même processus qu'on doit reconnaître dans *cōmis* = **cō-uĕm-i-s*. Le sens est «qui convenit» et par suite «liant, affable, poli, gracieux». Cette étymologie n'offre d'autre intérêt que de montrer à nu la nasale labiale de la racine indo-européenne **gem* «aller, venir» (sanscrit *gam-*) qui partout ailleurs, en latin comme en grec, a permuté en *n* ou s'est dissimulée sous une nasale sonante, *βαίνωueniō*, *βατός uentus*, etc [2].

7. SVĀVIS.

Cette forme est doublement irrégulière, si elle représente, comme on l'admet généralement un type **swād-w-i-s*, cf. sk. *svād-ú-s*, gr. *ἡδύς* = **σϜᾱδ-ύ-ς*, etc. En effet, d'une part, le groupe *sw* initial se réduit en latin à *s* (*sē* = gr. **σϜέ*); de l'autre, *dw* latin devant *e* et *i* devient *b* : on attendrait donc **sābis* et **sābe*.

Quant au premier point, on remarquera que la forme à simple *s* initiale nous a été conservée par le mot *sāvium*, doublet de *suāvium* «baiser», fort commun dès la langue archaïque. Il est donc au moins très probable que **suāduis* et **sāduis* étaient des doublets syntactiques, autrement dit que le groupe *sw* initial a donné en latin *su* ou *s* suivant la place du mot dans la proposition (peut-être selon que le mot précédent finissait par une voyelle ou une consonne, parce que, dans ce dernier cas, le groupe consonantique tendait à s'alléger). L'un des termes du doublet a écrasé l'autre, ce qui ne saurait souffrir aucune difficulté; mais la survivance de *sāvium* est un indice de haute valeur.

En ce qui concerne la substitution de *suāuis* à **suābis*, il faut sans doute l'imputer à l'analogie des adjectifs similaires (*grauis*, *leuis*, *lēuis*, *breuis*, *tenuis*, etc.), qui tous présentaient un *u* devant la finale, la permutation de *b* en *u* consonne étant d'ailleurs physiologiquement très aisée.

Ainsi me paraît se résoudre, tout à l'honneur de la constance des lois phonétiques, une double anomalie apparente.

V. Henry.

hum-u-s et toute la flexion seraient refaits sur ce datif de troisième déclinaison pris à tort pour un locatif-génitif de deuxième.

[1] Brugmann, *Grundriss*, I, p. 202.

[2] Dans l'inscription de Duenos on lit COSMIS, que la plupart des interprètes traduisent par *cōmis*, ce qui ruinerait notre étymologie. Mais la lecture et l'interprétation sont-elles bien assurées? M. Bréal, du moins, lit COSMISV et traduit *commissi*. (Cf. Zwetaieff, *Inscr. Ital. infer. dialect.*, p. 80-83.)

SUR LA VALEUR PRIMITIVE
DE LA LETTRE GRECQUE Η.

Le passage d'une écriture syllabique à une écriture rigoureusement alphabétique n'a pas dû s'effectuer en une fois et sans transition. Ces sortes de changements se font par degrés. Pour prendre un exemple, nous avons dans l'alphabet cunéiforme de la Perse un spécimen d'état intermédiaire : en effet, un signe spécial y signifie *ka*, un autre signe marque la gutturale *k*, quand elle ne contient point de voyelle, mais qu'elle est suivie du signe *u*. L'alphabet cypriote représente également un état de transition, puisque la même lettre peut marquer une consonne avec voyelle, par exemple *ti*, ou la consonne sans voyelle *t*. Les traces de cette période intermédiaire sont à peu près nulles en grec : il n'en est que plus intéressant de rechercher les quelques vestiges qui en sont peut-être demeurés.

La présence du Κ et du Ϙ est sans doute un de ces vestiges : on a dû écrire ϘΡΙΝΟΟΣ avant d'écrire ϘΟΡΙΝΟΟΣ. Plus tard, l'habitude de marquer explicitement les voyelles ayant partout déjà prévalu, le Ϙ est devenu une simple gutturale, mais on a continué de l'employer exclusivement devant Ο ou Υ.

Je crois avoir rencontré une trace d'écriture syllabique dans une très vieille inscription de Délos découverte et publiée par M. Homolle[1]. « A ne considérer que la statue sur laquelle est gravée cette inscription, dit M. Homolle, on ne trouverait pas de date qui semblât trop ancienne. » L'inscription confirme cette appréciation. Elle est en caractères archaïques allant de gauche à droite, puis de droite à gauche. Transcrite en caractères ordinaires, elle est ainsi conçue :

ΝΙ·ΚΑΝΔΡΗΜΑΝΕΘΕΚΕΝΗΚΗΒΟΛΟΙΙΟΧΕΑΙΡΗΙ
ϘΟΡΗΔΕΙΝΟΔΙΚΗΟΤΟΝΑΗΣΙΟΕΗΣΟΧΟΣΑΛΗΟΝ
ΔΕΙΝΟΜΕΝΕΟΣΔΕΚΑΣΙΓΝΕΤΗΦΗΡΑΗΣΟΔΑΛΟΧΟΣΜ[…]

Ce texte présente la lettre Η avec deux valeurs différentes, ce qui n'a pas laissé que d'embarrasser les savants qui s'en sont

[1] *Bulletin de correspondance hellénique*, III, p. 1. Cf. Roehl, 407. Cauer (2ᵉ édit.) 516.

occupés. Ils supposent que tantôt cette lettre est un *h*, tantôt un *e* long. Mais d'abord il serait assez extraordinaire de trouver un signe spécial pour l'*e* long sur un monument d'un âge aussi reculé : on aurait eu à Délos ou à Naxos un perfectionnement d'orthographe qui partout ailleurs s'est fait longtemps attendre. Ensuite il est difficile de croire que dans le même texte le même caractère cumule deux emplois absolument différents.

Je crois que la lettre H marque partout l'aspiration : seulement, c'est tantôt l'aspiration non suivie d'une voyelle, comme le H latin; tantôt c'est l'aspiration suivie de la voyelle E. Le signe est donc tantôt alphabétique, tantôt syllabique.

Voici comment on peut transcrire ces trois vers :

> *Νικάνδρhe μ' ἀνέθεκεν hεκhεϐόλοι ἰοχεαίρhει*
> *ϙόρhe Δεινοδίκhο τὸ Ναhσίο, ἔhσοχος ἀλλhεον,*
> *Δεινομένεος δὲ κασιγνέτhe, Φhράhσο δ' ἄλοχος μ[έν?].*

L'aspiration est fréquente dans ces trois lignes. On sait que les Ioniens et les Attiques passaient dans l'antiquité pour *δασυντικοί*. Dans l'inscription qui donne les comptes de l'Erechthéion il y a jusqu'à cent exemples d'aspiration fautive (Reinach, *Épigraphie grecque*, p. 239). Platon (*Cratyle*, p. 406 *a*) nous apprend que les gens du peuple disaient Ληθώ au lieu de Λητώ. Ce sont des faits du même genre que présente notre texte.

On trouve l'aspiration après le ρ (*Νικάνδρhe, ἰοχεαίρhe, ϙόρhe*), avant le ρ (*Φhράhσο*), après le κ (*hεκhεϐόλοι, Δεινοδίκhο*), après le τ (*κασιγνέτhe*), après le λ (*ἄλλhεον*). Peut-être dans ce dernier mot l'aspiration tient lieu du *j* de l'ancienne forme **ἄλjος*[1]. Le groupe *hσ* (*Ναhσίο, ἔhσοχος, Φhράhσο*) est l'équivalent du ξ ordinaire (χσ attique). Dans notre hypothèse, on voit comment H est arrivé à passer de consonne à voyelle. Ce texte nous montre, chose toujours curieuse, la transition[2].

Les lignes précédentes étaient déjà écrites quand nous avons fait connaissance de deux monuments qui confirment notre lecture. Les *Mémoires de l'Académie des Lincei* (1882-1883, 3e série, vol. X, p. 176) contiennent une inscription grecque trouvée à S. Mauro forte (Basilicate) et conservée aujourd'hui au Musée royal de Naples. Ce texte, de caractères très archaïques, est gravé sur une petite pyramide en terre cuite. Nous en donnons la tran-

[1] La forme féminine *ἀλέων* se trouve sur une inscription de Naxos (*Archaeol. Zeit.*, 1879, p. 85).

[2] M. Dittenberger est obligé d'admettre que le graveur s'est trompé et qu'il a écrit par erreur HKHBOΛOI au lieu de HEKHBOΛOI. Il lit *Δεινοδίκηο*, comme si le nominatif était *Δεινοδίκης*; or, on a dû avoir *Δεινόδικος*, comme *Εὐθύδικος*, *Λεώδικος*.

scription en écriture épigraphique et en écriture cursive. Mais nous avertissons le lecteur que sur le monument original les lettres se rapprochent de l'alphabet étrusque, et que l'écriture va alternativement de gauche à droite et de droite à gauche.

ΧΑΙΡΕϜΑΝΑΞΗΡΑΚΛΕΣ
ΟΤΟΙΚΕΡΑΜΕΥΣΜΑΝΕΘΕΚΕ
ΔΟΣΔΕϜΙΝΑΝΘΡΟΠΟΙΣ
ΔΟΞΑΝΕΧΕΝΑΙΑΘΝ
ΝΙΚΟΜΑΧΟΣΜΕΠΟΕ

Χαῖρε, Ϝάναξ Ηερακλες, ὅτοι κεραμεὺς μ' ἀνέθεκε,
δὸς δέ Ϝιν ἀνθρόποις δόξαν ἔχεν ἀγαθ[ά]ν.
Νικόμαχός μ' ἐπόε.

D'après la forme des lettres (le ξ est représenté par +, le χ par ↓) M. Fiorelli rapporte cette épigraphe au VI[e] siècle avant J.-C. Il est très peu vraisemblable qu'en Italie, à cette époque, on eût l'H avec la valeur d'un *e* long. D'ailleurs nous retrouvons ici *ἀνέθεκε*.

L'autre monument est une peinture de vase. Voyez Strube, *Supplement zu den Studien über den Bilderkreis von Eleusis*, table III[1]. La peinture représente quatre personnages dont les noms sont ainsi écrits : ΔΕΜΕΤΕΡ, ΡΕΡΣΩΦΑΤΑ, ΗΡΜΕΣ, [illegible]ΚΑΤΕ. On voit que dans cette écriture H n'est employé qu'avec la valeur *he*. Malheureusement la première lettre d'Hécate est effacée : sans quoi nous lirions sans doute ΗΚΑΤΕ.

Peut-être enfin faut-il résoudre de la même manière une des difficultés de l'inscription 56 de Roehl : *Titulus obscuritatibus et aenigmatis refertus... Mirandum quod in tam antiquo titulo elemento* Β *vis vocalis videtur subesse*. Il s'agit d'un endroit où l'on a ΤΟΝΒΚ[illegible]. Il faut probablement lire : *τὸν hek*...

Michel Bréal.

[1] Reproduit dans Duruy, *Histoire des Grecs*, 2[e] édit., I, p. 774.

IMPRIMERIE NATIONALE.

ÉTUDES D'ÉPIGRAPHIE ITALIQUE.

L'INSCRIPTION DU TEMPLE DE FURFO.

UNE INSCRIPTION DE PALESTRINE.

LA TABLE DE FURFO.

L'étude de la Table de Furfo a fait un pas en avant depuis la remarque de Jordan qu'il faut distinguer dans cette inscription deux parties différentes d'origine et de couleur : l'une, qui est en quelque sorte de style et dont le modèle était fourni par le formulaire pontifical; l'autre, qui appartient en propre à la petite bourgade de la Sabine. La première est celle qui concerne les *leges templi;* ces lois sont les mêmes que dans beaucoup d'autres édifices sacrés. La seconde, celle qui concerne les *regiones templi*, ne pouvait venir, au contraire, que des magistrats municipaux de Furfo. La première est d'une correction suffisante, étant fait abstraction des bévues et des oublis du graveur. La seconde est d'une singulière irrégularité de construction et de langage : on a affaire à des gens qui ne savent pas manier leur langue, ni expliquer ce qu'ils ont à dire. A cette partie seulement s'appliquent, encore que là même elles soient exagérées, les paroles de Mommsen (*C.*, I, p. 176) : « Sane inter lapides Romanos quos novi nullum offendi, qui ad similem corruptelarum immanitatem ascendat, in hoc tantam, ut pleraque codicibus tradita longe emendatiora habeamus. »

Outre les *regiones templi*, il faut attribuer au parler local un certain nombre de locutions et de tours qui ne sont pas en accord avec la latinité des écrivains du temps. C'est ce qui fait l'intérêt du monument. Nous entrevoyons le latin qui se parlait, au temps de César et de Catulle, à une vingtaine de lieues de Rome. Pour le dire ici tout de suite, ce latin est en avance sur la langue classique : il commence à employer les prépositions là où la grammaire latine se contente des ressources de la flexion; il dit, par exemple, « quæ pecunia ad id templum data erit ». Encore

devons-nous tenir compte de cette circonstance que nous avons devant les yeux un texte relativement soigné. La conversation devait présenter de bien autres particularités.

Quoique la Table de Furfo ait été publiée et commentée nombre de fois[1], il reste encore un bon nombre de points douteux à éclaircir. Pour épargner à nos lecteurs la peine de recourir à un texte qu'ils n'ont peut-être pas sous la main, nous allons d'abord le reproduire. Dans les notes dont nous le ferons suivre, nous ne nous bornerons pas strictement aux points où nous avons quelque chose de nouveau à proposer; mais nous donnerons, au risque de répéter nos devanciers, les éclaircissements qui peuvent rendre la lecture plus aisée.

Le monument, conservé aujourd'hui au musée d'Aquila, est de belle apparence et l'écriture est matériellement soignée. Le caractère est celui du Ier siècle avant l'ère chrétienne. Malgré toutes les publications, la lecture, sur certains points, n'est pas encore parfaitement établie, les renseignements étant contradictoires, notamment sur le point suivant: Garrucci affirme l'existence d'accents ou points triangulaires sur les I, au nombre de 36; Mommsen, après avoir traité ces accents de *meræ hallucinationes*, a été plus tard obligé d'atténuer sa contradiction.

[1] Muratori, 587, 1; Lanzi, *Saggio*, III, 619; Orelli, 2488; *Inscript. Neapol.*, 6011; *C. I. L.*, I, 603; IX, 3513; Ritschl, p. LXXXII; Huschke, *Zu den altitalischen Dialekten;* Wordsworth, p. 224; Garrucci, *Sylloge*, 1034; Bruns, *Fontes juris romani;* Jordan, *Kr. Beiträge*, p. 250; Schneider, 310.

L · AIENVS · L · F · Q · BAEBATIVS · SEX · F · AEDEM · DEDICARVNT
IOVIS · LIBERI · FVRFONE · A · D · III · IDVS · QVINCTILEIS · L · PISONE · A · GABINIO · COS · MENSE · FLVSARE
COMVLA · TEIS · OLLEIS · LEGIBVS · ILLEIS · REGIONIBVS · VTEI · EXTREMAE · VNDAE · QVAE · LAPIDE
FACTA · HOIVSQVE · AEDIS · ERGO · VTEI · QVE · ADEAM · AEDE · SCALAS · QVELAPIDESTRVCTVENDO
COLVMNAE · STANT · CITRA · SCALAS · AD · AEDEM · VERSVS · STIPITES · QVE · AEDIS · HVMVS · TABVLA
MENTA · QVE · VTEI · TANGERE · SARCIRE · TEGERE · DEVEHERE · DEFIGERE · MANDARE · FERROOETI
PROMOVERE · REFERRE · FAS · QVE · ESTO · SEI · QVODADEAM · AEDEM · DONVM · DATVM · DONATVM · DEDICATVM
QVE · ERIT · VTEI · LICEAT · OETI · VENVM · DARE · VBEI · VENVM · DATVM · ERIT · ID · PROFANVM · ESTO · VENDITIO
LOCATIO · AEDILIS · ESTO · QVEM · QVOM · QVE · VEICVS · FVRFENS · FECERNT · QVODSE · SENTIVNT · EAM · REM
SINE · SCELERE · SINE · PIACVLO · ALIS · NE · POTESTO · QVAE · PEQVNIARECEPTA · ERIT · EAPEQVNIA · EMERE
CONDVCERE · LOCARE · DARE · QVO · ID · TEMPLVM · MELIVSHONESTIVS · SEIT · LICETO · QVAE · PEQVNIA · ADEAS
RES · DATA · ERIT · PROFANA · ESTO · QVODD · M · NON · ERIT · FACTVM · QVOD · EMPTVM · ERIT · AERE · AVT · ARGENTO
EA · PEQVNIA · QVAE · PEQVNIA · AD · ID · TEMPLVM · DATA · ERIT · QVOD · EMPTVM · ERIT · EIS · REBVS · EADEM
LEX · ESTO · QVASEI · SEI · DEDICATVM · SIT · SEI · QVI · HEIC · SACRVM · SVRVPVERIT · AEDILIS · MVLTATIOESTO
QVANTIVOLET · IDQVE · VEICVS · FVRFENS · MAI · PARS · FIFELTARES · SEI · APSOLVERE · VOLENT · SIVE · CONDEMNARE
LICETO · SEI · QVEI · AD · HVC · TEMPLVM · REM · DEIVINAM · FECERIT · IOVI · LIBERO · AVT · IOVIS · GENIO · PELLEIS
CORIA · FANEI · SVNTO

Ligne 1. Les noms des deux magistrats qui sont en tête, *L. Aienus* et *Q. Bæbatius*, sont ceux de duumvirs ou de *curatores fani*. L'année de la dédicace, déterminée par les noms des consuls, est l'an 696 de la Ville.

L'édifice dont il s'agit est appelé tour à tour *ædes*, *templum*, *fanum*.

Ligne 2. *Jupiter Liber*. C'est le Ζεὺς ἐλευθέριος des Grecs. Cf. *Jupiter Libertas* sur le monument d'Ancyre. Un petit bronze du musée de Naples porte l'inscription : *Júveís lúvfreís*, c'est-à-dire «Jovis Liberi».

Furfone. D'après le lieu où a été trouvé la pierre, le bourg de *Furfo* devait faire partie du territoire des *Peltuinates*. Sur le même emplacement s'élève aujourd'hui S. Maria de Furfona (non loin de Barisciano).

Quinctileis. C'est, comme on sait, l'ancien nom du mois de juillet.

Mense Flusare. Après avoir donné la date d'après le calendrier romain, l'inscription donne le mois en langage sabin. Ce calendrier spécial était probablement resté en usage pour les choses du rituel. Il faut remarquer que *Flusare*, qui répond au latin *Floralis*, n'a pas subi la loi du rhotacisme, probablement par une sorte d'archaïsme comme l'on en trouve souvent dans la langue religieuse.

Ligne 3. *Comulateis*. Tous les commentateurs ont joint ce mot, qu'ils ont pris pour un participe passé, à *olleis legibus*, *illeis regionibus*. Mommsen avait supposé *commutateis*, Garrucci *comlateis*. Jordan pense à une métaphore, comme quand nous disons «remplir un devoir, remplir une condition». Toutes ces hypothèses sont peu satisfaisantes. Mais, dans la seconde ou plutôt la troisième publication qu'il a faite de ce texte (*Corp. inscr. Lat.*, IX, 3513), Mommsen émet l'idée toute nouvelle que le mot doit être joint à *mense flusare*, et qu'il désigne le jour. L'absence de cette indication serait, en effet, faite pour surprendre. *Comulateis* est probablement un terme de calendrier, comme *Nonis* ou *Calendis* en latin ordinaire. Il n'est peut-être pas inutile de remarquer que le graveur a écrit en deux mots : COMVLA·TEIS. Cette faute, jointe à celle que nous trouvons dans FIFELTARES, peut faire supposer que le dialecte de Furfo n'était pas familier au lapicide.

Olleis est l'ancienne forme du pronom, empruntée à la langue du rituel. A Rome, on disait dans le rituel pontifical : «ollaper arbor quirquir est... ollus Quiris leto datus...» Mais l'instant d'après, retombant dans la langue moderne, le graveur met *illeis*.

Regio désigne la direction. Ici commence, avec la délimitation

de l'emplacement sacré, la partie indigène et patoise. Rappelons d'abord le passage bien connu de Tite-Live (I, 10) : «Inde exercitu victore reducto, ipse (Romulus)... in Capitolium ascendit, ibique... designavit templo Jovis fines. Jupiter Feretri, inquit, hæc tibi victor Romulus rex regia arma fero, templumque his regionibus quas modo animo metatus sum, dedico.» — Il faut comparer en outre deux inscriptions d'un contenu très semblable à celle qui nous occupe, quoique moins circonstanciées : en premier lieu, la dédicace d'un autel que la ville gauloise de Narbonne avait élevé à Auguste (*Corp. inscr. Lat.*,); en second lieu, la dédicace d'un autel de Salone, en Dalmatie (*Ibid.*, III, 1, 1933). Voici ce que dit la première : «Plebs Narbonensis aram numinis Augusti dedicavit... legibus iis quæ infra scriptæ sunt. Numen Cæsaris Augusti, patris patriæ, quando tibi hodie hanc aram dabo dedicaboque, his legibus, hisque regionibus dabo dedicaboque quas hic palam hodie dixero, uti infimum solum hujusque aræ titulorumque est.» — L'autel de Salone dit pareillement : «Hisce legibus hisque regionibus, sicuti dixi, hanc tibi aram... do dedicoque.»

A Narbonne, à Salone, le bas du sol indiquait les *regiones*, peut-être au moyen d'un dallage ou de quelque autre signe distinctif. Quant aux *leges*, on avait trouvé la manière d'en abréger l'énoncé : «Ceteræ leges huic aræ eædem sunto quæ sunt aræ Dianæ in Aventino.» Il y avait donc à Rome un formulaire qui servait de modèle. Mais, à Furfo, nous trouvons les choses exposées avec plus de détail.

Le mot essentiel dans cette description est celui qui se trouve en tête : *extremæ*, suppléez *regiones*. On va nommer les lignes extrêmes, énumération nécessaire, puisqu'une loi à part règne sur ce coin de terre réservé : pour le dire en passant, la chose est d'importance non pas seulement à cause de certains droits, tels que le droit d'asile, mais aussi à cause des présages, qui n'ont pas la même valeur s'ils se produisent *ex templo* ou au dehors. Une longue description du même genre se trouve sur l'une des *Tables Eugubines* (table VI), et là aussi c'est la partie la moins correcte du texte.

Utei extremae [*regiones sunto*] «que les limites extrêmes soient», *unde* «de là, où[1]».

Il faut maintenant tâcher de nous représenter la configuration des lieux en ayant à l'esprit cette idée que les limites sont prises au ras du sol.

[1] Un commentateur a proposé de traduire *undæ* comme l'équivalent du grec *κῦμα, κυμάτιον*, terme technique qui désigne en architecture un rebord (notre français *cymaise*, d'où l'allemand *Sims*). C'est une idée bien malheureuse. D'autres supposent qu'il faut lire *undique*, ce qui ne donne pas de sens convenable.

Tout en avant du temple se trouvait un pavé en pierre, probablement des dalles. Après quoi, des marches en pierre. En arrière des marches, toujours en allant vers le temple, une colonnade (*columnæ*) en pierre. Puis les soutiens (*stipites*) du portail. Après les *stipites*, le sol (*humus*) et enfin les murs de l'édifice (*tabulamenta*). Si nous nous figurons les choses de la sorte, les termes dont se sert l'inscription vont devenir, sinon corrects, du moins logiques et clairs.

Ligne 4. *Quae lapide facta hojusque aedis ergo*. Il ne faut pas entendre *ergo* dans le sens «à cause de», comme dans *victoriae ergo*, *honoris ergo*. Cette préposition est prise ici dans son sens étymologique : elle veut dire «dans la direction de»[1] et a pour synonyme en latin classique *e regione*.

Uteique ad eam aede(m) scalas. Une première fois le signe de l'accusatif manque; l'autre fois l'accusatif est employé au lieu du nominatif. A Furfo, déjà au temps de César, le mécanisme de la déclinaison est chose trop délicate pour être manié correctement.

Quae (le texte porte *que*) *lapidestructu endo columnae stant*, *citra scalas*, *ad ædem versus*. Ainsi que le suppose avec raison Jordan, il faut considérer *lapi destructu* comme un seul mot : l'expression de la ligne précédente *lapide facta* nous permet de comprendre comment on est arrivé à former ce juxtaposé. C'est un exemple que notre regretté confrère Fr. Meunier aurait pu ajouter à son travail sur les composés syntactiques.

Je rapporte *endo* non à *lapidestructu*, comme font Huschke et Jordan, mais à *stant*. Le texte est d'une précision méticuleuse : la colonnade en dedans, en deçà des marches, en allant vers le temple. Cf. *endo foro* (Ennius).

Stipitesque aedis. Il faut remarquer la différence que fait le texte entre *columnae* et *stipites*; par ce dernier mot sont désignés les soutiens du portail. C'est une expression rustique remontant au temps où des troncs d'arbre plus ou moins équarris servaient à cet usage. Cf. le français *fût* = *fustis*.

Derrière les *stipites* vient le sol et enfin les *tabulamenta*, par lesquels il faut entendre le revêtement extérieur des murs du temple.

A la fin de cette description on doit sous-entendre quelque chose comme *regiones sunto*.

Puis le texte passe à un autre ordre d'idées, savoir aux *leges templi*.

[1] Voir mon *Dictionnaire étymologique latin*, s. v.

Ligne 6. *Tangere* est le terme général. Huschke avait proposé *tergere* en s'appuyant sur cette raison qu'aucun acte ne serait possible si l'on n'avait la permission de toucher; mais il faut songer ici au sens renfermé dans *intactus*, *contaminare*.

Sarcire tegere. Ce sont deux mots qui vont ordinairement ensemble et qui signifient les petites réparations ou réparations locatives. Les deux verbes, dont l'un s'applique proprement à l'entretien des murs et l'autre à celui du toit, sont si habituellement associés qu'ils ont formé une sorte de locution consacrée, comme en français *sain et sauf*, *corps et biens*, *lieu clos et couvert*. Cicéron (*Fam.*, XIII, 50), recommandant un de ses amis, dit : *Hoc mihi da, ut M. Curium sartum et tectum, ut aiunt, ab omnique incommodo, detrimento, molestia sincerum integrumque conserves.* Tite-Live raconte (XL, 3) un acte incroyable de déprédation commis par un magistrat romain sur un temple d'Italie, acte d'autant plus révoltant que le coupable, en sa qualité de censeur, était chargé de veiller sur l'entretien des édifices sacrés : *Censor, cui sarta tecta exigere sacris publicis, et loca tuenda more majorum traditum est.*

Devehere est le terme technique pour emporter les matériaux.

Defigere a deux sens, qui sont l'opposé l'un de l'autre. Il signifie «planter, clouer». Cicéron (*Rab. Perduell.*, 4) : *In Campo Martio crucem ad civium supplicium defigi et constitui jubes.* Mais il peut signifier aussi le contraire : en effet, *figo* ayant le sens de «clouer», *defigo* c'est «déclouer». Cicéron (*Fam.*, VII, 29) cherchant un lieu où se réfugier, demande *quo nostra defigere deportareque tuto possimus.* Je suppose que c'est la seconde acception, qui va mieux avec *devehere*, qu'il faut adopter ici.

Promovere referre a été entendu par Huschke comme avancer ou reculer le bâtiment. Mais ce serait là une permission qui dépasserait de loin toutes les autres, et qui pourrait être jusqu'à un certain point en conflit avec les *regiones*. J'aime mieux adopter le sens de Jordan : «éloigner certaines pièces (pour les réparer) et les rapporter». *Promovere* est le terme propre. Cicéron (*Ad Quint.*, III, 1, 2) l'emploie en parlant d'étuves qu'il a fait réparer dans sa maison de campagne.

Mandare, peut-être pour *emendare*, peut-être pour *mundare*, comme on l'a conjecturé. Mais il se peut aussi que ce soit le terme technique pour quelque opération matérielle d'un genre particulier. La langue des métiers abonde en locutions abrégées dont la seule étymologie ne peut donner le sens.

Ferro œti. On sait que le fer, métal relativement moderne, était regardé comme impur.

Œti. On a ailleurs les formes *oitier*, *oisus*, *oitile*. En osque :

uittiuf. C'est le changement bien connu d'*oi* en *ū* qui a donné *Punicus*, *punire*, *munire*, venant de *Pœni*, *pœna*, *mœnia*.

[*Jus*] *fasque esto*. Il faut rétablir le premier mot, évidemment oublié.

Ad eam ædem. Construction toute moderne : «à cette maison». C'est un exemple qui montre clairement que dès le temps de César les prépositions commençaient à miner l'ancienne syntaxe, laquelle aurait exigé le datif. C'est dans le langage à moitié rustique de cette Table que nous voyons commencer cette révolution grammaticale. On en peut rapprocher le célèbre passage de Suétone sur Auguste (*Oct. Aug.*, 86), qui par amour de la clarté employait volontiers des prépositions.

Profanum. L'adjectif *profanus*, qui s'oppose à *sacer*, est tiré de la locution *pro fano* «ce qui est en avant du temple», par conséquent en dehors des prescriptions relatives aux choses sacrées. Festus (s. v.) : Profanum *est quod fani religione non tenetur*. *Id.* (s. v. *Puri*) : Profanum aurum *quod sacrum non est, et quod omni religione solutum*. Comme exemples d'autres adjectifs latins venant de locutions toutes faites, on peut citer *sedulus* (de *se dolo*), *prosper* (de *pro spere*), *proprius* (de *pro privo*). Devant une labiale, l'*o* de *prō* s'abrège souvent : *prŏfugus*, *prŏficiscor*, *prŏfessus*, *prŏprius*. A l'imitation de *profanus*, qui s'oppose à *fanum*, on a fait *profestus* qui s'oppose à *festus*.

Vicus Furfens. Il y a désaccord entre ce sujet, qui est au singulier, et le verbe *fecerint*, qui est au pluriel. La même irrégularité se retrouve pour *sentiunt*, qu'il faut corriger en *sentiat*. Ce dernier verbe a évidemment pour sujet *aedilis*. — Après *sine piaculo*, on doit rétablir sans doute *vendere locare*.

Alis. C'est la forme employée par Lucrèce, I, 1108. *Hæc, sis, pernoscas parva perdoctus opella, Namque alid ex alio clarescet.* (V, 1304.) *Sic alid ex alio peperit discordia tristis.* (Catull. LXVI, 28.) *Quo non fortius ausit alis*. La contraction de *alius*, *aliud* en *alis*, *alid* est la même que nous avons dans *magis*, *nimis* pour *magios*, *nimios*. La forme contractée est restée au commencement de *aliquis*, *aliquot*, *aliquantus*. Par les exemples de Lucrèce, nous pouvons comprendre comment la langue est retournée à *alius*; c'est qu'à certaines formes de la déclinaison (ablatif *alio*, pluriel neutre *alia*...) la contraction ne s'était pas opérée.

Honestius. Virgile emploie *honestus* en parlant des chevaux (*Georg.*, III, 81). *Honesti Spadices glaucique : color deterrimus albis.* Varron (*R. R.*, II, 6) en parlant des ânes : *Sumat firmos, omnibus partibus honestos*. Et même en parlant d'un champ (*Ibid.*, I. 4) : *Ager honestior*.

Pequnia. C'est l'ancienne orthographe, souvenir du temps où le *q* ou coppa était la lettre employée devant *o* ou *u*. On trouve : *Mirqurios*, *oqupatum*, *pequlatus*, *persequtor*, *qum*, *qura*, *qur*. Voir l'index du tome I du *Corpus*.

Quod d. m. non erit factum « en tant que cela n'aura pas été fait par fraude (*dolo malo*) ». C'est la même construction de *quod* que plus haut, ligne 9.

Ligne 12. *Aere aut argento.* Il s'agit des objets en bronze ou en argent dédiés au temple et qui pourront être employés à des achats. Huschke propose de lire *eave pequnia*, mais la conjonction n'est pas nécessaire, étant donné le style de l'inscription. *Quod emptum erit* est répété deux fois, non par erreur, mais par gaucherie d'expression.

Ligne 14. *Surupuerit.* Le second *u* doit être regardé comme une lettre intercalaire qui est venue se placer dans *surpuerit* (de *sub* et *rapio*). Cf. Horace (*Sat.*, II, 3, 283) : *Unum, Quid tam magnum? addens, unum me surpite morti.* Lucr. II, 314 : *Ubi ipsa Cernere jam nequeas, motus quoque surpere debent.*

A l'inverse de notre procédure moderne, le magistrat fixe d'abord la peine, qui est une amende plus ou moins forte, et un tribunal de jurés statue ensuite sur la question *coupable* ou *non coupable*. C'est ainsi, je crois, qu'il faut comprendre le rôle des *Fifeltares* et non comme celui d'un tribunal d'appel. *Multatio* est donc la fixation de la *multa*.

Ligne 15. Garrucci a : MAI PARS, c'est à dire *major pars*. Le nominatif comme dans Tite-Live, XXVI, 33 : *Quod senatus juratus maxima pars censeat, qui assidetis, id volumus jubemusque.*

Fifeltares. C'est le mot le plus difficile de cette inscription : les commentateurs ont fini par déclarer le passage *desperatus*. Huschke pensait qu'il s'agissait de dignitaires portant l'agrafe d'or ou d'argent, *fibula*, en osque *fifla*. D'autres ont proposé de lire *Fiseldares*, *Eifeltares*, ce qui ne ferait qu'augmenter l'obscurité. Je crois que la vraie explication est plus simple. Si, au lieu de *Fifeltares*, nous avions *Furfeltares*, personne ne s'y tromperait, reconnaissant le nom même des habitants du pays. Il est vrai que le nom précédemment employé est *Furfenses*. Mais il y a d'autres exemples de ces variations. Ainsi sur les Tables Eugubines, à côté de *Iguvium*, on a l'adjectif *Iovinus*, ainsi que les dérivés *Eikvasatis*, *Eikvasese*, *Traekvine*, *Iuieskanes*. Dans *F(ur)feltares*, je reconnais une formation tirée de *Furfo*, mais à l'aide d'un suffixe différent. Le *l* est peut-être pour *n*, par un changement inverse de celui qui fait qu'on trouve sur une inscription (*C. I. L.*, IV, 1593) MVNTV

pour MVLTV[1]. Il reste les syllabes initiales, mais Mommsen (*C. I. L.*, IX, 3513) fait observer qu'on voit sous la seconde lettre des traces de correction : *sub secunda vestigia apparere litterae R vel B.* Le mot avait donc été mal écrit. Je crois pouvoir en conclure que ce sont, comme cela est naturel et comme on devait s'y attendre, les habitants du bourg de Furfo qui doivent composer le tribunal.

Jovis genio. Cette expression se retrouve ailleurs sous la forme *Genio Joviali.* On a nombre d'inscriptions dédiées au génie d'un peuple ou d'un lieu (*Genio populi Romani*, *pagi*, *municipi*, *coloniæ*, *loci*, *lavacrorum*, etc.), au génie de l'empereur (*Imperatoris Antonini*)[2]. Mais si ces expressions se comprennent, on a plus de peine à entrevoir quelle idée précise les Romains attachaient au génie d'un dieu. Nous trouvons cependant des tables votives *Genio Martis*, *Asclepii*, etc. Et il faut croire que ce génie n'est pas identique au dieu, puisqu'ici l'on distingue les deux choses. Ce problème est l'un de ceux, en si grand nombre, que présente encore la mythologie romaine. Peut-être le dieu s'étant identifié à la longue avec son image de pierre ou de marbre, avons-nous ici un effort pour reconstituer une divinité immatérielle.

La dernière prescription concerne les peaux des victimes qui restent acquises au temple. Des clauses analogues se retrouvent ailleurs : le mot habituel est *scorta*, avec lequel *corium* est probablement apparenté.

En terminant, nous insisterons encore sur l'importance de ce texte, qui, par l'intérêt du contenu comme par son antiquité, mérite de fixer l'attention de l'historien. Mais il est encore plus précieux pour le linguiste, auquel il fournit, chose rare entre toutes, un spécimen de latin vulgaire et rustique à la plus belle époque de la littérature romaine.

UNE INSCRIPTION DE PALESTRINE.

Je joins, en manière de post-scriptum, la petite inscription archaïque récemment communiquée par M. Helbig à l'Institut de correspondance allemand de Rome. Cette inscription est gravée sur une agrafe trouvée à Palestrine :

ΙΟΙƧΑΜVΝ ⋮ ◁ƎꓘΑΒƎꟻ ⋮ ƎΒꟻ : ◁ƎΜ : ƧΟΙΝΑΜ

Manios med fhefhaked Numasioi. Ce qui veut dire : *Manius me fecit Numasio.*

[1] Seelmann, p. 327. De même en dorien βέντιστος, ἐνθεῖν pour βέλτιστος, ἐλθεῖν. Le changement de *n* en *l* est constaté pour l'ombrien. Voir *Tables Eugubines*, p. 167, 244.

[2] Cam. Jullian, *Inscriptions romaines de Bordeaux*, I, p. 11.

L'orthographe *fhefhaked* est une confirmation intéressante de Quintilien (XII, 10, 29) : *Nam et illa, quae est sexta nostrarum, paene non humana voce vel omnino non voce potius inter discrimina dentium efflanda est.* On n'avait pas encore rencontré ce groupe de lettres.

Le parfait redoublé *fefaked* était déjà connu par les formes osques *fefakid*, *fefakust*. Il n'y a aucune conséquence linguistique à tirer du signe de ponctuation qui sépare le redoublement du reste du mot. C'est ainsi que sur la Table d'Abella on trouve des formes verbales coupées en deux : *tribarakat. tuset*, *tribarakat. tins*, sans qu'on puisse en conclure que ces formes n'eussent pas encore atteint leur complète unité. Ce sont de fausses séparations dues à l'inexpérience du scribe ou du graveur.

On peut voir dans *Numasioi* un nom propre d'homme. Mais on pourrait aussi y voir, et cette supposition me paraît plus vraisemblable, un des nombreux dieux du panthéon italique. En effet, le nom d'homme *Numerius* qu'on a proposé aurait donné *Numsioi*. On peut rapprocher *Lebasius*, nom sabin du dieu *Liber*.

Michel Bréal.

NOTES ITALIQUES.

LE GROUPE FINAL *-ṇs À L'ACCUSATIF PLURIEL DES THÈMES CONSONANTIQUES DE L'OMBRIEN.

I

Si, comme le dit M. Brugmann[1], la transformation des nasales sonantes indo-européennes en *em*, *en*[2], remonte à une période d'unité italique, on doit s'attendre à trouver en ombrien, à l'accusatif pluriel d'un thème consonantique *kapid-*[3], une forme *kapiḍ-ef, provenant de *kapiḍ-ens (plus anciennement **ka-pid-ṇs*) comme kaleḍuf (thème en *o-*) de *kaleḍo-ns[4]. Or l'accusatif du thème *kapid-* est en réalité kapif, celui du thème *ner-* est *nerf*, etc.

L'*ŏ* thématique de *kaleḍo-ns s'était sans doute allongé à la suite de la réduction de *-ns* à *-f* : de là sa conservation. La voyelle qui précédait anciennement l'*f* de kapif est tombée[5], comme l'*ŏ*

[1] *Grundriss der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen*, t. I, § 237.

[2] Grec *δέκα*, latin *decem*, ombrien *desen-duf* «douze»; grec *-μα-το-*, latin *testa-men-tum*, osque tristaa-men-tud (ablatif).

[3] M. Bréal, *Les Tables Eugubines*, p. 344 ss., 351 s.

[4] La voyelle thématique est toujours conservée dans les cinquante exemples en-[illegible]iron qui nous restent de l'accusatif pluriel des thèmes en *a-*, *e-*, *o-*, *i-*, et dans [illegible]s vingt et un exemples de erus, *erus* (th. en *u-*) dont l'*s* pour *f* n'est pas en-[illegible]re bien expliqué (la conservation de l'*s* dans les tables en écriture latine em-[illegible]che d'y voir une forme de nominatif employée pour l'accusatif). On a une fois [illegible]nf (*χεῖρας*) : mais ce n'est pas un thème en *u-*; voir plus loin ce que nous [illegible]disons.

[5] La réduction à *f* du groupe final de consonnes dans les thèmes en *d* (ḍ) n'a [illegible] d'étonnant, si l'on songe que le *d* s'étant trouvé antérieurement entre deux v[illegible]s avait cessé d'être explosif, sans qu'on sache au juste quel son il avait pris; en [illegible] cas, c'était probablement un son spirant. L'assimilation à l'*f* suivant s'e[illegible]e ainsi assez facilement : cf. *ss* de *φs* au datif pluriel de certains thèmes (voi[illegible]*moires*, t. VI, p. 104). Que le changement de *d* intervocalique en ḍ (*rs*) soit ant[illegible] à la chute de l'*e* bref de **kapidĕf*, c'est ce que peuvent faire supposer les forme[illegible]me teḍtu (*dirstu*) = **dedātōd*, énumérées par M. Bréal (*op. cit.*, 328). [illegible] même si *d* était encore explosif lorsqu'il s'est trouvé en contact [illegible]ilation de ce groupe de prononciation difficile n'aurait rien que de [illegible]. Peut-être pourrait-on rapprocher *frif*, provenant de **frugĕf* avec chute du *g* (?); voir plus bas.

de *pihatŏs (ombr. pihaz), comme le second ĕ de *fraterĕs[1] (ombr. frater), parce qu'elle était encore brève après cette même réduction.

Il résulte de là qu'au moment où s'est effectuée cette réduction, la voyelle qui précédait le groupe -*ns* à l'accusatif pluriel des thèmes consonantiques était notablement plus brève que les autres voyelles brèves de la langue : car, après avoir subi l'allongement «compensatoire», elle a été traitée comme les anciennes voyelles brèves, non comme les voyelles allongées.

Ainsi la transformation de *m̥*, *n̥*, en *em*, *en* ne remonte pas à la période d'unité italique[2] : peut-être le timbre *e* de la voyelle anaptyctique était-il déjà déterminé à cette époque; mais la voyelle elle-même, encore à l'état de simple résonance, était bien loin d'avoir atteint son plein développement. Elle n'est devenue égale en durée à l'ĕ que possédait déjà l'ombrien, qu'à une époque relativement très récente, postérieure à la transformation générale de -*ns* final en -*f*. Or cette transformation est spécifiquement ombrienne[3]. On peut même être tenté de la placer à l'époque historique de la langue, si la graphie *abrons* qui se trouve une fois sur les Tables Eugubines[4] est, non une simple faute du graveur, mais la reproduction machinale de l'orthographe d'un texte plus ancien.

II

Les conclusions qui précèdent supposent naturellement qu'il ne soit pas possible d'expliquer la forme de l'accusatif pluriel des thèmes consonantiques autrement que par voie phonétique : toute explication analogique me semble, dans le cas présent, inadmissible. En effet, les Tables Eugubines offrent la forme en question[5] pour les thèmes *kapid-*, *vapid-*, *frūg-*, *ner-*, pour ne parler que des thèmes certainement consonantiques[6] (l'accusatif du mot «main», manf, remonte à un thème consonantique *man-*, mais non les autres cas : nous laissons provisoirement cette forme de côté). — La forme *nerf* n'a d'analogue dans aucune déclinaison de thèmes vocaliques : c'est (manf excepté) le seul mot où la

[1] Cf. le sanscrit *bhrātaras*.

[2] Il s'est passé quelque chose d'analogue en grec pour *r̥* : cf. le corcyréen *βαρνάμενον* (par *β*, provenant d'un *μ* en contact immédiat avec *ρ*), sanscrit *mr̥ṇāmi*, grec commun *μάρναμαι*. Voir G. Meyer, *Griech. Gramm.*, 2ᵉ éd., § 14.

[3] En osque, elle ne se produit que dans certaines conditions encore mal déterminées.

[4] Table VII a, l. 43. Cf. Bréal, *op. cit.*, p. 224.

[5] Bréal, *op. cit.*, p. 351.

[6] Cf. l'accusatif singulier, *capirso* (*rs* est la notation latine du ḍ étrusque), l'ablatif singulier kapiḍe, les datifs pluriel kapiḍus, *uapersus*, *nerus*. — L'accusatif pluriel buf «bœufs» est peut-être pour *bovĕf.

finale *f* de l'accusatif ne se trouve pas immédiatement précédée d'une voyelle. *Nerf* est donc, sans aucun doute possible, une forme phonétiquement régulière.

Pour les trois autres thèmes en question, la chose n'est pas aussi évidente : *capif*, vapef, *frif* ressemblent tout à fait à avif, avef, formes de l'accusatif pluriel du thème *avi-*. Nous parlerons d'abord des deux premières formes.

D'une part, le fait que *nerf* doit s'expliquer par voie phonétique autorise *a priori* à considérer aussi *capif* et vapef comme les représentants réguliers de formes plus anciennes **kapidn̥s*, **vapidn̥s*; d'autre part, la déclinaison en *-i* et la déclinaison des thèmes à dentale n'ont certainement jamais eu d'autre forme commune que celle même de l'accusatif pluriel, qu'il s'agit d'expliquer.

Trois formes semblent, au premier abord, avoir pu amener des confusions entre les deux ordres de thèmes : ce sont le nominatif singulier et pluriel, et le génitif singulier. Il n'en est rien.

Au nominatif singulier, un thème *avi-*[1] devait ou perdre l'*i* de la terminaison *ĭs* (d'où **avs*, **aus*), ou, s'il le gardait, présenter dans les tables en écriture étrusque la forme *avis, dans les tables en écriture latine, la forme **auir*. Un thème *kapid-*, au contraire, aurait sans doute abouti, dans les tables en écriture étrusque, à *kapiz[2]; dans les tables en écriture latine, à **capis* (sans rhotacisme)[3]. Ainsi le nominatif singulier d'un thème *avi-* et celui d'un thème *kapid-* ne se sont jamais terminés de même.

Un raisonnement analogue s'applique aux formes du nominatif pluriel (*kapiḍĕs) et du génitif singulier (*kapiḍĕs ou *kapiḍŏs) : toutes deux seraient devenues *kapiss[4], écrit, il est vrai, *kapis sur les tables en écriture étrusque, comme *avis, mais phonétiquement distinct de cette dernière forme. Sur les tables en écriture latine, on trouverait **capis* en regard de **auir* (**auer*)[5].

Les autres cas des thèmes en *d* (ḍ) gardent régulièrement cette

[1] Les formes existantes ont perdu l'*i*; mais elles appartiennent à des mots d'une structure particulière, aussi ne peut-on pas conclure d'une façon certaine à la disparition générale de la voyelle.

[2] Cf. pihaz, taçez, de **pihātŏs*, **taketŏs*. — Noter que le *d* final du thème *kapid-* ne devient spirant (ḍ) qu'entre deux voyelles.

[3] Cf. *pihos* (= pihaz) et *Casilos* de **Casilātĭs*.

[4] Une spirante (ici ḍ) suivie d'un *s* final s'assimile à lui. Cf. le datif pluriel aviss (écrit avis) de **aviθs* (plus anciennement **aviφs*). — L'écriture étrusque ne doublant jamais les consonnes, on ne reconnaît la prononciation *ss* qu'à l'absence de rhotacisme dans les formes correspondantes des tables en écriture latine.

[5] Les formes du thème *avi-* citées ici ne se trouvent par hasard pas dans les textes qui nous sont parvenus, mais on a les formes équivalentes pour d'autres thèmes.

consonne : là il est impossible de trouver aucune cause de confusion avec les thèmes en *i*-.

Du thème *frūg*-, on ne possède que l'accusatif pluriel *frīf* «fruges», sans aucun doute avec *ī* long (cf. le latin *frūges*). *Frīf* représente certainement une forme plus ancienne **frūgĕf*[1]; mais le traitement de *g* intervocalique, les modifications subies par l'*u* long, sont des questions encore trop mal connues pour qu'on puisse reconstruire *a priori* le paradigme complet de ce mot et le comparer à celui d'un thème en *i*. En tout cas, il est fort probable que les deux séries de formes présentaient presque partout de notables différences. Et, même s'il en était autrement, ce fait isolé n'infirmerait en rien la thèse que nous avons cherché à établir.

OMBRIEN manf «χεῖρας».

M. Danielsson, dans un intéressant mémoire[2] sur les vieilles formes de duel conservées en latin, admet avec beaucoup de vraisemblance que le thème italique *manu*- «main» a eu pour point de départ une forme du génitif duel[3] du thème *man*-[4], **man-ous*, qui semblait être le génitif singulier d'un thème *manu*-. Pour le détail de la démonstration, nous renvoyons le lecteur à l'article en question.

Le thème *man*- a été signalé en composition dans les mots *man-ceps*, *man-suetus*, *mal-luuiae*, etc. : mais M. Danielsson, en rappelant ces faits, ajoute qu'en dehors de la composition le thème *man*- a complètement disparu.

Il est intéressant de constater que, sur ce point, l'ombrien est en partie mieux conservé que le latin. L'accusatif pluriel du mot «main», qui se trouve une fois sur les Tables Eugubines, est non point *manuf, mais manf; c'est d'ailleurs, dans la déclinaison de ce mot, la seule forme qui remonte sûrement à un thème consonantique *man*-. Cette forme manf, qui correspond exacte-

[1] Peut-être **frūgĕf* a-t-il passé par les intermédiaires **frūgf*, **frūkf*, **fruif* (cf. aitu de **agetōd*, par **agto(d)*, **aktō*); ou bien faut-il admettre le changement pur et simple de *ū* en *ī* (cf. pir = πῦρ, et sif «sues», de **suns*, **sūf*; voir Brugmann, *Grundriss der vgl. Gramm.*, § 57), d'où **frīgĕf*, **frīgf*, **frīkf*, **frīf*?

[2] *Altitalische Studien*, herausgeg. von C. Pauli, III, p. 189 s.

[3] Un des rapprochements les plus frappants est celui du thème italique *cornu*- tiré par le même procédé d'un thème *corno*- (cf. le vieil irlandais *corn*, le gothique *haúrn*, et le *horna* de la plus ancienne inscription runique).

[4] Cf. le thème germanique *mun-di*-, conservé dans le moyen haut-allemand *munt* «main» et «abri, rempart», aujourd'hui *Mund*, avec le dernier seulement de ces deux sens, par exemple dans *Vormund* «tuteur». Voir Kluge, *Etymolog. Wörterbuch der deutschen Sprache*, s. v.

ment à nerf, est une confirmation tout à fait frappante de la théorie de M. Danielsson[1].

DEUX INSCRIPTIONS OSQUES EN CARACTÈRES GRECS:
LES SIGNES Σ ET S.

I

M. Bréal a donné ici même[2], d'une inscription osque conservée à Vienne, une interprétation définitive, je crois, dans son ensemble; je demanderai seulement la permission de revenir sur un léger détail.

Je transcris d'abord le texte en question :

ΣΠΕΔΙΣ : ΜΑΜΕΡΕΚΙΕΣ : ΣΑΙΠΙΝΣ : ΑΝΑSΑΚΕΤ[3]

«Le S de ANASAKET, dit M. Bréal, n'est pas le même que celui de ΣΑΙΠΙΝΣ; mais on sait que l'ancien alphabet grec avait deux sifflantes : le *sigma* et le *san;* ces deux sifflantes sont toujours restées dans l'alphabet étrusque.»

De la transcription et du commentaire de M. Bréal, il semble qu'il faille conclure que S n'était ici qu'une variante graphique de Σ. Mais la peine qu'avait le graveur à tracer les lignes courbes est attestée par le fait que la boucle du P et l'S tout entier sont en pointillé; il ne se serait certainement pas imposé ce surcroît de travail sans un motif particulier.

On remarquera que l'S de ANASAKET est entre deux voyelles, tandis que les cinq Σ de l'inscription sont tous ou initials ou finals : or on sait que *s* intervocalique est devenu en général *z* en osque[4]. Nous sommes donc amenés à supposer que S est ici la notation de la sifflante sonore, tandis que Σ représente la sifflante sourde[5]; et nous lirons ainsi l'inscription :

spedis : mamerekies : saipins : anazaket[6].

[1] M. Bréal, *op. cit.*, p. 288, corrige manf en mani (ablatif singulier). Mais cette correction est difficile à justifier paléographiquement (sur la table en question, *f* a la forme 8, et *i* la forme I); de plus, elle nécessite d'autres changements dans la suite du texte. Pour toutes ces raisons, nous conservons manf avec M. Bücheler (*Interpretat. Tab. Iguuinae II,* Bonn, 1878).

[2] *Mém. de la Soc. de ling.*, t. VI. p. 51 ss.

[3] «Spedius Mamercius Saepinas consecrauit.». — On sait que Saepinum est une ville du Samnium.

[4] Cf. le génitif pluriel *egma-zum,* sanscrit *tā-sām;* l'infinitif *ez-um* (ombrien *erum*) «être», racine *es-*.

[5] Plus exactement Ƨ et Ʃ, l'inscription étant écrite de droite à gauche.

[6] Une forme *anasaket* serait d'ailleurs parfaitement admissible, si, comme M. Bréal le suppose avec beaucoup de vraisemblance, *ana-* n'est autre chose qu'un préfixe. Dans ce cas, l'*s* eût pu être restitué au verbe composé, par ana-

II

On a encore un exemple de cette alternance des deux formes Σ et S dans une autre inscription italique en caractères grecs, celle qui porte le n° 154 dans le recueil de M. Zvetaieff[1]; en voici la transcription, que je donne d'après le fac-similé de M. Zvetaieff :

ΤΡΕΒΣΣSΕΣΤΕΣΔΕΔΕΤ

Il faut évidemment décomposer cette ligne en trois groupes :

ΤΡΕΒΣΣ·SΕΣΤΕΣ·ΔΕΔΕΤ

Le sens est : «Trebius Sestius (Sextius) dedit».

M. Bücheler admet [2] que le second Σ est un signe de séparation; il avait proposé la même explication pour l'S de l'inscription dont il vient d'être question[3]; mais ici, cette explication, vu l'identité des deux Σ[4], dont l'un seulement se trouverait avoir une valeur phonétique, est encore bien moins vraisemblable. D'autre part, la disparition complète des deux voyelles *i* et *o* de *Trebios* n'a d'équivalent nulle part. Il faut sans doute lire ΤΡΕΒΕΣ : Ε et Σ ayant entre eux beaucoup de ressemblance, l'ouvrier a pu mal lire le texte qu'on lui avait donné à graver. La forme ΤΡΕΒΕΣ ainsi restituée serait d'ailleurs tout à fait conforme à ce que fait attendre la comparaison de SΕΣΤΕΣ (-ΒΕΣ : **bios* :: -ΤΕΣ : **tios*).

III

Cela dit en passant, arrivons au second mot de l'inscription : SΕΣΤΕΣ. D'après ce qui a été dit plus haut de ΑΝΑSΑΚΕΤ, *anazaket*, il convient de lire ici *zestes*. Cette forme n'est point sans équivalents dans les dialectes italiques : on trouve le génitif singulier *Zextoi* dans une inscription falisque[5].

Le même dialecte présente aussi le même mot avec *s* initial[6]. Faut-il admettre en osque une pareille alternance de *s* et de *z* au

logie avec le verbe simple, dont l'initiale devait naturellement rester intacte. Mais ici nous avons, je crois, la forme purement phonétique.

[1] *Sylloge inscriptionum oscarum*, Saint-Pétersbourg, 1878. — Cette inscription est reproduite dans le récent volume du même auteur, *Inscriptiones Italiae inferioris dialecticae*, Moscou, 1886, où elle porte le n° 246. Elle est gravée sur un casque conservé aujourd'hui au musée de Palerme.

[2] *Rheinisches Museum*, XXXIX, p. 559.

[3] Cf. l'article cité de M. Bréal.

[4] Le fac-similé porte très nettement ΣΣ et non ΙΣ ou ΙΣΣ.

[5] Zvetaieff, *Inscr. Italiae mediae dialect.*, n° 71. — Cf. n° 68, *zenatuo*.

[6] *Ibid.*, n° 76. — Cf. *sententia*, dans la même inscription que *zenatuo* (n° 68).

commencement des mots? Peut-être[1]. Toutefois il convient de remarquer que, pour la terminaison du nominatif singulier, primitivement en *-*ios*, l'inscription de Palerme s'éloigne encore des autres inscriptions osques, tant de celles en caractères latins ou osques que de celles en caractères grecs[2]. Dans les premières, on a -*is*, -*iis*, -*ies*; dans les secondes, -*ις*, -*ιες*, -*ιηις*; ici nous avons -*ες*.

Si l'inscription de Palerme était falisque, comme aurait pu le faire supposer le *z* de *zestes*, on aurait sans doute -*io*. La forme falisque *Petrunes* (Zv., n° 12) est trop isolée et trop peu sûre pour qu'on en puisse rien conclure de certain. La langue de notre inscription se distingue donc du falisque comme de l'osque, et, si l'on songe qu'elle a été trouvée dans l'*Ager Bruttiorum*, on sera amené à y voir, plutôt qu'une variante du falisque, un dialecte osque, dont les trois mots conservés ne permettent malheureusement pas de se faire une idée suffisamment nette.

Louis Duvau.

[1] Remarquer que l'inscription de Vienne, certainement osque, a ΣΑΙΠΙΝΣ et non SAIΠΙΝΣ.

[2] Par contre, le *t* final pour *d* (*dedet*) se retrouve à la fois dans les inscriptions osques en caractères grecs et dans les inscriptions falisques; dans les inscriptions osques en caractères latins ou osques, on a *d* (*deded*). — Cf. Bugge, *Kuhn's Zeitschr.*, XXII, p. 386.

VARIA.

Omnis, amnis.

Omnis est pour **ob-nis*; il signifie proprement «le premier venu». Au point de vue phonétique, comparer *Samnium, scamnum* pour **Sabnium*, **scabnum*. Il est formé de *ob* comme *pronis* de *pro*, et comme les adverbes *ponĕ, supernĕ* de *post* et de *super*.

Amnis ne me paraît avoir aucun rapport avec les noms de l'eau. Il est pour **ab-nis* et signifie proprement un torrent, un cours d'eau à descente rapide. Ainsi dans Virgile, *Aen.* IV, 163: «diuersa per agros Tecta metu petiere, *ruunt de montibus amnes;*» il s'agit des torrents engendrés soudain par l'orage qui porta malheur à Didon.

Amnis a d'abord été un adjectif, comme *torrens;* de là vient qu'en vieux latin on le trouve tantôt masculin, tantôt féminin.

Mantele.

On explique *mantele* «essuie-mains» par *manus* et *tela*. Mais comment tirerait-on de *tela* un neutre se déclinant sur *cubile?*

Je pense que *mantēle* est pour **mantesle*, **mantersle*, de *tergeo, tersus;* un synonyme est *manutergium*. Pour la réduction de *rs* à *s* devant une consonne, cf. *posco* pour **porsco*, skr. *pṛcchāmi; tostus* pour *torstus; Maspiter; Tuscus*, parent de Τυρσηνοί. Pour la chute de l'*s* devant *l*, avec allongement compensatif, cf. *dīluo;* pour l'*s* du participe en particulier, cf. *caelum* «ciseau», formé de *caesus* comme *prēlum* de *pressus*.

Mantēle est formé comme *ancīle* «bouclier à échancrure», qui dérive aussi d'un participe, *caesus*.

Enim, olim.

Ordinairement, on décompose *enim* en un élément *e* et un élément *nim* parent de *nam, nempe*. Je croirais plutôt qu'*en-im* est formé comme *ex-im* ou *ex-in* et *ex-inde, de-in* et *de-inde, pro-in* et *pro-inde, per-inde, sub-inde, inter-im*. Le premier élément est une préposition, *en* = *in* = ἐν. Le second élément est un adverbe

(tiré du démonstratif *is*), **im* ou avec affixe *in-de;* tantôt il exprime une idée ablative, comme *unde*, tantôt une idée temporelle dérivant de l'idée ablative, comme *quom;* tantôt enfin (c'est le cas pour *enim* comme pour *proin* et *perinde*), ces nuances s'effacent pour ne laisser place qu'à une notion moins sensible et moins matérielle, celle d'un pur rapport grammatical. Pour la combinaison d'une préposition avec un adverbe tiré de *is*, comparer *inter-ibi*, *ad-eo*, *post-ea*.

Quant à *ōlim*, il se rattache à *ūltra*, où on sait positivement que l'*u* était long; il est à *ultra* comme *exim* à *extra*, *enim* à *intra*. Il dérive d'une forme **ūl*, qui était à *ūls* comme *ab* à *abs*, *ἐν* à *εἰς*. Il nous fait voir que cet **ūl* était pour un plus ancien **ōl*, dont la voyelle a subi le même changement que dans *fūr* = *φώρ*[1].

Premo. Ferundus[2].

Le latin *prora* est devenu dans les langues romanes *proda*. Ce n'est pas qu'une *r* latine puisse ordinairement se changer en *d :* mais ici il y avait deux *r;* l'une contrariait l'autre, et la seconde a été victime d'une sorte de *struggle for life*. De même dans *Bononia* devenue *Bologna :* une *n*, ordinairement, ne devient pas *l*, mais elle peut le devenir par dissimilation d'une autre *n*. Un phénomène analogue existe dans *mappa* devenu *nappe :* il y a eu dissimilation entre les deux labiales *m* et *p*. Cf. en grec *σπάδιον* (d'où le latin *spatium*), variante dialectale de *σ7άδιον*, issue de dissimilation.

En latin, les phénomènes de ce genre ne manquent pas : *Parilia* pour **Palilia*, de *Pales; solaris* pour **solalis*, du suffixe qui a formé *naualis; meridies* pour **medidies*, de *medius*. C'est par une dissimilation aussi que j'expliquerais *premo*, pour **prebo*. La flexion **prebo*, *pressi*, *pressum* rentre ainsi dans l'analogie de *iubeo*, *iussi*, *iussum;* à une date antérieure, le *b* latin à l'intérieur d'un mot venant ordinairement d'un son *f*, il faut supposer **prefo*, **prefsi*, **prefsum* et **iufeo*, **iufsi*, **iufsum*. C'est ainsi que la parenté entre *ruber* et *russus* a été jadis plus apparente; on disait **rufros* et **rufsos*[3].

La racine primitive de *premo* est donc *pref*, *preb*. Ceci indique

[1] Si *ollus*, *olle* est pour **ols-* (Brugmann, *Grundriss*, p. 73), et si le second élément est le démonstratif contenu dans *ó*, *sum*, *sas*, *sic*, le premier élément est peut-être cette vieille préposition **ōl*.

[2] Sur les formes gérondives comme *ferundus*, les conclusions de cette note sont d'accord avec celles de M. Dosson, qui la cite comme déjà publiée (*De participii gerundivi antiquissima vi...*, Paris, 1887). M. Dosson en avait eu communication en manuscrit; l'impression s'est trouvée retardée par des circonstances fortuites.

[3] Le groupe *fs* devient dans ces formes *ss*. Inversement *sf* devient *ff* dans *differo* pour **disfero*.

une parenté entre *premo*, d'une part, d'autre part *probus* et son dérivé *probare*, dont l'*f* primitive existe en osque. Il faut partir d'un verbe **prefo* et d'un adjectif **profos*, qui sont entre eux comme λείπω et λοιπός. Ainsi le sens primitif de *probus* aurait eu du rapport à celui de *premo* : *probus* aurait signifié d'abord pressé, serré, comme le fil d'un bon tissu ou le grain d'une pierre résistante. Notre mot *solide*, qui signifie aujourd'hui résistant, a commencé de même par signifier compacte.

Un cas de dissimilation plus intéressant, si l'hypothèse que je vais présenter est juste, est celui du suffixe gérondif en *-ndus*.

Le sens propre de *legendus* n'est pas : *qui sera lu*, comme on l'a enseigné jadis. Ce n'est pas non plus : *qu'il faut lire*. C'est : *qu'on lit*. *Vires acquirit eundo* «en cheminant», et non «en ayant le devoir de cheminer». *Inter canendum* «pendant qu'on chante», et non «pendant qu'on doit ou devra chanter». *In legenda historia*, mot à mot, ἀναγιγνωσκομένης ἱστορίας «pendant qu'on lit l'histoire». Du sens du présent passif, l'esprit passe aisément au sens proprement gérondif. *Tempus legendae historiae*, le temps où l'histoire est en lecture; par suite, le temps, pour l'histoire, d'être en lecture. Ici le sens gérondif s'ajoute insensiblement au sens propre du verbe. C'est juste l'inverse de ce qui a lieu dans certaines locutions du français (classique ou familier), où le sens gérondif tend à s'effacer pour ne laisser que le sens de l'action présente. Pendant que j'étais *en devoir* de lire, *dum lego*. Tant que je fus *en train* de lire, *quamdiu legi*.

Si le latin avait dit, à l'actif, *legens sum* pour «je lis actuellement» (l'anglais *I am reading*), il aurait, sans doute, dit de même jusqu'à la fin *legendus sum* pour «on me lit actuellement». Mais cette langue montre une singulière inaptitude à régulariser ses locutions participiales. Le passif parfait *lectus* n'a pas d'actif; l'actif futur *lecturus* n'a pas de passif; le couple naturel *legens*, *legendus* a abouti à un actif présent et un passif gérondif, désormais étrangers l'un à l'autre et dont on ne sentait plus la parenté primitive. Voilà comment, du sens *on boit*, la périphrase *est bibendum* a passé au sens *on doit boire*.

Devant le groupe *nd*, le suffixe *-ndus*, dans les formes anciennes, nous montre un *u* : *legundus*, *audiundus*. Les formes en *-endus*, dans les troisième et quatrième conjugaisons, sont notoirement plus récentes; elles proviennent de quelque influence analogique, probablement celle des participes présents en *-entis*, *-entem*. Suivant toute apparence, *-undus* représente un plus ancien *-ŏndos*, comme *euntem* représente **iŏntem* = ἰόντα, comme *cothurnus* représente κόθορνος, comme *arbustum* est pour **arbŏstom*. Si l'*ŏ* manque dans *amandus*, *monendus*, c'est pour la même raison qui le fait manquer dans *amamus*, *monemus*, qui pourtant semblent

contenir la désinence de *φέρομες*. Ainsi donc, nous pouvons poser en principe que le suffixe du participe gérondif est *-ondos*. Or le sens originel de ce participe est celui du passif présent. Conclusion : nous aboutissons à une équation gréco-latine :

**ferondos* = *φερόμενος*.

Ceci nous amène naturellement à supposer une forme latine encore plus ancienne que **ferondos*, qui a précédé *ferundus*, lui-même plus ancien que *ferendus*. Cette forme serait **ferŏmenos*. Par dissimilation des deux nasales consécutives, on a eu **ferŏmedos*. La brève est tombée ensuite après une nasale, comme dans *princeps* pour **prim'ceps* et comme dans *uin'demia*. Puis **ferom'dos* a naturellement abouti à **ferondos*.

En somme, dans *premo* pour **prebo*, nous aurions une nasale par dissimilation de deux muettes; dans *ferundus* pour **feromenos*, une muette par dissimilation de deux nasales.

Pons.

M. Bréal a montré comment **spons*, abl. *sponte*, vient d'un ancien verbe **spendo* = *σπένδω*[1]. J'ai indiqué à mon tour que *fons* venait du simple d'*offendo*[2]. Il paraît probable que *pons* est de formation analogue. On l'explique ordinairement comme signifiant «chemin», et on rapproche *πάτος*, le slavon *pątĭ*, ainsi que divers mots sanscrits commençant par *path-*, *panth-*. Cette étymologie a l'inconvénient de laisser de côté précisément ce qui caractérise un pont.

Pons vient de *pendo;* il signifie proprement une «suspension».

Je ne prétends pas nier qu'il ait pu exister un mot anté-latin **pŏntis*, identique au slavon *pątĭ*, et signifiant «chemin». Il a pu, s'il s'est conservé en Italie, s'absorber dans *pons* «la suspension».

Indulgeo.

M. Ferdinand de Saussure a reconnu (*Syst. des voy.*, p. 263) que *largus* représente le scr. *dirghás*, le grec *δολιχός*. Comme l'*r* de *dirghás* peut venir d'une *l* (comme dans *çru-* «entendre» = *κλύω*, *clueo*), le λ de *δολιχός* prouve à lui seul que l'*r* de *largus* représente une ancienne *l; largus* est venu, par dissimilation, de **lalgos* (comme *lucrum* de **luklom*, *salutaris* de **salutalis*, *blatero* de **blatelo*). Quant à l'*l* initiale de *largus*, elle est pour *d*, comme dans *lingua*, *lacruma*, *olet;* ainsi l'ancien **lalgos* a lui-même été précédé d'un plus ancien **dalgos*.

[1] *Mémoires*, IV, 363.
[2] *Mémoires*, VI, 116.

Ce **dalgos*, entrant dans la seconde partie d'un composé, doit changer *-al-* en *-ul-* : cf. *salsus insulsus*, *altero adultero*, *calceo disculoio*. Nous le reconnaîtrons par conséquent dans *indulgeo*, pour **en-dalgeo*. Le sens nous y convie, car *indulgeo* exprime la même idée essentielle que *largior*, celle de la libéralité. Si ces deux verbes ne sont pas synonymes et n'ont pas la même construction, c'est qu'ils diffèrent par la conjugaison, par la forme ou simple ou composée, et enfin, sans doute, par la date de leur création; car *largior* peut être tout récent et avoir été tiré de la forme définitive *largus; indulgeo*, au contraire, ne peut venir que de l'antique **dalgos*. Le contact de l'*n* du préfixe a fait subsister le *d*, tandis qu'à l'état isolé le même *d* s'altérait. Et la conservation de l'ancien *d* a entraîné celle de l'ancienne *l*, qui n'a pas eu de dissimilation à subir[1].

Indulgeo est un verbe neutre dérivé d'un adjectif : tels sont aussi *ardeo*, *d'aridus*, et *audeo*, *d'auidus*. Au parfait, *ardeo* fait *arsi* et non **ardui;* de même, *indulgeo* fait *indulsi*. Au supin, on a *arsum* et non **ardĭtum*, *ausum* et non **audĭtum;* de même *indulgeo* fait *indultum*.

Coturnix.

La caille s'appelle en latin *cŏturnix* (*o* bref, Ovide, Juvénal). Plus anciennement, l'initiale était longue (Plaute, *Asin.*, 666, *Capt.*, 1003; Lucrèce, V, 641); une vieille orthographe était *cocturnix* (Caper, *Grammatici* de Keil, VII, 108, 17). On avait même dû écrire *quocturnix*, car c'est un groupe *quoct-* qui seul peut répondre exactement au *waht-* (pour *hwaht-*) du vieux haut-allemand *wahtala;* on peut songer à retrouver des traces du *qu :* 1° dans le *quod turnicibus* du Quadratus de Lucrèce (l'Oblongus a *cocturn-* corrigé en *coturn-*); 2° dans le roumain *potârnic;* 3° dans la forme *cuaderviz*, qui coexiste en espagnol avec *codorniz*, et qui à la vérité est suspecte d'avoir été altérée par l'étymologie populaire[2].

[1] *P.-S.* — M. F. de Saussure me communique une idée un peu différente à certains égards, bien qu'elle laisse subsister le rapprochement d'*indulgeo* avec *largus :* «Ne pensez-vous pas qu'il est permis de chercher dans *indulgeo* l'idée de longueur (indiquée par l'étymologie) plutôt que celle de largeur? *Indulgēre* serait à l'origine : «user de *longanimité*, de patience», à l'égard d'une personne ou d'une chose qui donne de la peine, des ennuis, des désappointements. Il a encore très souvent le sens de «consacrer une attention soutenue à une chose», compter sur l'effet de *patience et longueur de temps* (et par conséquent *ne pas se laisser aller à force ni à rage*, être indulgent). Cf. d'ailleurs le grec ἐνδελεχέω «persévérer, endurer» (qui, au point de vue phonétique, pose la question de savoir si *indulgeo* n'est pas **indelgeo* plutôt que **indalgeo*).

[2] *Cuaderviz* n'a pas été admis dans le Dictionnaire de l'Académie espagnole; il figure par exemple dans le dictionnaire de Nuñez de Taboada. Buffon, qui a soin

Le sens du mot est variable comme sa forme : Buffon remarqué que les Portugais appellent *codornix* la perdrix, et les Italiens *coturnice* (ou *cotornice*) la bartavelle, qui est encore plus grosse que nos perdrix. Suivant Belon, cité par Buffon (*De la bartavelle*), il y a en Italie des lieux où notre perdrix rouge s'appelle *perdice*, tandis que là la bartavelle s'appelle «*cothurno*».

L'instabilité phonétique du nom de la caille n'étonnera guère, si on remarque les caprices auxquels sont soumis des noms analogues. Il suffira de citer le rapport bizarre d'*hirundo* à *χελιδών*; celui du français *perdrix* à *perdix*, et de l'anglais *partridge* au français; celui de l'allemand *kuckuck* à *κόκκυξ*; enfin, pour ne pas nous éloigner des cailles, celui du vieux haut-allemand *wahtala* à la variante *quattala*, exempte comme *kuckuck* de *Lautverschiebung*, et dont viennent sans doute les formes romanes *quaglia*, *caille* et autres (Diez, *Wörterbuch*, I, au mot *quaglia*). L'onomatopée, l'étymologie populaire, expliquent ou expliqueront un jour ces singularités. Voici ce qu'on peut conjecturer pour *coturnix*.

Quocturnix, la plus ancienne forme que nous puissions atteindre en nous servant des documents latins, est sans doute pour **quoctol-nix* ou **quoctal-nix* (les formes germaniques ont gardé l'*l*); le changement de liquide rappelle *hirundo;* l'origine de ce changement, c'est l'influence des noms d'oiseaux *spinturnix*, *cornix.* — *Quocturnix* est devenu *cocturnix*, comme *quoquo* est devenu *coquo*.

De *cocturnix* à *cŏturnix*, la transition a dû être **cotturnix;* la cause des deux nouvelles altérations successives, *cott-* pour *coct-*, *cot-* pour *cott-*, a dû être l'étymologie populaire. On s'est imaginé que la caille était l'oiseau botté, l'oiseau à cothurne. L'aspect des jambes de la caille (comme des autres oiseaux auxquels a parfois passé son nom) peut être comparé, si l'esprit est complaisant et si l'étymologie agit sur l'imagination, à l'aspect de deux brodequins montants, couvrant d'un même cuir à la fois le pied et la jambe; elles sont hautes et droites, un peu comme des jambes humaines, tandis que le pigeon par exemple a les jambes courtes et penchées. Ainsi, l'assimilation n'a rien d'extravagant; pour l'étymologie populaire il n'en faut pas davantage.

Κόθορνος a été latinisé de très bonne heure, comme en témoignent le vocalisme de la seconde syllabe et l'orthographe fréquente *coturnus* sans *h*. Or, au temps de cette première latinisation, les doubles lettres n'étaient pas en usage dans l'écriture, même quand elles existaient dans la prononciation; le *t* simple

de donner les équivalents étrangers des noms d'animaux français, ne cite comme espagnol que *cuaderviz*.

de *coturnus* devait d'ailleurs se prononcer double, car il représente une aspirée, et nous savons que les vieux poètes prononçaient *cc* pour le χ d'Ἀχέρων ou de βραχίων, *pp* pour le φ de σ7ρόφος (*struppus*), probablement *tt* pour le seul θ de διφθέραι devenu *litterae* (*Mémoires*, VI, p. 115). Il est infiniment vraisemblable que les contemporains de Plaute prononçaient *cotturnus*, et que par conséquent, dans Plaute, le nom de la caille doit être prononcé *cotturnix*. Le *t* simple des manuscrits ne vient pas d'une faute proprement dite des copistes, mais d'une familiarité insuffisante avec la vieille orthographe. C'est ainsi qu'est arrivé jusqu'à nous, avec une seule *l*, le *pollubrum* de Livius Andronicus. *Curulis*, de *currus*, n'est sans doute qu'un archaïsme officiel analogue, sur lequel la postérité s'est méprise.

La connaissance du grec se répandant, *cotturnus* perdit un *t*; l'étymologie populaire, continuant d'agir, ôta un *t* à *cotturnix*. Voilà pourquoi Ovide scande *cŏturnix*, comme Horace et Virgile *cŏturnus*.

Si les hypothèses que je viens de présenter sont exactes (ne fût-ce que partiellement), il est clair que dans les deux premières syllabes de *coturnix* les voyelles étaient brèves. Dans Plaute, il faut lire *cŏtt-*, et non *cōt-* par *o* long. L'*ŭ* de la seconde syllabe était senti comme équivalant à l'*ŏ* de κόθορνος.]

Pinguis.

L'espagnol *pringue* «graisse», *pringar* «graisser», le sarde *pingu* «graisse», indiquent une prononciation *pīnguis* et condamnent le rapprochement avec παχύς «gros». Παχύς d'ailleurs représente non **pṇghus*, mais **bhṇghus* = *bahus*, superlatif *baṁhiṣṭhas*.

La prononciation *pīnguis* donnée, il est clair que la syllabe *pīn-* représente le grec πῖον-, le sanscrit *pīvan-*; sa forme primitive est soit *pīwŏn-* (πῖον-) soit *pīwĕn-* pour *pīwṇ-* (πῖᾰ-λέος); la syncope de -*wŏ*- ou -*wĕ*- après une longue est la même que dans *Mā(uo)rs*, *oblī(ui)sci*, *cō(ue)ntio*, *ū(ui)dus*, etc.

Quant à la syllabe -*guis*, ce n'est pas le suffixe d'ἐλαχύς, βραχύς; car, d'une part, dans *leuis* et *breuis*, nous voyons ce suffixe perdre sa consonne en latin, et d'autre part, rien n'autorise à croire que l'analogie ait créé d'après βραχύς des formes telles que *πιον-χύς. En conséquence, je vois dans -*guis* non un suffixe, mais une racine verbale, l'antique racine de χέω, partout ailleurs remplacée en latin par la racine élargie que nous offre le gothique *giutan* (*gheud* au lieu de *gheu*). *Pin-guis* est un très vieux composé, formé comme *prin-ceps* d'un adjectif et d'une racine verbale fléchie; il signifie proprement : «qui répand la

graisse». C'est originairement un terme liturgique et funéraire: comme l'équivalent sanscrit de *χέω*, *juhōmi* «sacrifier», *pinguis* s'est dit d'abord à propos d'une offrande de substances grasses qu'on fait couler dans le feu de l'autel[1]; il s'est dit aussi à propos de la graisse dont on enveloppait un cadavre pour en activer la combustion (*Iliade*, Ψ, 167 : *ἐκ δ' ἄρα πάντων Δημὸν ἑλὼν ἐκάλυψε νέκυν μεγάθυμος Ἀχιλλεὺς Ἐς πόδας ἐκ κεφαλῆς*); *pinguis* qualifie exactement un morceau de victime ou un bloc de graisse figée, qui sous l'influence de la chaleur suinte et «répand» la liqueur grasse.

Πάγχυ.

Πάγχυ ἀκαχήμενος signifie «tout à fait affligé». En langage enfantin, on traduirait cette locution par «*tout plein* triste». *A foison* serait un autre équivalent presque exact de *πάγχυ*. Il est donc bien possible que *πάγχυ* exprime proprement l'idée d'un liquide qui s'épanche à pleins bords, et qu'il contienne *χέω* comme *foison* contient *fundo*.

Si cela est, *πάγχῠ* et le neutre *pingue* ne diffèrent étymologiquement que par leur premier élément, l'adjectif *πᾶς* ou l'adjectif *πίων*.

Οἶκοι.

M. Brugmann, *Grundriss*, p. 82, se demande pourquoi le locatif singulier est traité en slavon autrement que le nominatif pluriel : *vlŭci* «lupi», *vlŭcě* «in lupo». Il conviendrait d'ajouter que cette distinction n'est pas uniquement slave. En grec, le locatif *οἴκοι* est accentué autrement que le pluriel *οἶκοι*. En latin, le relatif fait au pluriel *qui*, tandis qu'au locatif (devenu datif) il fait *quoi*.

L'accentuation grecque indique la solution du problème. Οἶκοι suppose *-οι* diphtongue, *οἴκοι* suppose *-οϊ*. La désinence *-oi* est ou plurielle ou locative, selon qu'elle a formé à l'origine une ou deux syllabes.

Φιτρός, *fibra*.

Φιτρός signifie une longue bûche, un tronc ou une branche coupée par les bûcherons, une pièce de bois ronde. *Fibra* signifie une fibre. L'un et l'autre mot peut se traduire par le français *brin*.

[1] Soit pour être elles-mêmes la nourriture des dieux, soit pour aider seulement à la cuisine divine. *Énéide*, VI, 252 : «Tum Stygio regi nocturnas inchoat aras Et solida imponit taurorum uiscera flammis, *Pingue* superque *oleum fundens* ardentibus extis...»

Peut-être en effet sont-ils des variantes l'un de l'autre. Le rapport des consonnes est le même que dans λίτρα, *libra*. L'*i* est bref dans *fibra;* dans φιτρός, terme de la langue épique, l'allongement obligatoire de la syllabe empêche de reconnaître la quantité de la voyelle, et de même Lycophron, v. 913, fait de φιτροῦ un spondée :

Κρίμισα φιτροῦ δέξεται μιαίφονον[1].

Saeta, χαίτη.

Saeta «crin» est le même mot que χαίτη «crinière». *S* et χ représentent des réductions divergentes d'un même groupe; cf. *cum* et σύν = ξύν.

L'*ae* de *saeta* est attesté par une foule de bons manuscrits, par exemple Virgile, *Aen.* VI, 245, et confirmé par la diphtongue de χαίτη. A côté de *saeta*, il existait une prononciation *sēta*, d'où le français *soie* et l'italien *setola;* c'est ainsi qu'à côté de *faenum* = italien *fieno* existait *fēnum* = français *foin*. *Ae* sans doute était la prononciation de la ville, *ē* celle de la campagne, car les citadins de Rome disaient de même *aedus*, les campagnards *hedus*. (Varron, *Ling. lat.*, V, 97.)

Βλαισός, *mlĕcchas*.

Blaesus se dit de celui qui a une infirmité de la parole, βλαισός de celui qui a les jambes mal faites. Il ne faut pas songer à séparer ces deux mots. Comparer *strambus*[2] «louche», en italien *strambo* «qui a les jambes tortes». Comparer surtout la plaisanterie de Plaute, qui parle de lèvres s'avançant avec affectation de façon à offrir des «baisers jambes tortes», *Mil. glor.*, I, II, 13 :

> Ait sese ultro mulieres sectarier.
> Itaque hic meretrices, labiis dum ductant eum,
> Maiorem partem uideas *ualgis sauiis*.

Je me rappelle avoir lu quelque part que, chez certaines peuplades, existe l'habitude de pendre à la lèvre inférieure un ornement pesant, et que par suite elles ne peuvent articuler les labiales[3]. Une peuplade voisine pourrait, à l'instar de Plaute,

[1] Φιτροῦ μιαίφονον : Philoctète, meurtrier de Paris, comme l'explique Tzetzès.

[2] *Archiv für lateinische Lexikographie*, I, p. 593.

[3] M. V. Henry me signale, dans un ordre d'idées analogue, les *botoques* insérés dans les lèvres, et qui ont donné leur nom aux Botocudos du Brésil. «Qui a vu une fois une gravure représentant un Botocudo, avec sa lèvre inférieure en

assimiler la figure anomale formée par ces lèvres toujours disjointes à celle que forment deux jambes mal bâties, si bien que ces baragouineurs, incapables de dire *πάππας* ou *μάμμα*, y seraient qualifiés de «jambes tortes».

Blaesus ressemble trop à *βλαισός* pour n'en pas venir; il aura été emprunté à quelque dialecte où *βλαισός* se disait de la parole et non des jambes. Quant à *βλαισός*, c'est un mot dont le radical est de date ario-européenne; il a un congénère dans le sanscrit *mlēcchas* «baragouineur, *βάρβαρος*, étranger». Βλ est pour *μλ* : cf. *βλώσκω*, *ἔμολον*, *μέμβλωκα*. *Cch* est pour *sk* : cf. *gacchāmi* = *βάσκω*. Βλαισός est donc pour quelque chose comme *mlais-wós*, avec le suffixe de *λαιός*, *laeuus*, slavon *lĕvŭ*, de *σκαιός*, *scaeuus*, de l'adjectif latin *gnaiuos*, qui s'est conservé dans le prénom *Gnaeuus* et dans le substantif *naeuus*. *Mlēcchas* est pour *mlais-kos*, avec le suffixe de *caecus*, *luscus*, *mancus*, *raucus*. Le mot grec et le mot indien sont entre eux à peu près comme *furuus* et *fuscus*.

Remarquons, en passant, que plusieurs adjectifs exprimant des imperfections physiques ont le même vocalisme que *βλαισός* et *mlēcchas* : *λαιός*; — *σκαιός*; — *gnaiuos*; — *caecus*, irl. *caech*, goth. *haihs*; — *ῥαιβός*, goth. *wraiqs*; — *paetus*; — *αἰσχρός*, *aeger* pour *aisgros* «qui a mauvaise mine[1]»; — peut-être *αἰνός*, *saeuus*, *taeter*, qui auront eu à l'origine un sens matériel; peut-être *βαιός*, *φαιός*...[2]. Ce vocalisme rappelle celui de *claudus*, *scaurus*, *τραυλός*; à côté de toutes ces formes à diphtongue, chacun des types tels que *ualgus*, *στραβός*, *uārus*, *mūtus*, *σιμός*, *κωφός*, *τυφλός*, *surdus*, *luscus*, *lippus*, semble bien isolé.

Portus, portitor, porto.

Le latin a eu trois mots *portus*. L'un, *portus*, *-ūs*, est parent de l'anglais *firth* et du scandinave *fjord*; il signifie proprement un havre. Un autre, qui s'est perdu[3], et qui était parent d'*Ox-ford*

porte-à-faux ressemblant à une cuiller plate, ne peut s'empêcher de penser que cet intéressant spécimen de notre espèce doit être incapable de prononcer un *p*.» Les Indiens Carijonas portent une languette de métal fixée à la lèvre inférieure, mais elle ne semble pas amener de difficulté de prononciation (*Le Tour du Monde*, 1881, I, p. 166); de même diverses autres peuplades de l'Amérique du Sud.

[1] Térence, *Eun.*, 236 : «uideo sentum, squalidum, *aegrum*, pannis annisque obsitum.»

[2] Et les primitifs de *faetet*, de *paedor*, de *maereo*, d'*aerumna*, de *taedet*, de *paenitet*, d'*haereo*, d'*aemidus*, d'*aemulus* (cf. *liuidus* «envieux») ...?

[3] On pourrait se demander s'il n'avait pas subsisté dans la langue populaire, et si les *ports* ou passages des Pyrénées n'en sont pas un souvenir. Mais il est plus probable que les *ports* des Pyrénées sont proprement les endroits où on *porte* entre les monts ce qu'on avait *charrié* dans la plaine.

et de *Schwein-furt* en même temps que de *porta*, de *πόρος* et de *πορθμός*, a laissé un dérivé *portitor* «le passeur». Charon est le *portitor* des âmes, le bélier est le *portitor* de Phrixus et d'Hellé. Le troisième s'est perdu aussi : c'était un **portus, -i*, signifiant «cargaison», et copié du grec *φόρτος* comme *aplustria* d'*ἄφλαστον* et *Poeni* de *Φοίνικες*; de celui-là vient l'autre mot *portitor* «le préposé aux marchandises, le douanier», ainsi que son dérivé *portorium* pour **portitorium* (cf. *honestas* pour **honestitas*) «la douane».

Le verbe *portare* vient à la fois des deux *portus* perdus, dont l'un était indigène et avait pour initiale un *p* primitif, dont l'autre était grec d'origine et avait pour initiale un ancien *bh*. L'idée de passer l'eau et l'idée d'une cargaison se sont fondues en une idée unique, grâce à l'homophonie des deux substantifs.

Muttus, *parabola*.

I.

«Étouffer sa voix, grogner sourdement» se dit en latin *mussare* (fréquentatif *mussitare*); ce *mussare* est copié sur *μύζειν* comme *badissare* sur *βαδίζειν*.

On fait ordinairement de *muttire* un synonyme de *mussare*, mais cette doctrine n'est fondée que sur un préjugé étymologique; l'habitude de voir *ττ* alterner avec *σσ* a fait supposer l'identité de *mutt-* avec *muss-*. En réalité, *muttire* signifie «parler, dire un mot»; c'est précisément le contraire de *mussare*. «*Muttire*, loqui», dit fort bien Festus. Et il cite : «Ennius in Telepho : *Palam muttire plebeio piaculum est*[1].» Pour *mussare*, remarquons-le, on ne dirait pas *palam :* on dirait *clam*.

Le sens de «dire un mot» est constant. Plaute, *Amph.*, 381 : «Etiam *muttis*[2]? Iam *tacebo.*» *Amph.*, 519 : «Quid tibi hanc curatio est rem, verbero, aut *muttitio*[3], Quoi egō iam hoc scipione... — Ah noli. — *Muttito*[4] modo.» *Mil.*, 563 : «hominem seruum suos Domitos habere habere oportet oculos et manus *Orationemque*. — Egone? si post hunc diem *Muttiuero*[5] etiam quod

[1] Festus, p. 145. Les deux fois, *muttire* dans l'abrégé de Paul (d'après les bonnes feuilles de l'édition Thewrewk de Ponor); dans Festus lui-même on lit aujourd'hui *mutire*, mais pour cette partie nous n'avons plus le manuscrit original. Il y a deux *t* dans les manuscrits de Phèdre, qui cite le vers d'Ennius (III, epil., 33).

[2] *Muttis* les vieux manuscrits, *mutis* F. L'épel vicieux par un seul *t* est né de la fausse idée qu'on s'est faite du sens de *muttire*, et d'un rapprochement avec *mutus*, qui est naturellement sorti de cette fausse idée.

[3] *Muttito* EB et probablement J, *mutito* F et D.

[4] *Muttito* les vieux manuscrits («*mutato* ut uid.» J), *mutito*

[5] *Muttiuero* ACD, *mutiuero* F, *metuero* B.

egomet certum sciam, Dato excruciandum me.» *Bacch.*, 799 : «Constringe tu illic, Artamo, actutum manus. — Quid feci? — Inpinge pugnum si *muttiuerit*[1].» *Curc.*, 19 : «Quid tu ergo, insane, rogitas ualeatne ostium? — Bellissimum hercle uidi et *taciturnissimum*; Numquam ullum verbum *muttit*[2] cum aperitur mihi, Et[3] cum illa noctu clanculum ad me exit *tacet.*» *Curc.*, 93 : «aperiuntur aedes festiuissumae : Num *muttit*[4] cardo? est lepidus.» *Most.*, 401 : «Intus caue *muttire*[5] quemquam siueris. — Curabitur. — Tanquam si intus natus nemo in aedibus habitet. — Licet. — Neu quisquam *responset* quando hasce aedes pultabit senex.» *Poen.*, 18 : «Neu lictor uerbum aut uirgae *muttiant*[6].» *Men.*, 711 : «*Muttire*[7] uerbum unum audes aut mecum *loqui*[8]?»

Térence, *Andr.* 505 : «Sed siquid tibi *narrare* occepi, continuo dari Tibi uerba censes falso, itaque hercle nihil iam *muttire*[9] audeo.» *Hec.* 865 : «Dic mihi, harum rerum numquid *dixti* meo patri? — Nihil. — Neque opus est Adeo *muttito*[10]; placet non fieri hoc itidem ut in comoediis, Omnia omnes ubi resciscunt.»

Lucil. ap. Non., p. 38 et 249 : «...clandestino tibi quod commissum foret Ne *muttires* quidquam neu[11] mysteria ecferres foras.»

Petron., 61 : «solebas, inquit, suauius esse in conuiuio, nescio quid nunc *taces* nec *muttis*[12].»

Le verbe *muttire* est resté en usage pendant toute l'antiquité. On le trouve encore dans une phrase bizarre de la *Vulgate*, *Exode*, xi, 6, 7 : «eritque clamor magnus in uniuersa terra Aegypti...; apud omnes autem filios Israel *non muttiet canis ab homine usque ad pecus*, ut sciatis quanto miraculo diuidat Dominus Aegyptios et Israel[13].» Le grec dit : οὐ γρύξει κύων τῇ γλώσσῃ

[1] *Muttiuerit* les vieux manuscrits (*mutuuerit* D), *mutiuerit* F.
[2] Les manuscrits ont *mittit* (BE et F) ou *mutit* (J); *muttit* B².
[3] Mss. *aperitur tacet cum illa.* Voir *Revue de philologie*, 1885, p. 128.
[4] *Muttit* B seul, les autres manuscrits *mutit.*
[5] Ici les manuscrits ont *mutire.*
[6] *Muttiant* les vieux manuscrits, *mutiant* F.
[7] *Muttire* BD, *mittire* C, *mutire* F.
[8] Le composé *emutis* est une fausse leçon, *Merc.*, 896 (*emutuis* CD, *metuis* B).
[9] *Muttire* G²D et CP, *mutire* G¹ et E. *Vel musitare*, dit à contresens un scholiaste.
[10] *Muttito* A et CEF, *mutito* P, *uitio* D.
[11] *Neumittereq uiquamneu* p. 38, *nemuttiresquidquamnec* p. 249 (var. *muttiris*).
[12] Le manuscrit a *mutes*. Il est du xvᵉ siècle, et par conséquent ne prouve rien pour l'orthographe.
[13] Il ne faudrait pas, à cause de ce passage, imaginer que *muttire* puisse désigner un cri d'animal. Dans le *carmen de Philomela*, v. 58 (Bährens, *Poetae*, V, p. 366), les sons que le bouc fait entendre à sa femelle sont désignés par *miccire* ou *miccere*, qu'on lisait jadis *mūtire*.

αὐτοῦ ἀπὸ ἀνθρώπου ἕως κτήνους. Iosue X, 21, on lit de même: *οὐκ ἔγρυξεν οὐδεὶς τῶν υἱῶν Ἰσραὴλ τῇ γλώσσῃ αὐτοῦ*, et en latin *muttire ausus est*[1].

J'ai gardé pour la fin un passage qui, à côté de *muttire*, nous fait connaître le primitif dont il dérive. Perse, I, 119 : «Me *muttire* nefas? nec clam? nec cum scrobe? nusquam? Hic tamen infodiam; uidi, uidi ipse libelle; Auriculas asini quis non habet?» Le scholiaste dit ici : «Prouerbialiter dicitur. Dicimus *muttum nullum*, id est, nullum emiseris uerbum.»

De ce *muttum*, équivalent à *uerbum*, est venu le français et provençal *mot*, l'italien *motto*, l'espagnol et portugais *mote*. Le verbe *muttire*[2] a donné les formes romanes citées par Diez, *Wörterbuch*, au mot *motto :* «sard. *mutire* rufen, pr. altfr. *motir* anzeigen.»

Maintenant, d'où vient *muttum*, ou peut-être *muttus*, puisque nous ne connaissons que l'accusatif? Curtius, *Grundzüge*, 5ᵉ édit., p. 336, dit que Fick peut bien avoir raison de penser à une racine *mū* «résonner» *dont viendrait aussi μῦθος*. Cette dernière indication est précieuse; seulement, il eût mieux valu ne pas expliquer pêle-mêle toutes les formes que Curtius appelle «die Wörter der heimlichen Rede», d'une part *mussare* et son fréquentatif, ainsi que certaines formes germaniques congénères, d'autre part *muttire*[3]. Qu'en dernière analyse il puisse y avoir dans tous ces mots une même racine *mū*, peu importe; non seulement il y a deux sens très différents, car *mussare* équivaut à *clam loqui* et *muttire* à *palam loqui*, mais il y a aussi deux histoires différentes, car l'un des deux mots vient de *μύζειν*, l'autre n'en peut venir.

Muttus, à ce que je me figure, n'est autre chose qu'une latinisation de *μῦθος*. *Muttire* est un dérivé de *muttus*, avec flexion influencée par *garrire*, *uagire*, *grundire*, *gannire*, *fritinnire*, *hinnire*, *mugire*. On aura dit d'abord *muttire* des enfants qui commencent à parler, ce qui rend croyable une action analogique des verbes qui expriment des voix d'animaux. Cette hypothèse explique le redoublement enfantin *mutmut* contenu dans la locution *mutmut facere* «souffler mot», et formé de *muttire* comme le français *dodo* de *dormir*, ou comme *πάππας* (pour *παππας*) de *πατήρ*. Charis., 240, 28 : «*mutmut* non *facere* audet[4], ut apud Apuleium Platonicum de prouerbiis scriptum est libro II.» On

[1] Ce passage montre bien que, dans le précédent, *γρύξει* et *muttiet* sont dits de la voix humaine.

[2] Non *mutire* par un *t*, comme Diez l'indique.

[3] Curtius écrit *mūtire*.

[4] Il n'y a aucune raison de ponctuer, comme on l'a fait, «*Mut. Mut* non facere audet...»

dit aussi *mu facere*. Charis., 240, 8 : «*mu* pro *muttire* Lucilius saturarum libro : Non laudare hominem quemquam neque *mu facere* in quem[1].» Enn. ap. Varr., *Ling. Lat.*, VII, 101 : «neque ut aiunt *mu*[2] *facere* audent.» Enn. ap. Donatum[3] ad Terent., *Andr.*, III, 2, 25 : «nec dico nec *facio mu*[4].» Ce *mutmut facere* ou *mu facere* est une expression enfantine comme *faire dodo*, née sur le sol latin, car à coup sûr, elle ne vient pas du prétendu «μῦ λαλεῖν» qu'on lisait jadis dans Hipponax, et qui faisait le vers faux.

Si *muttus*, *muttire*, se disent surtout à propos du premier babil des petits enfants, ils appartiennent naturellement à la langue familière. Voilà pourquoi *muttire* ne se trouve pas dans Cicéron, Sénèque ou Tacite. Un tragique l'a employé, c'est Ennius ; mais il place le mot dans une bouche «plébéienne». *Muttus*, dont les dérivés romans sont si fréquemment employés, ne pouvait pas ne pas être fort usuel dans le parler latin, mais il était considéré comme tout à fait vulgaire, si bien que nous ne le voyons écrit que dans le scholiaste de Perse.

Revenons à l'étymologie μῦθος. Au point de vue de la forme, le changement en *muttus* est régulier. Il y a eu un temps où l'on rendait les aspirées en redoublant la muette; cf. *bracchium* de βραχίων, *struppus* de στρόφος, etc. (*Mémoires*, VI, p. 115.)

Reste la question du sens. Μῦθος dans Homère est synonyme de *uerbum;* le sens latin de *muttus* et de *muttire* se concilierait bien avec celui de ce μῦθος homérique, mais ce n'est pas dans les vieux textes que les Romains allaient chercher des expressions à emprunter. Il faut partir du μῦθος de la prose, qui équivaut à *fabula*. Le *muttus*, ou, en pur latin, la *fabula*, est le petit conte inintelligible que l'enfant semble se narrer tout haut à lui-même. Narrer ainsi, c'est *muttire* ou *fabulari;* le dieu qui inspire l'enfant à ce moment est *Fabulinus*.

Dans le patois normand de Guernesey, *draînaïr* signifie «imiter la voix de la nourrice par des sons inarticulés et continus, comme les enfants qui ne parlent pas encore». (Métivier.) Ce verbe n'est autre chose que le vieux français *desraisnier* «justifier, établir, argumenter, plaider[5]». Si *draînaïr* dérive du nom

[1] Le manuscrit a : *neque facere umquam* (*um* corrigé en *in*); les *excerpta : neque mu facere in quemquam*. Lucien Müller (Lucilius, V, 54) a restitué *mu acere* dans un autre fragment.

[2] Le copiste du manuscrit de Florence a écrit μυ, en lettres grecques, parce qu'il pensait au nom de la lettre μ.

[3] Saint Jérôme, qui dans une lettre cite Ennius en reprenant l'expression pour son compte, est un élève de Donat.

[4] *Mu* est une conjecture malheureuse dans Plaute, *Stich.*, 256. *Mu! perii* (Plaut. ap. Charis. 240, 4) est tout autre chose que *mu* dans *mu facio*.

[5] On peut, par analogie, penser que le français *causer* signifie étymologi-

IMPRIMERIE NATIONALE.

de la raison, *muttire*, qui à l'origine a dû être à peu près son synonyme, peut bien dériver du nom de la fable.

II

A l'époque chrétienne, le type d'une petite histoire n'est plus un *μῦθος*; c'est une *παραϐολή*. Naturellement, un chrétien latin ne se doute pas que ce mot grec implique une comparaison, une allégorie, et, pour lui, la parabole est avant tout un récit. La parabole est donc désormais ce que l'enfant qui babille a l'air de narrer; alors *parabola* devient synonyme de *uerbum*, et les peuples romans en tirent *parabolare*, synonyme de *loqui*.

Par une bizarre répétition de l'histoire, le grec païen nous a fourni le français *mot;* le grec chrétien nous a fourni le français *parole*.

III

En français familier, on dit : «Qu'est-ce qu'il *raconte?*» pour «Que dit-il donc?» Le verbe *raconter* sert alors à exprimer une nuance moqueuse, comme *μῦθος* ou *desraisnier* dit du babil enfantin; on l'emploie même quand il ne peut être question d'un récit. C'est une locution vulgaire, très ou trop vulgaire si l'on veut, appartenant à une variété spéciale du langage qu'on pourrait appeler le *demi-argot; demi* seulement, car les enfants le parlent avec candeur. Le demi-argot ne doit pas être dédaigné par le linguiste; c'est en lui que la force novatrice du langage réside. Interrogeons-le bravement, et il nous fera connaître le principe en vertu duquel le parler humain a emprunté ses noms tantôt aux légendes de la mythologie païenne, tantôt aux récits figurés des Évangiles.

Au demi-argot appartiennent, par exemple, le terme enfantin *affaires*[1] pour «choses, objets» («Il y a des *affaires* plein le buffet») et son synonyme également enfantin *histoires* («J'ai mangé tout plein de petites *histoires*»).

Le propre du demi-argot, c'est de désigner quelque chose de vague par un nom précis, de préférence par un nom technique (ainsi *draînaïr* «plaider»), et volontiers par un nom grec (*μῦθος*, *παραϐολή*, *ἰστορία*). Le cas le plus curieux est celui du mot *μαχανά*, devenu en latin *machina;* le demi-argot français l'a

quement «plaider», et vient de *causa*. Seulement, il n'en vient pas directement; son origine directe est l'allemand *kosen*, et on ne voit pas clairement si celui-ci vient du substantif *causa* lui-même ou du verbe *causari*. Vu cette explication, il n'est nullement sûr que les développements du sens aient été réellement comparables à ceux de *muttire* et de *draînair*.

[1] Le demi-argot roman avait tiré *chose* de *causa* «affaire». Au même sens le roumain dit «un bénéfice», *lucru*.

adopté (« Je n'aime pas toutes ces *machines*-là »), et il lui impose le plus souvent une permutation de sexe (« Un chapeau blanc avec un *machin* noir », « Avez-vous vu *Machin* hier? »). *Machin*, dont le sens est si vague, n'en vient pas moins d'un mot technique, et ce terme vulgaire, l'un des plus vulgaires de la langue française, et qui comme le latin *muttus* est à la fois extrêmement fréquent dans les bouches naïves et inusité dans la littérature, est d'origine dorienne. Je n'aurais pas osé le citer, s'il ne me paraissait contribuer à éclairer l'ancien *parabola*. Celui-ci, en son temps, a été aussi un terme de nature analogue, un terme du demi-argot, et non, comme l'a cru Diez après Schlegel, d'un langage influencé par la piété[1].

SUJET ET ATTRIBUT.

La syntaxe française traite l'attribut comme un régime; je vois *un homme*, je suis *un homme;* l'homme *que* je vois, l'homme *que* je suis. La syntaxe latine traite l'attribut comme un sujet : *rex fit mendicus* est synonyme de *mendicus fit rex*. L'indistinction de l'attribut et du sujet est si absolue, que le verbe qui les joint se règle indifféremment sur l'un ou sur l'autre : *appellata* gens Veneti, ou, gens Veneti *appellati*. On voit que l'attribut ne doit pas être compté au nombre des catégories grammaticales; c'est une subdivision purement logique d'une de ces catégories, du régime en français, du sujet en latin[2].

Il est sans exemple que l'attribut latin se distingue du sujet par un moyen grammatical. Si les langues romanes ont réussi à distinguer l'attribut du sujet, ç'a été à la condition de faire de l'attribut un régime. Le plus ancien monument de cette innovation romane est sans doute cette glose due à un interpolateur de Luctatius Placidus (p. 46, 19, Deuerling) : « factus illa res dicitur et factus *illam rem*, ut si dicas effectus est caro et effectus est *carnem;* sed melius nominatiuo quam accusatiuo ». — Comme la syntaxe du nominatif et de l'accusatif est restée très longtemps vivante en Gaule, l'auteur de cette glose doit être ou Italien ou Hispanien.

Louis Havet.

[1] Diez, *Wörterbuch*, au mot *parola* : « Es ist ersatz für *verbum*, das man aus scheu vor seiner religiösen bedeutung vermied. »

[2] Quelques personnes m'ont exprimé un certain étonnement de ce que, dans mon *Abrégé de grammaire latine*, il n'est jamais question d'attribut. C'est que ce livre ne traite que de grammaire.

SUR UN POINT

DE LA PHONÉTIQUE DES CONSONNES

EN INDO-EUROPÉEN.

Le germanique **feþrō* (v. norr. *fjöðr*, v. h. a. *fëdara*, anglo-s. *feðer*) « aile, plume, et nageoire » suppose un européen **petrā-* ou **petro-*, qui paraît aussi avoir laissé une trace en grec, dans le *ὑποπετρίδιος* d'Alcman [1].

Petro-, l'aile, peut se décomposer en *pet* + *ro*, et ne donne lieu dans ce cas à aucune remarque ultérieure.

Toutefois comment se défendre de l'idée que le mot désignant l'organe du vol a quelque chance de contenir le suffixe habituel des noms d'instrument, le suffixe *-tro-*? Alors *petro-* représenterait PET + TRO.

Cette supposition, sans doute, a le tort de contrevenir à un article élémentaire des manuels de phonétique, selon lequel un tel prototype n'aurait pu aboutir qu'à « *festrō* » en germanique et à « *πέστρον* » en grec. Mais examinons ce que vaut la règle édictée d'une façon si absolue.

Il est incontestable que devant voyelle la rencontre de deux dentales se traduit toujours dans les langues d'Europe par un phonème double, où figure une sifflante : la question soulevée par *petrom* est de savoir s'il en est de même devant consonne. Les consonnes qui entrent en ligne de compte sont uniquement *r*, *l*, *y* *w*, *m* *n* (les autres ne se présentant point dans la position dont il s'agit), et l'hypothèse à étudier se formulerait comme suit :

« Devant une consonne (*r l y w m n*), les produits d'une occlusive dentale double et d'une occlusive dentale simple sont identiques (*pet* + *tro* engendrerait la même chose que *pet* + *ro*). »

La vérification, si elle est possible, ne peut être livrée ni par **petrom* ni par aucun autre exemple reposant sur une racine en *t*,

[1] Voir Curtius, *Grundz.*[4], p. 700.

car il sera toujours loisible en ce cas de prétendre qu'il n'y a qu'une seule dentale en jeu, celle de la racine.

Nous disposons heureusement d'un autre genre d'exemples.

Concurremment à *sëzzal* qui n'offre rien de remarquable, le vieux haut-allemand possède un mot *sëdal* (neut.) « 1° siège, trône; 2° demeure; 3° lieu où le soleil se couche ». Ce mot, commun du reste à tous les dialectes germaniques de l'ouest [1], n'est pas emprunté au latin *sedile*, qui eût donné « *setil* » et peut-être même « *sitil* ». D'autre part au sein du vocabulaire allemand, on tenterait vainement, en dépit de la différence des consonnes, de le séparer du verbe *sizzen*, auquel il se rattache si étroitement par toutes ses significations, et notamment quand il sert 4° *de nom d'action* comme dans le frison *oppsedel* « mouvement pour se mettre en selle » ou dans la Confession saxonne : ik iuhu . . . unrehtaro sethlo, unrehtaro stadlo, unrehtaro gango, unrehtoro legaro (de même dans la Confession de Lorsch).

Ainsi il existe un germanique **seþla-* d'une racine *set-*, c'est-à-dire un pré-germanique *setlo-* de la racine *sed-*. Si cela est accordé, la loi présumée en découle par une conséquence inévitable. La racine de *setlo-* (*sed-*) ne possède pas de ténue. Donc la raison de la ténue est dans le suffixe. Si celui-ci n'est autre que *-lo*, la ténue reste inexpliquée comme devant. Il faut donc que le suffixe soit *-tlo*. IL Y A DONC DEUX DENTALES (*sed-tlo*), ce qui ne pouvait tout à l'heure être prouvé pour *petro-*. Or, on constate que ces deux dentales n'ont donné ni groupe à sifflante ni aucun produit autre que celui qui serait issu de *se* + *tlo* (ou *set* + *lo*).

Si d'une part ce résultat a encore besoin de confirmation, en revanche il est évident qu'il ne saurait être infirmé par le seul fait de l'existence du type contradictoire, gr. *ἔμ-πλαστρον*, de

[1] Vieux saxon *sethal* (Confession et gloses), anglo-saxon *seđel* et *seld* (*ld* = *þl*). Comme variante toute régulière de *séþla-* les mêmes dialectes ont naturellement pu connaître aussi **sedla-*. Le frison *sedel* se rapporte-t-il au premier ou au second ? C'est ce qu'il est aussi malaisé que peu important de décider. *Sedle* dans l'Hêliand ne serait pas moins ambigu si, au vers 5713, le correcteur du manuscrit C n'avait ajouté une barre au *d*. En tout cas, il y a des traces certaines de la forme à consonne sonore. Premièrement dans le texte vieux haut-allemand d'Isidore, outre *sedhal* on lit trois fois *hôh-setli*, dont le *t* ne saurait être pris pour un durcissement de *d* = *dh* : il n'existe dans Is. que deux exemples assurés d'un tel *t*, *chunt* (2,5) et *baltlühho* (9,6), tous deux offrant *une consonne* avant le *t*. Il faut donc que *-setli* représente, non un goth. **siþli*, mais un goth. **sidli*, et cela est en effet conforme à la phonétique du texte (cf. *guotlîih*, *uuootnissa*, etc.). Un autre continuateur de germ. **sedla-* se cache, ce nous semble, dans l'anglo-saxon *setl*. Il se dénonce par la frappante identité de l'expression *sîgan tô setle* en parlant du soleil, avec le *sîgan te sedle* de l'Hêliand. C'est un des cas où *tl* est issu de *dl*; cf. *botl*, *spâtl* (Sievers, *Beitr. de PB.*, 5, 529). L'ancien **sedla-* s'est confondu de la sorte en anglo-saxon avec le mot tout différent **setla-* (goth. *sitls*, v. h. a. *sëzzal*).

πλατ-, v. norr. *fóstr* (*fœda*), etc. Non seulement le type *-πλαστρον* comporte une facile explication par analogie[1], mais il était le seul auquel la langue pût recourir pour ses formations nouvelles. L'ancien type *setlo-* ou *setro-*, de *sed-*, ne pouvait être compris; il était condamné à s'isoler de plus en plus et à demeurer stérile. Il n'a même dû qu'à un pur hasard d'être conservé çà et là, et c'est pourquoi le nombre infime de nos exemples ne saurait nous être opposé comme une objection sérieuse[2]. Deux formes helléniques viennent d'ailleurs à l'appui du témoignage de *sēdal* :

1° Jusqu'à présent, le mot *μέτρον* ne pouvait être attribué qu'à la racine *mē-*, mais par plusieurs côtés cette étymologie est des moins satisfaisantes. La comparaison des mots en *-tro* en général, et du scr. *mâtram* en particulier fait attendre **μῆτρον*. Il faudrait donc admettre quelque remaniement postérieur? Mais le mot se trouve dans les plus mauvaises conditions pour en supposer un, puisque la racine *μη-* *με-* est absolument morte en grec. En d'autres termes, il y a contradiction entre l'aspect hystérogène de la formation *μέτρον* et l'isolement de cette formation, qui exclut l'idée de modifications récentes. Quant à croire avec M. Brugmann que les formes divergentes du sanscrit et du grec sont toutes deux indo-européennes[3], il faudrait au moins pour cela que *μέτρον* fût oxyton (cf. *δαιτρόν*, *λουτρόν*).

Rapportée à *med-*, au contraire, la formation *μέτρον* est parfaitement simple et claire. La racine *med-* « mesurer », bien connue en germanique (goth. *mitan*), s'affirme en latin dans *modus*, *modius*, en grec même dans *μέδιμνος* (à défaut de *μέδομαι*, qui a pris un sens figuré). *Métrom* = *med* + *tro-m* est le pendant de *sétlom* = *sed* + *tlo-m*. L'*ε* de *μέτρον* n'est pas celui de *θετός*, mais celui de *φέρω*, et l'accentuation sur la radicale n'a plus rien que de régulier. Ajoutons que le participe en *-tó-* de *med-* existe encore dans *μεστός* « rempli », proprement « qui a sa mesure, qui a son compte de ». *Μέτρον* et *μεστός* illustrent les traitements différents de la double dentale, selon qu'elle est suivie d'une liquide ou d'une voyelle.

2° Le mot poétique *φιτρός* signifie *bûche*, *poutre*, *bloc de bois*. Il ne se dit que du bois coupé ou travaillé à la hache. Comme il

[1] D'autant plus facile qu'il existe, comme on sait, dans les langues d'Europe un suffixe *-stro* parti des racines en *-s* (*monstrum*, etc.).

[2] Les formes réputées régulières (où *occl. dentale* + *tr* semble donner *str*) ne sont pas elles-mêmes si nombreuses qu'on pourrait le croire. En grec, après *ἔμπλαστρον* qui vient d'être cité, je ne vois plus que *μαστροί* = *μαστῆρες* (Hésychius), à moins d'accueillir par exemple *κονίστρα* sous prétexte qu'il est flanqué de *κονίζω* et tout ce qui se présente dans des conditions aussi douteuses.

[3] *Journal de Kuhn*, XXVII, 198. Du prâcrit *mettam*, l'auteur infère un scr. **mitram* = *μέτρον*. Il resterait à savoir si *mettam* ne représente pas plutôt le mot qui figure dans *ni-mittam* et qui n'appartient pas à la racine de *mātram*.

n'y a aucune raison de croire que l'*ι* ait été long[1], le mot se ramène sans difficulté à la racine de *findo : bhitró- = bhid + tró-*.

Il n'y a peut-être pas grand chose de plus à espérer en fait d'indices matériels, mais la question se présente encore sous une autre face. Il reste à raisonner le phénomène en lui-même, car si la loi présumée est telle qu'on en puisse concevoir une théorie simple et plausible, il y aura en sa faveur une considération de vraisemblance intrinsèque s'ajoutant au poids des preuves historiques

La nature du changement dépend absolument de la valeur qu'on attribuera à un groupe comme *setlo*, *metro* au moment où le changement est supposé se produire. Phonétiquement, en effet, un groupe *metro* peut représenter deux successions de sons extrêmement différentes. Premièrement, *met|ro* en prononçant le *t* « implosivement » : le *t* appartient de ce fait à la première syllabe et lui assure la quantité longue. En second lieu, *me|tro* par un *t* « explosif » : autre coupe syllabique, autre quantité de la première syllabe.

Aux temps helléniques, un groupe *μετρο* est un groupe indéterminé à l'égard de la scansion. Il représente soit *μετ|ρο*, soit *με|τρο*. De ces deux prononciations, si la seconde possédait en fait d'ancienneté des titres égaux à l'autre, nous renoncerions à revendiquer pour *metrom*, ou *setlom*, ou toute autre des formes citées, la possibilité d'une double dentale primitive. Une forme telle que *me|trom* en effet ne se comprendrait pas comme résultant d'un type initial *met-trom*.

Mais ce que nous savons de la langue mère permet précisément d'éliminer en toute sécurité le terme *me|tro*. C'est un fait sur lequel il ne peut y avoir de doute que les scansions telles que *me|tro*, *me|kro*, *me|pro*, etc., lui étaient étrangères en principe comme elles le sont à la prononciation hindoue et même à la poésie homérique[2]. Ce qui est, en grec, *μέ|τρον* ou *μέτ|ρον* signifie exclusivement *met|rom* pour l'indo-européen. Cette observation donne du coup la clef du phénomène. La réduction des deux *t* de *met-trom*, incompréhensible en supposant *me|trom*, s'explique le plus simplement du monde dès qu'on prononce à l'indo-européenne : *met|rom*.

Telle est en effet l'affinité du groupe *met|ro* avec celui que nous écrivons *mettro*, qu'il n'existe entre ces deux expressions phonétiques aucune différence effective et valable. Nous mettons en

[1] Si ce n'est le traditionnel rapprochement avec *φῖτυ* (= **φῦτυ*) qui ne mérite pas d'être réfuté.

[2] Nous renvoyons à l'important article de M. Louis Havet, *Les syllabes μακραὶ θέσει*, dans ces *Mémoires*, IV, 21 seq. Cf. son *Cours de métrique*, §§ 36 et 37.

fait qu'il est impossible à une occlusive «double» devant *r*, *l*, *m*, *n*, *y*, *w* de se distinguer de l'occlusive simple du moment que celle-ci est implosive. Qui dit *mettro* dit exactement autant que *met|ro*, et vice versa. Ainsi se résout le paradoxe de *ttr* indo-européen traité comme *tr*, si peu téméraire, comme on voit, qu'il ne dit rien de plus que ce qui résulte déjà de la définition des groupes en question.

Tout le monde, il est vrai, ne sera peut-être pas convaincu d'avance de la justesse de la synonymie phonétique *t|r*=*ttr*, et, comme c'est sur ce point que toute la question se concentre en dernière analyse, il est nécessaire d'entrer ici dans quelque détail. Trois causes concourent à créer l'équivalence *t|r*=*ttr* :

1° La première syllabe est identique dans les deux types : la seconde ne diffère que par la présence ou l'absence du *t* d'explosion. Or, la suppression totale du bruit explosif n'est jamais possible, par le fait, en telle position. *Met|ro* est une figuration conventionnelle pour ce qui est plus exactement *met|*^{t}*ro*, attendu que la rupture de l'occlusion, nécessitée par la liquide, se traduira toujours, si furtive soit-elle, par un bruit perceptible.

2° Si *met|ro*, comme on vient de le dire, est toujours légèrement affecté d'un *t* double, il faut remarquer d'un autre côté que le *t* double, même voulu (type *mettro*), ne peut jamais dans cette position éclater d'une manière très franche, la partie explosive se perdant plus ou moins dans le bruit de la consonne qui suit[1]. Ainsi les deux groupes, en tendant à se confondre, s'épargnent mutuellement la moitié du chemin.

3° Normalement, la consonne double et la consonne simple implosive sont incompatibles. Toute position qui admet l'une exclut l'autre de ce fait :

Dans les conditions où peut se produire un *t* double, c'est-à-dire devant voyelle (*metto*), nous ne pouvons lui comparer un *t* simple qu'à l'état d'explosive (*me|to*). Le *t* simple sous sa forme implosive ne devient possible que devant consonne (*met|ko*), c'est-à-dire à l'instant où le *t* double cesse d'être prononçable (pas de *mettko*). Il n'y a que les phonèmes de la série *r*-*w* qui soient à la fois assez fermés et assez peu fermés pour permettre au *t* simple de figurer devant eux comme implosive (*met|ro*), sans exclure du même coup la possibilité d'articuler un *t* double (*met|tro*). Seuls ils mettent en présence deux termes autrement inconciliables.

Ces deux termes étant donc inconnus dans leur rapport, nous

[1] Au point de vue mécanique également, l'*r* (qui est une demi-fermeture) ne permet pas une explosion du *t* aussi forte que devant voyelle.

aurions pu déjà nous dispenser de chercher des causes accidentelles pour expliquer que leurs valeurs se confondent, puisque rien ne garantit, jusqu'à plus ample informé, qu'il n'y ait pas entre eux un rapport naturel d'équivalence. Et, de fait, il est facile de comprendre que *tt* ne puisse passer pour un troisième terme distinct de *t*| en présence de l'opposition primordiale avec |*t*. Il faudrait autrement que la langue établît des catégories spéciales en l'honneur de la position devant *r-w*, et admît que grâce à elle il y a trois formes du *t* :

1. Expl.	2. Impl.	3. Double.
me|to	met|ro	met|tro

tandis que partout ailleurs il n'y a d'opposition qu'entre les deux formes de la consonne simple, la double n'intervenant que comme composé de l'implosive :

I. Expl.	II. Impl.
me|to	met|ko met|to

Qu'arrivera-t-il? Des deux types *met*|*ro*, *mettro*, la langue n'en comprendra, n'en apercevra qu'un seul et y ramènera l'autre immédiatement. Si la position devant *r-w* est conçue comme semblable à la position devant voyelle, le type reconnu sera naturellement *mettr-* (=*metto*), et le type méconnu *met*|*r-* (car il serait = *met*|*o*, lequel n'a pas d'existence). C'est l'inverse qui aura lieu si la position devant *r-w* est assimilable, comme en indo-européen, à la position devant *k;* alors *mettr-* demeure un type incompris, ainsi que serait *mettk-*, tandis que *met*|*r-*, parallèle à *met*|*k-* rentre dans un cadre connu.

Les considérations qui viennent d'être développées font voir dans quel sens assez large et cependant très précis on peut entendre l'équivalence *met*|*ro-mettro*. Rien n'empêche les deux groupes de se manifester concurremment dans la prononciation; mais ne comptant que pour un au sentiment des sujets parlants, ils seront employés indifféremment. Leur fluctuation reste sans intérêt pour l'étymologie. Il est du reste inutile d'insister en présence de l'illustration topique de ces faits qui nous est offerte dans le sanscrit.

Cet idiome ignore les coupes comme *a*|*tra*, *a*|*kra*, etc. Dès lors on peut prédire, si la théorie est vraie, que *akra* (représentant toujours *ak*|*ra*) ne s'y distinguera point de *akkra*. C'est exactement ce qui se produit. Devant liquide, nasale ou semi-consonne, les catégories de la consonne double et de la consonne simple sont absolument confondues en sanscrit. Étant donnés les composés *çara-trayam* (trois flèches) et *çarad-trayam* (trois au-

tomnes), nous croyons devoir en Europe observer la différence étymologique dans l'orthographe, écrire l'un *çaratrayam* et le second *çarattrayam*. Si nous consultons la tradition indigène, nous apprenons qu'il faut écrire :

a. D'après nombre de manuscrits : Dans les deux cas *çaratrayam*[1]. Aucune occlusive n'est marquée double devant *r-w*.

b. D'après certains Prātiçākhyas : Dans les deux cas *çarattrayam*[2]. Aucune occlusive n'est marquée simple devant *r-w*.

c. D'après Pāṇini (8, 4, 47; cf. avec critique 48 et 50-52): Dans les deux cas *çaratrayam* ou dans les deux cas *çarattrayam*. Emploi à volonté de la lettre double ou simple devant *r-w*.

Cette dernière doctrine, pour être fidèlement rapportée, doit plutôt se formuler comme suit : toute occlusive est supposée simple devant *r-w*, mais on peut toujours la redoubler. Ainsi le système *a* et le système *b* nous donnent raison chacun à sa manière; le troisième système à lui seul nous donne raison deux fois. Car, à côté de l'obligation, en règle générale, d'écrire les deux mots de la même façon, il laisse la faculté non moins significative d'écrire le même mot des deux façons. Comme les précédents, il refuse toute sanction à la distinction étymologique, mais il proclame en outre expressément l'indifférence phonétique de *tr* et *ttr*, qui est la contre-partie prévue et la cause même du premier fait[3]. Devant cet ensemble de témoignages, on peut affirmer

[1] Whitney, *Sanskr. Gramm.*, § 232 : «The ordinary usage of the mss. makes no difference between those groups in which a phonetic duplication is allowed by the rules given above [voir dans le texte *b* et *c*] and those in which the duplication is etymological. As every *tv* after a vowel may also be properly written *ttv*, so *dattvá* and *tattvá* may be, and almost invariably are, written as *datvá* and *tatvá*... So in inflection, we have always, for example, *magṅā́*, etc., not *maggṅā́*, from *maggán*. Even in composition and sentence-collocation the same abbreviations are made : thus, *hṛdyōtá* for *hṛddyōtá; chinátty asya* for *chinátty asya*. Hence it is impossible to determine by the evidence of written usage whether we should regard *ādhvam* or *āddhvam* (from √*ās*), *ádvidhvam* or *ádviddhvam* (from √*dviṣ*) as the true form of a second person plural.» Cf. Benfey, *Vollst. Gramm.* §§ 19 et 21.

[2] Voir l'ensemble de passages réuni dans l'article de M. Kirste (*Mémoires*, V, 106), chapitre du *varṇakrama*. La doctrine du redoublement obligatoire est appliquée dans quelques manuscrits, comme ceux (appartenant au Yaǵur-Véda) que cite Böhtlingk, *Pāṇini*[1], II, p. 397, où on lit par exemple : *sa ttvā* = *sa tvā* (c'est-à-dire phonétiquement *sat* | *tvā* = *sat* | *vā*), *aggnē* = *agnē*, etc.

[3] Ainsi le redoublement sporadique dans une forme comme *suttvā* est le meilleur commentaire de la simplification généralement faite dans *datvā*. Un mot qui reçoit souvent le redoublement facultatif est *abbhram* = *abhram* «nuage». Je sais bien que l'interprétation indigène décompose ce mot en *ap-* «eau» + *bhar* «porter», et qu'on en pourrait précisément conclure que le redoublement n'est pas aussi arbitraire que nous le disons. Mais je demande comment cette fausse étymologie aurait pu naître, et s'imposer, si le son n'y donnait prétexte, c'est-à-

que lorsque la différence étymologique est respectée dans l'écriture, c'est que le scribe donne simplement une entorse au principe phonétique[1].

Ce qui se passe sous nos yeux dans l'exemple du sanscrit a dû se passer en indo-européen. Il n'y a pas lieu d'admettre que la forme composée de *pet+trom* pût offrir un autre groupe que le génitif du mot père, *patros*, où le *t* était étymologiquement simple. La prononciation exacte est indifférente. Était-ce dans les deux cas *ttr* (*pattros*, *pettrom*), dans les deux cas *t|r* (*pat|ros*, *pet|rom*) ou dans les deux cas un groupe flottant (*pattros*, *pat|ros*; *pettrom*, *pet|rom*)? Le seul point important est d'affirmer le parallélisme des deux formes, d'où il suit que si la première aboutit en grec à *πατρός*, on ne saurait attendre de la seconde un autre produit que *πέτρον*; et que le type *πεσ7ρον* pour *πετ7ρον*, jusqu'ici admis, ne correspond à rien dans la langue mère. Toute l'erreur consiste à opérer avec *-tr-* et *-ttr-* comme avec des grandeurs séparées, tandis que ces groupes coïncident de leur nature. Par voie déductive et par des considérations de phonétique générale, nous obtenons donc un résultat entièrement conforme à l'induction tirée au début du germain *seþla-*, grec *μέτρον*, etc.

Revenant au point de vue purement historique, il nous reste à déterminer la position que prend le sanscrit dans le débat. Car cette langue n'a été mise à contribution jusqu'ici qu'à propos de la question théorique du rapport de *t|r* à *ttr*, comme aurait pu l'être, le cas échéant, n'importe quelle langue du globe. Elle n'est point intervenue encore en qualité de représentant de l'indo-européen.

A cet égard les formes indiennes pourraient facilement faire illusion au premier aspect. Il est certain que *čhatram* «parasol», *satram*, nom d'une certaine cérémonie, offrent le même groupe que *pitrā*, et que ces mots sont formés de *čhad+tram*, *sad+tram*[2]. Il y a donc en apparence, de la part du sanscrit, un témoignage sans réplique, mais en réalité parfaitement nul :

Le *-tt-* primitif n'étant pas converti dans l'Inde en quelque

dire si *abhram* n'avait pas frappé l'oreille comme quelque chose de parfaitement équivalent à *ab-bhram*. Tout ce qu'on peut concéder, c'est donc que l'étymologie, vraie ou fausse, guide souvent le choix entre deux orthographes qui, en elles-mêmes, sont indifférentes.

[1] Dans le texte du Rig-Véda, nos éditions différencient *taraddvēṣas-*, *yāvayaddvēṣas-* et *advēṣas*. J'ignore si elles ont pour elles l'autorité des manuscrits.

[2] Autres exemples : *datram* «don» =*dad-tram* (et l'adjectif *datrimas*), *patram* «feuille, aile» =*pat-tram*, probablement aussi *kṣatram* «imperium» =*kṣad-tram* (*kṣad-* distribuer, dispenser), *çatrus* «ennemi» =*çad-trus* conformément à l'étymologie qu'on trouve dans le Mahâbhârata (8,1992) : *çatruḥ çadatēḥ*. Nous ne mentionnons pas les formes comme *satvam*=*sat-tvam*, *tatvam*=*tad-tvam*, ou les gérondifs tels que *datvā*, à cause de leur caractère récent.

autre groupe (comme *-st-* dans les langues d'Europe), la question que le grec permet de résumer dans le dilemme très net *μέτρον* ou *-ϖλασ7ρον* ne pourrait être en sanscrit qu'une question entre *satram* et *sattram*. Question dont le seul énoncé est absurde puisque devant la phonétique indienne, qui dit *-atra-* dit *-attra-* et réciproquement. *Satram* répond à l'alternative posée par *μέτρον* et ne répond pas moins à l'alternative contraire, contenue dans *-ϖλασ7ρον*. C'est qu'en effet nous ne pouvons demander au sanscrit de décider si l'indo-européen séparait *ttr* de *tr* après l'avoir invoqué comme l'exemple éclatant d'un idiome qui n'admet pas cette différence. Précisément parce qu'il applique lui-même notre principe d'une manière inflexible, il n'est plus en situation de nous apprendre jusqu'à quel point la langue mère l'appliquait. Ainsi, tout en considérant le parallélisme *satram-pitrā* (ou *sattram-pittrā*) comme hérité de l'âge primitif, il faut reconnaître que ce parallélisme n'est pas un argument à exploiter, vu que le sanscrit se serait chargé de niveler les deux formes même au cas où il les aurait reçues dissemblables [1].

La lumière que le sanscrit est incapable de faire en ce qui le concerne pourrait être espérée de son proche parent, l'iranien, où *-tt-* s'annonce par le groupe spécial *-st-* et où par conséquent l'absence de sifflante fournirait une indication formelle. Autant l'indien *satram* est ambigu, autant le zend «*haθrem*» (si telle était la forme correspondante) serait la démonstration victorieuse de tout ce que nous cherchons à établir [2]. Par une chance malheureuse aucun des mots décisifs *satram*, *datram*, *ćhatram* ne figure dans un monument iranien. Il reste *χšaθrem*=*kṣatram*, que nous persistons à croire formé de *kṣad*+*tram* principalement parce qu'il y a impossibilité phonétique à le dériver de *kṣā-* et impossibilité logique à le faire venir de *kṣan-*. Cet unique exemple, s'il est admis, constitue une preuve irréfragable.

[1] Les dictionnaires donnent *sattram*, avec une autre orthographe que *pitrā*: distinction vaine, comme toute distinction entre *-tr-* et *-ttr-* sanscrit. Dans le Véda par exemple, *satram*, *datram*, *patram* ne reçoivent jamais qu'un seul *t* comme *pitrā*. Si nous nous abstenons d'en tirer un avantage facile, c'est justement que nous n'attachons pas d'importance aux variations indiennes entre *-tr-* et *-ttr-*. Autrement quoi de plus simple, encore une fois, que de dire : «*satram* prouve **setrom*», ce qui clorait la discussion de façon péremptoire.

[2] Remarquons en revanche que «*hastrem*» ne ruinerait pas irrémissiblement notre système, une telle forme pouvant toujours s'expliquer par l'analogie, aussi bien que *-ϖλασ7ρον* en grec. C'est pourquoi il n'y a pas d'objection absolue à tirer par exemple de *hamöistra-* «opposition». D'ailleurs cette forme, d'après M. James Darmesteter, qui a bien voulu me la signaler, vient probablement de la racine qui est en sanscrit *mith-*, plus exactement *mithi-* (racine dissyllabique). Sur *qāstra-* faussement rapporté par Justi à *qād-*, voir J. Darmesteter, *Études iraniennes*, II, 189 seq.

Autant que possible on s'est astreint jusqu'ici à ne citer que des exemples présentant une voyelle brève devant le groupe *t(t)r*. C'est que la quantité de la voyelle n'est pas indifférente pour le groupe consonantique qui suit. Il convenait de séparer les deux questions; mais les conclusions finales sont les mêmes :

Le *t* double (devant *r-w*) se confondra avec *t* simple, après voyelle longue aussi bien qu'après voyelle brève, quoique par une voie plus détournée.

Le premier point à fixer est de savoir ce que devient *t simple* placé entre voyelle longue et *r-w*. A l'inverse de ce qui arrive après voyelle brève, *il se porte sur la deuxième syllabe* (prend la forme explosive). L'indo-européen coupait : *păt|ros*, mais *mā|tros*. Ce fait résulte d'une série d'observations trop longues à rapporter ici, et qui montrent la coupe syllabique primitive obéissant à une loi d'équilibre très curieuse. Tant que la première de deux syllabes n'est pas longue, elle attire à elle tout élément disponible, comme si sa capacité normale n'était pas satisfaite (de là *păt|ros* et non *pă|tros*). Mais aussitôt que la première syllabe est pourvue, le courant se déclare en sens inverse et rejette sur la seconde le trop-plein de la première (*mā|tros* et non *māt|ros*).

Si maintenant on passe au type à consonne double et qu'on envisage une formation *māt+tro* : la destinée de *māttro* sera de se résoudre premièrement en *māt|ro* conformément à tout ce qui a été établi plus haut. Mais ce *māt|ro* lui-même n'est pas viable. La loi indo-européenne qui vient d'être indiquée exige sa transformation immédiate en *mā|tro*. Encore ici par conséquent, quoique dans des circonstances différentes, le type à consonne simple est rejoint par le type à consonne double qui s'y conforme entièrement.

Ceci permet d'expliquer le vieux haut-all. *bīhal* « hache ». On sait que *mahal* « forum, contio » répond au goth. *maþl*, et M. Osthoff a montré (*Beitr. de PB.* 8,146) que *hl* doit être considéré comme le produit régulier, en allemand, de *þ|l*, lorsqu'il est partagé de la sorte entre deux syllabes[1]. Le vieux haut-all. *bīhal* peut donc représenter un goth. **beiþl*, et le fait devient certain par le norrois *bíldа* (*ld*=*þl*). Nous sommes ainsi en possession d'un germ. **bīþla-* « la hache » qu'il est trop naturel d'interpréter par « l'instrument à fendre », en le ramenant à *bheid-tro-m*. Le germ. **bīþla-* (et non *bīstla-*) « la hache » contient la même preuve que **seþla-* (et non *sestla-*) « le siège ».

[1] Cette division ne répond pas à la coupe *indo-européenne* après voyelle longue, mais il s'agit de faits de la période germanique et même allemande.

Dans tout ce qui précède, il a été fait abstraction de l'hypothèse de M. Brugmann, d'après laquelle l'assibilation des doubles dentales, commune à tous les idiomes de la famille moins un, remonterait à la période indo-européenne, de manière qu'un type mentionné plus haut sous la forme *setto- serait en réalité *set'to-.

Cette hypothèse, en la tenant pour vraie, met-elle en danger le point que nous avons essayé de démontrer ?

Il serait plus aisé de répondre à cette question si nous étions fixés sur la manière dont une sifflante a pu prendre naissance entre un *t* implosif et un *t* explosif, qui forment bien le groupe le plus simple et le plus facile à prononcer qu'on puisse imaginer. C'est l'étrangeté même de ce phénomène qui a servi d'argument pour le reculer jusqu'à la période proethnique, parce qu'il est presque incroyable qu'un tel fait se soit répété séparément dans plusieurs langues.

Quoi qu'il en soit, nous pensons que l'indo-européen n'a pas pu posséder **set'to-*, sans que cette forme, à une époque quelconque, ait été précédée de **setto-*. Ce point accordé, toutes les observations présentées plus haut conservent exactement leur valeur. Au moment où l'assibilation intervient, elle frappe **setto-* qui offre un *t* double caractérisé : elle ne peut atteindre **set|ro-* (pour **settro-*) où le *t* a déjà la même valeur que dans **patros*.

Ainsi, en admettant que scr. *sattar-* soit pour **sat'tar-*, **set'ter-*, il ne s'ensuit pas encore que *satram* ne descende point de **setrom*[1]. Ou en admettant que *πλαστός* soit pour **plat'tos*, il ne s'ensuit pas que *-πλαστρον* doive paraître moins irrégulier que précédemment, lorsque nous raisonnions sur la base de **plattos*.

Un fait qui n'était pas absolument certain et qui trouve dans ce qui précède une confirmation incidente, c'est que le changement des consonnes douces en fortes devant les fortes est de date indo-européenne.

Le doute était soulevé par le lat. *ăctus* (*ăgo*) contre *făctus* (*făcio*), qui établit l'existence de formes italiotes comme **agtos*[2]. Ces formes ne sont décidément que des formes *réédifiées*. En effet *sed+tlom* donne en indo-européen *setlom*, ce qui serait impossible si les douces avaient maintenu leur sonorité devant les fortes.

P. S. — Il eût été préférable de laisser de côté complètement

[1] Quoique phonétiquement *satram* puisse sortir de **set'trom*, **sat'tram*, aussi bien que de **setrom*.

[2] Les formes lithuaniennes comme *augti* (d'ailleurs prononcé *aukti*) ne signifient rien, comme le prouve p. ex. *duktē* = **dugtē* «fille».

le mot *petrom* (?) « aile » que nous avons eu le tort de choisir pour texte et point de départ de cette étude.

Assurément s'il est vrai comme on l'enseigne que le mot *aile* ait eu la forme **petrom*, nous restons libre de défendre notre interprétation particulière de ce **petrom* comme étant *pet-trom*. Mais c'est la légitimité même du prétendu **petrom* qui fait doute, car la racine pour « voler, se mouvoir en l'air » est clairement dissyllabique : scr. *pati-ta-s*, gr. *πέτα-μαι* dans Pindare. L'indo-européen n'a pu former ni **pet-tro* ni *pet-ro*, mais seulement **pétᴀ-tro-*, **pétᴀ-ro-*, ou bien avec chute de l'*e* radical *ptᴀ-tró-*, *ptᴀ-ró-*. Il est à noter que le zend *patereta-* « ailé » n'a pas d'autre origine possible que *petᴀ-ro-*. Il ne peut représenter un scr. *patṛta-*, chose informe, ni un scr. *patrita-* qui donnerait *paiθrita-*, ni un scr. *patarita-* qui n'expliquerait pas *-ere-* : il ne reste que *patirita-* de **patiram* = **petᴀ-ro-m*, avec lequel s'accorde le germ. *feþrō-* en raison de la suppression régulière de ᴀ non accentué (cf. *duhitar-*, *tohter*) et peut-être gr. *πέταλον* malgré *πετάννυμι*. Le grec *πτερόν* de son côté indique du premier coup **ptᴀ-ró-* et ne comporte aucune autre explication. Seul l'indien *patram* soulève une difficulté, dont la solution reste à trouver.

F. de Saussure.

L'ACCENT CELTIQUE.

M. Karl Brugmann, auquel on doit de si remarquables travaux de grammaire comparée, vient de faire paraître le premier volume d'un traité auquel il donne le titre de *Grundriss der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen*. Il y étudie l'histoire de l'accentuation, et il admet (p. 553) que la loi fondamentale de l'accent en vieil irlandais aurait déjà existé dans la primitive unité celtique avant la séparation des dialectes. En vieil irlandais, il y a un accent d'intensité qui frappe l'initiale des substantifs et des verbes comme l'a démontré avec beaucoup de science et de clarté, dans le tome VI de la *Revue celtique*, M. Thurneysen connu d'ailleurs par tant d'intéressants travaux. Le mémoire fondamental de M. Thurneysen est intitulé : *L'accentuation de l'ancien verbe irlandais*, et il se trouve aux pages 129-161 du volume précité. L'auteur y a ajouté de fort intéressants développements dans un second mémoire dont le titre est : *Zur irischen Accent- und Verslehre*, pages 308-347 du même volume. C'est là qu'il dit que, suivant lui, la loi de l'accent irlandais est antérieure au vieil irlandais.

« C'est, dit-il, à mon avis, la loi commune du vieux celtique », *scheint mir die irische Betonung alt- und gemeinkeltisch.* Et comme exemple il cite le nom de lieu gaulois *Tricasses*, évidemment accentué sur la syllabe *tri*[1].

C'est de M. Thurneysen que s'est inspiré M. Brugmann dans le livre dont nous venons de parler sous le titre *Vieil irlandais;* il s'exprime ainsi : « De l'influence exercée par l'accent sur la forme des mots il résulte qu'au temps de l'unité celtique primitive il s'est développé un accent secondaire expiratoire qui rendit tonique la syllabe initiale de chaque mot. » Le seul exemple gaulois que cite M. Brugmann est *Tricasses*. C'est à M. Thurneysen qu'il l'emprunte. Mais cet exemple ne nous paraît point probant. Quand on compare *Trícasses*, Troyes, avec *Durócasses*, Dreux, *Baiócasses*, Bayeux, *Vidúcasses*, Vieux, tous trois accentués sur la syllabe qui précède immédiatement *casses*, on reconnaît une loi toute différente de celle qu'a proposée M. Thurneysen. Dans les composés dont le second terme est *casses*, l'accent frappe la dernière syllabe du premier terme. Si dans *Trícasses* l'accent porte sur l'initiale, c'est que dans ce mot le premier terme est un monosyllabe. Il n'est donc pas démontré qu'à l'époque de l'unité celtique primitive, il ait existé un accent d'intensité frappant exclusivement l'initiale.

H. d'Arbois de Jubainville.

PRONONCIATION DU MOT *EAU* AU XVI[e] SIÈCLE.

On lit dans le *Dictionnaire* de Littré, art. EAU, étymologie :

« Le mot *eau* de la langue littéraire actuelle provient d'une forme picarde qui était *iaue*, et se prononçait sans doute *iave;* du moins, en vers, elle est toujours de deux syllabes, puis, elle s'est contractée en *eau* monosyllabe, et la forme *eve* ou *eghe* est restée dans la catégorie des patois. »

La prononciation de *eaue* doit être fixée par ce passage de Sibilet, *Dit poét.*, VIII :

« Les diphthonges empruntées au latin sont : *au*, *eu*, que je dy prises du latin, encor que le grec ayt les mesmes, à cause que le françois les prononce comme le latin : *au*, *eu*, *autres*, deux; non comme le grec : *af*, *ef*. Et si tu me dis qu'en ces mots *feüe*, *eaüe* et autres semblables, la prononciation grecque est gardée, et que là au moins je les doy avouer diphthonges grecques, je te respon qu'en ces mots et semblables l'*u* est consonante comme

[1] *Revue celtique*, t. VI, p. 311.

en *viure*, *verd*, *voir*, *reniure*, *reverdier*, *reveoir*, et pour ceste cause je ne le tiens pas pour diphthonge, car diphthonge (suivant l'étymologie du mot) est coalescence de deux voyelles en un son, comme quand je prononce *heureux*, *hautain*. Et quand je dy *feüe*, *eaüe*, *reveüe*, *reverdir*, je sépare l'*a* et l'*e* d'avec l'*u* en diverses syllabes, tant manifestement qu'on peut ouyr le son de chascun d'eux à part soy. »

On peut donc établir comme certain que *eaue* se prononçait *eav'* avec la diphtongue *ea*. La prononciation *eô* aurait été produite par l'analogie des mots comme *nouveau*, *beau*.

C'est ainsi que *av* est devenu *au* dans : *je saurai* (je savrai) et dans le nom propre *Faure* (favre).

Cabestan.

Littré le rapproche de l'espagnol *cabrestante*, et lui donne le sens de *chèvre dressée*, la chèvre étant le nom d'une machine à soulever.

Mais l'espagnol se trouve être *cabestrante*, et non *cabrestante*, comme le croyait Littré; ce mot vient de *cabestre*, longe, courroie. Dès lors, l'étymologie du mot *cabestan* ne souffre plus de difficulté; le *cabestan* est une machine horizontale, et non dressée.

Tante.

Du latin *amita*.

Le *t* initial fait difficulté.

On y a vu une crase pour *ta ante*, comme *ma mie* pour *ma amie*.

Ce n'est pas soutenable, rien ne justifiant un emploi prépondérant du mot *ante* avec le possessif de la seconde personne.

M. Darmesteter a proposé une explication meilleure : *tante* serait né de *grand ante*, prononcé *grantante*. Pour reprendre le sens positif, on aurait supprimé *grand*, et le *t* serait demeuré attaché au mot *ante*.

Mais le mot *grand'tante* n'est pas d'un usage assez fréquent pour contaminer le mot simple. On a bien moins de grand'tantes que de tantes, et encore les appelle-t-on le plus souvent *tantes* tout court.

Voici une autre explication qui n'est peut-être pas plus certaine, mais qui repose sur un fait positif :

Grand'tante s'employait quelquefois pour désigner la grand'mère. Je trouve dans Jean Lemaire de Belges, tiers conte de Cupido et d'Atropos :

Lors Volupté tant de son propre gré que du vouloir de Venus *sa grand tante*.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Or, le poète donne Volupté comme fille de Cupido, et, par conséquent, petite-fille de Vénus.

On conçoit que *grand'tante* pour *grand'mère* ait été souvent répété, et qu'il ait influé profondément sur la forme du mot *ante*.

Rapprochons, pour mémoire, le latin *avunculus*, diminutif de *avus*, aïeul. La tante aurait été comprise comme la fille de l'aïeule.

Ch. Noël.

Tenebræ.

Au sujet du mot *tenebræ*, M. Brugmann écrit dans son *Grundriss* (p. 430) : «*N* pour *m* peut s'expliquer par la double forme : **temsrā-*, d'où **tensrā* et **temesrā*. Le *n* de la première forme fut transporté dans la seconde.»

C'est prendre un trop long circuit. L'instinct franchit en un moment les degrés qu'imagine le linguiste. J'entendais, il y a quelque temps, prononcer à un de nos confrères de nationalité espagnole le nom de la ville d'Amsterdam. Il disait très clairement ANE*sterdam*. C'est exactement le fait qui s'est passé pour **tenesræ*, qui suppose un ancien **temsræ*.

Le même confrère, voulant parler d'Hamlet, disait sans hésitation ANE*let*.

Seulement il y a un point à noter. L'Espagnol prononçait un mot auquel sa bouche n'était pas faite. De même *tenebræ* pourrait bien avoir été ainsi accommodé par une population qui n'avait pas de tout temps prononcé les sons d'une langue indo-européenne. Je me réserve de revenir en un autre endroit sur ce grave problème historique. Je me contenterai de dire ici que les voyelles épenthétiques que nous trouvons si fréquemment en osque, par exemple dans *Alafaternum* = *Alfaternum*, *aragetud* = *argento*, *puturuspid* = *utrique*, *uruvu* = *urva*, me paraissent être des indices, ou — pour les appeler par leur nom — des survivances étrusques.

Malus.

L'adjectif *malus* a occupé et occupera encore longtemps les étymologistes. De la forme osque *mallus* on peut induire un ancien *malvus*[1]. M. Konrad Hofmann, qui suppose comme moi que la signification primitive est «mou, lâche», pense que c'est la

[1] Voir ces *Mémoires*, p. 124.

mauve qui a eu le douteux honneur de donner naissance à cet adjectif. Je serais plutôt porté à m'adresser au règne minéral. Le plomb, ainsi que je l'ai montré[1], à cause de sa nature molle et peu élastique, a donné des adjectifs signifiant «hébété, sot»[2]. De là à l'idée de «lâche» et «mauvais» il n'y a pas loin. Quant à la voyelle *a* en regard de l'*o* de *μόλυϐος, μόλυϜος, μόλϜος*, elle se retrouve dans *salvus* = *ὅλϜος*.

On peut donc, jusqu'à un certain point, regarder en latin *plumbum* et *malus* comme des doublets par à peu près, comme le sont en français *cramoisi* et *vermillon*.

Prævaricator. Obvaricator.

J'ai expliqué autrefois[3] le mot *prævaricatio* comme une métaphore empruntée à quelque jeu (cf. *collusio*). J'aurais dû citer, à l'appui de cette conjecture, la glose de Festus (p. 134) : «Obvaricator dicebatur, qui cuipiam occurrebat, quo minus rectum iter conficeret.»

Dubenus.

«Dubenus apud antiquos dicebatur qui nunc dominus» (Festus, s. v.). Après avoir d'abord admis le changement de *m* en *b*, Corssen a plus tard appelé à son secours la racine sanscrite *dadh*, qui se trouve dans Westergaard avec le sens «tenere, ponere, dare»[4]. Ce qui l'a poussé à un parti aussi extrême, c'est la glose de Labbe : «Dubius *δεσπότης*». Mais la forme primitive a dû être *domnus*, d'où par euphonie *dombnus*, qui à son tour a produit *dobenus*, *dubenus*.

Letus «lit» pour *lectus*.

A l'exemple d'assimilation *fatum* pour *factum*, cité dans l'*Archiv* de Wölfflin[5], l'on en peut joindre un plus ancien, car il est emprunté aux inscriptions pariétaires de Pompéi. Je le trouve dans les Mémoires de l'Académie des *Lincei*, X (1882-1883), p. 602 :

MIXIMVS IN LIITO ....RIOR PIICCAVIMVS
HOSPIIS SI DICIIS QVARII NVLLA MATELLA FVIT

que je propose de lire ainsi :

Mi(n)ximus in le(c)to, ne ideo peccavimus, hospes :
Si dices quare, nulla matella fuit.

[1] Voir ci-dessus, p. 132.

[2] «Fin comme une dague de plomb» est une locution proverbiale de notre langue.

[3] *Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux*, t. II.

[4] *Journal de Kuhn*, II, 17; *Kritische Beiträge*, p. 249.

[5] III, 21 et 548.

Leto, comme l'a reconnu avec raison M. Fiorelli, est pour *lecto*. Seulement nous ne voyons pas dans cette orthographe une erreur d'écriture, mais un fait de prononciation qui annonce le sort du groupe *ct* dans les langues romanes.

Κατά.

Je viens, à mon tour, proposer une explication de *κατά*, préposition qui a déjà plusieurs fois occupé nos confrères. Comme M. Louis Havet, je crois à une parenté de la préposition latine *cum* et de *κατά*; mais je me représente cette parenté un peu différemment.

Quand on compare des locutions comme *κὰ τὸν θεθμόν* (Röhl, n° 68), *κὰ τόνδε* (Cauer[1], n° 229) et plusieurs autres dont on trouvera l'indication chez Kühner (§ 42), on doit se demander si *τα* n'est pas simplement le pronom-article, lequel a fait corps avec *κά* = *cum*. Les formes populaires comme *καϐάλλης*, *κάπετον* n'auraient dès lors opéré aucune suppression de syllabe. Une composition analogue devrait être supposée pour *μετά*, dont la la première partie se retrouve dans *μέσφα* et *μέσφι*. C'est ainsi qu'en français un pronom est contenu dans *avec*. On s'expliquerait de la sorte le fait assez étrange que nulle trace de ces prépositions en *τα* ne se trouve en latin.

Madhjamdina.

Les indianistes ont été embarrassés par la nasale qui se trouve au milieu du mot *madhjamdina* «midi». On a pensé que c'était le *m* du neutre. Mais, ainsi que je l'ai dit plus haut[1], un tel mot n'a pas dû débuter dans la vie par le nominatif ni par l'accusatif. Avant de raisonner d'une façon abstraite sur l'idée de midi, on a parlé des choses qui se faisaient ou qui devaient se faire *à midi*, ou plutôt à *mi di*. C'est par le locatif que l'expression a commencé.

Peut-être avons-nous ici la trace d'un ancien locatif masculin en *m*, faisant pendant aux locatifs féminins comme *sēnājām*, *dēvjām*, *vadhvām*.

Quelque chose de semblable s'est passé pour *meridies* et pour *mitternacht*. Sur les composés sanscrits dont le premier terme porte une flexion casuelle, voir Whitney, *Grammaire*, § 1250.

Michel Bréal.

[1] Voir ces *Mémoires*, p. 163.

Chartres. — Imprimerie DURAND, rue Fulbert.

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

DE PARIS

TOME SIXIÈME

5e FASCICULE



PARIS
F. VIEWEG, LIBRAIRE-ÉDITEUR
E. BOUILLON ET E. VIEWEG, SUCCESSEURS
67, RUE DE RICHELIEU, 67
1888

TABLE DES MATIÈRES

DU QUATRIÈME FASCICULE

L'ALBANAIS EN APULIE.

Le travail qu'on va lire est l'un des derniers, le dernier peut-être que l'auteur ait écrit. Une maladie cruelle a enlevé le Dr Jean Hanusz au moment même où il venait de se faire recevoir membre de la Société de linguistique. Il arrivait d'un voyage chez les Slaves méridionaux et les Albanais, et il se proposait d'aller en Bretagne et en Angleterre étudier les dialectes celtiques : une méningite l'a brusquement emporté le 26 juillet 1887. La Société de linguistique, informée trop tard du décès de ce regrettable confrère, n'a pu se faire représenter à ses obsèques. Il n'était âgé que de vingt-neuf ans. Sa carrière a été courte, mais féconde. Originaire de la Galicie, M. Jean Hanusz appartenait à la nationalité polonaise. Il avait commencé ses études à Cracovie, où il eut pour professeur M. N. Malinowski. Il les continua en Allemagne et à Vienne; il suivit les cours de MM. Leskien, Brugmann, Windisch et Jagić. Il prit le titre de docteur en philosophie et devint docent de sanscrit à l'Université de Vienne. Il devait occuper prochainement une chaire à l'Université de Cracovie. Il avait embrassé dans ses études tout l'ensemble des langues indo-européennes; il s'intéressait particulièrement aux moins connues, au lithuanien, à l'albanais, aux dialectes celtiques, à l'arménien. Doué d'une merveilleuse facilité, il était arrivé à parler couramment le lithuanien, l'albanais, dont il étudiait sur place les dialectes dans l'Italie méridionale. Sa correspondance avec M. Jagić, publiée dans le Xe volume de l'*Archiv für Slavische Philologie*, nous le montre recueillant tour à tour des chansons serbes à Acquaviva, des contes albanais en Calabre, des chansons grecques dans la terre d'Otrante. Les fatigues de ces voyages, les excès de travail avaient miné cette vigoureuse organisation. Les lettres publiées par M. Jagić nous mettent au courant du labeur de J. Hanusz, de ses visites chez les savants, de ses recherches dans les bibliothèques. Elles révèlent une âme charmante. Tous ceux qui ont connu notre confrère conserveront le plus affectueux souvenir des trop courtes relations qu'ils ont eues avec lui. Enlevé par la mort dans la période d'études et de préparations de sa vie scientifique, Jean Hanusz n'a pas eu le temps d'accomplir les grands travaux qu'il méditait. Ses essais sont disséminés dans des revues allemandes, tchèques et polonaises (*Archiv für Slavische Philologie*, *Ateneum* de Varsovie, *Mémoires de l'Académie polonaise* de Cracovie, *Sborník Slovanský* de Prague). Il serait à désirer qu'on les réunît en un volume, qui trouverait certainement de nombreux souscripteurs, ou tout au moins qu'on en fît une bibliographie détaillée.

L. Leger.

Le prince Lucien Bonaparte a publié, dans les *Transactions of the Philological Society* (Londres, 1884), p. 492-501, un article intitulé : *Albanian in Terra d'Otranto*. Dans l'introduction, l'auteur rectifie les notices données jusqu'à présent sur les colonies albanaises et grecques de l'Italie du sud. Puis il nous donne un re-

IMPRIMERIE NATIONALE.

cueil de trente-huit mots, trois phrases, et une petite chanson, recueillie pour lui à Saint-Marzano par P. de Vincentiis. Saint-Marzano, situé à environ 20 kilomètres de Tarente, est la seule des colonies albanaises d'Apulie où tout le monde parle encore aujourd'hui l'albanais. Dans les autres villages voisins d'origine albanaise, on ne parle aujourd'hui que l'italien. Le prince Bonaparte a transcrit de l'orthographe italienne en orthographe phonétique les matériaux qu'on lui a envoyés, et il a remplacé la traduction italienne par une traduction anglaise. Il avoue même que «the song and the phrases appear in a more corrupted form than the isolated words of the list». Mais, comme les «mots isolés» ne sont pas toujours exactement écrits et que leur nombre est très petit, ils ne peuvent donner une idée nette des particularités de ce dialecte. Ayant visité, il y a peu de temps, la plupart des colonies albanaises de l'Italie du sud, je vais donner ici quelques notes qui serviront en partie à compléter, en partie à corriger les matériaux publiés par le prince Bonaparte.

Parmi les particularités phonétiques qui caractérisent le dialecte de Saint-Marzano, il faut mentionner surtout que :

1° La spirante sonore interdentale *δ* est remplacée, au commencement des mots par *t*, à l'intérieur et à la fin des mots par *d;* ex. : *α*) *tē* «terre», *tẹmb* «dent», *tẹndr* «gendre»; dans d'autres dialectes : *δē*, *δẹmb*, *δẹndr;* — *β*) *dàrd-a* «la poire», *ūd* «rue», *mad* «grand», *bard* «blanc», et ailleurs : *dàrδ-a*, *ūδ*, *maδ*, *barδ*.

2° La spirante sonore *γ* est remplacée au commencement des mots, comme dans plusieurs autres dialectes, par *h* (rarement par *f*), à l'intérieur et à la fin des mots par *g;* ex. : *α*) *hōr* «ville», *hẹn* «lune», *hèkur* «fer», *u hāń* «je mange», *hap* «ouvrez!», *hīr* «entrez!», dans plusieurs villages de Calabre (St-Sophia d'Epiro, St-Demetrio Corone, Macchia, Vacarizzo, St-Cosmo-Strigàr, St-Giorgio-Mbuzàt) : *γōr*, *γẹn-ẹz*, *γèkur*, *u γā*, *γap!* *γīr!* mais *γùnd* «nez», *γùδẹr* «ail», se prononcent à Saint-Marzano *fund*, *fùdẹr*, ailleurs *hund*, *hùδẹr;* — *β*) *u šòg* «je vois», *ju nìgni* «vous savez»; ailleurs *u šòγ*, *šòχ*, *šòh*, *šō; ju nìγni*, *nìhni*.

3° La spirante sourde interdentale *ϑ* est souvent remplacée par *h* ou *f;* ex. : *u hom* «je parle», *hik* et *fik* «couteau», calabr. *u ϑom*, *ϑik*, de même en Basilicate et Molise; à côté j'ai entendu : *ϑìńa* «je simulais», *ϑròn* «banc», *ùϑul* «vinaigre», *gìϑ* «tout, entier», *bàϑ* «fève»; mais, chez le prince Bonaparte, on lit : *finja*, *baf*.

4° Les groupes phonétiques *pj*, *bj*, *fj* deviennent, comme dans

plusieurs autres dialectes, *plj*, *blj*, *flj*; ex. : *pljòt* « plein », *u bljèń* « j'achète », *u fljeń* « je dors »; de même dans la Basilicate et dans les villages limitrophes de la Calabre, Civita, Plataci, Farneta et Castroreggio; d'ailleurs en Calabre : *pjòt*, *u bjèń*, *u fjō**. Naturellement il faut regarder *lj* comme un *l* mouillé.

5° Les groupes phonétiques *kj*, *gj* deviennent *klj*, *glj*; ex. : *kljìš* « église », *u kljèva* « j'étais », *gljìšt* « doigt », *gljùg* « langue »; dans la plupart des colonies de Calabre : *kjìš*, *u kjèva*, *gjìšt*, *gjùy*. D'ailleurs, on parle dans les villages que je viens de nommer, dans la Basilicate et dans la Molise, comme à Saint-Marzano. A proprement parler, nous n'avons pas ici de groupes phonétiques *kj*, *gj*, mais seulement les palatales *k'*, *ǵ*.

6° Entre *m-r* apparaît ordinairement un *b* dissimilant; ex. : *e̥mbr* « nom », *ze̥mbr* « cœur »; dans d'autres dialectes : *e̥mr*, *ze̥mr*.

Quant aux autres particularités de ce dialecte, nous les traiterons systématiquement ailleurs, dans une étude d'ensemble sur les dialectes albanais de l'Italie du sud. Qu'il suffise de noter ceci : que les noms de nombre, à partir de trente, se forment avec le nombre « dix » : 30, *tre-djèt;* 40, *kater-djèt;* 50, *pes-djèt;* 60, *gàšt-djèt*, etc. Dans d'autres dialectes, les dizaines impaires se forment avec le nombre « dix », les dizaines paires avec le nombre « vingt » : 30, *tre-djèt;* 40, *di-zèt;* 50, *pes-djèt* ou *dizèt-djèt;* 60, *tri-zèt*, etc.

J'ai entendu, sous une forme un peu différente de celle que donne le prince Bonaparte, la *Romance of the Betrothed.* Je me permets de la donner ici :

ϑińa, sè ngȩ te dèńa, e iši panzàn,
Kundze̥drò ti ze̥mbra ime̥.
Pe̥rpàra te̥ škòda ńaj me bùz,
Kljève pe̥ greštèra, če̥ nge̥ te vrèta.
U kàm e ljèn, ku iše mir dèńa,
Tè̥ t' màr ti, ze̥mbra ime.
Nanì prirremi ne dìa, se ne dùgemi,
Šòkje me̥ ka te̥ jèse̥š, če̥ dò Krišti.

TRADUCTION.

Je simulais que je ne t'aimais pas, et c'était uu mensonge :
Tu as pénétré mon cœur.
Devant toi je marchais un peu fâché[1];

[1] Littéralement « un peu avec la lèvre », peut-être comme en français « faire la moue ».

C'était pour les hommes[1] que je ne t'ai pas regardée.
Je l'ai laissé où il était, l'amour[2],
Pour te prendre, ô mon cœur.
Alors tournons-nous tous deux, si nous nous aimons,
Afin que tu sois ma femme, ce que Dieu veut.

Peut-être pourrait-on, à l'aide de ce texte et de celui que le prince Bonaparte a publié, restituer la véritable forme de cette chanson.

A propos des «Isolated Albanian words», je puis noter ici que j'ai entendu : *Bekùami* «le Christ», proprement : «bénit», *Bekùamja* «Notre Dame», proprement : «bénite». Au lieu de 4. *brem* «soir», j'ai entendu seulement *mbrè̥m;* au lieu de 16. *kampàra* «cloche» seulement *kumbòr* ou *ke̥mbòr*. Dans 26. *mma* «mère», le premier *m* fait une syllabe; aussi on écrirait plus exactement *mè̥ma*. 32. *Rusja* «la fiancée» n'est évidemment qu'une faute d'écriture pour *Nusja;* 33. *zìmbra* serait écrit plus régulièrement *zè̥mbra*. Le mot *šte̥pìja* paraît être plus ancien que *špìja* des autres dialectes albanais de l'Italie du sud. D'ailleurs, il y a dans ce dialecte de Saint-Marzano plusieurs mots qui sont employés rarement dans les autres dialectes; ex. : *maʃʃèrja* «couteau», évidemment du grec *μάχαιρα*; *u kušilon̈* «je parle» : *ke̥šilommi nd glјùg jònni* «parlons dans notre langue». C'est pourquoi les Albanais de Saint-Marzano comprennent difficilement l'albanais de Calabre.

En terminant, je vais donner encore un *sunèt* «sonetto» (les autres dialectes disent *vjèrš* «vers») :

Dìe mbrè̥mb škòda è nge̥ te̥ pèu,
E ti bùke̥ra ìme, nd' argalì,
Ngà kopanè, č' ìpńe nd' ajò kàš,
Me škandogše zè̥mbra pe̥ tì.

TRADUCTION.

Hier soir j'ai passé et je ne t'ai pas vue,
Et toi, ma beauté, au métier à tisser,
Chaque coup que tu donnais dans cette caisse[3]
M'a brisé le cœur pour toi.

Encore une improvisation :

Dèńa te̥ dìńa, če̥ kà te bè̥še,
Me kè̥t te̥ škrùor, če̥ jè te̥ bè̥n.

[1] *Greštèra* «les Christs».
[2] Proprement : «bonne volonté.»
[3] Une partie du métier à tisser.

Je voudrais savoir ce que tu dois faire
Avec cette écriture que tu es en train de faire.

Plusieurs autres textes en ce dialecte comme en d'autres dialectes, ainsi qu'une étude grammaticale, seront publiés dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences de Cracovie.*

Jean Hanusz.

Germanique **þanō*. — Slave **tŭn*.

L'accusatif gotique *þana*, paléogermanique **þanō*, représente l'indo-européen **tom* (grec *τόν*), plus un élément démonstratif *-ō* ou *-ā* qui a préservé la nasale. Néanmoins, c'est peut-être s'avancer trop que de conclure, pour le paléogermanique comme pour le grec, à une transformation directe et générale de tout *m* final en *n*, de poser par exemple au gotique *vulf*, runique *vul^afa*, un primitif **vulfan* = indo-eur. **v̥lk₂om* « loup ». Admettons en effet que les nasales finales ont suivi en germanique le même processus qu'en slave et que, de très bonne heure, elles se sont affaiblies en simples *anusvāras :* l'indo-européen **tom* aboutirait ainsi tout d'abord à un primitif **þã*, comme il aboutit à **tõ* dans le slave. Mais des types de ce genre sont sujets à engendrer des doublets syntactiques en régénérant, devant les voyelles, la nasale complète qui reparaît alors sous la forme d'un *n :* en slave, **tõ* donne d'une part *tŭ*, forme normale conservée par exemple en bulgare, de l'autre *ten*, *ton* (= **tŭn*), forme adoptée par les Tchèques, les Polonais et les Lusaciens, et originairement particulière à la position devant voyelle. Si de même on admet que le germanique **þanō* est né de **þã-ō*, **þa-n-ō*, l'accord des deux familles dans le traitement des nasales finales, déjà constaté après les voyelles longues, se trouvera confirmé en toute condition.

F. Geo. Möhl.

DE LA CONJUGAISON OBJECTIVE.

La conjugaison dite objective est un phénomène très curieux et qui n'a pas encore été étudié d'ensemble. Jusqu'où s'étend-elle dans le domaine de la conjugaison et de la grammaire? Quels sont ses centres d'apparition? A quelles époques remonte-t-elle? Quelles en sont les conditions extérieures et les causes intimes?

Mais tout d'abord qu'est-ce que la conjugaison objective, car sur ce point un malentendu est possible, et souvent on restreint beaucoup trop la définition de ces mots; on la limite à la conjugaison à la fois objective et incorporante, c'est-à-dire à celle qui suit la formule *pronom-sujet*, *pronoms-régimes*, *verbe*, renfermés dans un mot unique. C'est une erreur; la conjugaison objective est tout simplement la conjugaison *objective*, c'est-à-dire celle où un régime est agglutiné au verbe, quelle que soit la place de ce régime, et quelle que soit la situation dépendante ou indépendante des autres noms ou pronoms, sujets ou autres régimes.

Il résulte de cette définition qu'elle s'étend beaucoup plus loin dans le domaine de la grammaire qu'on ne l'a quelquefois pensé, et s'applique à des langues où elle n'a pas cette appellation, à l'hébreu et à l'arabe, par exemple, dans les mots du type *sabaq-ta-ni* « abandonnas-tu-moi ».

Par là même, ses centres d'apparition deviennent plus nombreux, et ce phénomène, qui semblait exceptionnel, va se montrer presque général; cependant nous verrons que ce n'est qu'une apparence, que la conjugaison objective, à ses étages supérieurs, dans ses formes superficielles et défectives, se retrouve un peu partout, mais qu'il en est autrement si nous examinons son système complet, ses bases profondes, qui ne se sont conservés, de manière à donner aux langues un caractère spécial, que dans quelques-unes de celles-ci.

C'est qu'en effet le procédé de la conjugaison objective est très ancien, proethnique dans beaucoup de races, et pousse ses racines jusque dans les idées concrètes primitives de l'esprit humain, puis peu à peu s'efface à mesure que cet état de l'esprit

disparaît lui-même, mais reste cependant plus longtemps là où les dispositions psychologiques qui l'ont fait naître étaient plus marquées. Nous en trouvons, à partir des groupes où elle se conserve entière, des traces de moins en moins complètes, des débris sporadiques. C'est ainsi qu'un certain nombre de langues de l'Amérique, non pas toutes, que les langues hyperboréennes, plusieurs langues ouraliennes et le basque renferment des massifs compacts de cette conjugaison, qui ailleurs n'a laissé que des îlots.

Les causes de la conjugaison objective sont de deux sortes : *extérieures et ambiantes*, et, d'autre côté, *internes*. Les premières peuvent se ramener à une seule, la *force* primitive du *pronom*, la *faiblesse* relative du *substantif*. Les relations grammaticales ne s'expriment pas d'abord, étant abstraites, sans une certaine difficulté; le substantif plus long, plus pesant, plus différent dans ses racines suivant qu'il s'agit de l'expression ontologique de tel être ou de tel autre, a beaucoup moins de souplesse pour se prêter aux modifications et aux déplacements qu'exige l'expression de ces relations; le pronom, au contraire, très court, très léger et maniable, et ne changeant que très peu de racines, est merveilleusement adapté à ce rôle, mais, par sa légèreté même, ne peut vivre isolé, subit l'attraction du verbe, s'y agglutine, et constitue ainsi la conjugaison objective. Lorsqu'à son tour le substantif prend plus de souplesse, d'abord il vient s'agglutiner au verbe, comme en nahuatl; mais telle n'était pas sa vraie place : il est trop pesant pour subir cette attraction, se détache bientôt et exprime à son tour les relations en s'agglutinant à lui-même, devenu centre d'attraction, certains autres mots, les *mots vides;* dès lors le rôle du pronom devient inutile et la conjugaison objective disparaît; cette conjugaison pouvait donc s'analyser en *système de l'expression des relations par les pronoms.*

Plus profonde et plus décisive que cette cause extérieure, quelle fut la cause intime et intrinsèque de la conjugaison objective? Ce fut la confusion primitive de toutes les parties du discours. Dans ce chaos il n'existe ni substantif ni verbe; dire que le verbe était en dernière analyse un substantif, ce qui est prouvé par la forme possessive du pronom-sujet, est incomplet; car, à son tour, le substantif n'était aussi en dernière analyse qu'un verbe; la vérité est que le substantif et le verbe n'étaient pas distincts l'un de l'autre. Dans un tel état de grammaire, il n'y avait pas de véritable proposition, il n'existait que des mots, et la pensée ne pouvait s'exprimer que par l'ordre intellectuel et matériel de ces mots, et par leur subordination à l'un d'entre eux; le *mot dominant*, à la fois substantif et verbe, attirait tous les autres sous sa dépendance en se les agglutinant tous sous

leur forme pronominale et en les rangeant entre eux dans un certain ordre. De là le *mot-proposition;* de là l'*holophrasisme.*

Quand la cause qui avait donné naissance à l'holophrasisme et l'holophrasisme lui-même disparurent, la conjugaison objective survécut, il est vrai, mais désormais défective; on n'agglutina plus au verbe tous ses sujets, tous ses régimes, mais quelques-uns de ses éléments échappèrent à l'union, et de démembrement en démembrement on marcha vers la conjugaison analytique.

Une autre cause intime concourut, avec celle de la confusion entre l'expression verbale et l'expression ontologique, à la formation de la conjugaison objective : ce fut la nature concrète et de la pensée humaine et de son expression. On ne peut d'abord se figurer une action abstraite sans celui qui la fait, sans celui qui la subit; l'action pure, seule, est, en effet, quelque chose de tout à fait idéal. On ne peut ni penser ni dire : *aimer;* on ne peut même pas penser ni dire : *j'aime;* on ne peut que dire : *je t'aime* ou *je l'aime.* Le mot aimer, isolé, est un non-sens. Cette nécessité de mettre un pronom dans la phrase, là où la logique ne voudrait pas de pronom dans la pensée d'un homme civilisé, poussait vivement au développement de la conjugaison objective, qui consiste précisément à caser le pronom dans le verbe.

L'influence du concret se fit encore sentir davantage et eut pour résultat non plus seulement de resserrer le lien entre le pronom objectif ou subjectif et le verbe, mais aussi le lien entre les différents pronoms agglutinés. Ainsi le pronom-sujet et le pronom-objet, dans leur situation respective, se confondirent en une seule idée, en un seul mot dans l'esprit concret des hommes primitifs; dans cette expression *je t'aime*, ils réunirent dans une idée et dans un mot indivisible *je* et *te*, non point en fondant, en soudant ces deux mots par emboîtement, de manière qu'une analyse attentive et savante puisse en dégager les deux éléments, mais en créant un indice n'exprimant plus ni *je* ni *te*, mais seulement *la réunion du pronom de la 1re personne sujet avec la 2e personne objet.* Ici nous atteignons le summum du *concrétisme*, celui qui *individualise* par l'expression non seulement chaque être particulier, mais chaque relation.

Nous allons passer en revue les divers degrés de la conjugaison objective dans les langues qui l'ont conservée, soit intégrale, soit par fragments. Cette gradation est très importante, car l'intérêt du système décroît à mesure qu'un pronom objectif reste de plus en plus seul agglutiné au verbe, et que le pronom subjectif ou les autres pronoms objectifs s'en détachent, de sorte que le système complet n'est point, à proprement parler,

la conjugaison simplement objective, mais la conjugaison *subjective-objective;* l'intérêt décroît aussi lorsque le pronom objectif, sans se détacher du verbe, tend à s'en détacher; c'est ce qui arrive toutes les fois que sa situation dans l'agglutination ne l'incorpore plus entre le pronom-sujet et le verbe; l'intérêt décroît encore dans un autre sens, lorsque l'agglutination du pronom-objet n'a plus lieu que lorsqu'on a besoin d'un pronom pour suppléer le nom dans la proposition où celui-ci est absent, tandis qu'autrefois on y avait recours même en présence du substantif exprimé une seconde fois indépendamment et analytiquement dans la proposition même; enfin l'incorporation non seulement du pronom, mais du substantif-objet lui-même, l'expression concrète du pronom-sujet et du pronom-régime par un seul indice indivisible, la diminution de la force agglutinante du verbe qui ne peut plus retenir dans le conglomérat que tantôt le pronom-sujet, tantôt le pronom-objet alternativement, forment d'autres degrés très différents du système de la conjugaison objective.

De là les divisions suivantes, que nous établissons par gradation descendante, en passant du système plus complet ou plus énergique au système moins entier ou moins puissant de la conjugaison objective :

1° *Conjugaison objective concrète;*

2° *Conjugaison objective holophrastique;*

3° *Conjugaison objective polysynthétique;*

4° *Conjugaison objective synthétique.*

Chacune de ces divisions comporte, comme nous le verrons, plusieurs subdivisions.

CHAPITRE PREMIER.

CONJUGAISON OBJECTIVE CONCRÈTE.

Non seulement la conjugaison objective n'a pas été jusqu'à présent observée d'ensemble, mais une de ses parties les plus curieuses n'a pas même été aperçue; c'est celle que nous tenons en ce moment entre nos mains.

Elle consiste à exprimer par un *indice indivisible* le *pronom-sujet* et le *pronom-objet*, sans que l'analyse puisse jamais les séparer, parce que cet indice n'est point la réunion de deux autres défigurés, n'exprime point les deux pronoms, mais directement le *rapport* d'un pronom à l'autre.

Cette expression singulière peut être elle-même de plusieurs sortes :

Tantôt on exprime le *pronom-sujet seul*, mais son expression varie suivant l'existence, dans l'idée de celui qui parle, d'un *pronom-objet* qui n'est pas exprimé.

Tantôt, à l'inverse, on exprime le *pronom-objet seul*, mais son expression varie suivant l'existence, dans l'idée de celui qui parle, d'un *pronom-sujet* qui n'est pas exprimé.

Tantôt enfin, et nous sommes alors au summum du système, on n'exprime pas plus le pronom-objet que le pronom-sujet; il existe une expression unique, indépendante des deux, indécomposable, qui exprime simplement leur rapport.

C'est ce qu'établit l'étude des langues suivantes :

1° Le *kechua*.

I est l'indice d'un pronom-sujet 1re personne rencontrant un pronom-objet 2e personne; cependant ce point est douteux.

Su est l'indice d'un pronom-sujet 3e personne rencontrant un pronom-objet 2e personne;

Hua est celui d'un pronom-sujet 2e personne rencontrant un pronom-objet 1re personne;

Hua-mi est celui d'un pronom-sujet 3e personne rencontrant un pronom-objet 1re personne.

Il est vrai qu'en dehors de ces indices à la fois du sujet et de l'objet, on exprime séparément tantôt le sujet, tantôt l'objet, rarement les deux, mais ces indices seuls suffiraient à exprimer la double relation. Tel est du moins le système que nous croyons vrai, et auquel nous nous rattachons d'autant plus volontiers qu'il est confirmé par l'analogie d'autres langues.

Voici quelques applications :

Apa-i-ki «je porte toi»; le pronom-sujet est supprimé; *apa* est la racine verbale; *i*, l'indice de relation de la 1re personne sujet à la 2e objet; *ki*, le pronom «toi»;

Apa-su-n-ki «il porte toi»; le pronom-sujet est également supprimé; *su* est l'indice de relation de la 3e personne sujet à la 2e personne objet; *ki* est la 2e personne; *n*, l'indice temporel.

2° L'*algonquin*.

Le mot concret signifiant à la fois et indivisiblement telle personne sujet en relation avec tel autre objet est indiqué dans le tableau suivant :

a. Tin exprime la relation de la 1re personne sujet avec la 2e personne objet;

b. K, celle de la 3e personne sujet avec la 1re personne objet;

c. N, celle de la 2e personne sujet avec la 1re personne objet;

d. Kawin, celle de la 3e indéfinie sujet avec la 1re ou la 2e objet.

Ici encore, on exprime, en outre, un des deux pronoms isolés, tantôt le pronom-sujet, tantôt le pronom-objet.

Exemples :

Ki-miweyimi-tin «je t'estime»; *ki* est le pronom-objet; *tin* est l'indice de relation de la 2e personne objet à la 1re personne sujet;

Ni-miweyimi-k «il m'estime»; *ni* est le pronom-objet; *k*, l'indice de relation de la 1re personne objet à la 3e personne sujet;

Ki-miweyimi-n «tu m'estimes»; ici c'est le pronom-objet qui n'est pas exprimé; *ki* est le pronom-sujet; *n*, l'indice de relation de la 1re objet à la 2e sujet.

3° Le *tcherokess*.

Ici le système devient plus absolu : le mot concret marquant la relation d'une personne à l'autre subsiste seul; ceux exprimant ces personnes elles-mêmes disparaissent aussi bien pour le sujet que pour l'objet.

D'ailleurs, cet indice fait prédominer ici l'une des personnes, le sujet ou l'objet. Il devient donc inexact de dire qu'il marque également le sujet et l'objet indivisibles; plus exactement, il marque soit le *sujet* à telle personne, par des expressions distinctes, suivant qu'il se trouve] en face de tel ou tel pronom-objet, soit l'*objet* à telle personne, par des expressions distinctes, suivant qu'il se trouve en face de tel ou tel pronom-sujet.

Enfin le système est complet et s'applique à toutes les personnes. En voici le tableau :

a. Rencontre de la 1re et de la 2e personne.

Si c'est la 1re qui est sujet et la 2e qui est objet, l'expression totale sera *kö*;

Si, à l'inverse, la 2e est le sujet, et la 1re l'objet, l'indice total sera *ski*.

b. Rencontre de la 1re et de la 3e personne.

Si c'est la 1[re] qui est sujet, l'expression *tsi* renfermera les deux;
Si c'est la 3[e] qui est le sujet, l'expression unique est *akwa*.

c. Rencontre de la 2[e] et de la 3[e] personne.

Si c'est la 2[e] qui est sujet, l'expression totale sera *hi;*
Si c'est la 3[e], l'expression totale sera *tsa.*

d. Rencontre de la 3[e] et de la 3[e] personne.

L'expression totale sera *ka* ou *ana.*

Exemples d'application :

Kö-yalöïha «(je-te)-lie»;
Tsi-yalöïha «(je-le)-lie»;
Ski-yalöïha «(tu-me)-lies».

4° Le *dacotah.*

Ce phénomène devient partiel; il n'apparaît plus qu'à la 2[e] personne du singulier objet, laquelle s'exprime différemment suivant que le sujet est de la 3[e] ou de la 1[re] personne.

Dans le premier cas, la syllabe qui exprime à la fois le sujet et l'objet est *ni*, dans le second cas *tši.*

Ni-tšaška «(il-te)-lie»;
Tši-tšaška «(je-te)-lie».

5° Le *totonaque.*

Le pronom «nous», objet, s'exprime par *kinka* si le sujet est de la 3[e] personne, et par *kila* si le sujet est de la 2[e] personne.

6° Le *guarani-tupi.*

Le pronom de la 2[e] personne objet s'exprime par *oro* quand le sujet est de la 1[re] personne, et par *nde* quand le sujet est de la 3[e] personne; du reste, le pronom-sujet s'exprime ensuite séparément.

Telle est la *conjugaison objective concrète.* Il faut remarquer qu'alors la relation s'établit bien plus directement entre le *sujet* et l'*objet* qu'entre l'un ou l'autre et le verbe; la relation, outre qu'elle a une expression concrète, est une *relation de pronom à pronom.*

Peu à peu l'expression indivisible, l'expression concrète de relation semble insuffisante, et l'on double ce procédé par l'expression séparée de l'un ou l'autre des pronoms.

C'est ainsi que se fit lentement la transition du système actuellement décrit au système suivant. Cette transition eut lieu encore d'une autre manière : on substitua à une expression unique cumulant et confondant plusieurs idées, ou plutôt ne traduisant que leur rapport, une expression unique aussi, mais établissant la distinction de ces idées, tout en les réunissant dans un même mot par une soudure intime et un ordre respectif nécessaire; de concrète, l'expression devint holophrastique.

CHAPITRE II.

CONJUGAISON OBJECTIVE HOLOPHRASTIQUE.

Nous entendons par cette conjugaison celle assez puissante pour exprimer *une proposition entière* ne se référant pas à une proposition précédente par *un mot unique.* Nous disons : ne se référant pas à une proposition précédente, car, dans le cas de relation, les pronoms ne font plus que tenir la place de noms. Il arrive en effet que telle langue agglutine au verbe tous les pronoms-sujets ou objets, quand l'emploi de ces pronoms est nécessaire parce que le substantif qu'ils représentent ne se trouve pas exprimé dans la proposition; dans ces langues, le procédé est *polysynthétique,* nous le retrouverons tout à l'heure, mais il n'est pas *holophrastique,* puisqu'il se trouve des substantifs-sujets ou objets dans la proposition; ceux-ci marquent, sans s'agglutiner au verbe et par d'autres moyens, leur relation logique avec ce verbe.

Nous ne comprenons dans la conjugaison holophrastique que celle qui permet d'exprimer la proposition entière en un seul mot dans tous les cas.

Pourtant cette conjugaison est à deux degrés; tantôt on agglutine au verbe, on lui incorpore le sujet et l'objet, même quand le sujet et l'objet sont des substantifs; tantôt les substantifs résistent à l'agglutination, mais alors, quoique présents dans la proposition, ils doivent être répétés une seconde fois dans le verbe pléonastiquement sous forme de pronoms.

Lequel de ces procédés forme le degré le plus fort? C'est sans contredit celui qui incorpore au verbe les substantifs eux-mêmes. Est-ce en même temps le plus ancien? On serait tenté de le croire, car le système de la conjugaison objective a d'abord apparu dans toute son énergie, qui n'a fait ensuite que décroître. Cependant nous croyons que le système qui incorpore les substantifs eux-mêmes n'est pas le plus ancien; que les pronoms ont été incorporés les premiers, parce que seuls ils ont été susceptibles d'abord de porter la marque des relations grammati-

cales, et que l'incorporation des substantifs n'a été qu'un effort extrême de ceux-ci pour suivre les pronoms dans leur voie, effort qui du reste n'a pu longtemps être soutenu et n'a pas généralement abouti.

Quoi qu'il en soit, le degré qui incorpore les substantifs est un degré supérieur.

Deuxième degré. — Conjugaison objective holophrastique incorporant les substantifs.

Elle s'observe dans les langues suivantes :

1° Le *nahuatl*.

Citons tout de suite des exemples et voyons le procédé en fonction :

Ni - mitz - mapil - cotona « je - te - doigt - coupe (je te coupe le doigt) ».

Ni-tla-izte-cui « je-quelque chose-ongle-éprouve » ;

Ni-cac-chiua-ni « je-souliers-faisant-le » ;

Ni-no-ma-popohua « je-moi-main-lave » ;

Ni-no-cno-mati « je-moi-pauvre-tiens (je m'humilie) ».

Si le complément vient à manquer, le verbe transitif étant pris intransitivement, comme dans « je mange », alors on simule un régime pour pouvoir incorporer, car il faut toujours, suivant le génie de cette langue, incorporer quelque chose.

Ni-te-tla-ka « je-quelqu'un-quelque chose-mange, je mange ».

Nous allons voir que le nahuatl ne reste pas toujours à cette hauteur, mais se tient souvent au degré inférieur d'holophrasisme, c'est-à-dire n'incorpore plus les substantifs eux-mêmes.

2° Le *tarasque*.

Hopo-ku-ni « laver les mains » ;

Hopo-mu-ni « laver la bouche » ;

Hopo-ntša-ni « se laver la poitrine ».

3° Le *tšoneka*.

Yi-ke-tseško « je lave mon visage » ;

Yi-ni-yoško « tu m'entends ».

4° Le *chiquita*.

Cette langue incorpore le régime entre le sujet et le verbe

quand c'est un substantif; mais ce qui est singulier, c'est que, quand c'est un pronom, elle le suffixe au verbe :

I-tšusi-waši-ka « je-ma-poitrine-presse »;

I-tomæ-ka-ni « je-lie-moi »;

I-tomæ-ka-hi « je-lie-toi ».

On voit que le procédé de conjugaison objective qui incorpore le substantif lui-même est très rarement usité.

Premier degré. — Conjugaison objective holophrastique n'incorporant que les pronoms.

Ici l'expression holophrastique n'est plus aussi exacte; en effet, la proposition contient alors des mots qui ne sont pas incorporés; ce sont les substantifs, donc le mot verbal n'est plus toute la proposition.

Cela est vrai, mais ces substantifs restent détachés, à un cas absolu, sans liaison avec le verbe, et sans entrer dans la composition, dans le lien de la proposition; ils sont donc hors la proposition, aussi bien que hors le verbe. D'ailleurs, ils sont représentés dans l'agglutination verbale par des substituts nécessaires, des pronoms personnels qui les répètent. La conjugaison reste donc holophrastique, mais holophrastique pronominale; le pronom seul a réussi à entrer dans la proposition; le substantif ne compte pas encore.

Il faut bien distinguer de ce cas celui où le conglomérat verbal contient les pronoms, mais seulement lorsque des substantifs ne se trouvent pas dans la proposition ailleurs exprimés, et lorsque ces pronoms représentent le substantif exprimé lui-même, mais dans une proposition précédente seulement; alors la conjugaison objective d'holophrastique devient simplement polysynthétique.

L'holophrastique uniquement pronominale se trouve dans les langues suivantes :

1° Le *nahuatl.*

Cette langue, en effet, emploie deux procédés bien distincts. Tantôt elle incorpore les substantifs eux-mêmes, ainsi que nous l'avons vu; tantôt elle exprime ceux-ci d'une manière analyue et absolue, et les exprime une seconde fois pléonastiquement sous forme de pronoms, incorporant ceux-ci dans le conlomérat verbal :

Ni-k-te-cuilia in totoli « je-la-à-quelqu'un-prends la poule »;

Ni-kin-tla-calty-naqui yn nopilhuan « je-eux-quelque chose-mangeront-veux les-enfants-miens ».

Dans ce dernier exemple, le verbe dépendant est lui-même incorporé dans le verbe principal, mais les substantifs ne sont incorporés qu'en la personne de leurs substituts, les pronoms.

2° L'*abchaze*.

3° Le *basque*.

4° L'*iénisséi* et le *kotte*.

5° L'*esquimau* et l'*aléoute*.

6° L'*iroquois*.

7° Le *dacotah*.

8° L'*athapaske*.

9° Les langues *bantou*.

Nous ne donnons pas en ce moment d'exemples de l'emploi du procédé dans ces langues, parce que nous retrouverons celles-ci un peu plus loin classées à d'autres points de vue.

CHAPITRE III.

CONJUGAISON OBJECTIVE POLYSYNTHÉTIQUE.

Cette conjugaison se distingue de la précédente en ce qu'elle n'incorpore au verbe que des pronoms, non des substantifs, d'autres verbes ou des adverbes, et en ce qu'elle n'incorpore ces pronoms que quand les substantifs ne sont pas exprimés dans la même proposition.

Mais elle se divise en plusieurs classes formées différemment, suivant qu'on se place à divers points de vue.

Premier point de vue. — Classement suivant que la polysynthèse est plus ou moins compréhensive.

La synthèse dont la conjugaison consiste à agglutiner au verbe un des pronoms servant de sujet ou d'objet direct ou indirect; la polysynthèse consiste à en agglutiner plusieurs.

Si la polysynthèse les agglutine tous, elle s'approche de l'holophrasisme, et ne s'en distingue alors qu'en ce qu'elle n'agglutine plus lorsque les substantifs sujets ou objets se trouvent dans la même proposition; si elle n'en agglutine que deux sur plusieurs, elle touche à la synthèse simple; on voit donc qu'elle oscille entre la synthèse et l'holophrasisme.

De là la classification suivante :

1° *Conjugaison objective polysynthétique ne renfermant, avec le pro-*

nom-sujet, que le pronom-régime direct. 2° *Conjugaison objective polysynthétique renfermant, avec le pronom-sujet et le pronom-régime direct, le pronom-régime indirect.*

A. *Polysynthétisme compréhensif au 2e degré.*

Ce polysynthétisme assez rare se trouve dans les langues suivantes :

1° Le *nahuatl.*

Nous en avons déjà donné des exemples, et d'ailleurs cette langue appartient à la conjugaison objective holophrastique.
Mais elle incorpore tous les régimes.

2° Le *hottentot.*

Ma-do-gu-b « donne-à-vous-eux-il (il vous les donne) »;

Ma-do-gu-da « donnons-à-vous-eux-nous (nous vous les donnons) ».

3° L'*abchaze.*

Sara uara i-u-s-thueit « le-te-je-donne (je te le donne) ».

4° Le *basque.*

D-a-kar-d-a-k « cela-porter-à-moi-tu (tu me le portes) ».
D-a-kar-gu-k « cela-porter-à-nous-tu (tu nous le portes) ».

5° Les langues *sémitiques* et *chamitiques.*

Elles comprennent les deux régimes, direct et indirect, ainsi que le sujet, dans l'agglutination verbale.
Les pronoms-sujets sont préfixés ou suffixés; les pronoms-régimes sont toujours suffixés.
L'arabe dit :

Yu-rī-kumū-hum « il-montrer-à-vous-eux (il vous les montrera) »;

A-'tā-nī-ka « il-donne-à-moi-toi (il te donne à moi) ».

Le tamasheq dit :

Ad-as-t-ï-ek « *signe du futur*-à-lui-cela-il-donnera (il le lui donnera) ».

6° L'*accadien.*

Mu-na-n-kak « je-le-lui-construisis ».

7° Les langues *néo-latines.*

Français : *je te le donne* « je-te-le-donne »;

Italien : *hai-me-lo dato.*

IMPRIMERIE NATIONALE.

Nous ne venons de faire cette énumération qu'à un seul point de vue; à d'autres points de vue, nous retrouverons les mêmes langues dans d'autres classifications.

Remarquons que l'abchaze est polysynthétique à un degré très supérieur. En effet, le pronom-sujet et les pronoms-objets y sont incorporés au verbe sous une forme apocopée, mais sont répétés une seconde fois analytiquement, ce qui revient à dire que le pronom, pour s'incorporer, se répète pléonastiquement non seulement au substantif, mais au pronom lui-même.

Il en est de même en suane.

B. *Polysynthétisme compréhensif au 1er degré.*

On n'incorpore plus au verbe que le sujet et le pronom-objet direct et non le pronom-objet indirect. Ce système comprend toutes les langues autres que celles énumérées au deuxième degré, et qui se conjuguent polysynthétiquement.

Deuxième point de vue. — Classement suivant que la polysynthèse est ou n'est pas emboîtante.

A. *Polysynthèse emboîtante.*

L'emboîtement peut se faire de deux manières : 1° entre *l'ensemble des pronoms et le verbe;* 2° entre *les pronoms.*

a. Emboîtement entre les pronoms et le verbe.

1° L'*abchaze.*

Cette langue apocope ses pronoms sujets et objets en les réduisant à une seule consonne ou à une seule voyelle :

Sara uara u-s-guaphχueit «moi toi te-je-aime»;

Sara uara i-u-s-thueit «moi toi le-te-je-donne».

2° Le *basque.*

D-a-kar-gu-k «cela-portes-nous-tu (tu nous portes cela)»;

D-a-kar-ski-o-te-t «cela-porte-*signe du pluriel*-lui-*signe du pluriel*-je (je les leur porte)».

On a apocopé *ni* en *n; hi* en *h; gu* en *g; su* en *s.*

De même à l'imparfait :

Sen-ekar-d-a-n «tu-portais-à-moi-*signe de l'imparfait*»; *sen* seul n'est pas apocopé.

Radicalement *akar* du présent devient *ekar* à l'imparfait.

De même à l'intransitif :

H-abil-ki-t « tu-viens-vers-moi ».

3° L'*hébreu* et les langues *sémitiques*.

Ces langues emboîtent les pronoms avec le verbe, non en modifiant les pronoms, mais en modifiant, au contraire, la racine du verbe lui-même; la première consonne radicale s'affecte d'un schewa : *aktul*, *taktul*, *yaktul*, *naqtul*, etc. Si le pronom suit, pas de modification : *Sabaq-ta-ni*.

4° Les langues *chamitiques*.

Ces langues, au contraire, apocopent les pronoms soit préfixés, soit suffixés, quand même la racine verbale commencerait par une consonne.

En copte, le verbe *pedža* « parler » se conjugue ainsi : *pedža-i*, *pedža-k*, *pedža-f* ou *pedža-s*, etc.; le verbe *tōm* « fermer », ainsi : *ti-tōm*, *k-tōm*, *f-tōm*, *s-tōm*, tandis que le pronom isolé est beaucoup plus long. De même lorsqu'il y a à la fois sujet et régime : *a-f-ol-f* « *signe du passé*-il-conduire-lui (il conduisit lui) ».

De même en tamasheq : *i-nga-t* « il-tua-lui ».

Les autres langues chamitiques ne modifient, au contraire, ni les pronoms ni le verbe.

5° Le *géorgien*.

Il emploie tantôt le pronom possessif, tantôt le prédicatif pour le pronom-sujet et pour le pronom-objet. Ce pronom est apocopé :

Me g-a-dzlew « je te-donne »;

Šen m-a-dzlew « tu me donnes ».

6° L'*iénisséi* et le *kotte*.

Ces langues emploient des pronoms mutilés dans la conjugaison objective : *ade* « je » devient *d*, *t*; *ūge* « toi » devient *g*, *k*; *buda* « lui » s'abrège en *d*. Devant une consonne *d*, *k* et *t* deviennent *da*, *ka*, mais ne reviennent pas à leur forme primitive.

Da-ga-fuot « je-attends »; *da-gar-fuot* « j'attendais ».

En kotte, il en est de même; les pronoms affixés sont, pour les trois personnes au singulier, *ṅ*, *n*, *a*.

Le pronom-objet est enclavé au milieu de la racine du verbe *hama-an-thāk-u* « aimer-moi-*continuation de la racine* aimer-tu (tu m'aimes) ».

Nota. — Nous ne comprenons ici ni l'arrouague ni le nahuatl, parce que ces langues apocopent seulement le pronom finissant par une voyelle devant la voyelle initiale du verbe; il y a là un résultat euphonique qui peut présenter les avantages de l'emboîtement, mais qui n'en a pas le caractère spécial.

b. Emboîtement des pronoms entre eux.

Ici l'euphonie ne joue plus aucun rôle; du reste, l'absorption ne porte plus sur une seule lettre, mais sur plusieurs; la fusion est beaucoup plus énergique.

Elle l'est quelquefois tellement, comme en iroquois et en mordwin, qu'il devient extrêmement difficile d'opérer la séparation.

1° L'*esquimau*.

Cette langue a une conjugaison objective très riche, et opère entre le pronom-sujet et le pronom-objet une union qui rend déjà très difficile l'analyse.

Verbe *mattar* « déshabiller ».

Objectif : *toi*.	Objectif : *moi*.
Mattar pagit « je te déshabille ».	*Mattar panna* « tu me déshabilles ».
patit « il te ».	*panga* « il me ».
pautingit « nous te ».	*pausinga* « vous me ».
patit « ils te ».	*panga* « ils me ».
pautinkit « nous te ». (au duel).	*pautinga* « vous me » (au duel).
pautit « ils te ». (au duel).	*painga* « ils me ». (au duel).

Le pronom-objet est exprimé le dernier et assez clairement : c'est, pour la 2ᵉ personne, *t;* pour la 1ʳᵉ, *ga*, *nga.*

Le pronom-sujet se trouve enclavé entre le verbe et le pronom-objet, mais il est beaucoup moins reconnaissable.

D'abord les formes sont défectives : *patit*, quant au sujet, exprime à la fois le singulier, le pluriel, parfois le duel. Il en est de même de *panga* pour le singulier et le pluriel.

Cela vient d'un principe qui domine la conjugaison objective de l'esquimau et que nous retrouvons dans celles de beaucoup d'autres langues, à savoir que le pronom de la 3ᵉ personne ne s'y exprime pas, s'il est sujet. Au contraire, s'il est objet,

il s'exprime d'une manière particulière, que nous décrirons tout à l'heure.

Le pronom-sujet de la 3ᵉ personne écarté, restent les pronoms-sujets de la 1ʳᵉ et de la 2ᵉ personne; *mattarpagit* se décompose ainsi : *mattar-pa-g-it* «déshabille-*indice verbal*-je-toi»; pluriel : *mattar-pa-u-ti-ng-it;* duel : *mattar-pa-u-ti-nk-it.* Ici l'analyse est déjà plus difficile; au singulier, l'indice de la 1ʳᵉ personne était la consonne *g;* au pluriel et au duel, on se sert d'un autre indice équivalent *u; ti* sert de syllabe de liaison; *ng* est la répétition de l'indice de la 1ʳᵉ personne servant à marquer le pluriel; *it* est le pronom-objet de la 2ᵉ personne; au duel, *ng* est remplacé par *nk*, indice ordinaire du duel.

De même dans *mattarpausinga* «vous me déshabillez», *mattarpautinga*, même sens au duel, l'analyse est *mattar-pa-u-si-nga, mattar-pa-u-ti-nga*, dans lesquel *si* et *ti* sont les indices ordinaires de la 2ᵉ personne-sujet au pluriel et au duel; *nga*, l'indice de la 1ʳᵉ personne-objet, et *u* un indice pléonastique de la 1ʳᵉ personne-objet; l'analyse du singulier *mattarpanna* «tu me déshabilles» est plus difficile; *na* est pour *nga*, pronom-objet de la 1ʳᵉ personne; mais qu'est devenu le pronom-sujet de la 2ᵉ? Il est renfermé dans l'*n* précédent; cet *n* est un *t* assimilé à l'*n* suivant.

On pourrait douter que l'*u* est bien le signe de la 1ʳᵉ personne et ne pas voir cette 1ʳᵉ personne représentée pléonastiquement par *nga;* mais nous en trouvons la démonstration ailleurs : *mattar-pa-u-se* «je vous déshabille», tandis que *mattar-pa-se* «il vous déshabille», la 3ᵉ personne-sujet ne s'exprime pas; donc l'*u* qui se trouve de plus à la 1ʳᵉ personne est bien le signe de cette personne.

Une confusion peu à peu s'est faite dans cette conjugaison entre le singulier, le pluriel et le duel de la même personne sujet; c'est ainsi que *mattar-pa-u-se* signifie à la fois «je te..., nous te..., nous (au duel) te... déshabillons».

Si la 3ᵉ personne sujet ne s'exprime pas, la 3ᵉ personne-objet se marque; seulement, au lieu d'être à la fin, elle est supplantée à cette place par le pronom-sujet. Comment s'exprime-t-elle? Par un changement de voyelle. Tandis que *mattar-p-o-se* signifie, à l'intransitif réfléchi, «vous vous déshabillez», *mattar-p-a-rse* signifie «vous le déshabillez», et *mattar-p-e-se* «vous les déshabillez». De même au duel *p-o-tik, p-u-tik* et *p-e-tik.*

2° L'*aléoute*.

Comme en esquimau, le sujet et l'objet sont rejetés après le verbe, où ils forment un tout amalgamé.

Verbe *čavăkre* «parer».

Relation de 1re à 2e personne.

Čavakre-yugin «je te pare».
yauče «je vous pare».
yarvugin «nous deux te parons».
yatikče «nous deux vous parons».
yovugin «nous te parons».
yovuče «nous vous parons».

Relation de 2e à 1re personne.

Čavakre-yarma «tu me pares».
yarkut «tu me».
yartea «nous deux te».
yartigut «nous deux vous».
yarčea «nous te».
yarčiput «nous vous».

L'analyse se fait de la même manière qu'en esquimau.

3° Le *hongrois*.

Ici nous ne trouvons plus qu'une seule relation conjuguée objectivement, celle de la 1re à la 2e.

Elle s'exprime par le conglomérat *lak*, qui se décompose en *l* «toi» et *k* «je», le premier pronom-objet, le second pronom-sujet.

Il ne faut pas confondre avec la conjugaison objective la relation des trois personnes sujets à la 3e personne objet que le hongrois exprime d'une manière spéciale, mais indirecte. Tandis que *hallok*, *hallasz*, *hall*, *hallunk*, *hallatok*, *hallak* signifient «j'entends, tu entends, etc.», employés sans régime et par conséquent intransitivement, *hallom*, *hallod*, *hallja*, *halljuk*, *halljatok*, *halljak* signifient «je l'entends, tu l'entends, etc.», renfermant un régime et par conséquent employés transitivement. Ce que le hongrois a voulu distinguer ainsi, ce n'est point des autres la 3e personne objet, mais bien de l'intransitif le transitif, et il l'a fait non par un indice caché de la 3e personne, mais en employant, ce qui était naturel, le pronom possessif *m*, *d*, etc., pour le transitif, et le pronom prédicatif *k*, *sz*, etc., pour l'intransitif. La 3e personne objet s'est trouvée ainsi *indirectement* marquée, parce que la 2e personne objet vis-à-vis de la 1re sujet forme une conjugaison spéciale objective, et qu'il est probable, d'après l'analogie du mordwin et d'autres langues ouraliennes, qu'il en était ainsi d'abord des autres relations, sauf celle de la 3e personne, qui, comme nous l'avons vu, ne se marque pas dans beaucoup de langues à conjugaison objective.

4° Le *mordwin.*

C'est la seule langue ouralienne qui présente une conjugaison objective complète.

Cette conjugaison est bien connue; nous nous bornons aux exemples suivants :

Pala-ma-i-t « embrasses-moi-tu »;

Pala-ma-n « embrasse-moi-il »;

Pala-i-t « embrasses-lui-tu ».

Il faut faire les remarques suivantes : 1° la 3e personne ne s'exprime pas quand elle est l'objet; 2° *s* semble être l'indice du pluriel; 3° l'ordre est le suivant : *le verbe, le régime direct, le sujet;* 4° souvent on intercale *sa* ou *ta* entre le verbe et le régime direct.

Ces observations pourront nous guider au milieu des déformations que subit le conglomérat du pronom-sujet avec le pronom-objet.

Voici des exemples de ces déformations :

Pala-tä « je t'embrasse » est pour *pala-tä-n;*

Pala-sa « je l'embrasse » pour *pala-sa-n;*

Pala-s-inä « il les embrasse » pour *pala-sa-z.*

5° L'*iroquois.*

Il y a ici un conglomérat dans lequel l'ordre des pronoms n'est plus uniforme; c'est tantôt le sujet, tantôt l'objet qui se place le premier.

a. Relation des 1res personnes aux 2es.

Konia « je-te »; *kia* « je-vous-deux »; *kua* « je-vous ».

La décomposition se fait ainsi : *k* est l'indice de la 1re personne; *on*, celui de la 2e; *ia* est l'indice du duel; *ua*, l'indice du pluriel.

b. Relation des 2es personnes aux 1res.

Take « tu-me »; *takia* « tu-nous-deux »; *takua* « tu-nous ».

Analyse : *t* signifie « tu »; *k*, « moi »; *ia* et *ua* sont les indices du pluriel et du duel.

c. Relation des 1res personnes aux 3es.

Ria « je-le »; *kheia* « je-les »; *hetsitia* « toi et moi-le »; *hetsiteua*

« vous et moi-le »; *sakia* « lui et moi-le »; *sakua* « eux et moi-le »; *ietiia* « vous et moi-les »; *iakiia* « eux et moi-les ».

Analyse : 1° de *ria; r* est l'indice de « le », *i* de « je »; 2° de *kheia; kh* est l'indice de « les », *i* de « je »; 3° de *sakia; s* est l'indice de « il », *k* de « je », *ia* du duel.

d. Relation des 3es personnes aux 1res.

Raka « il-me »; *sonkia* « il-nous-deux »; *sonkua* « il-nous »; *uaka* « elle-me »; *ionkia* « elle-nous-deux »; *ionkua* « elle-nous »; *ionka* « on-me »; *ionkiia* « on-nous ».

Analyse : 1° de *raka; r* est l'indice de la 3e personne, *k* celui de la 1re; 2° de *sonkia; s* est pour *r*, indice de la 3e personne, *k* est indice de la 1re, *ia* du duel.

e. Relation des 2es personnes aux 3es.

Hetsa « tu-le »; *hetsitia* « vous deux-le »; *hetsiseua* « vous-le »; *sheia* « tu-les »; *ietsiia* « vous-les ».

Analyse de *hatsa : h* est indice de la 3e personne, *ts* de la 2e.
Ici l'analyse est plus difficile.

f. Relation des 3es personnes aux 2es.

Hia « il-te »; *hetsisia* « il-vous-deux »; *hetsiseua* « il-vous »; *iesa* « on-te »; *ietsiia* « on-vous ».

Analyse : elle est très délicate. Dans *hia, h* représente la 3e personne; l'*i* suivant, tiré du pronom *ise*, représente la 3e.

g. Relation des 3es personnes aux 3es.

Sako « il-le »; *sakona* « il-les »; *iako* « elle-le »; *iakona* « elle-les »; *ronua* « on-le »; *konua* « on-la »; *ronuana* « on-les »; *konuana* « on-les ».

Analyse de *sako :* l'*s* est l'indice de la 3e personne sujet; la 3e personne objet suit, mais son indice n'apparaît pas clairement.

La formule générale est : 1° *le sujet*, 2° *l'objet*, 3° *le verbe*, sauf dans la relation 3e et 5e, où elle devient : 1° *objet*, 2° *sujet*, 3° *verbe*.

Exemple : *khe-i-atkohtos* « les-je-vois », tandis que *ra-k-itenre* « il-moi-a-pitié ».

6° Langue *australienne* de *Lac-Macquarie*.

Bin, 1re personne-objet + *bań*, 1re personne-sujet = *banūń;*
Bon, 2e personne-objet + *bi*, 2e personne-sujet = *binūn;*

Bin, 2[e] personne-objet+*noa*, 3[e] personne-sujet=*biloa;*
Bīn, 2[e] personne-objet+*bountoa*, 3[e] pers. fém. sujet=*bīntoa.*

B. *Polysynthèse non emboîtante.*

Cette polysynthèse est celle de toutes les langues non comprises dans la division précédente, qui possèdent cependant la conjugaison objective.

Le pronom-sujet, le pronom-objet et le verbe y restent parfaitement distincts.

Troisième point de vue. — Classement suivant que la polysynthèse est enveloppante ou développante.

Nous entendons par *polysynthèse enveloppante* celle au moyen de laquelle l'un des pronoms est enclavé entre l'autre pronom et le verbe, ou bien dans l'intérieur du verbe lui-même; elle peut donc l'être de deux manières bien différentes, soit dans les rapports des pronoms avec le verbe, soit dans ceux des pronoms entre eux.

Lorsque la polysynthèse n'est pas enveloppante vis-à-vis du verbe, elle est développée vis-à-vis de lui, et alors les pronoms peuvent lui être *préfixés* ou *suffixés*, tandis que dans le cas contraire ils lui sont *infixés;* dans leurs rapports entre eux, ils peuvent être ou séparés l'un de l'autre par le verbe ou situés du même côté de ce verbe; dans l'un et l'autre de ces derniers cas, le sujet peut précéder l'objet ou l'objet précéder le sujet, la construction être *directe* ou *inversive.*

A. *Position enveloppante ou développée vis-à-vis du verbe.*

Le pronom-sujet et le pronom-objet peuvent être ou *infixés* au verbe, auquel cas ils sont enveloppés par lui, ou *affixés* autrement.

a. *Cas de l'enveloppement par l'infixation.*

Dans tous les procédés ci-dessus décrits, il n'y avait entre le pronom et le verbe qu'une simple soudure; ici l'on va beaucoup plus loin; le verbe s'entr'ouvre, entoure de ses molécules le ou les pronoms et les retient prisonniers. Les pronoms sont enclavés entre deux syllabes du verbe.

Tel est le procédé très remarquable employé dans les langues suivantes : l'abchaze, l'athapaske, le dakotah, l'iénissei et le kotte.

1° *Dacotah.*

Verbe *hiyu* «venir» : 1re personne, *hi-b-u;* 2e personne, *hi-d-u;* 3e personne, *hi-y-u.*

Verbe *hioteka* «percer». Ici l'on emploie un double pronom, le premier préfixé, le second infixé : 1re personne, *wa-hi-nd-oteka;* 2e personne, *ya-hi-d-oteka.*

2° *Athapaske.*

Verbe *yā-thi* «parler» : 1re personne, *yā-s-thi;* 2e personne, *ya-nl-thi;* pluriel, 1re personne, *yā-ul-thi;* 2e personne, *yā-yul-thi;* 3e personne, *yā-yal-thi.*

3° *Abchaze.*

Verbe *iknahaueit* «suspendre» : 1re personne, *ikna-s-haueit;* 2e personne, *ikna-u-haueit, ikna-b-haueit;* 3e personne, *ikna-i-haueit; ikna-l-haueit.*

4° *Kotte.*

Hama-anth-āk-u «tu m'aimes» : 1re 1/2 du radical-*moi*-2e 1/2 du radical-*tu;*

Hama-u-th-āk-n «je t'aime» : 1re 1/2 du radical-*toi*-2e 1/2 du radical-*je.*

b. Cas du développement par préfixation ou suffixation.

Alors les pronoms sont développés par rapport au verbe; nous verrons qu'ils peuvent être cependant en même temps enveloppés l'un par l'autre.

Ce développement par rapport au verbe est général; c'est l'infixation ci-dessus décrite qui est l'exception.

Quelquefois le pronom-objet et le pronom-sujet sont tous les deux préfixés, quelquefois ils sont tous les deux suffixés; quelquefois l'un est préfixé, l'autre suffixé.

1° *Langues où le pronom-sujet et le pronom-objet sont préfixés.*

En voici l'énumération : 1° le nahuatl; 2° le bribri; 3° le guarani, du moins dans la première de ses quatre formules ci-après données; 4° le dacotah; 5° le tschinuk; 6° le quiché; 7° l'iroquois; 8° le cafre; 9° le somali; 10° l'accadien; 11° l'abchaze.

2° *Langues où le pronom-sujet et le pronom-objet sont suffixés.*

1° Le hottentot; 2° l'esquimau; 3° l'iénisséi et le kotte, quant au sujet, le régime étant infixé; 4° l'aléoute; 5° le hon-

grois dans la relation de 1re à 2e personne, la seule où il possède la conjugaison objective; 6° le mordwin; 7° le kohl; 8° le keshua.

3° *Langues où l'un des pronoms est préfixé et l'autre suffixé.*

α. *C'est le sujet qui est préfixé* (tournure directe).

1° L'abipone; 2° le sonhrai (*e-ga-bā-ni* «je-aime-toi»); 3° le mandara (*ta-dže-me* «ils-frappent-nous»); 4° l'arrouagne (*d-ansika-bu* «je-aime-toi»); 5° le caraïbe (*arameta-kwa-n-yen-ti-bu* «cacher-en-propre-je-fais-toi»); 6° le moxos (*me-munako-wi* «je-aime-toi»); 7° le chiquitos (*i-tomoe-ka-ni* «je-lie-moi», *i-tomoe-ka-hi* «je-lie-toi»); 8° le sahaptin-walawala (*in-ahakima-imaun* «je-vois-toi», *in-aθhakisa-imuna* «je-vois-vous»); 9° l'othomi (*di-nu-i* «je-vois-toi», *di-nu-bi* «je-vois-lui»); 10° le poul (*o-tama-mi* «il-trouve-moi», *miṅ-tama-oṅ* «nous-trouvons-vous»); 11° le maya (*yacunah-in-cah-ech* «aimant-je-suis-toi»).

β. *C'est l'objet qui est préfixé* (tournure inversive).

Nous n'avons remarqué ce cas comme réalisé dans aucune langue; nous n'avons trouvé que des langues qui préfixent et suffixent alternativement l'objet et le sujet.

γ. *C'est alternativement le sujet ou l'objet qui est préfixé.*

1° Le *basque.*

Ce cas est très remarquable ici. Au temps présent la formule est : 1° *objet direct;* 2° *verbe;* 3° *objet indirect;* 4° *sujet.*

D-akar-d-a-k «cela-portes-à-moi-tu = tu me portes cela».

A l'imparfait dans le verbe transitif, à tous les temps dans le verbe intransitif, la formule est, au contraire : 1° *sujet;* 2° *verbe;* 3° *objet direct;* 4° *objet indirect.*

Sen-ekar-d-a-n «tu-portais-à-moi-lui (sous-entendu)-*signe de l'imparfait* = tu le lui portais»;

Sen-ekar-ski-d-an «tu-portais-eux-à-moi-*signe de l'imparfait* = tu me les portais»;

H-abil-ki-t «tu-*signe du présent*-viens-vers-moi»;

H-em-bil-ki-d-an-«tu-*modification voulue par l'imparfait*-vins-vers-moi-*signe d'imparfait*».

Il faut remarquer que le pronom change de forme suivant qu'il est préfixé ou suffixé.

	FORME SÉPARÉE.	FORME PRÉFIXÉE.	FORME SUFFIXÉE.
	SINGULIER.		
1re personne	*ni*	*n*	*t*
2e personne	*ki*	*h*	*h, k, n*
3e personne	...	*d*	...
	PLURIEL.		
1re personne	*gu*	*g*	*gu*
2e personne	*su*	*s*	*su, su-te*
3e personne	...	*d*	...*te*

2° L'*algonquin.*

Cette langue tantôt préfixe, tantôt suffixe le pronom-sujet, et en même temps suffixe ou préfixe le pronom-objet, d'après la distinction suivante :

Le pronom-sujet se préfixe et l'objet se suffixe en général, excepté lorsque le sujet est de la 3e personne et l'objet de la 1re ou de la 3e, ainsi que dans le cas où le sujet est de la 1re et l'objet de la 2e; dans ces derniers cas c'est l'objet qui se préfixe, et le sujet se suffixe :

Ni-sakih-a « je-aime-lui »; *ki-sakih-im* « vous-aimez-moi »; *ki-sakih-a* « tu-aimes-lui »; *o-sakih-an* « il-aime-lui »; *ni-sakih-ak* « je-aime-eux ».

Par contre : *ki-sakih-im* « toi-aime-je »; *ki-sakih-in-im-in* « toi-aimer-1er *signe du pluriel*-moi-2e *signe du pluriel* = nous vous aimons »; *ni-sakih-ik* « moi-aime-il ».

Le cri et le chippeway suivent la même formule.

3° Le *guarani-tupi.*

Cette langue emploie alternativement les formules suivantes :

1re formule : 1° 1re personne sujet; 2° 2e personne objet; 3° verbe;

2e formule : 1° 1re personne objet; 2° verbe; 3° 3e personne sujet;

3e formule : 1° une des trois personnes comme objet; 2° verbe; 3° 3e personne sujet;

4e formule : 1° 3e personne objet; 2° verbe; 3° une des trois personnes comme sujet;

5e formule : même cas, mais le sujet et le complément sont des substantifs.

La première de ces formules est en dehors de la présente division; les deux pronoms y sont préfixés.

Voici des exemples :

1re formule : iše-oro-yuka « je-te-tue » ; *iše-opo-yuka* « je-vous-tue » ; *ore-oro-yuka* « nous-te-tuons » ; *ore-opo-yuka* « nous-vous-tuons » ;

2e formule : še-yuka-yepe « moi-tues-tu » ; *še yuka-peyepe* « me-tuez-vous » ; *ore-yuka-yepe* « nous-tues-tu » ; *ore-yuka-peyepe* « nous-tuez-vous » ;

3e formule : še-yuka-Pedro « me-tue-Pierre » ; *nde-yuka-Pedro* « te-tue-Pierre » ;

4e formule : a-yuka-Pedro « je-tue-Pierre ».

Il faut remarquer que le pronom change très souvent de racine quand de sujet il devient objet ; « toi », sujet, s'exprime par *yepe ;* objet, par *oro ;* bien plus, la racine *oro* de l'objet, quand le sujet est de la 1re personne, devient *nde* quand le sujet est de la 3e.

4° Le *totonaque.*

Les formules sont diverses :

Iš-ka-paški-y « je-eux-aime » ;
Iš-paško-go-y « je-aime-eux ».

Quand l'objet 3e personne du pluriel s'exprime par *ka*, il précède le verbe ; quand il s'exprime par *go*, il le suit :

Kin-paski-a « moi-aimes-tu » ;
Kinka-paski-y-an « nous-aime-il » ;
Kila-paski-a-u « nous-aimes-tu ».

5° Les langues *sémitiques.*

Ces langues *préfixent* le sujet au *futur*, le *suffixent*, au contraire, à l'*aoriste ;* l'arabe dit, d'un côté, *aktul*, *taktul*, *yaktul ;* de l'autre, *katal-tu*, *katal-ta*, *katala.*

Quand il y a un pronom-objet, celui-ci cependant ne se déplace dans aucun cas et est toujours suffixé.

6° Les langues *chamitiques.*

Tantôt elles *préfixent* le pronom-sujet, tantôt elles le *suffixent*, mais ne marquent plus par là, au moins régulièrement, la différence des temps. La forme des pronoms varie d'ailleurs quelquefois, ainsi qu'en hébreu, suivant que le pronom est préfixé ou suffixé. Certains verbes usent de préfixes, certains autres de suffixes, et c'est tout.

Lorsqu'il existe à la fois un pronom-sujet et un pronom-objet, celui-ci se place toujours après le verbe, quelle que soit la situa-

tion du pronom-sujet; ainsi, en tamasheq, *i-rka-kem* «il-aime-toi».

Deux exceptions ont lieu à cette loi : 1° en somali, le pronom-objet précède le verbe : *nin-ba-i-diloi* «l'homme-me-frappe»; 2° en tamasheq, il en est ainsi lorsque le verbe est précédé d'une particule : *ad-as-t-iekf* «*signe du futur*-à-lui-lui-donner-il = il le lui donnera».

7° Le *kanuri*.

Wu-se-min «tu-me-vois»; *se-de-min* «moi-tu-fais».

8° Le *kumanagote*.

Ad-ara-n «toi-porte-il»; *y-ara-n* «moi-porte-il».
Par contre : *m-aratše-kom* «vous-portez-eux».

B. *Position enveloppante ou développée dans les rapports des pronoms entre eux, ou enclave et désenclave du pronom-objet.*

Ceci est un des points les plus caractéristiques de la conjugaison objective.

Le verbe enveloppe les pronoms, comme nous l'avons vu, quand il les *infixe;* les pronoms s'enveloppent entre eux, s'enclavent seulement lorsqu'ils se trouvent ensemble du même côté du verbe, et que, de plus, le *pronom-objet* se trouve *entre le sujet et le verbe*, ou *entre le verbe et le sujet.*

Si c'est le pronom-sujet qui se trouve entre le pronom-objet et le verbe, il n'y a plus enclave, plus enveloppement de pronom à pronom; le *pronom-objet est sur le point de s'échapper du conglomérat*, et l'on considère la conjugaison objective comme n'étant telle qu'à un bien plus faible degré. Il n'y a pas même alors ce qu'on appelle communément *conjugaison objective.* Si elle existe encore matériellement, puisque le pronom-objet et le pronom-sujet sont tous les deux agglutinés en verbe, on peut dire qu'elle a perdu son principal trait psychologique, qui consiste à être l'image et le souvenir de l'holophrasisme. Dès que le pronom-objet n'est pas enclavé dans le verbe de manière à se fermer toute issue, il sortira tôt ou tard. Bien plus, comme la séparation ou la réunion des mots dans l'écriture, ou la prononciation, est un fait arbitraire, il suffira de détacher, en écrivant ou en prononçant, du conglomérat le pronom-objet pour briser la conjugaison objective; résultat qui est impossible lorsque le pronom-objet est enclavé, car sur l'union qui résulte de cette enclave l'écriture ou la prononciation ne peuvent rien. Quand le français sépare en quatre mots *je te le dis*, au lieu de les réunir ainsi *jeteledis*, la conjugaison n'en reste pas moins objective, non holophrastique,

puisque des substantifs dans la proposition viendraient rompre cet arrangement, mais polysynthétique.

Il faut donc distinguer : 1° l'*enclave;* 2° la *désenclave* du *pronom-objet.*

a. Enclave du pronom-objet.

Cette enclave a lieu dans deux situations différentes : 1° lorsque les deux pronoms sujet et objet sont *préfixés* au verbe; 2° lorsqu'ils lui sont ensemble *suffixés.*

1° *Cas de la préfixation des deux pronoms.*

Il y a alors enclave dans les langues suivantes :

1° Le nahuatl; 2° le tšoneka; 3° le bribri (*dše-be-pu* «je-te-frappe»); 4° le tšinuk (*ami-no-wagna* «je-te-tue»); 5° le tupi-guarani (dans sa 1re formule: *iše-oro-yuka* «je-te-tue»); 6° le cafre (*di-ku-tanda wena* «je-te-aime toi»).

Le pronom-objet s'y répète pléonastiquement.

L'inclusion a lieu, même quand les objets sont déjà exprimés analytiquement par un substantif, ce qui rend le cafre holophrastique :

U-Satani wa-m-kohlisa u-Eva «Satan il-elle-trompa Ève». On reconnaît auquel des deux substantifs chaque pronom répond par le genre du pronom.

7° L'accadien incorpore le pronom-objet direct et le pronom-objet indirect :

Mu-na-kak «je-lui construisis»;
Mu-na-n-kak «je-lui-le-construisis».

8° L'iroquois, dans certaines relations seulement, savoir : celles de 1re personne à 2e, de 2e à 1re, de 3e à 1re, de 3e à 2e, de 3e à 3e. Restent exclues les relations de 2e à 3e et de 1re à 3e, qui observent la formule différente : 1° *objet*, 2° *sujet*, 3° *verbe.*

9° Le kanuri (*wu-se-min* «tu-me-vois»).

10° Le somali (*ninba-i-dilai* «l'homme-me-tue»).

2° *Cas de la suffixation des deux pronoms.*

Alors la formule est : 1° *verbe*, 2° *objet*, 3° *sujet.*

1° Le *hottentot.*

Ma-do-gu-b «donne-à-vous-eux-il»;
Ma-do-gu-da «donnons-à-vous-eux-nous»;
Ma-bi-b «donne-à-lui-il».

2° Le *hongrois*.

De 1re à 2e personne, *lek* : *l* = 2e personne objet, *k* = 1re personne sujet.

3° Le *mordwin*.

Pala-m-i-t « embrasses-moi-tu ».

4° L'*iénisséi* et le *kotte*.

Avec cette diversité que le sujet termine le mot et que le pronom-objet le précède, mais est infixé au verbe.

5° Le *keshua*.

Quelquefois cette langue ne garde que le pronom-sujet ou le pronom-objet seul; elle appartient alors à une classe ci-après décrite. D'autres fois le pronom-sujet précède le pronom-objet. Mais exceptionnellement c'est l'indice qui précède le sujet à la fin du verbe dans le rapport de la 2e personne à la 1re : *apa-w-ñ-ki* « portes- (*wa*)-tu ».

6° Le *kohl*.

Ici, il est vrai, le pronom-sujet se répète une seconde fois en tête du mot d'une manière analytique :

Aiñ abuñ-me-tan-a-iñ « je lave-toi-*signe du présent*-je = je te lave »;

Aiñ abun-en-tana-iñ « je lave-*signe du réfléchi-signe du présent*-je. »

b. Désenclave du pronom-objet.

Lorsque le pronom-objet ne se trouve pas entre le sujet et le verbe, soit en préfixe d'ailleurs, soit en suffixe, il y a bien encore polysynthèse, mais il n'y a plus enclave, et la conjugaison n'est qu'à demi-objective.

Comme nous l'avons dit, le pronom-objet n'étant plus enclavé dans le verbe tend à s'en échapper et s'en échappe en effet quelque jour, d'abord par alternance avec le sujet, puis lui-même seul.

Si le lien se relâche ainsi entre le pronom-objet et le verbe, il se relâche en même temps entre le pronom-objet et le pronom-sujet.

Il se maintient pourtant d'une manière plus ou moins forte selon les cas suivants :

1° *Cas où le pronom-objet et le pronom-sujet sont séparés par le verbe.*

Alors le lien est très faible, et il n'y a guère qu'un accident

graphique qui sépare cette forme synthétique d'une forme analytique, lorsque, de plus, le pronom-sujet n'est pas répété pléonastiquement.

Ce cas se présente de deux manières : ou c'est le *pronom-objet* qui est *préfixé*, ou c'est le *pronom-sujet*. Nous avons énuméré plus haut les langues qui procèdent de l'une ou de l'autre manière. Dans un cas, la tournure est inversive; dans l'autre, elle est franchement développante dans le sens direct.

2° *Cas où le pronom-objet et le pronom-sujet se touchent.*

C'est celui de la conjugaison *demi-objective*, dont les apparitions sont nombreuses.

Il faut distinguer deux positions :

a. Les deux pronoms sont préfixés.

1° Langue *abchaze.*

Une particularité de cette langue consiste en ce que le *pronom-sujet* et le *pronom-objet* s'expriment tous les deux une seconde fois analytiquement.

Sara uara u-s-guaphχueit;
Moi toi te-je-aime;
Ui sara s-a-guaphχueit;
Lui moi me-il-aime;
Sara uara i-u-s-thueit;
Moi toi le-te-je-donne.

Dans les pronoms analytiques, le sujet précède l'objet; dans les pronoms répétés polysynthétiquement, c'est l'objet qui précède le sujet.

2° Langue *quiché.*

K-at-nu-logoχ « te-je aime »;
K-in-a-logoχ « me-tu-aimes ».
De même en pokentsi :
Ko-na-lokoχ « vous-tu-aimes ».

3° Le *dacotah.*

Ma-kaska « moi-il(sous-entendu) -lie ».
Ma-ya-kaska « moi-tu-lies ».
Ma-ya-kaska-pi « moi-vous-liez ».

Ce procédé cède souvent au procédé concret que nous avons décrit en commençant.

b. Les deux pronoms sont suffixés.

IMPRIMERIE NATIONALE.

1° L'*esquimau.*

Nous avons exposé déjà son procédé; faisons seulement ressortir la place de chaque pronom.

Objet : « toi »; verbe : *mattar* « déshabiller ». 1re personne sujet : *mattar-pa-g-it;* 3e personne : *mattar-pa-tit.*

De même, objet : « moi »; *mattar-pa-nga* « il me déshabille »; *mattar-pa-u-si-uga* « vous me déshabillez ».

2° L'*aléoute.*

3° Les langues *sémitiques* et *chamitiques.*

Dans les verbes et les temps où le sujet se trouve suffixé.

4° Le *keshua.*

Apa-i-ki « porte-je-te »; *apa-i-kitshik* « porte-je-vous »; *apa-su-ñ-ki* « porte-(*su*)-il-toi ».

CHAPITRE IV.

CONJUGAISON OBJECTIVE SYNTHÉTIQUE.

La conjugaison simplement synthétique est celle qui n'agglutine au verbe qu'un seul pronom. Si le pronom ainsi agglutiné au verbe est un *pronom-sujet*, la conjugaison est *synthétique subjective;* si c'est, au contraire, un *pronom-objet*, la conjugaison est *synthétique objective.*

Quelquefois c'est tantôt le pronom-sujet, tantôt le pronom-objet qui s'agglutine seul au verbe, l'autre étant expulsé du conglomérat; c'est ce que nous appellerons la *conjugaison synthétique alternante.*

Nous n'avons pas à nous occuper ici de la première de ces conjugaisons; elle règne dans notre famille indo-germanique et dans beaucoup d'autres; tantôt le pronom-sujet est parfaitement reconnaissable, comme dans les langues ouralo-altaïques, tantôt il s'efface comme dans les langues aryennes, par exemple à la première personne de l'indicatif présent dans les verbes en *o*. Enfin dans les langues néo-latines le pronom suffixé s'atrophie tellement qu'il doit être renforcé analytiquement.

La seconde et la troisième de ces conjugaisons sont, au contraire, du domaine de notre étude.

Le seconde est entièrement objective, mais n'est plus polysynthétique, puisque le pronom-sujet s'exprime alors analytiquement.

La troisième n'est plus entièrement objective et, dans cet ordre

d'idées, s'abaisse encore d'un degré. C'est la transition vers la conjugaison non objective, qui a fini par triompher. Le verbe ne peut plus admettre dans le conglomérat qu'un seul pronom, soit sujet, soit objet; il admet l'un ou l'autre suivant les différentes personnes ou les différentes positions grammaticales. Il y a alternance entre la conjugaison objective et la conjugaison subjective, et la première finit par alterner de plus en plus rarement, puis par disparaître. Ce procédé de transition est très curieux. Nous devons distinguer les deux systèmes.

A. *Conjugaison objective synthétique proprement dite.*

Le sujet est toujours chassé; l'objet toujours agglutiné au verbe.

1° Le *molushe.*

Intše ayo-ei-mi « moi aime-toi ».

2° Le *suane.*

Mi le-dj-kaisi « je te-embrasse toi »; *lekai* « embrasser ».

3° Le *nuba.*

Le pronom-objet s'agglutine seul, le pronom sujet est rejeté; mais le pronom-objet ainsi employé diffère du pronom-sujet quant au pluriel, en ce que, au lieu d'ouvrir comme celui-ci un pluriel direct, il le forme du singulier en ajoutant *dj*, signe du pluriel dans les noms.

Quant à l'incorporation du pronom-objet, elle a ceci de remarquable qu'elle se fait entre le verbe et la désinence de conjugaison exprimant une seconde fois le pronom-sujet sous une forme à son tour tout à fait distincte.

Ir gafra-den-inam « tu pardonnes-moi-tu ».

Ur gafra-den-nakom « vous pardonnez-moi-vous ».

Ir u-ga gafra-den-dj-inam « tu nous-à pardonnes-moi-*signe du pluriel*-tu = tu nous pardonnes ».

Remarquons : 1° cette confusion de la 2° et de la 3° personne; 2° l'emploi pléonastique du sujet et du régime; 3° la racine spéciale du pronom-sujet suffixé.

Ici nous touchons à la conjugaison objective alternante.

B. *Conjugaison objective alternante.*

1° Le *keshua.*

Souvent cette langue incorpore deux éléments, mais souvent

aussi elle chasse l'un ou l'autre; quelquefois même elle va jusqu'à supprimer celui qu'elle chasse.

Nokanku apa-iki « nous portons-toi »; ici c'est le sujet qui est chassé.

Nokanku-kta apa-wa-nki « nous-*signe de l'accusatif* portes-(*wa*)-toi = tu nous portes »; ici c'est l'objet qui est chassé et exprimé seulement analytiquement.

Apa-yki « (je) porte-toi »; ici non seulement le sujet est chassé, mais il est supprimé.

Dans d'autres cas les deux éléments sont incorporés : *apa-i-ki* « porte-(je)-toi »; *apa-wa-n-ki* « portes-(tu-me)-*n*-tu », avec une formule différente : 1° *verbe-indice-objet*, 2° *verbe-indice-sujet.*

Ces procédés multiples peuvent s'expliquer aisément par une évolution.

On a d'abord enlevé de la composition le pronom-objet ou le pronom-sujet qu'on exprime séparément; puis on supprime le pronom-sujet exprimé analytiquement; de même, dans certaines langues que nous allons examiner, c'est aussi le pronom-objet exprimé analytiquement qu'on supprime ensuite quand ce sujet est de la 3e personne, par exemple en basque, en esquimau.

2° Le *chiapanèque.*

Cette langue marque par une différence dans sa désinence tantôt le *pronom-sujet*, tantôt le *pronom-objet* seul; il exprime l'autre analytiquement, ou plus souvent ne l'exprime pas du tout, et le laisse déduire du contexte.

Verbe adjectif : *ilico-ho-mo* « je suis triste »; 2e personne, *ilico-he-mo;* 3e personne, *ilico-o-mo.*

Verbe intransitif : *ipapa-me-ho* « parler à moi »; *ipapa-me-he* « parler à toi » ; *ipapa-me-o* « parler à lui ».

Verbe transitif : *ipiyame-ho-mo n-Dios* « je sers Dieu ».

Çiho iparitame-ho tiqhe-ndila « ils me coupent une main ».

Comme on le voit d'après ces exemples, les signes des trois personnes sont : *ho*, *he*, *o;* eh bien, quelquefois ils s'appliquent au sujet, quelquefois à l'objet; l'autre est exprimé analytiquement, ou passé sous silence.

3° Le *géorgien.*

S'il n'existe pas de régime direct ou indirect, le pronom-sujet s'agglutine au verbe sous la forme *prédicative* ou sous la forme *possessive.*

S'il survient un régime direct ou indirect, le pronom-sujet

est chassé du verbe et s'exprime analytiquement; le *pronom-objet*, au contraire, s'agglutine au verbe et s'y préfixe :

Me g-a-dzlew « je te-donne » ;

Šen m-a-dzlew « tu me-donnes ».

Dans d'autres cas le pronom-sujet se suffixe au verbe et le pronom-objet est toujours chassé.

4° Le *kunama*.

Si le sujet est de la 1re personne, l'objet de la 1re, 2e ou 3e personne; ou bien si le sujet est de la 1re, 2e ou 3e personne, et l'objet de la 3e personne, le pronom-objet se détache et se met à l'*accusatif* au moyen du suffixe *si*. Si le sujet est de la 3e ou de la 2e personne, et l'objet de la 1re ou de la 2e, c'est le pronom-sujet qui est chassé, et le pronom-objet qui s'agglutine.

Tels sont les divers degrés de conjugaison objective et aussi de conjugaison synthétique. Cependant celle-ci survit à celle-là sous forme de conjugaison synthétique subjective. C'est le stade d'évolution dans nos langues indo-germaniques. Puis la conjugaison, qui a cessé d'être objective, cesse plus tard d'être synthétique; le pronom-sujet suffixé s'efface; il est renforcé par un pronom-sujet préposé analytiquement qui finit par demeurer seul. La langue française n'arrive pas tout à fait à ce dernier état, mais elle en approche de bien près dans la langue parlée, et l'atteint au présent et à l'imparfait de l'indicatif, sauf à la 1re et à la 2e personne du pluriel, au moins dans la conjugaison prononcée. Dès lors la conjugaison est purement analytique, ne contient plus ni sujet ni objet, ou plus exactement il n'existe plus de conjugaison.

Le chemin parcouru avec des étapes successives a conduit insensiblement de la conjugaison *concrète* à la conjugaison *analytique*, en passant par l'*holophrasisme*, le *polysynthétisme* et le *synthétisme;* l'évolution s'est accomplie à la fois dans le domaine psychologique et dans celui de la morphologie; la trame des idées s'est desserrée en même temps que le tissu des formes grammaticales s'est relâché. La proposition est d'abord un bloc dont les différentes parties ne sont pas différenciées; pour lui donner une forme, pour l'articuler, il faut la civilisation avec ses efforts continus et lents; elle y parvient à force de siècles, ici plus rapide cependant, là beaucoup moins, ce qui nous permet d'étudier ainsi les anciens états laissés çà et là à découvert; les plus antiques sont à peine visibles, nous n'avons pu les constater en commençant que dans quelques langues; mais cette constatation a suffi pour montrer le point de départ. L'histoire de la conju-

gaison objective est donc l'histoire de l'évolution de l'esprit humain et du langage, du synthétisme le plus énergique, du *synthétisme concret* à l'*analytisme.*

Cependant il ne faut pas exagérer, et l'histoire de la conjugaison objective n'est pas l'histoire entière du synthétisme, même pas du synthétisme appliqué seulement à l'expression des relations. Il faut faire une distinction importante. Les relations entre l'idée ontologique et l'idée verbale s'expriment ou par l'*ordre syntactique* de construction des mots, ou en dehors de tout ordre par l'emploi des *mots vides.* C'est le premier seulement de ces modes d'expression, celui par l'ordre respectif des mots, qui passe du synthétisme à l'analytsme à tiravers les modifications de la conjugaison objective; le second de ces modes, celui par l'emploi de mots vides, a une histoire toute différente. Cependant il existe entre les deux un lien très étroit, en ce sens que ce n'est qu'à partir d'un certain point que ces deux modes d'expression se séparent; c'est quand l'expression par l'ordre des mots réalisée par la compression de la conjugaison objective se relâche, en laissant échapper du conglomérat polysynthétique quelques-uns de ses éléments, que l'expression par emploi de mots vides s'empare de ces éléments détachés, abandonnés, et crée un nouveau système.

La conjugaison objective est l'étage inférieur de la couche la plus ancienne; elle fut morphologiquement l'expression des relations par l'union intime des mots rangés dans un ordre certain, psychologiquement la confusion totale des éléments de la proposition entière d'abord indivisible.

Raoul de la Grasserie,

Juge au tribunal de Rennes.

DEUX NOUVELLES INSCRIPTIONS OSQUES.

Un terrain situé non loin de Capoue et connu sous le nom de *fondo Patturelli*, célèbre parmi les archéologues pour les nombreuses antiquités qu'il a déjà livrées, vient de fournir deux nouvelles inscriptions osques. Elles sont gravées sur deux cippes hauts l'un de $0^m,92$, l'autre de $0^m,79$. En voici la représentation d'après Fiorelli (*Accad. dei Lincei*, 1887, p. 290) :

TRANSCRIPTION.

Sepis Helevi Pompe. Faler. iovil. de. Vírriieis medikia.

Sepíeis Heleviieis som. A. S.
Mi. Anniieí medikkiaí tov. iovilam profts. Pomper. Falenia.

M. Bücheler, dans le *Rheinisches Museum* (N. F. XLIII, p. 129), donne, d'après un estampage, un fac-similé d'aspect assez différent, mais au fond d'accord avec la copie de Fiorelli.

Je n'ai pas l'intention, pour le moment, de présenter une interprétation détaillée de ces deux textes. Je dirai seulement qu'ils se rapportent l'un et l'autre au même fait, la dédicace d'un objet appelé *iovila*. Le mot ne se présente pas pour la première fois : il figure déjà dans une inscription trouvée en ce même *fondo Patturelli* et publiée chez Zvetaieff sous le n° 34. Mais la signification de cette *iovila* n'en est pas plus claire. Il faut croire que c'était un objet assez important, puisqu'on n'emploie pas

moins de deux stèles pour en constater d'abord la promesse et ensuite l'offrande, et puisque des magistrats publics sont nommés à cette occasion. Entre le vœu et son accomplissement il s'est passé quelque temps, car la *medikia* ou charge de *meddix tuticus*, dont la mention sert à préciser la date, est exercée d'abord par Virrius, plus tard par Minnius Annius.

Je laisse maintenant l'ensemble des deux inscriptions, pour m'occuper exclusivement de trois mots qui sont écrits en exergue sur le n° 2 : *Sepíeís Heleviieís som.*

Ces mots viennent confirmer de la manière la plus inattendue et la plus probante l'opinion que je soutenais dans ces *Mémoires* (p. 87) à l'occasion de *herentateis sum.* Je disais qu'il fallait se garder d'expliquer *sum* comme la première personne du verbe substantif, et que ce mot, probablement écrit en abrégé, cachait, étant joint à *herentateis*, quelque locution toute faite, comme *senatus consulto*, *decurionum decreto.* Nous voyons aujourd'hui la justification de cette conjecture.

Il faut traduire ici : *Sepii Helvii decreto.* Ce Sepius Helvius figure sur le n° 1 comme ayant fait le vœu de la *iovila.* Il est alors associé à un autre fonctionnaire nommé *Pompe(rius) Faler(nia).* Sur le n° 2, les deux mêmes personnages reparaissent comme ayant approuvé (*profts* pour *profattens*) la confection de l'objet en question. Seulement cette fois le premier des deux est mis hors rang, ce qui semble indiquer une sorte de primauté. Néanmoins le verbe est au pluriel, parce que les deux magistrats agissent de concert.

Il est évidemment impossible de traduire : «J'appartiens à Sepius Helvius», puisque le monument, comme de juste, appartient à la divinité, et puisque, sur la première des deux pierres, Sepius Helvius est nommé comme l'un des deux auteurs du présent fait au dieu. Nous ne savons pas encore quel est le mot complet que cache cette syllabe initiale *som*... Mais il serait temps de renoncer à la traduction qu'une ressemblance fortuite avec le latin avait fait trop aisément adopter.

Les deux lettres A et S écrites également en exergue sont les lettres initiales de quelque autre formule toute faite, comme par exemple en latin P. P. (*pecunia publica*).

Je termine en donnant la traduction de ces deux petits textes :

Sepius Helvius, Pomperius Falernia jovilam dederunt Virrii magistratu.

Sepii Helvii decreto. A. S. — Minnii Annii magistratu publico jovilam probaverunt [Sepius Helvius] Pomperius Falernia.

Michel Bréal.

OBSERVATIONS PHONÉTIQUES

SUR

QUELQUES PHÉNOMÈNES NÉO-GRECS.

Φοῦχτα.

M. Dehèque, dans son Dictionnaire grec moderne-français, donne, au mot *φοῦχτα* «poignée», l'étymologie *χεὶρ πυκτή* «la main serrée». Le premier élément serait tombé et l'adjectif serait seul resté, avec valeur de substantif.

Cette étymologie, quelque surprenante qu'elle puisse paraître au premier abord, se justifie toutefois pleinement, à telles enseignes que *πυκτή* ne saurait devenir, en grec moderne, autre chose que *φοῦχτα*.

Πυκτή tout naturellement commence par se dire *πυχτή*, *κτ* ancien donnant régulièrement *χτ* : *κτένιον* = *χτένι*, etc.

Ce premier changement en entraîne nécessairement un autre : une explosive sourde (*κ*, *π*, *τ*), commençant une syllabe, est remplacée par la spirante correspondante, quand la syllabe suivante commence elle-même par une spirante. C'est ainsi que *κάπτω*, devenu *κάφτω* (*πτ* = *φτ*, comme *κτ* = *χτ*), donne *χάφτω* «avaler»; on a *χαχανίζω* «se pâmer de rire», en regard de *καγχάζω* = *καχάζω* (abandon du *ν* devant la spirante; cf. *κόχη* de *κόγχη*, voyez Const. Porph., Bonn, 1840, t. I, 199, 1; etc.), *χαχλανίζω* «bouillonner», en regard de *καχλάζω*, *χοχλαδάκι* «petit caillou», en regard de *κόχλαξ*, *χοχλιός* = *κοχλιός* «limaçon»; cf. *χοχλάζει*, Cypr., 19, 9 (xve s. fin); *χουλιάρι* = *κοχλιάριον* (*ο* atone = *u* : la chute du *χ* devant λ nous représente, selon toute probabilité, quelque phénomène de phonétique dialectale encore inconnue; cf. inversement *πιό* = *pjó* = *πλέον*, qui est entré dans la langue commune). De même *θρέφω*, *θροφή*, dont il ne faut pas rapprocher le futur ancien de *τρέφω* : c'est là un développement indépendant de l'ancien *θρέψω*. Nous manquions d'exemples pour *π* initial : *φοῦχτα* nous en fournit un[1].

[1] Dans la langue commune, on a toujours *κόφτω*, *κουφός* par un *k*. De même,

En grec moderne, les spirantes sourdes s'attirent au commencement de deux syllabes consécutives; quand les deux spirantes sont contiguës, la seconde se change en l'explosive correspondante : χτές, φτάνω. Nous avons le traitement inverse dans les *aspirées* anciennes.

J'expliquerai la substitution de *ου* à *υ* dans πυκτή, πυχτή, comme j'ai déjà eu occasion d'expliquer ici même[1] μουσ7άκι en regard de μύσ7αξ : *ι* atone interconsonantique disparaît; mais cette disparition ne se fait pas d'une façon instantanée; il y a une expiration lente de la voyelle; si bien qu'à un certain moment on n'entend plus du tout la voyelle, et cependant les deux consonnes ne se sont pas encore rapprochées dans la prononciation : il y a entre elles un interstice rempli dans μουσ7άκι, *μ-σ7άκι, par la résonance du *μ* qui se prolonge, et dans φυχτή, *φ-χτή par l'expiration de la spirante qui se continue : cet état nous est attesté par la prononciation aujourd'hui fréquente de *smernós* (σημερινός) au lieu de **zmernós*, seule prononciation normale. C'est qu'on dit encore *s-mernós*. Au moment où l'on dit *μ-σ7άκι, *φ-χτή, à la place de l'*i* se développe la voyelle la plus voisine des deux consonnes labiales, c'est-à-dire *u*.

Φουχτή devient φούχτη du jour où φουχτή cesse d'être adjectif pour devenir substantif; cette règle s'observe toujours en grec : cf. βράδυ «le soir», de βραδύ, σ7άχτη «cendre», de σ7ακτὴ κονία «lessive» (poussière liquide qui devient cendre une fois refroidie).

L'*a* désinentiel pour *i* se rattache à une série d'autres phénomènes fréquents en grec moderne, mais dont la cause intime nous échappe encore. Cf. *Athen.*, X, 236-239 : χελώνα pour χελώνη et quelques autres (ἀθερίνα, βελόνα, ζεῦλα). Il est possible que, dans cet *α*, il y ait une formation analogique d'après les augmentatifs qui se distinguent, en effet, par ces deux caractères, c'est qu'ils sont paroxytons et qu'ils sont féminins : χέρι, χέρα, κεφάλι, κεφάλα, *ibid.*, 239.

Il faudrait en tout cas abandonner, pour l'étymologie de φοῦχτα, la glose πύκτας dans Hésychius. On ne voit pas très bien, d'après

on s'attendrait aux formes θρέχω, θρίχα, qui me sont inconnues (cf. les irrégularités, dans l'ordre inverse, en grec ancien φιλόσοφος, etc.). Nous ne sommes pas ici en présence d'un traitement particulier du *τ*. Cette anomalie tient à certaines particularités de la langue commune, sur lesquelles j'espère revenir prochainement : le changement de l'explosive en spirante doit être de règle dans certains dialectes; seulement tous les représentants de cette règle ne passent pas dans la langue commune. Si καθρέφτης doit être rattaché à κάτοπ7ρον, le premier *θ* s'expliquerait par κάτροπ7ον, κάτροφτον, κάθροφτον. Mais les difficultés sont ailleurs. Sur χάφτω, etc., cf. W. Meyer, *S. Portius*, p. 87.

[1] Voir *Bulletin de la Soc. de ling.*, n° 34, p. CLXXVII; la question est reprise dans les *Essais de grammaire historique*, t. II (à paraître).

le contexte, si ce *ϖύκτας* est un nom. dor. ou un acc. att. plur. Dans le premier cas, il n'y a pas à y penser; dans le second, nous savons que *ϖύκτης* ne peut donner *φοῦχτα*. Cela est vrai d'ailleurs de toutes façons : le substantif masculin *ϖύκτης* ou *ϖύκτας* ne peut aboutir au substantif féminin *φοῦχτα*, dont le sens est tout autre. *Πύκτης* veut dire *pugil*, subst. très usité et ne méritant pas une glose. Hésychius ne semble guère s'être lui-même rendu compte de ce qu'il écrivait; c'est pourquoi il traduit à la fois par un accus. et par un nom., chacun avec un sens différent. Il donne : *Πύκτας· γρόνθους, ἀγωνισ7αί*.

Πυκτή et *φοῦχτα*, au contraire, se couvrent entièrement.

LE GROUPE *ρτ* POUR *ρθ*.

On recueille souvent en Grèce des prononciations telles que *διορτώνω* (*διορθῶ*), *ἔρκουμαι* (*ἔρχομαι*), *σκίζω*. J'ai moi-même entendu prononcer *ἀρκαῖος*, *ἀρκίζω*, *ἄρκοντας* à Constantinople. Je ne crois pas, en effet, que cette prononciation soit commune en Grèce. A Constantinople même, où l'on parle surtout la langue commune, ces formes ne sont pas constantes. Du reste, cette observation n'a pas un rapport direct avec l'objet qui nous occupe.

On a voulu voir dans ce *κ* ou dans le *τ* de *ὀρτός*, *διορτώνω*, une persistance de l'ancienne aspirée : l'aspiration seule aurait disparu; la sourde serait restée. Plusieurs raisons s'opposent à cette explication. Les voici :

1° On ne semble pas avoir considéré la forme *ἦρτα* pour *ἦλθα*; *ἦρτα* ne suppose pas *ἦλτα*, mais repose sur *ἦρθα*. Donc ici le *τ* est hystérogène.

2° Le *τ* est hystérogène dans *Korto* = Κόρινθος (Corinthe, chute du *ν* devant *θ*, chute de l'*i* atone et passage à la Décl. I moderne, féminins à nom. vocalique en *-o*; *Revue critique*, 1887, p. 408, n° 21).

3° Le groupe *σφ* est resté dans la langue commune et n'est pas devenu *σπ*, contrairement aux groupes *σθ*, *σχ*, qui donnent toujours *σ7*, *σκ*; cf. *θὰ σκισ7ῶ* = *σχισθῶ*. A Trébizonde, on a, au contraire, *ἀσπαλίζω* = *ἀσφαλῶ* (*fermer*, cf. *Chron. Pasch.*, Bonn, 1832, t. I, 624, 13) = *σφαλνῶ* en grec commun, *σπακόμηλον* = *σφακόμηλον* (Foy, *Lautsystem*, 11). Ce rapprochement est instructif : il nous montre que le trébizontain a devancé la langue commune dans ce cas. Il fait subir le même traitement à *θ*, *χ*, *φ*. Je dis qu'il a devancé la langue commune : en effet, si *τ*, *κ* représentaient réellement le premier élément de l'ancienne aspirée, nous devrions avoir également dans la langue commune *ϖ* comme substitut de *φ*, partout où nous avons *τ* ou *κ* pour *θ* ou *χ* : le *φ*

ancien, dans la langue commune, n'aurait pas pu devenir ϖ pour passer ensuite au φ moderne. Ceci donc nous prouve que, dans la langue commune, les groupes σχ, σθ, ρθ, ρχ ont existé à un certain moment, de même que le groupe σφ, ρφ (cf. ci-dessous) y existe encore.

4° La langue commune change régulièrement, devant φ, le λ en ρ : ἀδερφός, δερφίνι, ἄρφα, etc. On voit par là que la spirante est fort bien tolérée après ρ et que ρθ, ρχ n'ont pas été de tout temps des combinaisons inouïes. Cf. aussi σκόρφας, Pulol., 545, au moyen âge (commencement du XIV[e] siècle environ).

5° Dans les formes κάτσε = κάθισε, ἔκατσα = ἐκάθισα, etc., le θ s'est trouvé devant le σ : κάθσε, ἐκάθσε par l'abandon de l'ι atone (*Revue critique*, 1887, 264, n. 3). Malgré cela, θ est devenu τ.

Cette dernière observation nous met, je crois, sur la voie de la véritable explication des groupes ρτ, ρκ, comme des groupes σκ, στ pour ρθ, ρχ, σχ, σθ.

Les groupes σθ, σχ donnent στ, σκ de la même façon que les groupes anciens φθ, χθ donnent φτ (φτάνω), χτ (χτές). C'est que deux spirantes *sourdes* ne peuvent pas subsister à côté l'une de l'autre (en effet, les combinaisons zδ, zϐ sont courantes, parce que là les spirantes sont *sonores*). Cette combinaison, dans les cas précités, ne subsiste que pour σφ. Mais cela tient tout simplement à ce fait que le φ, dans la langue commune, est un *retardataire*. Ce n'est pas une exception, c'est une évolution non encore accomplie. Si σπ pour σφ vient à se produire dans la langue commune, l'influence du σπ trébizontain n'y sera pour rien. S'il ne se produit pas, nous pouvons dire qu'il existe en puissance, puisque nous avons στ et σκ pour σθ et σχ. A ce point de vue, il est même indifférent de savoir si σπ pour σφ existe ou non à Trébizonde. Il n'est pas nécessaire que tous les phénomènes connexes aient lieu à la même heure et au même endroit. Si nous considérons les phénomènes phonétiques dans l'espace et dans le temps, nous aurons toujours à constater qu'il n'y a jamais d'exceptions.

Il faut regarder, au contraire, les groupes σκ, στ comme groupes communs ou même panhelléniques, ainsi que les groupes φτ, χτ pour φθ, χθ.

Relativement au groupe ρτ, ρκ pour ρθ, ρχ, ce qui est singulier, c'est que, dans ce cas, le traitement du ρ soit assimilé au traitement des spirantes modernes qui représentent d'anciennes aspirées χ, θ, φ ou des sifflantes sourdes telles que σ. Ce fait vient confirmer l'observation que nous avons émise en commençant : c'est que les formes ρτ = ρθ ne sont pas *communes;* elles

doivent provenir d'une région où ρ doit avoir une prononciation particulière et ne plus être purement lingual : je n'ose pas dire tout à fait qu'il doit se prononcer comme une gutturale sourde. Voici, en tout cas, une nouvelle preuve que ρ n'a pas toujours la valeur phonétique que nous lui connaissons et ne nous apparaît même plus comme *sonore*. M. Krumbacher (*Ein irrationaler Spirant im Griechischen*, Munich, 1886, p. 389) cite, d'après Sakellarios, Κυπρ. III, μ', les formes chypriotes *ἀμπελουρκός*, *ζωκραφιά*; voir aussi dans Foy (*Lautsystem*, p. 6) *ἀρκῶ*. Les formes génératrices sont *ἀμπελουργός*, *ζωγραφιά*, *ἀργῶ*. Il faut nous rappeler qu'en grec deux *sonores* s'attirent toujours et qu'une sourde se change en la sonore correspondante sous l'influence d'une autre sonore qui précède. Or ici γ, qui aurait dû subsister à côté du ρ, devient sourd; c'est donc que ρ n'est pas sonore. Dans *ἀλωνεύκω* = *ἀλωνέφκω* de *ἀλωνέϐγω* (Krumbacher, *loco cit.*; Foy, *ibidem*), pg. *ἀλωνεύομαι*, le *k* de même se développe à la place du γ, à cause de la sourde φ qu'il y a dans *ἀλωνεύω* = **ἀλωνέφω*, point de départ des formes avec γ ou κ, suivant que le φ de *ευ* = *εφ* subsiste, d'après les régions, ou se change en sonore sous l'influence du γ. Il serait, d'autre part, intéressant de rechercher si, de même qu'on dit *ἦρτε*, *ἔρκουμαι*, on ne dit pas dans certains pays *ἀδερπός*, etc., avec la sourde au lieu de la sonore. Ce sont des formes faciles à prévoir.

$κ_1$ + e, i. — θάλατσα. — γρωνίνdzω.

Quand on voyage en Grèce, à côté des observations directes que l'on fait par soi-même, il arrive souvent de recueillir, de la bouche des personnes les mieux intentionnées d'ailleurs, des renseignements relatifs à certaines prononciations locales, fort exacts en eux-mêmes, mais qui, présentés d'une façon isolée et indépendamment d'autres faits connexes, égarent la plupart des voyageurs. Dès qu'ils sont revenus chez eux, ils s'empressent de nous communiquer ces renseignements et en tirent des conclusions inattendues, d'autant plus embarrassantes ou, si l'on veut, d'autant mieux accueillies, que nous avons rarement l'occasion d'aller les contrôler sur place, et que nous ne soupçonnons même pas l'existence de phénomènes congénères, dont la constatation modifierait souvent du tout au tout l'aspect des choses. Ces renseignements ont toujours été pris dans les mêmes conditions : le voyageur a recueilli le fait de seconde main; il n'est pas allé sur les lieux, d'abord pour le vérifier, ensuite pour le comparer au système général de la phonétique locale d'où le fait provient. J'ai eu plusieurs fois l'occasion de m'en assurer : les faits ainsi

rapportés passent dans les livres et deviennent des vérités courantes. Il est alors trop tard pour essayer de les nier. Quelquefois il faut les prévenir et ne pas attendre qu'ils aient vu le jour de l'impression. Parmi ces faits, j'en citerai trois qui circulent à l'heure qu'il est dans le monde scientifique spécial que la matière intéresse :

On nous dit que, dans certains pays grecs, *k* se prononce *encore* aujourd'hui comme un *k* vélaire, même devant *e* et *i;*

Dans d'autres régions, deux *σσ* se prononcent comme un *τσ*, et l'on cite *θάλατσα*;

Enfin il est des pays plus favorisés encore où l'ancien *z* se prononce comme *vdz* : *γρωνίνdzω*, *γνωρίζω*.

Je vais examiner successivement ces trois faits :

1° $k_1 + e, i$. Je suis sans informations précises au sujet de ce phénomène. Je ne puis dire au juste ni dans quelles régions il s'observe, ni quel est le système phonétique de ces régions. Je suis seulement en état d'affirmer l'existence de cette prononciation : elle m'a été certifiée par M. Zolotas, gymnasiarque du gymnase de Chio. M. Zolotas est un linguiste compétent en la matière, et il a l'oreille très exercée en fait de prononciations dialectales. Le témoignage, par conséquent, n'est pas douteux. C'est dans un village de Carpathos (?) qu'on recueille le *k* vélaire devant *e*, *i*. Je voudrais seulement dire un mot sur la façon dont le phénomène devra être étudié de près.

J'ai remarqué dans le village de Pyrgi (Chio) que le *jod* y était un son originairement inconnu : on ne l'entend que dans les mots qui viennent de la *κοινή* moderne. Ainsi *i* reste voyelle devant *a*, *o*, *u*, *e*, contrairement à la phonétique commune qui dit *jatros*, *jós* (*υἱός*, la réduction des deux *i* à un seul est antérieure), *jú* (*υἱοῦ*). Conséquemment, à Pyrgi, le λ n'est jamais mouillé; cela est également vrai du *ν*; d'autre part, *mjá* (*μιά*), ou *mñá* (*μνιά*) de la langue commune s'y dira *miá*, etc. De plus, le *σ* n'y est jamais suivi de *i* voyelle + voyelle, probablement parce que dans ce voisinage *s* se mouille facilement et risquerait d'aboutir à la chuintante (voir ci-dessous) : on y entend *ἄξος* (*ἄξιος*), *σόρ* (*σιόρ* = *signóre*), *σώπα*, etc.

En revanche, *k* palatal devant *e*, *i* existait à Pyrgi à une certaine époque (cf. ci-dessous); il a donné soit *ái*, dans *-άκι* seulement (*Bulletin de la Soc. de ling.*, n° 30, p. CXXXII), partout ailleurs *ts* devant *e*, *i*, si bien qu'aujourd'hui la combinaison *ke*, *ki* n'y existe plus; d'autre part, le χ a, dans ce dialecte, un traitement particulier et ne se trouve, en réalité, jamais devant *e*, *i* à l'état de spirante gutturale sourde simple : on a, en effet, soit *βρέχχει*, soit *βροhή*, suivant l'accent; dans *βρέχχει*, χ redoublé est palatal. K_2e, k_2i, de même que χ_2e, χ_2i, paraissent panhelléniques.

Mais, en avançant dans d'autres villages, à Mesta, par exemple, et à Elimbi, le *jod* domine : non seulement il est perceptible dans les cas où nous constations tout à l'heure son absence à Pyrgi, mais il parvient à mouiller le *t;* ainsi, là où l'on dit ailleurs en Grèce *τινάζω*, dans ces villages on dira *tᵢινάζω*; le *t* se palatalise et forme ici la transition entre le *t* panhellénique et le *t* devenant *κ* devant *e*, *i* : *φκειάνω*=*fkjáno* (*εὐθειάνω*, d'abord *φτειάνω*, forme commune, de même *φκειασίδι*, *fard*). Il faut remarquer, à ce propos, deux phénomènes distincts en ce qui concerne le *t;* le grec commun connaît et possède le *t* suivi d'un *jod* : *φωτιά*; mais ici le *t* est purement dental, et les deux sons restent bien distincts, si l'on veut les analyser l'un et l'autre; de plus, le *jod* doit être suivi d'une voyelle; dans le *t* d'Elimbi, au contraire, nous n'avons pas de voyelle après *i; i* a même toute sa valeur vocalique dans *τινάζω*, etc.; l'élément palatal, la mouillure qu'on perçoit dans la prononciation de ce *t*, lui paraît inhérente et propre. Quand je veux prononcer ce *t*, voici ce qu'il me semble remarquer sur la façon dont il se produit : pour former le *t* dental, l'extrémité de la langue s'appuie sur les incisives supérieures; pour former le *t* palatal, l'extrémité de la langue s'appuie toujours sur les incisives supérieures; seulement, et ceci en même temps, elle s'aplatit légèrement contre le palais, de manière à former une ligne courbe qui aboutit aux incisives supérieures, en touchant le palais, sur une surface d'un demi-centimètre environ, tout près des incisives; quand la langue se détache brusquement du palais et de l'arcade dentaire à la fois, l'explosive est produite; mais l'élément palatal du *t* et l'élément dental se produisent d'une seule émission de voix : il n'y a pas ici de *t* dental et de *jod* émis et perçus séparément, comme c'est le cas, à ce qu'il me semble, dans le *t* palatal russe de *kurit'*, etc., où l'aplatissement des deux parois latérales de la langue est beaucoup plus considérable. Le *t* palatal de nos villages est une unité mécanique au même titre que le *k* palatal. Néanmoins je serais porté à voir dans ce *t* un son *double;* en effet, il est dû à la combinaison de deux positions de la langue, qui ont lieu simultanément, mais dont chacune, à elle seule, pourrait engendrer un son distinct; c'est pourquoi j'aime mieux le noter par *tᵢ; ṭ* serait peut-être plus juste.

Cet état de choses me donne à penser que le *k* palatal et le *t* palatal ont entre eux une certaine parenté. Rien d'étonnant, par exemple, à ce que les deux sons existent dans la même région. C'est là d'ailleurs une assertion qu'on pourra vérifier quand on le voudra. Pour constater le lien phonétique de ces deux sons, il suffira de remarquer que le *t* palatal ne se produit pas dans les pays où ce *k* vélaire devant *e*, *i* se laisse entendre. Si le *t* palatal n'est

possible que dans une région qui connaît 1° les sons mouillés, 2° le *k* palatal, la démonstration est établie.

En revanche, de même que *t* palatal est, dans l'ordre des dentales sourdes, le représentant du *k* palatal dans l'ordre des gutturales, le *k* vélaire sera, dans l'ordre des gutturales, le représentant du *t* purement dental dans l'ordre des dentales. En d'autres termes :

$$t : k :: t_i : k_i.$$

La démonstration de ce rapport sera acquise par l'observation des faits suivants. Dans les régions où l'on prononce k_1e, k_1i : 1° on n'entendra jamais qu'un *t* dental; 2° il n'y aura aucun son mouillé. Ce serait une région qui marquerait une étape encore plus avancée que celle de Pyrgi où k_2e, *i* n'existe plus, mais où il a dû certainement exister, puisqu'il aboutit à *ts* (*ἐτσί* = *ἐκεῖ*, *τσέ* = *καί*, etc.), lorsqu'il ne tombe pas comme dans *-áki*. Il est vrai que, dans ce dernier cas, le traitement du *κ* devant *i* est assimilé au traitement du *κ* devant *a*, *o*, *u* (voir *Bulletin*, *loc. cit.*). Or cette assimilation peut être due à l'accent de l'*a* (voir *ibid.*); mais elle peut tout aussi bien témoigner en faveur d'une prononciation vélaire du *k*.

C'est donc de ce côté qu'il faudra diriger son attention, si l'on veut affirmer quelque chose au sujet du k_1 devant les voyelles palatales *e*, *i*. A vrai dire, je ne vois pas la possibilité de la production d'un *p* palatal ou mouillé qui serait à k_2 ce que *t* palatal est à k_2. Mais beaucoup d'autres sons peuvent se produire sous ce double aspect : *g*, *γ*, *χ*, *n*, *l*. Or il est à présumer, on peut même affirmer dès maintenant que, dans les régions où l'on aura à relever $k_1 + e, i$, on aura également à constater la présence de g_1, γ_1, $\chi_1 + e, i$, et, de plus, que *n*, *l* ne s'y produisent jamais avec la mouillure. On pourrait même aller plus loin et prévoir que, dans les mêmes régions, la chuintante *sch*, au lieu de la sifflante dentale *s* (*σ*), sera inouïe. En effet, à Mesta, où les sons palataux abondent et où l'*i* devant voyelle est toujours consonne, non seulement *i* reste après *s* comme dans *σιόρ*, *ἄξιος*, *σιώπα*, mais le *σ* y devient chuintant et l'on entend dire constamment *šor*, *akšos*, *šopa*, etc. Cette dernière forme suppose naturellement le maintien de l'*i* ancien.

En commençant, j'établissais une certaine parenté entre le *jod*, les sons mouillés autres que le *jod*, et le *t* palatal ou le *k* palatal. Je ne voudrais rien affirmer à cet égard; mais il semble bien que le *jod* est à l'origine de tous les sons mouillés : ainsi on commence par dire *jo*, *ja*, *ju* initial, peut-être tout d'abord *ji* pour *ii*, puis *je*; puis *ji*, *je*, *jo*, *ja*, *ju* se retrouvent à l'intérieur des mots : *bien* (*bjẽ*); le voisinage du *jod* palatalise alors *t* et *k*, qui restent

comme sons palataux, ainsi que *g*, γ, χ, et mouille *n*, *l*, peut être *m* lui-même, voir S. Portius, éd. W. Meyer, p. 87-88 (sous presse). Le *jod* serait donc à la naissance de toute cette série de sons palataux ou mouillés, qui seraient dus à une sorte d'analogie physiologique. Ce qui vient appuyer cette parenté étroite entre le *jod* et les sons palataux, c'est que, d'après ce que nous venons de voir, le *t* palatal ne se produit que dans les régions où le *jod* existe.

Il y aurait, d'après cela, en Grèce deux traitements phonétiques bien distincts suivant les régions ou du moins les dialectes. Dans l'un de ces traitements, le *jod* domine : types δουλειά (*đuljá*), ἴσια = *isja*, k_2e (καί), t_i, etc.; dans l'autre, le *jod* est absent partout : types δουλά (*đulá*, que j'ai entendu de mes propres oreilles dans la bouche d'un Constantinopolitain, originaire de l'Épire), ἴσα, k_1e, *ti*, *te*, etc. La langue commune forme le confluent de ces deux dialectes.

2° J'aurai peu de choses à dire au sujet de θάλατσα. Il me suffira de faire observer que j'ai recueilli moi-même de la bouche d'un habitant de Saint-George (Chio), la prononciation ἀτσήμι (ἀσήμι). Il n'y a donc aucun rapport entre ce *ts* et le double σ ancien. Ce *ts* pour *s* se trouve à Carpathos (τέτσερα, Foy, *Bezz. Beitr.*, XII, 56), à Léros et à Lithi (Chio); cf. Krumbacher, *loc. cit.*, p. 443.

3° Quant à γρωνίνdzo, il est certain que, dans beaucoup de villages de Chio, on recueille la prononciation *ndz* pour ζ ancien *intervocalique;* seulement on a négligé de relever que, dans d'autres villages, on n'entend que γρωνίνζω, et même que, dans d'autres, ce *ν* ne se laisse percevoir qu'à l'état de *résonnance* ou *son incomplet* (*Revue des patois gallo-romans*, Paris, 1887, année I, n° 1, p. 7); je le marquerai comme suit : γρωνί^{ν}zo. J'ai très distinctement recueilli ce son dans un village voisin de Vounó (Chio); il rappelait l'*n* français dans *onze*.

Cela donne à supposer que le point de départ du son *ndz* est le *z* moderne. La résonance nasale se produit facilement à côté du *z*, qui est déjà une sonore; il n'y faut qu'une légère courbure de la langue, chassant une partie de l'air vers les fosses nasales. Ce premier point gagné, la consonne nasale se développe rapidement par le même processus de plus en plus accentué. Du moment qu'on a devant *z* un *n* consonne, le *d* se produit, je pense, entre *n* et *z*, comme le *b* dans l'ancien ἄμϐροτος pour *ἄμροτος; c'est nécessairement une sonore, puisque nous avons deux sonores *n* et *z* de part et d'autre; de même dans ὀμπρός, π se dit *b* (*ombrós*), et non pas *p* qui serait impossible aujourd'hui.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Le phénomène resterait à étudier sur place et en détail, ce que je n'ai pas eu le temps matériel de faire[1].

Je voudrais encore, en finissant, rappeler aux collecteurs de formes dialectales qu'un phénomène isolément observé ne prouve jamais rien.

Ἄσπρος «blanc».

Ἄσπρος aujourd'hui veut dire «blanc». M. Dehèque, dans son Dictionnaire grec moderne-français, donne pour ce mot l'étymologie *asper*. Cette étymologie est exacte. *Asper* a désigné à un certain moment la pièce de monnaie neuve, la pièce encore rugueuse, dure au toucher, dont les bords sont encore tout rudes. La pièce neuve étant la pièce blanche, la transition de sens s'est opérée facilement. Il n'est pas étonnant que la pièce neuve par excellence soit la pièce *blanche*, et non la pièce *jaune*, la pièce *blanche* étant la plus usitée et la plus courante. Il n'est peut-être pas non plus indifférent de faire observer que la pièce de cuivre se salit vite et frappe moins par son caractère de nouveauté. L'*argent* désigne d'ailleurs plus particulièrement la monnaie.

Pour démontrer la justesse de l'étymologie donnée par M. Dehèque, il nous faut fournir trois preuves : 1° la pièce de monnaie s'est dite : *a*, en latin *asper*; *b*, en grec *τραχύς* ou *τραχύ*; 2° *asper* passe en grec avec le sens de «pièce de monnaie»; 3° *asper* a été considéré comme synonyme de *blanc*.

1° *a*. *Asper* désigne la pièce de monnaie. M. Dehèque donne le passage suivant : «Mille asperos illi dedit Maximinus. *Hist. Aug.*» Je n'ai pas pu, malgré mes recherches, retrouver la citation dans les écrivains de l'*Histoire Auguste;* mais nous avons des témoignages beaucoup plus anciens et tout aussi probants :

Du Cange, dans son Gloss. inf. Lat., nous donne, au mot *Asperi*, les passages suivants : «Sueton. *in Nerone*, cap. 44 : [exegitque ingenti fastidio et acerbitate nummum asperum, argentum pustulatum, aurum ad obrussam.] — Perse, *Sat.*, 3, [69] : Quid asper Utile nummus habet. — Sénèque, *Epist.*, 19, [9] : Nec voles, quod debeo, nisi in aspero et probo accipere[2]». Au

[1] Voici quelques autres phénomènes de nasalisation qu'on peut rapprocher de cet article, cités par M. Krumbacher, *loc. cit.*, 419 : le tzaconien nous offre certains faits de nasalisation dans les groupes *-nd*, *-mb*, Deffner, *Zak. Gramm.*, 67-78; ἠσύγχασεν, Syntip., III, 213; à Rhodes, *παρασκευγγή*, avec *n* nasal = le premier *γ*; Mondry Baudouin, *Étude*, 49, patmien *παίνζω*, *σπουδδάνζω*; le grec commun *ἀγγούρι* est rattaché par M. Foy (*Bezz. Beitr.*, VI, 226) à *ἄγουρος*, par nasalisation. Ces phénomènes sont tout aussi hystérogènes dans *-nd*, *-mb* tzaconien, dans ἠσύγχασεν, que dans le cas qui nous occupe.

[2] Voyez le passage dans l'édition Lemaire avec la note suivante : «Nummus albus, iterumque aspritudo, candor.» Lips.

mot *asprum*, *ibid.*, on lit : « Vita Beati Berardi Episcopi Marsorum in Prologo, apud Ughellum tom. I, p. 966 : Puellam, in cujus gutture asprum fixum fuerat, de mortis periculo signo crucis liberavit. » [Ughelli, *Italia sacra*, dans l'édition de 1717, Venise, t. I, p. 899, col. 1 : au lieu du *asprum* que lisait Du Cange dans l'édition de 1644, on trouve *os pruni!*] L'article *Asperi* de Du Cange débute par cette observation : « Latini asperos nummos vocabant, recenter cusos, necdum usu tritos et leves..... Asper, proprie dicitur qui inæqualitate superficiei et scabritie tactum lædit, cui opponitur levis : aspera tactu, Lucr., II, 471 ». Rapprochez Virgile, *aspera* signis, *Æn.*, V, 267; IX, 261. Ce sens de *asper* est confirmé par Georges dans son Dictionnaire, Leipzig, 1879, *s. v.*, p. 579 : « Asperum, das Rauhe, Unebene, in aspero (ungeprägter Münze), » etc. Il considère *asperum* (*argentum*) comme l'équivalent exact de *ἄσημος*. Cette dernière observation est due à M. Salomon Reinach.

b. L'idée contenue dans *asper*, pour signifier la monnaie, paraît tellement appropriée à la nature de la pièce neuve, que *τραχύς*, ou du moins un de ses composés, prend en grec le même sens. Voici deux passages dont je dois l'indication à M. Legrand et que je donne en entier, vu la rareté et l'intérêt du livre d'où ils sont extraits. Je transcris, entre guillemets, la note même de M. Legrand : « Acta, præsertim græca, Rossici in monte Athos (sic) monasterii » (Kiev, 1873, 8°) :

Page 2. *Τύννυ τιθέμεθα καὶ ποιῶμεν καθαρὰν πρᾶσιν καὶ ἀμεταμέλητον, καὶ πιπράσκωμεν τὰ κελλία τὰ ὁρισθέντα πραθῆναι παρὰ τοῦ ἀποιχομένου Δημητρίου τοῦ Χαλκαίως σοὶ τῷ μοναχῷ Θεοδούλῳ καὶ καθηγουμένῳ μονῆς τῆς ὑπεραγίας Θεοτόκουτοῦ Ξυλουργοῦ εἰς νομίσματα εἴκοσι δύο, σῴάμενα ὁλότραχα καὶ ἡλιοσεληνάτα, ἅτινα εἴκοσι δύο νομίσματα λαβόντες*, etc.

L'acte d'où est tiré ce passage porte la date de 6538 = 1030 de notre ère.

Page 10 (dans un Acte daté de 6542 = 1034 de notre ère) : *Μᾶλλον μὲν οὖν σὺν προθυμίᾳ πάσῃ καὶ ὁλοψύχῳ προθέσει καὶ πράσκομέν* (ceci me semble une simple faute d'impression, il faut assurément *πιπράσκομεν*, sans le *καὶ*) *σοι τόπον ἐρίπειον, ἄκαλλαις* (sans doute *ἀκαλλὲς*) *καὶ ἀνεπιμέλητον ἐκ τῆς ἡμετέρας δεσποτείας καὶ διακρατήσεως τὸν καὶ πλησιάζοντα τοῦ ἀγροῦ σου εἰς νομίσματα εἴκοσι, ἅτινα εἴκοσι νομίσματα λαβόντες ἀπὸ χειρῶν σῶν εἰς χεῖρας ἡμῶν, σῴάμενα ὁλότραχα καλὰ τῆς χαραγῆς*, etc.

Il va sans dire que les parenthèses sont de moi et que j'ai copié *diplomatiquement.* »

M. Legrand me signale encore l'expression *δουκάτα τραχω-*

μένα, *Imbérios et Margarona* (éd. Wagner, collection, nouv. série), à la page 30, vers 562.

Ὀλότραχα pas plus que *τραχωμένα* ne sont restés en grec pour désigner les pièces de monnaie. C'est le mot latin qui passe en grec dans cette acception.

2° Ἄσπρος désigne en grec la pièce de monnaie; voici, à l'appui de cette assertion, un passage que m'indique M. S. Reinach: *Δώσει τῇ πόλει χρυσοῦς ἑκατὸν ἀσπρούς* [lisez *ἄσπρους*; l'inscription porte naturellement ΑΣΠΡΟΥΣ; la mauvaise accentuation est de M. Miller], dans une inscription trouvée à Thasos par M. Miller, imprimée *Rev. archéol.*, 1874, I, 410, et reproduite par M. S. Reinach, *Épigr. gr.*, Paris, 1885, p. 430, n. 1.

Aujourd'hui encore on appelle des *ἄσπρα*, *τἄσπρα*, à Constantinople, les petites pièces d'argent connues sous le nom de *γρόσια*. Voyez encore, à ce sujet, Du Cange latin, *s. v. Asperi.*

3° Ἄσπρος, *ἄσπρον*, désignant la pièce de monnaie, est considéré comme synonyme de blanc. Du Cange, *s. v. Asperi*, *loc. cit.*, donne, d'après un glossaire gréco-latin du moyen âge, les mots *ἔκλευκον*, *Asprum*. Le passage décisif nous est fourni par la glose suivante du Lex. de Laon, IXe siècle, publié par M. Miller, *Not. et extr.*, XXIX, II, p. 72, col. 1, l. 19 :

« *δηναριον τραχυ* . . . *λευκον*, *asprum.* »

Je remarque, à ce sujet, que Du Cange cite, d'après des Glossæ græco-lat., « *Δηνάριον*, *λευκόν*, *asprum* ». C'est probablement le glossaire de Laon. Il faut peut-être *ἔκλευκον*, ci-dessus, à cause des points.

Ἄσπρος a le sens de « blanc » dans les auteurs suivants : Élien, *N. A.*, I, 26 : *ἐν τοῖς καλουμένοις ἄσπροις χωρίοις*; Hercher, Leipzig, 1864, t. I, p. 17, l. 7 (= Ael., § 26, *περὶ ζώων*) adopte à tort la correction *λεπροῖς* de Jacobs, au lieu du *ἄσπροις* des manuscrits : *καλουμένοις* aurait dû suffire à maintenir cette leçon. Ἄσπροις n'est pas un de ces mots qui sont à mettre sur le compte du scribe. *Chron. Pasch.*, Bonn, 1832, I, 613, 20, *χλαμύδιν ἄσπρον*; 624, 8, *ἄσπρον χλανίδιν*; 701, 17, *ἀσπροφοροῦντες.* Theoph., *Chron.*, Bonn, 1839, I, 260, 1, *χλανίδα βασιλικὴν ἄσπρην.* Const. Porphyr., Bonn, 1840, III, 144, 8 : *Βελοχρωβάτοι ἤγουν ἄσπροι Χρωβάτοι*; 167, 8, *κάστρον*. . . *ἄσπρον*, *διὰ τὸ τοὺς λίθους αὐτοῦ φαίνεσθαι καταλεύκους.* Voyez d'autres passages dans Du Cange (latin), *s. v. Asperi*, et dans Du Cange (grec), *s. v.* Ἄσπρος.

Ainsi toutes les difficultés sont levées, même les difficultés phonétiques : *e* de *asperum* n'aurait pas pu disparaître en grec; les passages des auteurs latins nous montrent que le phénomène

s'était accompli déjà en latin vulgaire. Je cite aussi, d'après Georges, p. 582, *in fine* : *aspro*, Scrib., 180 [Scribonius Largus, dans les *Medici antiqui*, Venise, 1547, p. 153, CLXXX : «manibus siccis, aut linteo aspro involutis»]; *Pall. de insit.*, 67 [Palladius, de insitione, *Scriptores rei rusticæ*, Schneider, Leipzig, 1795, v. 67 : «Castaneae septos aspro velamine foetus»]; *aspris*, Verg., *Æn.*, II, 379.

Au point de vue morphologique, il va de soi que le passage du latin en grec se fait par le neutre. *Asprum* donne *ἄσπρον*, qui donne *ἄσπρος*, *ἄσπρη*.

Δοξάρι.

Δοξάρι «arc, flèche» est le même mot que *τοξάριον* «arc, flèche». Mais *δοξάρι* désigne aussi aujourd'hui «l'arc-en-ciel», que le peuple appelle également *δόξα*, *ἡ δόξα τοὐρανοῦ*, *ὁ οὐρανὸς μὲ τὴ δόξα του*. D'où le *δ* de *δοξάρι* au lieu du *τ* pg. *Τόξον* a le sens de «arc-en-ciel» dans l'Ancien Testament, *Gen.*, IX, 13.

PRONONCIATION MODERNE.

J'ai essayé de démontrer ailleurs que la prononciation moderne nous aidait à retrouver la prononciation ancienne et confirmait le principe de la prononciation érasmienne (*Revue critique*, 1887, p. 262-268). Cela est vrai des aspirées devenues spirantes.

Le *ν* consonne ne subsiste aujourd'hui devant aucune spirante. Au contraire, partout où il se trouvait devant une explosive ancienne, il est resté : *πάντα*, *τὸν κόπο*, etc. Ceci nous montre que *φ*, *χ*, *θ* étaient des aspirées; si le *ν* ancien n'est pas resté devant ces consonnes, c'est que d'aspirées elles étaient devenues spirantes. C'est l'état moderne lui-même qui le prouve.

L'étude de la prononciation moderne aurait une autre utilité : si l'on parvient à établir, d'après les textes, la date du premier *ν* qui tombe devant *φ*, *χ*, *θ*, on aura la date exacte du passage de l'aspirée à la spirante. Voici quelle serait la méthode de procéder en pareil cas : dans les *Papyrus de l'archiduc Rainer*, Vienne, 1887, II, p. 83, l. 1 (le papyrus est du commencement du IVe siècle), on lit : *ογεvηθησεϐεθλεεμ* = *ὁ γεννηθεὶς ἐν* Βεθλεέμ. Du moment que *ν* tombe devant *β*, c'est que celui-ci ne se disait plus *b*, mais était déjà devenu spirante : *v*. A l'intérieur des mots, en effet, la nasale a sauvé l'ancien *β* : *béno* (= *ἐμϐαίνω*). Cette prononciation, on le sait, est la seule normale. Elle est beaucoup plus ancienne que la prononciation incorrecte *emvéno* (= *ἐμϐαίνω*) usitée chez les savants. Celle-ci n'a existé d'aucun temps.

PLURIEL DE NOMS DE VILLE.

Le pluriel des noms de ville doit provenir, dans la majorité des cas, soit du nom de la peuplade qui fonde la ville ou qui vient à l'occuper, soit d'un accident de terrain, soit d'une particularité de construction, soit enfin de l'*idée* que les habitants se font d'une ville, suivant les lieux et suivant les temps où ils la désignent par un nom.

Dans la Grèce moderne, je ne trouve pas d'exemple de pluriel rentrant dans la première catégorie (*Paris*, par exemple); du reste, les renseignements que nous avons aujourd'hui sur ce sujet sont tellement rares et tellement inexacts (cf. *Revue critique*, 1887, p. 407-408), que nous ne pouvons rien affirmer avec certitude.

Je trouve, au contraire, des exemples pour chacun des deux cas suivants. Je ne citerai que deux de ces exemples.

J'extrais le premier d'un manuscrit de la bibliothèque du Métoque du Saint-Sépulcre, à Constantinople. Le possesseur de ce manuscrit, se trouvant en voyage, comme il nous l'apprend lui-même, profite des feuillets laissés en blanc par le scribe, pour y consigner ses impressions de voyage. Ce journal, comprenant en tout trois pages, est précieux en ce sens qu'il nous donne un document linguistique digne de foi, puisque l'auteur est un homme de peu de culture (cela se voit à la seule orthographe dont il se sert) et qu'il a soin de nous indiquer la date où il écrit. A la date de 1669, je lis le mot *ευταγγλαδες* (*sic*). C'est un nom de lieu : il y a, à Constantinople, une localité où se voient encore aujourd'hui les ruines de *sept* tours : *ἑφτά*. Le second élément n'est autre que le mot turc *κουλᾶς* « tour » : *ἑφταγκλάδες* = *οἱ ἑφτὰ κουλάδες*[1].

Entre plusieurs noms de villages chiotes, je relève comme particulièrement intéressant le nom de *Νένητα*. Ce pluriel, qu'il remonte à une tradition ancienne ou soit dû à une formation récente, se justifie parfaitement : il y avait, avant le tremblement de terre de 1882, deux villages, le bas et le haut village. Le haut village a été complètement détruit; il ne subsiste plus que le bas village. *Νένητα* serait un pluriel comme *les Meudons*, si cette désignation existait. Et elle existerait certainement sans les chemins de fer.

Ces deux exemples peuvent servir à nous montrer la difficulté qu'il y a à expliquer les pluriels anciens. Je suppose que, d'ici à

[1] L'auteur est un Trébizontain : c'est pourquoi il écrit *απο τα ευταγγλαδες*. Dans certaines régions de la Cappadoce, le pluriel neutre *τά* sert pour tous les genres. Cela donne à penser qu'il en est de même pour certaines régions de Trébizonde, d'après ce témoignage relativement ancien.

quelques siècles, la langue turque vienne à disparaître complètement, que les ruines mêmes des sept tours périssent et qu'enfin le nom même de Ἑφταγκλάδες ne se retrouve plus qu'à l'état de Φταγκλάδες par l'aphérèse régulière de ε initial. Il serait même encore plus méconnaissable si, suivant une phonétique dialectale qu'on retrouve en Grèce dans plus de pays qu'on ne croit, le δ intervocalique venait à tomber : Φταγκλάες. Personne ne reconnaîtrait plus dans ce mot le sens primitif. Ajoutons que Φταγκλάες lui-même se réduirait normalement à Φταγκλάς, qui serait compris comme un sing., et qu'ainsi le pluriel deviendrait méconnaissable. De même, quand le haut Νένητα aura été rasé, le pluriel, s'il subsiste grammaticalement, deviendra inintelligible quant au sens. Nous nous trouvons souvent dans cette situation vis-à-vis des noms de lieux anciens. Les accidents géographiques ou les particularités de construction peuvent avoir disparu. De plus, nous ne savons rien des langues qui étaient parlées en Grèce avant les Grecs; elles peuvent n'avoir laissé de traces que dans un nom de ville : Ἀθῆναι, etc.

A ce sujet, une nouvelle réflexion se présente à l'esprit. Aujourd'hui nous concevons une ville comme une *unité*. Une ville est même une personne civile. Dans les temps primitifs, une ville n'est autre chose qu'un conglomérat de *maisons*. Il n'y a pas de ville, à proprement parler, il y a des habitants, des *familles*, des habitations. De là probablement quelques pluriels. La nomenclature moderne peut nous faire retrouver, à l'aide de certaines analogies, quelques-unes des raisons qui ont donné naissance à ces pluriels. C'est surtout dans les villages récemment fondés et tout nouveaux que nous aurons le plus de chances de rencontrer les conditions *primitives* des noms de lieux. Je citerai, entre autres, le nom *Maisons-Laffite* (*Laffite* est un génitif), et, dans le langage ordinaire, *je vais à Maisons*. On peut en dire autant de tous les noms de localités dont *Maisons* est le premier ou l'unique composant (voir *Almanach des Postes*).

Le fait sur lequel je voulais appeler l'attention est le suivant : les anciens pluriels sont devenus des singuliers[1] : Ἀθῆναι, conçue avec raison par le peuple comme *unité*, devient Ἀθῆνα. Mais, à côté de cela, de nouveaux pluriels se créent (Ἑφταγκλάδες), nous venons de voir pourquoi : les pluriels anciens devaient reposer sur des causes semblables.

[1] Sur les noms de lieux, voyez *Revue critique*, 1887, p. 404-410, et l'article détaillé de M. Gaidoz, *ibid.*, 1887, n° du 21 novembre.

Μετά.

Alors que *μέ* a partout remplacé *μετά* dans la langue moderne (Futur composé, 32-378, 1884, t. V), *μετά* subsiste encore dans les combinaisons *μετὰ σένα*, *μετὰ μένα*, *μετὰ σᾶς*, *μετὰ κείνους*, etc., où *μετά* est resté soudé au pronom. C'est pourquoi j'ai pu recueillir à Constantinople, chez les mêmes personnes qui disaient *μετὰ σένα*, etc., les formes *γιατὰ σένα*, *γιατὰ μᾶς*, *γιατὰ κείνους*, etc.; *γιατά* n'est usité que dans ces locutions; partout ailleurs nous avons *γιά* : *γιὰ τὸ παιδί*, jamais *γιατὰ τὸ π*. C'est le pendant analogique de *μέ*, *μετά*. Μετά dans ces constructions n'est pas plus *savant* que *γιατά*. C'est une forme ancienne conservée grâce à sa position syntactique, mais elle n'acquiert sa pleine valeur que par l'emploi simultané de *γιατά*, sans lequel *μετά* serait irrégulier. Cette observation confirme en même temps notre explication de *μέ* (Fut. comp., *loc. cit.*) par *μετὰ ἀφτούς*, *μετ' ἀφτούς*, d'où l'on détache *μετ* devant consonnes, *μετ τούς*, qui devient naturellement *μέ τούς*, d'où *μέ*. En effet, *μετά* ne se dira jamais devant *τ* : il ne s'emploiera, comme *γιατά*, que devant les pronoms à initiale *vocalique*. Simon Portius (voyez l'édition W. Meyer, p. 55, ll. 2-4) fait précisément cette distinction.

ESSAI D'ALPHABET PHONÉTIQUE MODERNE À L'USAGE DES TRAVAUX DE LINGUISTIQUE.

M. Wilhelm Meyer, professeur à l'université de Iéna, pendant qu'il suivait à Paris les conférences de langue néo-grecque, avait dressé, pour les besoins du commentaire de la Grammaire de Simon Portius[1], actuellement en cours de publication, le tableau suivant des consonnes modernes :

	SOURDES.	SONORES.	
Gutturales . . .	*k*	*g*	Explosives.
Labiales.	*p*	*b*	
Dentales	*t*	*d*	
Gutturales. . .	*χ*	*γ*	Fricatives.
Palatales		*j*	
Labiales.	*f*	*v*	
Dentales.	*θ*	*δ*	
Sifflantes. . . .	*s*	*z*	
Nasales		*m*, *n*	
Liquides		*r*, *l*	

[1] *Grammatica linguæ græcæ vulgaris*, reproduction de l'édition de 1638, suivie d'un commentaire grammatical et historique, par Wilhelm Meyer, Paris, 1888, dans la *Bibliothèque de l'École des hautes études*. Voyez le *Commentaire*, p. 71.

La distribution de ces diverses consonnes me paraît excellente. Le tableau a surtout ce grand avantage qu'il simplifie le système de transcription; en effet, il devient inutile de consacrer des signes particuliers au *ν* devant les gutturales; on sait que, dans cette position, *ν* est guttural et ne l'est que dans cette position. De même, dans la langue commune, par le seul fait qu'on écrira *ke*, *ki* ou *ka*, *ko*, *ku*, on aura donné la notation du *k*, puisque, dans le premier cas, il est toujours palatal et que, dans le second, il est toujours guttural. Cette observation s'applique aussi bien au *χ*. C'est chercher des complications superflues que d'introduire d'autres signes dans l'alphabet phonétique (Foy, *Lautsystem*, p. 3).

Ce que je trouvais à reprendre à cet alphabet, c'est que les caractères grecs y sont mêlés avec les caractères latins. A l'origine, M. Meyer avait même adopté pour le *θ* la notation par *þ*, et pour le *δ* la notation *ð*. Des nécessités typographiques l'ont fait renoncer à ces deux signes. Je crois qu'on peut simplifier encore davantage.

Je vois que, dans la *Revue des patois gallo-romans* (Paris, 1887, 1re année, I et II, p. 3 sqq.), les deux directeurs se sont attachés à n'employer que des caractères français, plus ou moins modifiés par des signes typographiques : l'alphabet français fait le fond du système graphique adopté.

On peut faire de même pour le grec et n'admettre, pour la notation phonétique, que les caractères grecs comme base première. Mais ici une double difficulté se présente :

Le *γ*, et le *δ* aussi quelquefois, sont aujourd'hui des notations courantes et généralement admises dans les livres de linguistique avec la valeur que le *γ* et le *δ* ont dans la prononciation moderne : il est donc malaisé de se servir du *δ* et du *γ* pour noter *d* et *g*, outre qu'on se trouverait ainsi sans signes particuliers pour le *γ* et le *δ* modernes. D'autre part, dès qu'on a besoin de distinguer entre les sons anciens et les sons modernes, l'embarras redouble : on ne peut guère désigner un *δ* ancien autrement que par un *δ*; mais ce *δ* désigne déjà le *δ* moderne. M. Gilliéron m'a donné le moyen d'éviter cette confusion : pour marquer *g*, *b*, *d* de l'alphabet W. Meyer, il n'y a qu'à se servir de caractères gras : **γ**, **β**, **δ**. Du même coup, tout le système graphique se trouve établi : toutes les fois qu'on voudra noter le son ancien, par opposition au son moderne, on n'aura qu'à se servir des mêmes caractères gras. J'ai donc, conformément à ce principe, fait les substitutions suivantes au tableau ci-dessus : **κ**, **ϖ**, **τ** pour les explosives sourdes; **γ**, **β**, **δ** pour les explosives sonores; *χ*, *φ*, *θ*, *σ* pour les fricatives sourdes; *γ*, *ị*, *β*, *δ*, *ζ* pour les fricatives

sonores; *μ*, *ν* pour les nasales; *ρ*, *λ* pour les liquides. Le *γ*, figurant dans l'ordre des gutturales, ne peut s'entendre, par sa place même, que du *γ* devant *a*, *o*, *u*. Il fallait un signe particulier pour le *j* : j'ai eu recours au *ĭ* renversé; le *ĭ* lui-même aurait pu être employé; mais, en Grèce, c'est un usage typographique admis depuis longtemps que le *ĭ* renversé marque le *jod*; on écrit souvent **παλĭός** (= **παλαιός**).

M. Gustave Meyer, l'éminent professeur de l'université de Graz, à qui j'avais communiqué mon tableau ainsi transformé, m'a fait plusieurs observations qui m'ont paru des plus justes. Il faut distinguer, m'écrit-il, si ce n'est dans la notation, du moins dans la place accordée au tableau, entre le *κ* et le *χ* palatal ou vélaire; les labiales seront mieux à la fin; le *θ* et le *δ* doivent figurer parmi les interdentales, le *σ* et le *ζ* parmi les dentales. Me conformant à ces conseils, j'ai fini par dresser le tableau suivant :

	SOURDES.	SONORES.	
Gutturales... / Palatales....	*κ*	*γ*	Explosives.
Dentales.....	*τ*	*δ*	
Labiales.....	*π*	*β*	
Gutturales... / Palatales....	*χ*	*γ* / *ĭ*	Spirantes.
Interdentales.	*θ*	*δ*	
Dentales.....	*σ*	*ζ*	
Labiales.....	*φ*	*β*	
Nasales.....		*μ*, *ν*	
Liquides....		*ρ*, *λ*	

Restait à établir le système graphique des voyelles : M. Wilhelm Meyer avait noté les cinq voyelles de la langue commune par les cinq lettres *a*, *o*, *u*, *e*, *i*. Nous dirons donc en grec *α*, *ε*, *ι*, *ο*, *υ*. Je crois, en effet, qu'il faut utiliser cette dernière lettre pour la transcription du son *ou* (*u*), au lieu d'admettre la double lettre *ου*. Du moment que nous donnons à *υ* la valeur de *ου*, *ου* pourra servir à la notation de la vraie diphtongue moderne *ou* dans *λόου*, qu'on écrirait *λόυ* et qu'on prononcerait naturellement *λόου*, attendu que le principe d'une transcription phonétique est que toutes les lettres se prononcent. De plus, en surmontant le *υ* de deux points *ϋ*, on obtient la notation du son dialectal *ü* (*u* français), et l'on a, de cette façon, l'avantage de noter par la même lettre le *u* ou *ü* ancien et le *u* ou *ü* moderne. Ici aussi, on peut se servir de caractères gras : **κΰριος** = *κΰριος* ou **κΰριος** = *κύριος* seront deux équations de sens différent. En réservant les caractères gras (ou les petites capitales) aux sons an-

ciens, on pourra également faire cesser bien des confusions et acquérir des notations claires et distinctes pour χ, θ, φ anciens ou modernes.

Mais j'avais encore une autre ambition. Si les linguistes grecs sont jamais tentés de se servir de cet alphabet, il leur paraîtra beaucoup plus commode avec la désignation en grec de la classification des consonnes. Ici il y avait une grande difficulté : il fallait, d'une part, ne pas rejeter les termes techniques existants et déjà en usage chez les grammairiens anciens; d'autre part, les termes choisis devaient se conformer au système grammatical du grec *moderne :* ils devaient être *modernes*, tout au moins au point de vue morphologique et dans la mesure où *nominatif*, par exemple, est *français* et pas *latin*; dans les emprunts de ce genre, en effet, la phonétique est souvent contrariée; mais le mot doit au moins se prêter au système populaire de la déclinaison des substantifs. Enfin il fallait essayer quelques nomenclatures nouvelles. Heureusement, les grammairiens anciens nous fournissent les mots *ἄφωνον*, *ἡμίφωνον*, c'est-à-dire aujourd'hui *ἄφωνο*, *ἡμίφωνο*[1]. Les diverses désignations des ordres de consonnes se trouvent également conformes à la morphologie moderne. M. Gustave Meyer, à qui j'avais soumis mon tableau, me suggère le nom de *μεσοδοντικά* « interdentales », mot très bien formé et que j'adopte sans scrupule. Moi-même, j'ai risqué le terme de *ἄνηχα* par opposition à *ἠχικά*, qui existe et que j'ai préféré, à cause de sa forme plus courte, à *ἠχιτικά*. Ces divers remaniements m'ont amené à dresser en grec le tableau ci-dessous :

	Ἄνηχα.	Ἠχικά.	
Λαρυγγικά...	κ	γ	
Οὐρανικά....		γ	
Ὀδοντικά[2]...	τ	δ	Ἄφωνα.
Χειλικά.....	ϖ	β	
Λαρυγγικά...	χ	γ	
Οὐρανικά....		ʝ	
Μεσοδοντικά..	θ	δ̄	Ἡμίφωνα[2].
Ὀδοντικά....	σ	ζ	
Χειλικά.....	φ	β	
Ἔῤῥινα.....		μ ν	
Ὑγρά.......		ρ λ	

Les voyelles s'appellent en grec et se déclinent *τὸ φωνήεντο*,

[1] Les savants eux-mêmes, en parlant vite, ne feront pas sentir le *ν* final dans ces mots, tant la chute du *ν* final est un fait accompli et constant.

[2] Ces deux mots contrarient la phonétique, en ce sens qu'ou dit *δόντι* et que *i* (*η*) atone ne tombe pas. Ce sont des mots mi-populaires, mi-savants, tels que *nominatif*, etc. *Οὐρανός* garde son *u* même dans la langue commune.

τὰ φωνήεντα. Ce terme existe, il est consacré par Vilaras (*Μηκρη ορμηνια γ̧ια τα γραματα κε ορθογραφηα της ρομεηκης γλοσας*, dans les Ἀπαντα Ἰ. Βηλαρᾶ, Zante, 1871, p. 23-24). On n'a donc qu'à garder le terme. Les consonnes se disent *σύμφωνον*, *σύμφωνα*. Mais cette forme contrarie trop ouvertement la phonétique moderne, qui ne tolère plus aucun *ν* devant une spirante. Aussi la plupart des personnes, quand elles parlent naturellement, diront-elles *σύφωνα*, sans s'en apercevoir elles-mêmes, de même que l'on dit constamment *συφωνῶ* «je suis d'accord», *εἴμαστε σύφωνοι* «nous sommes d'accord». J'ai recueilli à Constantinople, de la bouche d'une femme du peuple, le pluriel, très régulier au double point de vue de la morphologie et de la phonétique : *τὰ συφέρα μας* (= *συμφέροντα*) «nos intérêts», seul pluriel aujourd'hui normal de *συφέρο*, sans *μ*, comme *νύφη*, etc. Il n'y a donc aucun inconvénient, du moment que le mot se dit ainsi, à l'écrire de même. Plusieurs personnes seront surprises de cette orthographe et contesteront la réalité de cette prononciation. Mais c'est là un fait sur lequel j'ai eu occasion d'insister ailleurs; peu de gens, en dehors des linguistes de profession, savent comment ils parlent et se rendent compte de la valeur phonétique des sons qu'ils emploient journellement. On juge d'après l'habitude, la lettre imprimée, c'est-à-dire l'*œil* et non pas l'*oreille*. Cela fait qu'on ne croit existant et même possible que ce qui est imprimé. Peu de Parisiens se doutent aujourd'hui qu'ils disent constamment *apsurd*, *keskidi* = qu'est-ce qu'il dit, etc.

C'est là un premier essai de notation phonétique à l'aide de caractères grecs seulement; aussi est-il fort incomplet. Il ne peut servir qu'à la transcription des sons de la langue commune. C'est aux linguistes grecs à perfectionner, à compléter ces moyens graphiques, et surtout à les multiplier pour les recueils de formes dialectales, de formes de patois. Resterait à fixer des caractères pour les chuintantes, pour le *j* français, pour le *t* palatal, pour le *ν* et le λ mouillés, pour *ts*, *tsch*, pour χ, θ, φ, δ, γ, β, etc., à l'état de simples aspirations (*hórto* = *χόρτο*), toutes prononciations existantes en Grèce et que j'ai eu occasion d'entendre par moi-même.

Il me semble qu'on arrivera facilement et sans beaucoup de frais à la détermination et à la confection de caractères typographiques représentant ces diverses nuances : il n'y aura qu'à surmonter d'un accent circonflexe, *périspomène*, le σ, le ζ, le τ, le ν, le λ pour marquer les chuintantes, le *t* palatal, le ν et le λ mouillés; pour *ts* ou *tsch*, on formerait la double lettre τ suivi de σ circonflexe; la notation des aspirations s'obtiendrait, soit par un esprit rude au-dessus du χ, soit par la voyelle elle-même surmontée de l'esprit rude (ὅρτο). Le premier moyen est préférable, à cause

de la diversité d'origine du son aspiré. Bien que le résultat de la spirantisation soit le même pour ces diverses consonnes, il n'est pas indifférent d'en marquer la provenance pour plus de clarté.

Il n'y a aucun avantage à se servir de caractères latins, outre que cela donne aux mots ainsi transcrits un aspect bizarre. Il est tout aussi simple et plus clair d'écrire *χόμα* que *chóma*, *ἀνδρας* que *ándras* ou *ἀνdρας*, etc. Une réforme importante à faire, ce serait d'avoir un signe particulier pour l'accent d'intensité, afin d'éviter toute confusion avec l'aigu : il n'y aurait qu'à se servir d'un trait perpendiculaire au lieu d'un trait vertical. Il reste bien entendu que ces transcriptions sont uniquement réservées aux ouvrages spéciaux et aux livres de linguistique : dans l'usage courant, l'orthographe ancienne est un fait consacré. Si je ne me suis pas servi moi-même dans ce qui précède de la graphie que je propose, c'est que je préfère la soumettre d'abord au public compétent. Je m'en servirai à partir de ce moment.

Jean Psichari.

Un ancien comparatif de *σώφρων*.

Σωφράτορες· σωφρονέστεροι, dans Hésychius, ne peut pas avoir été transmis correctement, car cette forme *σωφράτορες*, déjà fort étrange en elle-même (on attendrait *σωφράντορες*, *σωφράστορες*), devient décidément impossible dans la signification que lui attribue la glose. Mais l'erreur se borne à l'interversion d'un *ο* et d'un *ε*. Le manuscrit primitif a dû porter *σωφράτερος· σωφρονέστερος*. Le changement de *-τερος* en *-τορες* dans le lemme ayant donné à celui-ci l'aspect d'un pluriel, on crut devoir pluraliser aussi la glose placée en regard.

Σωφρά-τερος de *σωφρον-* n'a pas besoin de commentaire. C'est un intéressant témoin de l'ancienne manière de former en grec le comparatif des thèmes en *-n*.

F. de Saussure.

INITIALES DOUBLES.

Dans les langues écrites, rien de plus rare qu'une consonne redoublée au commencement d'un mot. On écrit *ἔρρει*, mais *ῥεῖ*; *περισσαίνω*, mais *σαίνω*; les Latins transcrivent *βαδίζω* par *badisso*, mais *Ζῆθος* par *Setus*.

Il en est autrement dans la parole. Nous avons beau écrire *tu l'es*, *qui l'a*, le français populaire prononce bel et bien *tu lles*, *qui lla*. Les patois italiens ont beaucoup de redoublements analogues, et, si l'italien littéraire dit *Iddio* pour *Deus*, c'est que jadis on a redoublé le *d* après la préposition *di : di Ddio* = *d'Iddio*. Même en dehors du parler populaire, notre langue a des initiales doubles engendrées par la chute d'un *e*; à Paris on prononce couramment *en ddans*, *dites-moi ssi* (*ceci*). Le latin *Iuppiter* représente un vocatif **Iou ppater* = *Ζεῦ πάτερ*[1]. Le grec prononce volontiers double le *ῥ* initial; ainsi le mètre exige *ἀπὸ ῥρυτῆρος* dans Sophocle, *Œd. Col.*, 900. Dans le dialecte homérique, il arrive à chaque instant qu'un λ, μ, ν initial compte pour deux.

Le désaccord entre les habitudes de l'écriture et celles de la prononciation tient à ce que l'écriture isole volontiers les mots de leur contexte. Autant il est aisé de prononcer *ἀπὸ ῥρυτῆρος*, autant il le serait peu de prononcer *ῥρυτῆρος* tout seul; isolément donc on dit *ῥυτῆρος*, et, par suite, l'écriture n'admet qu'un ρ. La même raison amène dans l'écriture la réduction des doubles finales. Tout en prononçant *hocc erat*, les Latins écrivaient *hoc erat*, parce qu'isolément *hocc* aurait été imprononçable. Peut-être, aujourd'hui qu'on pousse si loin la précision en phonétique, se laisse-t-on trop aller à oublier les redoublements que l'écriture néglige d'exprimer; peut-être devrait-on essayer plus continûment de voir les réalités à travers l'imperfection des symboles.

Par exemple, il y aurait lieu de restituer dans Homère *ϜϜιαχή* et non *Ϝιαχή*. Le mètre en effet exige deux digammas, et non un seul, dans *γένετο ἰαχή* (*Iliade*, II, 366), *δὲ ἰαχῇ* (373), *σμερδαλέᾰ ἰάχων* (Π, 785; Υ, 285), *μέγᾰ ἴαχον* (Ρ, 317), *μεγάλᾰ ἰάχοντα* (*Od.*, ι, 392), *δὲ ἰάχοντες* (δ, 454). En d'autres termes, la première syllabe d'*ἰαχή*, celle d'*ἰδεῖν*, celle d'*ἴμεν*

[1] *Mémoires*, VI, p. 112.

avaient, à l'époque homérique, trois prononciations différentes et non deux : *ϝϝι*, *ϝι*, *ι*. Pourquoi? C'est un problème. Mais, en attendant qu'il soit résolu, ce sera toujours quelque chose qu'il soit posé nettement.

Le digamma, c'est la consonne de l'*u*. Si cette consonne était tantôt simple, tantôt double, suivant les mots, il pouvait en être de même de la consonne de l'*i*. Nous arrivons tout naturellement à nous demander si la différence entre *ὑμεῖς* = scr. *yuṣmad* et *ζυγόν* = scr. *yugam* ne tient pas à un *y* tantôt simple, tantôt double. *Humeis* serait pour **yusmees*, *zzugon* pour **yyugom*, de façon que l'*i* consonne simple serait représenté par une aspiration simple, l'*i* consonne double par une sifflante double. Voilà une hypothèse qui en vaut une autre. Elle explique très bien comment les syllabes initiales de *ὑμεῖς* et de *ζυγόν* se confondent dans toutes les langues autres que le grec : c'est que ces langues ont toutes réduit *yyu-* à *yu-*, comme le grec lui-même a réduit *ῤῥέω* à *ῥέω*, *σσαίνω* à *σαίνω*; c'est qu'en général une initiale ou finale double est instable et tend à se dédoubler, sa prononciation intégrale n'étant possible que dans certaines combinaisons seulement. Cette même hypothèse dispense d'ailleurs d'inventer pour les mots comme *ζυγόν* un phonème spécial, qui n'a pas d'analogues dans l'alphabet ario-européen, et que les phonétistes les plus subtils ont peine à prononcer distinct de l'*i* consonne ordinaire.

Louis Havet.

PHONÉTIQUE SYNTACTIQUE.

Les pages qui suivent sont destinées à mettre en lumière quelques faits de phonétique syntactique. Nous nous sommes renfermés dans la seule langue grecque : on trouverait sans doute des faits analogues dans les autres idiomes de la famille. Il y a toutefois, pour celui qui entre dans cet ordre d'étude, certaines différences entre les diverses langues indo-européennes. Je crois, par exemple, que les langues germaniques, qui mettent toujours l'accent sur la syllabe essentielle quant au sens, sont moins exposées à méconnaître l'identité ou la parenté de deux mots que les langues à accent mobile, comme le grec. D'autre part, M. Louis Havet a montré, dans ces *Mémoires*[1], que le latin mettait un accent d'intensité sur la syllabe initiale des mots polysyllabiques : il en résulte que la séparation des mots a dû se faire plus facilement en latin. A ces différences tirées de la structure même des langues viennent s'en ajouter d'autres qui tiennent à l'histoire : un idiome examiné à la loupe et soumis de bonne heure à une minutieuse analyse, comme ce fut le cas pour le sanscrit, où les grammairiens se sont appliqués à débarrasser le mot des changements accidentels qu'il subit dans la contexture de la phrase, un tel idiome présentera naturellement au linguiste une moins riche moisson de faits nouveaux. Au contraire, l'abondance et le mélange des dialectes ne peuvent que favoriser la multiplication et le développement de certaines formes dont la première éclosion est due à la phonétique syntactique.

Après ces réflexions, j'entre immédiatement en matière.

LE VERBE « VOULOIR » EN GREC.

Le verbe *λάω* « vouloir » figure dans toutes les grammaires grecques, dans tous les dictionnaires grecs, comme un verbe parfaitement distinct de *βούλομαι* et de *θέλω*. Curtius, dans ses *Principes d'étymologie*[2], le rapproche du sanscrit *laš* « désirer », du latin *lascivus* « lascif », de l'allemand *lust* « désir », de l'ancien

[1] VI, p. 13.
[2] N° 531.

slave *laskati* «flatter». Toute une série de dérivés grecs, tels que *λιλαίομαι*, *λίαν*, *λάσ7η*, *λαρός*, est rapportée à cette prétendue racine.

Les mêmes rapprochements ou des rapprochements semblables se trouvent chez Bopp, Benfey, Kuhn, Pott. Il y a toutefois une circonstance qui aurait dû mettre ces savants en garde : c'est que *λῆν* est un verbe exclusivement dorien. Aristophane l'emploie dans ses Acharniens, quand il fait parler un habitant de Mégare (v. 766) : *Ἄντεινον αἰ λῇς* «soulève-les, si tu veux». Et plus loin (v. 788) : *Ἀλλ' αἰ τράφεν λῇς, ἅδε τοι χοῖρος καλά* «si tu veux le nourrir, ce sera un beau cochon». Dans Lysistrate (v. 981), un envoyé spartiate : *Λῶ τι μυσίξαι νέον* «je veux dire quelque chose de nouveau». Le même, plus loin (v. 1162) : *Ἀμές γε λῶμες* «nous voulons bien». Théocrite emploie le même verbe à plusieurs reprises. On le trouve également chez Épicharme et Callimaque; mais tous ces écrivains se servent du dialecte dorien. Les poëmes homériques ne présentent pas d'exemple de cette forme. Dans une inscription de Corcyre on a : *Ἐξέσ7ω καὶ ἄλλῳ τῷ λῶντι.* Chez Cauer, dans une inscription de Crète (124, 26) : *οἱ κόσμοι καὶ ἄλλος ὁ λῶν.* Chez Hésychius, sans indication d'origine : *λέῳμι· θέλοιμι ἄν.*

La découverte de l'inscription de Gortyne, où nous trouvons jusqu'à vingt-six fois le verbe en question, mais pas une fois *βούλομαι* ni *θέλω*, a commencé d'ouvrir les yeux sur la véritable nature du rapport entre ces trois mots. L'orthographe grecque, qui copie fidèlement la prononciation, avait contribué à nous tromper. Je suppose qu'en latin, au lieu de *nolo*, *malim*, on ait écrit *non lo*, *mage lim*, et que, par exemple sur la Loi des XII Tables, on lise : SI NO LET ARCERAM NE STERNITO, on aurait peut-être posé aussi en latin un verbe de même sorte. Je cite, à titre de spécimen, un passage de la loi de Gortyne : *Αἰ δὲ τᾶς πυλᾶς μήτις λῆτοι ὀπυίεν, τὼς καδεσ7ὰνς τὼς τᾶς πατρωιώκω Ϝεῖπαι κατὰ τὰν πυλὰν ὅτι οὐ λῆι ὀπυίεν τις;* «Si personne dans la tribu ne veut l'épouser, les parents de la fille patroïoque diront dans la tribu : Personne ne veut-il épouser [1] ?»

M. Baunack, le premier [2], a montré que nous avons ici une racine *Ϝλη*, qui est avec le latin *vel*, dans *vel-le*, *vel-im*, dans le même rapport que *γνη* (*γνήσιος*) avec *γεν* (*γένος*), ou *μνη* (*μνήμων*) avec *μεν* (*μένος*) [3]. Le *Ϝ* précédant immédiatement [4] la li-

[1] Col. VIII. Texte et traduction de M. Dareste.

[2] *Die Inschrift von Gortyn*, p. 51. Cf. Keelhoff, *Les formes des verbes dans l'inscription de Gortyne*, Mons, 1887.

[3] Sur les racines qui opèrent une métathèse de ce genre, voir Brugman, *Morphologische Untersuchungen*, I, 1.

[4] Cf. d'autres exemples de la chute du *Ϝ* chez G. Meyer, *Grammaire grecque*, § 169.

IMPRIMERIE NATIONALE.

quide est tombé. Il s'est, au contraire, durci en β dans les formes comme l'homérique βόλεται, ἐβόλοντο, dont l'ο a son analogue dans celui du latin *volo*, *volam*. Cette forme βολ, ayant suivi une autre classe de conjugaison, a donné βόλλομαι, crétois βώλομαι, attique βούλομαι. Il faut remarquer aussi la différence de l'actif au moyen.

Un dérivé de λάω, le substantif neutre λῆμα, dans le sens de «volonté, désir», a passé dans la langue poétique. On le trouve chez Pindare; puis il a été employé par Eschyle, Sophocle, Euripide. Mais il n'a jamais pu s'acclimater dans la prose.

Le verbe λάω n'est d'ailleurs pas le seul qui ait existé en dorien; ce dialecte possédait, en outre, un verbe δήλομαι «vouloir», qui a conservé la consonne initiale, mais sous forme de la dentale douce. Plutarque (*Mor.*, p. 219 D) nous a transmis ces paroles de Brasidas écrivant aux éphores, au moment d'entrer en campagne : Ἅσσα δήλωμαι πράξω ποτὶ τὸν πόλεμον, ἢ τεθναξοῦμαι «j'exécuterai à la guerre tout ce que j'ai résolu, ou je mourrai». Si nous n'avions que ce seul exemple, il pourrait être contesté, comme il l'a été en effet. Mais nous trouvons sur les Tables d'Héraclée (I, 146) : ΕΣ ΔΕ ΤΑ ΕΠΟΙΚΙΑ ΧΡΗΣΟΝΤΑΙ ΞΥΛΟΙΣ ΕΣΤΑΝ ΟΙΚΟΔΟΜΑΝ ͰΟΙΣ ΚΑ ΔΗΛΩΝΤΑΙ. Hésychius a la glose : δήλονται· θέλουσι. *Id.*, δήλεσθαι· θέλειν, βούλεσθαι. *Id.*, ἐδηλόμαν· ἐβουλόμην. *Id.*, δηλή· βουλή. Le scoliaste de Théocrite (V, 27) : δήλεται Δωρικῶς ἀντὶ τοῦ βούλεται[1].

La voyelle longue dans δήλομαι doit s'expliquer comme celle de βώλομαι.

Mais là ne s'arrête probablement pas l'histoire des transformations de notre racine. Je crois que θέλω et ἐθέλω en sont une des métamorphoses. Sievers[2] fait remarquer que le θ et le υ sont physiologiquement très rapprochés : ce qui distingue l'articulation de cette dernière consonne, c'est que la lèvre inférieure est un peu repliée en dedans. Le changement d'une labiale en θ devant une liquide est attesté par θνήσκω à côté de φόνος, par θλίβω à côté de φλίβω = latin *fligo*, goth. *bliggvan* «frapper». On sait que le changement de *fl* en *thl* existe en gothique, où nous avons *thliuhan* «fuir» = allemand *fliehen*, *thlaihan* «implorer» = allemand *flehen*. La consonne initiale de θέλω se présente sous la forme d'un φ dans la glose d'Hésychius : φαλίζει = θέλει. Mais je ne voudrais pas m'appuyer sur cette forme, que je regarde, ainsi que le φέλω du crétois moderne, comme postérieure au θ.

[1] Cf. Ahrens, II, p. 150. La forme δηλέομαι proposée par plusieurs éditeurs et grammairiens paraît être le produit d'une erreur.

[2] *Grundzüge der Phonetik*, p. 121.

Admettre que ϝλ s'est changé en θλ et en δλ, c'est admettre des changements qu'aucune Phonétique n'a encore enregistrés. Mais je rappelle que ce groupe de consonnes se trouvait ici dans un mot d'un emploi extrêmement fréquent, et que les lettres finales des mots précédents ont dû contribuer à le modifier. La parenté d'origine se sent encore à certains temps : on peut comparer *βουλήσομαι*, *θελήσω*. Rapprochez aussi des expressions comme *αἰ λῇς* «si tu veux» et la locution si fréquente dans Homère *αἴ κ' ἐθέλῃς* ou *αἴ κ' ἐθέλησθα*.

L'ε prosthétique de *ἐθέλω* vient de l'ancien groupe θλ. L'η qui sert d'augment à *ἤθελον* se retrouve dans *ἠβουλόμην*; je compte revenir ailleurs sur ce dernier point.

On peut voir ici l'influence que l'orthographe et l'enseignement exercent sur les langues modernes; si nous n'étions pas, dès l'école, avertis que les formes *vouloir*, *je veux*, *qu'il veuille*, *je voudrais* appartiennent à un seul et même verbe, chacun de ces temps, formant bouture, serait exposé à donner naissance, dans le cours des siècles, à quelque conjugaison plus ou moins complète.

J'ajouterai un mot sur le sens.

Les hellénistes n'ont pas manqué de chercher la différence de signification entre *βούλομαι* et *ἐθέλω*. Buttmann, dans son *Lexicologus* (n° 11), a soumis les deux verbes à une analyse approfondie. Je suis loin de vouloir nier absolument ces nuances de sens. Nous voyons en français des mots d'origine identique s'écarter l'un de l'autre dans l'usage; rien n'est plus naturel, ni plus ordinaire. Il y avait ici, en outre, des raisons spéciales : la voix moyenne d'un côté, l'actif de l'autre; ici l'influence de *βουλή*, là celle de *θέλων*, *ἐθελοντής*. Néanmoins la différence de signification semble assez difficile à établir; car Buttmann et, après lui, H. Schmidt sont obligés de constater de nombreuses exceptions. Ce qui ressort de leurs explications, c'est que *ἐθέλω* marque plutôt la volonté et *βούλομαι* le désir.

On peut remarquer que le φ, qui est pourtant l'intermédiaire du ϝ au θ, est faiblement représenté. Mais il y a peut-être à cela une raison d'un ordre particulier. On rencontrait sur cette route le verbe *ὀφέλω*, qui veut dire «devoir», et qu'il importait de ne pas laisser se mêler avec «vouloir». Ceux qui pensent que les langues sont livrées sans recours à des forces aveugles souriront de cette explication; mais, pour celui qui croit que l'homme s'est servi en être intelligent d'un instrument destiné à être le véhicule de l'intelligence, la préférence donnée à une forme sur une autre n'a rien d'inadmissible.

Φόνος. Θνήσκω.

Le rapprochement ci-dessus de *φόνος* et de *θνήσκω*, quoique proposé déjà par d'autres, aura sans doute arrêté au passage quelques lecteurs. Je crois donc devoir y revenir. Nous trouvons chez Hésychius : *φατοί· τεθνεῶτες*. *Id.*, *φατόν· τεθνηκός*. *Id.*, *πέφαται· τέθνηκεν*. *Id.*, *φέννος· θάνατος*. Ces gloses montrent que l'idée d'une mort violente n'est pas nécessairement supposée par le mot *φατός* et sa famille. Il s'est passé quelque chose de semblable en latin, où *nex*, par opposition à *mors*, a pris le sens de mort violente, quoique la racine en question désigne la mort en général.

D'autre part, on a la locution *θνήσκειν ὑπό τινος* «être tué par quelqu'un»; *τεθνεὼς ὑπὸ Διονυσίου* «tué par Denys» (Plat.). Le substantif *θάνατος* a les deux sens de *mors* et *nex*.

On objectera peut-être que *θνήσκω* devrait signifier «je fais mourir» et non «je meurs». Mais d'abord nous avons la voix moyenne au futur *θανοῦμαι*. Ensuite le mélange du sens actif et du sens passif se reproduit ailleurs. Ὄλλυμι signifie «je perds, je détruis» et *ὄλωλα* «je suis perdu». Il est peut-être permis de soupçonner que le parfait *τέθνηκα* est le point d'attache sur lequel est venue se souder toute la conjugaison de *θνήσκω*.

On rapproche habituellement de ces verbes le verbe *θείνω*, qui veut dire «frapper» (cf. latin *fendo*). Mais je crois qu'il faut l'écarter : l'idée de la mort est étrangère à *θείνω*, qui s'emploie en parlant d'une porte à laquelle on frappe ou de chevaux qu'on frappe du fouet.

Νίκη.

Un autre mot sur lequel l'inscription de Gortyne a fait la lumière, c'est le mot *νίκη*, avec son dérivé *νικάω*. Jusqu'à présent, on avait toujours cherché à expliquer *νίκη* comme si l'idée de la victoire devait y être explicitement contenue. On a pensé à *νὴ εἴκω* «ne pas céder»; on l'a tiré d'un verbe signifiant «forcer, dompter», qui se retrouve en lithuanien; on a rapproché le latin *vinco*, *νικάω* étant contracté de *νιϝικάω*; ou bien on a pensé au sanscrit *gi* «vaincre» et au grec *βιάζομαι* «forcer», en faisant du *κ* une lettre formative; ou enfin il a été identifié avec le sanscrit *nâçajâmi* «je fais mourir»[1].

Une fois de plus le mot *νίκη* nous donne l'occasion de constater combien nous courons risque de nous tromper en expliquant les mots isolément, comme s'ils étaient sans contact avec le reste de

[1] Voir Ebel, dans le *Journal de Kuhn*, IV, 205.

la langue, et comme s'ils ne devaient pas souvent leur sens aux locutions dont ils ont fait partie. Ainsi que l'a montré M. Baunack, *νίκη* est un substantif verbal dérivé du verbe *ἐνέγκω*, *ἐνείκω* «porter, emporter». Il s'agit du prix qu'on emporte dans les jeux; par une association d'idées facile à comprendre, le mot signifiant prix a désigné ensuite la victoire, et, après avoir été employé dans les luttes du stade, il a servi à nommer la victoire dans les luttes de peuple à peuple. La locution française *l'emporter* a une signification analogue. «Il est vray, dit Henri IV dans une de ses harangues au Parlement, le connestable de Castille n'a rien emporté sur moy.»

Ainsi s'explique l'expression *νίκην φέρειν*, que nous avons, par exemple, chez Pindare, *Isthm.*, VI, 22 : *Φέρει νίκαν παγκρατίου*. Cette expression est restée dans l'adjectif *νικηφόρος*, devenu ensuite un nom propre. On a dit aussi *νικάω νίκην* «emporter le prix» et plus tard «emporter la victoire». C'est peut-être le premier sens qu'il faut encore donner à cette locution dans ce passage de l'*Odyssée* (XI, 544), où l'on voit l'âme d'Ajax se tenir à l'écart d'Ulysse à cause du souvenir de sa défaite dans le combat pour les armes d'Achille :

> *Οἴη δ' Αἴαντος ψυχὴ Τελαμωνιάδαο*
> *νόσφιν ἀφεστήκει, κεχολωμένη εἵνεκα νίκης,*
> *τήν μιν ἐγὼ νίκησα δικαζόμενος παρὰ νηυσὶν*
> *τεύχεσιν ἀμφ' Ἀχιλῆος.*

L'*i* long de *νίκη* vient de ce qu'il est pour *νείκη*, forme qui se rencontre fréquemment dans les inscriptions. Cf. *Νεικάνωρ*, *Νείκανδρος*, *Νεικόστρατος*, etc.

L'inscription de Gortyne emploie *νικάω* dans le sens d'obtenir en justice : IX, 40, *νικῆν τὸ ἁπλόον* «recevoir [la somme en litige] au simple»; I, 28, *ἠ δέ κα νικαθῆι ὁ ἔκων... δικακσάτω νικῆν τῶ μὲν ἐλευθέρω πεντήκοντα στατῆρανς... τῶ δὲ δώλω δέκα στατηρανς* «si celui qui est en possession succombe... [le juge] prononcera que [la partie adverse] emportera pour l'homme libre cinquante statères, pour l'esclave dix statères». M. Baunack, par une supposition hardie, sépare de *νικάω* l'infinitif *νίκεν*, dans lequel il voit un verbe *νείκειν*[1]. Mais il ne faut recourir à ces sortes de séparations que dans un cas de nécessité absolue. Le sens de ce verbe ne nous paraît pas notablement différent ici de celui qu'il a dans la locution *Ὀλύμπια νενικηκώς*.

Il semble que *νίκη* ait gardé le sens de «prix, salaire» dans la langue populaire. Du Cange relève dans un Nomocanon la locu-

[1] De même Meister, dans les *Annales* de Bezzenberger, X, 140.

tion νίκην ἐνταφιασμοῦ «le prix de l'embaumement» (voir le *Dictionnaire* de Henri Estienne, éd. Hase).

Νίκη, dans le sens de victoire, est d'ailleurs fort ancien. Homère emploie le mot en ce sens dans un grand nombre de passages. Hésiode nomme parmi les immortels la déesse Nikê, fille du géant Pallas et de Styx, sœur de Kratos et de Biê. Mais elle continue d'appartenir aux jeux Olympiques, aussi bien qu'aux luttes du champ de bataille. Tout le monde connaît les nombreuses représentations qui nous la montrent guidant vers le but un char lancé à pleine carrière ou tenant une couronne au-dessus de l'athlète qui a remporté le prix.

Pour revenir à l'objet spécial de cette étude, ce sont des faits de phonétique syntactique qui ont peu à peu détaché νίκη de ἐνέγκω. La dérivation, pour le sens comme pour la forme, se laisse encore rétablir; mais il est douteux que les Grecs, au temps où ils célébraient et sculptaient leurs victoires, aient encore eu conscience de cette filiation.

LE PRONOM σφέ.

C'est une question depuis cinquante ans débattue entre linguistes, s'il faut rapporter à un même thème les pronoms réfléchis de la troisième personne ὅς et σφός. La plupart des savants se sont prononcés pour la négative, la différence entre ces deux pronoms paraissant trop grande. M. Baunack, dans ces *Mémoires* [1], a eu l'idée ingénieuse de rattacher le second thème au datif σ-φί, formé comme ἶφι, βίηφι. Mais c'est là une tentative désespérée qui aura persuadé peu de monde. Je n'hésite point, pour ma part, à croire que nous avons ici des formes de même origine.

Un thème *svĕ* ou *hvĕ* devait présenter à la prononciation toute sorte de difficultés. Suivant qu'on sacrifiait l'une ou l'autre articulation ou qu'on recourait à une voyelle prosthétique, on devait aboutir à des formes très divergentes. C'est ce que nous constatons en comparant le lesbien Ϝέ, le dorien ἕ, l'ionien ἑέ, à côté desquels nous trouvons, d'autre part, le dorien σφέ, le syracusain ψέ et le lesbien ἀσφέ. Une sorte de répartition a fini par s'introduire, l'idée plurielle étant attribuée à σφέ et à ses dérivés, l'idée du singulier à ἕ. Mais c'est là une utilisation tardive.

Les formes qui commencent par un σ sont, selon toute apparence, celles qui, dans une ancienne période de la langue, s'étaient maintenues après un mot finissant par une consonne, spécialement par un ς. Pourquoi les Grecs n'auraient-ils pu dire πολέες σφέων, αὐτοὺς σφέας, πατὴρ σφοῦ? Le groupe σφ ne

[1] V, p. 12.

répugne nullement à la langue grecque, comme nous le voyons par σφάλλω, σφενδόνη, σφίγγω. On comprend, d'un autre côté, étant donnée la phonétique grecque, que l'on ait eu ἐν δέ οἱ ἦτορ, χεῖρα ἑήν, υἱὸν γείνατο εἷο χέρηα. Une étude plus détaillée montrera peut-être la loi qui a présidé à ce dédoublement. Remarquons seulement ici que, dans les deux inscriptions pamphyliennes où nous trouvons deux fois la forme Φίκατι pour ϝίκατι ou ϝείκατι «vingt», le mot précédent finit par un ς. Le contexte est : περτέδωκε ἱς πύργο ἀργύρυ μνᾶς Φίκατι.

Μίν, νίν.

C'est ici le lieu de rappeler une conjecture de Döderlein, citée par Curtius, qui explique les deux pronoms grecs μίν et νίν par un fait de phonétique syntactique. On sait que ces deux pronoms signifient αὐτόν, αὐτήν, quelquefois, mais rarement, αὐτό. On y a vu le pendant du latin *em-em* (Festus, p. 79). Il existe, en effet, un accusatif ἵν ou ἴν qui est relevé dans Hésychius. Il ne serait pas impossible que cet accusatif, en se combinant avec lui-même ou avec quelque autre accusatif, ait donné les deux formes énigmatiques dont il s'agit. La première se trouve nombre de fois chez Homère; la seconde appartient à Pindare et au dialecte dorien.

DE L'AUGMENT.

J'ajouterai ici quelques mots sur l'augment.

On sait que l'augment, qui faisait partie du mécanisme primitif de la conjugaison indo-européenne, s'est seulement maintenu en sanscrit, en ancien perse et en grec. Encore voyons-nous qu'en grec, à l'époque homérique, et en sanscrit, à l'époque védique, l'augment pouvait indifféremment être employé ou omis. A côté de ὣς ἔφατ', Homère dit des centaines de fois ὣς φάτο. Les deux formes βάλε et ἔβαλε, βῆ et ἔβη sont également usitées.

Pour expliquer ces faits, M. Victor Henry, dans son *Précis de grammaire comparée* (§ 235), rappelle une règle de l'accentuation védique qui veut que le verbe ne porte jamais l'accent dans les propositions principales, et qu'il le porte toujours dans les propositions subordonnées. Ce système d'accentuation, qu'on suppose avoir été celui de l'époque primitive, aurait donné naissance à une double série de formes : ἔφερε et φέρε, ἔβη et βῆ. L'absence de l'augment au subjonctif et à l'optatif viendrait de ce que ces modes appartiennent habituellement à des propositions subordonnées. Je ne veux pas entrer dans le détail d'une théorie qui a le tort de transporter dans une période très reculée des faits d'accentuation qui nous sont seulement attestés pour l'Inde. Mais

il me semble que la perte de l'augment peut s'expliquer d'une manière plus simple.

On y peut voir un fait de phonétique syntactique. Quand le mot précédent finissait par une consonne, l'augment se faisait entendre sans difficulté : *Ζεὺς ἔπεμψε*. Mais si le mot précédent finissait par une voyelle, l'augment était exposé à se perdre dans le son de celle-ci. Je prends, par exemple, l'aoriste *ἔσχεθον*, que nous avons dans ce vers (*Il.*, XII, 184) :

οὐδ' ἄρα χαλκείη κόρυς ἔσχεθεν.

Il est clair que la prononciation n'était pas la même que dans cet autre (*Il.*, I, 219) :

ἦ, καὶ ἐπ' ἀργυρέῃ κώπῃ σχέθε χεῖρα βαρεῖαν.

Les rencontres de ce genre sont très fréquentes; elles le seraient encore plus si notre orthographe actuelle, qui remplace souvent la première voyelle par une apostrophe en conservant la seconde, ne nous en dissimulait pas un certain nombre.

Ainsi s'explique un état de transition pendant lequel il semblait loisible d'omettre ou de laisser l'augment : c'est précisément l'état que nous représentent la langue védique et la langue homérique. Plus tard, la régularité grammaticale succédant à cette période plus libre, l'augment a été obligatoirement rétabli partout, en sanscrit comme en grec.

Si nous avions du latin, des langues germaniques et slaves quelque monument comparable en antiquité à l'Iliade ou au Rig-véda, nous y trouverions sans doute des traces de la même incertitude. Mais, à l'époque où nous commençons à connaître ces langues, elles avaient déjà fait leur choix, s'étant prononcées pour la suppression de l'augment. On peut remarquer que les deux langues qui l'ont gardé sont précisément celles qui montrent le plus d'éloignement pour la rencontre de deux ou plusieurs consonnes. C'est, selon toute apparence, pour éviter le choc d'articulations un peu difficiles, que le grec a préféré décidément dire, par exemple, *ἄναξ ἐκέλευσε*, *δῆμος ἐψηφίσατο*, au risque d'amener ailleurs quelques contractions de voyelles ou quelques aphérèses.

Quant à l'absence de l'augment dans les modes autres que l'indicatif, elle s'explique suffisamment par le fait que des formes comme *φύγῃ*, *λέξον*, *εἴποι* n'ont pas le sens prétérit. Les grammairiens, à cause du radical que présentent ces formes, les ont rangées dans l'aoriste; mais, en réalité, ce sont, pour la signification, des équivalents de *φεύγῃ*, *λέγε*, *λέγοι*[1].

[1] Les amateurs de phonétique syntactique trouveront un beau champ d'études dans les patois français. C'est ainsi que je vois mentionner, dans un article de

LE PRÉFIXE νη-.

Au même ordre de faits appartient le préfixe négatif *νη-*, qui doit son existence à des mots comme *ἀν-ηλεής*, *ἀν-ήκεστος*. Dans ces composés, selon une habitude bien connue de la langue grecque, la voyelle initiale du second terme (*ἔλεος*, *ἀκεστός*) a été allongée. Les formes *νηλεής*, *νήκεστος* se sont glissées dans l'usage par suite d'une coalescence avec le mot précédent, comme on a dû l'avoir, par exemple, dans ce passage d'Homère (*Il.*, IX, 497) :

οὐδέ τί σε χρὴ
νηλεὲς ἦτορ ἔχειν

ou dans cet autre (*Il.*, XIII, 514) :

τῷ ῥα καὶ ἐν σταδίῃ μὲν ἀμύνετο νηλεὲς ἦμαρ.

De là, par une fausse analyse dont le sentiment populaire s'est rendu coupable, un préfixe *νη*, qui est venu effectivement se placer à la tête de certains composés, tels que *νηκερδής*, *νήποινος*.

Toutefois ce préfixe n'a jamais pris beaucoup d'extension, comme si l'on avait eu conscience de son origine irrégulière.

Ainsi s'explique également l'adjectif *νώνυμνος* ou *νώνυμος* pour *ἀνώνυμνος*. Il y faut joindre *νωδός* «édenté» pour *ἀν-ωδός* (*ἀν* + *ὀδούς*). Si les mots commençant par *ο* avaient été plus nombreux, il se serait probablement formé un préfixe privatif *νω* que Curtius aurait pu inscrire à côté de son préfixe *νη* (*Grundzüge*, n° 437).

On voit que, pour la grammaire comme pour le vocabulaire, la phonétique syntactique tient en réserve un bon nombre de faits intéressants. Mais cette science en est encore à ses débuts,

la *Revue critique* (6 février 1888), un pronom normand *on* signifiant «nous». A l'appui sont donnés ces vers du *Mystère de l'Incarnation*, représenté à Rouen en 1474 :

Ung chascun donc doit congnoistre et savoir
Que *on* esperon ung redempteur avoir.

Vrayment je vous dis
Que je crois qu'*on* ne devons point
Craindre.

Qu'*on* aion
L'uis ouvert, il en est saison.

Il est clair que nous avons ici la transformation d'un pronom *no* ou *ne* «nous».

et il reste à établir pour chaque langue, au moyen des ressources de la linguistique moderne, un *sandhi* un peu plus approfondi et de conséquences plus importantes que le *sandhi* indien.

Michel Bréal.

Lecteur en grimaude.

Dans l'*Histoire du collège de Guyenne* d'Ernest Gaullieur, on lit que les professeurs de ce collège firent venir un savant homme de Paris pour être *lecteur en grimaulde*. Ce lecteur devait enseigner le latin et le grec aux élèves des plus petites classes, c'est-à-dire aux *grammairiens*, *grammatistes* ou *grimauds*. Nul doute que nous n'ayons ici une formation un peu fantaisiste sur les modèles de *ribaud*, *rustaud* ou *lourdaud*. Un synonyme plus relevé était *Garamantes*. L'imagination des écoliers s'est évidemment complue à varier le nom de cette division élémentaire par opposition à celle des classes supérieures ou division des artiens.

Le nom s'est ensuite étendu à la science, qui s'est appelée *la grimaude :*

> Après avoir esté par ung long temps
> A la grimaulde, il fallut changer temps,
> Aller au droict, pour y avoir praticque.
>
> (Bourdigné, cité par Godefroy, *s. v.*)

Le nom de *grimaud* est plus tard sorti du collège et a désigné, parmi les gens de lettres, un apprenti écrivain, un poète ou littérateur resté écolier. Une déchéance d'un autre genre a atteint *grimoire* = *grammaire*.

Quoi qu'il en soit, notre Société, qui a souvent senti le besoin d'abréger son nom, pourrait en bon français s'appeler *la Grimaude*, et le véritable titre de l'auteur de ces lignes, au lieu de professeur de grammaire comparée, devrait être

Michel Bréal, lecteur en grimaude.

DE L'ACCENT EN VIEUX CELTIQUE.

Grâce aux découvertes de MM. Zimmer et Thurneysen[1], les lois de l'accent en vieil irlandais et leurs effets sont aujourd'hui bien connus. L'accent frappe, dans ce groupe celtique, toujours la première syllabe dans le nom, simple ou composé, ainsi que dans le verbe *simple;* il est, au contraire, sur le second élément dans le verbe composé, excepté à l'impératif. Cette accentuation a-t-elle été commune à tout le groupe celtique? Thurneysen se prononce pour l'affirmative et est d'avis que cet accent a été commun à tout le groupe ouest-européen. Sa théorie a été combattue pour le groupe italique. Dans le dernier fascicule des *Mémoires de la Société de linguistique*, M. d'Arbois de Jubainville a fait des réserves en s'appuyant sur des exemples gaulois. Pour le groupe des langues bretonnes, la théorie de M. Thurneysen semble d'abord contredite par deux faits : 1° la présence manifeste de l'accent jusqu'à une époque assez rapprochée de nous, au moins jusqu'à l'ère chrétienne, sur d'autres syllabes que sur la première dans les noms; 2° la fixation de l'accent avec valeur intensive sur le pénultième dès le IVe siècle de notre ère.

Le gaulois ou vieux celtique *novio* a donné en vieux breton (gallois et armoricain au Xe siècle) *nowid*, le *d* représentant une spirante dentale sonore. Tous les celtisants sont d'accord, depuis la découverte de M. Rhys, pour reconnaître que l'évolution de *novio* en *nowid* est due à la présence de l'accent sur le suffixe : cf. le grec *νειός*. La présence de l'accent sur le suffixe au nominatif pluriel des thèmes en *-u* est aussi reconnue. L'accent a été manifestement sur la pénultième dans le nominatif pluriel vieux celtique *brātéres* «frères». On a, en effet, en gallois *brodyr*, en armoricain *breuder*, *breudeur* (*o* gallois, *eu* armoricain (*ö*), plus anciennement *o* = *ā* vieux celtique). Si l'accent avait été sur *brā*, on aurait eu de bonne heure *bratres* et, par conséquent, en armoricain moyen *breuzr* et aujourd'hui *breur*. Le nominatif singulier vieux celtique *brātir* a évolué, en effet, en **brodr* et finalement en

[1] H. Zimmer, *Keltische Studien*, II, Berlin, 1884. Thurneysen, *Revue celtique*, VI, 129 et suiv.; *ibid.*, 309 et suiv. Les découvertes de MM. Thurneysen et Zimmer ont eu lieu en même temps et séparément.

breuzr, *breur*. On pourrait multiplier les exemples. On peut objecter, il est vrai, que, si les effets de l'accent indo-européen se font sentir maintenant encore dans les langues bretonnes, ce fait n'est pas incompatible avec le développement d'un accent nouveau : l'exemple des langues germaniques, celui de l'irlandais le prouvent. Mais l'analogie n'est qu'apparente; dans les langues germaniques et l'irlandais, le nouvel accent a supplanté l'autre, et c'est lui qui règle en quelque sorte les destinées de la langue. En breton, il aurait coexisté avec l'ancien, puisqu'on trouve des exemples de *novio-* après l'ère chrétienne et qu'on ne trouve pas d'exemple de *nowid* avant le IXe siècle. De plus, ce nouvel accent n'aurait pas le moins du monde triomphé; il aurait fini par disparaître.

L'accent, en effet, en breton (je comprends sous ce nom toutes les langues bretonnes) se fixe, dès le IIIe ou le IVe siècle, sur la pénultième brève ou longue. Le fait est prouvé par les nombreux emprunts latins que l'on a signalés dans les langues bretonnes, les mêmes chez les Armoricains que chez les Gallois, et faits, par conséquent, à l'époque de la domination romaine en Grande-Bretagne, c'est-à-dire avant le Ve siècle. Il y en a une liste considérable donnée par Ebel dans les *Beiträge* de Kuhn, p. 139[1]. Je me borne à citer les exemples gallois suivants : *esyn*, arm. *asen* = *asĭnus; calaf* = *calămus; ciwed* = *civĭtas; ciwdod* = *civitāte; llythyr*, arm. *lizer* = *littĕrœ; diagon* = *diagŏnus; gwener* = *venĕris* (vendredi); *nifer* = *numĕrus; ober*, armor. et cornique = *opĕra; porfor* = *purpŭra* (*u* est devenu *o* sous l'influence de l'*a* final; *plegyd* = *placĭtum; terfin* = *termĭnus; trined* = *trinĭtas* (*ĭ* est devenu *ĕ* sous l'influence de l'*a* final); *gwiber* = *vipĕra*, etc. Les mots latins à pénultième longue conservent leur accentuation.

Les Bretons, en passant en Armorique, transportent avec eux l'habitude d'accentuer la pénultième même brève; ex. : *Roazon* (*z* spirante dentale sonore; *oa*, *oe* = *ē* long) = *Rēdŏnes* « Rennes »; *Naoned* = *Namnĕtes* « Nantes »; *Gwened* = *Venĕti* « Vannes ».

On peut expliquer la préférence de l'accent pour la pénultième par le fait de la chute des syllabes finales, déjà probablement atones à l'époque des emprunts latins; l'accent n'avait plus guère à choisir qu'entre la pénultième et l'antépénultième; l'antépénultième ancienne était probablement déjà pénultième dans le cas où la pénultième était brève et non accentuée (*Isaca*, *Isca*, d'où le gallois *Wysg*, nom de rivière); il est probable aussi que les pénultièmes brèves accentuées avaient conservé leur accentuation; à plus forte raison les pénultièmes longues. Cet accent sur la pénultième était intensif; il a amené la diphtongaison de certaines

[1] M. Rhys en a étudié un grand nombre dans l'*Archæologia cambrensis*.

longues. Lorsque les syllabes finales ont disparu, l'accent s'est retiré peu à peu de la pénultième devenue la dernière et s'est reporté sur la pénultième actuelle. C'est l'accent qui prévaut aujourd'hui en gallois et en armoricain, en exceptant le dialecte de Vannes.

Ces faits sont-ils compatibles avec l'existence à une certaine époque, par exemple à l'époque goidélo-bretonne ou de l'unité des Gaëls et des Bretons, d'un autre accent, analogue à l'accent irlandais? Y a-t-il eu, à cette époque, un accent sur la première syllabe dans les noms et les verbes simples, sur la seconde dans les verbes composés? Si cet accent a existé, quelle était sa nature?

M. Thurneysen, à l'appui de sa théorie, a cité le gallois *tywyssawc* «chef», formé d'un préfixe *tu*, *to* et d'un double dérivé d'une racine *wed*[1] «conduire». Si la première syllabe n'avait pas été accentuée, ou aurait eu *dywyssawc*, *tu* protonique devenant *do*, *dy*, comme le montrent plusieurs centaines d'exemples. L'exemple de *tywyssawc* eût été plus probant si M. Thurneysen nous eût montré un composé verbal de la même racine avec un suffixe *tu*, *to* devenu *do*, *dy*. Ce composé existe dans le verbe gallois dont l'infinitif est *dy-wedd-u* «se marier»; cf. vieux slavon *vedą* «duco», *nevěsta* «fiancée»; lith. *vedù* «j'emmène», *vedys* «fiancé»; grec *ἔεδνα* «présents de fiançailles»; vieil indien *vadhû-ṣ* «fiancée», jeune femme; irlandais *fedim* «je conduis, j'emmène». On peut encore citer le gallois *tuchan* «murmure, grondement», composé de *tu* et de *uchan*, *uchenaid* «soupir», armoricain *huanad* = *uhanad; twng* «serment» de *tu* + *ung;* cf. irlandais *tong* = *do-vong*[2], *tywallt* «action de verser»; cf. *dy-wallaw*, même sens.

Dans cette catégorie se rangent les noms propres composés avec *to*, quelle que soit l'origine qu'on donne à ce préfixe; *to* est devenu *te* et non *de* : *Toquonocus* (IXe siècle) a donné Thégonnec, *To-wedocus*, Touézec, etc. Si *to* est le pronom possessif de la 2e personne, comme l'affirme non sans vraisemblance M. Whitbey Stokes, le fait est encore plus frappant, ce pronom étant partout devenu *de*[3]. Si le nombre des noms avec préfixe est aujourd'hui assez restreint, la raison en est facile à donner. La plupart des noms composés avec *tu* ont servi à former des verbes, ou se sont trouvés à côté de verbes dérivés de thèmes à peu près identiques; plusieurs jouent le rôle d'infinitif. Le nom,

[1] *Tywyssawc* = *tó* + *vessāco-s*, irl. *tóissech*. *Tówessacos* est dérivé de *tywys* = **tó-uessu-s* = *to-ued-tu-*.

[2] Pour le mot irlandais, voir Zimmer, *Kuhn Zeitschrift*, XXIV, p. 210.

[3] Le verbe *dyredu* «accourir» présente une très remarquable particularité; l'impératif à la 2e personne du singulier est *ty-red* «viens, accours». Il est vrai que l'accent aujourd'hui est sur *ty* : on prononce dans le Nord *tyrd* et même *tyd*.

depuis longtemps, n'a plus en breton qu'une forme au singulier, une autre au pluriel; le nom en *tu*, *to* s'est donc trouvé isolé en présence de formes verbales beaucoup plus nombreuses, où le suffixe *tu*, *to* avait évolué en *du*, *do*. Les dérivés adjectifs et substantifs ont d'autant moins gardé et fortifié l'accentuation du nom dont ils dérivent, qu'eux-mêmes ont souvent servi à former d'autres verbes. L'analogie d'ailleurs de toute façon était en faveur des formes verbales. Aussi c'est leur accentuation qui l'a emporté. Il paraît donc certain qu'il y a eu à l'époque du vieux celtique, en breton, un accent analogue à celui du vieil irlandais. Si l'on fait cet accent intensif et fortement expiratoire, annihilant en quelque sorte le vocalisme des syllabes suivantes, on se heurte à des difficultés insurmontables : les syllables suivantes, en exceptant peut-être celle qui suit immédiatement, ne sont pas altérées par l'effet de cet accent; c'est la pénultième qui, en somme, se conserve le mieux. De plus, on ne s'expliquerait pas que cet accent eût disparu au profit de l'accent de la pénultième, qui, lui, est intensif, et l'on ne peut sortir d'embarras qu'en supposant que cet accent était très faiblement expiratoire à l'époque de l'unité goidélo-bretonne; il consistait même peut-être principalement dans une sorte d'élévation de la voix; il aurait été plutôt musical qu'expiratoire. Si l'on admet cette hypothèse, la coexistence des deux accents n'a rien d'impossible. La présence d'un accent d'élévation légèrement intensif sur la première syllabe peut même servir à expliquer le rôle de la pénultième. Je prends comme exemple le latin *episcopus;* l'accent était sur l'antépénultième, comme le montre le français *evesque* (grec ἐπίσκοπος). Ce mot a donné en breton *escop*. Si l'on suppose un accent légèrement intensif mais surtout d'élévation sur la première, on s'explique facilement la disparition de l'ĭ suivant; on s'explique aussi que la pénultième n'ait pas été atteinte, la voix retombant ou se reposant sur elle. Je me hâte d'ajouter que cet exemple en lui-même n'est pas très sûr; je ne l'emploie que pour présenter plus nettement mon idée. Lorsque la voyelle de la syllabe post-tonique était longue, il a dû se produire un affaiblissement. Dans la plupart des cas, c'est sur la pénultième, déjà favorisée de plusieurs façons, que la voix a dû se reposer. Quoi qu'il en soit, cet accent, s'il a existé comme je le crois, n'a dû être que très modérément expiratoire et intensif, ce qui explique qu'il ait été peu à peu annulé par l'accent intensif de la pénultième.

J. Loth.

ÉTYMOLOGIES.

Noverca «la belle-mère».

L. Quicherat, dans son *Dictionnaire latin-français*, fait venir *noverca* «la belle-mère» de *novus* et *arceo :* n'en déplaise à la mémoire du savant lexicographe, cette étymologie me paraît aussi hasardée qu'irrespectueuse. Curtius suppose une forme grecque *νεαρική*, qui n'existe pas dans la langue. En réalité, *noverca* est un produit de l'analogie. On disait, pour marquer un père qui n'était pas un vrai père, *patricus* ou *patercus;* pour marquer une mère qui n'était pas une vraie mère, *matrica* ou *materca*. De même, par une hardiesse qui rappelle les créations linguistiques des enfants, on a dit, de la nouvelle épouse du père, *noverca*[1].

Volumnus.

Nous savons peu de chose sur le dieu romain *Volumnus* et sur sa compagne, la déesse *Volumna*. Le nom propre *Volumnius*, qui est fréquent, vient de ces divinités. Saint Augustin interprète leur nom comme s'il dérivait du verbe *velle*, et dit qu'on les invoquait *ut bona velint*. Mais ce serait là une appellation un peu vague, sans compter qu'on ne voit pas bien l'utilité de la forme passive ou moyenne : *volens* eût été le terme propre.

Je crois que *Volumnus* se rattache, non à *volo*, mais à *volvo*, et est un des noms de l'année : **Volvomnos*. La déesse *Volumna* joue auprès de lui le même rôle que joue auprès du masculin *annus* la déesse *Anna* ou *Anna perenna*, qui est la personnification féminine de la même idée.

Le calendrier paraît avoir occupé une place importante dans le Panthéon des anciens Romains. On sait que le nom de *Veturius* a trait également à cet ordre de notions : il est avec *vetus* = *Ϝέτος* «l'année» dans le même rapport que *Annius* avec *annus*.

Pour revenir à *Volumnus*, il y faut voir probablement une ancienne épithète qui s'est détachée et a formé un nom à part.

[1] Cf. en grec *πατρωός* et *μητρυιά*. On a le même suffixe *tricus* dans *vitricus* «le parâtre», dont la première partie est obscure.

Semblable chose est arrivée pour *Vertumnus*, le dieu des saisons.

Observons, à ce propos, que l'idée du couple s'est obscurément maintenue jusqu'à nous, puisque nous disons, *ad libitum*, le nouvel an ou la nouvelle année.

Il est assez bizarre de voir réunis dans la légende de Coriolan les noms de Véturie et de Volumnie. Au temps de Niebuhr, on n'aurait pas manqué d'en tirer quelques inductions sur la provenance et le caractère primitif de ce récit.

Cuncta ratio.

Si l'étymologie *cuncti* = *coiuncti* avait encore besoin de preuve, on en trouverait une dans ce passage de Pline le Jeune que je m'étonne de ne pas trouver relevé dans Forcellini (*Ep.*, I, 9) : «Mirum est quam singulis diebus in urbe ratio aut constet aut constare videatur, pluribus cunctaque non constet[1]. C'est une chose étonnante comme le temps se passe à Rome : tous les jours le compte y est ou semble y être; mais si vous en prenez plusieurs et si vous faites la somme, le compte n'y est plus.»

Cuncta (*conjuncta*) *ratio* était sans doute une locution consacrée pour désigner ce qu'aujourd'hui nous appelons le total.

Verbes dérivés latins.

A mesure que la linguistique pénètre plus profondément dans le détail, elle aperçoit mieux les mots qui ont servi de jalons aux formations nouvelles. Elle découvre du même coup dans quel coin de la société ces formations ont pris naissance. En un judicieux et substantiel travail, M. von der Pfordten, traitant des verbes dénominatifs en grec, a montré que les verbes en *ιαω*, qui marquent généralement une disposition fâcheuse du corps ou de l'âme, ont été primitivement tirés de substantifs en *ια*, comme *ἀνία* «chagrin», *ναυτία* «nausée», *βουλιμία* «faim canine».

Pourquoi les verbes qui expriment en latin une disposition intérieure sont-ils de la 4e conjugaison? Cette conjugaison n'est pas si nombreuse qu'elle ait pu attirer à elle ces verbes sans quelque raison particulière. Je crois que le point de départ de toute la série est *sitio* «avoir soif». Il a d'abord produit, par une association d'idées facile à comprendre, *esurio*, et celui-ci, formé d'un participe futur, a servi de modèle à tous les autres. On a eu de la sorte *parturio*, *nupturio*, *cenaturio*, *empturio*[2].

[1] C'est le texte de Keil, reproduit dans la petite édition de Waltz (Hachette). Différents manuscrits donnent *junctis* ou *cunctis*.

[2] Cicéron a créé *Sullaturio* qui est conforme à l'analogie. Au contraire, un verbe mal formé est *ligurio*, parce qu'au lieu de venir du participe, il est tiré directement de la racine verbale.

Une fois les verbes en *io* affectés plus spécialement à ce rôle, on comprend que des adjectifs comme *ferox*, *sævus*, *blandus*, *largus*, *insanus*, *præsagus* aient donné *ferocio*, *sævio*, *blandior*, *largior*, *insanio*, *præsagio*, et que des substantifs comme *servus*, *gestum*, *pœna* aient fait *servire*, *gestire*, *punire*.

Les verbes en *io* ont été attribués à l'expression d'une certaine idée, quoique rien, à l'origine, n'y prédestinât cette conjugaison. Dès lors, des verbes nouveaux pouvaient être créés sur ce modèle; car la condition pour qu'une formation pullule, c'est qu'elle ait ou qu'elle prenne une signification distincte.

Il est resté d'ailleurs un bon nombre de verbes qui sont de la 4e conjugaison simplement parce qu'ils viennent d'un thème en *i*, comme *finio*, *lenio*, *mollio*, *vestio*. Ceux-là sont les témoins d'un état de choses antérieur, où la formation en *io* n'avait pas encore de destination spéciale.

Je viens maintenant à une autre série qui présente quelque chose de plus extraordinaire.

On a beaucoup cherché l'origine des verbes latins en *assere*. Je crois que ces verbes ont été tirés, assez gauchement d'ailleurs, des optatifs employés dans les invocations et les prières. On connaît l'invocation qui est au premier livre de Tite Live (ch. XVIII) : « Jupiter pater, si est fas, hunc Numam Pompilium, cujus ego caput teneo, regem Romæ esse, uti tu signa nobis certa acclarassis inter eos fines quos feci. » Il n'est resté aucune trace d'un verbe *acclarassere*. Mais Varron (*De l. l.*, VII, 102) cite ces vers de Pacuvius : « Dei monerint meliora, atque amentiam Averruncassint. » De là un verbe *averruncassere*, qui se trouve chez le même Pacuvius (*Non.*, 74) : « Possim ego istam capite cladem averruncassere! » *Afran. ap. Non.*, II, 315 : « Deos ego omnes, ut fortunassint, precor. » Lucilius fournit la recette et la parodie de cette formation dans les deux vers (*Non.*, p. 96) : « Depeculassere aliqua sperans me ac deargentassere, Decalvaticare, eburno speculo despeculassere. » Ainsi est formé également, dans le récit de Sosie (*Amph.*, I, I, 55), l'infinitif *expugnassere*. On voit d'où vient la nuance désidérative contenue dans ces verbes.

Cette formation n'est pas restée bornée aux verbes de la première conjugaison. On a eu *capessere*, *facessere*, *lacessere*, *petissere*, *incipissere*, dont plusieurs sont probablement dus à l'analogie; car on se serait attendu plutôt à des désidératifs comme *faxere*, *capsere*. Sont régulièrement formés *arcessere*, *incessere* (du primitif *ciēre* « appeler ») et *visere*, qui suppose un optatif *visim* « puissé-je voir! » L'optatif *auxim*, plusieurs fois employé, nous autorise à soupçonner un ancien **auxere*, qui explique *auxilium*. L'optatif *axim*, *adaxim* met sur la voie d'un verbe *axere* « vouloir agir », qui explique *axitiosi* « factiosi » (Festus). Enfin *amassis*, *amassint*,

IMPRIMERIE NATIONALE.

employés par Plaute, sont peut-être le primitif du substantif *amasius*, dont la physionomie bizarre a déconcerté jusqu'à présent tous les étymologistes.

Il faut que, dans l'ancienne langue, cette formation ait été fréquente. Caton emploie le passif *jussitur* et la *lex Thoria* nous présente *mercassitur*. Cicéron, imitant le style de la vieille Rome, crée le passif *turbassitur* (*De leg.*, III, 4). Les optatifs comme *faxim*, *prohibessis*, *appellassis* étant sortis de l'usage et ne paraissant plus, à l'époque classique, qu'à l'état d'archaïsmes, ils ont entraîné dans leur ruine, sauf un petit nombre d'exceptions, les désidératifs dont ils avaient été la souche.

Un effet de l'analogie, en ce qui concerne le sens, peut encore s'observer pour les verbes qu'on est convenu d'appeler inchoatifs. L'expression, pour le dire en passant, est assez impropre; car ces verbes marquent plutôt une action qui se fait peu à peu qu'une action qui commence. Mais d'où vient cette nuance particulière? Elle n'était nullement contenue dans le suffixe *sco*, comme on le voit de reste par des verbes tels que *βάσκω*, *γιγνώσκω*, *διδράσκω*, *τιτρώσκω*, *εὑρίσκω*, et en latin *nosco*, *paciscor*, *apiscor*, *nanciscor*, *proficiscor*, *nascor*. Cette nuance est absolument absente du sanscrit, où *gacchati* sert de présent à *gam* «aller», *ucchati* à *vas* «briller», sans ajouter à l'action aucune idée particulière.

La nuance inchoative est venue de quelques verbes, tels que *senesco*, *adolesco*, qui exprimaient une action pour laquelle, de toute façon, il faut le temps et la durée. On ne devient point vieux en une fois : *senesco* marque donc un état qui s'achève peu à peu. Sur ce modèle ont été faits *maturesco*, *marcesco*, *tepesco*, *frigesco*. Il se peut qu'entre *floresco* et *floreo* le Latin perçût une différence; mais cette différence est entrée dans le mot après coup et par analogie. On voit encore l'effort de la langue pour opérer la répartition entre *scire* et *sciscere* : l'un et l'autre signifiaient d'abord «décider» (cf. *plebiscitum*). Mais, le sens ayant ensuite incliné vers celui de «connaître, savoir», le latin a attribué l'idée de décider à *sciscere*, en laissant celle de savoir à *scire*. Mais ce partage n'a pas été fait si exactement que *resciscere* ne puisse signifier «apprendre» et que *scire* ne soit quelquefois employé dans le sens de «décider». Liv., XXVI, 33 : «Ut tribunus plebis rogationem ferret, sciretque plebs.» La classe si nombreuse des inchoatifs latins a donc dû l'impulsion à un petit nombre de types où l'idée de durée et de progrès est dans le verbe, non dans le suffixe.

Pareille chose a eu lieu en grec, quoique sur une moindre étendue : *γηράσκω*, *ἡϐάσκω* ont servi de modèles. On peut placer les premiers commencements de l'idée inchoative dans la période

helléno-italique et citer ce fait parmi ceux qui attestent une parenté plus étroite entre le grec et le latin.

Il est plus difficile de voir d'où le latin a pris ses verbes intransitifs en *eo*, comme *albeo*, *calveo*, *clareo*, *pigreo*. Il est clair que ces verbes sont tirés des adjectifs *albus*, *calvus*, *clarus*, *piger*; mais pourquoi la formation en *eo?*

Différents indices doivent nous porter à penser que les noms de la cinquième déclinaison étaient anciennement plus nombreux et que cette déclinaison renfermait notamment une certaine quantité de noms abstraits. Il en est resté quelque chose, car on a encore des abstraits comme *durities*, *luxuries*, *materies*, *facies*, *species*, *fides*. C'est ce dernier mot qui nous paraît le mieux représenter le type de noms dont nous voulons parler. Il a dû y avoir anciennement des mots *tepēs* «chaleur», *arēs* «sécheresse», *labes* «chute», etc. Ainsi s'explique la formation des verbes comme *tepefacio*, *arefacio*, *labefacio*, etc. On sait qu'au temps de Lucrèce et de Varron, la séparation était encore possible. Lucr., VI, 962 : «Principio terram sol excoquit et facit are.» Varr., *R. R.*, III, 4 : «Excande me fecerunt cupiditate.» Cat., *R. R.*, 47, 157 : «Ferve bene facito.» Il faut supposer d'anciens accusatifs en *ēm : tepēm facio*, *fervēm facio*.

De ces substantifs de la cinquième déclinaison vient probablement le type des verbes comme *areo*, *tepeo*, *caleo*, *oleo*, *pateo*, qui, en se multipliant, a fourni au latin toute une série de verbes intransitifs. Ainsi la langue a trouvé moyen de distinguer *albeo* «je blanchis, je deviens blanc» de *albāre* «blanchir, rendre blanc», ou *clarere* «devenir clair» de (*de*)*clarare* «rendre clair, manifester» [1].

Γνωτός.

On sait que, dans Homère, le substantif *γνωτός* est synonyme de *ἀδελφός*. Hector, s'adressant à son frère Deiphobos, lui dit (*Il.*, XXII, 234) :

> *Δηΐφοβ', ἦ μέν μοι τὸ πάρος πολὺ φίλτατος ἦσθα*
> *γνωτῶν, οὓς Ἑκάβη ἠδὲ Πρίαμος τέκε παῖδας.*

Ailleurs (*Il.*, XV, 350), parlant de morts qui resteront sans sépulture, le poète dit :

> *οὐδέ νυ τόνγε*
> *γνωτοί τε γνωταί τε πυρὸς λελάχωσι θανόντα.*

On a expliqué ce *γνωτός* comme s'il venait de *γιγνώσκω* «un frère reconnu». Mais c'est là une interprétation bien moderne.

[1] Une partie des substantifs en *es* dont nous parlons est allée se cacher dans la 3ᵉ déclinaison : *cædes*, *sedes*, *clades*, *labes*, etc.

La vérité est que nous avons ici le pendant de l'espagnol *hermano*, du latin *germanus*, et qu'il faut compléter l'expression en *φράτωρ γνωτός*, comme *ἀδελφός* est pour *φράτωρ ἀδελφός*.

Nous voyons ici le grec opposer un *ω* à l'*ā* du latin *(g)nātus*, comme dans *σΊρωτός* = *strātus*. Partout ailleurs, en cette famille de mots, le grec présente un *η* : *γνήσιος*, *κασίγνητος*.

L'italien *cambiare* «changer».

Le verbe italien *cambiare*, dont nous avons fait le français *changer*, dérive du latin : nous trouvons, en effet, chez le grammairien Charisius le verbe *cambio*, *cambis*, *cambsi*, qu'il traduit par *muto*. Mais d'où vient ce verbe *cambire?*

On le tire communément de *κάμπΊω* «fléchir, courber». Cependant les idées «tourner» et «changer» sont assez éloignées l'une de l'autre : ce qui caractérise essentiellement cette dernière, c'est la réciprocité ou le troc. Κάμπῖω se dit des suppliants qui fléchissent le genou, des navigateurs qui tournent un promontoire, des coureurs qui font le tour de la borne, des prières qui fléchissent le cœur des hommes : toutes ces images qui se comprennent parfaitement n'impliquent en rien une idée de réciprocité. Il en est de même pour les dérivés, tels que *καμπύλος* «inflexus, curvus», *καμπύλλω* «incurvo, flecto», *κάμψις* «inflexio, curvatio, curvatura», etc.

Je crois que le mot en question a pris naissance dans la boutique du changeur. Le coffre ou la caisse du banquier s'appelle en grec *κάμψα*, *καμψίον* ou *καμψεῖον*[1]. C'est sans doute par un adoucissement de prononciation que *καμψίον* est devenu **καμπίον*, *cambium*, d'où l'italien *cambiare* dérive en droite ligne.

Notre verbe *changer*, qui a pris des acceptions si nombreuses et si variées (changement dans les mœurs, vous changez de visage...) et qui a remplacé dans l'usage le latin *mutare*, est donc probablement sorti de ces échoppes où le banquier, assis derrière une corbeille ou une caisse, offrait au public ses espèces sonnantes.

Michel Bréal.

[1] Hésychius explique *κάμψα* par *θήκη*, *γλωσσοκομεῖον*, c'est-à-dire «coffre» et «bourse». Il donne, en outre, la glose suivante, que le dernier éditeur, Moritz Schmidt, a eu le tort de couper en trois : *καμψίον· κανᾶ, κανίσκια, κανάδια κυνηγετικά*, c'est-à-dire «des paniers, des corbeilles, des gibecières pour la chasse». On sait que *κάμψα* a donné en latin *capsa*, qui existe encore en français sous la double forme *caisse* et *châsse*. On a, en outre, en latin, *campsare* «changer, troquer», *campsarium* «boutique de revendeur», *campsor* «banquier».

LE SUBJONCTIF LATIN EN *-AM*.

MM. Osthoff[1], Brugmann[2] et Stolz[3] enseignent que le subjonctif latin en *-ām* représente la forme primitive de ce mode dans la conjugaison thématique. Je voudrais montrer dans cette note pour quelles raisons il ne me semble pas possible d'admettre leur opinion, et comment le subjonctif a pu naître d'autres formes latines par voie d'analogie.

I

1. Dans le système des savants que je viens de citer, le subjonctif présent[4] de la conjugaison thématique aurait un thème différent de celui des autres modes de ce temps et serait formé d'une autre manière que le subjonctif de la conjugaison athématique. Rien évidemment ne s'oppose en principe à ce qu'il en ait été ainsi. Pourtant, partout ailleurs dans les conjugaisons sanscrite et grecque, dans les formes reconnues primitives de la conjugaison latine, les différents modes d'un même temps offrent le même thème. D'autre part, les deux conjugaisons thématique et athématique paraissent n'avoir différé dans le principe que par la présence ou l'absence de la voyelle thématique et par la place de l'accent. Cette double anomalie ne doit-elle pas nous mettre en défiance contre un système, d'ailleurs si vulnérable en d'autres points?

2. Si *legām*, etc., est le subjonctif primitif, comment expliquer le grec *φέρω*, *φέρῃς*, etc? MM. Osthoff et Brugmann ont recours à l'analogie, et le premier[5] pose la proportion *φέρωμεν* : *φέρομεν* = *ἵστᾱται*, *δύνᾱμαι* (*dor.*) : *ἵστᾰται*, *δύνᾰται*; *τίθηντι* : *τίθεντι*. Mais, dans les verbes qui auraient servi de point de départ au

[1] *M. U.*, II, 124.
[2] *M. U.*, III, 30, sq. *Griech. Gramm.*, § 142, 2. *Grundr. vergl. Gramm.*, p. 97, note.
[3] *Lat. Gramm.*, § 112.
[4] Comme il ne s'agit ici que du subjonctif latin, je n'examine que le subjonctif présent, le seul qui offre les formes en *-ām*. Il y a bien quelques formes archaïques appartenant à l'aoriste; mais elles s'expliquent de la même manière qu'au présent.
[5] *M. U.*, II, 124.

procès analogique qu'il suppose, l'indicatif et le subjonctif étaient identiques au singulier actif, y avaient tous deux le thème terminé par une voyelle longue. Est-il donc admissible que les Grecs aient vu dans l'allongement de la voyelle finale du thème la marque du subjonctif, et surtout qu'ils aient substitué cet indice si indécis[1] à l'*ā* long, qui aurait exprimé la modalité avec tant de netteté et de force? Je ne le pense pas.

D'autre part, les Grecs auraient hésité à un certain moment entre les deux conjugaisons suivantes : 1° **φέρᾱμι*, **φέρᾱσι*, **φέρᾱτι*, **φέρᾱμεν*, *φέρᾱτε*, *φέρᾱντι*; 2° **φέρᾱμι*, **φέρᾱσι*, **φέρᾱτι*[2], *φέρωμεν*, *φέρητε*, *φέρωντι*. Or, s'il en avait été ainsi, il est hors de doute qu'en vertu du *systemzwang* c'est la première qui l'aurait emporté avec son vocalisme simple sur le triple vocalisme de la seconde[3]. La conjecture de M. Osthoff n'offre donc pas une rigueur scientifique suffisante.

Au surplus, il en a paru ainsi à M. Brugmann, puisqu'il propose une explication un peu différente[4]. Il voit dans la qualité des voyelles *ω*, *η* de *φέρωμεν*, *φέρητε* pour **φέρᾱμεν*, **φέρᾱτε*, un emprunt aux subjonctif et indicatif avec *ο*, *ε*, tels que les subjonctifs homériques *ἴομεν*, *ἀλγήσετε*, les indicatifs attiques

[1] Sans doute nos idées s'associent parfois d'une manière bien imprévue et les mutations analogiques, qui ont pour source l'association des idées, sont souvent fort singulières. Elles semblent échapper à toute loi et sont en conséquence fort difficiles à contrôler. C'est un motif pour ne recourir qu'avec la dernière prudence à ce moyen commode de tout élucider, sous peine de tomber dans l'excès dont on accuse les néo-grammairiens, non sans quelque apparence de raison. En attendant que l'analogie ait livré tous les secrets de son mécanisme, il ne faut pas perdre de vue que, quand il s'agit de flexion, elle procède le plus ordinairement de deux manières : 1° elle remplace des indices obscurs ou équivoques par d'autres qui parlent plus clairement à l'esprit; 2° ou bien elle nivelle, elle *uniformise* en vertu de la loi que les Allemands appellent du nom si expressif de *systemzwang*. L'analogie agit encore autrement, c'est certain. Mais c'est dans ces conditions seules que son action apparaît à l'esprit avec une clarté voisine de l'évidence; c'est dans ces conditions seules par conséquent que, jusqu'à plus ample informé et en l'absence de preuves historiques, comme c'est le cas le plus ordinaire pour les langues anciennes, une explication fondée sur l'analogie a droit de cité dans la science. Quant à la formule de proportion analogique, avec son apparence de rigueur mathématique, elle peut n'être qu'un trompe-l'œil, si l'on ne montre pas que les termes en sont justes. Elle n'est pas une preuve, mais un moyen commode de résumer des preuves et de les faire parler aux yeux. Elle est nécessaire, si l'on veut; elle n'est pas suffisante.

[2] En l'absence de formes comme **ἵστᾰμι*, **ἵστᾰσι*, **ἵστᾰτι*, on ne peut pas admettre que **φέρησι* se soit modelé sur **φέρεσι*, en même temps que *φέρωμεν* sur *φέρομεν*.

[3] On pourrait dire que le grec avait une tendance à faire précéder les désinences des 1res personnes des trois genres et de la 3e du pluriel du son *o*, les autres du son *e*; ce serait encore une sorte de *systemzwang*. Mais pourquoi donc à l'aoriste indicatif, dont la flexion est certainement analogique, n'avons-nous pas **ἐλύσομεν*, etc.?

[4] *Grundr. vergl. Gramm.*, p. 97, note.

φέρομεν, φέρετε. Mais on ne voit ni pourquoi ni comment la langue aurait passé d'une forme à l'autre; on ne peut même pas formuler la proportion analogique en vertu de laquelle aurait eu lieu ce changement dans la couleur de la voyelle.

3. Pour admettre que le subjonctif en *-ām*, *-ās*, etc., est primitif, il faut supposer que le futur latin en *-ēs*, *-ēt*, etc., est un ancien optatif. Telle est encore l'opinion de M. Brugmann dans un ouvrage assez récent[1]. Pourtant M. V. Henry a fait voir avec la dernière évidence la fausseté de cette conjecture[2]. D'ailleurs M. Brugmann est fort embarrassé d'expliquer l'*ē* de *ferēs*, etc., et les différentes hypothèses qu'il propose sont également inacceptables. 1° **-oi̯-m*, **-oi̯-nt* devaient aboutir à **-īm*, **-int*, d'après ce qu'il a établi lui-même[3]. 2° **-o(i̯)em*, **o(i̯)ent* auraient probablement donné aussi *-*īm*, *-*int*, comme *poploe* est devenu *populi; oloes*, *illis*. Aucun fait en tout cas n'autorise à admettre que $o + e$ se contractent en *ē*[4]. 3° Enfin M. Brugmann donne à penser qu'on pouvait avoir **ferīs*, mais *audiēs*, *capiēs*, comme on a *novĭtas*, mais *sociĕtas*. Il est clair cependant qu'on ne peut comparer l'*e* de *capiēs* et celui de *sociĕtas*, puisqu'ils n'ont ni la même origine[5], ni la même quantité, ni la même place dans le mot[6].

Il faut donc s'en tenir au système de M. Thurneysen[7] et de M. V. Henry[8] : le futur latin en *-ām*, *-ēs*, etc., représente un ancien subjonctif, le subjonctif primitif, ainsi que le grec φέρω, φέρῃς, etc.

II

Mais alors quelle est l'origine du subjonctif latin en *-ām*,

[1] *Grundr. vergl. Gramm.*, § 81, p. 75. Anm. 3.

[2] *Esquisses morphol.*, III. *Le subjonctif latin*, p. 10. Il est regrettable que M. Brugmann n'ait pas connu cette étude du savant français. Il n'aurait plus du moins fait entrer en ligne de compte la 1re personne *ferēm*, certainement hystérogène; «car il est évident que, si la langue avait tout d'abord créé **vehem*, cette forme eût eu toutes les raisons possibles de se maintenir.» (V. Henry, *loc. cit.*)

[3] *Grundr. vergl. Gramm.*, § 81, p. 75 et § 136.

[4] $o + e = \bar{o}$, d'après Stolz, *Lat. Gramm.*, § 41, p. 166.

[5] Dans *sociĕtas*, l'*ĕ*, primitif ou venu d'un *ŏ*, a été *conservé*, tandis que, dans *novĭtas*, il s'affaiblissait en *ĭ*. (Havet, *Mém. Soc. ling.*, V, 447; Stolz, *Lat. Gramm.*, § 23, 1.) Pour *capiēs*, il faudrait admettre que l'*ī*, venu de *oi* s'est *changé* en *ē* sous l'influence de l'*i* précédent. C'est un fait tout différent et sans exemple en latin à ma connaissance. On trouve le groupe *ii* (datif pluriel de la 2e déclinaison et parfait); ailleurs il est contracté en *ī* (génitif singulier de la 2e déclinaison), ce qui nous ramène encore à **capīs*.

[6] N'est-ce pas la place dans le mot qui explique la différence entre *societas*, *pietas*, etc. (Stolz, *loc. cit.*) et *capīs* pour **capies*, *filī*, *Cornelī*, pour **filie*, **Cornelie*, etc.?

[7] *Bezz. Beitr.*, VIII, 270 sqq.

[8] *Loc. cit.*

_-ās_, etc., et de la 1[re] personne en _-ām_ du futur de la 3[e] et de la 4[e] conjugaison?

Je n'insisterai pas sur le système de Thurneysen [1]. Il repose sur trop de postulats pour être convaincant et pour interdire de chercher une explication plus satisfaisante. Je voudrais soumettre au lecteur une conjecture qui me paraît offrir plus de vraisemblance.

Le latin a certainement hérité de la langue primitive des subjonctifs présents et aoristes en _-ām_, _-ās_, etc.; c'étaient ceux des verbes dont le thème fort se terminait à ces deux temps par un _ā_.

Soit le thème _sistā_. Il se conjuguait au subjonctif par l'adjonction de la voyelle thématique _o_, _e_; comme _er-i-s_ pour *_es-ĕ-s_, _faxīs_ pour *_fac-s-ĕ-s_, _faxīmus_ pour *_fac-s-ŏ-mus_, comme le subjonctif aoriste grec φυλάξομεν, comme ἴομεν, etc. On avait donc le subjonctif *_sistā-o(m)_ [2], *_sistā-ĕ-s_, *_sistā-ĕ-t_, *_sistā-ŏ-mus_, *_sistā-ĕ-tis_, _sistā-ŏ-nt_; d'où, d'après les lois de la contraction proethnique proposées par MM. Osthoff et Brugmann [3] : _sistām_, _sistās_, _sistāt_ (vieux latin), _sistāmus_, _sistātis_, _sistānt_ [4].

Ce subjonctif est resté intact jusqu'à la fin de la latinité, grâce à l'_ā_ long, qu'il gardait dans toute sa conjugaison. Mais le présent de l'indicatif perdait l'_ă_, bref au pluriel, et passait à la conjugaison thématique par une série de transformations phonétiques et analogiques bien connues [5]. Car *_sistămus_, *_sistătis_, devenus *_sistĕmus_, *_sistĕtis_, semblaient appartenir à la même conjugaison que *_legĕmus_, *_legĕtis_, et devaient entraîner à leur suite *_sistĕs_, *_sistĕt_ [6], etc. Le latin eut donc les deux temps suivants :

[1] _Bezz. Beitr._, VII, 279 sqq.

[2] Pour plus de brièveté et puisqu'il ne s'agit ici que du latin, je suppose que dans la langue primitive les désinences étaient déjà celles du latin classique.

[3] Cf. Brugmann, _Grundr. vergl. Gramm._, SS 112, 113, 1, avec la bibliographie qui y est indiquée.

[4] Si, comme M. V. Henry (_Esq. morphol._, III, p. 7; _Rev. crit._, 1887, p. 99), on n'admet pas les lois de contraction formulées par MM. Osthoff et Brugmann, on a du moins _sistās_, _sistāt_, *_sistōmus_, _sistātis_, _sistōnt_; puis, en vertu du _systemzwang_ : _sistāmus_, _sistānt_. Mais la 1[re] personne du singulier s'explique moins facilement. J'ai supposé pour abréger qu'elle était *_sistā-ŏ-m_. Mais _er-o_ (pour *_eso_) prouve que l'on devait avoir *_sistā-o_. Si la contraction s'est faite en _ā_, on comprend que la forme *_sistā_ ait paru dépourvue de désinence personnelle et qu'on lui en ait donné une; d'où _sistā-m_. Mais si la contraction s'était faite en _ō_, pourquoi *_sistō_ aurait-il été remplacé par _sistam_, alors que les autres subjonctifs avaient la 1[re] pers. sing. en _-o_? Car on a _ero_, _videro_, etc., et la 1[re] pers. subj. prés. de _legere_ était *_legō_, à l'époque où _legam_ s'est introduit à côté de _legēs_, etc. Du moins on ne voit pas quelle autre forme elle aurait pu avoir, sinon *_legēm_, qui se serait évidemment maintenu.

[5] Havet, _Mém. Soc. ling._, V, 446 sqq.; Osthoff, _Perfect._, p. 245, etc.

[6] Formule analogique : _sistō_, *_sistĕs_, etc. : _legō_, *_legĕs_, etc. = *_sistĕmus_, *_sistĕtis_ : *_legemus_, *_legĕtis_.

Indicatif présent.	Subjonctif présent.
sist-o	*sist-ā-m*
**sist-ĕ-s*	*sist-ā-s*
**sist-ĕ-t*	*sist-ā-t*
**sist-ĕ-mus*	*sist-ā-mus*
**sist-ĕ-tis*	*sist-ā-tis*
**sist-ŏ-nt*	*sist-ă-nt*

Le sens du subjonctif ne pouvait dès lors manquer de s'attacher aux désinences *ām*, *ās*, etc., dont l'origine était oubliée depuis longtemps. Puis ces désinences se sont propagées avec leur sens de subjonctif par un procès analogique fort simple et fort commun.

C'est par la 1re personne du subjonctif présent de la 3e conjugaison que la propagation a dû commencer. Du moins la 1re personne en *-ām* des futurs du type *legere*, si singulière à côté du reste de la conjugaison, s'explique bien mieux, si l'on admet que la langue a suivi cette marche. *Legēs*, *legēt*, etc., qui ont survécu, parlaient évidemment avec trop de clarté à l'esprit pour ne pas arrêter plus longtemps que **legō* les progrès de la nouvelle conjugaison. La 1re personne du subjonctif, **legō* [1], se confondait en effet avec la 1re personne de l'indicatif : elle était équivoque. Mais, pour le sujet parlant, il existait un autre subjonctif, dont la 1re personne en *-ām* ne laissait place à aucune obscurité.

Cette désinence plus claire a peu à peu éliminé l'autre [2], et l'on a conjugué le subjonctif présent de la manière suivante : *legām*, *legēs*, *legēt*, *legēmus*, *legētis*, *legent*. C'est ainsi que la 3e personne du singulier de l'aoriste indicatif grec a emprunté l'ε du parfait pour se différencier de la 1re; c'est ainsi probablement que sont nées les formes telles que *filiabus*, pour éviter toute confusion avec *filiïs*, etc.

De la 1re personne, *legām*, pouvait sortir le reste du subjonctif présent, comme il a suffi de ἔλυσα, ἔλυσαν, pour produire le reste de l'aoriste indicatif, de ᾔδει pour faire naître le reste du plus-que-parfait en -ειν. Mais le travail analogique trouvait ici un puissant auxiliaire dans la conjugaison de *sistām*, *sistās*, etc. En d'autres termes, *legās*, *legāt*, etc., devaient naître sous un double effort du *systemzwang*, qui poussait la langue : 1° à unifier le vocalisme du subjonctif présent en faisant précéder partout les désinences d'un *ā* long, par imitation de la 1re personne,

[1] Voir plus haut, p. 350, note 4.

[2] Formule analogique : *leg-ām* : *leg-ō*, **leg-ēs*, etc. = *sist-ām* : *sist-ō*, **sist-ēs*, etc.

legā-m[1]; 2° à donner à tous les verbes de la conjugaison thématique le même subjonctif en *-ām*, etc., par imitation des formes primitivement athématiques du type *sist-ām*[2]. Nous voyons le français tendre par un mouvement analogue à donner à tous les verbes de sa 3e et de sa 4e conjugaison un participe en *-u*. Il s'est arrêté en chemin; le latin est allé jusqu'au bout : il ne pouvait d'ailleurs maintenir sans équivoque des exceptions (comme le français, *pris* à côté de *vendu*), parce qu'il conservait l'ancien subjonctif avec un sens nouveau.

En effet, à mesure qu'un second subjonctif *legām*, *legās*, etc., s'implantait dans la langue à côté de l'ancien, *legām*, *legēs*, etc., le latin faisait, comme il arrive toujours en pareil cas, une répartition d'attributions entre les deux formes. Il laissait à l'une le sens du subjonctif, et il se servait de l'autre pour remplacer le futur sigmatique, qui se confondait avec le subjonctif aoriste.

Les mutations analogiques que je viens de décrire peuvent s'être accomplies à une très haute antiquité avant la chute du *i̯* intervocalique; elles peuvent donc avoir eu leur effet sur les verbes comme *moneo* et *audio*[3] en même temps que sur ceux des types *lego* et *capio*[4].

Cette antiquité suffirait à expliquer les formes italiques et peut-être même les formes celtiques avec *a*, qui sont le principal argument de MM. Osthoff et Brugmann[5].

Quant aux formes archaïques telles que *-venām*, *tagām*, elles appartiennent à des aoristes thématiques et n'offrent aucune difficulté, soit qu'elles aient été créées en même temps que les subjonctifs présents, soit qu'elles aient été refaites sur eux par analogie.

C'est ainsi que tous les subjonctifs latins en *-ām* seraient issus des subjonctifs de verbes athématiques en *-ā-*.

Le latin ne possède plus qu'un seul verbe (*sistere*)[6] qui soit

[1] Formule analogique : *legā-s*, *legā-t*, etc. : *legā-m* = *faxi-s*, *faxi-t*, etc. : *faxi-m*; *sistā-s*, etc. : *sistā-m*.

[2] Formule analogique : *leg-ās*, *leg-āt*, etc. : *leg-is*, *leg-it*, etc. = *sist-ās*, *sist-āt*, etc. : *sist-is*, *sist-it*, etc.

[3] Le subjonctif **amām*, etc., aurait disparu, parce qu'il se confondait partout avec le présent de l'indicatif, excepté à la 1re personne du singulier.

[4] Si ces altérations ne remontent pas si loin, *audiam* et *moneam* s'expliquent par une propagation de formes semblable à celle des pluriels *-ons* et *-ez* du français. Formules analogiques : 1° *audi-am*, etc. : *audi-o* = *capi-am* : *capi-o*; ou bien *audi-am*, etc. : *audi-es*, etc. = *capi-am*, etc. : *capi-es*, etc.; 2° *mone-am*, etc. : *mone-o*, etc. = *audi-am*, etc. : *audi-o*, etc.

[5] Je néglige les formes slaves en raison de mon incompétence. D'ailleurs, ce ne sont pas des subjonctifs.

[6] *Do* descend des deux thèmes *dō* et *dhē*, *sero* vient de **sisē-mi*, *bibo* (= sanscrit *pibāmi*) de **pibō-mi* (cf. *pōtus*, *πέπωκα*).

rattaché par tous les savants et sans contestation à cette catégorie.

Eût-il été unique que son subjonctif eût pu suffire à la création par voie d'analogie de tous les autres. C'est ainsi que de l'unique *stetti* = latin *steti* sont venus tous les parfaits italiens en *-etti*[1].

Mais je crois que le latin a possédé en réalité un certain nombre de verbes de cette catégorie, aujourd'hui plus ou moins méconnaissables, parce qu'ils ont été profondément altérés sous la double action de la phonétique et de l'analogie.

III

La 1re conjugaison latine, ayant le subjonctif présent en *-ēm*, semble au premier abord devoir être négligée ici. Pourtant quelques-uns des verbes qui la composent ont dû appartenir à la conjugaison athématique[2] et présenter le même subjonctif que *sisto*. Tel est certainement le cas pour *fāri* (*φᾶμι*), dont le subjonctif présent actif devait être **fās*, **fāt*[3], etc. = **fā-ĕ-s*, **fā-ĕ-t*.

Tels sont peut-être *domāre*[4], *nāre*[5], d'autres encore[6].

La forme archaïque *tulat*[7] = **tḷāt* = *tḷā-ĕ-t* (gr. *τλῆ-ναι*) nous offre aussi un exemple certain de subjonctif primitif en *-ām*.

Enfin, à l'époque lointaine où ce subjonctif semble s'être étendu à la conjugaison thématique, la langue possédait encore des représentants de la 9e classe indienne, c'est-à-dire une conjugaison athématique en *-nā-*. Cette conjugaison a laissé en latin des vestiges, qu'il faut signaler ici.

1° *Verbes en -NERE (-LERE) avec doublets en -NARE (-LARE).* M. Bréal considère comme des descendants de la 5e classe tous les verbes latins en *-nere*[8]. Cette opinion ne me semble pas pouvoir être

[1] Brugmann, *M. U.*, III, 26; cf. *M. U.*, I, 82, sqq.

[2] Johansson, *De deriv. verbis contr. ling. græc.*, p. 199, sqq.

[3] Puis, comme ce subjonctif se confondait avec l'indicatif présent, l'optatif (**fēm* = *fa-i̯ē-m*) a pris sa place.

[4] Cf. G. Meyer, *Griech. Gramm.*², § 488, 1.

[5] Cf. sanscrit *snā-mi* «baigner».

[6] Dans l'état actuel de la science, rien n'indique, dans un verbe latin de la 1re conjugaison, s'il remonte à un type **ama-i̯o* ou à un type **amā-mi*. Mais il est certain qu'ils ont existé l'un et l'autre (G. Meyer, *loc. cit.*), et la 1re conjugaison latine n'est probablement qu'un compromis entre les deux.

[7] Thurneysen, *B. B.*, VIII.

[8] *Mém. Soc. ling.*, VI, 126. M. Bréal suppose que les présents formés à l'aide du suff. *-nu-* ont passé à la conjugaison thématique à la suite de la chute de l'*u*. Ne vaut-il pas mieux voir ici un procès semblable à celui qui a modelé *sisto* sur *lego*? (Cf. Stolz, *Lat. gramm.*, § 97). Si *tollo* (=**tol-no*) appartient à cette catégorie, il se conjuguait **tol-nū-s*, **tol-nū-t*, **tol-nŭ-mus*, **tol-nŭ-tis*,

acceptée, au moins pour les verbes qui ont des doublets en *-nā-*. *Sper-no*, *ster-no*, *si-no*[1] ont évidemment appartenu à la 9e classe[2]. Ils se conjuguaient au présent de l'indicatif : *-nā-mi*, *-nā-s*, *-nā-t*, *-nă-mus*, *-nă-tis*, *-nă-nt*. L'*a* bref atone et libre des deux 1res personnes du pluriel se changeant régulièrement en *ĕ*, on eut, par exemple : **ster-nā-mi*, *ster-nā-s*, *ster-nā-t*, **ster-ne-mus*, **ster-ne-tis*, *ster-na-nt*; d'où :

1. Par analogie avec la 1re conjugaison latine : *sterno*, *sternās*, *sternāt*, *sternāmus*, *sternātis*, *sternant*;

2. Par analogie avec la 3e conjugaison, et après le changement de *ĕ* en *ĭ* : *sterno*, *sternis*, *sternit*, *sternimus*, *sternitis*, *sternunt*[3].

Il faut expliquer de la même manière le doublet *pellere*,*-pellare* (grec *πίλνημι*)[4], et peut-être aussi *-cellere*,*-cillāre*[5]. C'est le même travail de double propagation en sens contraire que nous offre le français dans *plier* et *ployer*, issus par voie d'analogie, l'un des formes fortes, l'autre des formes faibles de *plicāre*.

2° *Verbes en* -NERE (-LERE) *et verbes en* -NARE (-LARE). Mais, tandis que *plicāre* donnait naissance à deux verbes français, d'autres verbes latins n'en produisaient qu'un, modelé exclusivement soit sur leurs formes fortes (*aimer*, *lier*, etc.), soit sur leurs formes faibles (*prouver*, *noyer*, etc.). C'est probablement ce qui est arrivé en latin pour les verbes appartenant primitivement à la conjugaison athématique en *-nā-*. Un certain nombre, au lieu de produire des doublets, comme *sternere*, *sternāre*, se sont modelés entièrement, les uns sur le type *legō*, les autres sur le type *amō*[6]. De là les deux catégories suivantes :

A. *Verbes en*-NERE (-LERE) : *cernere*, *temnere*, *degūnere*, *tollere*, *fallere*, *vellere*[7]. Ces verbes ont passé de la 5e et de la 9e classe

**tol-nu-nt*. L'*u* bref de la 1re pers. plur. a peut-être été maintenu pendant un certain temps par l'*m* qui le suivait. Mais celui de la 2e a dû se changer en *i* (Stolz, *Lat. Gramm.*, § 23, 3, 4); et l'on eut **tol-ni-tis*; d'où la formule analogique : **toln-o*, **toln-is*, etc. : *leg-o*, *leg-is*, etc. = **toln-itis* : *leg-itis*.

[1] *Spernere* : (*a-*)*spernāri*, (*con-*)*sternere* : (*con-*)*sternāre*, (*de-*)*sinere* : (*de-*)*sināre*.

[2] Brugmann, *M. U*, III, 153. Osthoff, *Perf.*, 245. Stolz, *loc. cit.*

[3] Osthoff, *loc. cit.*

[4] Frœhde, *B. B.*, III, p. 285, sqq. Pour la différence de la voyelle radicale, cf. *πίλνημι* : *πελάζω*, *σκίδνημι* : *σκεδάννυμι*, *πίτνημι* : *πετάννυμι*. (G. Meyer, *Gr. Gramm.*[2], §§ 29, 57.)

[5] Frœhde, *B. B.*, III.

[6] Osthoff, *loc. cit.*

[7] Pour tous ces verbes, cf. Frœhde, *B. B.*, VI, 182, sqq.; Brugmann, *M. U.*, III, 148, sqq.; Johansson, *loc. cit.*; d'autres encore, que je n'ai pas sous la main.

à la conjugaison thématique[1]. Mais pour chaque cas particulier il est difficile de décider entre les deux classes. Car, comme je l'ai montré (page 353, note 8), **tolnūmi* aurait pu aboutir à *tollo*, aussi bien que **tolnāmi*. Cependant, comme en sanscrit les types en-*nā-* sont plus nombreux que ceux en-*nō-*[2], comme les quelques verbes en *νᾱμι* gardés par le grec appartiennent au fonds le plus antique de cette langue, on admettra, je pense, que parmi les verbes latins cités plus haut, et qui sont d'origine douteuse, quelques-uns remontent à la 9e classe.

Notons enfin que les formes archaïques *danunt*, *explēnunt*, *redīnunt*, *prodīnunt*, *inserinuntur*, *solinunt* semblent prouver que cette classe de verbes était primitivement bien plus riche qu'à l'époque classique.

B. *Verbes athématiques en-NARE* (-*LARE*.) Probablement (*in*)*clīnāre*[3], *damnāre*, *mināre*[4]; peut-être *mānāre*[5], *vēnāri*[6]. Ces verbes, il est vrai, pourraient aussi n'être que des dérivés de noms, tels que *κλίνη*, *dam-nu-m*[7]. Mais *stanāre* (*destināre*), *carināre*[8] (injurier), peut-être *coquināre*[9], attestent la vitalité et l'expansion du suffixe verbal -*nā-*. Car ici nous n'avons certainement pas affaire à des dénominatifs. Ces verbes ont probablement été créés sur le modèle de ceux de la 9e classe. Ainsi s'explique leur évidente parenté avec les formes archaïques en -*nere* (*danunt*, etc.) citées plus haut. La langue a hésité entre les deux conjugaisons -*nere* et -*nāre*, en souvenir de leur commune origine, le type -*nāmī*. Nous sommes donc ramenés à notre hypothèse, que vient corroborer cette nouvelle série de faits.

3° *Verbes à nasale intérieure*. L'origine de cette catégorie de

[1] G. Meyer, *Griech. Gramm.*², § 502. V. Henry, *Précis de gramm. comparée du grec et du latin*, § 93.

[2] Whitney, *Ind. gramm.*, §§ 708, 727.

[3] Osthoff, *Perf.*, 245. *M. U.*, IV, 37.

[4] D'où le français *mener*. Vaniček (*Gr. Lat. Wörterb.*, 726) rapproche de *mināre meāre* (aliter, Osthoff, *Perf.*, 514) et *sē-mi-ta*. C'est une sorte de forme moyenne de ce verbe que nous trouvons dans l'*Énéide* (I, 162) : *geminique minantur In cœlum scopuli* « se dirigent vers le ciel ». C'est peut-être le même *mināre* qui a passé au sens de *menacer* par un trope que nous retrouvons dans l'emploi suivant de *intendere* : *periculum, quod in omnes intenditur*. (Cic. *Pro Rosc. Amerino*. 3, 7.)

[5] Stolz, *Lat. gramm.*, § 67, 1, *c*.

[6] Vaniček, *loc. cit.*, 955, note. On pourrait peut-être encore ranger dans cette catégorie *cōnāri* et l'archaïque *mullāre* « coudre » cité par Festus.

[7] Mais, parmi les verbes qui paraissent issus de noms en -*no-*, -*na*, n'y en a-t-il pas qui ont au contraire donné naissance à ces noms, comme *truncāre* à *truncus* ?

[8] G. Meyer, *Nasal. Præsensst*, 105. Curtius, Vb I², 257.

[9] G. Meyer et Curtius, *loc. cit.*

verbes est encore obscure. Mais, suivant l'opinion la plus vraisemblable, elle ne faisait qu'un primitivement avec la catégorie précédente, et s'en est séparée sous l'action d'une loi phonétique préhistorique, d'après laquelle, dans des conditions inconnues, une nasale précédée d'une muette était répercutée devant cette muette. Il semble qu'au moment de leur séparation les langues indo-européennes aient possédé, en vertu de cette loi, un certain nombre de mots qui présentaient le groupe intérieur : *nasale* + *muette* + *nasale*, et que ce groupe se soit altéré dans la suite de deux manières. En grec et en arménien, la seconde nasale a développé devant elle-même une résonance, figurée par *a* : de là le type λαμϐάνω (=λαμϐn̥νω)[1]; dans les autres langues, elle est tombée sans laisser de traces : de là, en sanscrit, les verbes de la 6e classe à nasale intérieure, et la 7e classe; en latin, le type *pangere*.

D'autre part, si, comme nous l'avons dit plus haut, les verbes du type τέμνω, *cerno*, ont passé de la 5e et de la 9e classe à la conjugaison thématique, il doit évidemment en être de même pour les verbes à nasale intérieure, puisque les deux catégories ne différaient pas primitivement[2].

Ce changement de conjugaison s'est-il opéré assez tard pour avoir pu exercer quelque influence sur le subjonctif latin? Je le crois, du moins pour une partie d'entre eux[3]. Car, si le type *pango* est indo-germanique, il s'est certainement propagé en latin[4], et soit par analogie, soit sous l'action de la loi proethnique[5] dont nous avons parlé, a fait disparaître complètement à son profit les verbes de la 5e et de la 9e classe à radical terminé par une muette.

Cette élimination n'a été entière qu'après la séparation du latin et du grec, comme le prouve la comparaison de πήγνῡμι et de *pango*, de πλήγνῡμι et de *plango*, de πίτνημι et de *pando*, et

[1] Brugmann, *Gr. Gramm.*, § 129, et d'autres, qu'il cite.

[2] Comme preuve secondaire de cette unité primitive des deux types de verbes, notons qu'en sanscrit, en grec et en latin, *aucun* des verbes à nasale intérieure n'a le radical terminé par une voyelle ou une consonne-voyelle.

[3] Il est probable que les verbes de cette catégorie ont eu dès l'époque proethnique une tendance à passer à la conjugaison thématique (Stolz, *Lat. Gramm.*, § 103); il semble même que l'introduction de la nasale à l'intérieur de la racine soit liée à ce changement de conjugaison (Brugmann, *Grundr.*, § 221).

[4] Car, parmi les verbes du type *cerno*, aucun en latin ne présente la racine terminée par une muette, alors que le sanscrit en a 8 sur 29 pour les verbes de la 5e classe (Whitney, *Ind. gramm.*, § 708), 11 sur 45 pour ceux de la 9e (id., § 727); le grec, 17 sur 45 pour ceux en -νῡ- (Curt. Vb I², 163-171), 2 sur 9 pour ceux en -νᾱ- (id., 174, sqq.).

[5] Elle paraît avoir conservé toute sa vitalité dans le latin primitif (Stolz, *Lat. Gramm.*, § 67, 1, c).

nous nous trouvons ainsi reportés au moins à l'époque italo-celtique, où nous avons vu que le subjonctif en *ām* a déjà pu se propager.

Il resterait maintenant à distinguer entre les verbes qui nous occupent les descendants de la 9ᵉ classe et ceux de la 5ᵉ. Ici nous n'avons que des indices bien plus faibles encore.

Pour les verbes à radical terminé par une voyelle ou une consonne-voyelle, j'ai établi trois catégories : 1° les verbes à doublet, 2° les verbes de la 3ᵉ conjugaison latine, 3° les verbes de la 1ʳᵉ conjugaison.

La 1ʳᵉ catégorie est peut-être représentée ici par le doublet *pinsere*, *pinsāre*[1];

La 2ᵉ, par *runcāre*[2], *mundāre*[3], *truncāre*[4], que l'on range généralement parmi les dénominatifs[5];

La 3ᵉ, vraisemblablement par *mandere*[6], *pandere* (*πίτνημι*), peut-être encore par *mungere*[7], *lambere*[8], *cumbere*, *-stinguere*.

En résumé, je soumets au lecteur les conjectures suivantes : à une époque indéterminée, mais assez lointaine, le latin possédait un certain nombre de verbes athématiques en *-ā-*, dont le subjonctif présent se conjuguait régulièrement *-ām*, *-ās*, *-āt-*, etc.; à la suite de transformations phonétiques et analogiques faciles

[1] La 7ᵉ. classe, en sanscrit, renferme aussi des radicaux terminés par une sifflante.

[2] Grec *ὀ-ρύσσω*. Cf. *mungere* : *μύσσω*.

[3] V. hᵗ allemand, *muzz-an*, parer; cf. *stinguere* : *stecken*.

[4] Grec *τρῡπάω*, *τρῦπα*, etc. Pour tous ces verbes et ces rapprochements, voir Vaniček, *Gr. lat.*, *Wörterb.*

[5] La racine de ces verbes n'avait point de nasale; celle qu'ils présentent s'est sans doute introduite sous l'influence d'un suffixe. On admet que c'est le suffixe nominal *-no-*, comme dans *fundus* (scr. *budhnás*), d'où *fundāre*. Cela peut être tout aussi bien le suffixe verbal *-nā-*. On aurait eu, par exemple : **rucnāmi*, **runcnāmi*, **runcāre*, d'où *runca*.

[6] Scr. *mathnāmi*, je remue. (Cf. Stolz, *Lat. Gramm.*, § 67.)

[7] Scr. *muñcāmi*, lâcher; sl. *moknąti*.

[8] Rac. *lap* (Brugmann, *Grundr.*, I, § 337). L'affaiblissement du *p* en *b* n'a rien de surprenant dans cette catégorie de verbes (cf. Brugm., *Grundr.*, § 469, 7). Je range *lambo* ici, à cause du grec *λαπάζω*. Les mêmes racines sont souvent conjuguées à la fois avec le suffixe *-nā-* et avec *-a-* sans nasale, la plupart du temps avec *a* + *i̯o*. Whitney (§§ 732, 1066 *b*) signale pour le sanscrit la parenté de la 9ᵉ classe et des types en *-āya-*. En grec, nous trouvons *δάμνημι* : *δαμάω δαμάζω*, *σκίδνημι* : *σκεδά-ννυμι σκεδά-σ-σαι*, *κίρνημι* : *κεράω*, *πέρνημι* : *περάω*, *πίλνημι* : *πελάω πελάζω*, *πίτνημι* : *πέταμαι*. (Curt. Vb I², 174, sqq. Johansson, *loc. cit.*, 126, sqq.) Aucun des verbes en *-νῡ-* énumérés par Curtius (Vb I², 163, sqq.) n'offre de doublet en *-α-*. En latin, comparer *minere* à *meāre*, *pandere* à (*ex-*)*patāre*, *truncāre* à *τρῡπάω*. C'est le rapport de *cumbere* à *cubāre*, de *-stinguere* à *-stīgāre*, qui me fait également classer ces verbes parmi ceux qui peuvent s'être primitivement conjugués en *-nāmi*.

à suivre, ils ont passé, les uns à la 1re conjugaison, les autres à la 3e. Mais leur subjonctif s'est propagé dans toute la 3e, la 4e et la 2e; il a disparu entièrement de la 1re, où il faisait équivoque avec le présent de l'indicatif.

Léon Job.

Gotique wilwan.

En regard de *walwjan* « rouler », le gotique peut avoir possédé, à une date quelconque, un verbe fort **wilwan* = gr. *ἐλύ-ω*, lat. **velu-ō* (devenu *volvō*[1]).

Mais le *wilwan* de nos textes, qui signifie *ravir, emporter de force* (*ἁρπάζειν*), n'a vraisemblablement rien de commun avec cette famille. C'est avec un autre verbe non moins connu, gr. *ἕλκω*, lith. *velkù*, slav. *vlěką*, qu'il doit être identifié. Le *w* représente *γw* et procède d'un ancien k_2. On a eu d'abord, comme pour *leihwan*, etc., le paradigme **wilhwan*, **walhw*[2]. — *wulwum*, *wulwans*. L'unification postérieure s'est faite ici, contrairement à la règle, aux dépens du consonantisme du présent; mais le fait, pour être exceptionnel, n'est cependant pas sans exemple: cf. **hwairfan-hwaúrbum*, donnant finalement *hwairban*.

En ce qui concerne le sens, *wilwan* traduit *rapio*, qui sert couramment à traduire *ἕλκω* dans ses principaux emplois. Il faut remarquer que *ἕλκω*, ou *ἑλκέω*, se dit particulièrement quand le fait de *trainer* doit marquer un acte de férocité, de cruauté, de violence: chiens trainant et déchirant une proie, cadavre d'un ennemi trainé au char du vainqueur, femmes trainées en captivité. Pour ce dernier cas il est, dans Homère, terme consacré et pour ainsi dire technique. X, 65: *ἑλκομένας τε νυούς*... X, 62: *ἑλκηθείσας τε θύγατρας*... Z, 465 (Hector à Andromaque): *ἀλλά με... κατὰ γαῖα καλύπτοι Πρίν γ' ἔτι σῆς τε βοῆς σοῦ θ' ἑλκηθμοῖο πυθέσθαι*. De là au got. *wilwan* il n'y a aucune ligne de séparation appréciable.

C'est très probablement du verbe **welk₂ō* que la langue primitive avait tiré **wlk₂o-s* « le loup », qui pour l'Arien a toujours été synonyme de brigand. Le vague sentiment de cette parenté subsistait peut-être encore lorsque Ulfilas écrivait *wulfs frawilwiþ*, *wulfōs wilwandans* (Jean 10, 12. Matth. 7, 15).

F. de Saussure.

[1] Comme **sel-ūō* devenu *solvō*.

[2] Ou **wilfan* **walf* avec *f* pour *hw*?

Chartres. — Imprimerie DURAND, rue Fulbert.

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

DE PARIS

TOME SIXIÈME

5e FASCICULE



PARIS
F. VIEWEG, LIBRAIRE-ÉDITEUR
EMILE BOUILLON, SUCCESSEUR
67, RUE DE RICHELIEU, 67
1889

TABLE DES MATIÈRES

DU CINQUIÈME FASCICULE

A ce fascicule sont joints : le titre du tome sixième des *Mémoires* et la Liste des membres de la Société de Linguistique de Paris au 1er janvier 1889.

GLOSSAIRE LATIN-ALLEMAND,

EXTRAIT DU MANUSCRIT *VATIC. REG.* 1701.

Le manuscrit latin 1701 du fonds de la Reine Christine, au Vatican, est formé par la réunion de deux manuscrits différents. Le feuillet numéroté 2 en entier et le recto du feuillet 3 (qui sont en réalité les feuillets 3 et 4) du premier manuscrit sont occupés par un glossaire latin-allemand, écrit, au XI[e] siècle, de la même main que le reste de ce manuscrit et que nous reproduisons ici tel que nous l'avons publié dans les *Mélanges* de l'École française de Rome, t. VIII, 5[e] fascicule.

Les mots latins y ont tous été copiés à la suite et commencent seuls, en général, par une majuscule. Ce n'est qu'ensuite que le copiste a ajouté entre les lignes, et d'une écriture plus fine, l'équivalent ou l'explication de ces mots. Quelques mots sont restés sans être glosés, ce que nous indiquons en laissant une ligne en blanc. Quoique la plus grande partie des mots latins soient glosés par un mot allemand, un petit nombre d'entre eux le sont par un autre mot latin : c'est, en effet, croyons-nous, d'après un glossaire latin-latin qu'a été composé, au moins en partie, celui que nous publions. C'est tout à fait évident pour les gloses relatives aux parties du corps (p. 3, col. 2 et suiv.), où il est resté des traces assez nombreuses de cet état primitif, sans parler des preuves indirectes telles que nous en fournissent les gloses III, 2, 60 et 62, où on lisait sans doute primitivement *pectus : uiri*, *mamilla : mulieris*.

Quant à la langue des gloses germaniques, un coup d'œil suffit pour reconnaître que c'est le haut-allemand, d'une époque notablement antérieure à celle où a été copié le *Reginensis :* il y a cependant des traces de bas-allemand, par exemple, I, 3, 25, *ruggi-* (cf. III, 3, 13, *ruke*); I, 5, 23, *riddra*, etc. Les formes latines sont souvent barbares et altérées, soit par l'influence de formes populaires, soit par la prononciation allemande de certaines consonnes (II, 7, 44, *basta* pour *pasta*, etc.). C'est aussi dans la partie latine que le texte a été copié avec le plus de négligence : par exemple, III, 3, 16, *primo* pour *prima* (cf. Isid., *Orig.*, XI, 1, 96), et 4, 47, *secunda* pour *secundo*, sans parler des

IMPRIMERIE NATIONALE.

innombrables fautes commises dans la transcription des mots peu usuels.

Nous avons essayé de reproduire aussi fidèlement que possible l'aspect du manuscrit, même pour la ponctuation et la coupe des mots (p. ex. I, 4, 20; II, 2, 18; III, 1, 5 et suiv., etc.). Le déchiffrement de certaines parties du texte est rendu extrêmement difficile par le mauvais état de la première page tout entière et d'une partie des deux autres. L'astérisque (*) représente les lettres illisibles; les lettres placées entre parenthèses sont d'une lecture douteuse; le signe ▨ représente les lettres grattées par le copiste. La résolution des abréviations est indiquée par la différence du caractère employé : *italique* dans les mots en romain, romain dans les mots en italique. Les corrections faites par le copiste sont indiquées en note : elles sont toutes de la même main.

Le glossaire se divise en plusieurs séries, dont chacune commence par une lettre majuscule plus grande que les autres. Quelquefois le copiste sépare, en outre, deux séries consécutives par un trait horizontal. Nous avons reproduit dans notre texte la disposition du manuscrit.

[P. 1, col. 1.]

linsi
Lens lentis
niz
Lens lendis
huntaz
Brinna
scimpal
Musicium
gruzzi
Furfur
spriu
Migma
*****sana*
Fêx
theismo
Fermentvm
*pri****
***vli.
snidilinc
Surculus
******
Frustula
proth
Ius
sofmelo
Sorbiciuncula
sella praedicatoris
Kyric*i*
carhcist(a)l
Ceraptata
**(h)umstuol*
**te(c)rum
(b)uhsa depihc
Pixis. tapet(i)vm
rumscocha
Sandalia
siha singoz
Cola. Nola
**mbulachen*
*(i)asape
s(e)rchie(l)c
Sarchile
hemitlachan
Camisile
pelliz
Melotes
bruoch
Feminalia

[Col. 2.]

wintinc
Fasciola
federbetti
Culcitrum
pizohc
Tegvmentvm
pettisumbihang
Lectisterina
stuolphuli
Puluilla
chussi
Pul(m)ativm
uuega
Cuna
filzinesocha
Centones
fuozduocha
Pedules
samboch
Balsterna
soum
Sagma
satalpogo

P. 1, col. 1, l. 17 : au-dessus de *pri*, un signe d'abréviation peu distinct; l. 28 : l'accent sur le dernier *i* est peut-être un signe d'abréviation; l. 35 : *o* corrigé de *a* ou de *u*. — Col. 2, l. 6 : le premier *r* au-dessus de la ligne.

Arceolus
hulpht
Hulcitum
furspiogi
Antela
afterreifi
Postela
hvôt
Mitra
hantscuho
Wanti
lachan
Clamis
lachan
et sagellvm
nusca
Lunula
spenula
Penula

Cappa

Ex qua
capella**
sunt dic**

[Col. 3.]

Qui primum

sub pippione
rege cappam sancti
martini contra
sarracenos inter
exercitum por
tauerunt. Vic
toria facta
clerici in pala
cium regis perue
nerunt. Inde
dicti sunt capel
lani.

Pirrum
champ
Pecten
*roche(li)**
Peripetasma
gizelth
Papilio
g*ui**ti
S**ma
ruggilachan
Dorsale
pisamo
Olfactori(o)lvm
weitiniu
Saospersos
gravvio
Soacrisos
eli(uu)az
Fuluum
prunaz
Faruum
(c)ehotaz
Ce(n)da(r)ina

Particum
loskishût
Ianthinam
lodo
Sarraciles

[Col. 4.]

flech
Palester
hût
Corium
irah
Eruum
hirozzeshût
Cutis ceruina
calpeshut
Uitulina
perenhût
Ursina cutes
poccheschut
Hircinas cutes
zina
Pissa
caligae feminarum
Periscelides
harapoz
Stipulalini
rokco
Colus
spinila spulo
Fusum Spanis
rista ag(ana)
Plecta Arista
auuirchi
Stuppa
wichili haro
Pensum. Sagma
peingarauui
Saraballa
ueppikadem
Textrinvm
muccanezzi
Conopeum
spinniuuepi
Caspes
po(ti)nga
Kupa
zuper
Tina
channa
Kan*(a)da
dr(e)g
A(l)**(c)lum

[Col. 5.]

flascun
Flascones
druhtari
Tructuria
stouph
Bottolicula
naph
Nappa
laben
Peliuius
pechi
Narto
gebita
Capita
lephil
Coclear
sulzichar
Katinum
hârsib
Sedacium
sib
Cribrellvm
riddra
Cribra

Mod. s
corb
Coffinus
wanna
Uanna
stamph
Pilvs

P. 1, col. 2, l. 31 : le *v* au-dessus de la ligne. — Col. 5, l. 26 : *sic*; l. 27 écrit d'abord *corhb*, puis l'*h* exponctué.

phanna
Sartago
glutphanna
Arula
chezil
Lebes
scapht
Supest
sc*rasahc
Rasorium
_s****la_ uel _ala_
Subula
parta
Dolorum
*(s)ela
Runcina

[Col. 6.]

halb
Manubrium
nuu(u)il
Scultatorivm
nabiger
Teres
fihla
Lima
hahal
Grumacula
crouuil
Fuscinula
prantreita
Andela
harst
Frigdorium
_s(e)h_
Ligus
houua
Fossorium
scuuala stecho
Pala Palus
_s(ca)bo_
Plana
sichila
Falcicula
anaboz
Incus
slaga
Mallevs
phil polz
Pilvs Pulcio

senuua
Chorda
scerra
Strigilis
leist
Kalapoda
(e)gida
Irpica
chiphon
Humeruli
speichon
Radii
velga
Canta
_(n)a(p)a_
Modioli

[Col. 7.]

recho
Rastel
sprzzil
Repagulvm
slito
Leuga
liutha
Ignitabulum
morsari
Mortari(um)
s(u)lza
Murium
windrosna
Uinatia
spekhus
Lardarium
slacteri
Lixa
spehc
Perna
smerele(i)p
Xunias
vnslit spint
Seuum Adeps
sculdra
Spadula _uel_ scapula
sulza
Frigidaria
centeriga
Taraceos
lentinprato
Lumbuli

uurst
Salsicia
lebaruurst
Leucanica
igk(e)slahti
Minucia
nezismero
Reticulum
hûrt
Gratis
scalta
Conta
*has******z(e)r
Seru
hant(i)char
Manile

[P. 2, col. 1.]

*****
*rp*ar(i)***
pri***
Mannus
volo
Poledrus
fulicha
Poledra
ful(i)
Pultrini
stuot
Equarma
stuot
Equaricia
biost
Colostrum

---

sueiga
Uaccaria
vvidari
Multones
steron
Berbices
chice
Hircellus
per
Uerres
farac
Porcellus
barg
Migalis

P. 1, col. 5, l. 37 : _z_ corrigé d'une autre lettre maintenant illisible; l. 40 : _e_ au-dessus de la ligne. — Col. 7, l. 3 : un point au-dessus de _r_ (on attend _spriuz(z)il_); l. 21 : l'_i_ très indistinct au-dessus de la ligne; l. 34 : _si_ au-dessus de la ligne.

su
Scrofa
galza
Sucula

---

arin
Ali*es
sparauuari
Sir *uel* spar
falcho
Herodius
similiter
Capis
Vuuila
Ulula
husigovm
Pellicanus
renzilo
Bitunvs
musari
Larus
nahtraban
Nocticorax

[Col. 2.]

struz
Strucio
scariuo
Ibin
storah
Ciconia
anutchunni
Fulico et

Pielico
leuuerca
Caladrion
glimo
Cicendula
rephún
Coturnix
Similiter
Etortigometra
fincho
Fringellvs
distilfincho
Cardellvs
distilzuui
Carduelvs
snefpha
Ficetula

et onocratula
ruoh
Graculvs
agalastra
Graia
sualuua
Hirundo
gruonspeth
Loaphicus et

merops
amsla
Merula
horotuchil
Onocrotalvs
storah
Opimachvs con

tra serpentes pugnans
honicli
Pulcini. Picvs
hehera meisa
Gagis. Parix
stara. droshla
Turdvs. Turdella

[Col. 3.]

Uua[?]htala
Quaquara
leracha
Laudula
dorndra[?]l
Furuarius
sparo
Passer
(f)evarm
Celox
pia uuisil
Apis. Costrux
humbla
Atticus
primisa
Oestrum
hornuz
Scrabro
cheuero
Rubigo
wibil
Scaraues
mizzun

Sciniphes
snecho
Murex

---

wata
Riuarea
huso
Echinus
salmo
Esox
sturo
Porro
hachit
Lucivs
uualera
Uibix
prasina
Phoca
asco
Timallvs
phorhana
Tructa
slio
Tinca
alunt
Capita
al
Anguilla
cruntlacha
Saxatilis

[Col. 4.]

lantfrida
Murenula
hasilnuzi
Auellanae
sleha
Agatia
hulis
Ruscus
uuida
Uimina
aspa
Tremulvs
mazoltra
Tramarga
holarn
Sambucvs
hartrugil
Sanguinarius
versiboum

P. 2, col. 2, l. 31: *la* au-dessus de la ligne; l. 35 : *r* au-dessus de la ligne. — Col. 3, l. 18 : *r* au-dessus de la ligne.

Persicus
phersiboum
Euferbium
s(e)uina
Sauina
cig(i)linda
Mirica
vichboum
Ficus
kestinoboum
Castaneus
hiufoltra
Tribulus
môs
Muscus
ruoz
Fuligo
studa
Frutex
murboum
Pdellium

---

ofichic
Apium
ascloh
Cepe
libisticum
Lubstecal
cheruula
Cerofolium
phetreseli
Petrosilinum
lattuha
Lactuces

[Col. 5.]

siminza
Sisimbrium
phenachal
Feniculum
minza
Menta
quenala
Saturreia
wermota
Absinthivm
gundrepa
Acerum *uel* assarvm
Uuegarihc
Plantago
chelta
Lappa
pletacha
Lappativm
hanafh
Canniua
merrathic
Rafanvs
sclareia
Pastinacha
moraha
Cariolvs
map*ula
Malua
rathic
Radis
haberuezzila
Garganica
sceliuurc
Celedonia
garuua
Millefolia
wildminza
Collocasia
asclouhc
Ascolonvm
peiza
Peta
chola
Chalvs
suro
Porro
suerta
Gradiolvm
erdnuz
Tubura
vuegerihc
Cetenodia

[Col. 6.]

quumil
Careum
ingiber
Gigniber
cinamin
Cinamomvm
mouruhc
Scarindra
suuarzperi
Mures
hintperi
Framboses
sahar
Sarix
brama
Rumica
sudâm
Fungus
h(iu)foltra
Adentra
cresso
Nasturcium
feldquenela
Serpillvm
snitilouhc
Eruca
reniuano
Tanaceta
matrona
Febrefu(i)a
springa
Lactarida
cheiol
Iris illirica
stapauur(z)
Abrotanvm
churbiz
Cucurbita
phedema
Pepones
huusvvrz
Iouis barba
senaph
Sinapis
freideluurz
Mandragora
wizuurz
Dictamnum
ringila
Solsequia
erdbra
Fragefolia

[Col. 7.]

tosto
Origanum
wolfuurz
Batrachis
pipoz
Artemisia
hasiluurz
Aserum
st(ein)pharn

P. 2, col. 4, l. 27 : l'*o* de *boum* corrigé de *u;* de même à la ligne 29. — Col. 5, l. 52 : *te* au-dessus de la ligne. — Col. 6, l. 28 : le second *a* corrigé de *e;* l. 51 : un signe d'abréviation au-dessus du second *r* (*erdbrama?*).

Polipodivm
mistil
Antra
widisca
Galisia
bilisa
Simphoniacha
ruoba
Napa
ibisca
Altea
feld**(um)i
Agaricum
haberuurz
Ablacta
rocko
Similago
dinchil
Spelta
haparo
Auena
amar
Far
gersta
Ordeu
weizzi
Frumentv
malz
Bracium
malter
Mildrum
fochanza. p*****
Flissa. Placenta
teihc
Basta. _uel_ massa
hyrsi prot****(z)
Milium. G*****
phenih
Panicium
melo
Farina
arauuez. chihera
Pisa. Cicera

[P. 3, col. 1.]

cininiu
Stanneos
chephsa
Capsa
fonachophore
Decupro
hachola
Casûlas
duehila
Mappula
tiskelachan
Mappa
amplun
Ampulas
rumiscaschuska
Sandalia
oppharfac
Offertorium
menihhun
Manicas
hantfanun
Fanones

---

pettipreth
Sponda
petti
Culcitos
polstari
Capitalia
(o)ruwengi
Ceruicalia
chussi
Plumaticum
dechilachan
Coopertorium
peteuuat
Lectisternium
lilachan
Lintheum
linuuat
Linteamen
z(u)ssa
Tussina
_h(u)ba_
Bonitum
panclach*n
Panchales
Tepiha
Tapeta
recinun
Ragenas
giprortataz
Limbatum
filz
Filtrum
soumgizuigi
Sistartium
hultf
Uolux
louba
Scena
nusca
Fibula
oral
Strophium
lingue dicuntur
Glossae

[Col. 2.]

a corruptione
Curpus
sceitela
Aporia
posterior pars capitis
Occuput
anterior pars capitis
Sinciput
gescoranfash
Cesaries
seha
Pupilla
ougbra
Palpebrae
uuintbra
Supercilia
hufolun
Genae
medietas narium
Pirula
luzzilzunga
Ligula
chinnizeni
Molares
huntesceni
Canini
bilarni
Gingiuae
guomo
Balatvs
acer(r)a
Uueisant
querkala
Gurgula
racho
Sublinguum
chinni

P. 2, col. 7, l. 22 : écrit d'abord _aguaricum_, puis le premier _u_ exponctué; l. 41 : un signe d'abréviation au-dessus du _p_. — P. 3, col. 1, l. 8 : le premier _s_ corrigé d'une autre lettre maintenant illisible; l. 21 : _t_ au-dessus de la ligne; l. 29 : _v_ de même; l. 36 : _c_ de même.

Mentum
chela
Gula
ahsla
Humera
scultra
Scapula
ellina
Cubitum
musi
Lacerti
arm
Brachium
wohsana
Ascella
hantpretta
Palma extensa
tenar
Ir medietas
qunbili
Condili
prust
Pectus uiri
prust
Mamilla mul*ieris*
hovbit brusti
Papilla
unslit
Adeps

[Col. 3.]

smero uel *speic*
Aruina
(a)*han
Menbra
lidi
Artus
vbirisda
Uertibula
crustulun
Kartilago
buoch
Armus
Ruke
Spina. haec
spina primo
infante concepto
formatur.

lebera. lungina
Iecur. Pulmo
adra milzi
Fibra. Splen
galla darma
Fel Intestina
grozdarm
Exta. Extalis
innersmero
Omentum
buch
Aluus
pinguedo uentris
Aqualicvlvs
Matrix locus est
qvo fetus gig
nitvr.
blatra
Uesica
nezissmero
Retticulum
lentipratvn. lenti
Renes. Lumbi
nabulo
Umbilicus
hegidrose.
Inguines
huffi arspelle
Clunes. Nates
hodon
Genitalia
ce(e)rs
Ueretrum
Deoh Vuadon
Coxe. Sure
scinchun
Tibia
marg
Medulla
anchila
Talia
uersina
Calcaneum
houer Sola
Gippus. Basis

[Col. 4.]

hegidrose
(I)ingeus
housta
Tussis.
angueiz
Pustula
angesezo
Ferunculvs
urslath
Uarix
croph
Struma
zittroch
Impetigo
crint
Alopicia
vsintlunga
Aporia
masar
Tuber
holzm(o)uua
Lamia
vuarca
(V)uarencibla
et uarix et coc
cinum.
gela suhtiger
Aurinosvs
(u)urz
Brasicia
spint
Abdomen
uilifraz
Ambrones
oheim
Auunculvs
oheimmesun
Consobrinvs
*stiu(f)f*ater
Uitricus
pasa
Amita
muoma
Matertera
secunda coniux
Biuera
kehitiu
Coniugales
suigar zeicohr
Socrus. Leuir
magazogo
Pedagogvs
truginare
Impostor

P. 3, col. 2, l. 63 : *v* au-dessus de la ligne. — Col. 3, l. 27 : *sic;* l. 36 : *v* au-dessus de la ligne; l. 48 : *r* au-dessus de la ligne; l. 56 : le deuxième *c* au-dessus de la ligne. — Col. 4, l. 51 : *c* au-dessus de la ligne.

chebis
Concubina
stamlunter lisbinter
Palpus. Blessvs
duuerg
Pomilio
pilidi
Palafium
hunthob(it)o
Cephalo

[Col. 5.]

lihtorhn. thuris
Uruca. Orcus
meremni hinta
Sirena. Damma
uuisont
Pubulus. et puba*li
elaho elehin.
Tragelaphus. Elax.
otter piper
Luter. Castor et fiber
Damin steinboch
Dammula. Ibix
Eleho
Alx et (E)lax.
einhurno
Rinoceros
igil egidecsa.
Ericius. Lacerta

---

creta vcha
Rupeta. Rana. Et pupho
leo formicarum haremo
Mirmicoleon. Migalus
spicemus chathero
Sorix. Musio
scero. munfer
Talpa. Affalaga.
serpens cornuta.
Cerastes
lintuurm. reginuurm.
Iacular. Imbrevs
mado heimon
Tarnus. Cic(a)ta
gr(il)li egela.
Grillvs. Sanguisuga
plintslicho
Cecicula. *uel* ceculus.
m(i)l(u)ua. floch
Tinea. Pulix
**antlus. niz*
Cimex. Lens lendis
radda
Glis gliris
holmo
Glis glittis
Cletho uel *chleimo*
Glis gittis
angar
Corculio
uermis sericum portantes
Bombix.
mol holzuurm
Stelio. Teredo
ung
Spalangus

---

rudo bracho
Molosus. Hilas

Agaso custos equorum
qui et mulio uocatur
*oh*sinare*
Buccularius
zeltare. Satalros
Asturco Sellarius
soumari reino
Saumarius. Emissarius.

P. 3, col. 5, l. 27 : *c* corrigé de *t*; l. 45 : après *h*, un *e* exponctué; l. 48 : *r* corrigé de *n*.

Louis Duvau.

MÉLANGES ÉTYMOLOGIQUES.

8. L'ACCENT DANS LA DÉCLINAISON GRECQUE.

Quelle est au juste l'accentuation usuelle des oxytons de déclinaison dite attique? Burnouf[1] et M. G. Meyer[2], que j'ai suivi dans ma *Grammaire comparée*[3], les accentuent comme les oxytons de déclinaison non attique; mais les atticistes les plus autorisés y maintiennent à tous les cas l'accent du nominatif[4]. Il va sans dire qu'on ne saurait en pratique attacher la moindre importance à une accentuation douteuse, en tout cas troublée, représentant d'ailleurs une nuance de prononciation qu'il nous est à peu près impossible de saisir; mais en théorie elle peut nous mettre sur la voie d'une observation d'une portée plus générale, qui n'est point à dédaigner à cette heure surtout où la recherche des lois de l'analogie semble à l'ordre du jour.

Les cas des oxytons de déclinaison attique, envisagés antérieurement à la métathèse de quantité, se répartissent en trois catégories : — *α*) oxytons réguliers, *ληός ληόν ληοί ληόνς ληώ*; — *β*) périspomènes réguliers, *ληῷ ληῶν ληοῖς ληοῖν*; — *γ*) paroxyton, **ληόο*. Or, la métathèse ou l'abrégement ne pouvant avoir aucune influence sur l'accentuation déjà fixée, ces formes sont devenues respectivement : — *α*) *λεώς λεών λεῴ λεώς λεώ*; — *β*) *λεῷ λεῶν λεῷς λεῷν*. Quant au génitif singulier, qu'il ait passé par le stade **λεώο* ou le stade **λεῶο*, il a nécessairement abouti à *λεῶ*.

Si *λεῶ λεῷ λεῶν* sont devenus *λεώ λεῴ λεών*, ce ne peut être que par l'analogie des cas oxytons, et surtout du nominatif. Mais comment cette analogie s'est-elle exercée? L'identité du vocalisme dans toute l'étendue de la flexion ne suffit pas à l'expliquer; car en 1re déclinaison, par exemple, *βορά βορᾶς βορᾷ βοραί*... n'est nulle part devenu *βορά* **βοράς*.... Mais c'est qu'en 1re dé-

[1] *Méth.*, p. 17.
[2] *Gr. Gramm.*[1], § 342 in fine.
[3] N° 191.
[4] Cf. Koch-Rouff, § 24.

clinaison le vocalisme des cas obliques des oxytons était partout et toujours identique à celui du nominatif; en 2ᵉ déclinaison, au contraire, cette identité se trouvait être tout accidentelle. C'est donc tout à la fois le contraste du vocalisme de *σοφός σοφοῦ σοφῷ σοφοί*... et l'identité du vocalisme de *λεώς λεῶ λεῷ λεῴ*... qui ont amené l'accentuation uniforme de ce dernier type. Autrement dit, le sujet parlant a établi un rapport intime entre le contraste du vocalisme et le contraste de l'accentuation dans le type *σοφός*, et en a conclu que dans le type *λεώς*, où manquait le premier contraste, le second ne devait pas non plus se produire. Le raisonnement semi-conscient d'analogie s'est fait *a contrario*, et non *a pari*, et nos formules habituelles de proportion n'en sauraient rendre raison.

Remarquons d'ailleurs qu'il s'est arrêté au type *λεώς*, où le vocalisme était le même d'un bout à l'autre de la flexion, et n'a point atteint les cas divergents du type *σοφός* : *σοφοῖς* a le même vocalisme que *σοφοί*, avec une accentuation différente, et *σοφούς*, *σοφώ* s'accentuent comme *σοφός*. Nouvelle preuve de ce fait que l'analogie ne s'est point exercée par voie de parité dans l'intérieur d'un système donné, mais par effet de contraste d'un système à un autre.

Que si maintenant, partant de cette donnée élémentaire, nous en recherchons l'application dans d'autres domaines de la déclinaison grecque, nous la voyons s'y vérifier rigoureusement, à ce point qu'on peut la formuler en loi : toutes les fois que deux systèmes parallèles présentent, l'un, variation du vocalisme avec variation d'accent, l'autre, identité de vocalisme avec variation d'accent, l'accentuation du second système devient uniforme par contraste avec l'accent du premier.

Soit toujours la 2ᵉ déclinaison. On a, d'une part, *οἶκος* et *οἴκου* (vocalisme et accent différents), d'autre part, *πλοῦς* et *πλοῦ* (vocalisme et accent identiques) : dès lors l'accentuation de *εὔπλους* et **εὐπλοῦ* semble anomale, et *εὔπλου* s'accentue comme *εὔπλους*. Ensuite, comme *οἴκου οἴκῳ οἴκων οἴκοις πλοῦ πλῷ πλῶν πλοῖς* ont respectivement le même accent, on accentue *εὔπλῳ εὔπλων εὔπλοις* à l'imitation d'*εὔπλου*. Et pour comble, comme *οἶκοι* et *οἴκοις* ont le même vocalisme avec accentuation différente, on en vient à saisir le même rapport entre **εὔπλοι* et *εὔπλοις* et l'on accentue *εὔπλοι* à l'instar d'*οἶκοι*.

Dans tous ces exemples, le vocalisme final du nominatif et du génitif singulier étant identique, c'est l'accent du nominatif qui a passé au génitif et est devenu par le fait le régulateur de toute la flexion. Mais il est bien entendu que ce résultat n'est nullement nécessaire : tout ce qu'exige le sentiment analogique, c'est que l'accentuation devienne uniforme, il n'importe dans quel sens :

ainsi le contraste de σοφός σοφοῦ et l'identité de πλοῦς πλοῦ se sont développés, dans la flexion χρύσεος, non suivant le type *χρύσους χρύσου, mais inversement (χρῡσοῦς d'après χρῡσοῦ, et le reste à l'avenant). Dans ce cas, l'extension du périspomène a dû être déterminée par l'influence de la flexion féminine parallèle, où le vocalisme et l'accentuation périspomènes étaient naturellement identiques d'un bout à l'autre, χρῡσῇ χρῡσῆς, etc.

Et c'est si bien ici le contraste de deux systèmes qui amène l'uniformité de l'un d'eux, que parfois l'uniformisation par voie de contraste se trouve contrariée par une différenciation qui procède de la même cause. Ainsi le type χρῡσοῦς est périspomène partout ailleurs qu'au cas direct du duel, où pourtant il devrait l'être : on accentue χρῡσώ, et non *χρῡσῶ. Pourquoi? C'est que, dans le système parallèle σοφός, le datif singulier et le cas direct du duel ont même vocalisme avec accent différent, et le contraste de τῷ et τώ se répercute ici dans la double identité τῷ χρῡσῷ et τὼ χρῡσώ, comme ailleurs encore dans le contraste de τῷ πλῷ et τὼ πλώ.

Dans un seul système l'identité du vocalisme final a amené l'identité d'accentuation, sans qu'il existât en regard un système à vocalisme et accentuation variables : c'est le cas du génitif féminin pluriel *φιλῶν devenu φίλων d'après le masculin neutre. Mais ici, d'une part, les deux formes étaient semblables de tout point; de l'autre, les oxytons avaient au génitif pluriel des trois genres la même accentuation, καλῶν; enfin les paroxytons avaient d'un bout à l'autre de leur flexion φίλος φίλη-φίλον φίλου etc., sauf à ce seul cas, la même accentuation : et toutes ces identités combinées étaient bien de force à l'emporter sur l'attraction de la finale de génitif pluriel des noms féminins, qui au contraire favorisait la conservation du périspomène dans les liaisons du genre de μουσῶν *φιλῶν. Encore ne l'ont-elles pas emporté sans lutte et sans retour, puisque les Attiques, on le sait, accentuaient χῑλιῶν δραχμῶν.

Que si nous passons à la 3ᵉ déclinaison, les faits y semblent plus confus et moins probants; et toutefois, si je ne me trompe, le même principe d'analogie s'y laisse surprendre. En effet, les troubles d'accentuation y sont d'une excessive rareté : non que les types d'identité vocalique ne s'y rencontrent sporadiquement comme produits de contractions helléniques; mais les types parallèles de contraste vocalique y font défaut.

α) Il n'y a naturellement rien à tirer de l'identité à la fois vocalique et tonique de βελτίων ἥρως (nom. sing.) et βελτίω ἥρω (acc. sing.), puisque l'accent de ces derniers est primitif; ni non plus de celle d'Ἀπόλλων Ποσειδῶν (nom. sing.) et Ἀπόλλω

Ποσειδῶ (acc. sing.), puisque les accusatifs apocopés Ἀπόλλω Ποσειδῶ n'avaient aucune raison de s'accentuer autrement que les réguliers Ἀπόλλωνα Ποσειδῶνα.

β) L'accent de ἰχθύς (nom. sing.) et ἰχθῦς (acc. pl.) avait-il quelque tendance à l'uniformité? Non, car le type de contraste à vocalisme et accentuation variables, soit ἡδύς (nom. sing.) et ἡδεῖς (acc. pl.), était bien trop éloigné et trop peu semblable pour que l'esprit du sujet parlant les pût contenir tous deux au même instant. Tout au plus l'influence du type à vocalisme et accentuation identiques, soit δρῦς (nom. sing.) et δρῦς (acc. pl.), aurait-il pu diriger l'unification dans le sens du périspomène [ainsi Hérodien prescrit l'accentuation ἰχθῦς (nom. sing.) et quelques similaires]; mais le fait ne s'est point généralisé et demeure douteux.

Au surplus, l'accentuation de ces thèmes en -ῡ-, telle qu'elle nous est transmise, laisse évidemment beaucoup à désirer comme clarté. Si le thème est ἰχθύ- oxyton, l'accusatif pluriel devrait être *ἰχθύς = *ἰχθῦνς (abréviation en vertu de la loi d'Osthoff) = *ἰχθύ-νς : le périspomène ne s'expliquerait donc que par l'illusion d'une contraction de *ἰχθύας et serait une accentuation savante. Si au contraire ἰχθῦς (acc. pl.) pouvait être primitif, il correspondrait à un nominatif singulier ἰχθῦς, auquel nous ramène aussi l'accentuation d'Hérodien. On s'y perd. Tout ce qu'on peut dire, c'est que, si le type ἰχθύς ne confirme pas nos données, il ne les contredit pas non plus.

γ) Le type ἀναιδής fait à l'accusatif singulier ἀναιδῆ. Point de type de contraste qui eût pu faire accentuer *ἀναιδή sur le modèle d'ἀναιδής. D'ailleurs, le vocalisme ici n'est semblable qu'en apparence : pour se convaincre que les deux η n'ont pas même valeur, il suffit de se souvenir qu'εὐφυής (nom. sing.) reste εὐφυής en attique, et qu'εὐφυῆ (acc. sing.) y devient εὐφυᾶ.

Toutefois, dans cette flexion même, on remarque un fait d'analogie à mettre sur la même ligne que l'accentuation de φίλων : c'est celle des génitifs εὐήθων εὐήθοιν. Ici encore l'identité semble avoir opéré seule, sans le concours d'un type de contraste; mais, qu'on le remarque bien, ce n'est pas l'identité tout extérieure de vocalisme : c'est celle, beaucoup plus relevée et plus spirituelle, si j'ose dire, de catégorie grammaticale. Les trois génitifs ἀναιδοῦς ἀναιδῶν ἀναιδοῖν étant périspomènes, le génitif singulier εὐήθους étant paroxyton, on en a conclu que les deux génitifs correspondants devaient l'être aussi. L'uniformité n'aurait pu s'établir en sens inverse (*εὐηθοῦς d'après *εὐηθῶν), parce que tout le reste de la flexion repoussait le périspomène. De plus, ἦθος ayant au

nominatif singulier la même finale que λόγος, on devait trouver tout naturel que εὐήθων s'accentuât comme εὐλόγων.

δ) Les types αἰδώς, ἠώς font à l'accusatif pluriel αἰδῶ, ἠῶ. L'accentuation reste différente, parce qu'ici encore le type de contraste fait défaut. Il est vrai qu'on ne saurait faire grand fond sur ces formes isolées : ἠῶ avait cessé de vivre dans la langue à l'époque où les grammairiens ont fixé l'accentuation; quant à αἰδῶ, il se peut fort bien qu'ils lui aient imposé une accentuation savante fondée sur celle d'αἰδόα, et que le vulgaire prononçât *αἰδώ comme πειθώ.

ε) C'est ce dernier type, en effet, qui paraît le plus ou même le seul embarrassant dans notre théorie; car, si les autorités respectables qui accentuent πειθώ ne nous induisent pas en erreur, quelle raison avait πειθῶ = πειθόα de s'accentuer à l'imitation du nominatif πειθῴ? Nulle autre que l'identité de la finale, qui, d'après tout ce qui a été dit, ne saurait suffire. Observons toutefois que l'accentuation πειθώ, pour être la plus commune sans doute, n'était point la seule : même d'excellents grammairiens écrivent πειθῶ. Souvenons-nous ensuite que la flexion de ces noms en -ῴ et -ώ est loin d'être uniforme, et que l'accusatif singulier notamment s'y présente en doublet : l'ionien décline Λητώ Λητοῦν, et l'on ne voit vraiment rien qui justifie le périspomène de ce dernier mot; le dorien a Λᾱτώ Λᾱτών (ou bien Λᾱτῶν, on ne sait au juste); le lesbien, avec son accent remonté, Λάτω Λάτων, ne peut naturellement nous fournir aucune lumière. Supposons donc en présence dans un même dialecte les deux formes *Λητῶ (= Λητόα) et *Λητών (le crétois les a, mais précisément on les accentue en sens inverse, Λᾱτώ et Λᾱτῶν) : évidemment il n'y aurait rien d'étonnant à ce que ce doublet se fût de lui-même réduit au type de transaction Λητώ, sans que l'influence du nominatif Λητώ y eût été presque pour rien.

Tout bien pesé, rien ne paraît donc s'opposer à ce qu'on adopte la loi d'analogie que je formulerai en ces termes :

«Dans la déclinaison grecque commune, si deux cas d'un système donné ont le même vocalisme final et une accentuation différente, l'accent de l'un s'assimile à celui de l'autre, mais à la condition expresse que, dans un autre système parallèle et comparable, les deux cas correspondants aient, avec une accentuation différente, un vocalisme final différent.»

Le recul régulier de l'accent verbal s'oppose, ce semble, à ce que l'on poursuive l'application de cette loi dans la conjugaison. Tout au plus l'accent du type attique πρόσθοιτο pour προσθοῖτο serait-il à mettre sur la même ligne que celui du génitif pluriel εὐήθων.

9. LA 3e PERSONNE DU PLURIEL DU PARFAIT INDO-EUROPÉEN.

Revenant sur la question que je posais l'an dernier au sujet du groupe final *ros*, *res* ou *ris*, précédé d'une consonne, en indo-européen[1], je suis disposé à croire que le phonème que je représentais par r est tout uniment un des réflexes syntactiques de l'*r*-voyelle proethnique[2]; autrement dit, que, dans la position syntactique où le groupe en question après consonne permutait en *r*- voyelle, cet *r*- voyelle à son tour subissait une modification encore peu définie, développait, par exemple, sa consonne à sa suite, ce qu'avec M. Brugmann on peut représenter provisoirement par le symbole *r̥r*. Dans cette vue nous dirions que les mots indo-européens **agros* «champ», **mātros* ou **mātres* «de la mère», **ākris* «violent», avaient respectivement pour doublets les mots **agr̥r* (lat. *ager*), **mātr̥r* (sk. *mātúr*), **ākr̥r* (lat. *ācer*), et ainsi de tous les similaires.

Que dans certaines conditions, en effet, lat. *er* puisse représenter un *r̥* proethnique, c'est ce que nul ne contestera en présence de l'équivalence *ūber* = *οὖθαρ*. Mais l'exemple le plus frappant de cette concordance, et le plus précieux pour la thèse que je cherche à établir, c'est l'évidente identité de *quater* et de *catúr* «quatre fois», qu'il faut ramener à i.-e. **qetr̥r* = **qetris*, cf. lat. *ter* = **tr̥r* = **tris*.

Qu'est-ce au fait que sk. *catúr?* Simplement le thème du nombre quatre, tel que nous le trouvons dans *catúr-bhis* et autres? mais un tel thème à l'état nu est un pur mythe en indo-européen, où déjà les thèmes n'apparaissent plus jamais qu'accompagnés d'une désinence. Est-ce une forme abstraite par analogie de composés tels que *cátuṣ-pad?* Mais, indépendamment de ce qu'un pareil procédé a d'insolite pour le sanscrit, le produit d'une semblable abstraction ne pourrait signifier que «quatre», et non «quatre fois». D'autre part, qu'est-ce que *quater?* une simple reproduction analogique de *ter?* Rien n'est plus vraisemblable; mais, si cette analogie a pu se produire en latin préhistorique, rien au monde n'empêche — et tout au contraire *catúr* nous y invite — de la reporter à un passé plus lointain : d'après **dwis* et **tris*, on a pu créer **qetris* (pour **qetwris*), et ces trois adverbes ont subi différentes fortunes : **dwis* a subsisté partout; **tris* a développé son doublet **tr̥r*, dont le latin s'est emparé, tandis que le sanscrit et le grec conservaient **tris;* enfin **qetris* n'a subsisté nulle part,

[1] *Mém. Soc. Ling.*, VI, p. 202.
[2] Cf. Brugmann, *Grundriss*, I, nº 285.

et son doublet **qetr̥r* a triomphé en sanscrit et en latin, peut-être aussi en grec sous la forme antéconsonnantique *τετρα-* = * *qetr̥*. Tout cela n'est guère qu'une ébauche; mais la théorie des vibrantes-voyelles indo-européennes n'est elle-même encore qu'à l'état d'ébauche, et la science n'a pas le droit de déserter une piste le long de laquelle s'échelonnent des indices aussi importants, malgré leur extrême rareté, que les concordances croisées *ager* = *ájras*, *mātúr* = *mātris* et *quater* = *catúr*.

D'ailleurs, si étrange au premier abord que puisse paraître la restitution d'une déclinaison latine telle que nom. sing. **patēr*, gén. sing. **patĕr*, cette dernière forme a au moins un répondant dans le groupe européen, à savoir le vieil-irlandais *athar* opposé au nominatif singulier *athir*. Aucun des faits connus ne rend raison de ce changement de voyelle : un latin **pater-is*, que Schleicher restitue, n'est qu'un barbarisme arbitraire et ne concorde même point phonétiquement avec *athar*. Mais, si nous remontons au sanscrit *pitúr*, et par lui au proethnique **pətr̥r*, tout s'éclaircit immédiatement, puisque le vieil-irlandais *ar* est, aussi légitimement que le sanscrit *ur*, l'équivalent du groupe proethnique *r̥r*[1], doublet syntactique de la finale *res* ou *ros* précédée de consonne, **pətr̥r* = **pətros*.

Que dire, dès lors, des 3[es] personnes du pluriel du parfait sanscrit telles que *vidúr*, *dadúr*, *dadhúr*, *bibhidúr*, etc.? Car il est bien évident qu'on ne saurait les séparer de *pitúr* et *mātúr*; et, d'autre part, restituer des formes du genre de **wid-res* ou **de-d-ros*, c'est renverser toutes les idées reçues sur la formation de la 3[e] personne du pluriel des verbes. Et pourtant, en présence d'indices, il est vrai, plus nombreux que clairs, je n'hésiterais point à admettre que la flexion du parfait était originairement beaucoup plus différente de celle des autres temps qu'elle ne nous apparaît dans les paradigmes çà et là conservés : de même, dirais-je, que le parfait possédait jadis une désinence de 2[e] personne et une de 3[e] personne du singulier (**-tha* et **-e*) spécialement affectées à son usage et conservées par le sanscrit, le grec et le germanique, de même aussi il avait une désinence spéciale de 3[e] personne du pluriel, soit **-ros* ou **-res*, dont le sanscrit seul a conservé un doublet syntactique **-r̥r*, et que l'analogie de la désinence primaire **-nti* ou de la désinence secondaire **-nt* a peu à peu expulsée de sa fonction dans les autres langues de la famille.

Jusqu'à quel point cette proposition pourrait s'étayer sur les formes moyennes sanscrites bien connues *dadhiré* (= **de-dh-r̥r-ay?*), *cakriré*, etc.; sur les désinences obscures de *tul-ĕr-unt* et

[1] Brugmann, *Grundriss*, I, n° 298, 3.

tul-ēre; sur les désinences avestiques, aussi peu claires, *-are*, *-ares* et *-eres*, qui fonctionnellement répondent à la finale *-úr* du sanscrit; sur le latin archaïque *dedrot* (*dederunt*) et surtout *dedro* (= **de-d-ros?* dans ce cas, tout à fait identique à sk. *dadúr* = **de-dṛr* = **de-d-ros*); sur le *cedre* qu'on lit dans l'inscription de Spolète[1], etc. : c'est ce que, dans l'état de corruption trop flagrante où nous sont parvenues ces diverses formes, influencées de toutes parts par l'analogie de temps autres que le parfait, il semble bien difficile, sinon impossible, de déterminer. Il faut se borner à un léger aperçu des procédés mis en œuvre par chaque langue. Je dirai donc que, s'il existait en indo-européen un doublet de 3ᵉ personne du pluriel, soit **widres* et **widṛr*, **dedros* et **dedṛr* :

α) Le sanscrit l'a traduit par le doublet **vidrás* et *vidúr*, dont le premier terme s'est perdu sans laisser de traces;

β) Le zend en a tiré **cikōitras* et **cikōitare* ou **cikōitere*, la nuance de la voyelle épenthétique étant ici sujette à quelque fluctuation; la forme en *-are* a généralement prévalu, *āṅhare* = sk. *āsúr*, etc.; et toutefois l'influence du doublet à finale sigmatique a parfois abouti à la création d'un type de transaction, soit *cikōitares* ou *cikōiteres*, qu'on ne peut expliquer autrement; cf. le génitif singulier *neres* du thème *nar-*, qui nous reporte à un mélange du doublet **nros* et **nṛr;*

γ) Le latin a gardé **dedros* et **deder*, qui vivent encore, agrémentés d'additions hystérogènes, dans les types archaïques ou classiques que je viens de rappeler;

δ) Le grec et le gothique ont emprunté à d'autres temps leur désinence de pl. 3 du parfait actif.

Il va de soi que, dans cette hypothèse, toutes autres formes verbales sanscrites en *-ur*, soit les finales *-áthur* et *-átur* du parfait actif, la désinence *-ur* de pl. 3 de l'aoriste radical (*águr*, *ádur*), enfin celle de pl. 3 de l'optatif actif, sont hystérogènes et doivent s'expliquer par une propagation de la finale du parfait dont la formule précise reste encore à trouver. C'est, je crois, d'ailleurs, l'opinion de la majorité des interprètes.

10. Ἄφαρ.

L'homérique *ἄφαρ* «aussitôt, tout d'un coup» nous reporte irrésistiblement à une forme sanscrite **sabhṛt* = i.-e. **sm̥-bhṛ-t*, littéralement «d'une seule portée». Observons que, dès l'époque

[1] Cf. Stolz, *Lat. Gramm.* (I. Müller), n° 109.

IMPRIMERIE NATIONALE.

védique, l'adverbe sanscrit de même formation *sakṛ't* «une fois» signifie également «en une fois, tout à coup»[1]. Le rapprochement est instructif à un autre point de vue : il nous montre que le *-t* de *sakṛ't* peut être suffixal et, conséquemment, que la racine en jeu dans ce mot est **ker* «faire», et non **kert* «couper», comme Curtius le conjecturait. Bien plus, comme *ἅπαξ*, contenant aussi une racine verbale, a au moins beaucoup de chances d'être construit de la même manière que *ἄφαρ* et *sakṛ't*, nous voici amenés à l'expliquer par **sm̥-pak-t* et à admettre que le *-s* final adverbial de *ἅπαξ*, *δάξ*, *ὀδαξ*, *λάξ*, etc., représente un *-t* suffixal plus ancien, qu'on peut aussi restituer par hypothèse dans *ānuṣák* «successivement», *dádhṛk* «fermement», et quelques autres types sanscrits.

De même, en effet, que **οὕτωδ* est, dans une certaine position syntactique, devenu *οὕτως*, ainsi et dans la même position **ἅπακτ* a pu donner *ἅπαξ*, et il n'y aurait d'objection à cette descendance que si le latin reproduisait cet *s* final, qui, d'après les lois strictes de la phonétique latine, n'aurait pu sortir d'une explosive. Mais il n'en est rien, et l'on va voir que les adverbes sigmatiques du latin se réclament d'une tout autre origine.

Revenons à *ἄφαρ*. D'après l'étymologie on attendrait **ἀφάρ*; mais la déaspiration était de règle. Quant à l'accent, il est certainement troublé; mais beaucoup de ces petits mots, en grec et peut-être même dans une période antérieure, avaient une tendance à l'enclise : si, par exemple, *δάξ* «en mordant» remonte à **dm̥k-t*, il ne peut représenter que **dm̥kt* atone, et non **dḿ̥kt* accentué, qui eût donné **δάγξ*. Dès lors, dans **ἀφαρ* enclitique, l'accent est remonté, comme dans toutes les formes conjugables, enclitiques aussi, comme dans *ἧμιν* enclitique opposé à *ἡμῖν* orthotonique, et tant d'autres.

11. Μάψ.

Le verbe grec *μέμφομαι* «blâmer» n'est pas encore identifié. M. Windisch[2] en rapproche le vieil-irlandais *mebul* «honte». Ce qu'il y a de sûr, tout au moins, c'est que la racine de ce verbe (cf. le substantif *μομφ-ή*) se comporte tout à fait comme une racine indo-européenne à nasale intérieure, dont toutefois le degré réduit ne nous serait point parvenu. Ce degré ne se cacherait-il point, par hasard, dans l'adverbe homérique *μάψ* «en vain» =

[1] De même *semel* en latin : *ridiculus totas semel obsorbere placentas*. Hor. *Sat.* II, VIII, 24.

[2] Curtius, *Gdzg*[5], p. 742.

mṃbh-t, littéralement «avec honte, de manière à mériter un blâme»? On aurait μάψ, et non *μάμψ, toujours à cause de l'atonie résultant de l'enclise. Mais peut-être cette tentative n'a-t-elle d'autre excuse que l'audace qui sied aux cas désespérés.

12. *Mox. Vix.*

Mox et *uix* n'ont rien de commun avec les adverbes grecs à -ς final. *Mox* équivaut au neutre adverbial sanscrit *makṣú* «rapidement, tout de suite». Un adjectif **mok-sú-s* «rapide» est, par rapport à une racine **meg* ou **megh* «grand, puissant, magnifique, généreux» (cf. gr. *μέγ-ας*, sk. *mah-ánt-*, et le sens du verbe sanscrit *máṅh-a-se* «tu donnes»), ce qu'est l'adjectif *ὀξύς* «aigu, impétueux» en regard d'une racine **ek* (cf. *equos* = **ek-wo-s*). Dans **moxu*, qui avait une tendance à la proclise, la voyelle finale a disparu, comme dans *ab* = **apo*, *et* = **eti*, *nec* = *neque*, et nombre d'autres; ou bien il a fondu dans une liaison syntactique telle que *mox ueniet* = **moxu ueniet*, qui devait être d'un fréquent usage.

Quant à *uix*, si l'on pouvait être sûr que l'*i* y fût bref, je serais fort tenté d'y voir le nominatif singulier du mot dont la langue classique n'a conservé que les cas obliques, et de traduire, par exemple, *uix ea fātus erat quom*, à peu près sous cette forme : «[ce fut une] succession immédiate : il avait parlé, lorsque. . .» Pour cela, il suffit de sous-entendre par la pensée, à la suite de *uix*, un temps quelconque du verbe *esse*, qui a fort bien pu être exprimé à une époque plus ancienne de la langue latine.

Cette hypothèse suppose, bien entendu, que *uix* a commencé par signifier «tout justement», pour passer ensuite au sens de «difficilement, avec peine». La marche inverse est plus commune, si l'on en juge par le roman, fr. *à peine*, ital. *appena*, esp. *apénas*, par l'anglais *hardly*, *scarce*, par l'allemand *kaum* = vx-ht-all. *chūmo* «avec peine»; cf. l'adjectif *chūmig* «faible, pénible». Cependant ce procédé sémantique n'a rien d'invraisemblable, étant donné surtout que le latin a d'autres mots pour dire «difficilement» et n'en a point d'autre qui signifie «tout juste». Comparez la locution française «c'est *tout juste* s'il a de quoi vivre = il a *grand'peine* à soutenir son existence»[1].

[1] Cf. aussi l'évolution du sens de l'all. *genau* dans le *Dictionnaire étymologique* de M. Kluge.

13. Οὐ = *áva.*

Le préfixe *dē-* a quelquefois, en latin, le sens inversif par rapport au verbe qu'il accompagne, *dē-crēscere, dē-struere, dē-lēre.* Dans les mots que le français a créés de lui-même sans les tirer du latin, ce même préfixe *dé-* a toujours le même sens inversif, *dé-chanter, dé-ferrer, dé-planter,* en telle sorte que, par exemple, le mot *dépeindre*, prononcé devant un illettré, ne saurait manquer d'éveiller en lui l'idée de gratter une peinture. C'est un rapport à peu près semblable que l'on croit saisir, dans l'équation proposée, entre le sanscrit et le grec: *áva* a parfois, en sanscrit, le sens inversif, *áva syāmi* «je délie», et *οὐ* a toujours, en grec, le sens négatif.

Il n'y a point parité, semble-t-il au premier abord; inversif et négatif sont deux: «délier» et «ne pas lier», «s'abstenir de dire» et «se dédire» ou «nier», sont des concepts bien différents. Il est vrai, mais on n'en conçoit pas moins entre eux une transition sémantique possible; et en tout cas il est presque inutile de rappeler qu'en grec *οὔ φημι, οὐ νομίζω* et autres ont un sens nettement inversif, le sens qu'aurait en sanscrit *áva bhāmi* si la racine *bhā* y eût gardé l'acception de «parole» et que le préfixe eût ici la même valeur que dans la juxtaposition *áva syāmi.* On sait que *avabravas* et *avavadas* signifient «blâme», et il n'est pas à supposer que ce soit à cause d'une nuance péjorative attachée au préfixe *áva* en tant que signifiant «de haut en bas»; car cette nuance semble inconnue au sanscrit, où *áva-cakṣ-* signifie «regarder d'en haut», et non «mépriser». Si donc *avavadyás* est exactement synonyme de *avadyás* «blâmable», on voit qu'ici *áva* est l'équivalent absolu d'une négation, et que le juxtaposé *áva vadāmi* répond au point de vue du sens, sinon à *οὔ φημι*, du moins à *οὔ φημι καλὸν εἶναι.* Tout cela se tient, et l'on saisit en sanscrit les rudiments du procédé qui a pu transformer *áva* en une particule de négation.

Le passage du sens inversif au sens négatif n'est nulle part plus aisé qu'au participe. «Il se leva tout *dévêtu*» ne signifie pas qu'il se dévêtit, puis se leva, mais qu'il se leva et *ne se vêtit point;* et, de même, des cheveux *défaits* sont des cheveux qu'on n'a pas encore peignés, une langue *déliée* est une langue qui n'est point liée et ne l'a jamais été. En sanscrit, *ávasita* «dételé» peut aussi signifier «non encore attelé, au repos», en sorte que, si l'évolution sémantique l'avait ainsi voulu, le verbe *áva syāmi* eût pu fort bien en venir à signifier «je n'attelle pas». Semblablement, sur la locution grecque *οὐ θεμιτόν*, équivalant à **dē-iussum* «dé-

fendu», mais conçue comme signifiant «non permis», aurait pu se construire un verbe qui signifierait à volonté «défendre» ou «ne pas permettre». Il y a des cas, en effet, comme ce dernier, où le sens inversif et le sens négatif se confondent tout à fait : de *deest* à *non est* il n'y a qu'une nuance, et **ávāsti*, qui correspond à *deest*, pourrait, s'il existait, suppléer de même *nā́sti*. Cela suffit pour faire comprendre l'équivalence sémantique de **ávāsti* et *οὔ(κ) ἔστι*.

Passons à l'équivalence phonétique : le sanscrit *áva* peut-il nous ramener à un proethnique **owo*? Le latin ne s'y oppose pas, puisque sa forme apocopée *au-* (*au-fero*, etc.), en vertu de la loi d'Havet et Thurneysen, représente à volonté **aw* ou **ow*. Le celtique est plus explicite : i.-e. *aw* y devient *au*, *ō*, et i.-e. *ow* y donne *ō*, *ua* (en vieil-irlandais); or la préposition qui répond à sk. *áva* est, en vieil-irlandais, *ó*, *úa*[1]. Quant au sanscrit, il semble incliner vers **awa*, puisque **owo* y eût donné **āvā*; mais on sait que la concordance sk. $\bar{a}$ = i.-e. *o* en syllabe ouverte est loin d'être absolue; dans les particules, notamment, elle est violée, puisque *ápa* répond au grec *ἀπό*; et enfin, si, dès la période proethnique, cette préposition, comme tant d'autres, a eu une forme pleine **owo*[2] et une forme apocopée **ow* (cf. lat. *au-*), l'une ayant donné en sk. **āvā*, et l'autre **ăv*, il est facile de voir comment les deux termes du doublet se sont réciproquement contaminés et ont abouti à un type de transaction *áva*. Les autres langues ne fournissent aucune donnée.

Reste le grec. Il n'y a rien à faire en grec d'un type **ὀϝο*, qui eût donné en ion.-att. *οὐ*, mais en lesb. béot. dor. **ὠ*. Mais au contraire la forme apocopée **ὀϝ* (cf. *πάρ* = *παρά*, *κάτ* = *κατά*, *ἄν* = *ἀνά*, etc.) satisfait à tous les *desiderata* phonétiques : devant consonne le *ϝ* faisait diphtongue avec la voyelle précédente, et **ὄϝ φᾱμι* = *áva bhāmi* devait aussi fatalement se traduire par *οὔ φημι* que **ἀϝ-ρᾱ* «souffle» par *αὔρᾱ*.

Parmi les particules sur lesquelles aimait à s'appuyer ce proclitique apocopé **ow* et qui en renforçaient le sens, figurait au premier rang le monosyllabe **ghí* «car». Comparez la négation védique *nahí* et l'affirmation grecque *ναίχι*. On a donc dit en grec *οὐχί φημι*, comme en sanscrit *áva hí bhā́mi*, comme en indo-européen **ow ghí bhāmi*. Devant voyelle initiale l'*ι* s'est élidé, v. g. *οὐχ ἕξω*, et, si la consonne suivante était une aspirée, le *χ* a dû se déaspirer, *οὐκ ἔχω*, *οὐκ ἦλθον*; puis le rapport de *οὐκ ἔχω* à *οὐχ ἕξω*, et autres similaires, a fait croire que le *χ* de

[1] Cf. Curtius, *Gdzg*[5], p. 228.

[2] La voyelle finale est hors de cause : on pourrait aussi bien admettre **owa* ou **owe*.

cette dernière liaison était dû à l'influence de l'esprit rude de *ἕξω*, en sorte que la déaspiration a gagné de proche en proche, *οὔκ ἐστι*, *οὐκ ὄλωλε*, et que le *κ* a passé pour l'épenthèse euphonique de la négation au point d'être transporté, dans cette fonction, même à *μήκετι*.

Il va de soi que cette étymologie n'explique le sens négatif de la particule *οὐ* qu'en tant qu'elle accompagne un verbe, et que des liaisons telles que *οὐχ ὁμοῖος*, *οὐκ ἀληθῶς* ne sauraient être primitives. Mais le chemin qui y a mené les Grecs est facile à retrouver, et en voici toutes les étapes : — *οὔκ ἐστιν*; — *οὔκ ἐστιν ὁμοῖος*; — *οὐχ ὁμοῖός ἐστιν*; — enfin *οὐχ ὁμοῖος* tout court.

En résumé, toutes les probabilités me paraissent militer en faveur de cette hypothèse; et la plus forte de toutes, à ce qu'il semble, c'est que, si *οὐ* n'est point *áva*, on ne voit vraiment pas ce qu'il pourrait être.

V. Henry.

Ἵπταμαι.

Curtius (*Grundzüge*[5], p. 466) explique *ἵπταμαι* comme étant pour **πίπταμαι* et rapproche *ἕψω* pour **πέψω*, ainsi que *ὄψον*, *ὀπτός* pour **ποπτός*. Il suppose que l'esprit rude représente un *π* initial. Je crois que, dans le premier exemple, l'aspiration peut s'expliquer d'une autre manière. Elle est le produit de l'analogie.

L'aoriste second *ἔπτην*, le futur *πτήσομαι*, le participe *πτάς*, l'infinitif *πτῆναι* ont été mis sur la même ligne que l'aoriste *ἔστην*, le futur *στήσομαι*, le participe *στάς*, l'infinitif *στῆναι*. De là à former, en regard d'un présent *ἵσταμαι*, un présent *ἵπταμαι*, il n'y avait qu'un pas. On sait que la forme *ἵπταμαι* est relativement moderne et se trouve pour la première fois dans Euripide. L'analogie pouvait s'exercer d'autant plus facilement que l'idée de «prendre son vol» et celle de «s'arrêter» sont jusqu'à un certain point des contraires, et qu'elles tombent dès lors plus directement sous le coup de cette sorte d'attraction.

Michel Bréal.

DÉCRET HONORIFIQUE

DE

LA COMMUNAUTÉ PHÉNICIENNE DU PIRÉE[1].

M. Renan a communiqué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres[2] une nouvelle inscription phénicienne et grecque du Pirée, qui vient d'enrichir encore la collection d'inscriptions sémitiques que possède le département des antiquités orientales du musée du Louvre. Cette double inscription est gravée sur une élégante stèle de marbre blanc de Paros, haute de $0^{m},64$. La stèle est terminée en haut par une simple corniche. L'inscription phénicienne, longue de huit lignes, occupe la partie supérieure de la stèle. L'inscription grecque, qui en est un résumé très sommaire, est disposée sur deux lignes, au milieu du monument.

Voici le texte et la traduction de cette inscription :

[illegible] 1
[illegible] 2
[illegible] 3
[illegible] 4
[illegible] 5
[illegible] 6
[illegible] 7
[illegible] 8

ΤΟΚΟΙΝΟΝΤΩΝΣΙΔΩΝΙΩΝ
ΔΙΟΠΕΙΘΕ[illegible]ΝΣΙΔΩΝΙΟΝ

[1] Ce travail a été lu à la Société de linguistique dans les séances des 28 janvier, 11 février et 24 mars 1888.

[2] Séance du 27 janvier 1888. Voir *Revue archéologique*, janvier 1888, p. 5-7, pl. II-III.

TRADUCTION.

«Le 4e jour (du mois) de Mirzah, de la 15e année (de l'ère) du peuple de Sidon : *Il a plu* aux Sidoniens..... de couronner Semabaal, fils de Magon, qui a été nasi de la communauté pour le temple et pour la construction du parvis du temple, d'une couronne d'or (du poids) de 20 drachmes *légales*, parce qu'il a bâti le portique du temple et qu'il a fait tout ce qui était de son office à ce sujet; d'inscrire les (noms des) hommes qui ont été nos nasis pour le temple sur une stèle d'or, qui sera dressée dans le portique du temple .....; *que* la communauté *soit garante pour ce qui concerne* cette stèle. On prendra sur l'argent (du temple) du dieu Baal Sidon 20 drachmes légales, pour que les Sidoniens sachent comment la communauté sait récompenser les hommes qui ont rempli des offices devant la communauté.»

On pourra voir, dans la *Revue archéologique*, la notice que M. Renan a consacrée à cette inscription, ainsi que la reproduction de la stèle. Je n'ai rien à y ajouter. Mon but est de donner connaissance à la Société de linguistique d'un monument qui peut présenter pour elle quelque intérêt et de lui soumettre les passages encore obscurs de l'inscription [1].

Le sens général ne prête à aucun doute : il s'agit d'un décret honorifique rendu par la communauté des Sidoniens du Pirée en faveur d'un certain Semabaal (en grec Diopithe), qui en avait été le chef ou le *nasi*. L'inscription comprend, outre la date, qui occupe la première ligne, trois articles :

1° L'attribution d'une couronne d'or (du poids) de 20 drachmes à Semabaal;

2° L'inscription de son nom et de celui des autres nasis sur une stèle;

3° L'imputation de la totalité ou d'une partie des frais sur le trésor du temple de Baal-Sidon.

Cette inscription forme, ainsi qu'on le voit, le pendant exact des décrets honorifiques grecs d'Athènes ou du Pirée. L'ordre et la teneur des articles sont sensiblement les mêmes. On peut comparer à ce sujet, dans le *Corpus inscriptionum Græcarum*, les nos 87 à 113 et en particulier le n° 108, qu'il conviendra d'avoir constamment présent à l'esprit.

Ligne 1. La date peut être déterminée avec une entière certi-

[1] Depuis la lecture de ce travail, l'inscription a été reprise par MM. Halévy, *Revue des Études juives*, janvier-mars 1888, p. 140-144, et S. Reinach, *ibid.*, avril-juin, 1888, p. 275-277.

tude. L'inscription est de l'an 96 avant J.-C. Le mois de Mirzah est nouveau. Il porte à dix, ou peut-être à onze, le nombre des noms de mois phéniciens qui nous sont connus. Ce sont :

Bul, *C. I. S.*, n[os] 1, 10 et 90;
..mpha, *ibid.*, n° 4;
Merpa, *ibid.*, n[os] 11 et 41;
Merpaïm, *ibid.*, n[os] 124 et 179;
Zebachsemes, *ibid.*, n° 13;
Etanim, *ibid.*, n° 86 A;
Faalot, *ibid.*, n[os] 86 B et 88;
Carar, *ibid.*, n° 92 et *Inscr. néo-punique d'Altiburos;*
Hiar, *ibid.*, n[os] 93 et 102 *a;*
Ziv, זיב, *Inscr. de Constantine*, Costa, n° 70.
Mirzah, *Inscription du Pirée.*

De ces mois, trois seulement nous sont connus par les calendriers hébreu ou syriaque : le mois de Ijar (syriaque), qui répondait au mois de Ziv chez les Hébreux et était le second mois de l'année (avril-mai)[1]; le mois d'Etanim, qui était le septième[2], et le mois de Bul, le huitième[3]. Mais nous pouvons déterminer avec une certaine probabilité la place d'un quatrième. En effet, les mois de Faalot et d'Etanim sont cités sur les deux faces d'une tablette, qui contient les comptes journaliers d'un temple, de telle sorte qu'on est obligé d'y voir deux mois consécutifs. Le mois d'Etanim est le septième; le mois de Bul étant le huitième, il en résulte que le mois de Faalot était le sixième[4]. Si l'on admet enfin avec M. Clermont-Ganneau[5] que le mois de Merpaïm était un mois intercalaire, faisant suite à Merpa, comme, chez les Hébreux, Adar et Veadar, il en résulterait que nous posséderions les noms du 12[e] et du 13[e] mois; car le mois intercalaire se plaçait de toute façon à la fin du calendrier. Cette dernière hypothèse est toutefois encore douteuse et il se peut que nous soyons en présence de deux variantes du même nom de mois.

Nous pouvons donc dresser la liste suivante :

[1] I *Rois*, VI, 1. Comp. Euting, *Sechs phönikische Inschriften aus Idalion*, Strasbourg, 1875, p. 11. La lecture חיר est contestée, pour l'inscription 93, par M. Euting, qui lit זיו; mais elle est certaine au n° 102 *d*. Comme d'autre part je crois la lecture זיב également certaine sur l'inscription de Costa, n° 70, il en résulterait que nous aurions deux noms différents pour désigner le même mois sur les inscriptions phéniciennes.

[2] I *Rois*, VIII, 2.

[3] I *Rois*, VI, 38.

[4] Voir *C. I. S.*, 1[re] partie, t. I, p. 98.

[5] *Ibid.*, p. 274.

MOIS DÉTERMINÉS.		MOIS INDÉTERMINÉS.
2e mois....	Hiar = Ziv;	..mpha;
6e mois....	Faalot;	Zebachsemes;
7e mois....	Etanim;	Carar;
8e mois....	Bul;	Mirzah.
12e mois?...	Merpa;	
12e *bis?*.....	Merpaïm.	

Il est à remarquer que les trois seuls noms de mois hébreux anciens que nous connaissions, Ziv, Etanim et Bul, se retrouvent dans le calendrier phénicien.

Après la date et avant les dispositifs, se trouve un groupe de lettres, תם ברצדנים בנאספת, le plus obscur de l'inscription, qui doit contenir la formule même du décret. On pourrait être tenté, à première vue, d'y voir un nom propre, ברצדנים בן אספת, précédé d'un verbe, תם. Le nom de אספת, en grec ΑΣΕΠΤΕ, nous est connu par une autre inscription bilingue du Pirée qui doit être à peu près de la même époque[1]. Sans doute c'est un nom de femme; mais cette Asepté était une femme considérable, peut-être une prêtresse; car son monument funéraire lui avait été élevé, ainsi que l'inscription phénicienne nous l'apprend, par le grand prêtre du dieu Nergal. Elle est en outre qualifiée de Sidonienne. Les inscriptions de Carthage nous fournissent plusieurs exemples d'hommes qui font suivre leur nom propre, non de celui du père, suivant l'habitude, mais de celui de leur mère, surtout quand ils appartenaient à une famille sacerdotale[2]. Il serait assez séduisant de retrouver le fils d'Asepté magistrat de la colonie sidonienne du Pirée.

Le fait même de voir un magistrat rendre un décret en son nom n'est pas sans analogies. Sur les inscriptions coronaires grecques, il n'est pas rare de voir la date suivie immédiatement du nom du magistrat chargé de promulguer le décret, toujours avec la même formule : Ἀσ7ύφιλος, ou Δημάδης Δημάδου, ou Διόδωρος Πειραιεὺς εἶπεν[3].

Diverses considérations rendent cette explication impossible; ברצדנים ne donne aucun nom propre satisfaisant. On conçoit à la rigueur qu'un homme se soit appelé ברצדן; mais le nom ברצדנים «serviteur des Sidoniens» est contraire aux lois de la formation des noms propres. Le mot צדנים, qui revient à la

[1] *C. I. S.*, 1re partie, n° 119.
[2] *Ibid.*, nos 253, 256.
[3] *C. I. Gr.*, nos 89, 97, 101, etc.

ligne 7, nous engage à voir, ici aussi, la mention des Sidoniens. Cette phrase correspondrait donc au grec *τὸ κοινὸν τῶν Σιδωνίων*. La contexture reste douteuse. Voyez *Revue archéol.*, p. 6.

On peut, si l'on veut, rapprocher de בצדנים la formule non moins obscure אש צדן בדאדני sur les inscriptions de Carthage, *C. I. S.*, 1re partie, nos 269-293[1].

Notez l'orthographe צדנים; le *iod* ici n'est pas quiescent; ce n'est pas le signe du pluriel, mais la marque de l'ethnique; le singulier était צדני; cf. *C. I. S.*, 1re partie, n° 308. On trouve pourtant l'orthographe défective צדנם dans l'inscription d'Esmounazar, *C. I. S.*, n° 3, et dans l'inscription du Pirée citée plus haut, צדנת, n° 119.

Après le protocole, les inscriptions coronaires d'Athènes comprennent toutes, presque sans exception, trois parties :

1° La mention de la couronne d'or, suivie de considérants;

2° L'inscription du décret sur une stèle de pierre, *ἐν σΊήλῃ λιθίνῃ*, avec l'indication de l'endroit où sera déposée cette stèle;

3° L'indication des fonds sur lesquels seront prélevés les frais d'achat et de gravure de la stèle.

Nous devons retrouver ici sensiblement la même disposition :

1° *Attribution de la couronne.*

Pour le nom de Semabaal, voyez *Revue archéol.*, p. 6.

Le titre de נשא qui est donné à Semabaal apparaît ici pour la première fois sur une inscription. C'est le mot juif *nasi*, qui désignait le président du Sanhédrin. Ici il est également appliqué à une fonction religieuse analogue; le terme נשא est, en effet, précisé par les mots qui le suivent : אש נשא הגו על בתאלם ועל מבנת חצר בתאלם «qui a été (ou qui est) le nasi de la communauté pour le temple et pour la construction du parvis du temple».

Pour le mot גו «communauté», voyez *Revue archéol.*, p. 6-7.

Il ne s'agit pas ici d'une fonction accidentelle et momentanée, mais d'une fonction régulière. Nous en trouvons la preuve aux lignes 4-5, où il est question de la série des nasis, comme d'une institution régulièrement existante. Le rôle personnel et exceptionnel de Semabaal dans ces fonctions est sans doute indiqué

[1] J'avais aussi pensé à l'hébreu בְּדֵי; alors il faudrait traduire : «Il a été décidé (de la racine חמם) de par les Sidoniens»; mais la préposition בדי n'a pas ce sens. En lisant תמכר, on tombe dans des obscurités plus grandes encore.

par la fin de la phrase «(qui a été nasi, etc.) pour la construction du parvis du temple». C'est cette construction qui a motivé le vote de la couronne d'or.

Le mot מבנת peut être pris au singulier «la construction du parvis» ou au pluriel «les constructions (qui constituent ou qui entourent) le parvis».

חרץ «d'or». Comp. *C. I. S.*, 1re partie, nos 1, 90, 327, 328, 329 et 333.

Le prix de la couronne est indiqué par les mots דרכנם ꝁ למחת. Il s'agit évidemment de 20 drachmes d'or, ou du poids en or de 20 drachmes. La drachme, comme mesure pondérale, variant de 3 gr. 540 à 3 gr. 242, 20 drachmes faisaient de 65 à 70 grammes, c'est-à-dire à peu de chose près le poids de dix pièces de 20 francs en or ou de 200 francs en or de notre monnaie[1]. Plus bas, ligne 6, nous avons la forme דרכמנם. Comp. *Revue archéol.*, p. 7. On s'est demandé s'il ne s'agirait pas, dans le premier cas, de dariques, dans le second, de drachmes. Mais il serait peu vraisemblable de voir employer sur une même inscription deux différentes manières de compter, d'autant plus qu'au 1er siècle avant l'ère chrétienne, à Athènes, la drachme avait entièrement remplacé la darique. D'ailleurs, la même confusion entre les deux formes existe dans le livre d'Esdras.

למחת. La même expression revient, l. 6, après le mot דרכמנם. Cf. *Revue archéol.*, p. 7. M. Dillmann m'écrit à ce sujet : *Das* למחת, *dessen allgemeiner Sinn wohl richtig bestimmt, würde ich kein Bedenken tragen mit* ܠܚܡܐ (ܠܚܡ) *in Verbindung zu bringen.*

La raison pour laquelle on décerne une couronne d'or à Semabaal, c'est qu'il a élevé, probablement en tout ou en partie à ses frais, les vestibules qui entouraient le temple, ou peut-être seulement qu'il en a dirigé gratuitement la construction. Le temple du Pirée nous apparaît donc comme un sanctuaire, בת אלם, avec des cours ou parvis, חצר, entourés de constructions.

משרת. Cf. I *Sam.*, III, 1. C'est l'expression employée pour désigner le service du jeune Samuel dans le temple. Il faudrait traduire en latin *ministrans hoc negotium.* Voyez aussi ligne 8.

2° *Inscription des noms des nasis sur une stèle dorée.*

Notre inscription s'écarte sur ce point de la forme habituelle des décrets honorifiques grecs. Il s'agit ici, non pas d'une prescription particulière à Semabaal, mais d'une mesure générale,

[1] La pièce de 20 francs en or pèse 6 gr. 45. La drachme phénicienne était de 3 gr. 540; la drachme asiatique de 3 gr. 250; enfin la drachme attique de 3 gr. 242.

intéressant tous les *nasis*. אש נשאם לן, l. 4, correspond à אש נשא הגו, l. 2. Pour consacrer la reconstruction du temple, la communauté décide l'érection d'une stèle dorée, sur laquelle sera inscrite la liste des nasis, et qui sera placée dans le vestibule, ערפת, du temple.

Le parallélisme nous interdit de rattacher ce membre de phrase aux mots qui précèdent, אית רעת ז, et d'en faire une apposition, ou une proposition subordonnée, comme si c'était Semabaal qui eût fait ériger cette stèle dorée. A côté de la mention de la couronne, nous devons trouver mentionnée l'inscription du nom de celui à qui elle était décernée.

מצבת חרץ. Il faut entendre une «stèle recouverte d'or». Il n'y a pas d'exemples de stèles en or; cela eût été trop coûteux; d'ailleurs on n'eût pas manqué, dans ce cas, de spécifier le prix, qui eût été bien supérieur à 20 drachmes. Tout le monde est d'accord sur ce point. Par l'épithète חרץ, les inscriptions phéniciennes désignent en général des objets, non en or massif, mais en or plaqué, ou même dorés. Pour les raisons qui empêchent de traduire «une stèle gravée» et d'y voir le correspondant exact de la *στήλη λιθίνη*, voyez *Revue archéol.*, p. 7. La même confusion entre les mots signifiant «d'or» et «gravé» existait aussi en hébreu. Comparez כָּתַם «graver» et כֶּתֶם «or».

Notez la tournure grammaticale לכתב... ויטנאי «d'inscrire... et qu'on l'érige, etc.».

La fin de la ligne 5 et le commencement de la ligne 6 sont fort difficiles. Sans avoir de traduction certaine à en donner, je demande la permission de hasarder quelques remarques. Deux points sont certains : à la fin de la ligne 5, le mot גו «communauté» et, ligne 6, les mots עלת מצבת ז «sur ce cippe-ci» ou «relativement à ce cippe-ci», qui terminent la phrase. Ces derniers mots ont bien l'air de désigner le cippe de marbre sur lequel est gravée notre inscription, par opposition au cippe doré qui portait les noms des nasis. Cela n'a rien que de très naturel. Il est nécessaire que, dans l'inscription, il y ait une prescription relative à notre stèle. Mais comment agencer tout cela? Il faudrait que ce nouvel article commençât, comme les autres, par un ל. On serait tenté de couper la phrase avant לכנת גו ערב et de faire de לכנת, comme de לכתב et de לעטר, un infinitif, dont le sujet serait גו. Seulement il est bien téméraire, sans y être obligé par l'évidence, de faire un infinitif כנת, qui est contraire à la grammaire hébraïque, quand nous avons, à la ligne 7, la forme לכן. Et puis, que faire des quatre lettres ענאש? J'avais pensé à y voir, soit le nom du dieu ou quelque autre déterminatif du temple, soit le grec *ὁ ναός*, transcrit en lettres phéniciennes. Comp. *ναὸς*

αεἰχάλας, Waddington, *Inscriptions grecques de Syrie*, n° 2562g, qui nous présente, suivant l'explication de M. Renan, le phénomène inverse, c'est-à-dire le mot grec suivi de son équivalent sémitique en lettres grecques[1]. M. Renan me fait observer que la situation n'est pas exactement la même. Des Phéniciens établis au Pirée ne pouvaient pas commettre la même erreur que des Grecs en Asie; la langue grecque leur était trop familière. D'ailleurs, la coupe des mots qui, sans être absolue dans cette inscription, est en général assez bien observée, n'est pas favorable à cette division.

3° *Imputation des frais au trésor du temple.*

Ligne 6. ישאן «qu'on prenne», 3e pers. pluriel de נשא avec *nun* épenthétique.

בכסף אלם בעל צדן «sur l'argent du dieu Baal-Sidon». Le mot אלם est employé assez fréquemment en phénicien à côté de la forme plus usitée encore אלנם. On le trouve employé, soit dans des noms propres, עבדאלם, *C. I. S.*, n° 7; כלבאלם, *ibid.*, n° 49; soit seul, ישמע אלם קלא, *ibid.*, n° 193; soit dans des titres de fonctions sacrées, גלב אלם, *ibid.*, nos 257-259; מקם אלם, *ibid.*, nos 227, 260-262, 377; dans ces derniers cas, il n'a guère que la valeur d'un simple adjectif; גלב אלם signifie, en réalité, «barbier sacré». On pourrait se fonder sur cette analogie pour traduire ici כסף אלם «l'argent sacré» ou «le trésor sacré». La comparaison de l'inscription du Pirée (*C. I. S.*, n° 119) nous oblige à rapporter אלם à בעל צדן et à le prendre comme un singulier répondant à l'hébreu Elohim (cf. *Revue archéol.*, p. 7); אלם בעל צדן signifie «le dieu Baal-Sidon», comme אלם נרגל (*C. I. S.*, n° 119) «le dieu Nergal». Il est pourtant à remarquer que les Hébreux n'ont jamais été aussi loin et qu'ils n'ont jamais employé Elohim devant un autre nom de dieu. Ils n'auraient pas dit Elohim-Molok ni Elohim-Jahoueh[2]; si l'on songe que ces deux inscriptions sont d'Athènes, il est difficile de ne pas voir dans cette tournure une influence de la langue grecque.

Le dieu בעל צדן «Baal-Sidon» nous est connu par l'inscription d'Esmounazar, *C. I. S.*, n° 3, l. 18. Il est question ici certainement, non pas du temple que ce dieu avait à Sidon, mais de celui que la colonie phénicienne lui avait érigé au Pirée.

דרכמנם ⳨ למחת. Il s'agit ici de 20 drachmes (d'or) qui doivent

[1] Cf. Vogüé, *Syrie centrale*, *Inscr. palmyr.*, n° 16, p. 19 et 109.
[2] Voyez pourtant psaumes L, 1; LVII, 3.

être prises dans le trésor du temple. A quel objet doivent être employées ces 20 drachmes? La première pensée est de les rattacher à l'achat de la couronne, qui est taxée au même prix; mais il est probable que la couronne était payée directement par la communauté. Il doit être ici question d'une dépense qui intéressait directement le temple, sans doute de la stèle dorée qui devait être érigée dans le vestibule du temple. Il faut, en effet, indiquer sur quels fonds devait être payée cette stèle. Les inscriptions coronaires grecques, qui prescrivent l'érection d'une stèle où le décret sera inscrit, font toujours suivre cette mention de l'indication de la somme qui sera affectée à cette dépense et des fonds sur lesquels elle sera prélevée. Il y aurait donc trois choses dans notre inscription :

1° La couronne, du poids de 20 drachmes d'or;

2° La stèle dorée, sur laquelle sera gravée la liste des nasis et pour laquelle on prendra 20 drachmes dans le trésor du temple;

3° Cette stèle-ci, qui est laissée à la charge de la communauté, à moins qu'on ne préfère admettre que le מצבת חרץ et le מצבת ז désignent une même chose; mais alors on s'étonnerait de ne pas voir mentionnée notre stèle sur ce décret. Ce dernier point seul est douteux.

Lignes 7-8. Il est permis d'hésiter entre deux sens différents : « Afin que les Sidoniens sachent comment la communauté sait récompenser les hommes qui, etc. », ou bien « afin que les Sidoniens sachent, comme la communauté les sait, par ordre de succession, les (noms des) hommes qui, etc. ». On a la main presque forcée par l'inscription grecque du Pirée (*C. I. Gr.*, n° 101) qui se termine de la façon suivante : *ὅπως ἂν εἰδῶσι πάντες ὅτι ἐπίστανται Πειραιεῖς χάριτας ἀξίας ἀποδιδόναι τοῖς φιλοτιμουμένοις εἰς αὐτούς.*

M. Renan hésite, avec le sens philologique si sévère qu'il apporte dans les questions épigraphiques, à se prononcer pour la première explication, quelque séduisante qu'elle soit. La tournure est plus française qu'hébraïque et l'emploi du verbe ידע, à un mot d'intervalle, dans deux sens différents, nous étonne. Peut-être pourtant faut-il voir dans cette tournure encore, non pas un gallicisme sans doute, mais un hellénisme.

Cette nouvelle inscription est donc riche en expressions nouvelles et en particularités philologiques. Elle présente, en outre, un intérêt tout particulier, parce que c'est le premier décret honorifique écrit en phénicien que nous possédions. Mais, s'il est écrit

αεἰχ...
qui ...
mêm...
sém...
la ...
au ...
G...
le...
ti...
c...

n° ...
breu...
Elohim ...
Elohim-M...
scriptions ...
tournure ...

Le dieu ...
d'Esmoun...
ment, non ...
que la colo...

למחת ב ...ם

[1] Cf. Vogüé, *Syr...*
[2] Voyez pourtant ...

L'ORIGINE

DES SECONDES PERSONNES

φέρε(σ)αι, λύε(σ)αι, bhárase, sequere.

L'INFINITIF *φέρεσθαι.*

La théorie de Bopp, qui voyait d'anciens pronoms dans les désinences personnelles du verbe, a soulevé des objections que, pour notre part, nous croyons irréfutables. De nos jours, on s'abstient par principe de rechercher l'origine des flexions, et l'on réserve d'ordinaire l'examen de ce problème pour une époque où la science du langage sera arrivée à un plus haut degré de perfectionnement. Nous croyons cependant que la théorie de l'adaptation de M. Alfred Ludwig[1], trop vite condamnée par la grande majorité des linguistes, correspond en général à la réalité des faits. Nous rejetons, pour des raisons phonétiques, la plupart des explications particulières de M. Ludwig; nous n'admettons pas l'indétermination du sens des flexions, l'état en quelque sorte chaotique des formes que sa théorie semble supposer pour la dernière période de l'indo-européen et même pour le védique. L'indo-européen était une langue dont les flexions étaient parfaitement fixées dans leur emploi, comme elles le sont dans toutes les langues dérivées. Mais nous croyons qu'à l'origine de toute langue à flexion bien organisée, il faut placer une période, pour ainsi dire préparatoire, de confusion et de multiplicité des formes. Peu à peu, par une sorte de sélection et d'égalisation lentes, il se constitue des groupes linguistiques fixes pour correspondre aux catégories logiques; les flexions grammaticales se spécialisent de plus en plus dans leur fonction; l'esprit y attache un sens identique à celui de la modification qu'elles impriment au sens du mot fléchi; elles se réunissent en systèmes grammaticaux d'où sont éliminées d'autres formes, également possibles, mais trop disparates. Ainsi

[1] *Der Infinitiv im Veda*, Prag, 1871. *Agglutination oder Adaptation*, Prag, 1873. Nous ne connaissons la théorie que par le premier de ces ouvrages.

IMPRIMERIE NATIONALE.

se créent des ensembles, comme la conjugaison ou la déclinaison, présentant des flexions d'apparence très homogène, bien que leur origine puisse être très dissemblable.

La coexistence en grec des premières personnes du type λύω-φήμι, également proethniques, celle de *bhâre* (sanscrit) à côté de φέρομαι, nous montrent le procès de simplification non entièrement accompli. En revanche, nous voyons, presque à l'époque historique, le passif latin se former en un ensemble si régulier que Bopp, Westphal et Schleicher en ont donné une explication générale agglutinante d'une grande vraisemblance *a priori*. Aujourd'hui cependant, tous les linguistes savent combien sont divers quant à l'origine les éléments qui ont fini par constituer ce groupe. Cet exemple nous porte à croire que, malgré leur symétrie extérieure, les formes du verbe indo-européen ne sont pas non plus susceptibles d'une explication d'ensemble et qu'elles peuvent avoir souvent des origines très différentes.

Les organismes du verbe et du nom se confondent à l'origine et ne se sont séparés que lentement; différents au point de vue logique, ces deux sortes de mots sont identiques au point de vue purement morphologique. Dans certains cas, notamment pour l'infinitif et le participe, on peut encore constater comment s'est opérée la division des catégories verbales et nominales. Les formes appelées infinitifs ne sont, on le sait, que des cas, accusatifs, datifs ou locatifs, d'anciens substantifs abstraits, ayant survécu isolément dans la langue et susceptibles d'avoir une construction verbale. Ainsi les infinitifs grecs Ϝίδ-μεν-αι, δοῦναι (cypr. δό-Ϝεν-αι) correspondent au sanscrit *vid-mán-e*, *dâ-van-e*, et sont d'anciens datifs de noms d'action. Les infinitifs en -μεν (cf. scr. *kár-man*), -ειν (scr. *-sani?*) sont d'anciens locatifs.

Faisant un pas de plus, la langue a attribué à certaines de ces formes une valeur d'un caractère plus nettement verbal encore. Elle les a fait servir, en donnant à chacune d'elles un emploi de plus en plus spécial, à exprimer les idées attributives de personne, de nombre et de mode du sujet. On peut ressaisir la manière de procéder de la langue pour cette adaptation, dans des formes comme *legimini*, 2e pers. plur. prés. moyen = particip. prés. moy. : λεγόμενοι, et dans les 3es pers. plur. prés. en *-anti* que nous considérons, avec Ascoli, comme identiques avec le *-anti* du nomin. plur. neutre du participe : *bharanti*, au service de la conjugaison «ils portent», au service de la déclinaison «les portant». De là aussi l'emploi perpétuel de l'infinitif comme impératif dans Homère, en védique (formes en *-dhyâi* et en *-sani*), et même dans les langues germaniques et en français. *Nicht einsteigen!* crie le Schaffner allemand au voyageur qui se précipite avant l'heure réglementaire. *Niet rooken* (ne pas fumer) est la formule

impérative qui équivaut en Hollande à notre *Défense de fumer.* En français, *pas courir, ne pas tomber,* crie-t-on à un enfant trop pressé; *aller à droite*, puis *prendre à gauche,* dit-on à l'étranger qui demande son chemin. Par une extension plus caractéristique encore, ne voyons-nous pas en latin et dans certaines langues modernes l'emploi comme verbe fini de l'infinitif historique? «Ainsi dit le renard, et flatteurs d'applaudir,» écrit La Fontaine, et, dans ce cas, c'est le *de* qui est l'indice de la conjugaison.

Nous ne voulons pas nous étendre davantage sur les généralités. Il n'entre pas dans notre intention de plaider ici longuement pour la vraisemblance de la théorie de l'adaptation. Nous désirerions seulement en avoir assez dit pour qu'on ne nous fasse aucune objection de principe, si, en nous conformant aux lois ordinaires de la phonétique et de l'analogie, nous expliquons par cette théorie l'origine des secondes personnes du médio-passif indo-européen **bher-es-ai̯*, gr. *φέρ-ε(σ)-αι*, scr. *bhár-as-e,* et, avec une légère différence pour l'origine de la voyelle finale, latin *sequ-er-e.*

Ceux qui ont essayé de démêler l'origine du passif latin, et particulièrement de cette seconde personne *sequ-er-e*, ont en général donné une explication différente et spéciale pour chacune des personnes. Nous croyons qu'on ne nous défendra pas d'user de la même méthode pour l'étude du médio-passif indo-européen; on nous accordera le droit d'en examiner à part la seconde personne du singulier; la symétrie de structure extérieure de certaines autres personnes peut tenir à de tout autres causes qu'à celle de la communauté d'origine.

Il existait en indo-européen un suffixe *-os* (nomin. accus), *-es* (pour les autres cas), qui, en s'ajoutant à la forme pleine et accentuée de la racine, servait à créer des noms d'action. Comp. scr. *çráv-as*, *ján-as*, gr. *κλέ(F)-ος*, *κλέ(F)-ε(σ)-ος*, *γέν-ος*, *γέν-ε(σ)-ος*, lat. *gen-us* (pour **gen-os*), *gen-er-is*, vieux slav. *slov-o* (thème *slov-es* = *çráv-as*), gén. *slov-es-e*, vieux norr. *set-r* (thème **sét-(a)z* = scr. *sád-as*, gr. *ἕδ-ος*), vieil irl. *nem* (pour **nem-os*), gén. *nim-e* (pour **nem-es-os*), etc.[1].

Tous ces noms, dans la langue mère, avaient déjà très nettement spécialisé leur sens; ils étaient en général des noms d'action, à sens plus ou moins abstrait, et leur caractère de neutres à l'époque proethnique et dans la plupart des langues dérivées

[1] L'antiquité de cette formation ressort le mieux de l'examen de la fréquence de ces thèmes dans Homère et dans le Véda. Une statistique que nous avons faite pour Homère nous a donné cent vingt-cinq noms abstraits simples en *-ος*, la plupart d'un emploi très fréquent et ayant fort souvent des correspondants exacts pour la racine comme pour le suffixe dans les langues parentes. Et nous ne comptons pas ici les thèmes en *-ες*, très nombreux, qui n'apparaissent que dans les adjectifs composés.

témoigne aussi de leur signification primitivement impersonnelle.

Comme les autres noms d'action, les thèmes en *-ες* présentaient une grande liaison pour le sens avec l'idée verbale pure. D'après ce que nous avons dit plus haut, on doit donc s'attendre *a priori* à les voir fonctionner comme infinitifs à certains cas, particulièrement au datif et au locatif; c'est ce qui est arrivé en réalité.

En védique, il existe une série d'infinitifs en *as-e* qui sont des datifs de noms d'action en *-as*. Le Rig-Véda offre des exemples de ces infinitifs en *as-e* pour environ vingt-cinq racines (cf. Whitney, *Ind. Gramm.*, 973). Ex. : *cáksh-as-e*, *bhár-as-e*, *spár-as-e*, *jîv-ás-e*, etc. Les infinitifs de ce type disparurent de la langue postérieure pour une raison que nous essaierons tout à l'heure d'indiquer.

A ces formations indiennes, Stolz (*Latein. Formenl.*, p. 238) compare les infinitifs latins *ag-er-e*, *viv-er-e*, etc. (et non *age-re*, *vive-re*, comme Stolz décompose). On n'est pas autorisé, pensons-nous, à considérer l'*ĕ* bref final du latin comme le continuateur de la diphtongue *ai* primitive. Mais la brève de *viv-er-ĕ* s'expliquera bien, comme l'indique Stolz, si l'on part d'un ancien locatif **viv-es-i*, scr. *jîv-ás-i*, indo-europ. **ʒīv-es-i*, locatif qui, nous l'avons vu, pouvait, tout aussi bien que le datif, donner naissance à un infinitif. La concordance du latin et du védique dans l'emploi des thèmes en *-ες* comme infinitifs prouve déjà suffisamment que cette fonction leur fut donnée dès l'époque proethnique.

Le grec, de son côté, n'a-t-il pas conservé des traces de cette ancienne formation, et n'a-t-il gardé aucun souvenir du parti que l'indo-européen avait tiré des noms d'action en *-ες* pour sa conjugaison? Théoriquement, au datif-infinitif *bhár-as-ē*, indo-europ. **bhér-es-ai̯*, correspondrait en grec une forme **φέρ-εσ-αι*, *φέρ-ε(σ)-αι*. De même, d'un thème quelconque reconstruit par analogie, par exemple, **λύ-ος*, **λύ-εσ-ος*, on tirerait **λύ-εσ-αι*, *λύ-ε(σ)-αι*.

Or ces formes ne sont pas purement théoriques; elles existent, en réalité, dans la langue grecque; seulement elles y remplissent la fonction de seconde personne de l'indicatif présent moyen. Nous trouvons de même en sanscrit comme seconde personne une forme identique à l'infinitif en *-as-e*. Malgré cette différence extrême dans leur emploi, nous pensons que les secondes personnes indo-europ. en *-esai̯*, grec *-εσ-αι*, scr. *-as-e*, sont identiques, pour l'origine comme pour la forme extérieure, avec les datifs des thèmes en *-es*. Suivant nous, les anciens infinitifs en *-es-ai* ont été utilisés par l'indo-européen, d'abord comme impératifs, ensuite comme secondes personnes de l'indicatif. La concordance du grec *φέρε(σ)αι*, scr. *bhárase*, peut-être aussi slavon

bereši, démontre à l'évidence que la forme **bheresai̯* avait reçu son emploi définitif comme seconde personne dès la période proethnique. Mais, concurremment avec cet emploi, elle continuait à avoir celui d'infinitif-impératif, comme nous paraissent le démontrer certains continuateurs dans les langues séparées.

Voici, pensons-nous, une façon de se représenter la succession chronologique, dans la langue mère, des diverses fonctions des anciens cas en *-es-ai̯*, *-es-i*, et en même temps l'indication des formes qui en sont dérivées en grec, en sanscrit et en latin :

1° L'indo-européen se servait, comme d'infinitifs, des datifs de noms d'action en *-es*, type **bhér-es-ai̯;* ou encore des locatifs, type **ʒív-es-i*. Ces types nous sont représentés encore dans leurs continuateurs védique et latin : *bhár-as-e*, *viv-er-e* (infinitifs), et dans le grec λῦσαι (de *λυεσαι, cf. n° 2).

2° Conformément à une tendance qui existait dès l'époque indo-européenne (cf. Delbrück, *Synt. Forsch.*, IV, p. 124), ces infinitifs furent utilisés en qualité d'impératifs, peut-être d'abord pour toute personne indistinctement; puis on spécialisa leur fonction à celle de seconde personne de l'impératif singulier. L'*s* qui apparaît à ces formes et dont la mise en rapport avec la seconde personne date de l'époque la plus ancienne (*s* aux temps secondaires : scr. *ábharas*, gr. ἔφερες, irl. *do-beir* = **-beres*) dut sans doute contribuer à cette spécialisation.

La langue qui a conservé le plus clairement cet ancien emploi d'impératif-infinitif est le latin : type *sequere*, *legere*. Lorsque le rhotacisme eut introduit l'*r* dans ces formes, l'instinct du langage les rapprocha des autres formes verbales en *r*, où l'*r*, exposant du passif, avait une origine toute différente. (Cf., sur cet *r* passif, E. Windisch, *Ueber die Verbalformen mit dem Character R im Arischen, Italischen und Celtischen*, X. Band der *Abhandl. der phil.-hist. Classe der K. Sächs. Gesellsch. der Wissensch.*) Voilà sans doute pour quelle raison ces infinitifs ont précisément servi d'impératifs au médio-passif.

En grec, l'impératif aoriste λῦσαι est aussi identique avec l'infinitif λῦσαι. Précisément la qualité d'aoriste de ces formes nous servira à rendre compte de leur déviation du type théorique *λυεσαι[1]. Par l'*s* et par l'*a*, en effet, *λυεσαι était attiré dans le système de l'aoriste, tout comme en latin *sequere* était attiré par l'*r* dans le système du passif. Dès lors, *λυεσαι se modifia complètement suivant l'analogie d'ἔλυσα et donna naissance à λῦσαι.

[1] Le rapprochement des infinitifs en -σαι avec la forme *jishé* tout à fait isolée en sanscrit manque de toute vraisemblance.

Mais le doublet *λυεσαι subsistait; il se maintenait, comme le sanscrit *bhárase*, dans la troisième fonction que l'indo-européen avait assignée aux formes en *-esai* et dont nous allons parler.

3° Après avoir servi de secondes personnes à l'impératif, les formes indo-européennes, qui devinrent plus tard *-εσαι*, *-ase*, furent employées comme secondes personnes de l'indicatif présent moyen : c'est ce dernier terme de développement qui nous est conservé dans le sanscrit classique, le grec et, en un certain sens, aussi dans le latin : *bhárase*, *φέρε(σ)αι*, *sequere*. Naturellement, l'introduction de *sequere* dans le système du passif latin, tout entier de date postérieure, s'est effectuée dans la vie propre de cette langue.

En sanscrit, la fonction de seconde personne détrôna complètement celle plus ancienne d'infinitif, connue encore de la langue védique, et celle d'impératif dont il ne reste aucun vestige. Les infinitifs ne purent résister à la concurrence des secondes personnes en *-ase*, beaucoup plus souvent usitées; la langue les sacrifia pour satisfaire son besoin de clarté et faire disparaître l'identité de deux formes de fonctions différentes[1].

En grec, où elles n'avaient conservé que la fonction de seconde personne moyenne, les formes *λυεσαι, *φερεσαι évoluèrent suivant les lois propres à cette langue, et il vint un temps où elles durent perdre l'*s* intervocalique : λύεαι, φέρεαι.

Est-ce l'analogie des désinences moyennes représentées par le sanscrit *-e*, *-te*, le grec *-μαι*, *-ται*, toutes caractérisées comme *σαι* par la présence de la diphtongue, qui spécialisa, dans l'époque proethnique, l'emploi des secondes personnes en *-sai* précisément à la voix moyenne? Pour résoudre cette question, il faudrait être mieux renseignés que nous ne le sommes sur l'origine des désinences *e*, *mai*, *tai*, et sur leur rapport chronologique avec la désinence *sai*.

En latin, *sequere*, 2ᵉ pers. indic., est propre au déponent, comme *sequere* impératif, et pour la même raison qui avait déjà attiré l'impératif en *-re* dans le groupe des formes médio-passives.

Sequeris serait-il dérivé de *sequere?* On aurait ajouté à *r*(*e*) devenu, à cause du rhotacisme, peu propre pour désigner la seconde personne, la désinence *-is* caractéristique de la seconde personne de l'actif. En tout cas, les formes en *re* sont beaucoup plus fréquentes que celles en *ris* dans Plaute (Neue, II, p. 397). Plus

[1] Peut-être l'accentuation des infinitifs *jīváse, bhiyáse, javáse, doháse, bhojáse*, etc. (ainsi presque dans les trois quarts des cas, Whitney, *Ind. gr.*, § 973) date-t-elle d'une époque où l'on éprouvait le besoin de différencier par l'accent ces infinitifs des deuxièmes personnes identiques.

tard, à l'inverse de ce qui s'était passé en sanscrit, la conservation des infinitifs actifs en *re*, d'un emploi si fréquent, a dû nuire au maintien des secondes personnes moyennes identiques et pousser la langue à les modifier. De là peut-être les formes en *-ris* [1].

Pour l'adaptation, par voie d'extension analogique, des terminaisons *-re*, *-(σ)αι* à d'autres temps et à d'autres modes que l'indicatif prés. moyen, comparez *legebamini*, *legemini*, *legamini*, *legeremini*, qui ne font pas révoquer en doute l'origine de *legimini* = *λεγόμενοι*. M. E. Windisch (*ouvr. cité*, p. 502 [56]), tout en donnant de l'origine des formes latines en *-re* une explication différente de la nôtre, admet cependant aussi que *sequere* indicatif est identique à *sequere* impératif et que c'est l'emploi d'impératif qui est le plus ancien.

Le grec *φέρεις*, issu de *φέρει*, *φέρε(σ)ι* (cf. G. Meyer, 2e éd., p. 407), le scr. *bhárasi*, le vieux haut-all. *biris*, got. *baíris*, tous deux supposant un germanique **birizi*, remontent tous à une seconde personne du singulier actif indo-européen **bheresi*. On pourrait aussi voir dans cette seconde personne un infinitif-locatif plus ancien **bher-es-i* (cf. *ʒiv-es-i*, *viv-er-e*). L'esquisse des variations de l'emploi de cette forme serait analogue à celle que nous avons présentée pour **bher-es-ai̯*. **Bheresi* aurait fonctionné comme seconde personne de l'actif; car, pour être attiré à la voix moyenne, il n'avait pas les mêmes affinités que les formes sœurs en *-es-ai*, la diphtongue *ai*, commune avec les autres désinences *e*, *te*, *μαι*, *ται* [2].

On pose toujours *-σθαι* comme désinence de l'infinitif *φέρεσθαι*, et on identifie *φέρε-σθαι* au sanscrit *bhára-dhyâi*, malgré les difficultés phonétiques. Nous sommes beaucoup plus tenté de décomposer *φέρεσ-θαι* et de retrouver ici encore l'emploi d'un thème neutre abstrait en *-ες* pour exprimer l'infinitif dans la conjugaison. L'élément *-θαι*, ajouté au thème pur pour marquer le datif, serait celui que l'on voit encore fonctionner dans la déclinaison : *οὐρανόθεν* (ablatif), *οὐρανό-θι* (locatif), *πρόσ-θε*, éolien *πρόσ-θα* (instrumental?). C'est d'anciens locatifs formés par la

[1] Dans le passif actuel latin, il faudrait ainsi distinguer trois formations d'origine différente : 1° la 3e personne du pluriel *leguntur* (ario-italo-celtique) et la 3e personne du singulier *legitur* (italo-celtique), avec l'*r*, caractère du passif, apposé aux désinences secondaires moyennes (cf. Windisch, livre cité); 2° les secondes personnes du singulier et du pluriel *legere*, *legimini*, issues toutes deux de l'adaptation de formes d'infinitif et de participe; 3° les 1res personnes du singulier et du pluriel *legor*, *legimur*, formées quand le moyen était déjà hors d'usage, et tirées de l'actif *lego*, *legimus* par l'adjonction analogique de l'*r* de la 3e personne comme marque du passif.

[2] Hésychius a la glose *ἄγες· ἄγε*, *φέρε*. Faudrait-il voir dans *ἄγ-ες* l'emploi comme impératif d'un de nos noms abstraits en *-ες*? Pour la voyelle, le thème *ἄγ-ες* (impér.) : **ἄγ-ος* (subst.) : *φέρ-ε*, *ἄγ-ε* (impér.) : *φέρ-ο-*, *ἄγ-ο-* (subst.). La différence de vocalisme *o* : *ε* serait en rapport, comme souvent, avec la différence de fonction.

même particule qu'ont dû partir les impératifs secondes personnes en -θι; le même élément s'est agglutiné aux secondes personnes comme *οἶσ-θα*, *ἦσ-θα*. Nous évitons de nous étendre sur les autres emplois que cette particule a reçus dans les flexions; on voit tout de suite que beaucoup d'autres formes pourraient s'expliquer, en suivant la voie que nous indiquons.

Des formes comme λελύσθαι ne peuvent pas, croyons-nous, être invoquées en faveur de la décomposition en -σθαι. Πεφάνθαι ne peut régulièrement être issu de *πεφάνσθαι. La désinence primitive était -θαι, et le σ ne s'est répandu partout que secondairement, à cause de l'analogie des cas où -θαι s'était ajouté à un thème en -ες ou à un thème à dentale.

Aux formes -θε, -θεν, -θι, -θαι, -θα, comparez -κε, -κεν, -κι (πολλά-κι), -και, -κα, le -κα du parfait actif qu'Osthoff explique très justement, selon nous, par l'adjonction de cette ancienne particule. Les autres séries et les autres correspondances que nous pourrions signaler nous entraîneraient trop loin du sujet de la présente étude.

Léon PARMENTIER.

Français *bruire*.

Les romanistes dérivent le français *bruire* du latin *rŭgire*. Tant qu'on n'aura pas expliqué d'une façon satisfaisante la prothèse du *b*, manifestée déjà dans la forme *brugit* de la loi des Alamans, cette étymologie restera douteuse. Voici cependant un exemple de nature, ce me semble, à la confirmer. Dans le manuscrit français 1288 de la Bibliothèque nationale (*La somme Maistre Gautier de diuersez maladiez qui sont ou corps*), qui date du XIVe siècle, on lit, au fol. 84 recto, col. 1 :

« Par gurgulacion ceſt adire par ce q̃ len oit le ventre du paciẽt *ruyre*. »

Le même manuscrit dit également *racher* au lieu de *cracher* (fol. 54 v°, col. 2). Quelle que soit la valeur qu'il convienne d'attribuer à ces deux formes, la langue de notre texte ne permet toujours pas de les expliquer par une chute libre ou syntactique de toute muette initiale devant *r*.

F. Geo. MÖHL.

DES VERBES LATINS EN *SCO*.

On sait que les verbes latins en *sco* ont été désignés, il y a fort longtemps, sous le nom de *verbes inchoatifs*, parce qu'on supposait qu'ils indiquaient un commencement d'action ou une action qui commence. L'expression est également depuis longtemps reconnue comme impropre, parce qu'en effet l'idée qu'on se faisait de la nature du verbe était fausse, et cependant on continue de l'employer. Est-ce par paresse de créer un nouveau mot? Rien ne serait pourtant plus facile; le sens de la terminaison *sco* est très net; elle s'applique, non à une action qui commence, mais à une action dont l'effet se produit lentement et, par conséquent, dure un certain temps. Elle comporte l'idée d'un développement continu. On peut même ajouter qu'elle marque un changement progressif d'état dans le sujet du verbe; car, sauf de rares exceptions, tous les verbes en *sco* sont intransitifs.

Quelle est l'origine de cette terminaison? Sans avoir la prétention de résoudre complètement la question, je voudrais d'abord montrer que le sens que j'attribue à cette désinence est beaucoup plus général qu'on ne semble le croire et doit lui appartenir tout spécialement. M. Bréal pense, au contraire (*Mém. de la Soc. de ling.*, t. VI, p. 344), que cette nuance particulière de l'idée n'est pas contenue à l'origine dans le suffixe *sc*, et qu'elle est venue de quelques verbes comme *senesco*, *adolesco*, qui expriment une action forcément durable, lente et progressive. Mais le nombre des verbes latins en *sco* est trop considérable pour laisser supposer qu'ils ont tous été formés sur le modèle de *senesco* et *d'adolesco*, et, dans tous les cas, il resterait à expliquer le sens du suffixe de ces deux verbes.

La question doit, ce me semble, être posée de la manière suivante :

Toutes les fois qu'une action se produit, en raison de sa nature, lentement et progressivement, le verbe qui l'exprime en latin prend-il le suffixe *sc?*

Réciproquement, toutes les fois qu'un verbe a le suffixe *sc*, exprime-t-il une action de ce genre?

Si la réponse est affirmative, il faudra bien en conclure que

le sens indiqué appartient réellement au suffixe. Or tel est, en effet, le résultat de l'examen auquel je me suis livré sur les verbes en *sco*. Les exceptions sont très rares, assez rares pour qu'elles ne puissent infirmer les conclusions, et peuvent d'ailleurs s'expliquer par des modifications, survenues dans le sens du verbe, qui ont pu lui enlever son caractère primitif.

J'ai relevé dans le dictionnaire latin de Freund 551 verbes en *sco*. Je ne garantis pas que quelques-uns ne m'aient pas échappé.

En les classant d'après leur sens, on reconnaît aisément, d'une part, qu'ils renferment tous le sens précité et, d'autre part, qu'ils comprennent tous les changements d'état lents que peuvent comporter les êtres ou les phénomènes. Pour ne pas allonger la liste, je laisserai de côté tous les verbes qui ne diffèrent de ceux cités que par un préfixe. A côté de *rubesco*, par exemple, je ne citerai ni *erubesco*, ni *irrubesco*. Dans ces dérivés, d'ailleurs, l'idée principale, bien que modifiée, subsiste.

Je rangerai ces changements d'état suivant l'échelle positive des sciences.

A. La variation de nombre ou de quantité est exprimée par les verbes : *Crebresco* «devenir fréquent», *raresco* «devenir rare».

La variation de forme par les verbes : *Frâgesco*, *incurvesco*, *conquinisco* «se courber»; *rami baccarum ubertate incurvescunt*[1] «les branches ploient sous le poids des baies» (c'est un mouvement qui se fait progressivement).

Pour le changement en dimension, on trouve les verbes suivants :

Cresco, *augesco*, *olesco*, *alesco*, *glisco*, qui indiquent le mouvement de croissance d'une manière générale, c'est-à-dire dans tous les sens.

Pinguesco, *crassesco* «engraisser», *latesco*, *longisco* «croître en hauteur ou en largeur», qui indiquent la croissance dans un sens plus spécial.

Macesco, *gracilesco* «maigrir» expriment la variation en moins de la dimension. De même *tenuesco* qui s'applique à la lune décroissante; *vanesco* qui s'applique aux nuages qui se dissipent.

Tumesco, *turgesco*, *tuberasco*, *fermentasco* «se gonfler» (*fermentasco* est le gonflement produit par la fermentation) rentrent dans cette catégorie.

[1] Pour ne pas multiplier les citations, je dirai que tous les exemples sont empruntés au dictionnaire de Freund.

B. Je passe maintenant aux modifications qui se produisent dans l'état physique de la matière :

1° Modifications de la cohésion :

La modification en plus est exprimée par les verbes : *Lapidesco*, *solidesco*, *callesco*, *duresco*, *rigesco*, *spissesco* « s'épaissir », *lutesco* « devenir bourbeux ».

La modification en moins, par les verbes : *Mollesco*, *teneresco*, *maceresco*, *lentesco* « s'amollir ».

Il faut rapporter à cette catégorie *labasco* « tomber en ruine », *cineresco* « tomber en cendres », *vanesco* (*in cinerem*) « tomber en poussière ».

2° Modifications de l'état hygrométrique :

Seresco, *aresco*, *torresco*, *siccesco* « se dessécher » ; *roresco*, *humesco*, *liquesco*, *madesco*, *uvesco*, *fluesco* « devenir humide ou liquide » ; *exaquesco* « passer à l'état aqueux » ; *assudesco* « se mettre en sueur ».

3° Modifications de l'état calorifique :

Ardesco, *calesco*, *candesco*, *fervesco*, *tepesco* « s'échauffer ; *ignesco* « s'enflammer » ; *algesco*, *frigesco*, *gelasco* « se refroidir, se congeler ».

4° Modifications de l'état lumineux (ces verbes s'appliquent surtout aux apparences de la voûte céleste qui s'éclaire le matin et se plonge le soir dans l'obscurité) :

Claresco, *fulgesco*, *nitesco*, *lucesco*, *splendesco* « devenir lumineux » ; *flammesco* « s'enflammer » ; *noctesco*, *vesperasco*, *tenebrasco* « s'assombrir ».

5° Modifications sonores :

Tonescit « le tonnerre commence à gronder ».

6° Modifications dans la couleur :

Albesco, *candesco*, *canesco*, *livesco*, *pallesco*, *nivesco* « blanchir, pâlir, devenir blanc comme neige » ; *nigresco*, *obatresco*, *nubesco* « noircir ou prendre une teinte sombre » ; *rubesco*, *rufesco*, *rutilesco*, *purpurasco* « prendre une couleur rouge » ; *flavesco*, *aurisco* « jaunir » ; *viresco*, *viridesco* « verdir ».

C. Changement dans l'état chimique de la matière. Les anciens ne connaissaient pas la chimie ; ces changements se manifestaient pour eux par des modifications dans le goût, l'odeur, l'apparence. Je rangerai dans cette catégorie les verbes suivants :

Putresco, *fracesco*, *putesco*, *fœtesco* « se putréfier, contracter une

mauvaise odeur»; *rancesco* «devenir rance»; *acesco*, *amaresco* «devenir acide, amer»; *seresco* «tourner en petit lait»; *carbonesco* «se charbonner»; *gemmesco* s'est dit du cerveau des dragons qu'on supposait se changer en pierre précieuse.

Je crois inutile d'insister pour montrer que toutes les actions exprimées par les verbes précités exigent un certain temps et vont en se développant; on n'oubliera pas que c'est toujours le sujet du verbe qui se modifie par suite de l'influence du milieu ambiant. En ce qui concerne la couleur, il est certain qu'on peut modifier la couleur d'un objet en lui appliquant une couche de peinture; mais alors les expressions citées ne trouveraient pas leur emploi. Elles s'appliquent aux champs qui verdissent, aux fleurs qui prennent des teintes brillantes, au visage qui pâlit dans la maladie, etc. Dans ce qui va suivre, il ne saurait y avoir d'hésitation; car nous allons nous occuper des changements produits dans les êtres vivants et dépendant plus ou moins directement des lois biologiques.

D. Modifications biologiques :

Le développement de la vie végétale est exprimé par les verbes suivants : *Pullulasco* (qui s'applique aussi aux animaux), *herbesco* «pousser de l'herbe»; *radicesco* «pousser des racines»; *gemmasco* «des bourgeons»; *frondesco* «des feuilles»; *floresco* «des fleurs»; *frugesco* «des fruits»; *maturesco*, *mitesco* «mûrir»; *obcaulesco* «monter en tige»; *arboresco* «devenir arbre»; *fruticesco* «pousser des rejetons»; *stirpesco*, id.; *spinesco* «se couvrir d'épines»; *silvesco* s'applique à la vigne qui fait du bois; *masculesco* «prendre le sexe masculin, en parlant d'une plante»; *flaccesco* «se flétrir»; *vastesco* «devenir désert».

J'ajouterai à cette catégorie les verbes *hiasco*, *patesco*, qui ont le sens de «s'ouvrir». Ces mots ne semblent pas comporter l'idée de continuité; mais, si l'on étudie leurs applications, on constate que les Latins s'en servaient pour indiquer certains phénomènes de végétation où cette idée se trouve impliquée. *Hiasco* se dit des noix dont l'enveloppe commence à se fendre; *patesco* des champignons.

Fatisco, qui a le même sens, s'emploie pour exprimer que le pied du chameau se crevasse à la suite de longues marches.

Si ces mots ont été postérieurement employés dans des cas où cette marche lente de l'action n'existe pas, ce fait n'a pu se produire que par un oubli du sens primitif du suffixe.

A la vie animale se rapportent les verbes :

Vivesco «développement de la vie, d'une manière générale»; *generasco*, id.; *puerasco*, *juvenesco*, *pubesco* «atteindre l'âge de

puberté»; *plumesco* «se couvrir de plumes»; *pennesco* «prendre des ailes»; *barbesco* «prendre de la barbe»; *cornesco* «développement de la corne»; *gravesco* «développement de la grossesse»; *lactesco* «produire du lait»; *gallulasco* se dit de la voix qui mue; *inanesco* se dit des coquilles qui se vident.

Le déclin de l'âge s'exprime par *anesco*, *inveterasco*, *vetustesco*.

E. Nous rentrons maintenant dans le domaine des faits qui s'appliquent spécialement à l'homme.

En ce qui concerne son organisme physique, le développement des infirmités et des maladies, ainsi que le retour à la santé, on trouve :

Calvesco, *surdesco*, *mutesco*, *glabresco* «devenir chauve, sourd, muet, sans poil»; *morbesco*, *ægresco* «tomber malade»; *languesco*, *marcesco*, *torpesco*, *tardesco* «languir, dépérir, tomber dans l'état de torpeur»; *aggravesco* «s'alourdir»; *sterilesco* «devenir stérile»; *febresco* «avoir la fièvre»; *pustulesco* «se couvrir de boutons»; *perprurisco* «avoir des démangeaisons»; *sanesco*, *resipisco*, *valesco*, *vigesco*, *vivesco*, *irroborasco* «reprendre des forces, revenir à la santé».

Quiesco, *dormisco*, *obsopisco* «s'endormir, s'assoupir»; *expergisco* ou *expergiscor* «s'éveiller» appartiennent au même ordre d'idées. Ce sont encore des changements dans l'état physique.

Certains sentiments mettent souvent un certain temps à se produire ou à acquérir leur intensité complète. De là les verbes :

Tremisco, *pavesco*, *horresco*, *tædesco*, *allubesco*, *irascor*, *cupisco*, *commiseresco*, qui expriment la crainte, la pudeur, l'horreur, le dégoût, le plaisir, la colère, le désir, la pitié.

Quelquefois, il est vrai, ces sentiments peuvent se produire rapidement; mais les Latins avaient aussi les verbes sans le suffixe : *tremo*, *paveo*, *horreo*, *tædeo*, etc.

L'effet physique produit par des sentiments désagréables se traduit par *ingemisco* «gémir», *dolesco* «se plaindre», *frendesco* «grincer des dents». Le latin a aussi *gemo*, *doleo*, *frendeo*.

Sentisco, par rapport à *sentio*, doit exprimer la sensation d'une chose dont l'action ne se fait pas reconnaître immédiatement[1].

Un phénomène qui touche à la fois au physique et au moral de l'homme et auquel on ne saurait contester la nécessité de la continuité progressive est celui de l'habitude. Il est représenté

[1] *Prius . . . quam primordia sentiscant concussa animai* «avant que les éléments de l'âme sentent qu'ils sont touchés». (Lucrèce, III, v. 393.)

par les verbes *suesco*, *solesco* (dans *ob-solesco* « tomber en désuétude »), *familiaresco* « se familiariser ».

Nous sommes ainsi conduits à étudier les changements du caractère qui ne sont autre chose que de nouvelles habitudes. Nous y joindrons les changements quelconques (pour ne pas multiplier les divisions) qui se produisent chez l'individu dans des conditions analogues :

Melioresco « devenir meilleur »; *mansuesco* « doux »; *hilaresco* « gai »; *sanctesco* « saint »; *insolesco* « insolent »; *ignavesco* « engourdi »; *segnesco*, *pigresco* « paresseux »; *brutesco* « s'abrutir »; *vilesco* « s'avilir »; *puellasco* « s'efféminer »; *silesco*, *obticesco* « se calmer, devenir silencieux ».

Pulchresco « embellir »; *matresco* « devenir semblable à sa mère »; *umbresco* « devenir ombre ».

Celebresco, *notesco* « devenir célèbre »; *ditesco*, *opulesco* « s'enrichir ».

Nous terminerons par ce qui concerne les phénomènes intellectuels. Il n'est pas nécessaire d'insister pour démontrer que toute science, toute connaissance du monde extérieur ne s'acquiert que lentement et par degrés. A mesure qu'on avance dans la vie, l'expérience que l'on a des êtres et des choses va toujours s'augmentant et se perfectionnant; même ce que l'on apprend directement a besoin, pour être bien compris et bien gravé dans le cerveau, d'un certain travail d'assimilation plus ou moins conscient. Les verbes qui expriment l'idée d'apprendre devront donc avoir le suffixe *sc*.

De là *disco* « apprendre ».

Nosco a dû avoir originairement le même sens; c'est « prendre connaissance de quelque chose ».

Scisco a dû signifier aussi « apprendre ». Ce verbe et ses dérivés ont pris des significations abstraites qui ne permettent pas de reconnaître facilement l'idée primitive; cependant aucune de ces significations n'est en désaccord avec l'opinion que nous proposons. *Rescisco* signifie encore « apprendre ». Freund explique *scisco* par chercher à savoir, s'informer, s'enquérir, puis agréer un projet après mûre délibération, décider après examen. On retrouve ici le fait de la continuité et du progrès de l'action. Si plus tard *scisco* a signifié simplement « approuver, voter », c'est là un sens dérivé très logique. On dit *asciscere consuetudinem* « contracter une habitude », et de même *desciscere a consuetudine*, *desciscere a virtute*, *desciscere ad sævitiam*. Appliqué aux personnes, *descisco* est usité pour exprimer des modifications de caractère;

appliqué aux choses, il exprime la dégénérescence, l'abâtardissement.

Le phénomène de la mémoire est identique avec le fait de la connaissance. *Memini* est un parfait qui suppose un présent *minisco*, resté à la forme déponente dans *reminiscor*, *comminiscor*, etc. Priscien cite d'ailleurs *reminisco*. *Memini* signifie «j'ai appris», par conséquent «je sais» et «je me souviens». *Minisco* signifie donc «j'apprends, je fournis des éléments à ma mémoire».

Les connaissances s'y gravent lentement et s'en détachent de même. Le phénomène de l'oubli sera donc aussi exprimé par un verbe avec le suffixe *sc* : *obliviscor*. Si ce verbe doit être rapproché de *lividus*, il signifie que les souvenirs pâlissent, s'obscurcissent.

F. Voici la liste des verbes en *sco* presque complètement épuisée; il en reste un bien petit nombre qui m'ont paru plus difficiles à classer; mais quelques-uns se présentent encore avec la nuance d'idée que nous avons partout constatée.

Permanasco indique un mouvement qui dure. Plaute l'emploie en parlant d'un secret qui finit par arriver aux oreilles de quelqu'un. (*Trin.*, I, II, 118.)

Oriscor, dont nous connaissons le dérivé *aboriscor*, a le même sens. *Aboriscor* se dit de la lune qui décroît. (Lucr., V, 732.)

Proficiscor a pu signifier d'abord un mouvement en avant, continu et qui éloigne de plus en plus du point de départ. L'étymologie en est peu claire.

Il faut en rapprocher *refugisco* «s'éloigner».

Nous avons vu la croissance de l'être exprimée par des verbes en *sco* quand l'être grandit par lui-même; s'il grandit par les soins qui lui sont donnés, le fait de lui donner la croissance sera également une action progressive; l'idée de nourrir, d'élever, d'engraisser un être vivant comportera le même suffixe.

De là *pasco* «nourrir, faire paître des bestiaux»; *vesco* «nourrir», d'où *vescor* «je me nourris».

Nascor peut être assimilé à *pascor* ou à *vescor* si l'on suppose que *nasco* signifie «nourrir», appliqué au développement que l'enfant reçoit dans le ventre de la mère. D'ailleurs *nascor* ne se dit pas seulement des animaux, mais aussi des plantes, ainsi que ses composés *innascor*, *internascor*.

Enfin il faudrait encore citer les verbes *paciscor*, *ulciscor*, *apiscor*, *nanciscor*, *funiscor*, *hæresco*, *latesco*, *hercisco*.

Paciscor, s'il doit être rapproché de *pax*, peut rentrer dans la catégorie des verbes qui expriment des sentiments; on peut y supposer l'idée de prendre des sentiments pacifiques et, par

suite, se mettre d'accord. De même *ulciscor;* M. Bréal dit qu'il a d'abord signifié «être ulcéré»[1].

Dans *apiscor*, *nanciscor* «acquérir», *fruniscor* «jouir de quelque chose», *hercisco* «partager un héritage», *latesco* «se cacher», *hæresco* «s'attacher», la nuance de sens que nous cherchons est plus difficile à saisir. On la retrouve cependant dans les phrases : *delitescit cœlum* «le ciel se couvre»; *poetæ inhærescunt in mentibus* «les poètes se gravent dans la mémoire».

En supposant que ces derniers verbes constituent des exceptions, elles seraient trop peu nombreuses pour altérer la règle générale, et leur petit nombre doit faire croire, au contraire, que le sens originaire a disparu.

Il ne suffit donc pas, pour expliquer les verbes en *sco*, de dire qu'ils ont été faits sur le modèle de *senesco* et d'*adolesco*. Certainement ils n'ont pas tous été formés au même moment, et les premiers ont servi de modèle aux autres; mais ceux-là n'ont pu remplir ce rôle que parce qu'ils contenaient précisément dans leur suffixe l'idée qui leur était commune avec ceux qui furent copiés sur eux. Pourquoi cette idée est-elle renfermée dans *senesco?* La discussion serait permise si *senesco* et *adolesco* ne présentaient aucun caractère particulier, sauf la désinence. Mais ce qui distingue tous ces verbes, ce n'est pas seulement le suffixe *sc;* leur originalité résulte surtout de ce que ce suffixe disparaît à certains temps[2]; c'est là le fait qui demande une explication, aussi bien pour *senesco* que pour tous les autres.

Remarquons en outre que, dans un certain nombre de cas, le dictionnaire latin nous montre, à côté du verbe en *sco*, un second verbe qui n'en diffère que par le suffixe. Ainsi on connaît à la fois *senesco* et *seneo*, *horresco* et *horreo*, *rubesco* et *rubeo*, *floresco* et *floreo*, *timesco* et *timeo*, *ardesco* et *ardeo*, etc.

Le sens de chaque verbe en *eo* paraît très rapproché de celui du verbe correspondant en *sco*, et souvent même les deux sont identiques. On a pourtant cherché à les distinguer; mais on n'a pu toujours y réussir. Il est, en effet, fort difficile de donner une signification différente à *timeo* et *timesco*, *tremo* et *tremisco*, *quieo* et *quiesco*, etc. On a séparé *rubeo* et *rubesco* en supposant que, dans le second, l'acte de rougir est en train de s'effectuer, tandis que, dans le premier, il est accompli. Les textes donnent quelquefois raison à cette manière de voir; mais beaucoup de cas sont

[1] *Dict. Étym. lat.*

[2] C'est pourquoi je n'ai pas compris dans la liste précédente *posco* et *misceo*. Si *posco* venait, comme on l'a supposé, de *pet-sco*, dérivé de *peto*, il n'aurait pas au parfait la forme *poposci*.

embarrassants. En fait, il semble qu'à l'époque classique, les Latins confondaient parfois les deux expressions.

Cette confusion était favorisée par ce fait que, le suffixe *sc* disparaissant aux temps passés, ces temps peuvent appartenir indifféremment à l'un ou à l'autre verbe. Si l'on ouvre un dictionnaire, on constate que tantôt le verbe en *sco* a un parfait, tandis que le verbe en *eo* n'en a pas; tantôt, au contraire, le verbe en *eo* seul en possède un; quelquefois ils en ont tous les deux. J'avoue qu'en lisant les textes, on ne voit pas clairement les raisons qui ont fait rapporter le parfait à l'un plutôt qu'à l'autre, ni, lorsqu'ils le possèdent tous les deux, les raisons qui ont fait rapporter telle phrase à celui-ci plutôt qu'à celui-là.

Si l'on accepte les nuances de sens indiquées plus haut pour *rubesco* et *rubeo*, on ne comprend pas la nécessité de *rubeo*. Si *rosa rubescit* signifie «la rose est en train de rougir», il n'est pas nécessaire d'employer *rubet* pour dire qu'elle a atteint sa couleur rouge normale; il vaudrait mieux dire *rubuit*. Des roses rouges doivent se dire *rubræ* ou *rubidæ;* mais pourquoi *rubentes?* Ce ne peut être qu'un synonyme inutile de *rubescentes*. Il y a certainement une confusion entre les deux verbes, et l'on peut se demander si, dans certains cas, le verbe en *eo* ne s'est pas développé par suite de l'usage des temps passés où manque le suffixe. Il est toutefois possible que les deux formes aient existé simultanément dans l'origine. Mais, dans ce cas, la différence de sens doit être la suivante. L'action exprimée par le verbe peut se produire lentement ou rapidement. La forme avec le suffixe, s'appliquera à l'action lente et la forme sans suffixe à l'action rapide. Certaines idées comportent toujours le suffixe, comme la croissance organique (*cresco*, etc.) et les modifications qui résultent du développement des phénomènes biologiques. Mais un changement de couleur, par exemple, peut se produire de plusieurs manières. Il est progressif lorsque l'on dit : *lux albescit, rubescit aurora;* le ciel passe par des teintes progressives dans le phénomène de l'aube ou dans celui de l'aurore. Mais, si l'on teint de la laine en pourpre, si le sang versé, des ossements répandus dans un certain lieu en changent la couleur, on dira : *campi ossibus albent, rubet littus sanguine, rubet lana tyrio murice*. Le passage d'un état au suivant se produit sans nuance intermédiaire.

Cette distinction a probablement existé au commencement, et plus tard elle a été peu à peu oubliée.

La conclusion que je voudrais tirer de ces remarques est la suivante. Les couples comme *rubeo* et *rubesco* ne sont pas des verbes distincts. L'un n'emprunte pas à l'autre ses temps passés. Le présent *rubeo* et le présent *rubesco* sont des temps d'un même verbe; ils appartiennent à deux modes différents. *Sc* ne fait pas

IMPRIMERIE NATIONALE.

partie du thème du verbe; autrement il ne disparaîtrait pas aux temps passés. Il faut admettre dans la langue latine que ce suffixe ajouté au thème constitue un mode spécial pour les circonstances où l'action demande un certain temps pour son développement. Quand l'action est accomplie, le suffixe devient inutile; on n'a pas besoin de savoir comment elle s'est produite; il n'y a donc pas un double passé. Les dictionnaires devraient donc comprendre dans un même article les deux verbes correspondants, sauf à en différencier le sens, si le temps a amené des modifications qui ne se sont pas toujours réalisées dans la forme la moins usitée.

Quelle est l'origine de ce suffixe que l'on retrouve aussi dans la langue grecque? Je ne prétends pas résoudre cette question. Mais je crois qu'on peut y voir un diminutif en raison de la lenteur de l'action. Et alors on pourrait le rapprocher du suffixe *σκ*, qui sert à former des diminutifs dans la langue grecque.

Ch. Ploix.

Français *voir* = latin *vēre.*

Il est resté de l'adverbe *voir* = latin *vēre* un emploi qui n'est pas noté par Littré : «on dirait voir, on croirait voir». Voici un passage de Cyrano de Bergerac qui nous le montre ainsi placé : «Scarron en est venu à ce point de bestialité que de bannir les pointes et les pensées de la composition des ouvrages. Quand par malheur en lisant il tombe sur quelqu'une, *on dirait voir*, à l'horreur dont il est surpris, qu'il est tombé des yeux sur un basilic, ou qu'il a marché sur un aspic[1].»

Cet emploi, si je ne me trompe, s'est maintenu jusqu'aujourd'hui dans la langue parlée.

Michel Bréal.

[1] Cité dans l'*Etude sur Scarron* de M. Paul Morillot, p. 395.

NOTES GRECQUES ET LATINES.

UN MOT SUR LES SUBJONCTIFS LATINS EN *AM*.

Le dernier fascicule des *Mémoires* contient une savante étude sur le subjonctif latin en *am*. L'auteur, M. Job, croit que l'*a* de ces subjonctifs est parti du verbe *sisto*, lequel devait lui-même son *a* à la racine *sta*. C'est peut-être beaucoup attendre d'un verbe qui, tout en étant d'un emploi fréquent, est cependant trop en dehors des habitudes de la langue latine pour avoir pu si fortement influencer ses confrères. Je vais proposer une autre explication qui, sans être absolument différente ni avoir peut-être le mérite de la nouveauté, me paraît plus conforme au cours général de la langue latine.

La conjugaison la plus nombreuse étant celle des verbes dérivés en *are*, comme *portare*, *celebrare*, *amare*, on doit, ce semble, chercher surtout parmi ces verbes le point de départ et la cause des changements. Quel pouvait être le subjonctif régulier du verbe *amo?* Il devait être conçu ainsi :

am ām
am ās
am āt
am āmus
am ātis
am ānt

C'est-à-dire que partout, sauf à la première personne, il était semblable à l'indicatif. Au sujet de *amām*, *amāmus*, *amānt*, au lieu desquels il semble qu'on dût attendre *amō*, *amōmus*, *amōnt*, je ferai remarquer que l'analogie des autres personnes a dû contribuer à introduire partout uniformément l'*a*. C'est ce que nous voyons pareillement à l'indicatif pour *amamus* et *amant*.

D'un autre côté, l'optatif se présentait sous cette forme :

am ēm
am ēs
am ēt
am ēmus
am ētis
am ēnt

Je n'examine pas en ce moment l'origine de l'*ē* en question. Je dirai seulement que cet *e* me paraît être la contraction de *am* avec les désinences *im*, *is*, *it*, *imus*, *itis*, *int*, que nous avons dans *sim*, *velim*, *duim*.

La langue latine se trouvait dès lors en possession de deux séries de désinences, dont elle a pu disposer d'autant plus librement que le subjonctif et l'optatif s'étaient, quant au sens, confondus en un seul et même mode.

Elle a écarté pour les verbes en *āre* la première série de désinences, qui avait le tort de ne pas se distinguer de l'indicatif : il faut sans doute supposer une période de fluctuation pendant laquelle *amas* pouvait être le subjonctif présent aussi bien que l'indicatif présent. Mais les langues finissent par sortir de ces équivoques. C'est ce qui a eu lieu.

Mais si la langue latine a laissé s'éteindre, pour les verbes en *āre*, le subjonctif en *ām*, elle en a fait un emploi fort étendu pour les verbes des trois autres conjugaisons. En effet, elle a employé les désinences *am*, *ās*, *at*, *āmus*, *ātis*, *ānt*, pour tirer de :

mone o	*mone am*
leg o	*leg am*
audi o	*audi am*

Elle a en outre transporté la première personne au futur des deux dernières conjugaisons.

Quant à la seconde série de désinences, elle l'a employée d'abord avec les verbes en *are*, pour leur donner un subjonctif. Puis elle s'en est servie pour former les futurs :

leg ēs	*audi ēs*
leg et	*audi et*
leg ēmus	*audi ēmus*
leg ētis	*audi ētis*
leg ent	*audi ent*

Ce que je voudrais faire remarquer, c'est l'extrême liberté avec laquelle le latin mobilise ses flexions et les transporte hors du terrain où elles ont pris naissance. La seconde personne *legēs* contient une diphtongue $e = a + i$, dont le premier élément *a* est tiré de la conjugaison en *āre*. Présage de ce que nous voyons dans les langues romanes, où la première conjugaison est en quelque sorte la pourvoyeuse des trois autres. Quand on dit en italien *temiamo* « nous craignons », *serviamo* « nous servons », on emploie une désinence *iamo* qui doit son *a* aux verbes de la première conjugaison.

La désinence *im*, *is*, *it*, qui ne convient proprement qu'aux verbes comme *sim*, *velim*, *edim*, est elle-même sortie de ses limites, puisque nous avons des subjonctifs comme *temperint*, *verberit*, *ca-*

rint, *coquint*, *effodint*, appartenant à des verbes en *o*. C'est ce qui nous autorise à expliquer *amem* comme étant pour *ama-im*. Il existe d'ailleurs une preuve de cette origine : l'osque nous présente le subjonctif *staiet*, qui est formé par l'addition de la caractéristique *ie* = *ιη*, sanscrit *jā*, à la racine *sta*. L'osque *staiet* a donné, en se contractant, le latin *stet*. Un autre exemple est l'osque *sakahiter*, dans lequel la lettre *h* joue simplement le rôle d'une consonne de séparation. La forme latine serait *sacretur*.

Il faut donc comparer les subjonctifs latins *amem*, *laudem* à ce que serait en grec un optatif **τιμα-ιη-ν*[1].

Mais ce qui achève de montrer avec quel entier oubli de l'origine première le latin a disposé de ces désinences, c'est l'imparfait du subjonctif, où nous avons la série :

sem
sēs
set
sēmus
sētis
sent

Nous avons ici un subjonctif formé sur le modèle de *amem* et faisant double emploi, quant au sens, avec l'optatif *sim*. Qu'a fait le latin? Il s'en est servi comme de verbe auxiliaire pour former les imparfaits du subjonctif. En le combinant avec les racines *es* «être», *ed* «manger», il a fait *es-sem* «que je fusse», *ēs-sem* «que je mangeasse». Avec assimilation à la lettre précédente, on a eu : *fer-rem*, *vel-lem*. Avec changement de l'*s* en *r* : *sta-rem*, *amarem*, *mone-rem*, *lege-rem*, *audi-rem*. Aux yeux du linguiste, cette flexion du verbe substantif, copiée sur le subjonctif des verbes en *are* et ajoutée comme désinence à tous les verbes, a quelque chose de monstrueux; mais elle n'avait rien qui choquât le peuple, lequel prend ses moyens d'expression où il les trouve, prompt à oublier les origines; elle n'a rien non plus qui blesse l'humaniste, qui en ceci ressemble au peuple.

Je rappellerai pour finir une forme de subjonctif aoriste, comparable à *λύσῃ*, *τέρψῃ*, que je crois avoir reconnue dans *duntaxat*[2] et qui prouve que l'*a* du subjonctif n'a pas toujours été étranger au verbe *sum*.

[1] Les formes dites *attiques*, comme *τιμῴην*, *φιλοίην*, contiennent deux optatifs superposés : *τιμῳ-* est pour *τιμαοι-*, auquel est venue se joindre la caractéristique *ιη*, ce qui a donné *τιμῳ-ιη-ν*, et, par la chute de l'*ι* entre deux voyelles, *τιμῴην*.

[2] Pour *dum tag-sat*. Voir ces *Mémoires*, V, 35.

PARTICIPES MOYENS EN LATIN.

La production spontanée d'un *d* après une nasale finale est attestée par l'allemand *Niemand*, *Jemand*, *Mond*. Nous l'observons au milieu du mot dans l'anglais *thunder*.

Que cette même production existe en latin, c'est ce qui a été indiqué pour la première fois par M. Louis Havet à l'occasion des gérondifs[1]. Le datif *ferundus* correspond à une forme grecque *φερόμενος*, ancien latin **feromnos*.

Rien ne s'oppose, dès lors, à ce que nous voyions un fait du même genre dans *tendo*, *fendo*, *pando*. Les formes *dispennere*, *distennere*, employées par Plaute, nous apparaîtront comme phonétiquement antérieures à *pandere*, *tendere*, l'orthographe par deux *n* étant destinée à figurer cette sorte de prononciation renforcée de l'*n* qui a ensuite produit le *d*.

Il faut rectifier en ce sens ce que disent Schuchardt[2] et Seelmann[3] quand ils présentent les formes SECVNNVS, VERECVNNVS, AGENNAE, qui se trouvent dans des inscriptions, comme des altérations pour SECVNDVS, VERECVNDVS, AGENDAE. Nous avons, au contraire, dans ces formes les témoins de l'ancienne prononciation. Il en est de même pour les gérondifs en osque et en ombrien : l'osque *upsannam* est phonétiquement antérieur au latin *operandam*, de même que l'ombrien *pihaner*, *anferener* l'est à *piandus*, *ferendus*.

D'après ce qui vient d'être dit, *secundus* est le pendant exact du grec *ἑπόμενος*. *Oriundus* est le participe que devait faire attendre le verbe déponent *orior*.

Mais on peut aller plus loin dans cette voie. Les adjectifs *facundus*, *fec-undus* présentent les verbes déponents *fari* «parler», **feri* «produire»[4], enrichis du même *c* qui figure en grec aux aoristes *ἔθηκ-α*, *ἔδωκ-α*, qui paraît dans *ἐρύκ-ω*, *ὀλέκ-ω*, *βρύκ-ω*, qui allonge la racine *βα* dans *βάκ-τρον*, et qui finalement est demeuré comme la caractéristique du parfait. On peut donc voir dans *fac-undus*, *fec-undus* des participes moyens d'une formation spéciale, à peu près comme si *τίθημι* et *δίδωμι* avaient donné en grec des participes **θηκ-όμενος*, **δωκ-όμενος*. Le *c* a ensuite fait adhérence, de sorte qu'on a eu un suffixe *cundus*, que nous trouvons dans les mots comme *verecundus*, *rubicundus*, *iracundus*.

Le *b* a joué en latin un rôle analogue. Il est venu allonger le

[1] Voir ces *Mémoires*, t. VI, p. 231.
[2] *Das Vulgärlatein*, I, 146.
[3] *Aussprache des Latein*, p. 311.
[4] Qu'il faille attribuer à l'ancien latin un verbe **feor* (et non *feo*), c'est ce qui est attesté par *femina*.

thème verbal pour former *quere-b-undus*, *treme-b-undus*, *pudi-b-undus*, *vaga-b-undus*. Quelle que soit l'idée qu'on se fasse sur l'origine de ce *b*, je ne doute pas que ce ne soit le même que nous avons à l'imparfait et au futur. Sa présence au participe est due au désir instinctif d'avoir deux formes : *undus* et *bundus*. De cette manière la langue pouvait manier plus librement le suffixe et pouvait le joindre sans peine à toute espèce de thèmes verbaux.

Il semble que la langue traite encore quelquefois ces formes comme de véritables participes : c'est ce qu'on voit par la construction *populabundus agros*.

Vicinus. — *Colonus.*

Parmi plusieurs autres emplois, le suffixe secondaire *-nus* a celui de désigner l'habitant d'un lieu. Ainsi nous avons :

Roma	*Romanus*
Alba	*Albanus*
silva	*silvanus*
insula	*insulanus*
pagus	*paganus*
oppidum	*oppidanus*
urbs	*urbanus*

On voit que l'*a* de la première déclinaison s'est détaché pour faire corps avec le suffixe.

D'après le même principe, *vicus* «bourg» doit faire *vicanus*, et c'est ce qu'il fait en effet. Liv. XXXVIII, 30 : «Vicani, quique ibi exsules habitabant, primo inopinata re territi sunt.» Le mot revient fréquemment dans les inscriptions.

Mais d'où vient *vīcīnus?*

Je crois qu'ici nous avons une autre formation se rattachant à un adverbe. L'adverbe en question a dû être **veicei* = grec *οἴκοι*. C'est ainsi que *peregre* a fait *peregrinus*. On comprend qu'un mot aussi fréquemment employé se soit longtemps conservé au locatif. La langue disposant de deux dérivés, *vicanus* et *vicinus*, leur a attribué, comme il arrive d'ordinaire, des sens différents. Si *vicus* avait conservé en latin sa signification de «maison», *vicinus* serait devenu sans doute «le serviteur» ou «le parent», quelque chose de correspondant à l'*οἰκέτης* ou à l'*οἰκεῖος* grec; mais comme *vicus* a pris l'acception de «village, bourg», *vicinus* est devenu simplement «le voisin».

Parmi les mots qui présentent le suffixe *-nus*, *colōnus* a un aspect particulier à cause de son *ō*. Je crois qu'il y faut voir une forme élargie d'un ancien **colō(n)*, gén. **colōnis*, formé comme *edo(n)*, *erro(n)*, *combibo(n)*, *præco(n)*. Le passage d'une déclinaison à l'autre

a dû être favorisé par le génitif pluriel *colonum*, ainsi que par le dérivé *colon-ia*.

Ἕνεκα.

Comme le fait remarquer avec raison Ebel dans le *Journal de Kuhn*, V, 67, le κα de ἕνεκα paraît être d'une autre nature que celui de πόκα, αὐτίκα, ἡνίκα, puisque nous avons une forme parallèle ἕνεκεν qui manque aux autres adverbes. Je crois en effet qu'il n'a rien de commun avec ceux-ci.

Mais je ne peux admettre l'explication proposée par ce savant, qui pense au verbe ἵημι, pas plus qu'il n'est aisé de croire à une dérivation de la racine *van* «petere, cupere», proposée par Pott, ni à une parenté avec la particule ἵνα, comme l'admet Curtius.

On a vu (*Mémoires*, VI, p. 330) que νίκη est un dérivé du verbe ἐνείκω, ἐνέγκω «emporter» et que ce nom, avant de marquer la victoire sur le champ de bataille, a désigné la victoire dans les jeux. Il s'employait aussi pour nommer le vainqueur dans une action judiciaire. C'est au même verbe que je rapporte la préposition ἕνεκα ou ἕνεκεν, sans vouloir rien affirmer de précis sur la forme grammaticale que représente ce mot : il y faut voir probablement un cas, devenu méconnaissable, d'un substantif sorti de l'usage. L'esprit rude est inorganique et doit s'expliquer comme une addition purement phonétique (cf. ἑκατόν); cet esprit rude n'existe pas dans le dialecte lesbien, qui fait ἔννεκα. Le redoublement du ν dans cette dernière forme est de même sorte que celui de ἔννεον : c'est le redoublement du ν qui aura produit l'homérique εἵνεκα.

Quand Pindare (*Ol.*, I, 159) dit ἀέθλων ἕνεκεν ou quand Homère (*Il.*, V, 640) met

ὅς ποτε δεῦρ' ἐλθὼν ἕνεχ' ἵππων Λαομέδοντος,

ils emploient la préposition dans son sens primitif. Elle a dû prendre naissance dans la langue des jeux ou dans celle des tribunaux. C'est cette dernière origine qu'a eue évidemment le latin *causā* qui se rapproche, pour le sens comme pour la construction et l'emploi, de ἕνεκεν.

SUR LA VALEUR PRIMITIVE DE LA LETTRE GRECQUE H.

(Addition à la page 209.)

Aux exemples cités par moi (*Mém.*, VI, p. 209) d'anciennes inscriptions grecques où la lettre H est employée avec la valeur syllabique *he*, le lecteur peut maintenant en joindre un certain

nombre d'autres, réunis par M. Paul Kretschmer dans un savant travail du *Journal de Kuhn* (XXIX, p. 403).

Voici quelques-uns des exemples en question :

ΗΡΜΕϟ, Ἑρμῆς, *Corp.*, 7440;
ΗΟϟ, Ἕως, *ibid.*, 7530;
ΗΟϟ, Ermitage, n. 1683;
ΗΡΑΚΛΕϟ, Ἡρακλῆς, Brit. Mus., 820;
ΗΡΑΚΛΕΣ, Millingen, *Vases*, 51;
ΗΡΑΚΛΕΟϟ, Campana, IV-VII, 212;
ϟƎJꓘAꟼH, *ibid.*, 466;
ʿΗΡΑ, *Corp.*, 8350.

M. Kretschmer, qui ne paraît pas avoir eu connaissance de mon article, suppose que la série des sons a été *h*, *hη*, *η*, au lieu que je crois qu'il faut partir d'une valeur archaïque *he* bifurquant plus tard en *h*, d'une part, et en *ê*, de l'autre. L'intérêt de mon observation consiste dans le fait qu'une lettre phénicienne s'est conservée en grec avec une valeur syllabique. Des exemples comme ceux qui viennent d'être cités ne peuvent que confirmer notre hypothèse.

Invito.

La politesse a des raffinements qui laissent leur trace sur le langage : le verbe latin *invito*, dont on ne voit pas d'abord l'origine, nous en fournit un exemple.

Il dérive régulièrement de l'adjectif *invitus*, qui veut dire « malgré soi ». Comme nous le voyons encore aujourd'hui chez plus d'un invité gauche ou timide ou simplement discret, on se faisait prier avant d'accepter. De là *invitare*.

En Alsace, un convive bien appris, avant de reprendre d'un plat, attend qu'il soit *genöthigt*.

Michel Bréal.

GLOSSAIRE MOYEN-BRETON.

ABRÉVIATIONS.

gl.	glose; indique des mots du vieux breton (avant 1100).
v. br.	vieux breton. Pour l'indication des sources, voir Loth, *Vocabulaire vieux breton*, Paris, chez Vieweg, 1883.
moy. br.	moyen breton. Quand il n'y a pas de références précises, on les trouvera dans l'ouvrage suivant.
Dict. étym.	*Dictionnaire étymologique du breton moyen*, à la suite de mon édition de *sainte Barbe*.
B	*Mystère de sainte Barbe*, Paris, chez Thorin, 1888.
C	*Catholicon* (*Cms.*, manuscrit latin 7656 de la Bibliothèque nationale; C*a*, édition de 1499; C*b*, édit. in-4°; C*c*, édition de 1522; cf. *Revue celtique*, I, 395-396).
Cathell	*Vie de sainte Catherine*, *Rev. celt.*, VIII, 76-95.
H	*Middle Breton Hours*, edited... by Whitley Stokes, Calcutta, 1876.
J	*Le Grand Mystère de Jésus...* par le vicomte Hersart de la Villemarqué, membre de l'Institut, Paris, 1866.
N	*Vie de sainte Nonne*, *Rev. celt.*, VIII, 230-301, 406-491.
P	*Poèmes bretons du moyen âge*, publiés... par le vicomte H. de la Villemarqué, Paris, 1879.
M	*Le Mirouer de la Mort*, S. Frances Cuburien, 1575.
Nl	*An novelou ancien ha deuot.* Quimper-Corentin, 1650.
Nom.	*Nomenclator communium rerum propria nomina gallico idiomate indicans... Auctore* HADRIANO IVNIO *Medico, in vsum Studiosorum Societatis Iesv.* En cette derniere Édition a esté adioustée la Langue Bretonne... [par] Maistre GVILLAUME QVIQVIER de Ros[coff] En faueur de Messieurs les Escoliers des Colleges de Quimpercorentin et Vanes. A Morlaix chez George Allienne... Et à Quimpercorentin en sa boutique. M.DC.XXX III. (Le Privilège est daté du 27 May 1632. Je dois à M. de la Villemarqué l'indication de ce curieux ouvrage, qui se trouve à la Bibliothèque nationale, coté Réserve, p. X. 13.)
D	*Doctrinal ar Christenien*, Nantes, 1626. M. de la Villemarqué a bien voulu me communiquer ce livre rare.
bret. mod.	breton moderne.
Maun.	P. Maunoir.
Gr.	P. Grégoire de Rostrenen.
Pel.	D. Le Pelletier.
Gon.	Le Gonidec.
L'A.	Dictionnaire vannetais dit *de l'Armery* (par l'abbé Cillart).
tréc.	trécorois.
van.	vannetais.
gall.	gallois.
v. irl,	vieil irlandais.
Rev. celt.	*Revue celtique*, Paris, chez Vieweg.

v. *sub verbo*, au mot.
G.B.I. *Gwerziou Breiz-Izel*, de M. Luzel.
Chal. *ms*. Dictionnaire français-breton du dialecte de Vannes, par Chalons, manuscrit de la Bibliothèque nationale.

Les **caractères gras** indiquent les mots du moyen-breton qui manquent au *Dictionnaire étymologique;* les CAPITALES, ceux qui ne se trouvent pas dans des documents du moyen-breton, mais qu'on peut attribuer à cette époque par suite de leur étymologie, de leurs rapports avec d'autres langues celtiques, ou de quelque raison tirée de la phonétique.

A

(*A* 2). *Sergent a troat*, sergent à pied, C*b*, v. *matez; a enor da* (oraison) en l'honneur de, Cathell 35; *á*, *à* ib. 2. *An gouuizeguez a hanot* «la science de toi», i. e. ta science 7, cf. *an g. a nezy* 11, *an humilité auezy* (lis. *anezy* 1, *han quenet anezy* 6, cf. 34; *an ornamentou anezaff* 5, cf. 25, D 74, 88-89, 90, 96, 103, 137). — (*A* 3 et 4) *à*, lequel; particule verbale, Cathell 2. — *A* 9 de ton. Cathell 7, 31. — *A* 10 (je) te (ferai reine), Cathell 29.

Ab, fils, dans des noms propres comme *Abélard;* cf. Renan, *Rev. celt.*, I, 265-268. Comparez à *Abeguile*, *Abeghile*, *Rev. celt.*, I, 267, II, 72, l'expression *map eguile*, fils de l'autre, terme d'injure, B 380. Je ne sais si ici «l'autre», masculin, fait allusion à une naissance adultérine, ou bien désigne le diable, comme cela arrive quelquefois en français.

Il n'y a pas de rapport phonétique simple entre *map eguile* et *Ab-eguile;* un *m* initial ne tombe jamais en breton. Nous avons là une conséquence du doublet syntactique *map eguile* et *vap eguile*, *vab eguile;* c'est cette seconde forme *vap*, *vab* qui a perdu son *v*, résultat lui-même d'une mutation régulière, en certains cas, de l'*m* primitif (*map*, fils = v. irl. *mac*).

Les mêmes faits se sont produits en gallois, où il est plus facile d'en suivre l'évolution, parce que dans la transcription de cette langue on tient compte depuis plus longtemps des mutations initiales.

Une règle constante, en gallois, veut qu'immédiatement après un nom propre[1], on change de forte en faible la première con-

[1] La *Grammatica celtica* enseigne que l'affaiblissement en question a lieu en général quand un substantif en suit un autre avec lequel il est mis en apposition. Mais le seul exemple cité où il y ait d'abord un nom commun, *llech uarmor* (lapis marmor) semble s'expliquer mieux par «pierre de marbre», comme le

sonne muable d'un adjectif qui le qualifie, ou d'un substantif en apposition qui le détermine : *Hywel dda*, Hywel le Bon (prononcez *tha* par *th* anglais doux, de *da*); *Alecsander fawr*, Alexandre le Grand (prononcez *vaour*, de *mawr*); *Dafydd frenin*, David le roi (de *brenin*), etc. Exemples en gallois moyen, cités par la *Grammatica celtica*, 2ᵉ édit., p. 196 : *Cadwgawn vras*, Cadwgawn le gros (de *bras*); *Kelydon wledic*, Kelydon le prince (de *gwledic*), etc. Il n'y a donc rien que de très régulier dans les locutions de la même époque comme *Owein uab Uryen*, *Madawc uab Maredud*, etc., où *uab*, prononcez *vab*, remplace *mab*, fils (*ibid.*).

La *Grammatica celtica* remarque que de cette forme *vab* on a tiré, en gallois, *ab*, *ap*, et elle compare avec raison le pronom enclitique *i*, moi, de *ui*, *vi*, écrit aujourd'hui *-fi*, par mutation de *mi*. Le mot *merch*, fille, est devenu de même, dans les expressions généalogiques, *erch*, d'où *vch*, *ach* (Rev. D. Sylvan Evans, *Dictionary of the Welsh language*, t. I, 1887, s. v. *ach*).

La page 197 de la *Grammatica celtica* constate qu'une charte bretonne du XIᵉ siècle porte *Kadou mab David*, *Guenn mab Gualch*, etc. Mais cela n'empêchait pas de prononcer *vab;* la preuve, c'est que l'on trouve en vieux breton, au IXᵉ siècle, *Abbrit*, *Abgar* (Cartulaire de Redon), où *ab* dérive de *vab* dans des locutions analogues : comparez *Riuallen mab Euen*, XIIᵉ siècle, *Rev. celt.*, II, 76, à *Abeven*, *ibid.*, I, 266.

Du reste, il est important de remarquer que, malgré l'assertion contraire de la *Grammatica celtica*, la loi de mutation initiale dont l'affaiblissement de *mab* en *vab* est un cas particulier, existe en breton aussi bien qu'en gallois.

D. Le Pelletier écrit, au mot *barz*, *Riwal Varz* « Riwal le barde », dans un ancien dicton relatif à un ménestrel ambulant du commencement du XVIᵉ siècle; cf. *Rev. celt.*, IX, 380. *Pipi gouer* « Pierre paysan », de *Kouer*, est l'équivalent breton de « Jacques Bonhomme »; cf. *Yan Gorfat* « Jean-ventrée », de *Korfat*, sobriquet d'ivrogne (*Chanson nevez var sujet an efferrien*, col. 3). Il n'y a donc pas de raison pour séparer, par exemple, le breton *Iann Vadezour* « Jean-Baptiste » du gallois *Ioann Fedyddiwr* (de *badezour*, *bedyddiwr*).

breton moyen *men mabr* (Sainte-Barbe, 382-383), en petit Tréguier *men marp*. Le mot *llech* étant féminin, nous aurions là un exemple ancien en gallois de la règle de mutation qui fait dire en breton *poan benn* « mal de tête » (de *penn*), en cornique *fynten woys* « fontaine de sang » (de *gwoys*), et en v. irl. *tol cholno* « voluntas carnis » (de *colno*). Le gallois actuel prononce de même *eglwys Dduw* « église de Dieu ». M. Loth a montré, *Annales de Bretagne*, I, 353, que la mutation de *m* et de *b* en *v*, en pareil cas, est quelquefois écrite dès l'époque du vieux breton : *van Uilian*, en 797, = *villa Bilian* en 826; *Keruenazleuc* en 1389, etc.

Autres exemples, avec des adjectifs : *Per goz*, et *Pipi goz* « le vieux Pierre » (de *Koz*), etc.; cf. Hingant, *Éléments de la grammaire bretonne*, Tréguier, 1869, p. 45; *Rev. celt.*, VII, 48; *Kelenn-goz*, *Gwerziou Breiz-Izel*, I, 88; *ar Vilaudri goz*, 464, 466, 468; *Olier baour* « le pauvre Olivier », 496. On écrivait en breton moyen *Dioscorus bras* « Dioscore le grand », B 3, contrairement aux habitudes du gallois (*Cadwgawn vras*); mais on prononçait *Dioscorus vras.* L'usage actuel peut en faire foi, car cette mutation après un nom propre masculin paraît en contradiction avec une autre loi qui maintient l'initiale primitive après un nom commun masculin, et si elle n'avait pas de raison d'être historique, on ne voit pas du tout comment elle aurait pu s'introduire dans le breton moderne [1].

Après avoir montré que **Petr map Aïlard* a dû devenir déjà en vieux breton **Petr vab Aïlard*, il reste à prouver que le passage de cette dernière expression à la forme historique *Pezr Abaelard* est conforme à la phonétique bretonne.

La chute du *v* s'observe bien clairement, en breton, dans des mots tels que moy. bret. *mezier*, ivrogne, léon. *mesier* et *mezvier*, tréc. *meôier*, même racine que le grec *μεθύων*; léon. *morvous* et *morus*, vann. *morous* (cheval) morveux, Grég.; vann. *orviantan* et *oriantan*, m. orviétan, l'A.; *auies* D 88, Nom. 27, *avyès*, vann. *ayvès*, avives Gr., *aïvéss*, l'A. (*avivés* Maun.), etc; cf. mon *Étude sur le dialecte... de Batz*, p. 16, et *Rev. celt.* VII, 308 et suiv.

Mais, pour serrer de plus près la question, nous ne nous occuperons ici que des cas où le *v* disparu était lui-même une transformation de *m* ou *b*.

1° Cas où cette transformation de *m* ou *b* en *v*, supprimé plus tard, avait sa raison d'être dans une mutation régulière :

Arzel, nom d'un saint en 1637 = *Arthmael* au IXe siècle (d'Arbois de Jubainville, *Études grammaticales*, I, 3*); *Izenah* « Lileaumoine » l'A. v. *Vannes*, aujourd'hui id. (l'Île aux Moines), de **inis-venac'h*, en 856 *Enes-Manac* (Rosenzweig, *Dictionnaire topographique... du Morbihan*); *Lesaelec*, en 1399, auj. *Lesvellec* = *les vaelec* « la cour du prêtre »; auj. *Lézélannec*, au XVIe siècle *Lezvenallec* « la cour de la genetaie »; auj. *Lézot*, en 1503 *Lesvot* (Rosenzweig, *ibid.*); tréc. *Plouilliau*, Ploumilliau, *Gwerziou Breiz-Izel*, I, 262, 264.

[1] C'est probablement à cause des locutions comme *ann den Koz* « le vieil homme » que les Trécorois disent quelquefois *'nn Ollier Koz* « le vieil Olivier », *Gw. Br. Iz.*, I, 412, *al Lintier Koz*, 532, 540; *ar Vilaudri Koz*, 464; *Mezarnou Koz*, 478; *ar Bihan-Koz*, 420, etc. On dit aussi *Iann Badezour*.

Bret. moy. *heuiziquen*, désormais, auj. *hiviziken*, composé de *bizviken*, jamais (au futur), à jamais, cornique *bys vycken.*

Vann. *ne ou ket*, il ne sera pas, de *vou* pour *bou* = léon. *bezo; de onéd*, à aller, l'A. v. *dequoi*, et au Supplément, s. v. *piquet*, et même *d'ounet*, id., Chalons, *Dict. franç.-bret.* manuscrit, s. v. *déloger;* cf. *de monnet*, sans mutation, *Buhé er sænt*, 1839, p. 135, 146, 310, 588, et en haut cornouaillais *m'oc'h'ont*, vous allez, *Barzaz Breiz*, 1867, p. 386, de *emaoc'h o voñt* «vous êtes allant». Une conséquence bizarre, quoique naturelle, de cette chute accidentelle du *v* en vannetais, c'est que ce dialecte rétablit parfois ce son là où il n'avait pas disparu. Ainsi *da bout* «à être» se prononçant régulièrement *de vout* et *de out; da gouzout* «à savoir», est devenu non seulement *de out*, mais aussi *devout*, fréquent dans le *Dict.* de l'A.; voir, par exemple, s. v. *scrupule; devoud*, au Supplément, s. v. *débouillir.*

2° Cas où la transformation de l'initiale en *v*, supprimé ensuite, n'est pas justifiée directement.

D'après ce qui précède, on voit que le nom d'*Abélard* n'eût dû être *Abaelard* que dans certaines locutions, telles que *Pezr Abaelard;* lorsque ce nom commençait une phrase, par exemple, sa forme régulière aurait été **Mabaelard.* Mais il est bien certain que même alors on disait *Abaelard*, par généralisation abusive de l'état construit. C'est ainsi que les Vannetais disent *vennein e hrañ*, je veux; au lieu de *mennein*, d'après *me* (*a*) *venn*, les Léonnais *va*, mon, de *ma*, etc.; cf. *Rev. celt.* VII, 42, 251. Il y a d'autres exemples bretons de la disparition complète d'un *v* initial venant par mutation de *m* ou *b*.

Le latin *memoria* devait devenir en breton **mevor;* cf. gall. *myfyr*, irl. *meamhuir.* Par suite de mutations initiales régulières, **mevor* est devenu **vevor*, puis *evor*, dans les locutions suivantes : moy. bret. *drenneuor* «par cœur»; *dre' n évor*, Grég., littéralement «par la mémoire»; *didan neuor*, id. P. Maunoir; *dian évor, dian eñvor*, Gr., mot à mot «sous mémoire».

Après *dindan* «sous», on change généralement l'initiale de forte en faible : *dindan boan* «sous peine» (*édan boéne*, l'A. v. *renderie*); *dindan guz* «à couvert», *dindan veli an diaoul* «sous la puissance du démon», *Devocion d'ar galon sacr*, Saint-Brieuc, 1851, p. 247, etc. Il devait en être de même en breton moyen, quoiqu'on écrivît *didan poan*, *endan cuz*, etc., puisque cette mutation existe aussi en gallois moderne : *dan do* «à couvert» (de *to*); en gallois moyen, et en cornique (cf. Z^2, 680). Le P. Grégoire a encore *an évor* «la mémoire», et le composé *dieñvor*, sans mémoire, ce qui est régulier.

Mais il donne aussi *cahout évor* ou *eñvor vad* «avoir bonne mé-

moire», et le dérivé *evori* «délibérer», pour lesquels on attendrait *cahout* **mévor*, et **mevori*. Les formes commençant par *e-* pour **ve-* étant d'un usage beaucoup plus fréquent que celles en **me-*, ont fini par supplanter celles-ci. Le mot *ivoreiñ* se dit encore, au sens de «se souvenir».

Dans *evor*, comme dans *avies* et *aïves*, avives, la chute d'un des deux *v* primitifs pourrait sembler un phénomène de dissimilation; mais il n'en est pas de même pour les cas suivants :

Emprenn, pl. *ou* «rayon de roue» Maun., autre pluriel *emprou*, Gr., tréc. *empro;* de *un* **vemprenn*, plur. *ann* **vempro*, de **memprenn*, f. = gall. *mymryn*, atome, miette, petit morceau, du lat. *membrum*, membre; cf. bret. moy. *dimempraff* et *diuempraff*, disloquer, démembrer, bret. mod. *dihompra*, Gon., vann. *divambreiñ*, *diampreiñ*, Gr., *dihamprein*, déboëtter, *dihamprédein*, disloquer, l'A. (ce dernier est dérivé du participe passé *dihampret* du précédent). Quant à l'*a* de ces formes vannetaises, il se retrouve dans *ampren*, pl. *eu*, rayon d'une roue, Chal. *ms.*

Van. *diorbleiñ*, émonder, Gr., *diolbrein*, l'A. quelquefois priver, dépouiller, en général (cf. *Barzaz Breiz*, 369), variante phonétique de *divelbrein*, démeubler; cf. *meulbre*, meuble, l'A. *meurbl*, *merbl*, Gr., du français.

Van. *andaivrêc*, le grand fumier ou monceau, l'A., *andévrecg*, pl. *-régui*, monceau de fumier, Gr., *andévrek*, f. Gon., dim. *andaivraiguig*, couche de jardin, l'A. Même terminaison que dans van. *téylecg*, tas de fumier, Grég., de *teil*, fumier; reste **andévr-*, f. fumier, du français *main-d'œuvre*. La suite des sens est établie par l'anglais : *manure*, engrais, de *to manure* «engraisser», anciennement «labourer», du v. fr. *manouvrer*, travailler des mains; cf. *manouvrage*, labour, culture, God. Le dialecte de Batz a gardé, en même temps que *eñdevrek*, fumier, = van. *andévrek*, tas de fumier, le primitif *eñdeivr*, fumier, et le verbe *eñdevrat*, fumer la terre, étendre de l'engrais.

Le son *ai* (*é* fermé) est la prononciation vannetaise régulière du français *eu* bref : la seconde racine du composé *an-d-aivr-êc* se retrouve dans le vann. *œvrein drammeu*, user de médecine; *dram séh*, *d'œvrein é bara-can*, pilule (litt. médicament solide, à prendre dans du pain-chant); *dram d'aivrein é bara-can*, électuaire; *aivrein*, avaler, l'A.; boire, parlant de la terre, etc., *ibid.*, au *Suppl.; aivradurr* m. manducation : — *ag er vréh*, insertion de la petite vérole, *ib.*, du v. fr. *œuvrer*, *ovrer*, travailler, opérer, agir; le développement en breton d'un sens tout spécial a son parallèle dans l'anglais, où *to inure*, habituer, vient du vieux mot *ure* : *to put in ure* «mettre en usage», proprement «en œuvre». Ainsi le

breton *eñdeivr*, *andaivr-(ec)* ne diffère de l'anglais *manure* que comme le fr. *main-d'œuvre* diffère de *manœuvre*.

Le moy. bret. *uase*, *vase*, *va se* « là », *vahont*, *vahunt* « là-bas » (racine *ma*, *man*, lieu), est aujourd'hui *aze*, *ahoñt*. Mais il y a à tenir compte de l'influence analogique du mot *aman* ici, gall. *yman* (différent de van. *vamen* dans *a vamen* d'ici, *B. e. s. 5*, *à vama*, l'A., p. 2, qui se rattache à *vaze*, *vahont*).

Voir *adern*, *bet nary*.

(*Aba*) *a pa*, depuis que, Cathell 5.

Abarz, dedans, *Cb*, v. *ebarz*; *a barz*, v. *emellaff*.

Abati, abbaye, *Cms*.

Aber, embouchure d'un fleuve, confluent Gr.; *broüen mor*, *broüen an aber* « iouc marisc » Nom. 87; cornique et gall. *aber*, v. gall. *aper*, *oper*, composé d'une préposition (= angl. *out*?) et de la racine correspondant au lat. *fero*.

Abeuuffr lech, abreuvoir, *Cms*. — **Abillamant** *da hoary*, l. hec ludex, ludicis, *Cms* (habillement pour jouer), étymologie fantaisiste de *lodix* d'après *ludus*; *abillement*, habits, *Cb*, v. *jangler*. — *Abyt doubl*, vêtement double, *Cb*. — (*Abondancc*) *habundancc*, *Cb*, v. *gourfauterecat*. — (*Abostol*) *fals apostol*, faux apôtre, *Cb*.

Abr, âpre, *Cb*, v. *cruel*; *terzyen abr*, fièvre aiguë, *Cb*, *Cc* (*apr*, âcre, âpre Nom. 278, 279) du fr. *âpre*, avec affaiblissement du *p* devant *r*; cf. *d* pour *t* dans le br. moy. *cedr*, sceptre. Dans ce dernier mot, le *p* a disparu; le breton adoucit souvent les accumulations de consonnes dans les mots français : *achited*, architecte, Gr., *met sepet*, excepté GBI, I, 210, de *nemet* **ekseptet*; moy. br. *suspet*, *suspent*, suspect, *suspenta*, soupçonner Maun.; van. *taraire burhequin*, vilebrequin ou virebrequin, l'A., *lizbricquin*, *guilbricquin*, *libriquin* Nom. 196. — *Absance*, absence, *Cb*, v. *map*. — **Abstination**, abstinence, Cathell 22.

Accuser, accusateur, *Cms*. (*Accusaff*, v. i. *accuser*; lisez *Accuser*, v. i. *accusaff*; cet article suit l'art. *Accusaff*). — (*Acecc*) *asce*, assez, *Cms*, *azces*, *Cb*, v. *hanter*. — *Achanteur*, enchanteur, *Cms*; *-ter*, f. *es*, *Cb*, v. *diuinaff*. — **Acheuabl**, terminable, *Cb*, v. *termen*; *achiff*, *fournis*, fini; *achiuamant*, accomplissement, *Cms*. — Ac'hubi, occuper, embarrasser; *ahup*, *ac'hup*, occupé, embarrassé; *gwrec ac'hup*, femme enceinte Pel.; *eübi*, embarrasser, *diéübi*, débarrasser, *diéüb*, débarrassé, Gr.; *dieûb*, débarrassé, et s. m. débarras; *dieûbi*, débarrasser, Gon.; on dit à Plounérin, en Cornouaille, *diabui pailloro*, recueillir, enlever des débris (de **di-abuc'hi* par métathèse pour **di-ac'hubi* = *diéübi*; voir *paluhat*). V. br. *acupet*,

gl. occupat; gall. *achub*, prévenir, sauver; du lat. *occupare*. L'adj. *ac'hup* est venu du participe passé *ac'hubet;* ce procédé est fréquent en breton. On dit en trécorois *divi*, las, de *diviet*, lassé; cf. *Rev. celt.*, IX, 372, 373; *rañplis*, plein, de *rañpliset*, rempli; *akwit* (enfant) qui marche bien, qu'on peut laisser seul, de moy. br. *acuytet*, dégagé, sauvé, etc. *Atil*, terre chaude, cultivée et fertile, Pel., m., mot cornouaillais, Gon., champ de bonne terre attenant ordinairement à la maison de ferme, Troude, a dû commencer par être un adjectif qualifiant *douar*, terre, et remplaçant de même un participe **atilet*, du v. fr. *atillié*, préparé, arrangé, bien armé, bien équipé, mis en état; *atil*, m. armure, équipement, provisions, God.; cf. ital. *attillarsi*, se parer. Voir *couyornn*. — **Acoustrement**, vêtement, accoutrement, Cathell 17; du fr. — (*Aczoupaff*) *azsoupaff*, chopper, C*b*., v. *trabuchaff*.

Adan, pl. *adañet* et selon quelques-uns *adañhet*, certain oiseau assez semblable au hibou. On dit en ce pays que cet oiseau fait son nid dans la terre, Pel.; *hadan*, pl. *ed* rossignol, *hadan-vor*, rossignol de muraille, Gr. Cette expression indique un féminin. Le Gon. donne *adan*, m., mot qu'il a entendu sans savoir au juste quel oiseau il désigne. Cf. v. br. *attanoc*, gl. musca uolitans; pl. *atanocion*, gl. alligeris; gall. *adan*, aile, f.; grec *πετηνός*, volatile, *πετηνά*, oiseaux. Le *Nomenclator* porte *hadan*, *eausticq-baill*, rossignol, p. 40; *hadan mor*, rossignol de mur, 41.

A dare, de nouveau, Cathell 5.

Adern en dialecte de Batz (Croisic), « œillet contenant l'eau saturée qui doit servir à l'alimentation des œillets à sel », *adœrn*, m., l'A. au supplément, s. v. *marais*, d'où le français local *aderne*, qui est dans le *Supplément* de Littré; de *(*un*) *vadern*, mutation de **badern*, du bas latin *baderna* « caldaria in qua conficitur sal », Du Cange, d'où le vieux français *baherne;* cf. *Rev. celt.*, VII, 309. Voir *ab*.

Adiabel, de loin, C*ms* (et non *-ell*); *a di a pell*, lointain, C*b*, v. *hyr*.

(*Administraff*-trer) *ami-* C*ms*., dans les *ad-*. — **Admiration**, -tion, Cathell 16, du fr. — *Adoer*, il adore, C*b*, v. *cristen*. — *Aduersiteou*, les adversités, Cathell 28. — **Aegrus**, plein d'aigreur, l. acetosus, C*b*, v. *guin*. — (*Aes*) *ober* **eassemant**, faire ses besoins, C*b*, v. *official*, tréc. *ézemañd*, aise.

Æzenn, dim. *-ic*, zéphyr, vent doux et agréable, Gr.; cf. gaél. *aiteal?* ou même origine (française) que le basque *aize*, vent?

Affectio, -tion, Cathell 4. — **Afferou**, affaires, 19, D 15, Nom. 224; auj. id., du fr.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Agreman, aigremoine, *Cms*.

A hano, de là, Cathell 5, *a hane*, 31.

AHOEL, du moins, vann. : *Buhé er s.* 63, *ahœle*, l'A., etc., de la particule *a* et de **hoel*, cf. gall. *chwyl*, un tour, une fois; *chwylu*, tourner; moy. bret. *hoalat*, attirer.

AÏNESET, limande, poisson de mer, Nom. 46, *aynès*, pl. *ed*, Gr., *ainez*, f. Gon. Je suppose que *aïnes* vient du lat. *asinellus* par l'intermédiaire d'une forme française : M. Godefroy donne *aniel*, petit âne, Jaubert *aîne*, âne, et en provençal *aineou*, petit âne, est le nom d'un poisson d'eau douce (le chabot, *cottus gobio*), Honnorat. L'ancien son français *aï* persiste de même en breton dans *aïmant*, l'aimant, Nom. 249, 252; *traïtour*, traître, Nom. 328, moy. bret. *trahinaff*, traîner, *iahinaff*, gêner, torturer, *playcenn*, une plie, tréc. *plaïs; caymand*, bélître, Gr., cf. fr. *quémander*. On trouve même *naïn*, un nain, Nom. 267, *deyn*, daine, Gr. (mais *demm*, daim, Gr., moy. br. *dem*).

Aiornaff, ajourner *Cms*. — *Alegoric*, allégorique, *Cms*. — *Alexandrie*, -ie, Cathell 3, 11.

Alhuezaff «fermer de serrure», *Cb*, v. *sparll*.

Alleget, allégué, *Cms*. — (*Alumell*, alumelle, lame C). Ce vieux mot français *alumelle* voulait dire aussi «omelette»; de là le bret. *alumenn* et *alumenn vyou*, omelette, Gr., *-men*, f. Gon.; petit Trég. *alumen uo*, en Goello *alimen uo*. Le messin *almèn*, lame de couteau, présente un *n* final, comme le breton. Il y a en trécorois deux mots *alumétezen*, f. pl. *alumétés*, qui ont deux origines différentes : l'un vient du français *allumette*, de *ad*, *lumen* (= *allummettesen*, Nom. 164, plur. *alumettès*, 310; *ellumetesen*, pl. *ellumetès*, Gr.); l'autre, qui désigne une sorte de gâteau appelé aussi *alumette* à Saint-Brieuc, à Poitiers, etc., vient du vieux français *alumette*, omelette; cf. l'exemple cité par M. Godefroy, «*alumette* frite au sucre». La racine est la même que celle du breton *alumenn* et du fr. *omelette* (de *amelette* pour **alemette*). — *Alumy*, allumer, *Cb*. v. *tan; tiz mat a lum*, bien vite (i. e. *alum*), P; **alumidiguez** *e luxur* «enflammation de luxure», *Cb*, v. *hyllicat*. — *Alusoner*, aumônier, *Cms; la forme *alusonnier* du *Dict. étym.* est une erreur. *Alusenou*, aumônes, *Cb*, v. *pinuizigaez*.

(*Am* 2) *a meux*, que j'ai, j'ai, Cathell 7, 8, 28.

Ama, ici, *Cms*.

Amail, émail, *Cms*. — **Amand**, amande, *Cb*, v. *Knoenn*, du fr.

Amguin. En — B 394 peut signifier en arrière, à rebours; cf.

var an tu guin, *a c'hin*, à rebours, Gr. On pourrait aussi penser au v. br. *erguinit*, gl. tirannica auctoritate molirentur.

Amnesaeguez, voisinage, *Cms*, *ameseguez*, *Cb*, v. *contigu*; *amesec*, voisin, *ibid.*

Amonnetaff, admonester; g. amonestaff (lisez -ter), *Cms*; *admonetas*, il exhorta, Cathell 13. — *Amparllet mat*, bien emparlé, *Cms*, *emparlet*, Cathell 11. — **Ampoesonaff**, empoisonner, *Cb.*, v. *venim.*

Ampser, temps, *a pelloch* — depuis plus longtemps, *Cb*, v. *pellahat.*

Amzaô, facile, en cornouaillais (H. de la Villemarqué, dans le *Dict. bret.-fr.* de Le Gon.); *emzao*, avantageux, comparatif *emzavoc'h*, *Supplément aux dict. bret.*, Landerneau, 1872, p. 75; = bas vann. *anzaw*, capable de, que M. Loth a comparé au v. br. *amsauath*, gl. uicarius (de *am*, cf. gall. *am*, pour, et *sau-* = **stam-*, même racine que lat. *stare*).

(*An*, le, la, les, article), *ar bourreau*, B 449*-450*. Le *Cms.* a en un mot *antraman*, *antuman*, *antuhont*, cf. *antrase*, Cathell 3. *Au eff*, le ciel, 2. *An tut an brose*, les gens de ce pays-là, *Cb*, v. *scourn.* — *An* 5, et le, Cathell 4.

Anclin, muable, fléchissable, l. flexus, a, um; **anclinadur**, l. flexibilitas, **anclinus**, plein de muableté, l. flexuosus, *Cb*, v. *stoeaff.*

Ancoé, la luette, vann. Gr. = **anged-*; cf. lat. *angina* et moy. br. *concoez*, gourme à la gorge, étranguillon. Voir *encq.*

(*Ancoffhat*). Le *Cb* a, s. v. *couffhat*, **accoffnechat**, oubliance = léon. *añkounac'hat*, oublier; cf. *en em anconec'h*, il s'oublie, D 177, *anconec'h*, oubli, 143; *ancounachaën*, oubliance, Nom. 257. Voir *couff.*

Anduillenn, andouille, *Cms.* — *Aner*, pl. *ou*, *o*, corvée; *èn aner*, en vain; *aneri*, faire des corvées, Gr., du b. lat. *angaria.*

Aneze, d'eux, Cathell 12; *ordrenet mat an ezaff ehunan*, bien ordonné en soi, *Cb.*

Anha, Anne, *Cms.* — *Anneual*, animal, *Cms*, *aneuall*, *Cb*, v. *quein.* — *Anniuerser*, le *Cms* a huit jambages semblables au lieu de sept entre l'*A* et l'*e.* — **Annuyance**, ennuyance, *Cb*, v. *ourgouill*, du fr.

Anoet, le froid, *Cms.*

Anoncaff, annoncer, *Cb*, v. *messaiger*; *anonczaff*, *Cc.*

Ansavet (débris de naufrage) reconnus, réclamés (par quelqu'un), D 105, *anzaf, anzao, anzavout*, avouer, Gr., *añsavout, añsav, añsaô* id. Gon; gall. *addaw*, promettre; *addef*, avouer; v. irl. *ataimet*, profitentur, de *ad- dam-*, cf. moy. bret. *diansaf*, renier, et *gou-zaff*, auj. *gouzañv*, souffrir. Il paraît y avoir, dans *añsav*, métathèse de la nasale (pour **azañv*), cf. *Rev. celt.*, VIII, 509.

Antel, tendre (des pièges), p. *antelet*, Gr., gall. *annelu*, id., *annel*, f. piège, cornique *antel, antell*, ruse, tentation, irl. *indell*, tendre, préparer, attelage, *innil*, piège, *intleda*, insidias, etc., *Rev. celt.*, VII, 147. Le vann. *annœll*, f. (filet) dans *meni-annœll*, f. ableret, *annœll de chivra*, haveneau, l'A. Suppl., est une variante du même mot, s'il ne vient pas de **hav'nel* = haveneau.

Anterina, accorder (une requête), D 67, part. 62.

Antiphon, antienne, *Cms*. — **Anuenimet**, envenimé, *Cb*., v. *venim*, du fr.

(*Anuoat*) *annoat*, tenaise, *Cms*., après *antuhont*.

Aon, peur, *Cb*, *auon*, Cathell 27; *aonyc*, peureux, *Cb*, v. *euzic; aounnic*, peureux, *Cms*, *aounyc*, peureux, *Cc*, v. *crenaff;* terrible, *Cb*, v. *cruel; aonus*, plein de crainte, v. *dougaff.*

Aparaillet, prêt, disposé à, Cathell 29.

(*Apoe*, appui). Un dérivé de ce mot est *apoëeilh*, pl. *ou*, auvent, Gr., *apoueill*, m. Gon., du v. fr. *apoielle, appuielle*, f. appui, garde-fou, God. — **Apoenter**, apaiseur, médiateur, *Cb*. — *Appaessaff*, apaiser. — *Appanteice*, appentis, *Cms*. — *Apparchant da costenn*, l. lateralis, *Cb*, v. *teulenn*. — *Apparence*, -ence, *Cb*, v. *fluyaff*. — *Appellatif*, -if, v. *engueruell*. — **Applicabl**, -e, *Cms*.

(*Apret*) *a bret*, à temps, Gw., v. *iêla; raesin a bret*, raisin hâtif, *Cb*.

(*Aproff*, éprouver), tréc. *ampro Gwerz. Br. Iz.*, I, 208; *approuv ann doktor*, consulter le médecin, 492. Ce mot dérive du lat. *probare;* il n'en est pas de même du van. *aproquein*, éprouver, *approque*, m. pl. *eu*, épreuve, *aproquer*, qui éprouve, l'A., dont l'origine est, je crois, le v. fr. *aprochier*, assigner à comparoir, *aprochier* de, actionner pour, accuser de, God., cf. *reprocher; approcher* son droit, le prouver, La Curne de Sainte-Palaye; *aprochement* d'amour, i. e. marque, témoignage d'amour, God. = van. *aproquemand* (essai), l'A. v. *combinaison*. *Aprophetoch*, plus probable, Cathell 16.

Arall, aral, autre, *Cms*, v. *en; arall*, Cathell, 16, *aral*, 11.

Araoc (bossu) par devant, *Cms; a raoc*, avant, *Cb*, v. *donet.*

(*Arat*) *aret*, labouré, *Cb*, *Cc*, v. *bom; alazr*, charrue, *Cb*, v. *lost*, Nom. 316; **arerez**, motuosité, l. glebositas, *Cb*, v. *moudenn*.

Arch guele, chaslit, *Cms; arch an tut maru*, bière (des morts), *Cb*, v. *lech; arc'h*, bière, Gr.

Archantus, plein de monnaie, l. pecuniosus, *Cb; archanter*, argenteur (banquier, changeur), Nom. 296.

Archdiagoun, archidiacre, *Cms.*, et non *arch di-*.

Ardou, arts, Cathell 3, plur. de *art*, 29; **ardus**, artificiel, *Cb*, v. *mecherour;* **artifiç**, artifice, art, Cathell 5. Au *Dict. étym.*, lisez *ardou* et non *arduo;* le mot *artist* devrait être s. v. *art*.

Argarzi, *œrgarzi*, van. *argaheiñ*, détester, Gr., *argarza*, id., *argarzi* «harcer les chiens après quelqu'un», Maun.; proprement «rejeter», du préfixe *ar-* et de *carza*, nettoyer, purger, curer.

Arguamant, argument, *Cms*, pl. *argumentou*, Cathell 13.

(*Arhoaz*). Le *Cms* a *arahoaz*, demain, entre *arabl* et *arall; bede oar hoaz*, jusqu'à demain, Jér., v. *war*.

Arléhuein, rafraîchir un outil de fer, l'A., *arlehueiñ*, van. Gr.; *arleu*, réparation, l'A., de *ar-* et de la même racine que *libonicq*, émouleur; cf. all. *schleifen*.

Arm, airain, *Cb*, v. *metal*, Nom. 248; *arm*, *arem*, Gr. L'*m* du latin *œramen* est resté dans ce mot, d'origine française, comme dans *alum*, alun (l. *alumen*); *liam*, lieu (l. *ligamen*).

Armêrhein, ménager, user avec économie, l'A. *armerheiñ*, van. épargner, Gr., gall. *armerthu*, pourvoir, de *ar-* et cf. *merzout*; voir *Rev. celt.*, IX, 375.

Aros, poupe, van. Gr., *aross*, m. l'A.; cornique *airos*, v. irl. *eross*.

Arsaill «arsaillir», *Cms; asailher*, on attaquera (futur), B 658.

Arzornn, poignet, *Cms*, *azorn*, *Cb*, v. *dorn; harzorn*, Nom. 23, pl. *arzournaou*, D 149.

Ascol (fleur de) chardon, *Cb*, v. *glan*.

Asquell crochenn, g. huette ou frasoye, *Cms*, cornique *asgelli grohen*.

Asquornn, os, *Cb*, v. *ezn; asquorn*, Nom. 21, *ascourn* D 149.

Assamblaff, assembler, *Cb*, v. *compellaff;* ensemble, *Cb*, v. *tomaff; assembla*, v. *den;* v. fr. *assemble*, God. — *Assantamant* (et non *-ment*), assentiment *Cms*. — *Assez*, il s'assied, *Cb*, v. *prouostiez*.

— **Association**, g. id., *Cb*, v. *compaignun*. — *Assury*, assurer (que), Cathell 13. — *Asten*, étendre, *Cb*, v. *tennaff*. — *Atorn guenn*, atour *Cms*. — *Attrapancc*, attrempance, l. modestia, *Cb*, v. *manier*. — *Augustus*, Auguste, empereur, Cathell 35.

Auroun, aurone, *Cms*. — *Autel*, autel, *Cb*, v. *pistin*. Le v. br. *costadalt*, gl. aeditui aecclesiarum, doit contenir ce mot; cf. Du Cange : «æditiuus *custos*... *altaris*.» Sur la chute d'une syllabe finale contenant *r*, voir *goaz* et *Kirin*. **Auteric**, petit autel, *Cb*, v. *pillic*.

(*Autenn*, rasoir). Le P. Grég. dit que «dans le dialecte de Van., *autenn* veut dire couteau, et en celui de Léon, rasoir»; le *Dict.* de l'A. traduit pourtant «rasoir» par *auteenn*, f. pl. *eu*. La racine peut avoir eu le sens de «pierre», irl. *art*, gaul. cisalpin (acc. pl.) *artuas* «les pierres (sépulcrales)». Le bas latin a emprunté au celtique une forme de ce mot qui avait conservé l'*r*. On lit en effet (en latin) dans les trois éditions du Catholicon, s. v. *ganiuet* (canif) : «*artanus*, scapellum;» dans le Catholicon manuscrit, *artauus*; dans le *Vocabulaire cornique* : *artauus*, Kellillic (i. e. couteau), *Gramm. celt.*, 1080, l. 1-2, cf. p. 297, l. 23; dans les *Vocabula in pensum discipuli* : *artuum* cultel (i. e. couteau), *Gr. celt.*, 1062, l. 2. Ces trois textes différents ont cela de commun qu'ils présentent des traductions de mots latins en des langues celtiques, de sorte qu'à la rigueur on pourrait regarder *artavus* comme une fantaisie latino-celtique du genre de *ciuium* «fraise», *minichya* «asile», *Rev. celt.*, VII, 101. Mais l'un au moins de ces mots *artanus* et *artavus* a réellement existé en bas latin. Le Catholicon de Jean de Gênes donne *artavus*, canif; le dictionnaire de Du Cange fournit encore d'autres exemples. Un manuscrit cité dans le même ouvrage traduit *artanus* par l'italien *lo temperatore*. Il y a, même dans l'édition Fabre, un article ainsi conçu : «*Arcavus*, encrier; voir *scarpellium*.» Il faut lire : «*Artavus*, canif; voir *scarpellum*.» Le texte auquel il est fait allusion, tel qu'il est imprimé au mot *scarpellum*, porte à l'accusatif pluriel *artavos*. Je suppose que le basque *artazi*, ciseaux, a la même origine; pour la terminaison, cf. *askazi*, parent?

Auteriteaff, autoriser, *Cms*; *an brassaff* **auctoriset** *an pobl*, le plus autorisé au peuple, l. primor, *Cb*, v. *quentaff*; **autreadur**, consentement, v. *guingnal*, **autreer**, *Cc*, *autreur*, *Cb*, consenteur, l. fautor, v. *favor*. — *Autramant*, g. id. *Cms*, Cathell 10.

Autrov bras (grand seigneur); *autroenz* (lis. *-oniez*), domination, *Cms*, v. *didan*; *autrounez*, seigneurs, Cathell 5; *dre autroniez bras*, noblement, *Cb*, *entre dou entroniez*, en la fin de deux seigneuries, *Cb*, v. *diuidaff*. Le masculin *dou* est surprenant; *aotrou-*

niez est féminin selon Le Gonidec. *Autrouniez*, *autrouniaig*, seigneurie, Nom. 228; van. *eutruñieh*, Chal. *ms*.

Auampie (avant-pied), C*ms*.

Avancq, pl. *ed*, bièvre, espèce de castor; castor, Gr., gall. *afanc*, irl. *abac*.

Auentureux, g. id., C*b*, v. *fortun*.

Auoun, fleuve, C*ms*.

Avre, *havre*, aujourd'hui, Saint-Brieuc, Gr.; *avre* « c'est du mauvais breton que l'on parle encore un peu dans un coin du diocèse de Saint-Brieuc, ainsi que me l'a appris le R. P. Grégoire, » Pel. Ce mot se dit encore à Lannebert, en Goello. Il vient de *av're*, **a-veure*, gall. moy. *avory* « demain », cornique *avorow* « demain », *avar* « de bonne heure »; cf. irl. *imbárach* « demain matin »; composé de *beure* « matin », Cf. *diavlé*, jamais, par rapport au présent, haute Cornouaille, Gr., de *di* et *avre*, aujourd'hui. Ce n'est peut-être pas le *di* privatif, mais celui de *diabarz* en dedans, *diavés*, en dehors, etc.; une négation devait accompagner ce mot *diavlé*, comme ses synonymes; voir *bet nary*. Pour la chute de l'avant-dernière syllabe dans *av're*, *diav'le*, cf. *afflet*, badin, léger, volage; mot entendu seulement en bas Léon par Le Pelletier, inconnu à Le Gonidec, = *av'let*, de *avelet*, éventé.

Auv, foie, C*ms*, *affu*, C*b*, v. *elas; eü*, Nom. 21 (cf. *éübi* de *ac'hubi*, occuper, *vn heur*, variante de *un aur*, un havre, Nom. 243; van. *qéhut*, avoir, Gr., de *cahout*, *mëud*, mouton, Gr., de *maout;* pluriel *-eu*, de *-aou*, etc.).

Az eux, tu as, Cathell 14, 24, *a hens*, 9; *az bezet*, aie, 18, *na vezet*, n'aie pas, 27.

Azcaret, aimer derechef, C*b*.

(*Azeul*, il adore), *ezeul*, C*b*, v. *idol*. Pour l'adoucissement de la première syllabe, la deuxième restant intacte, cf. les pluriels moy. bret. *querdenn*, cordes, C*b*., v. *lestr*, du sing. *cordenn; questell*, châteaux, de *castell*, etc. La différence entre *azeul* et *ezeul* s'observe dans le moy. bret. *chom* et *chem*, il reste (auj. *chom*); *digor* (auj. id.) et *diguer*, il s'ouvre (cf. gall. *ymegyr*); *ro* et *re*, il donne (gall. *ryd*, *rhydd*, *dy-ry*), léon. *ro*, van. *ra; sco* (auj. id.) et *sque*, *squæ*, il frappe; *tal*, il vaut, et *tel* dans *nedel bichanoch*, l. quominus C*a*, *nedel bihanoch*, C*ms*., léon. *tal*, tréc. *tel* dans *ne del mañn*, il ne faut rien. Elle s'observe entre le bret. moderne et le bret. moy., ou entre différents dialectes actuels, dans *koll*, il perd, moy. br. *quell* (gall. *cyll*); *gall* et *gell*, il peut, moy. br. *guell* (corniq. *gyll*, gall. *geyll*, *geill*); *kav*, il trouve, moy. bret.

quef (corniq. *kyff*, gall. *ceiff*, *caiff*); léon. *dalc'h*, tréc. *delc'h*, il tient, moy. br. *delch*, *Cb.*, v. *leffr*, *meuy*, etc., *delc'h*, Quiquer, 1690, p. 9, 10, 11 (gall. *deil*); *fall* et *fell*, il faut, il manque, moy. br. *fell*; *marv*, il meurt, moy. br. *meru* (corniq. *merow*); *sav*, il se lève, moy. bret. *seff*, *sef* (corniq. *seff*, gall. *saif*); *tav*, il se tait, moy. br. *teu*, *teo* (inscr. en lettres gothiques, *Rev. celt.*, I, 406); *anav* et *éné*, il connaît, Gon., *hene*, *Gramm.* de Grég., p. 71, *ene*, *eneff*, p. 144, moy. br. *ezneu*, *ezneo*; léon. *galv*, il appelle, tréc. *gelv*, cf. *Mezellour an ineo*, Saint-Brieuc, 1831, p. 91 (gall. *geilw*, corniq. *gelow*). Un exemple de ce phénomène, en vieux breton, est *aarecer*, gl. cianti = *a arecer* «qui excite»; *-arecer* est le verbe correspondant à l'adj. v. br. *arocrion*, gl. atrocia, même racine que *ocerou* et *aceruission*, gl. hirsutis. Le lat. *cianti* pour *cienti* est pris au même sens que dans le vers de Virgile (Énéide, VI, 165) *Ære ciere viros Martemque accendere cantu*; cf. v. irl. *do-r-acráid*, gl. exacerbavit, corniq. *dyegrys*, ébloui (fr. *aigrir*, au fig.; angl. *eager*). *Azuly*, adorer, Cathell 5, *azeule*, adore-le, 5, *adeulet*, adoré, 18.

Azgreunyaff, agrener, l. aggrano, *Cb*, v. *greunyaff*.

A ZIFFEAH-CAËR (je renonce) entièrement (à Satan), *Guerzenneu eid escobty Guénèd*, 1857, p. 91; (je m'attache) entièrement (à Jésus), p. 93, d'un adj. van. **diffeah*, entier, parfait, de *di* + lat. *factus*; cf. gall. *diffaeth*, stérile, proprement «non travaillé, non cultivé». Le *di-* dans **diffeah* peut répondre au gallois *dy*, aussi bien qu'à *di*; cf. v. bret. *dodocet-ic*, gl. inlatam, auj. *dizouget*. Mais il est plus probable que **diffeah* est identique à *diffaeth* et au v. bret. *difeith*, (barbe) inculte, sauvage; sur le passage du sens de «terriblement» à celui de «beaucoup, absolument», voir *disaour*.

Azliuet «surtaint», *Cb*, tréc. *hadlivet*, reteint. Voici d'autres composés du même préfixe : *soubennic* AZ TOM, gélatine, Nom. 55 (van. *soubeenn attuêm*, potage réchauffé, l'A.); *læch pehiny a sant á* AZ PRAT, lieu marécageux, Nom. 233, *placc á sante á azprat*, marais, marécage, 246.

Aznauoult, connaître, Cathell 34, p. *aznauezel*, 5, prés., 2e p. sg. *ezneuez*, 34, impér. *ezneou!* 21, fut. *annauezo*, 13, cond. *aznaffe*, 4; *ezné*, il connaît, D 23, 1e p. pl. *esnevomp*, 63.

(*Azr*). Le *Nomenclator* a, p. 51 : *aër viber*, serpent d'eau, et *vn aër*, *viper*, vipère.

Azzonant, démon. Cathell 1 (lisez *azrouant*).

B

Bac, *bag*, bateau, *Cb*, v. *lestr*. — *Bachelier*, -ier, *Cms*. — **Badin**, badin, Am., v. *picol*, du fr. — *Badizant*, baptême, Cathell 17; fém. : *goel anvadizyent*, épiphanie, *Cb*, *goel an vadizyent*, *Cms*.

Baeleguiez, *beal-*, prêtrise, *Cms*, *bel-*, *Cb*, v. *esancc; bealec*, prêtre, *Cb*, v. *orcel*, *belec*, v. *amit;* pl. *belegyen*, Gw., v. *teür*. Voir *binizien*.

(*Bagol*, robuste, gall. *magoll*, engraissé); cf. *bangounell*, pompe, Gr.[1] = *mangounell*, baliste, Gr.; gall. *magnel*, canon, du v. fr. *mangoneau; bougre*, ingrat Trd. = v. fr. *maugré*, malgré; cf. *Rev. celt.*, VIII, 528. Le changement inverse, de *b* en *m*, a lieu dans le petit Trég. *mûgañ*, agiter dans l'eau de lessive = *buga*, fouler quelque chose avec les mains, Gr.; fouler dans l'eau les hardes, Pel.; cf. *bugad*, lessive = fr. *buée*. Il est probable que *bauche*, m. pl. *eu*, farce, l'A., est plus primitif que *maugenn*, pl. *ou*, conte, fable, Gr., *maugen*, Pel., du v. fr. *baud*, d'où *s'ébaudir*. Voir *bihin*, *megium*.

Bahu, *Cms*, doit bien signifier « bahut » : on lit le pluriel *bahuou* « bahuz », Nom. 27. La dentale finale est restée dans la variante *bahud*, pl. *bahudou*, Gr. (cf. moy. br. *contredit* et *contredy*, *deduyt* et *deduy*, *respit* et *respy*). Une troisième forme *bahus*, pl. *bahusou*, Gr., vient du pluriel français *bahuts;* cf. *Rev. celt.*, VI, 389.

Baizic, « jaloux, comme une mère l'est de son enfant, s'impatientant de son absence. On donne cette épithète à celles qui caressent trop leurs enfants : on l'applique même à certaines bêtes, » Pel. De **gw-eizic* = *gou-*, particule diminutive, et cf. gall. *eiddig*, jaloux, comme moy. br. *buguelenn*, petit houx = *goëguelenn*, Gr., de **gwo-qelenn*.

Balc'h, hardi, fier, Pel.; gall. *balch* id., v. irl. *balc*, fort, puissant. M. Stokes a comparé le lithuanien *smarkùs;* mais il y a d'autres explications possibles : 1° *balc* = **balg*, de **balgos*, cf. vieux haut-allem. *bëlgan*, s'enfler, s'irriter, gaul. *bulga*, sac de cuir (voir *bolc'h*); 2° *balc* = **balcos*, grec φολκός, bancal (il ne manque pas de mots qui, comme en grec στρεϐλός, désignent tantôt un défaut physique, tantôt un travers d'esprit).

[1] L'échange de *b* et *m* a été favorisé par des confusions provenant de ce que ces deux sons se changent régulièrement en *v* dans les mêmes circonstances grammaticales. Le *Nomenclator* donne avec mutation abusive *vangounellat*, vider l'eau (dans un navire), l. sentinare (p. 152).

Bale et *baly*, se promener, dans les Amours du vieillard, Pel., s. v. *fringa; balegou*, *balirou*, saillies, larmies, l. proiectura, Nom. 142, *balecg*, *balir*, saillie, avance d'un bâtiment, *baled*, auvent, Gr., v. fr. *balet*, poitevin id. Le sens du haut cornouaillais *balecq*, répugnance, Gr., provient sans doute d'une association d'idées analogue à celle de l'expression trécoroise *zaillet 'ra më c' halon* « mon cœur saute » (*salit*) = j'ai peur.

Banna, jeter bien haut en l'air, hausser, culbuter; *bann*, culbute, rayon de soleil, Gr.; *er vann*, en haut (*Suppl. aux dict. bret.*). Le P. Grégoire donne comme suranné *bann*, haut. Cf. gall. *bann*, haut, corniq. *avan*, en haut.

Bannhe, goutte, C*ms*, v. *can*.

Banq, tablete, l. scamnum, **-yo**, petit banc, C*b*, **banquer**, banquier, l. hoc banchale, C*b*, v. *pauiot;* auj. *bañk*, m., du fr.

(*Baradoes*), *barazoes*, paradis, C (et non *-zazoes*).

Barbier, -ier; *baro*, barbe; *baroec*, barbu, C*ms*. (écrits *barff*, *barffec*, avec un *o* au-dessus des *ff*); *baruec*, C*b*, v. *quaezour*.

Barlen, giron, gall. id., de la rac. **bher*, porter, comme le goth. *bar-ms*, avec des suffixes différents (cf. lat. *ger-ulus*, *fig-ulinus*).

Barzes, fém. de *barz*, ménétrier, C*b*, v. *jangler*.

Baspatian, Vespasien, Prise de Jérusalem, Pel., v. *euit*. — **Bataillaff**, batailler, C*b*, v. *storm*, *battailliff*, Nom. 193. — *Batelleur*, g. id., f. *-es*, l. ioculator; *hoari* **batellerez** « iouer de bateaulx », l. ioculor, C*b*.

Baut et *vaut*, pl. *ou*, van. *véüt*, pl. *éü*, voûte; *vaut* et *baut*, pl. *ed*, van. *véüt*, pl. *ed*, tortue, Gr.; *vaoüt*, voûte, Nom. 144, pl. *vaotou* 126; *veut*, pl. *eu*, voûte, pl. *veudétt*, tortue, l'A., du bas lat. *volta*, de même que le moy. br. *bols*; cf. *Rev. celt.*, VII, 152. Une autre forme du même mot est le van. *bauje*, m. pl. *eu*, arche (d'un pont) : *tri vauge veutétt*, trois arches voûtées, l'A., s. v. *pont*. Le pluriel *baujeu* vient de *baut* et est à *bautou* comme le léon. *pec'hejou*, tréc. *pec'hejo*, péchés, est au moy. bret. *pechedou*, van. *pehedeu* (de *pec'het*); cf. bret. moy. *hynchou*, chemins, léon. *heñchou*, tréc. *hiñcho*, mais van. *heñteu*, de *heñt*. *Baujeu*, à son tour, a fait changer le singulier *baut* en *bauje*. De même, en trécorois, *parouj*, paroisse, et *néj*, nid, sont des variantes de *parous*, *neiz*, amenées par les pluriels *paroujo* (tréc. *paros*, pl. *parojo*, Gr.), *néjo*, nids (léon. *neiziou*). Je suppose une raison analogue dans la forme vannetaise *bouge*, bout (*bouge er moyéle*, le bout du moyeu, l'A., s. v. *roue*). Voir *degrez*. — *Bell*, bataille, f. : *Doe*

an vell (*Doees an bell*), C; *bellous* (et non *-our*), combateur, l. bellator, f. *belloures* (et non *-ez*), Cms. — *Belli*, bailli, Cms, v. *alouer*. — *Benhuec*, instrument = v. corniq. *binfic*, gl. beneficium; gall. *benthyg*, un prêt, du lat. *beneficium*; cf. *Rev. celt.*, IX, 372 et 373. Pour la relation des sens, cf. van. *preste*, m. ameublement, pl. *prèsteu*, effet, l'A., du fr. *prêt*. — **Benig** «benigne (doux)», Cb, v. *humen*, du fr. — *Bergez*, verger, Cms.

Berniaff, élever, Cb v. *vhel; bernignaff*, Cms.

Bernout, importer, van. *berneiñ*, Gr., cornique *ny vern*, cela ne vaut pas la peine, *bern*, souci, chagrin, gall. *brwyn*, irl. *brón*, tristesse; de **mrôn*, cf. goth. *maurnan*, se soucier?

Berry, le Berry, Cms.

Berz dans *am drouc berz*, J 87 = par mon malheur, répond au van. *bærh*, prospérité; *gobérr bærh*, prospérer, l'A.; *berh*, issue, succès, *ean a oura berh*, il fait flores, Chal. *ms*, *groeit berh* (les armées ont) fait de grands progrès, Chal. *ms*; cf. gall. *berth*, perfection, beauté.

Bescul, g. fil, Cms., après *bescoul*.

Besque, sans queue, Cb, v. *golff*. Le Cms a, s. v. *balbouzer* : Item balbutiens, tis. b. *besgue*; lisez probablement g. *besgue* (*bègue*). Le P. Grégoire donne *besq*, capot, écoué; *besqi*, écouer; *besqi*, *besqa*, écourter. *Besq* paraît formé du préfixe roman *bis-*, fr. *bes-*, qui a un sens dépréciatif : bret. *bescorni*, *biscorni*, écorner; *beoc'h bescorn*, vache écornée, qui n'a qu'une corne, Gr. = *bis* + *corn; bestéaud*, bègue, Gr. = *bes* + *teaud*, langue. Le *k* final de *besq* pourrait être provenu de composés tels que *bescorn*, d'autant plus que le sens ordinaire de *besq* est celui qu'a dû avoir **bis -caudatus*. Mais il est possible aussi que ce soit une addition phonétique, comme dans *Barnabasq*, variante de *Bernabas*, Barnabé, Gr., et moy. br. *putoaesq* = fr. *putois*. Voir *fesquenn*. Quoi qu'il en soit, il est remarquable qu'un *k* se trouve aussi dans *besqell*, sillon plus court dans le guingois d'un champ, Gr. = fr. *biseau*, biais, oblique (*besqellec*, Gr.), de **bi-(f)ax* + *ellus?*

Bestial, g. id.; **bestialite**, g. id., Cb, v. *aneual*.

(*Bestl*, fiel), *uestl*, C.

Betama, jusqu'ici, Cms.

Bet nary, dans *da gloar bet nary bizhuicquen*, à la gloire éternelle, M 57 v°, et *eno*... *ne vezo muy Angoes nac esgoar bet nary*, là il n'y aura plus d'angoisse ni de peine, jamais, 58 v° (*Dict. étym.*, v. *nary*), est un synonyme de *bizhuyquen*, qui a les deux sens de

«jamais» (au futur) et «à jamais, éternellement, éternel». *Bet nary* a un correspondant exact dans le cornique *bynary*, *bydnar*, *byner*, *venary*, *vyner*, Z^2 621, qui s'emploie de même pour le futur : «à jamais».

C'est la même famille que le bret. moy. *biscoaz*, jamais (au passé); *byzhuyquen*, jamais (au futur), à jamais, auj. *biskoas*, *birviken*, et que le bret. mod. *biken*, id. : tréc. *a bado biken*, qui durera toujours; van. *e badou birhuiquin*, *Officeu*, 105; *birhuiquin é vou conzet*, on parlera toujours, 93; tréc. *pa vez bikenn hen laret d'in... na oufenn bikenn da gredi*, quand tu serais toujours à me le dire, je ne saurais jamais te croire, *Gwerz. Br. Iz.*, I, 82. Cf. aussi moy. br. *heuiziquen*, dorénavant (voir *ab*), et les mots suivants : *feteiz*, aujourd'hui; vann. *bité*, maishui; *énéh*, certes. Nous allons les traiter ici, pour mieux faire ressortir leur parenté, qui ne saute pas aux yeux tout d'abord.

1° Le moyen breton n'avait pas la forme *feteiz*, mais bien *vetez*, dont le sens exact était «d'aujourd'hui, dès maintenant, désormais» : *euit vetez*, B 268, est employé comme synonyme de *da donet*, à l'avenir, B 266. M. de la Villemarqué a parfaitement rendu *vetez ... an bech man Ne dougaf tam*, J 133, par «je ne pourrai jamais porter ce fardeau»; *vetez* répond à *a breman* «à présent, déjà» dans le vers qui suit «(Laissez-moi ici) car déjà je suis harassé». Le P. Maunoir donne *veteiz* «meshuy»; D. Le Pelletier écrit *feteis* «aujourd'hui»; le P. Grégoire, *veteiz* et *feteiz*, dans des phrases qu'il traduit «il ne viendra pas *maishuy*» ou «*d'aujourd'hui*»; «*d'aujourd'hui* il ne partira». En petit Tréguier, *feté* «aujourd'hui» ne s'emploie qu'avec l'idée du futur. C'est ainsi qu'on trouve *fete* dans les *Gwerz. Br. Izel*, I, 8, 140, 402, 494, 556. Malgré le sens du futur, le verbe peut être aussi au présent, comme *ibid.*, 212, 464; cf. *Rev. celt.*, IX, 380 et 381.

2° L'initiale primitive a été mieux conservée par le vannetais et le dialecte de Batz. Le Dict. de l'A. donne *maishui : bité;* et *bité ne dau* «il ne se taira d'aujourd'hui»; on dit dans le dialecte de Batz : *Ked biterh a zrouk* «pas du tout de mal»; *ne veneñ ke biterh* «je ne veux pas du tout» et, avec une acception plus primitive, *me forh ke biterh lakel mouid abars* «je ne puis plus rien mettre dedans» (*Étude sur le dial. de B.*, p. 32). Dans ce dernier langage, l'ancien *z* doux est parfois traité, à la fin des mots, comme s'il était dur (*Étude*, p. 16); rien n'empêche donc d'identifier la seconde syllabe de *bité*, *biterh*, *feteiz*, *vetez* et *fete*.

Ce mot, qui présente des formes si divergentes, me semble être composé de **bith-dez* «jamais en (ce) jour»; cf. cornique *byteweth* (Meriasek, v. 1148, 1480) = *bys* + *deweth*, journée.

Les mots employés comme adverbes ou comme prépositions sont exposés à perdre plus ou moins complètement leur forme radicale, par suite de l'usage fréquent de l'autre prononciation; c'est ainsi qu'on trouve déjà en moyen breton *breman* «maintenant», de *pret* «temps»; *bepret* «toujours», de *pep* «chaque», etc. De même **goar* «sur», vieux gallois *guar* = gaul. *ver*, est toujours écrit *oar* ou *voar*; **cant* «avec» (vieux gallois, *cant*; cf. vieux breton, *cent-et* «avec toi»; *er-cent-bidite* «tu reconnaîtras») est toujours écrit *gant*, et ces formes ont été légitimes, à l'origine, dans des cas comme *di-oar* «dessus», *di-gant* «d'avec»[1]. Il n'y a donc pas trop à s'étonner de la généralisation de *vetez*, doublet syntactique de **bitez* = van. *bité*, dial. de Batz *biterh*. On trouve en moyen gallois *vyth* et *byth* «jamais» dans des constructions qui ne diffèrent pas essentiellement, cf. Z² 620; et souvent en cornique *venary* «à jamais» remplace la forme radicale *benary* = moy. bret. *bet nary*, sans que la mutation soit justifiée par l'influence d'un mot précédent.

Quant à l'*f* du breton moderne *feteiz*, *fete*, altération du *v* de *vetez*, il a des analogies par exemple dans le dialecte de Batz, où l'on dit *a fou* «qui sera», de *a vou* (*Étude*, p. 26; cf. aussi *Rev. celt.*, III, 237); mais surtout dans le vannetais *fouéric* «blet, blette», Dict. de l'A., au Supplément; ce mot est le diminutif de *voer* «fade» et «fat», en Goello *euver* «fade» (par exemple à Tréméven); en petit Tréguier *euver* «lâche, fainéant, canaille» = gall. *ofer* «vain»; cf. lat. *amarus* (voir *goaz*).

Le bret. moy. *vet nos* «ce soir», *vez nos* «cette nuit», aujourd'hui *fenoz*, est probablement une imitation de *vetez*, pris dans le sens de «aujourd'hui». Le trécorois *vid nos*, littéralement «pour la nuit» est une altération due à une «étymologie populaire», que j'ai eu tort de prendre au sérieux dans mon *Dictionnaire étymologique*. Une autre perturbation du même genre, causée par le mot *fet* «fait», a donné naissance à la locution *a fet nos* «de nuit», que D. Le Pelletier cite, d'après un vieux dictionnaire, comme variante de *fet nos*; van. *a fæd-noz* pendant la nuit, *Officeu* 172.

3° La ressemblance étroite des sens du vannetais *énéh* avec ceux de *bité*, *biterh*, ressortira des citations suivantes du Dictionnaire de l'A.: *N'er groein quéd; énéh n'er groein* «je ne le ferai pas; du tout point» (Supplément, s. v. *tout*); *nenn-déss quéd*, *énéh n'enn-déss* «il n'y en a point du tout» (Suppl., s. v. *point*); *n'enn-déss quétt talvédiguiah ur blanc; énéh n'enn-déss* «il n'a pas, certes, un

[1] On peut soupçonner aussi, dans plusieurs de ces cas d'affaiblissement de consonnes initiales, l'influence de l'accent qui frappait la deuxième syllabe et amenait ainsi la prononciation à se relâcher sur la première.

sou vaillant» (s. v. *vaillant*); *distill énéh à zistac* «volubilité de langue»[1].

Si maintenant nous interrogeons le cornique, ce frère jumeau de l'armoricain, nous y trouvons l'expression *bynytha*, *benytha*, souvent adoucie, sans aucune influence d'un mot précédent, en *vynytha*, *venythe*, *vynythe* (cf. Z² 621); le sens est le même que celui de *bynary*, etc., «semper, unquam».

Pour identifier le vannetais *énéh* avec le cornique *venytha*, *venythe* (cf. plus haut le breton moyen *vetez*), il n'y a pas grande difficulté phonétique. La voyelle finale sera tombée, comme dans *bydnar*, *byner*, variantes corniques de *bynary*. Le *th* cornique est tantôt doux, tantôt dur; mais il doit être dur dans *venytha*, *venythe*, sans quoi son correspondant serait simplement tombé en vannetais.

Reste la chute du *v* initial. C'est un phénomène qui, comme nous l'avons vu au mot *ab*, est loin d'être inconnu en breton. De *vou* «il sera», mutation de *bou* = *bezo*, la phonétique vannetaise tire à la fois *ou* (cf. *énéh*) et *fou* (cf. *feteiz*).

Peut-être y a-t-il un rapport étymologique entre la seconde partie du breton moyen *bet nary* = cornique *bynary*, *bydnar*, et le breton *naren* «non, nenni», P. Grég., *narein*, Pell., *narenn*, l'A., *narn*, P. Maunoir. On a vu que les expressions qui commencent par *bit*(*k*) sont souvent accompagnées d'une négation, qu'elles renforcent. Il semble bien qu'il y a aussi une négation dans la seconde partie du cornique *benytha*, *venytha* = van. *énéh;* peut-être de *-*ni*-(*e*)*tha*, cf. moy. br. *eza*, *za*, donc?

Beurag, breuvage, C*ms*.

(*Bez*, tombe), pl. *bizieu* C*b*., v. *violaff; bezat*, enterrer, C*ms*. Le van. et tréc. *béo* «tombe», cité *Rev. celt.*, VIII, 493, 498, ne vient pas nécessairement du v. br. *beb*, gl. tumuli : cette forme peut se rattacher à *bez;* cf. *beuvein* «noyer» en petit trécorois, = van. *béein*, léon. *beuzi*, moy. bret. *beuziff*, gall. *boddi;* trécorois *kleve* «glaive», léon. *kleze*, moy. bret. *clezeff*, gall. *cleddyf;* vannetais *guihue* (en une syllabe, *guiŭ* par *ŭ* consonne) «sauvage», de **guev* = léon. et moy. bret. *guez*, gall. *gwydd*, etc. (Cf. *Rev. celt.*, III, 235; V, 128; VII, 152.) M. Loth a signalé un phénomène semblable dans le gall. *diviau* «jeudi», qu'on écrit *dydd-iau* (*Rev. celt.*, VII, p. 173, n. 2).

Quant au haut vannetais *benèd* «cimetière» (*Rev. celt.*, VIII,

[1] C'est seulement pour ce dernier exemple qu'on pourrait, à la rigueur, se demander s'il ne contient pas une abréviation de l'expression *enn-néeh* «infiniment»; *énn-neaik*, *énn-néh* «à merveille, merveilleusement», l'A., dont le sens propre est «terriblement, furieusement» (= léon. *en euz* «en terreur»).

493), il vient, non de **bevnèd*, mais de *bered*, forme restée en tréc. et en léon. et qui correspond au moy. bret. *bezret* et au gall. *beddrod*. Le Dict. de l'A. traduit «cimetière» par *vêrraitt* et *vénaitt*, m.; on lit *vainaid* au Supplément, s. v. *catacombes*. Pour le changement d'*r* en *n*, comparez : van. *senæcein*, *senæçatt*, sérancer; *senæsse*, *selæsse*, f. regayoir, *senæce*, f. serans, l'A. (cf. s. v. *pesseler*, *regayer*, et au Suppl., *habiller*), du franç. *serancer;* van. *tacqeneeiñ*, ruminer, léon. *dazqiryat*, *dazqilyat*, Gr., moy. bret. *dazquilyat*, voir *tarauat; aminal*, amiral; *aminalès*, amirale; *aminautéz*, amirauté, Gr., van. *admiral*, *admirauté*, l'A.; van. *minaql*, miracle, léon. *miraql*, Gr.; bret. moy. et mod. *turzunell*, tourterelle, du lat. *turturilla*. Ce phénomène n'est pas étranger au gallois (cf. *Rev. celt.*, VI, 31); on le trouve aussi en d'autres langages (à Montbéliard, *fenonche* = *furoncle;* Contejean, *Glossaire du patois de Montbéliard*, 1876). Voir *cloutegelofle*.

(*Bezaff*, être). Au lieu de *bizhyt* 2e pers. du pl. du futur (*Dict. étym.*, p. 229, l. 30), lisez: *pan uizhyt* «quand vous êtes» (au présent), H 41 = *pan uizhit*, H 55. P. 230, l. 19, lis. *á ny hon bemp* «*oh!* si nous eussions»; cf. *Rev. celt.*, IX, 262. *Ez vihont*, ils furent, Cathell 15, *maz vezomp*, pour que nous soyons, Nl 446 (rime en *omp*), cond. *auye*, Cathell 25, *auy he* 24, *ez vichsent* 29; *ez vehe*, (quoique) tu aies, 29; *hoz boa*, vous aviez, N 296, *nem boe*, je n'eus, 447. La quatrième conjugaison bretonne (cf. *Rev. celt.*, IX, 245, 246) est employée dans le *Doctrinal*: *beza é tleomp*, nous devons, p. 26, litt. «être que nous devons», ou «être nous devons»; *beza é musureur*, on mesure, 30; *beza er galveur*, on l'appelle, 39, (*beza eo*, c'est, litt. «être il est», p. 45, appartient plutôt à la cinquième conjugaison, cf. *Rev. celt.*, IX, 248). Il est donc fort possible que D. Le Pelletier ait eu raison de traduire *bez a gret mat* par «vous faites bien», dans un passage de la Vie de saint Gwenolé.

Bezeuenn, bouleau, C*ms*.

Bigarre, (vêtement) bigarré, C*b*, van. *bigarret* (étoffe) rayée, Chal. *ms*. Le premier de ces mots vient du français, cf. *pare*, guéri, d'où *parea*, guérir, Gr., du fr. *paré*, prêt; le second a été bretonnisé, cf. moy. br. *paret*, cuit, d'où *parediff*, cuire, du lat. *paratus*.

(*Bihan*, petit), *baguic uihan*, petit bateau, C.; *bihannidigaez*, amoindrissement; *dauihanhaff*, au moins, C*ms*.

Bihin, réplétion, *carguet a vihin*, *un den bihinec*, replet, Chal. *ms;* id., s. v. *satiété; vn beninec*, charnu, Nom. 267, lisez *behinec* (cf. *peniny*, qui, Nom. 319, faute d'impression pour *pehiny*); vo-

cabulaire cornique *mehin*, lard, gall. *mehin*, lard, graisse, *mehinog*, gras; irl. *mass*, excellent, beau; *muc mas*, pourceau en bon état. Ce mot irlandais, dont le comparatif est *maissiu*, peut répondre au superlatif latin *maximus*, de **mag's-* = sanscrit *máhas-*, grandeur (Brugmann, *Grundriss*, II, 169, 387); les formes bretonnes seraient à l'irlandais à peu près comme le lat. *vet-er-inus* au sanscrit *vat-s-ás*.

Binizien, bénir, C*ms* = b. lat. *benedictionis*, comme *millizyen*, maudire = *maledictionis;* voir *penet*, *quinizyen*. Un autre infinitif du même verbe est *biniguaff* «bieneurer», l. beo, C*b*, v. *eurus;* de là *dre* **binidiguez** «bieneurement», l. beate, ibid., pour **biniguidiguez*, cf. van. *bellediguieh* «sacerdoce», *beledigueh* «prestrise», Chal. *ms*, à côté de *beleguieh* ibid. = moy. bret. *baelegu-iez*.

Bisourc'h, chevrette (syn. de *yourc'hès*, féminin de *yourc'h*, chevreuil), Gr., id. et *bichourc'h*, Pel.; *bizourc'h*, Gon.; van. *bouiorh*, l'A. La première syllabe de ce composé répond au franç. *biche;* la comparaison des deux dialectes bretons pourrait indiquer une forme antérieure **bwith* = **bētt* (*bouiorh* serait pour **bouih-yorh*).

Bissach, besace, C*b*, v. *squerb*, *biçzac'h*, Gr., de *bis* + *saccus*.

Bissest, *-us*, bissextile. — *Bitail*, vivres. — *Bizyan*, Bizyen, C*ms*.

Blaouah, m. pl. *eu*, épouvante, atrocité; *blaouahein doh*, avoir horreur de; *blaouahuss*, atroce, *blahouahuss*, formidable, l'A., etc., cf. gall. *braw*, *brawch*, frayeur; *brawychu*, effrayer; *brawychus*, peureux; *Rev. celt.*, VI, p. 390. M. Thurneysen suppose que la racine de *braw*, *brawch* est la même que celle du lat. *frango*. Le changement de *r* en *l* est fréquent en breton : cf. *añpustul*, m. homme timide, petit Trég. (*Rev. celt.*, IV, 146), du v. fr. *anposture*, infection, God.; comparez l'emploi analogue du fr. *emplâtre*. Le P. Maunoir traduit par «apostume» le mot *pugnés*, qui en breton moyen est une épithète injurieuse.

Blashat, goûter, C*ms*. Au-dessus du second *a* il y a deux *s*, pour indiquer une variante *blassat*.

Bleuec, chevelu, C*b*, v. *toussaff; bleuen*, cheveu, C*ms*.

Bleuzff, fleurs, C*ms*, avec un *o* au-dessus de *ff* (voir *barff*); **bluzuec**, plein de fleurs, C*ms*.

Bloez, an; *abloeaz an bloeaz*, d'année en année; *anbloezman*, cette année; *doubloazyat*, espace de deux ans; *gluzifyat* (et non *-iat*), annuelier, C*ms*.

(*Blonec*). Le *Cms* porte seulement *Blouhec* avec un *n* en haut, après l'*u* (avant le mot *Blont*) et *Blounhec*, avec un *n* au-dessus de l'*h* (après le mot *Blot*); il traduit «suif de porc».

Boce, nœud (du bois); **bocet**, l. squarosus; *boczu* et *bossu*, bossu (et non *bozcu*), *Cms*.

Boeden (moelle d'une plume), *boden*, bon (d'une noix); **boeta**, nourrir, *Cms*.

Boing *da guelchiff* «baing a lauer», *Cb*, *bayn*, bain, pl. *baynnou*, Nom. 319, *bainnou*, 246, du fr.

Bolc'h, cosse de lin, Gr., *belc'h* Pel., pet. Trég. *bolc'h*, gall. *bul*, id., v. irl. *bolg*, outre, gaulois *bulga*, sac de cuir; cf. allem. *balg*, peau et gousse.

Bonnet, g. id., l. birretum, *Cms* (après *bounn*, et s. v. *disgruyat*). — *Bordeur*, bordure, *Cms*; **bord**, rive, bord, *Cb*, v. *margin*; *bort*, v. *ourll*. — **Bouczouyn**, «le dispenseur de la nef», l. naustrologus, *Cb* et *Cc*, v. *merdeat*; de l'angl. *boatswain*, avec une prononciation plus littérale que celle d'aujourd'hui.

Boucg, *boug*, mou, Gr.; *boug*, molasse, l'A. v. br. *buc*, pl. *bocion*; irl. *boc*; cf. grec *βαυκός*, et angl. *bog*, marais. Voir *clogoren*.

Bougeden, bourse, Am. v. *scoet*, Nom. 119, du v. fr. *bougette*.

Bouguenn, f. joue Gr., *-énn*, l'A., de **bŭca*, cf. l. *bucca* et moy. br. *boch*.

Boulc'h, m. entamure Gr., *boulh*, m. l'A.; gall. *bwlch*, entaille; cf. irl. *balg*, fente (Thurneysen).

Boungors, *pongors*, butor, Gr.; *pongorss*, m. l'A., *boungors*, Nom. 38, id.; petit Trég. *moñgors*, maladroit; cf. gall. *bwnn*, *aderin y bwnn*, butor.

Bourchisses, bourgeoise, *Cms*.

Bourgoinonnes, bourguignonne, *Cms*. — **Bouteguer** «faiseur de coffins», *Cb*, v. *paner*.

Boueter (étable). — *Bouzellov*, boyaux, *Cms*, *bozelou*, *Cb*, v. *dauat*.

Boz, f. le creux de la main, Gon., *poze*, *pod*, l'A.; tréc. *boz*; irl. *boss*, *bass*; cf. grec *ἀγοστός*, de **α-γϝοστος*, et lat. *gestare*. (*Rev. celt.*, VIII, 33.)

Bozar, sourd, *Cms*, v. *clouce*.

(*Bozennenn*). Le *Cms* a «*boczennenn* g. meleuc l. meloda» (et non *boez-*).

IMPRIMERIE NATIONALE.

Braguez, germe, C*b*, v. *quellidaff*, Gr.; *bragueza*, *braguezi*, germer, Gr., gall. *bragur*, *blagur*, *balgur*, *baglur*, germe; cf. *bragodi*, fermenter, *brag*, malt (gaul. *brace*, irl. *braich*, *mraich*)? En haut breton «la peaumelle n'a pas débragué» = l'orge n'est pas sortie de l'épi (Sébillot, *Contes des marins*, Paris, 1882, p. 261, 267).

Brall, un branle, danse, Am. (Pel., v. *mibin*); *branliff*, branler, Nom. 179.

(*Bram*). Le C*ms*. a *brimyat*, avec un signe d'abréviation sur l'*i*; peut-être pour *bri(m)inyat*.

Brancel (branle), C*ms*.

Bre, m., colline, hauteur, se dit encore en cornouaillais : *kiarc'het oar ar bre*, montez par là.

Breyn, pourri; **breinadur**, pourriture, C*b*, v. *loet*.

Brell «breme» (et non breive), C*ms*, i. e. brème, poisson d'eau douce; *brell*, pl. *ed*, perche, poisson d'eau douce, Gr.; m., Gon.; *brellet*, perches, Nom. 46. Probablement de **bres-l-*, diminutif du mot qui a donné en van. *barz*, m., pl. *étt* «bar» l'A. (fr. *bars*, dim. *barset*, Littré); et en fr. *brème*, d'où bret. *brem*, pl. *et* brème, Nom. 45. Un autre dérivé breton de la même racine (germanique?) est *braocq* «bar», Nom. 46, *braoc* Gr., *brâoc* Pel. = **brah-oc*, de **brax-?*

Brenit, ouverture d'un habit, Maun.; *brennit*, sein, poitrine, Pel.; *brennyd*, *prennyd*, Gr.; *brennid*, m., Gon., dérivé de *bronn*, mamelle; devait se trouver J 46 *b*, v. 5; voir *Préface*, S 17.

Breselec «porte-bataille», l. belliger, C*b*, v. *bellaff;* **breselhat**, guerroyer, v. *sclaerhat* (pet. Trég. *breseleiñ*).

(*Bresq*, dissipé, distrait) cf. *bresquign*, moucher; *-er*, moucheur, Maun., *bresqenn* et *bresqign*, part. *bresqennet* «moucher, parlant des bestiaux que les mouches font courir»; *-qign* «moucher, parlant d'un homme qui paroît fort affairé, et qui court çà et là» Gr., *bresken*, *-kign*, Pel., cf. gall. *brysg*, alerte, vif; irl. *briosgaim*, sauter, tressaillir; angl. *brisk*, alerte; *to brisk up*, s'animer. Voir *disping*.

Breuguedenn, rot, **-diff**, roter, C*b*, v. *tarloncaff; breugueudi*, *breugueusat*, *beurleugueusat*, van. *berguesat*, *bregaseiñ*, Gr., *berguessein*, *-ssale*, l'A.; pet. Trég. *heugisal;* cf. angl. *to belch*, id., et bret. *breugui*, braire, Gr., *Breugui* et *breuguediff* supposeraient un primitif **brāc-*, variante peut-être de *brag-*, d'où fr. *braire;* v. irl. *braigim*, gl. pedo; bret. moy. et mod. *bram*, pet; cf. allem. *brechen*, vomir. Le bret. *braëllat*, braire, Gr., vient de **brag-ill-are;* cf. fr. *brailler*. Peut-être le *c* de **brāc-* est-il sorti de formes où le

g avait été accommodé à un *t* suivant : cf. irl. *bruchtaim*, vomir. Un autre dérivé de cette racine est le bret. *brugli*, *bruilli*, *bruilla*, vomir (en parl. des petits enfants, Gon.).

Breulim, meule pour aiguiser, *-aff*, aiguiser, *Cms*, avec un *o* au-dessus de l'*u* de chacun de ces mots (léon. *breolim*).

Breutaus, litigieux, *Cb*, v. *tencen*. On dit encore *brëtaus* à Carnac, en bas vannetais.

Briz, (robe) rayée mi-partie, C; *bris*, de différentes couleurs, **van.** *brih*, *breh*, Gr.; gall. *brith;* cf. moy. bret. *brech*, variole.

Broezieu, des pays, Cathell 11, *broezyou*, 12, Nom. 238.

Broudaff, *Cms*, et non *bron-*.

Bruncen *an caulenn* « broisson de choul », *Cb*, *brouçz-caul*, pl. *brouczou-caul* « broccoli, petits rejetons de vieux choux qu'on mange en guise d'asperges », Gr., du fr.

Bualyer, fenestre, l. rima, *Cms*.

Buanecat, contrarier, *Cb*, v. *goapat*, *buaneguez*, courroucer, v. *trist*, *-gaez*, *Cc; -guez*, se courroucer, *Cb*, v. *richinaff*.

Buch, vache, C, *byeuch*, *Cb*, v. *ounner*, *bieuch*, *bioch*, Nom. 33, 35, *byoc'h*, *beoc'h*, *buoc'h*, *beuc'h*, Gr.; *buguell*, berger, *Cc*, v. *grocc*, *buguel-nos* (enfant de nuit) « fantôme, vision », Nom. 280; **bugaleerez**, enfance, *Cb*, *Cc*, v. *map*; **bugaleadur** « appartenant à enfant », *Cb*, ibid. (lisez « enfantillage »); **bugaleus**, plein d'enfance, *Cb*, ibid., *bugaleërez*, *bugaleaich*, enfance, Gr.

Bucl, g. bucle, l. bubalus, *Cms*, *boucl* « boucle », dans les *bu-*, *Cb*.

Émile Ernault.

(*A suivre.*)

VARIA.

1. LE व SANSCRIT ET LES CARACTÈRES བ ET ཝ EN TIBÉTAIN.

La confusion fréquente du व et du ब dans les manuscrits sanscrits, par exemple dans les doubles graphies *bāhu*, *vāhu* «bras»; *varhıs*, *barhis* «flamme»; *vaṇiǯ*, *baṇiǯ* «marchand»; *baṅga*, *vaṅga* «le Bengale»; *čivāmi*, *čibāmi* «revêtir», etc., prouve que le *w* primitif indo-européen avait pris dans l'Inde, sinon absolument le son de notre *v* labio-dental, du moins un son intermédiaire analogue à celui du *b* espagnol. Certains manuscrits trouvent même dans la double graphie l'occasion de créer des doublets orthographiques; ainsi *bala* s'écrit volontiers *vala* dans le sens spécial de «force militaire, armée».

La valeur fricative du व est d'ailleurs attestée par les Prātiçākhjas; celui du Ṛg-veda seul, à ce qu'il paraît, reste muet sur ce point. Quoi qu'il en soit, lorsque les bouddhistes indiens, dans le courant du VIe siècle, émigrèrent au Tibet, la fusion du ब et du व était accomplie en toute position[1]. Ce fut en effet le व devanāgari, sous la forme བ, et non le ब, que l'on adopta uniformément pour représenter le *b* tibétain; ainsi ཁབ, *khab* «palais»; བོད, *bod* «le Tibet»; སྟོབས, *stobs* «force»; བརྒྱད, *brgjad* «huit»; བཟང, *bzań* «bon», etc.[2].

[1] L'analogie graphique du व et du ब dans l'alphabet devanāgari, ou même dans des systèmes plus anciens, ne prouve nullement que les deux sons fussent déjà physiologiquement apparentés lors de l'introduction de l'écriture dans l'Inde. Cette analogie peut être tout aussi fortuite que celle du प et du ष, du क et du फ ou du उ et du ऊ. — Il est d'ailleurs trop évident que la transformation de *w* en *v* est postérieure au passage de tout *u* final à *v* (*w*) devant initiale vocalique; une phrase telle que *ǯajatu Agniḥ* ne peut devenir *ǯajatvagniḥ* que si la langue connaît encore le son *u* consonne. Les lois du sandhi avaient donc atteint leur complet développement, lorsque le son *w* disparut en sanscrit.

[2] Dans la suite, le *b* lui-même a pris en tibétain la valeur d'un *v*, mais seulement à l'intérieur des mots ou dans les particules enclitiques, et uniquement devant voyelle. Les grammaires enseignent par exemple que ཁབ «palais» se

D'autre part, on sait que l'orthographe prākrite également rejette le caractère ब; elle ne connaît, comme le tibétain, que le व. Mais là s'arrête l'analogie. En effet, il est certain que, pour le prākrit, il ne saurait être question que d'un *v*, prononcé généralement comme le *v* labio-dental français. Ainsi, le caractère व-ब, consacré d'une part par les bouddhistes du Tibet à la représentation du *b*, prend d'autre part en prākrit la valeur d'un *v*. Pour justifier cette double attribution, il faut partir d'un son intermédiaire entre *b* et *v*, soit la fricative labio-labiale *ẅ*; suivant que l'on utilise dans le *ẅ* l'élément labial ou l'élément fricatif, on aboutit à *b* occlusif ou à *v* labio-dental. C'est donc bien la fricative labio-labiale qu'il faut reconnaître, au VIe siècle, dans le व et le ब sanscrits.

Mais, outre le *b*, le tibétain possédait également le *w* pur, tel qu'il se prononce en anglais. Ce son, à la vérité, était assez rare; M. Foucaux, dans sa grammaire, n'en donne pas d'exemple[1]. Il se présente néanmoins dans les textes, notamment dans le mot *wa*, *wa-pho*, qui traduit le sanscrit *pheru*, *ǯambuka* «chacal»; du reste, la meilleure preuve de son existence, c'est que les missionnaires bouddhistes lui ont attribué une place dans l'alphabet

prononce *khab*, tandis que ཁ་བ «neige» s'articule *kha-va*. — On pourrait se demander quelles sont les preuves de l'antériorité du son occlusif. Ces preuves sont indirectes, mais, ce me semble, décisives. Dans le Kombo, on prononce, paraît-il, le བ initial comme *p*; cette tendance est ancienne; elle se manifeste notamment dans les mots où བ initial est radical et non préfixe, tels que བོད་ *bod* «le Tibet», que l'on rencontre sous la forme པོད་ *pod*. En partant de **vod*, le *p* est injustifiable.

Je ne sais si l'on a remarqué que les particules བ *ba* (*va*) et བོ *bo* (*vo*) s'emploient principalement après des radicaux terminés par une voyelle, tandis que leurs synonymes པ *pa* et པོ *po* apparaissent plutôt, dans l'usage primitif de la langue, après les consonnes. Pour ma part, il me semble difficile de ne pas voir dans ces formes parallèles des doublets syntactiques : *mi*-*vo* «homme», *ḥgro*-*va* «allant» d'une part; — *grogs*-po «compagnon», *bjed*-*pa* «faisant» d'autre part, représenteraient les développements normaux d'une unité primitive **mi*-bo, **ḥgro*-ba, **grogs*-bo, **bjed*-ba. Des types tels que *ña*-*pa* «pêcheur», *soṅ*-va «qui est allé», relativement rares d'ailleurs, seraient le résultat d'une extension analogique assez naturelle. Peut-être la particule ཕོ *pho* est-elle née, elle aussi, dans des conditions analogues, que je ne me sens du reste pas de force à déterminer. — Le rôle que les doublets syntactiques ont joué dans la formation de la langue tibétaine a dû être considérable : nous en avons notamment des exemples encore vivants dans les particules casuelles. (Cf. Foucaux, *Grammaire tibétaine*, p. 25 sqq.)

[1] Cf. *Grammaire de la langue tibétaine*, p. 5.

et qu'ils ont imaginé pour le représenter un signe nouveau, le signe ཝ. L'origine de ce caractère ne peut paraître douteuse : il résulte manifestement, ce me semble, de la superposition de བ = व devanāgari et de ཨ ou signe des voyelles. Le son *w* était donc conçu par les phonétistes indiens du VIe siècle comme une consonne labiale ayant le caractère vocalique. Cette graphie montre une fois de plus que le व sanscrit était devenu insuffisant pour figurer le *w;* elle est intéressante, à un autre point de vue, en ce qu'elle rappelle un peu le procédé de nos transcriptions modernes pour les liquides et nasales sonnantes, quand par exemple nous donnons à un *n* la valeur d'une voyelle en souscrivant un ∘ (*n̥*).

On voit que, dans le système tibétain, le ब devanāgari était demeuré sans emploi. Dans la suite, lorsqu'on se mit à écrire le sanscrit avec l'alphabet tibétain, une transcription méthodique exigea que le ब eût son représentant au même titre que le व. On attribua donc le signe བ (issu en réalité de व) à la figuration du ब, et le signe nouveau ཝ à celle du व, par exemple བབྷཱུཝ, proprement *vavhūwa* (बभूव, *babhūva*); ཝརྞ, *warṇa* (वर्ण, *varṇa*), etc. Il en résulta que le *v* retrouva dans l'écriture sa valeur primitive de *w*. Mais il n'y a pas plus de conséquences à tirer des transcriptions tibétaines, au point de vue de la prononciation, que, par exemple, de la présence en polonais d'un *w* qu'on prononce et qu'on a toujours prononcé *v*, alors que le signe *v* lui-même est inconnu. C'est que les Polonais, comme anciennement les Tchèques, suivent ici l'orthographe allemande : seulement, ce qui, au moins dans une certaine mesure, est légitime pour l'allemand, ne se justifie plus pour le polonais.

2. GOTIQUE **saíhvan.**

Le gotique *saíhvan*, v. h. all. *sëhan*, exprime d'une façon générale l'idée de « voir ». Cependant nous pouvons encore atteindre çà et là le sens évidemment plus ancien d'« observer, surveiller ». Ainsi, dans Ulfilas, Matth., XXVII, 55 : *Vesunuh þan jaínar qinons managos faírraþro saíhvandeins, þozei laistidedun afar Ïesua fram Galeilaía andbahtjandeins imma* « il y avait là également plusieurs femmes qui observaient de loin et qui avaient suivi Jésus depuis la Galilée en le servant ». D'autres fois, il faut traduire par « veiller à, se garder de », par exemple, Matth., VIII, 4 : *Saíhv ei mann ni qiþais* « garde-toi de le dire à personne ». Les composés conservent également et accentuent même cette significa-

tion; Rom., XII, 17 : *Bisaíhvandans godis* «s'appliquant au bien, observant la vertu».

Il faut conclure que le germanique *saíhvan*, *sëhan* a suivi le même développement que par exemple le grec ὁράω, dont le sens primitif, encore fréquent dans Thucydide et jusque chez les écrivains ecclésiastiques, était «garder, veiller». Le latin *observo*, qui se disait à l'origine du *servus*, du gardien qui surveille les troupeaux du maître, a eu une histoire analogue; il est même allé plus loin que le grec ou le gotique, et du sens d'«observer, considérer» est née l'idée plus abstraite encore d'«avoir de la considération pour quelqu'un». C'est ainsi que le germanique *wardjan* a donné au français *garder*, *regarder* et *égard*[1].

Si maintenant nous considérons que les langues germaniques ne nous sont connues que par des monuments relativement récents, il paraîtra admissible tout au moins que le verbe *saíhvan* «surveiller» ait pu avoir, à une époque que nous ne saurions définir, une signification encore plus ancienne et qui nous permettrait de rattacher ce mot important à une racine indo-européenne connue. Au point de vue phonétique, le gotique *saíhvan*, présent *saíhva*, remonte à un primitif **seqō*. D'autre part, il y avait en indo-européen un verbe **seqō*, qui voulait dire «suivre» dans l'acception la plus large, et qui subsiste dans presque toute notre famille : en lituanien *sekù*, en latin *seqvor*, en grec ἕπομαι, en sanscrit *sače* ou *sišačmi*, etc.

Sont-ce là effectivement deux verbes différents n'ayant entre eux d'autre rapport qu'une identité de son? Il me semble que, le sens d'«observer, surveiller» une fois constaté pour le **seqō* du germanique, une identification avec le **seqō* indo-européen n'a plus rien d'illégitime. Pline souhaiterait que l'esprit humain pût *passer en revue* tous les détails de l'univers; il se sert du verbe *exseqvor* : «Si exseqvi omnia humanus animus qveat.....» Ne disons-nous pas en français «suivre les mouvements de quelqu'un, suivre des préceptes et observer des principes»? Quand Jésus, dans cet autre passage d'Ulfilas (Matth., VI, 26), dit au peuple : *Ïnsaíhviþ du fuglam himinis*, n'est-ce pas à peu près notre «suivre des yeux le vol des oiseaux»?

Remarquons d'ailleurs que le verbe **seqō* «suivre» était de ceux qui devaient le plus volontiers développer des significations latérales et se spécialiser de bonne heure. En sanscrit, c'est l'idée d'escorter, d'obéir, d'honorer, qui domine; dès l'époque védique, nous trouvons le verbe *sače*, *sišačmi* avec cette valeur, par exemple dans la formule इन्द्रं श्लोकः सिषक्तु. *Indrą çloka' sišaktu*; on pour-

[1] Joinville, chap. LXXIII : «Or *gardez* comment nous avons mesfait contre les commandemans Mahommet.»

rait traduire : «Indram carmine *proseqvamur.*» En latin, ce n'est pas *seqvi oculis*, comme dans le germanique, c'est *seqvi voce* dont on développe particulièrement l'idée. Je me demande à quelle racine indo-européenne nous rapporterions le verbe *inseqvor* ou *inseqvo*, si nous n'avions pour nous guider que la glose de Festus (éd. Panckoucke, p. 191) : «Inseqve, apud Ennium, dic; insexit, dixerit.»

Pour notre part, nous n'hésiterions pas à admettre qu'à l'époque où Ennius employait déjà le verbe «suivre» au sens de «dire», dans les épopées germaines une phrase comme celle-ci (s'il nous est permis de reconstruire des formes du paléo-germanique) : **In walþáwi wílþjō séχwaną*, devait signifier encore «Per silvam feras insectari».

L'indo-européen **seqō* se retrouverait ainsi dans la famille entière, excepté dans les langues slaves, où l'idée de «suivre» est exprimée par un verbe dérivé, *slēdovati*, *poslēdovati*, de *slēdŭ* «la trace», comme en gotique *laistjan*, de *laists*. Il est probable que l'ancien **seką*, **sešti* «suivre» n'aura pu se maintenir ici à côté de *sēką*, *sēšti* «couper»[1].

3. LATIN **freqvens.**

Freqvens signifie «rempli». *Freqvens senatus* se disait, les jours de délibérations importantes, lorsque la curie était au grand complet; dans Virgile (*Géorg.*, II, 185) :

Qviqve freqvens herbis et fertilis ubere campus,

désigne une plaine grasse et toute couverte de gazon. Il a dû y avoir primitivement en latin un verbe **frĕqvo*, signifiant «être rempli» et dont il n'est resté que le participe *frĕqvens*. C'est ainsi que le mot *rĕpens* «soudain, inopiné» remonte à un verbe **rĕpo* qui devait vouloir dire quelque chose comme «fondre sur, entraîner, saisir», et qui n'a probablement cédé que devant la concurrence de *rēpo*, qui exprime précisément une idée opposée; **rĕpo*, ainsi expulsé, ne s'est pas tenu pour battu; il est simplement entré dans une autre classe verbale, la classe en *-io*; c'est le verbe bien connu *răpio*. Le vocalisme radical est conforme à celui de *săpio*, *căpio*, *jăcio*, *pătior*, etc.

[1] J'avais demandé à M. de Saussure son opinion relativement au rapprochement proposé ici : j'ignorais que lui-même y avait songé il y a déjà longtemps. C'est donc avec une légitime confiance que je présente une hypothèse appuyée par une voix si autorisée.

L'ancien verbe *_frĕqvo_ «être rempli» a eu une histoire à peu près semblable; pour une raison ou pour une autre, il n'est plus représenté à l'époque historique que dans son dérivé _farcio_ «remplir». Seulement *_rĕpo-rapio_ n'a fait que changer de classe, au lieu que *_frĕqvo_ n'est devenu _farcio_ qu'en prenant le sens factitif; c'est ce qui explique pourquoi les deux verbes ne suivent pas la même conjugaison. En ce qui concerne la gutturale, _frĕqvens_ et _fărcio_ sont dans le même rapport que _sĕqvor_ et _sŏcius_.

4. LA PRÉPOSITION *am EN ROMAN.

Diez (_Etymologisches Wörterbuch der romanischen Sprachen_, s. v. _appo_) rapporte au latin _apud_ les formes _am_, _amb_ ou _emb_ du provençal et la forme _am_ de l'ancien italien, que l'on rencontre à côté des types plus normaux _ab_ et _appo_. J'avoue que je ne vois pas bien comment _apud_ aurait pu aboutir à la fois à _appo_ et à _am;_ quand ce ne serait que pour alléger la question déjà si complexe des dérivés romans de _apud_, j'aimerais mieux séparer complètement ces doubles formes. Il ne serait peut-être pas téméraire d'interpréter _am_ et _amb_ comme les survivants de la vieille préposition italique _amf_ ou _amb_, correspondant au grec ἀμφί, et qui est bien connue en osque et en ombrien. Dans le latin classique, il est vrai, cette préposition s'éteignit de bonne heure comme mot indépendant; elle céda la place à un terme nouveau, l'accusatif prépositionnel _circum_, et ne se maintint qu'en composition dans _amb-itus_, _amb-igo_, _am-fractus_, etc. Mais il semble que, dans la langue courante, elle ait subsisté plus longtemps; Macrobe (_Saturnales_, I, 14) nous apprend que Caton écrivait encore _Am terminum; Am segetes_ est donné par Charisius et par Festus (p. 18). Il n'est pas impossible que cette forme soit restée en usage, comme nombre d'expressions locales, dans telle ou telle contrée de la péninsule et parmi les colons italiens de la Provence; ce ne serait pas le seul archaïsme ou, si l'on veut, le seul italisme qui, conservé par le latin populaire, aurait pénétré dans les langues romanes[1].

Au point de vue de la phonétique, la forme _amb_, en provençal moderne _emb_, si elle ne résulte pas simplement d'une confusion désormais naturelle avec son synonyme _ab_, représenterait la préposition sous sa forme la plus pleine; quant à _am_, il peut remonter directement à _am_ latin, de même que _cum_ aboutit à _com_ en vieux provençal et dans certains dialectes italiens.

[1] Cf. notamment l'article de M. Louis Havet sur les mots romans tirés des dialectes italiques, dans le _Bulletin de la Soc. de ling._, n° 14, p. lxxvj.

Au point de vue du sens, il était à prévoir que *amb, am* «autour de» se confondrait de bonne heure avec *apud* «auprès de». C'est précisément le développement qu'ont suivi *ἀμφί* en grec et *circum* en latin : nous n'avons qu'à songer à des phrases telles que Ἀμφὶ πυρὶ στῆσαι τρίποδα dans Homère, ou bien à ce vers de Properce (I, IV, 21) :

> Et te circum omnes alias irata puellas
> differet,

pour considérer, au moins sur ce point, notre rapprochement comme légitime.

5. GREC μέσαι νύκτες.

L'expression classique, en grec, pour dire «minuit» est le pluriel μέσαι νύκτες; ainsi, dans Xénophon (*Anabase*, III, I, 3) : Ὅτε δὲ ταῦτα ἦν, σχεδὸν μέσαι ἦσαν νύκτες. L'emploi du pluriel pour exprimer une division du temps aussi précise est extraordinaire; il se justifie d'autant moins qu'il est isolé dans la langue à côté de locutions telles que νὺξ ἀρχομένη, φθίνουσα, ἡ φυλακία ἡ πρώτη, ἡ δευτέρα, etc.

M. Bréal a montré[1] que les termes «midi» et «minuit», dans la plupart de nos langues, se sont établis, comme il est assez naturel, sur des locatifs. C'est ainsi que le latin *merīdies* conserve dans son premier élément la flexion pétrifiée de ce cas. On nous permettra peut-être de reconnaître quelque chose de semblable dans μέσαι νύκτες et d'y retrouver un souvenir tout au moins de l'ancienne expression locative *μέσαι νυκτί, en indo-européen **médhjai noktí*. Ce serait une utilisation ingénieuse d'une désinence mourante, en tout cas un exemple intéressant de la façon dont la syntaxe primitive sait unifier les formes les moins réductibles en apparence.

Si la langue n'avait imaginé le composé μεσημβρία, il est à croire que le locatif *μέσαι ἡμέραι, devenu un nominatif pluriel, signifierait de la même façon «l'heure de midi».

F. Geo. Möhl.

[1] *Mém. de la Soc. de ling.*, VI, p. 164. — Il y a en grec un certain nombre de composés et de dérivés de ce genre, par exemple ὁδοι-πόρος, mot à mot «celui qui passe sur la route», ou bien les comparatifs et superlatifs tels que μεσαί-τερος, μεσαί-τατος «qui est davantage dans le milieu», etc.

INDEX.

[Les mots sont rangés, lorsqu'il y a lieu, d'après l'ordre alphabétique particulier à chaque idiome; — l'astérisque (*) désigne les formes dialectales, archaïques, douteuses ou hypothétiques; — les PETITES CAPITALES indiquent les formes épigraphiques, excepté dans les langues qui ne nous sont connues que par les inscriptions; — les caractères **gras** marquent les mots de la langue ancienne, les caractères *italiques* ceux de la langue moyenne, lorsque ces divisions sont exactement établies; les caractères romains sont réservés alors aux formes de la langue nouvelle.

Le signe = doit toujours se lire : «provenant de».]

A. — LANGUES INDO-EUROPÉENNES.

INDO-EUROPÉEN.

LANGUE GRECQUE.

I. GREC ANCIEN.

GRAMMAIRE.

LEXIQUE.

II. NÉO-GREC.

GRAMMAIRE.

Alphabet : Écriture phonétique, 318.

Prononciation : Le ρ, 307. — Sons palataux et vélaires, 310; κ palat., τ palat., 309. — Le *j*, 308. — Voyelles nasales, 312.

Accentuation : Doublets toniques, 304.

PHONÉTIQUE : Méthode historique, 40. — Exceptions apparentes, 303. — La langue commune et les dialectes, 304. — Causes psychologiques, 46.

Voyelles : ου = ο, 303; ου = υ, 304. — Chute de ι atone. 304.

Consonnes : Échanges entre explosives et spirantes, 303, 304, 305, 306. — Traitement des gutturales, 303, 307, 308. — ρ = λ, 306. — Chute de ν, μ, 303, 315. — Groupes νθ, 45; ντ, 41, 44; — ντζ = ζ, 311; τσ = σ, 311.

Doublets : 43, 44, 47.

LEXICOLOGIE : Noms de villes, 316. — Augmentatifs, 304.

MORPHOLOGIE : Fém. en -α pour -η, 304; neutres en -ον, 42; acc. msc en -αν, 44. — Article, 43, 45.

LEXIQUE.

LANGUES ITALIQUES.

I. OSQUE ET OMBRIEN.

GRAMMAIRE.

LEXIQUE.

II. LATIN.

GRAMMAIRE.

LEXIQUE.

LANGUES ROMANES.

GRAMMAIRE.

LEXIQUE.

ROMAN.

FRANÇAIS.

PROVENÇAL.

LANGUES CELTIQUES.

GRAMMAIRE[1].

(1) L'abréviation *Br.* désigne indifféremment tous les dialectes de la branche bretonne.

LEXIQUE.

LANGUES GERMANIQUES.

GRAMMAIRE.

Alphabet : (Norr.) la lettre *wi*, 81; — (Agx.) la lettre *wên*, 82.

Prononciation, Métrique : 14. — Allittération, 13.

PHONÉTIQUE : *Voyelles : i, u* en hiatus, 76; *ă* atone, 257. — (Agx.) alternance *a : o*, 71. — (Aha.) *a=ē*, 21.

Consonnes : Traitement de *b*, 93; des gutturales, 76, 162, 358; des nasales finales, 267. — (Got.) *þ=f*, 328. — (Norr. Agx. Aha.) groupes *þl, dl*, 247, 255. — (Aha.) *sw*, 172; *nd*, 412; exceptions à la loi de substitution, 235. — (Agx.) métathèse, 119. — (Angl.) chute de *w*, 121.

Doublets : 267.

LEXICOLOGIE : Pronoms tirés de noms, 138. — Formative *t*, 236.

MORPHOLOGIE : 2e sing., 397. — Acc. pronominal, 267. — (Got.) thèmes en *-i, -u*, 53; numératifs, 165. — (Suéd. Dan. Angl.) gén. plur., 192.

LEXIQUE.

GOTIQUE.

VIEUX NORROIS.

VIEUX SAXON.

ANGLO-SAXON.

ANGLAIS.

FRISON.

HAUT-ALLEMAND.

LANGUES LETTO-SLAVES.

GRAMMAIRE.

LEXIQUE.

LANGUES INDO-IRANIENNES.

GRAMMAIRE.

LEXIQUE.

SANSCRIT.

PRÂCRIT.

ZEND.

ALBANAIS.

GRAMMAIRE.

TABLE DES AUTEURS.

ERRATA.

P. 2, note 2, LEITFRAS. Lire : LEITERAS.
P. 41, note 1, l. 11, *γουνδοπίστις*. Lire : *γουντοπίστις*.
P. 53, l. 27, *ἀγήν*. Lire : *ἀδήν*.
P. 53, note 1, l. 3, $^*g_1h\underset{\circ}{n}g_2hcn$. Lire : $^*gh_1\underset{\circ}{n}gh_2en$-.
P. 63, l. 6, divesres. Lire : diverses.
P. 76, note 6, l. 6, reconnaissant. Lire : reconnaissent.
P. 99, l. 2 inf., adscrit. Lire : souscrit.
P. 195, l. 2 inf., lieux-dits. Lire : lieux dits.
P. 204, l. 3 inf., **yugeā*. Lire : **yugeă*.
P. 205, l. 1, *triā*. Lire : *triă*.
P. 259, l. 1, *reniure*. Lire : *reuiure*.

